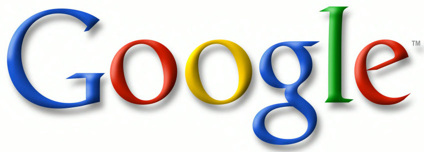


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

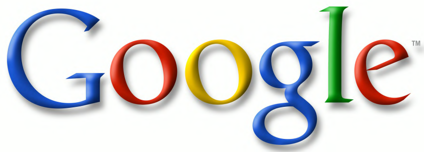
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

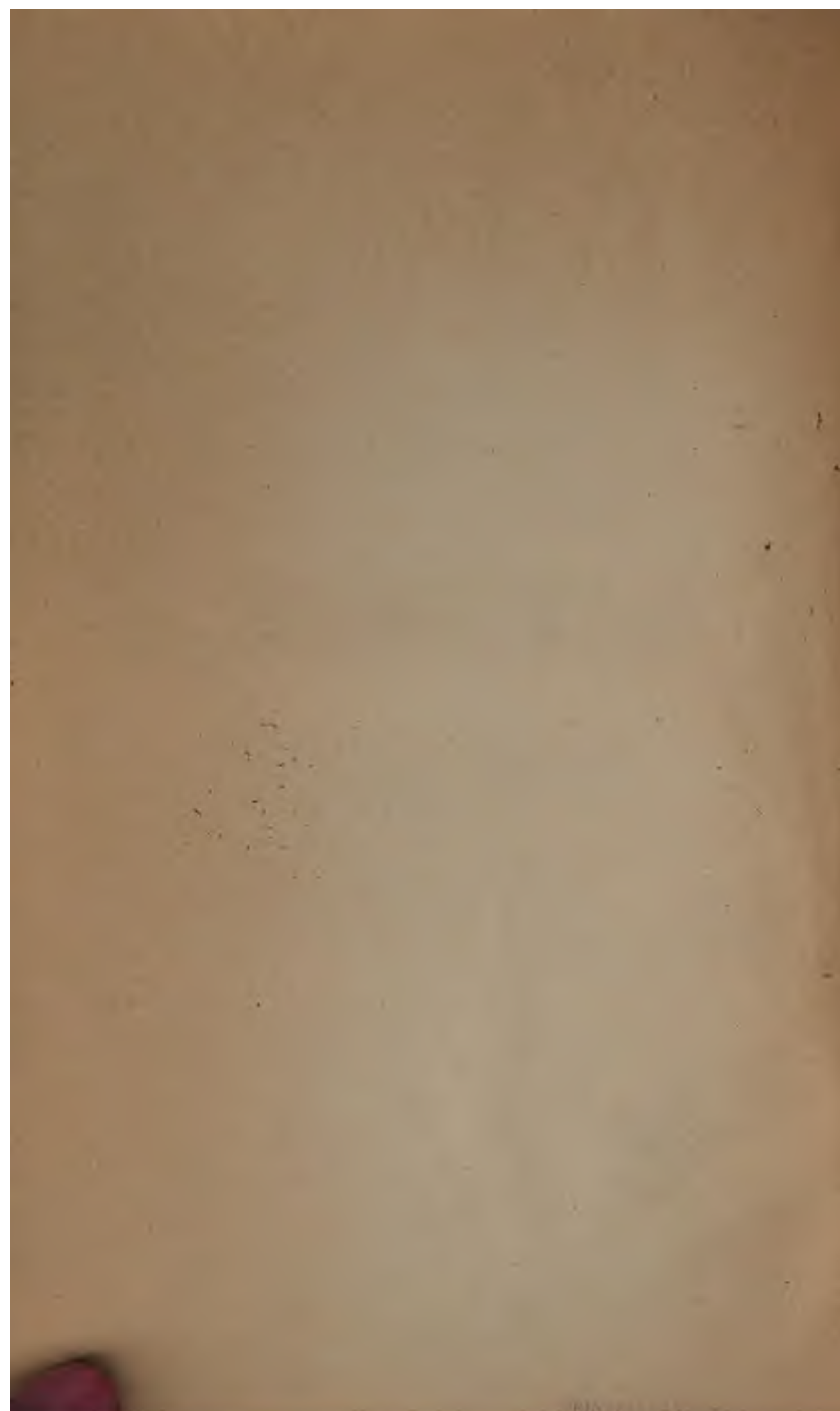
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`



STANFORD·VNIVERSITY·LIBRARY





LES

FABULISTES LATINS

Depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen âge

PAR

LÉOPOLD HERVIEUX

AVIANUS

ET SES ANCIENS IMITATEURS

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

56, RUE JACOB, 56

1894

525766

STANFORD LIBRARY

LES

FABULISTES
LATINS

Depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen âge

TOME III

STANFORD LIBRARY

LES FABULISTES LATINS

Depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen âge

PAR

LÉOPOLD HERVIEUX

AVIANUS

ET SES ANCIENS IMITATEURS

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

56, RUE JACOB, 56

1894

PRÉFACE

Lorsque j'ai fait paraître ma première édition des fables de Phèdre et de ses anciens imitateurs, j'ai annoncé qu'elle n'était que le commencement d'une œuvre plus importante, dont j'avais réuni les matériaux, mais que je ne continuerais que si je la voyais favorablement accueillie.

C'était un engagement conditionnel que je prenais.

La condition, à laquelle il était subordonné, s'est réalisée. Le succès a dépassé mes espérances : j'ai reçu du monde savant de tels éloges et de tels encouragements que je n'aurais pas pu, sans manquer à ma parole, m'abstenir de poursuivre ma tâche.

Il est vrai que, depuis ma première publication, il s'est écoulé bien des années, et ceux qui se souviennent de ma promesse peuvent se croire fondés à me reprocher, sinon de l'avoir oubliée, au moins d'en avoir bien longtemps différé la réalisation.

Dans la préface de la deuxième édition que j'ai donnée de mon ouvrage initial, désirant aller au-devant de ce reproche, j'ai exposé les causes de ce retard. Il y en a deux principales; je les rappelle : d'abord, pendant six années, de 1884 à 1890, j'ai été absorbé par les occupations et les préoccupations de la vie publique; ensuite, lorsque, pour revenir aux travaux qui avaient ma prédilection, j'ai renoncé à ceux qui m'en avaient

éloigné, je me suis aperçu que, dans ce que j'avais publié, je n'avais pas toujours indiqué la vraie solution des problèmes que j'avais eu à résoudre. Il m'a alors paru qu'avant de donner une suite à ce que j'avais déjà fait je devais le recommencer. Ce devoir, je l'ai accompli ; de là un nouvel ajournement. Bref, dix années se sont écoulées depuis l'époque à laquelle j'ai livré à l'imprimeur mes deux premiers volumes.

Cela expliqué, qu'on me permette d'exposer en quelques mots la façon dont j'ai conçu et exécuté le troisième.

Il se compose de deux parties bien distinctes.

La première est tout entière occupée par une étude, qui elle-même se divise en deux livres, consacrés : le premier, à Avianus, le second, à ses anciens imitateurs.

Avianus, depuis un siècle et demi, a été laborieusement étudié par de vrais érudits ; Cannegieter, Wernsdorf, Lucien Müller, Froehner, Unrein et Robinson Ellis ont tour à tour écrit sur le fabuliste et sur son œuvre de très savantes dissertations. Je ne pouvais me dispenser de les faire connaître.

Pénétré de cette nécessité, j'en avais d'abord rédigé une analyse très explicite. Puis il m'a semblé que l'introduire avec une telle ampleur au milieu des observations que personnellement j'avais à formuler, ce serait, en les encombrant d'éléments étrangers, en rendre la lecture, sinon impossible, au moins fastidieuse.

Ne pouvant pas non plus passer complètement sous silence ce qui, sur le même sujet, avait été dit par mes devanciers, j'ai adopté un moyen terme qui a consisté à n'en présenter qu'un très court abrégé. En même temps, pour satisfaire la curiosité de ceux qui pourraient avoir le désir de connaître entièrement leurs dissertations, je les ai littéralement traduites avec l'intention de placer ma traduction, à titre de document, à la fin du volume. Mais, lorsque, mon étude et les textes sur lesquels elle portait étant imprimés, il s'est agi de les en faire suivre, j'ai senti que, si je persistais dans mon projet, cette addition, à raison de ses proportions, allait engendrer de nouvelles

pertes de temps. D'une part, étant pressé d'en finir, d'autre part, considérant que ma traduction ne serait pas absolument indispensable aux personnes désireuses de recourir aux travaux antérieurs, j'ai renoncé à en grossir le mien.

Les imitateurs d'Avianus ne m'ont pas fait passer par les mêmes perplexités. Plusieurs de leurs imitations avaient bien été totalement ou partiellement mises au jour. Mais, sauf le savant professeur Grosse de Kœnigsberg qui le premier a édité celle due à un poète originaire d'Asti, les critiques avaient, en les exhumant, négligé d'en faire l'objet d'un sérieux examen. Ce qu'ils n'avaient pas fait, j'avais à le faire : ma voie était toute tracée, et je l'ai suivie.

La deuxième partie du volume est remplie par les textes, comprenant, en premier lieu, les fables d'Avianus, suivies de celles de Babrius dont elles sont indirectement dérivées et de l'indication des emprunts que le fabuliste latin a faits à Virgile, en second lieu, les imitations en prose et en vers complètes et partielles et celles que les chroniqueurs avaient isolément mêlées à leurs récits. Je n'ai épargné aucune recherche pour les découvrir toutes, et je n'ai omis aucune de celles que j'ai pu retrouver.

ÉTUDE

SUR

LES FABLES LATINES

D'AVIANUS

ET

DE SES ANCIENS IMITATEURS

Et sur les Manuscrits connus et inconnus qui les renferment.

LIVRE PREMIER.

FABLES D'AVIANUS.

CHAPITRE PREMIER.

NOM ET AGE DU FABULISTE.

Les quarante-deux fables en vers élégiaques, dont l'examen va faire le principal objet de ce volume, ont, depuis un siècle et demi, servi de thème à de savantes études : de nombreux érudits ont fait sur le nom de l'auteur et sur son âge toutes les recherches possibles. Après eux il ne reste aujourd'hui guère d'aperçus nouveaux à présenter. En ce qui touche Avianus, ma tâche ne pourra donc consister qu'à reproduire les opinions déjà émises et qu'à exprimer brièvement, lorsque cela ne me semblera pas trop ambitieux, mon propre sentiment sur le choix à faire entre les solutions précédemment proposées.

Pour l'accomplissement d'une pareille tâche, j'avais le choix entre deux partis : ou analyser en même temps les observations présentées par chaque critique tant sur le nom que sur l'âge du fabuliste, ou exposer d'abord les idées que chacun d'eux avait formulées sur la première question et faire ensuite une analyse distincte des opinions successivement soutenues par eux sur la seconde.

Si les deux questions sont étroitement liées l'une à l'autre, ce n'est pas au point qu'on ne puisse les traiter séparément. Et ce qui le prouve, c'est que la plupart des critiques, sans s'être *à priori* imposé une semblable méthode, l'ont, en fait, assez bien suivie pour que je puisse extraire de leurs travaux d'abord ce qui se rapporte au nom de l'auteur, puis ce qui a trait à son âge.

Cela va me permettre de consacrer à ces deux points deux sections distinctes de ce premier chapitre.

SECTION I.

Nom du fabuliste.

Avant d'entreprendre l'analyse des travaux des critiques qui, depuis Cannegieter jusqu'à nos jours, ont essayé de donner à l'auteur son vrai nom, on me permettra de passer en revue dans un premier paragraphe les matériaux qui, à ma connaissance, peuvent aider à le découvrir.

1. — NOMS QUI FIGURENT DANS LES MANUSCRITS ET DANS LES ÉDITIONS ANTÉRIEURES A CELLE DE CANNEGIETER.

Toutes les fois qu'en m'occupant de Phèdre et de ses dérivés, j'ai eu l'occasion de citer l'auteur des quarante-deux fables en vers élégiaques, je l'ai appelé Avianus : je demande qu'il me soit, au moins provisoirement, permis de lui maintenir ce nom.

Est-ce bien celui qui lui appartient? Telle est la première question qui devait être posée, et qui, après avoir été longtemps laissée dans l'ombre, a fini par être laborieusement examinée.

Lorsque en 1731, le savant Cannegieter se décida à l'aborder, il avait ou pouvait avoir à sa disposition deux groupes de matériaux, les manuscrits et les éditions imprimées.

Je vais indiquer les points d'appui qu'ils fournissent pour la détermination du nom de l'auteur.

Pour parler d'abord des manuscrits, je dois dire qu'à ma connaissance le nom d'Avianus se trouve dans trois du XIe siècle (1), dans deux du XIIe (2), dans dix du XIIIe (3), dans sept du XIVe (4),

(1) Ce sont les mss. 5570 de la Bibliothèque nationale, *Regina* 1424 de la Vaticane et *Auct. F.* 2. 14 de la Bodléienne.

(2) Ce sont les mss. *Palatin* 242 de la Vaticane et *Gale* O. 3. 5 du Trinity College de Cambridge.

(3) Ce sont les mss. 8048 et 15155 de la Bibliothèque Nationale, 497 de la Bibliothèque publique de Dijon, *Add.* 21213 et 15. A. XXXI de la Bibliothèque du British Museum, *Ottoboni* 1297, *Vatican* 1663, *Regina* 1556 et *Regina* 2080 de la Bibliothèque Vaticane et 87. 5. *Aug.* de la Bibliothèque de Wolfenbüttel.

(4) Ce sont les mss. 10090, 15. A. VII et *Harley* 4967 de la Bibliothèque

dans cinq du xv[e] siècle (1), enfin dans divers manuscrits d'âge inconnu, qui probablement n'existent plus aujourd'hui, et notamment dans ceux que Barth avait rencontrés (2), dans ceux que Gérard-Jean Vossius déclare avoir été sa propriété (3), et dans les trois dont, en 1572, Pulmann a fait usage, et qui étaient, l'un, sa propriété les deux autres, celle des Chanoines du couvent de S[te]-Catherine à Nimègue; le nom d'*Avienus* dans un manuscrit du ix[e] siècle (4) et dans deux du xi[e] siècle (5); celui d'*Anianus* dans un manuscrit du xv[e] (6) et dans quelques manuscrits dont G.-J. Vossius affirme l'existence, mais dont il ne fixe pas l'âge (7); celui d'*Anienus* figurant également, suivant lui, dans des manuscrits sur lesquels il ne donne aucun renseignement (8); celui d'*Abidnus*, d'après le savant Lilio Gregorio Giraldi (9) et, plus tard, d'après G.-J. Vossius, qui, sans les décrire, prétendent que certains manuscrits le renfer-

du British Museum, *Auct.* F. 5. 6 de la Bodléienne, 574 de la Riccardienne, 303 de la Bibliothèque impériale de Vienne, 288 *Gud.* de la Bibliothèque de Wolfenbüttel.

(1) Ce sont les mss. 9636 de la Bibliothèque Nationale, 185 *Helmst.* de la Bibliothèque de Wolfenbüttel, *Ottoboni* 3025 de la Vaticane, 574 de la Riccardienne et AN. II. 12 de la Oeffentliche Bibliothek de Bâle.

(2) *Adversariorum Commentariorum libri LX.* Liv. L, C. vii, col. 2345, on lit : Exstat, ab hoc [*Avieno*] utique alius, Avianus, fabularum scriptor, quem in veteribus libris *Avianum* appellatum minime tanti facere debebant censores.

(3) Voyez *Aristarchus, sive de Arte grammatica*, liv. II, chap. xxx. Dans l'édition in-fol. imprimée à Amsterdam par P. et J. Blaev en 1695, à la page 96, col. 1, on lit : Similiterque *Avianus*, prout etiam in membranis *nostris* vocatur, qui vulgo *Avienus*. — Voyez également le traité *De Historicis latinis*. Liv. II, ch. ix. Dans l'édition in-fol. imprimée en la même ville par les mêmes en 1697, à la page 65, col. 1, on lit : Exstat Æsopicarum fabularum liber elegiaco carmine factus, sive ab *Aviano*, ut in meis quoque manuscriptis vocatur, sive *Aniano*, ut nominatur in codicibus Proverbiorum quæ Bedæ tribuuntur.

(4) C'est le ms. 8093 de la Bibliothèque Nationale.

(5) Ce sont les mss. *B. N. Rawl.* 111 de la Bibliothèque Bodléienne et *Vossius* L. O. 15 de la Bibliothèque de l'Université de Leyde.

(6) C'est le ms. 15160 de la Bibliothèque Nationale.

(7) *De veterum poëtarum temporibus libri duo, qui sunt de poetis græcis et latinis*, Amsterdam, P. et J. Blaev, 1696. Voyez liv. II, chap. iv, le passage suivant, qui, dans cette édition, se trouve à la p. 248, col. 1 : Nec alium puto *Avienum*, quem loquentem inducit Macrobius in Saturnalibus. Idem etiam videtur qui fabulas Æsopicas carmine signavit elegiaco, quanquam in nonnullis codibus is *Anianus*, atque etiam *Anienus*, imo et *Abidnus* vocetur.

(8) Voyez la note précédente.

(9) L.-G. Giraldi, né à Ferrare le 14 juin 1475 et mort en février 1552, a été un des plus grands érudits que l'Italie ait produits. Ses ouvrages ont été réunis et publiés en 1696 dans une édition in-fol. en deux volumes, dont voici le titre : Lilii Gregori Giraldi Ferrariensis *Opera omnia* duobus tomis distincta, etc., exhibet

ment (1); celui d'*Avionetus* dans deux manuscrits du XIVe siècle (2); enfin celui d'*Avinionetus*, dans un manuscrit du XIVe siècle (3).

En somme, si, comme il est rationnel de le faire, on néglige les manuscrits vaguement indiqués par Barth, Vossius et Giraldi et les trois dont Pulmann s'est servi et qui probablement ont disparu, il n'en reste plus à mettre en balance que trente-cinq, sur lesquels vingt-sept, c'est-à-dire plus des trois quarts, portent le nom d'Avianus; ce qui n'empêche pas qu'il existe entre eux un évident désaccord.

Lorsque des manuscrits on passe aux éditions imprimées, on voit le chaos grandir : suivant qu'on se réfère à l'édition partielle de Jean Zeiner et à celles qui en sont dérivées, ou à celles du texte entier d'Avianus, ou à celles d'une traduction en prose latine, dont il sera question plus loin, due à Guillaume Herman de Gouda (4) et à Adrien Barland (5), on voit dominer un nom différent.

Dans la plus ancienne des éditions de Romulus imprimée à Ulm par Jean Zeiner (6), le Dr Steinhöwel avait introduit, en donnant à

Joannes Jensius, Lugduni Batavorum, apud Hackium, Boutesseyn, Vivie, Vander Aa et Luchtmans, MDCXCVI. A la col. 257 du t. II on lit : Post hos erat Rufus Festus *Avienus*, qui et in antiquis codicibus *Abidnus* dicitur et in Servii etiam commentariis.

(1) Voyez les deux avant-dernières notes.

(2) Ce sont les mss. XIII de la Grenville library et 11193 de la Bibliothèque Royale de Bruxelles.

(3) C'est le ms. 1594 du fonds français de la Bibliothèque Nationale.

(4) Voici les seuls renseignements que, dans son grand Dictionnaire, t. V, p. 625, Moreri fournisse sur lui : « Herman (Guillaume), chanoine régulier de Saint-Augustin, étoit de Goude en Hollande et vivoit au commencement du XVIe siècle. Il composa l'histoire de la guerre de Gueldres et des Hollandois, sous le titre : *De bello Gueldro-Germanico*. Cet historien savoit les langues, et Érasme, avec lequel il étudia, parle de lui avec éloge. Il laissa d'autres ouvrages en prose et en vers. Adrien Junius, *Bat. c. 16*. Valère André, *Bibliot. Belg.* Erasme, etc. »

(5) Barland (Adrien) naquit le 28 septembre 1488, à Barland, village de la Zélande, d'où il tira son nom. Envoyé à Gand par son père à l'âge de 11 ans, il y resta quatre années, pendant lesquelles il fit, sous Pierre Scott, ses études classiques, et de là se rendit à Louvain, où il passa quatre autres années à étudier la philosophie. Reçu à vingt ans maître ès arts, il se remit aux études littéraires, qui avaient sa prédilection, se livra à l'enseignement, y renonça, voyagea en Angleterre, revint dans les Pays-Bas, et enfin, rappelé à Louvain pour y occuper une chaire d'éloquence, alla en prendre possession et la conserva jusqu'à sa mort qui survint en 1542. Dans le t. II du Grand Dictionnaire de Moreri, à la page 123, on trouve avec sa biographie la nomenclature de ses ouvrages.

(6) Voyez-en l'analyse détaillée dans la deuxième édition de mon ouvrage sur *Phèdre et ses anciens imitateurs*, t. I, p. 349 et suiv.

leur auteur le nom d'Avianus, vingt-sept fables empruntées à la collection des quarante-deux en vers élégiaques. Il en résulta que ce nom fut tout naturellement reproduit dans la plupart des éditions soit du texte latin, soit de sa traduction, successivement dérivées de l'édition primitive (1).

Tous les éditeurs cependant n'acceptèrent pas le nom adopté par le Dr Steinhöwel. Dans l'édition originale elle-même, Avianus avait d'ailleurs été quelquefois transformé en Anianus. C'était sans doute le résultat d'une erreur typographique; mais, comme cette forme se trouvait aussi dans quelques manuscrits, ils pouvaient la prendre au sérieux. En outre ils voyaient paraître simultanément, avec des noms divers, tantôt des éditions du texte d'Avianus étrangères à celle d'Ulm, tantôt des éditions en prose

(1) C'est en effet le nom d'Avianus que portent : 1° les éditions suivantes du texte latin, savoir : les deux éditions incunables imprimées à Augsbourg par A. Sorg sans date et signalées par Hain dans son *Repertorium bibliographicum* sous les nos 325 et 326; les deux autres incunables de 114 feuillets sans lieu, ni date, ni nom d'imprimeur; celle imprimée à Anvers par Gérard Leeu, en 1486; celle publiée par Sébastien Brant et imprimée à Bâle par Jacob Phortzheim en 1501; la réimpression de l'édition de Brant exécutée à Leipzig par Valentin Schumann en 1521; 2° les éditions suivantes de la traduction allemande que le docteur Steinhöwel avait ajoutée au texte latin, savoir: celle imprimée à Augsbourg au xve siècle sans date, par Günther Zainer, sinon parent, au moins contemporain de Jean Zeiner; les trois incunables sans lieu, ni date, ni nom d'imprimeur, signalées par Hain dans son *Repertorium bibliographicum* sous les nos 332, 333 et 334; celle imprimée à Augsbourg par A. Sorg en 1483; les deux imprimées dans la même ville par Jean Schobsser en 1485 et 1487; celle imprimée dans la même ville par Haunsen Schönsperger en 1498; les réimpressions des traductions allemandes contenues dans l'édition de Brant, exécutées à Strasbourg par Jean Prüsz en 1508, à Fribourg-en-Brisgau par Steph. Graff en 1545, et à Francfort-sur-le-Mein par Nicolas Bassée en 1586; 3° les éditions suivantes de la traduction française du frère Julien Macho des Augustins de Lyon, savoir : l'incunable originale sans lieu, ni date, ni nom d'imprimeur; celles imprimées à Lyon par Mathis Hüsz et Jean Schabeller en 1484, et par Mathis Hüsz seul en 1486; celle sans date imprimée vers 1520 à Paris par la veuve Jean Trepperel et Jehan Jehannot; celle imprimée en la même ville par Alain Lotrian, sans date, mais certainement après celle de 1520; celle imprimée à Orléans par Eloy Gibier en 1572; 4° l'édition originale de la traduction anglaise de William Caxton, dont l'impression, commencée à l'abbaye de Westminster en 1483, a été achevée en 1484, et les éditions suivantes de cette traduction, savoir : celle imprimée à Londres par H. Wykes vers 1570; et celles imprimées en la même ville par Andrew Hebb en 1634 et 1647; 5° les éditions suivantes de la traduction espagnole, savoir : l'originale incunable imprimée à Saragosse par Johan Hurus de Constance en 1489, et celles imprimées par Fadrique Aleman de Bâle, à Burgos, en 1496, par Juan de Ayala à Tolède en 1547 et en 1553, et par Juan Lacio à Anvers sans date.

latine de la traduction de Guillaume Herman, et, si elles leur inspiraient confiance, ils se laissaient entraîner à suivre, en ce qui touchait le nom de l'auteur, l'indication qu'ils y rencontraient. C'est ainsi qu'on les voit assez souvent opter pour le nom d'*Avienus* (1) et quelquefois pour celui d'*Anianus* (2). Il y a même des éditions dans lesquelles coexistent deux noms différents; c'est ainsi que dans l'édition de la traduction allemande décrite par Hain sous le n° 334 (3), il y a tantôt *Auianus* et tantôt *Anianus*, et, dans l'édition de la traduction française imprimée à Lyon par Pierre Mareschal et Barnabé Chaussard en 1499, tantôt *Auian* et tantôt *Auien*. L'éclectisme a été poussé plus loin encore : dans son édition de la traduction néerlandaise imprimée en 1498, Henrick Eckert de Homberch, mêlant ensemble les deux formes le plus généralement admises, a donné au fabuliste le nom d'*Auiaen*.

Mais, en somme, ce qui ressort de l'inspection de toutes les éditions directement ou indirectement dérivées de celle d'Ulm, c'est la prédominance du nom d'Avianus.

Pendant qu'il triomphait dans la plupart de ces éditions, c'était un autre qui l'emportait dans celles de l'œuvre complète du fabuliste. Il va m'être facile d'en indiquer la cause.

C'est en 1494 que pour la première fois parurent les quarante-deux fables. Dans cette édition, imprimée, suivant les uns, par Jacob de Breda, suivant les autres par Henri Quentell, l'auteur est appelé Avianus. C'est encore ce nom que jusqu'en 1570 on retrouve dans les éditions postérieures (4). Mais à cette date les choses chan-

(1) C'est ce nom que portent notamment les éditions de la traduction française de Julien Macho, imprimées : à Lyon par Pierre Mareschal en 1502, en la même ville par la veuve Barnabé Chaussard en 1531, à Anvers, pour Grégoire Bont, par Jehan le Graphier en 1532; l'édition de la traduction anglaise de Caxton imprimée à Londres par R. Pynson vers 1500; l'édition in-4° de la traduction néerlandaise imprimée à Gouda par Gérard Leeu en 1485; enfin l'édition de la traduction espagnole, imprimée à Anvers par Plantin en 1607.

(2) Témoins l'édition de la traduction allemande de Steinhöwel, imprimée à Augsbourg par Hannsen Schönsperger en 1491, et les éditions de la traduction allemande tant de Steinhöwel que de Sébastien Brant, imprimées à Fribourg en Brisgau par Stephan Graff en 1555, à Francfort-sur-le-Mein par Nicolas Bassée en 1572, et à Bâle sans nom d'imprimeur en 1676.

(3) Voyez *Repertorium bibliographicum*, t. I, p. 38.

(4) Voyez les éditions suivantes, savoir : celle imprimée par les soins et aux frais de François Ugolet et d'Octavien Saladi en 1507, celle imprimée à Leipzig par Wolgang de Munich en 1509, et celles imprimées à Venise par Jean Tacuini de Tridino en 1519 et par Alexandre et Benoît de Bindonis en 1520.

gèrent de face : l'illustre jurisconsulte Cujas, ayant eu à sa disposition trois manuscrits complets d'Avianus, en tira une copie des fables et en confia la publication à l'imprimeur lyonnais Jean de Tournes.

La même année, cet imprimeur la fit paraître à la suite d'une réimpression des fables grecques d'Esope et de Gabrias, et de la préface qui précède celles du fabuliste latin et qui avait été rédigée, sinon par Cujas, au moins sous son inspiration, il ressort qu'il n'avait pas ignoré ce que dans son Dialogue IV sur l'histoire des poètes latins, L.-G. Giraldi avait dit de lui, et qu'il avait su que ce dernier, confondant le fabuliste avec l'auteur de la *Descriptio orbis terræ*, de l'*Ora maritima* et des *Aratea Phænomena*, l'avait appelé *Rufus Festus Avienus*. D'autre part, Cujas n'avait eu connaissance d'aucune des éditions antérieures; c'est ce qui résulte explicitement d'abord d'une lettre que, en lui envoyant un exemplaire de l'édition originale de Jean de Tournes, il écrivait, vers le mois de décembre 1570, à Pierre Pithou, son ancien élève et son ami, et de cette édition elle-même, sur le frontispice de laquelle Cujas, s'il avait soupçonné l'existence d'éditions précédentes, n'aurait pas laissé imprimer cette phrase : Nunc *primum* accesserunt Avieni antiqui autoris fabulæ *nusquam antehac editæ*. Il est supposable aussi que les manuscrits dont il s'était servi ne lui avaient fourni aucune indication sur le nom de l'auteur, et, dans ces conditions, rien n'ayant à ses yeux contredit l'hypothèse de Giraldi, il n'avait pas hésité à la considérer comme exacte.

La voie dans laquelle Cujas était ainsi entré sur la foi de son devancier devait être suivie par la plupart de ses successeurs. Dès 1572, en faisant imprimer à Anvers, chez le fameux Plantin, sa première édition des fables, Théodore Pulmann l'intitulait bien : Aviani Æsopicarum fabularum liber; mais, comme il avait soin de le déclarer, il n'avait fait que se conformer aux indications des trois manuscrits, dont il avait fait usage, et, en mettant à la suite la vie de Rufus Festus Avienus extraite du Dialogue IV de Giraldi, il laissait bien deviner qu'il inclinait vers le sentiment de ce critique.

Je passe sur les réimpressions que J. de Tournes et T. Pulmann publièrent, l'un en 1582, l'autre en 1585; mais ce qu'il importe de ne pas omettre, c'est qu'à ces deux dates il fut imprimé deux nouvelles éditions, la première à Bâle par Brylinger, la deuxième à

Paris par Jérôme de Marnef et la veuve Guillaume Cavellat; car cette fois les imprimeurs ne suivirent pas l'exemple de Pulmann, qui s'était, quoique à regret, conformé à l'indication des manuscrits: ils donnèrent franchement au fabuliste le nom d'*Avienus*.

Enfin vint Pierre Pithou : lorsqu'en 1590 il voulut, pour l'ajouter à ses *Epigrammata et Poematia vetera*, préparer une réédition des mêmes fables, il ne se crut pas obligé d'accepter les yeux fermés le texte de l'édition de Cujas. Quelque grande que fût sa vénération pour son ancien maître, il pensa qu'il ne lui était pas interdit de remonter aux sources; il recourut donc à ces deux manuscrits très anciens qui aujourd'hui portent à la Bibliothèque Nationale les cotes 8093 et 13026, et, comme dans le premier figurait le nom d'Avienus et que dans le second il n'y avait aucun nom, il dut considérer ce poète comme l'auteur des quarante-deux fables, et c'est à ce titre que, dans son ouvrage, il leur donna place à la suite de la *Descriptio orbis terræ* et de l'*Ora maritima*.

On conçoit quelle influence un érudit tel que Pierre Pithou, qui venait ajouter son autorité légitime à la confiance déjà inspirée par l'édition de Jean de Tournes, devait exercer sur les éditeurs qui allaient le suivre. Aussi, dans la plupart des éditions postérieures, est-ce le nom d'Avienus qui fut adopté par eux (1).

Il ne faudrait pas croire pourtant qu'à partir de 1590 on ne rencontre plus d'autre nom dans les éditions postérieures. En effet, soit qu'Avienus n'ait pas été universellement reconnu auteur des quarante-deux fables en vers élégiaques, soit, ce qui me paraît plus

(1) Telles sont l'édition publiée à Lyon dans le *Corpus omnium veterum Poetarum Latinorum* chez Hug. A. Porta aux frais de Jean Degabiano et de Samuel Girard en 1603; la réimpression exécutée par Jean de Tournes en 1605; l'édition collective imprimée à Lyon aux frais de Pierre Rigaud, en 1605; celle publiée en la même ville par Irénée Barlet en 1607; la célèbre édition collective publiée par les soins de Névelet et imprimée à Francfort aux frais de Jonas Rosa par Nicolas Hoffmann, en 1610; la première réimpression à Genève, en 1611, par l'imprimeur Samuel Crispin, de l'édition comprise dans le *Corpus omnium veterum Poëtarum;* l'édition collective publiée à Lyon aux frais de Jean Guillerou en 1614; la réimpression collective exécutée à Genève par Jean de Tournes en 1619; la deuxième réimpression publiée aux frais de Jacob Crispin en 1627; l'édition publiée à la suite de sa troisième de Phèdre par Nicolas Rigault, à Paris, chez Sebastien Cramoisy, en 1630; l'édition collective à l'usage des écoliers, imprimée à Leyde par Jean Maire en 1632; l'édition de luxe publiée à Madrid par Don Pedro Melian en 1634; la réimpression de l'édition de Nicolas Rigault, à Paris, par le même imprimeur en 1637; une première réimpression de l'édition de Jean

vraisemblable, que, sans se soucier de la question à résoudre, certains éditeurs aient suivi ceux de leurs devanciers qui l'avaient appelé Avianus, on vit encore des éditions dans lesquelles ce nom était adopté (1). Mais enfin c'étaient les autres qui étaient de beaucoup les plus nombreuses.

Il en résultait une étrange contradiction. En effet, tandis que la majorité des éditions partielles dérivées de celle de Steinhöwel faisait de l'auteur des quarante-deux fables un personnage étranger au traducteur des *Phénomènes* d'Aratus, les éditions de l'œuvre complète les confondaient en un seul.

Cette contradiction, à l'époque à laquelle Cannegieter entreprit de résoudre le problème, n'était pas la seule manifestation de l'obscurité qui planait sur l'identité du fabuliste. Dès le commencement du XVI[e] siècle, elle s'était compliquée d'un autre élément d'incertitude. Alors, en effet, existait un érudit dont j'ai plus haut cité le nom : c'était un chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin, qui se nommait Guillaume Herman, et qui est également connu sous les noms de Guillaume de Gouda et de Guillaume l'Allemand. C'était un des traducteurs les plus féconds de son temps. Il avait notamment écrit la traduction en prose latine de quarante-deux des fables de Walther l'Anglais, et y avait ajouté celle, éga-

Maire à Arnheim, chez Jacob A. Biesen, en 1649; la réimpression de l'édition de Névelet, à Francfort, chez Christ. Gerlach et Sim. Bekenstein, en 1660; la deuxième réimpression de l'édition de Nicolas Rigault, à Paris, par le même imprimeur en 1663; une deuxième réimpression de l'édition de Jean Maire, à Amsterdam, chez Jean Ravesteyn, en 1672; l'édition publiée dans les *Opera et Fragmenta veterum Poëtarum latinorum profanorum et ecclesiasticorum*, à Londres, chez J. Nicholson, B. Tooke et J. Tonson, en 1713; celle publiée à la suite des fables de Phèdre la même année et dans la même ville, chez Jacob Tonson et Jean Watts; l'édition comprise dans le *Corpus omnium veterum Poëtarum latinorum tam prophanorum* (sic) *quam ecclesiasticorum*, publiée à Londres par Isaac Vaillant, en 1721; une édition collective imprimée au séminaire de Padoue et publiée en 1721 à Padoue, chez Jean Manfrè, et une réimpression publiée en la même ville chez le même libraire en 1729; enfin une troisième réimpression de l'édition de Jean Maire à Amsterdam, chez Jansonio Waesbergios en 1726.

(1) Telles sont la réimpression de l'édition de Pulmann exécutée à Hanovre, pour Claude Marne et les héritiers Jean Aubry, par Wechel, en 1603; l'édition comprise dans celle des œuvres de Claudien publiées à Brescia par Martin Antoine Delrio, chez Jean Baptiste et Antoine Bozzolas en 1610; l'édition collective, publiée à Padoue en 1613; l'édition publiée à la suite des fables de Phèdre en la même ville par Jean Manfrè, en 1740.

lement en prose latine, faite sur le texte d'Horace, de trois fables intitulées : *De Leone et Vulpecula* (1), *De Vulpecula et Mustela* (2) et *De Equo et Cervo* (3).

Il ne s'en était pas tenu là : il avait aussi traduit l'œuvre d'Avianus, moins toutefois les fables XVI De Quercu et Arundine, XX De Piscatore et Pisciculo, XXXIV De Formica et Cicada, et XIII De Leone et Tauro, qu'Adrien Barland, pour combler la lacune, mit lui-même en prose latine un peu plus tard.

Ces traductions, avec celle de trente-six fables en prose latine, par Adrien Barland, et avec quelques autres fables par lesquelles se termine le volume, furent, pour la première fois, publiées à Louvain, chez Théodoric Martin d'Alost, en 1513 (4). Dans cette édition Barland lui-même explique comment il a été conduit à la faire paraître. « Ami lecteur, dit-il, comme déjà avait été imprimée la plus grande partie des fables transformées par Guillaume de Gouda avec d'autres par moi-même, il arriva par hasard qu'en furetant dans la bibliothèque du noble imprimeur Théodoric d'Alost, il me tomba dans les mains de nombreuses fables d'Anianus mises en latin par de Gouda. Quelques-uns de mes amis m'engageant vivement à prendre soin de les ajouter aux autres, je m'en chargeai d'autant plus volontiers que je savais qu'elles ne seraient pas lues sans fruit par les amateurs de beau langage. Fais leur donc l'accueil dont elles sont dignes, et porte-toi bien (5). »

Dans cette première édition Barland donne le nom d'Anianus à l'auteur des quarante-deux fables, et, pour qu'on sache bien quelle a été sa raison déterminante, voici comment, au verso du premier feuillet de l'édition, il s'explique sur ce point : « AVERTISSEMENT AU LECTEUR. Le correcteur de ces fables, dans cet opuscule, a partout

(1) *Horace*, Liv. I, Ép. I, v. 73-76.
(2) *Horace*, Liv. I, Ép. VII, v. 28-32.
(3) *Horace*, Liv. I, Ép. X, v. 34-41.
(4) Il existe un exemplaire de cette édition à la Bibliothèque Bodléienne sous la cote Douce A. 286.
(5) « Barlandus lectori. S. Cum iam, amice Lector, impressæ essent plusculæ Æsopi à Guilielmo Goudano, et aliæ a me demutatæ fabulæ, lustranti mihi nobilis calcographi Theoderici Alostensis bibliothecam, forte quadam, in manus inciderunt complures Aniani apologi a Goudano latini facti. Quos amicis aliquot meis impense rogantibus vt aliis adiungendos curarem, morem gessi libenter, quod scirem non sine fructu lecturos studiosos eloquentiæ. Tu, quæso, suscipe manu qua merentur. Vale. »

veillé à ce qu'on imprimât *Anianus*, et non pas, comme la plupart le lisent, *Avianus*, par la raison que, dans un livre bien soigné qui est sorti des presses d'Alde (1), grammairien de grande valeur, il n'a pas une seule fois trouvé ce nom écrit de cette dernière façon (2). »

L'édition originale de 1513 fut, avec plusieurs opuscules étrangers à G. Herman et à A. Barland qu'elle ne comprenait pas, réimprimée pour la première fois à Strasbourg par Schurer en 1515 (3). A l'égard du nom du fabuliste, le second éditeur s'en rapporta au premier. Dans cette deuxième édition, la traduction complémentaire de Barland est ainsi intitulée : ANIANI Fabvlæ Hadri. Barlan. interprete, et celle de G. Herman, qui la suit, porte ce titre : Fabvlæ ANIANI Gvielmo Hermāno diui Augustini ordinis Canonico interpte mutatæ incipiūt foeliciter. C'est donc encore le nom d'*Anianus* qui est donné à notre fabuliste. Deux fois Schurer réimprima son édition, et deux fois il répéta le nom d'Anianus (4). Les choses d'ail-

(1) Il m'a été impossible de découvrir l'édition Aldine, à laquelle Barland fait ici allusion; je n'en connais qu'une antérieure à lui qui soit consacrée à la fable ésopique; elle a été achevée au mois d'octobre 1505. Mais, ainsi qu'on le verra par l'analyse suivante, que j'emprunte au Catalogue imprimé de la Bibliothèque Nationale, les fables d'Avianus n'y figurent pas : « Vita et Fabellæ ŒSOPI, gr. et lat.; GABRIÆ Fabellæ XLIII, gr. et lat.; PHURNUTUS, seu CURNUTUS, de Natura Deorum; PALÆPHATUS, de non credendis historiis; HERACLIDES Ponticus, de Allegoriis apud Homerum; ORI Apollinis Niliaci Hieroglyphica; Proverbia TARRHÆI et DIDYMI, et ea quæ apud Suidam et alios habentur, græcè. *Venetiis, Aldus 1505. in-fol. Exemplar in margine manu Claudii Puteani notatum.* » Les exemplaires de cette édition sont d'ailleurs très rares; indépendamment de celui que la Bibliothèque Nationale possède sous la cote Y 6527, je n'en connais qu'un, qui se trouve à Venise dans la Bibliothèque du palais des Doges, où il est coté CXV. I. 38617.

(2) ADMONITIO AD LEGENTES. Harum emendator fabularum, in hoc opusculo, haud vno loco, Aniani, non, vt plerique omnes legunt, Auiani imprimendum curauit, propterea quod in libro bene accurato qui est ex prelo Aldi non hercle ignobilis grammatici, ipse non semel sic scriptum inuenerit. »

(3) Pour donner un aperçu du contenu de cette seconde édition, j'en transcris le frontispice ainsi formulé : « Fabvlarvm qvae || hoc libro continentur in- || terpretes atque autho- || res. Sunt hi : || Guilielmus Goudanus || Hadrianus Barlandus || Erasmus Roterodamus, || Aulus Gellius || Angelus Politianus || Petrus Crinitus || Ioannes Antonius Campanus || Plinius Secundus Nouocomēsis || Aesopi Vita ex Max. Pla- || nude excerpta. || In libera Argentina. » Un exemplaire de cette édition existe à la Bibliothèque du British Museum sous la cote G. 7721, un autre à la Bibliothèque Bodléienne sous la cote Mason FF. 455, et un troisième à celle du Palais Brera sous la cote B. IV. 3466.

(4) La première de ces réimpressions est une édition in-4°, sans date ni nom d'imprimeur, et la seconde, une édition également in-4° sans date. Il existe à la

leurs n'en restèrent pas là : de nombreux éditeurs survinrent et suivirent tour à tour le double exemple qui leur avait été donné. Indépendamment de celles que je viens d'indiquer, j'ai trouvé seize éditions du XVIe siècle dans lesquelles le nom d'Anianus a été adopté (1), et j'ai encore rencontré ce même nom dans trois autres du XVIIe (2).

Sans doute l'accord ne fut pas unanime, et il y eut bien quelques éditeurs dissidents qui appelèrent les uns, Avianus, les autres Avienus, l'auteur de l'œuvre originale. Mais il y avait là une exception extrêmement rare, et l'on peut sans crainte d'erreur affirmer que le nom d'Anianus était celui qui se rencontrait presque toujours dans les éditions de la traduction d'Herman.

En somme, ce qui ressort de tout ce qui précède, c'est la constatation d'une incohérence qui, si elle n'était pas matériellement établie, semblerait incroyable; en effet, pendant plus de deux siècles trois noms attribués à un seul et même auteur eurent chacun simultanément la préférence les uns sur les autres : celui d'*Avianus* dans les éditions partielles dérivées directement ou indirectement de celle du docteur Steinhöwel, celui d'*Avienus* dans les éditions de l'œuvre entière, et celui d'*Anianus* dans les éditions de la traduction en prose latine.

Telle était la situation, lorsqu'en 1731 Cannegieter entreprit de déchirer le voile qui couvrait la véritable personnalité du fabuliste.

Sept noms différents trouvaient leur point d'appui dans les manuscrits, mais il y en avait deux qu'il n'avait pas aperçus; et

Bibliothèque du British Museum un exemplaire de la première sous la cote 12305, f. 9, et un de la seconde sous la cote 12305, f. 10.

(1) Ce sont : l'édition imprimée à Strasbourg par Knoblovch en 1522; celle publiée à Bâle, sans nom d'imprimeur, en 1524; celle qui est sortie, à Paris, de l'officine de Robert Estienne en 1529; celle imprimée à Venise chez Maphi Pasini et François Bindoni en 1534; celle qui a paru à Londres chez Wynkyn de Worde, en 1535; les réimpressions exécutées par Robert Estienne à Paris en 1537 et en 1545; l'édition imprimée à Lyon par Séb. Gryphe en 1539 et les deux réimpressions faites dans la même ville, la 1re par le même en 1554 et la 2e par Ant. Gryphe en 1566; l'édition imprimée à Paris, par J.-L. Tiletan, en 1544; celle publiée à Paris, chez Ambroise Girauld en 1546; celle publiée à Venise, sans nom d'imprimeur, en 1555; celle publiée à Brescia, chez Polycrète Turlin en 1563; celle publiée à Paris, par Jérôme de Marnef, en 1564; la réimpression exécutée à Brescia, par Turlin, en 1589.

(2) Ce sont d'abord une édition imprimée à Salo par Comincioli en 1660, puis une traduction anglaise due à sir Robert l'Estrange, imprimée pour la première fois à Londres en 1692, et plusieurs fois réimprimée; enfin une édition publiée à Venise, sans nom d'imprimeur, en 1693.

eussent-ils frappé ses regards qu'il les aurait certainement négligés, à savoir ceux d'Avionetus et d'Avinionetus, qu'aucune série d'éditeurs n'avait acceptés.

D'abord, en ce qui concerne le nom d'*Avionetus* fourni par deux manuscrits accompagnés d'une traduction en vers français (1), il est clair que c'est la traduction latine, faite au moyen âge, de la forme française alors poétiquement donnée au nom antique du fabuliste.

A peine ai-je besoin d'ajouter que le nom d'*Avinionetus* n'en avait été lui-même que l'altération, due à l'inadvertance d'un copiste qui, en transcrivant le nom, y avait, sans s'en apercevoir, ajouté une syllabe.

Quant au nom d'*Abidnus*, que seuls Giraldi et Vossius prétendaient avoir existé dans quelques manuscrits, si, ce dont il n'est guère permis de douter, ils l'avaient bien lu, il est aisé de deviner que cette forme donnée au nom du fabuliste était due à l'impéritie du copiste et à la mauvaise écriture du manuscrit duquel il avait tiré sa copie. Le nom latin Avianus lui était inconnu, et, voyant sans doute dans ce nom le premier jambage du *v* et le deuxième du second *a* un peu allongés vers le haut, et étant ainsi conduit à prendre la première de ces lettres pour un *b* et la seconde pour un *d*, il avait dû nécessairement lire Abidnus. Cela était trop palpable pour laisser dans les esprits aucun doute.

J'arrive au nom d'*Anianus*, c'est-à-dire à l'un des trois qui ont pour eux l'autorité d'un certain nombre d'éditeurs. Il est également facile de remonter à l'origine de ce nom, qui, malgré son apparence plus latine, est né également d'une erreur de copiste. Il n'est pas nécessaire d'avoir étudié la paléographie pour savoir qu'au moyen âge, si dans les mots écrits en lettres majuscules le *v* remplaçait l'*u*, en sens inverse, lorsqu'il s'agissait de l'écriture courante, l'*u* était substitué au *v* dans le corps des mots; en outre, tout le monde a pu remarquer que, dans les manuscrits des XIIe, XIIIe et XIVe siècles écrits en caractères gothiques, il y a si peu de différence entre l'*u* et l'*n* qu'il est extrêmement facile de les confondre. C'est cette confusion qui a dû être faite par quelques scribes du moyen âge

(1) Voyez les mss. XIII de la Grenville-library et 11193 de la Bibliothèque Royale de Bruxelles.

et qui a dû les entraîner à substituer *Anianus* à *Auianus*. Ce qui justifie cette explication, c'est que le seul manuscrit dans lequel j'aie rencontré cette substitution est du xve siècle.

A l'égard du nom d'*Anienus*, après ce qui vient d'être dit, on comprend sans peine que, de même qu'Abidnus et Anianus sont l'altération d'Avianus, de même Anienus est celle d'Avienus.

En résumé, des divers noms offerts tant par les manuscrits que par les éditions imprimées un premier examen ne me paraît laisser que deux en présence, et, selon moi, il n'y a toujours eu qu'une question à résoudre, celle de savoir lequel des deux était le vrai.

Mais elle n'a pas en général paru aux critiques se réduire à des termes aussi simples, et, depuis l'époque de Cannegieter jusqu'à nos jours, elle a été longuement traitée dans de savantes dissertations que j'ai maintenant à faire connaître.

§ 2. — ANALYSE DES OBSERVATIONS DE CANNEGIETER RELATIVES AU NOM DU FABULISTE.

La dissertation de Cannegieter est beaucoup trop longue pour être susceptible d'être ici entièrement reproduite. Je n'en vais présenter qu'un court résumé.

Il n'hésite pas à opter pour le nom d'Avianus. Il fait d'abord remarquer, en s'appuyant sur un monument lapidaire décrit par Sponius dans ses *Miscellanea eruditæ Antiquitatis*, p. 99, par Raphaël Fabrettus dans ses *Inscriptiones antiquæ*, chap. x, n° 507, p. 742, et par Janssonius de Almeloveen dans ses *Amœnitates theologicæ*. page 34, qu'il y a eu dans la même famille plusieurs Avienus qui furent des poètes; qu'il a existé un Avienus surnommé Musonius; que cet Avienus fut le père de Rufus Festus Avienus, poète illustre, qui lui-même eut pour fils un poète nommé Placidus Avienus; il rappelle ensuite que, dans ses Commentaires sur Virgile, Servius parle d'un Avienus dont il fait un poète chrétien, et qui, à ce titre, ne pouvait être le même que l'auteur des *Aratea Phænomena*, que l'Avienus de Servius ne pouvait davantage être confondu avec celui dont il est question dans les *Saturnales* de Macrobe (liv. I, ch. xxiv), qu'en effet Servius parle du premier des deux comme d'un homme plus âgé que lui, et que, dans le chapitre xxiv de son livre I des *Saturnales*, Macrobe, mettant en présence Servius et un interlo-

cuteur nommé Avienus, fait prendre par le premier l'attitude d'un maître et par le second celle d'un disciple. Mais, d'après Cannegieter, si nombreux qu'ils aient été, les quarante-deux fables en vers élégiaques ne doivent être attribuées à aucun d'eux.

Partant de là, il s'applique à réfuter l'opinion de Vossius, qui, pour en faire honneur à Rufus Festus Avienus, s'était fondé sur ce que, comme ses autres poèmes, les fables étaient la traduction ou tout au moins l'imitation en vers latins d'une œuvre d'origine grecque. Beaucoup d'écrivains romains ayant non seulement imité, mais même traduit les œuvres des auteurs grecs, la raison invoquée par le grand critique lui semble sans valeur. D'ailleurs, de la façon dont le fabuliste a accompli sa tâche il lui paraît ressortir qu'Avianus n'a pas été un simple imitateur et qu'au contraire il a su donner une forme originale à des sujets qui étaient universellement connus.

Après avoir honoré d'une réfutation spéciale l'opinion de Vossius, Cannegieter ne prend pas la même peine à l'égard des autres savants qui ont gratifié Rufus Festus Avienus des quarante-deux fables élégiaques; il les combat tous ensemble par les mêmes arguments : dans sa pensée deux raisons principales ont dû, en général, leur faire adopter leur thèse, la ressemblance entre les deux noms d'Avianus et d'Avienus et le nom de Théodose que porte la préface en forme d'épître placée en tête de l'œuvre.

Il suppose qu'au commencement de la Renaissance les premiers éditeurs avaient trouvé dans quelque manuscrit le nom du fabuliste peu lisiblement écrit, et que, se rappelant le nom de l'auteur dont les ouvrages étaient dans toutes les mains, ils furent portés à confondre le premier avec le second.

Il croit également que ce qui les a encore déterminés à accepter le nom d'Avienus, c'est celui du personnage à qui les fables avaient été dédiées, et qui, se nommant Théodose, a porté les uns, tels que Giraldi et Maittaire, à voir en lui le premier ou le deuxième empereur de ce nom, les autres, tels que Jacques Sirmond, Vossius et Colomesius, à supposer qu'il désignait l'illustre Macrobe. Mais, quoique Rufus Festus Avienus ait été le contemporain de ces personnages, Cannegieter n'accepte aucune de ces hypothèses. Il ne peut admettre que cet Avienus, s'il s'était adressé à un empereur ou à un haut personnage, eût osé pousser la familiarité ou plutôt l'impertinence jusqu'à énoncer leur nom sans y ajouter leurs qua-

lités. Or, le titre de la préface est ainsi conçu : *Avianus Theodosio*, et ce n'est que dans la préface elle-même que l'épithète *Optimus* est donnée à Théodose. Cette manière d'agir n'aurait pu être employée ; car elle eût été en contradiction absolue avec les habitudes romaines, et non seulement avec celles des temps Théodosiens, où les caractères avaient été avilis par la longue tyrannie impériale, mais même avec celles des siècles où les vieilles traditions républicaines existaient encore.

Si Cannegieter ne peut croire à une telle familiarité de la part de l'illustre auteur des *Aratea Phænomena*, à plus forte raison doit-il juger et juge-t-il déraisonnable de l'imputer à cet Avienus dont les *Saturnales* font un jeune homme timide et modeste, à tort confondu par Isaac Fontanus avec L. Aur. Avianus Symmachus.

Revenant à Rufus Festus Avienus, Cannegieter trouve encore, dans la préface des fables, d'autres motifs de lui refuser la paternité de l'œuvre. « Ce qui en ressort, dit-il, c'est que, l'auteur s'étant demandé par quel genre d'œuvre littéraire il pourrait s'illustrer, l'idée de composer des fables lui vient à l'esprit, tandis qu'Avienus, très fixé sur la voie qu'il entend suivre, déclare, au commencement de son poème de la *Description de la Terre*, que c'est l'Océan qu'avec le concours des Muses il désire célébrer. »

De la préface passant à l'œuvre elle-même, Cannegieter aperçoit entre le style du fabuliste et celui d'Avienus des différences profondes, et remarque que, tandis que le premier a l'allure douce et placide et le langage dépourvu d'ornements, le second est animé d'un souffle impétueux et recourt au style figuré, à des expressions antiques et à des tournures de phrases empruntées au génie grec.

Cannegieter ne se contente pas de démontrer que les fables en vers élégiaques ne devaient être attribuées à aucun Avienus ; il essaie d'établir que leur auteur s'appelait Avianus, et pour cela il s'appuie sur les indications fournies par les manuscrits. Il se fonde notamment sur ce que les trois que possédait Pulmann portaient ce nom et sur ce qu'il en était de même de celui dont Névelet a fait usage ; il invoque également le témoignage de Barth, qui affirme que c'est la forme qu'ils offrent, et, si dans quelques-uns on peut lire Anianus ou Abidnus, il ne voit, comme je n'ai vu moi-même, dans ces deux noms différents, que des altérations de celui d'Avianus.

Après avoir ainsi opté pour ce nom, il essaie de déterminer le prénom, et, outrepassant la pensée de Barth (1) et de Vossius (2), il dit qu'ils avaient rencontré dans de vieux manuscrits celui de *Flavius*, et que Vossius, en affirmant le fait, ne mentionne pas ceux dont Barth avait fait usage et ne semble parler que de ceux qu'il possédait lui-même.

Cannegieter aurait pu se borner à enregistrer ce renseignement; mais, entraîné par son esprit d'investigation, il va plus loin : il se demande si le nom de Flavius désignait la *gens* à laquelle Avianus pouvait appartenir, ou au contraire n'était qu'un simple prénom. Selon lui, ce qui, sous la République, était un nom de *gens*, dégénéra en prénom sous les empereurs, et l'on fit des prénoms des noms d'Aurélien, de Claudius et de Flavius. Il renvoie sur ce point à Sertorius Ursatus (3) et à Onophrius Panvinius, qui soutient que cet usage ne s'établit qu'après Dioclétien. Mais, tout en concédant qu'il ne fut en pleine vigueur qu'à partir de Constantin, il émet l'avis qu'il fit plus tôt son apparition. Enfin, en ce qui touche Avianus, ce qui lui paraît pouvoir être affirmé c'est que le nom de Flavius ne lui appartint que conformément à l'usage de son temps.

§ 3. — OPINION DE WERNSDORF.

Après Cannegieter, le savant Wernsdorf, dans sa Dissertation intitulée *De Rufo Festo Avieno et ejus carminibus eorumque editoribus*, et mise en tête de son édition des poèmes attribués à Rufus Festus Avienus, s'est à son tour occupé du nom de l'auteur des quarante-deux fables en vers élégiaques.

Autant Cannegieter avait été prolixe et diffus, autant Wernsdorf a été bref et précis. Il déclare que jamais ces fables ne lui ont semblé l'œuvre de Rufus Festus Avienus et qu'elles sont dues à un auteur plus récent.

(1) *Adversaria Commentaria*, lib. XXXIX, cap. VII. A la col. 1766, on lit : « Hoc capite Commentatiunculas quasdam in *Flavii Aviani*, ut quidem in priscis schediis vocatur, Fabulas recensere volo. »

(2) *Commentariorum Rhetoricorum sive Oratoriarum Institutionum*, lib. II, cap. XV, § 5. A la page 102, col. 1, de l'édition in-folio imprimée à Amsterdam par P. et J. Blaëv, en 1697, on lit : « Adeatur et *Flavius Avianus*, prout in antiquis codicibus vocatur, qui vulgo *Avienus* dicitur. »

(3) Monuments de Padoue, livre I, section I, inscription 4, p. 19.

D'abord, dit-il, quelque nombreuses que soient les formes données à son nom par les manuscrits, il n'en est aucun qui ait produit en entier celui de Rufus Festus Avienus. Ensuite le style du fabuliste, négligé, languissant, souvent lourd et embarrassé, quelquefois barbare, trahit un écrivain inculte, inexpérimenté et entièrement dépourvu de la force et de l'élégance d'Avienus. Enfin il ajoute que ce n'est pas confusément que les fables XXIII et XLII montrent leur auteur voué au christianisme, et qu'il semble bien y bafouer le culte des idoles et y honorer le martyre, choses qu'Avienus ne se fût pas permises.

Quant au vrai nom du fabuliste, il risque une hypothèse qu'il ne formule d'ailleurs que d'une façon dubitative. Partant de cette idée que, dans la préface des fables, c'est de Macrobe qu'il s'agit et que le fabuliste fut le familier de ce personnage, et considérant que, dans d'anciens manuscrits, il paraît avoir été appelé Flavianus, et que, dans les *Saturnales*, un des personnages mis en scène est ainsi nommé, il incline à penser que ce nom est le vrai, que c'est en faisant à tort des deux premières lettres les initiales de Flavius qu'on a fait deux noms d'un seul, et qu'enfin il se peut que le Flavianus de Macrobe ait été l'auteur des fables.

Nous allons voir tout de suite qu'il n'a pas été fait grand cas de cette conjecture nouvelle.

§ 4. — OPINION DE M. LUCIEN MÜLLER.

Dans son opuscule intitulé *De Phaedri et Aviani fabvlis libellvs*, publié chez Teubner, en 1875, M. Lucien Müller a rappelé la conjecture de Wernsdorf. Mais il l'a plutôt réfutée que favorablement accueillie.

Voici les observations qu'elle lui a suggérées : « Dans les manuscrits de Vossius et de Barth, quels qu'ils soient, je crois que le poète a été nommé Fl. Avianus, grâce au signe qui a été ajouté et qui sert ordinairement à écrire le nom de Flavius, mais qui n'était que l'abréviation mal comprise du mot *fabularum* placé en avant du nom propre. C'est une confusion dont le manuscrit de Wissembourg fournit un exemple dans le titre du livre II, qui porte *Æsopi fabri* pour *Æsopi fabularum*. Peut-être aussi les manuscrits portaient-ils Flavianus, grâce à un fâcheux souvenir du grammairien

de ce nom que les écrivains du moyen âge se sont souvent rappelé. »

§ 5. — HYPOTHÈSE DE M. FRÖHNER.

Les observations de M. Lucien Müller, quoi qu'elles eussent bien fait apercevoir l'inanité de la conjecture de Wernsdorf, ne mirent pas fin à la discussion relative au nom du fabuliste. M. Fröhner, qui, en 1862, avait, dans son édition des fables (1), accepté sans hésitation le nom d'Avianus, a plus tard, dans les *Kritische Analekten*, page 60, changé de sentiment et essayé de démontrer que le nom du fabuliste était *Avianius*.

§ 6. — OPINION DE M. ROBINSON ELLIS.

M. Robinson Ellis, tout en n'adoptant pas cette hypothèse, ne l'a pas trouvée déraisonnable, et, pour faire comprendre qu'elle ne manquait pas de base, il s'est efforcé de démontrer que dans l'antiquité romaine le nom d'*Avianius* était beaucoup plus fréquent que celui d'*Avianus*.

« La comparaison, dit-il (2), de l'*Index* du *Corpus Inscriptionum regni Neapolitani* de Mommsen (CIRN) avec celui du *Corpus Inscriptionum Africæ* montre que Avianius, Aviania, sont beaucoup plus communs qu'Avianus, Aviana ou Avienus. Dans le CIRN il y a neuf Avianii pour un Avianus, trois Avianiæ pour une Aviana. Avienus est rappelé une fois seulement. Dans le CIA il y a dix Avianii et quatre Avianiæ pour une Aviana et un Avienus. De là résulte quelque probabilité dans cette conjecture de Fröhner, à savoir que l'auteur des fables était, non pas Avianus, mais Avianius.

« Ce dernier nom apparaît comme ancien dans l'inscription 577 du premier volume du *Corpus Inscriptionum latinarum* consacré aux inscriptions républicaines : *M. Avianius M. F. Coniunctus*.

« Quatre Avianii sont mentionnés dans l'*Onomasticon* d'Orelli comme ayant été des amis de Cicéron, et l'un d'eux, le C. Avianius

(1) Aviani Fabulæ XXXXII ad Theodosium ex recensione et cum instrumento critico Gvilelmi Froehner. Lipsiæ, in ædibus B.-G. Teubneri, M D CCC LXII. 1 vol. in-12.

(2) *The Fables of Avianus*, edited... by Robinson Ellis. Oxford, at the Clarendon press, 1887. 1 vol. in-8° (Voyez les *Prolegomena*, p. XII et XIII).

des Académiques (II, 25) (1), qui a été longtemps appelé Avianus, a été réintégré, seulement ces temps derniers, dans son vrai nom par la sagacité de Bergk et par l'autorité des meilleurs manuscrits. Dans le IVe siècle de l'ère chrétienne, le nom devint fameux comme étant celui de L. Avianius Symmachus, inter præcipua nominandus exempla doctrinarum atque modestiæ (2), père de l'illustre orateur et auteur épistolaire, Quintus Aurelius Symmachus (3). Quatre épigrammes, chacune de six vers, figurent comme étant d'Avianius Symmachus dans la collection des lettres de son fils (I, 2). Elles sont sèches, sans charme de style ou de diction, et présentent des fautes de mesure qui n'ont point leurs semblables dans les fables de notre Avianus.

« Si cependant le nom du fabuliste était Avianius ou Avienius, on ne s'expliquerait guère comment toute trace du génitif en *ii* eût pu disparaître des manuscrits des fables, dont la plupart portent Aviani et quelques-uns seulement Avieni. »

Bref, suivant M. R. Ellis, l'hypothèse de Fröhner en elle-même n'est pas dénuée de raison, mais est incompatible avec les leçons des manuscrits.

Aussi a-t-il abouti lui-même à une autre solution. Je ne veux pas transcrire ici tout ce qui, dans ses *Prolegomena*, concerne ses recherches sur le véritable nom du fabuliste, parce qu'il ne les a pas séparées de celles relatives à son âge et que j'ai jusqu'à présent évité, autant que je l'ai pu, de toucher à cette question. Je dirai seulement que le nom qu'il a en définitive considéré comme le vrai est celui d'Avienus, et que ce qui l'a entraîné à cette solution, c'est que, pour lui, le Théodose de la préface n'étant autre que Macrobe, le fabuliste a dû être un des interlocuteurs des *Saturnales*, et, s'il en est ainsi, n'a pu être que le jeune Avienus.

Il est permis de se demander pourquoi, puisqu'il s'est rallié à cette solution, M. R. Ellis n'en a pas courageusement accepté les conséquences, et pourquoi, au frontispice même de son édition, ce sont bien les fables d'Avianus qu'il déclare éditer.

(1) Au n° 25 du livre II des Premières Académiques, on lit dans l'édition Lemaire, publiée en 1838 : Puteolos videmus; at familiarem nostrum *Avianum*, fortasse in portico Neptuni ambulantem, non videmus.

(2) Amm. XXVII, 3, 3.

(3) Voyez l'édition des œuvres de Symmachus par Seeck, p. XLI et suiv.

Si j'osais faire pour lui la réponse, je dirais qu'il a senti qu'au-dessus des déductions hypothétiques les plus séduisantes il y a la matérialité des faits, et que, les manuscrits les plus respectables étant dans leur ensemble favorables au nom qui a prévalu, c'eût été commettre une grave imprudence que d'en préférer un autre. Cette imprudence, il ne l'a pas commise, et à mon sens il a sagement agi.

§ 7. — CONCLUSION.

Quant à moi, la solution à adopter ne me semble pas incertaine. J'ai montré que, sur trente-cinq manuscrits, plus des trois quarts portaient le nom d'Avianus : je me soumets à la loi du nombre. Je sais bien qu'en pareil cas il faut moins se préoccuper de la quantité que de la qualité, et j'admets que, si les vingt-sept manuscrits favorables à l'adoption du nom d'Avianus étaient plus récents que les autres, il y aurait plus de chances pour que le nom de l'auteur y fût altéré. Mais il n'en est pas ainsi ; car sur les vingt-huit il y en a deux qui remontent au XIe siècle.

Il est vrai que le nom d'Avianus se trouve dans celui du Xe siècle qui a reçu à la Bibliothèque Nationale la cote 8093. Mais on ne doit pas oublier que dans ce manuscrit les fables viennent à la suite de la petite pièce de vers de Rufus Festus Avienus généralement intitulée : *Ad amicos de agro*, et elles n'en sont précédées que parce que, dans la pensée du copiste, elles étaient l'œuvre du même auteur. Or, c'est là une thèse qu'aujourd'hui personne ne soutient plus, de sorte que le manuscrit 8093, qui, au point de vue des leçons du texte, a une grande importance, n'en présente aucune à l'égard du nom et de la personnalité du fabuliste.

Il ne faut donc pas hésiter à lui conserver le nom d'Avianus.

Quant au prénom de *Flavius*, je ne l'ai rencontré dans aucun manuscrit : je doute qu'il ait existé dans un seul d'un âge assez reculé pour inspirer confiance. C'est sur la foi de Barth et de Vossius que ce prénom a été admis. Je ne suspecte pas leur sincérité ; mais où l'ont-ils aperçu ? Est-ce dans des manuscrits anciens qui leur appartenaient ou dont ils avaient eu communication ? Rien ne le démontre.

Voici, au chapitre VII de son livre XXXIX, comment Barth s'ex-

prime sur ce point : Hoc capite commentatiunculas quasdam in Flavii Aviani, ut quidem in priscis Schediis vocatur, fabulas recensere volo. Il dit bien que le nom de Flavius Avianus est celui que les anciens manuscrits donnent à l'auteur ; mais il n'affirme pas les avoir vus, et il est permis de supposer que sur ce point il s'en est rapporté sans contrôle à une notoriété erronée ou à des renseignements qui lui avaient été inexactement fournis.

Quant à Vossius, avait-il rencontré des manuscrits d'Avianus portant le prénom en litige? Rien, non plus, ne l'indique. Dans son livre II de l'Institution de l'Orateur, au § 5 du chapitre xv, il a seulement écrit cette phrase : Adeatur et *Flavius Avianus*, prout in antiquis codicibus vocatur, qui vulgo *Avienus* dicitur. Il me semble, contrairement au sentiment de Cannegieter, qu'il ne fait ainsi que répéter l'affirmation de Barth, à qui il me paraît s'en être purement et simplement rapporté.

A plus forte raison ne doit-on pas supposer que Vossius avait trouvé le prénom de Flavius dans ses propres manuscrits. Il faut remarquer que, lorsqu'il parle de ceux qui lui appartiennent, il ne manque pas de dire qu'ils sont à lui. Or, ici il s'en abstient.

Faut-il se rattacher à cette idée que, si aucun manuscrit ne présente explicitement le prénom de Flavius, il en est du moins qui en offrent les deux premières lettres jointes au nom d'Avianus, de façon à former celui de Flavianus? Je répondrai d'abord qu'aucun des manuscrits que j'ai vus ne portait ce nom composé. Il est vrai que Wernsdorff, en se basant sur une raison que j'ai indiquée, a soupçonné que ce nom pourrait bien être celui du fabuliste, qui par suite ne se serait appelé ni Flavius ni Avianus. Mais, comme je l'ai déjà expliqué, c'est une hypothèse qu'il n'a que timidement formulée. Et, pour la produire, sur quoi s'est-il appuyé? Sur ces manuscrits anciens qui, d'après Barth et Vossius, portaient, non pas Flavianus, mais Flavius Avianus, et qui n'avaient peut-être d'existence que dans l'imagination de ces derniers.

Il n'est pas nécessaire d'y regarder de bien près pour s'apercevoir que rien ne justifie ni le prénom de Flavius, ni le nom de Flavianus, et il faut avouer que M. Müller a pris une peine superflue, lorsqu'il a essayé de démontrer que ce dernier nom était le résultat de la réunion de deux mots, dont le premier, représenté par les

lettres *F* et *l*, était soit *Flavius*, soit *fabularum*. C'était interpréter le néant.

Pour moi, à qui rien n'a prouvé l'existence du prénom, je crois qu'il ne faut laisser à l'auteur que le seul nom qui soit certainement le sien.

SECTION II.

Age du fabuliste.

Le nom de l'auteur une fois trouvé, il restait à déterminer son âge.

Ce problème était beaucoup plus difficile à résoudre que le premier. Il n'a pas été moins courageusement étudié. Toutes les observations qu'il pouvait suggérer ont été formulées; rien n'y pourrait être utilement ajouté, et je n'ai encore ici qu'à rappeler les consciencieux efforts des critiques et le résultat final auquel ils ont abouti.

Lorsqu'il s'est agi de la recherche du nom, j'ai eu tout d'abord à exhiber les documents de moi connus qui pouvaient montrer comment la question devait être tranchée. En ce qui touche l'âge, je n'ai pas à prendre la même peine. En dehors des fables elles-mêmes et de la préface qui les précède, il n'existe rien. Aussi est-ce dans l'œuvre du fabuliste que les critiques ont dû chercher les éléments justificatifs de leurs thèses et de la solution définitive à laquelle ils sont arrivés.

Je vais donc reprendre immédiatement mon simple rôle d'interprète. Comme précédemment, c'est de Cannegieter que je vais d'abord résumer la Dissertation.

§ 1. — ANALYSE DES OBSERVATIONS DE CANNEGIETER RELATIVES A L'AGE D'AVIANUS.

Il est d'autant plus naturel que je m'occupe d'abord de la Dissertation de Cannegieter que non seulement elle est la plus ancienne de celles que j'aurai à examiner, mais qu'encore elle recèle

une thèse qui, inventée par lui, devait être discutée et presque unanimement combattue par les critiques postérieurs.

Cannegieter avait remarqué que, dans sa préface, Avianus avait passé en revue les écrivains qui jusqu'à lui avaient laissé des fables Ésopiques et que Phèdre avait été cité le dernier, et il en avait tiré cette première déduction qu'entre lui et Avianus il ne s'était interposé aucun fabuliste et que le second avait été le successeur direct du premier. Puis, se rappelant qu'Ausone (1), dans sa seizième lettre adressée à Probus, avait fait l'éloge d'un fabuliste appelé Titianus, il en avait conclu qu'Avianus l'avait précédé (2). A défaut de document permettant de fixer l'âge d'Avianus, il crut pouvoir, en déterminant celui de Titianus, arriver indirectement au résultat désiré.

La lettre d'Ausone se termine par une pièce de vers en ïambes de quatre pieds appelés par lui *dimètres*, et destinés à servir de préface aux fables de Titianus qui les accompagnaient. Voici les passages de cette pièce sur lesquels il s'appuie :

. . . .
Apologos en misit tibi,
Ab usque Rheni limite,
Ausonius, nomen Italum,
Præceptor Augusti tui,
Æsopiam trimetriam,
Quam vertit exili stilo,
Pedestre concinnans opus,
Fandi Titianus artifex.
. . . .
Sed jam loquetur Julius;
Fandi modum invita accipe,
Volucripes dimetria,
Aveque dicto, dic : Vale!

Après avoir cité ces vers, qui montrent que Titianus portait également le nom ou prénom de Julius, Cannegieter explique et démontre qu'il y a eu deux Titianus, le père et le fils, orateurs l'un

(1) Poète latin né à Bordeaux vers 309 et mort vers 394. Il fut le précepteur de l'empereur Gratien.

(2) Avsonii Bvrdigalensis, viri consvlaris, *omnia qvæ adhuc in veteribus bibliothecis inveniri potvervnt opera*... cuncta ad varia, vetera nouaque illustrata per Eliam Vinetum Santonem... Burdigalæ, apud Simonem Millangium, Typographum Regium, 1588. 1 vol. in-4°. (Voyez feuillet Bij[a] et Bij[b].)

et l'autre, que c'est le père qui s'appelait Julius, et que de plus il avait été surnommé le *Singe des orateurs*, d'après Sidoine Apollinaire et le *Singe de son temps*, d'après Capitolinus.

Il ajoute que, le fils ayant été le précepteur de Maximin le jeune, il s'ensuit que le père avait vécu sous les règnes des empereurs précédents, qui furent ceux de Caracalla, de Macrin et d'Héliogabal, qu'on peut même admettre qu'il vit le règne de Commode, qu'enfin il fut le disciple de Fronton, qui, d'après Capitolinus, avait été le précepteur de Marc-Aurèle et de Verus.

Le temps où vécut Julius Titianus étant connu, Cannegieter se demande de quels empereurs Avianus, qui l'a précédé, a été le contemporain, et, se basant sur son style, il reporte son existence en arrière, et la fait remonter aux règnes d'Antonin et d'Adrien.

Pour consolider sa thèse, il essaie d'établir qu'il ne faudrait pas s'en rapporter à ceux qui voudraient prétendre que, si Avianus, dans la liste des fabulistes, a omis Titianus, il l'a fait par ignorance ou par oubli; que la réputation de cet homme était trop grande et son recueil de fables trop en vue pour qu'une telle explication soit admissible; qu'en effet il dut à son érudition et à son talent d'être mis au nombre des vrais savants, non seulement par ses contemporains, mais encore par la postérité. Si l'on songe à la réputation qu'eut Titianus, comment croire que Babrius, écrivain grec, dont le nom et l'époque sont aujourd'hui fort incertains, et que Phèdre, cité uniquement par Martial, aient été plus connus d'Avianus que ce personnage, qui non seulement jouissait d'une plus grande notoriété, mais encore était d'un temps plus voisin du sien?

Mais alors quel était ce Théodose à qui Avianus avait dédié son livre? Telle était la question que Cannegieter avait à résoudre. A cet effet il prétend que le nom de Théodose placé seul dans la suscription de l'épître et la simple qualification d'*excellent* employée ensuite révèlent par leur familiarité des liens d'étroite amitié, peut-être même de parenté; que l'absence de titres ajoutés à leurs noms montre qu'ils ne furent ni l'un ni l'autre dans les honneurs, et que cela est indubitable au moins pour Théodose, à qui, dans une préface consacrée à l'éloge de l'homme, Avianus eût certainement, si elles avaient existé, rappelé ses dignités. Ce Théodose ne pouvait dès lors être confondu ni avec l'un des empereurs de ce nom, ni même avec Macrobe.

Après avoir ainsi laborieusement fixé l'âge d'Avianus, Cannegieter n'a pas cru devoir borner là ses efforts. Il a compris que tout l'échafaudage par lui si péniblement élevé serait bien fragile, s'il ne parvenait pas à réfuter les critiques que ses devanciers avaient formulées contre la prosodie et le style du fabuliste et à prouver que son œuvre ne présentait aucune trace authentique de ces fautes qu'on ne rencontre que chez les écrivains postérieurs à la bonne époque.

Névelet et Barth avaient signalé dans Avianus des taches qui les avaient portés à voir en lui un poète de la décadence. Il était nécessaire de démontrer, en les discutant une à une, que leurs attaques n'étaient pas fondées. C'est à cette démonstration que Cannegieter a consacré le reste de sa Dissertation.

Il prétend d'abord assez justement que ce qui a permis d'émettre sur Avianus des jugements défavorables, ce sont les altérations que son texte a subies. « Il n'est pas, dit-il, une seule de ses fables sur laquelle les interpolateurs n'aient effrontément porté la main. Dans les unes ils ont introduit des vers entiers de leur façon ; dans les autres, des hémistyches ; dans presque toutes, ils ont changé les épilogues. » Et plus loin, après avoir expliqué qu'Avianus était, sinon chrétien, au moins imbu d'idées chrétiennes (1), et que, composant ses fables, non pas sous Théodose, mais pendant le règne d'un empereur païen, il avait dû par prudence ne les pourvoir d'aucune moralité, il ajoute : « Si au lieu de les exprimer à mots couverts, il avait affiché ses opinions, il aurait pu être puni de mort. Aussi tous les prologues et tous les épilogues de ses fables doivent-ils être retranchés. Ils ont été fabriqués par les auteurs des altérations de son texte. Du reste les épilogues manquent pour la plupart dans quelques manuscrits. »

Cannegieter pense que rien n'a plus influé sur les appréciations des deux critiques que ces épilogues, dont le style, jurant avec le reste, aurait dû cependant les éclairer, et qui, supprimés, laissent

(1) Cette remarque avait déjà été faite, dans ses *Adversaria Commentaria*, par Barth, qui, livre XIX, ch. xxiv, col. 967, dit : Aviani fabulas, ut ex libris cascis eæ inscribendæ sunt, veteres esse concedimus ; Avieni Rufi esse minime omnium credimus. Scriptor fuit harum Christianus, christiani stili in multis clarus, et qui, livre XXVII, ch. iv, col. 1287, ajoute : Non est Avianus Rufus ille cuius profundæ eruditionis scripta in poeticis litteris habemus, sed auctor Christianus, ut ex fabulis cognoscere licet.

apparaître Avianus comme un écrivain supérieur. On trouvera bien encore, dans quelques fables, des expressions et même des vers et des phrases peu justifiables; mais ce n'est pas davantage le fabuliste qu'il faut en rendre responsable : c'est l'audace des maîtres d'école et l'insouciante ignorance des copistes. Qu'on fasse disparaître ces rares taches, et il ne restera plus rien qui soit indigne de l'époque d'Antonin.

Ce qui, suivant Cannegieter, fortifie cette manière de voir, c'est le culte d'Avianus pour Virgile, culte qui fut commun aux meilleurs poètes avant le triomphe du christianisme, mais auquel ensuite ils ne tardèrent pas à préférer celui des lettres sacrées. Or Avianus, qui s'est savamment inspiré, non seulement, comme eux, de Virgile, mais encore d'Horace et de Phèdre, doit être nécessairement antérieur à cette évolution.

Cannegieter fait suivre ces observations générales de l'examen et de la réfutation des critiques de détail dont le texte d'Avianus avait été l'objet. Il commence par discuter celles relatives :

1° Aux syllabes finales de *dispar* (1) et de *velis*, qui jouent le rôle de brèves dans les vers 5 de la fable XI et 8 de la fable XXIII;

2° A la syllabe finale de *heres*, qui au vers 14 de la fable XXXV a également la valeur d'une brève.

Passant aux critiques formulées isolément, les unes par Névelet, les autres par Barth, il examine et réfute successivement celles concernant :

1° Le mot *firmaret*, employé dans la préface (2);

2° La locution *in sublimes auras mori* que renferme le vers 11 de la fable II (3);

(1) Dans ses *Adversaria Commentaria*, livre XX, ch. XII, col. 984, Barth s'exprime ainsi : Scias Poëtas Chistianos τὸ *par*, præcipue in compositis, breve enuntiare, contra morem cæterorum... Avianus in fabulis : *Cum spes in pretium munera dispar agit.* — Au livre XXXIX, ch. XIII, col. 1781, il dit à propos de ce vers 5 de la fable XI *Dispar erat fragili et solidæ concordia motus :* Notandum τὸ *dispar* ultima brevi poni. Sic auctor Pindari de Bello Trojano ingeniosus et eruditus sic satis.

(2) Voyez Barth, *Adversaria Commentaria*, liv. XIX, ch. XXIV, col. 968.

(3) *Mythologia Æsopica*... Opera et studio Isaaci Nicolai Neveleti. Francoforti, typis Nicolai Hoffmanni, 1610. 1 vol. in-8°. A la page 659, on lit : Vix video quomódo latinè dici possit *sublimes in auras mori.* Sed cum scirem exigendam minimè à recentioris æui scriptoribus locutionis rationem, locum hunc intactum præteriissem, nisi editiones oblata lectione à vulgata diuersa remoratæ fuissent.

3° Le prétendu manque de jugement que dénote le vers 15 de la fable IX (1);

4° Les mots *verba dare*, pris dans le sens *loqui* au vers 20 de la même fable;

5° Le mot *capitis* mis au génitif, au lieu du datif *capiti*, dans le premier vers de la fable X (2);

6° La locution *jurgia ferre* que présente le vers 8 de la fable XIII (3);

7° L'épithète *brevis* donnée au singe dans le vers 9 de la fable XIV avec le sens, non pas de *court*, mais de *petit* (4);

8° Les irrégularités offertes par les vers 3, 7 et 8 de la fable XV, où les verbes ne sont pas au temps convenable (5);

9° La même faute apparente dans le vers 6 de la fable XVII, où elle porte non seulement sur le temps, mais encore sur le mode (6);

10° Le sens de *miraculum* donné à *monstrum* dans le vers 19 de la fable XXIX et la qualification de *monstrum* donnée au rat dans le vers 11 de la fable XXXI (7).

(1) Barth, dans ses *Adversaria Commentaria*, livre XXXIX, ch. XIII, col. 1781, s'exprime ainsi : Epitheton *olidum* monstrat judicium hominis.

(2) Barth, dans ses *Adversaria Commentaria*, livre XXXIX, ch. XIII, col. 1781, fait l'observation suivante au sujet des mots *capitis solitus religare capillos* : Legendum est *capiti*. Positos infra vocat quos adgnatis opponit.

(3) Dans sa *Mythologia Æsopica*, Névelet sur cette locution présente les observations suivantes : Danda sunt sæculo plurima, neque ad veteris locutionis trutinam expendenda posterioris æui scripta. Hic enim quomodo Latine dici queat *iurgia ferre* pro inferre, quomodo hic sumendum haud satis intelligo. Eget præterea explicatione hic locus de qua nihil addam; tantum de sinceritate lectionis dubitare me fatebor.

(4) Dans ses *Adversaria Commentaria*, livre XXXIX, ch. XIII, col. 1781, Barth dit : *Brevis* contemtibilem, minorem designat. *Ne quid levibus graviora nocerent, et quia nulla brevi est cum meliore fides.* Hi sunt atticismi temporum. Fab. XIV :.. *brevis informem traheret cum Simia natum.*

(5) Au même chapitre du même livre, col. 1782, Barth formule cette critique : Stilus est rusticus, non observans strictè nimis tempora verborum.

(6) Aux mêmes livre, chap. et col., Barth renouvelle son précédent reproche, qu'il aggrave en ces termes : Dixi tempora verborum more ævi sui non observare Avianum. Sic *eram* pro *sim* positum hoc carmine : *Nunc tibi qualis eram nuntius ille refert.*

(7) Dans sa *Mythologia Æsopica*, à la page 666 de l'édition de 1610, Névelet se moque ainsi d'Avianus : Monstra quidem Justinus Elephantos vocauit lib. XVIII, c. 2 : *Victoresque iam noua Macedonum monstra repente vicerunt*, de Pyrrhi inusitatis adhuc æuo illo apud Romanos Elephantis loquens. Sed an licebit quoque Auiano è musculo facere Elephantum?

Sur tous ces points Cannegieter a fourni de longues explications justificatives qui donnent la plus haute idée de son érudition et que je devrais peut-être analyser. On m'excusera néanmoins de m'en abstenir, d'abord, parce qu'aujourd'hui elles n'ont plus guère d'intérêt qu'au point de vue de l'histoire littéraire, ensuite, parce qu'ici l'analyse que j'en ferais ne pourrait être que très écourtée, et qu'il vaut mieux, à mon sens, n'en rien dire que les faire incomplètement connaître. Je m'en tiens donc au court résumé qui précède de la Dissertation de Cannegieter sur l'âge d'Avianus.

§ 2. — RÉFUTATION PAR WERNSDORFF DE LA THÈSE DE CANNEGIETER.

Wernsdorff, qui le premier prêta une sérieuse attention à la thèse de Cannegieter, comprit aisément que ce savant avait fait fausse route.

Éditant les œuvres attribuées à Rufus Festus Avienus et ne pouvant, à l'occasion de cet auteur, s'engager dans une bien longue digression sur un fabuliste qu'il n'avait pas à publier, il n'essaya pas de réfuter un à un les arguments de son devancier. Mais, si sa réponse fut brève, elle ne fut pas moins décisive.

Je ne pourrais, en l'analysant, que l'affaiblir ; je vais donc en donner la traduction littérale :

« Plus, dit-il, nous adoptons les raisons par lesquelles Cannegieter a établi que les fables n'étaient pas d'Avienus, moins nous pouvons adhérer au sentiment qui le pousse à faire remonter Flavius Avianus à l'époque des Antonins et à le laver de la tache d'une latinité plus tardive. Quoique pour sa thèse il déploie beaucoup d'habileté et fasse un grand étalage d'érudition, jamais cependant je ne pourrai me convaincre que je doive la considérer comme appuyée sur de solides arguments, et les raisons si nombreuses et si graves qui paraissent la combattre comme heureusement réfutées par lui. Ce n'est pas ici le lieu, et je n'ai pas le loisir d'examiner en détail ni dans leur ensemble les motifs de son sentiment. Cependant l'argument primordial dont il essaie de faire comme la base de toute sa discussion, je ne puis me dispenser d'y arrêter un peu plus mon attention.

« Avianus, dans sa préface à Théodose, fait l'éloge d'Ésope, son

guide, à qui il doit la matière par lui employée, et fait connaître que ses fables ont été mises par Babrius en ïambes grecs et que Phèdre, écrivain latin, en développa une certaine partie en cinq livres. Mais Cannegieter signale un autre auteur qui, après Phèdre, a écrit des fables ésopiques, Julius Titianus, loué par Ausone dans son épître XVI à Probus, et qui, d'après sa démonstration, aurait vécu sous les règnes de Caracalla, de Macrin et d'Héliogabal. De ce qu'Avianus entre Phèdre et son temps n'interpose aucun fabuliste et de ce qu'il ne cite pas Titianus, qui est, par son époque, très rapproché de Phèdre, Cannegieter induit qu'Avianus, plus récent que Phèdre, fut plus ancien que Titianus et que par suite il vécut sous Antonin le Pieux et sous Marc-Aurèle.

« En réalité, cette démonstration repose sur une base bien débile et est entachée de deux défauts essentiels, consistant d'abord en ce que Cannegieter suppose qu'Avianus, dans sa préface, a voulu donner la nomenclature de tous les fabulistes antérieurs à lui, ensuite en ce qu'il assigne une cause inexacte à l'omission de Titianus par le fabuliste. Ce dernier, pour faire valoir la matière par lui utilisée dans ses fables, vante la renommée et l'autorité d'Ésope, son guide et sa source, incité, selon lui, à écrire des fables par un avertissement d'Apollon, dieu de Delphes, et tenu en très grande estime par les savants, dont les uns introduisirent ses fables à titre d'exemples dans leurs discours et dont les autres les traduisirent en vers. Parmi les premiers, il cite Socrate et Horace, et parmi les seconds, Babrius et Phèdre.

« On le voit, il ne s'agissait pas pour Avianus d'établir la nomenclature, par ordre chronologique, des auteurs plus anciens qui avaient composé des fables Ésopiques, chose qui, si telle avait été son intention, aurait été faite bien différemment et plus complètement. Socrate et Horace n'ont pas été considérés par Avianus comme des auteurs ou des collectionneurs de fables Ésopiques, mais comme des hommes qui, à titre d'exemples, dans l'intérêt de leurs doctrines, avaient eu recours à ces fables. Aussi, en les couvrant d'éloges, sépare-t-il d'eux Babrius et Phèdre, qu'il dit non seulement avoir célébré et employé les fables Ésopiques, mais encore, après s'en être emparé, les avoir mises en vers ïambiques et réunies en quelques volumes.

« Mais il vante seulement les collectionneurs de fables qui ont

écrit en vers, parce qu'à leur exemple, lui qui les compose en distiques élégiaques, il veut faire valoir son propre procédé. On s'explique ainsi pourquoi il n'a pas voulu ajouter à ces auteurs Titianus, quoiqu'il fût plus ancien. En effet Ausone, à l'endroit précité, atteste que ce dernier mit en prose latine les apologues d'Ésope, écrits en grec sous la forme de vers ïambiques trimètres par un poète ancien :

Apologos en misit tibi
Æsopiam trimetriam,
Quam vertit exili stilo,
Pedestre concinnans opus,
Fandi Titianus artifex.

« Les apologues Ésopiques trimètres que, suivant ce qu'écrit Ausone, Titianus transforma, sont indubitablement ceux de Babrius lui-même, qu'Avianus nomme. C'est d'ailleurs ce que reconnaît Cannegieter (1); car aujourd'hui les tétrastiques trimètres, faits sur les fables Ésopiques, existent sous le nom de Gabrias ou de Fabrius.

« Donc de ce que Titianus ne tourna en latin, et certainement en prose, que le grec Babrius, il n'en résultait pas nécessairement qu'il dût ajouter à Babrius, déjà nommé, Titianus qu'il savait ne faire qu'un avec lui et qu'il ne pouvait ni ne devait classer parmi les divers auteurs d'apologues. Dans ces conditions, la véritable cause de l'omission de Titianus par Avianus est patente et manifeste et ressort du texte et de l'esprit de sa préface; et ainsi s'effondre la base sur laquelle Cannegieter a voulu édifier l'âge antique d'Avianus.

« Je passe sous silence les autres obstacles assez graves, opposés à son sentiment, qu'il ne put que mal écarter malgré beaucoup d'efforts. Le nom de Flavius, ajouté à Avianus, que Cannegieter lui-même avoue n'être, après avoir été un nom de *gens*, devenu que tardivement un simple prénom et n'avoir pas été porté par les particuliers avant le règne de Constantin, et le nom grec de Théodose inscrit dans la préface d'Avianus et difficile à trouver parmi ceux des Romains avant l'époque de Théodose le Grand, ces noms, dis-je, qui dans une certaine mesure constituent la marque

(1) Dans le chapitre XI de sa Dissertation, Cannegieter s'exprime ainsi : Ad hunc autem Julium Titianum Patrem revertor; is enim est, de quo potissimum hic nobis dicendum, quod ille fabulas Æsopias scripsit, non a se inventas, sed ex Græcis Gabriæ, ut suspicatur Vinetus, equidem puto Babrii, conversis Latine.

caractéristique du temps où nous plaçons à bon droit l'existence d'Avianus, qui ne voit pas qu'ils répugnent au plus haut point à ce qu'elle soit reportée au siècle des Antonins? Aussi, quoique l'entreprise qui a été tentée de rattacher à ce siècle la latinité d'Avianus et d'effacer les taches variées et multiples de son style nous offre partout de remarquables observations et de grandes richesses d'érudition, néanmoins elle a été accomplie de telle façon que, en beaucoup d'endroits, elle semble manquer de base et rester sans effet, et que, lorsque après tant de justifications on relit le texte d'Avianus, la puérilité et le bégaiement de l'auteur, indignes d'une meilleure époque, apparaissent bon gré mal gré au lecteur.

« Quant à moi, acceptant la vérité qui se présente spontanément à mes yeux, et ne m'inquiétant pas de ce que d'autres recherchent péniblement, je trouve digne de toute adhésion l'opinion généralement admise qui fait de Flavius Avianus un écrivain des temps Théodosiens, distinct de Festus Avienus quoique son contemporain, et qui n'aperçoit dans le Théodose à qui les fables ont été dédiées aucun autre personnage que le grammairien Macrobe Théodose, auteur des *Saturnales*.

« Que l'auteur appelle bien familièrement « excellent Théodose » ce Macrobe, qu'on dit avoir été promu à la dignité de préfet de la la Chambre sacrée, cela ne doit paraître étonnant à personne, alors qu'il se peut qu'Avianus, dont nous ignorons la position et les fonctions, n'ait pas été en réalité d'un rang moins élevé, et alors que, l'eût-il été, il voit dans Théodose, envisagé, en dehors de sa dignité, un homme éclairé et un intime ami. Car, dans sa préface, il avoue assez clairement qu'il désire par l'offrande de son livre de fables se rendre agréable à un érudit, et à ce titre c'est à bon droit qu'il opte pour le grammairien Macrobe, puisque sur son ami Théodose il porte ce jugement : « Qui peut t'en remontrer en éloquence, qui « en poésie, lorsque tu surpasses les Athéniens par ton érudition « grecque et les Romains par ton érudition latine? » Ausone ne se comporte pas autrement, lorsqu'il écrit à Probus, préfet du Prétoire, sur quelque matière littéraire. Comme s'il ne se souvenait plus de sa suprême dignité, il l'appelle de même familièrement : « Probus, homme excellent. »

Telles sont, textuellement reproduites, les claires et judicieuses observations de Wernsdorff.

§ 3. — ADHÉSION DE LACHMANN A LA THÈSE DE CANNEGIETER.

Obligé d'opter entre la Dissertation de Cannegieter et les courtes, mais justes observations de Wernsdorff, Lachmann, malgré sa solide érudition et sa rare clairvoyance, ne sut pas apercevoir la vraie solution. En 1844, il se rallia à celle qui avait été préconisée par Cannegieter.

Il ne se servit pas de l'argument que ce dernier avait considéré comme le plus puissant et qui consistait à dire que, dans sa préface, Avianus n'avait pas mis Julius Titianus au nombre des fabulistes antérieurs à lui. C'est sur le style même de l'auteur qu'il s'appuya. Il partit de cette idée qu'il faut se garder de rejeter à première vue une opinion mal justifiée et fausse en apparence, et que pour l'apprécier, ce qui importe surtout, c'est de la soumettre aux impressions du bon sens plutôt qu'à de méticuleuses critiques de détail.

En procédant ainsi, on trouve, selon lui, dans le petit livre d'Avianus comme une noble couleur d'antiquité. Pour mieux établir cette assertion, il a fait disparaître de quelques fables ce qui en elles ne cadrait pas avec l'âge des Antonins et, en général, tout ce qui était contraire à l'usage des bons poètes.

Après avoir agi ainsi à l'égard de quatre fables et en avoir, sous prétexte de les ramener à leur état primitif, éliminé tout ce qui était incompatible avec l'époque qu'il leur attribuait, il crut pouvoir tirer de cette opération partielle des conclusions générales : il prétendit que, si toutes les fables étaient purgées des fautes graves et nombreuses et des additions, dues à des mains étrangères, elles apparaîtraient avec une telle pureté et une telle élégance, qu'on n'hésiterait pas à leur assigner le IIe siècle plutôt que tout autre siècle postérieur.

C'est imbu de cette idée que, l'année suivante, il en fit paraître une édition.

§ 4. — OPINION DE M. LUCIEN MÜLLER.

La solution adoptée par Lachmann n'eut pas l'approbation des savants. Elle fut d'abord critiquée par Hertzberg, qui, en 1847, l'at-

taqua dans le Philologus (1). Mais il ne me semble pas utile d'arrêter mon attention sur sa dissertation, et, quoiqu'elle ne soit pas très longue, je m'abstiens de l'analyser.

Je ne puis au contraire passer sous silence l'opinion de M. Lucien Müller, qui, avec plus de vivacité, s'éleva contre la manière de voir de Cannegieter et de Lachmann dans son savant ouvrage intitulé : *De re metrica Poetarum latinorum*, publié à Leipzig, chez Teubner, en 1861.

Il déclare, page 55, qu'il n'ignore pas que les fables d'Avianus, dans les écoles où elles avaient été étudiées, avaient été gâtées par de graves altérations. Il admet qu'on ait tenté de les faire disparaître; mais cela ne devait pas aller jusqu'à condamner ce qui en somme était conforme à ce que présentent les poètes de temps plus récents, tels qu'Arator et Maximien. « Aussi, dit-il, tant que les conjectures de Lachmann ne seront pas confirmées par les témoignages des manuscrits, ferai-je descendre les fables d'Avianus jusqu'aux derniers siècles de l'Empire romain. »

M. L. Müller ne s'en est pas tenu à cette première attaque : dans un opuscule intitulé : *De Phædri et Aviani fabulis libellus* (2), il est revenu à la charge, et voici en quels termes il a exprimé sa pensée sur l'âge du fabuliste :

« Lorsque Cannegieter et Lachmann ont assigné à ce poète le IIe siècle après Jésus-Christ, ils se sont l'un et l'autre, à mon sens, étrangement trompés.

« La Dissertation très connue de Cannegieter : *De ætate et stilo Flavii Aviani* (car c'est ainsi qu'il l'a intitulée), de même qu'elle renferme beaucoup de documents de doctrine qui ne sont pas à dédaigner, contient presque autant d'indices de défaillances dans le jugement et, grâce à elles, d'erreurs à peine croyables ou d'arguties inutiles. D'ailleurs l'opinion de Cannegieter et celle de Lachmann s'appuient par-dessus tout sur l'argument qui consiste à dire que c'est dans les écoles du moyen âge, dans lesquelles surtout Avianus a été étudié, que ses fables ont toutes été accrues de ce qui est étranger à l'âge des Antonins. Il n'est pas douteux, et les

(1) *Philologus*. Zeitschrift für das Klassische alterthum. Herausgegeben von F.-W. Schneidewin. Zweiter Iahrgang. Göttingen, verlag der Dieterischschen Buchhandlung. M.DCCCXLVII.

(2) Leipzig, Teubner, 1875.

critiques s'en sont depuis longtemps aperçus, que les livres préparés au moyen âge pour l'usage des écoles ont été d'ordinaire affectés de corruptions et d'interpolations toutes plus graves les unes que les autres. Dans Avianus, pour négliger les plus légères, il y a bien longtemps que les promythions et les épimythions ont, non sans raison, commencé à inspirer des doutes aux savants, grâce surtout à ce que dans plusieurs manuscrits la plupart d'entre eux faisaient défaut (voyez la Dissertation de Cannegieter, p. 291 et 292). Mais, en outre, dans les fables elles-mêmes, on rencontre tant de passages particuliers à la diction et à la métrique des IVe et Ve siècles, qu'à moins qu'on ne prenne sur soi de refaire entièrement Avianus, on ne peut se baser sur des conjectures pour les éliminer. D'ailleurs il dit lui-même que, n'ayant jusque-là publié aucun ouvrage, il s'est efforcé de développer en vers élégiaques ces fables, qui avaient été composées dans une latinité grossière. Or ici *développer*, c'est *faire paraître* ou *fixer par écrit*. Je suis déjà entré dans quelques détails sur ce point à la page 55 de mon livre sur la métrique des poètes latins. Cela étant, je suis d'avis qu'ils n'ont pas adopté une conjecture dénuée de vraisemblance ceux qui croient que le Théodose à qui Avianus a dédié ses fables fut Ambroise Théodose Macrobe, auteur très connu des *Saturnales*, qui fut contemporain des empereurs Arcadius et Honorius.

« Il écrivit, comme il l'atteste lui-même, quarante-deux fables en langue latine, suivant, sinon toujours (voyez à la p. IX, la préface de Lachmann sur Babrius), au moins le plus fréquemment, Babrius qui eut une grande réputation dans les derniers siècles de l'antiquité. Il s'ensuit que les pièces d'Avianus qu'on ne retrouve pas dans ce dernier doivent, comme beaucoup d'autres fables du même auteur, être considérées comme perdues.

« Quoique dans les fables d'Avianus on rencontre çà et là des choses qui ne sont pas maladroitement présentées, il s'en faut de beaucoup qu'il ait la suavité de Babrius, et il est même bien inférieur à Phèdre, qui pourtant ne possède pas les qualités de ce dernier.

« Il se sert d'un langage raboteux et encore plus souvent malaisé, offrant les défauts de son temps, où l'on ne pouvait exprimer les choses même les plus simples sans une avanlanche de mots.

« Mal choisi d'ailleurs était le mètre déjà notoirement adopté

avant lui par Socrate pour son œuvre Ésopique, dont Diogène Laërce nous a conservé le début exprimé en distiques (1).

« Avianus n'en fut pas moins beaucoup lu dans les écoles du moyen âge, dans lesquelles d'ailleurs d'autres écrivains des derniers siècles de l'Empire romain étaient également étudiés. Mais Phèdre finit par prendre sa place, quoique, à l'exemple de Babrius, Avianus se soit abstenu de toute obscénité.

« Il est regrettable que cet écrivain, si médiocre qu'on le trouve, n'ait pas encore été étudié par les critiques, de façon à ne pas nous laisser désirer une nouvelle édition de son œuvre. Lachmann, dans la revision de ses fables qu'il publia à Berlin en 1845, a été assurément dépossédé de son bonheur accoutumé; car aucun auteur latin n'a été, à mon sens, scruté par lui avec aussi peu de succès. Souvent il a violé les lois de la métrique d'Avianus, quelquefois même celles de la langue latine, ou bien il a dénaturé le sens des vers (j'ai remarqué, principalement sur les points suivants, des conjectures que, dans votre for intérieur, vous attribuerez plus volontiers à Ribbeck qu'à Lachmann : XVI, 17; XXII, 15, XXIII, 1; XXVIII, 12; XXXV, 1; I, 1; VII, 14; XIV, 10; XXV, 3; XXXIX, 12), et c'est deux ou trois fois seulement, pas davantage, qu'il a fourni la preuve de son habileté naturelle, ailleurs tant de fois démontrée. »

§ 5. — ANALYSE DE LA DISSERTATION DE M. UNREIN.

Ainsi qu'on vient de le voir, M. Lucien Müller avait exprimé le regret qu'Avianus n'eût pas été davantage étudié par les critiques. Satisfaction lui a été donnée en 1885 par M. Unrein, dans une thèse soutenue à Iéna, par laquelle la question relative à l'âge d'Avianus me paraît avoir été définitivement résolue.

Je vais en donner une rapide analyse.

(1) Voici, dans la *Vie de Socrate*, II, 5, le passage auquel M. L. Müller fait allusion : 'Εποίησε δὲ καὶ μῦθον Αἰσώπειον οὐ πάνυ ἐπιτετευγμένως, οὗ ἡ ἀρχή·

Αἴσωπος, ποτ'ἔλεξε Κορίνθιον ἄστυ νέμουσι,
μη κρίνειν ἀρετὴν λαοδίκῳ σοφίῃ.

Dans l'édition Firmin-Didot, publiée à Paris en 1862, ce passage est ainsi traduit : Fecit et Æsopiam fabulam non multum composite, cujus initium est :

Civibus Æsopus dixit queis culta Corinthus,
Ne virtutem in jus judice plebe vocent.

Le savant allemand commence par rappeler qu'Otto Crusius a irrévocablement démontré que Babrius avait fleuri au IIIe siècle de l'ère chrétienne, et que dès lors Avianus, qui l'a cité et imité, ne peut être d'un temps antérieur. Mais comment fixer approximativement l'époque postérieure à laquelle il a vécu? C'est avant tout dans sa métrique qu'il faut, suivant M. Unrein, chercher la solution.

Partant de là, il fait d'abord remarquer qu'Avianus a trois fois fait brève la dernière syllabe des mots composés qui ont le mot *par* pour base et de la forme *velis* qui dépend du verbe *velle,* et qu'il s'est ainsi permis une licence qui n'a commencé à être en usage qu'au IVe siècle; et, comme les vers qui renferment ces mots sont nécessaires à l'intégrité de la fable, il en conclut que c'est bien à Avianus qu'il faut les imputer.

Il dénonce une autre licence qui a également pris naissance au IVe siècle et qui consiste à faire terminer en *is* au nominatif, pour obtenir une brève, les substantifs de la troisième déclinaison qui finissent en *es*. Or c'est ainsi qu'Avianus a procédé à l'égard du mot *heres*.

M. Unrein fait observer encore que, dans le premier vers de la fable XXXV, la première syllabe du mot *profundens* est allongée, conformément à l'habitude des poètes de la basse latinité.

Autre abus : Avianus, dans les vers 10 de la fable XXVII, 12 de la fable XXVIII et 8 de la fable XLI, a admis l'hiatus à la syllabe médiane du pentamètre, et, dans les vers 12 de la fable III, 6 de la fable XI, 12 de la fable XIX, 4 et 6 de la fable XXII, 10 de la fable XXVII, 10 de la fable XXXIV, 16 de la fable XXXV, 6 de la fable XXXVIII et 18 de la fable XLI, la transformation de cette syllabe de brève en longue par la force de la césure; licences qui assignent à l'œuvre une époque tardive.

Pour déterminer cette époque, M. Unrein a dressé un tableau dans lequel il fait figurer les noms de vingt-deux poètes latins et qui montre combien de fois chacun d'eux s'est laissé aller à ces licences. Établissant ensuite la proportion dans laquelle elles se rencontrent dans chacun d'eux par rapport au nombre de vers de leurs poèmes, et agissant de même à l'égard d'Avianus, il est ainsi conduit à placer ce fabuliste entre Ausone et Fortunatus et à en conclure que son âge doit être établi entre les leurs.

M. Unrein consacre ensuite de nombreuses pages à réfuter l'opinion de ceux qui ont été entraînés à lui assigner le IIe siècle, par cette circonstance que, dans ses fables, il leur a semblé sentir

en général « une noble couleur d'antiquité et souvent même le vif éclat de choses belles et brillantes ». Il reconnaît que leur flair ne les a pas induits en erreur; mais il ajoute qu'ils ont tiré d'une impression exacte de fausses déductions, en faisant honneur au fabuliste de ce qui n'était que le résultat des emprunts que, admirateur de Virgile, il avait faits de ce poète.

Et, pour qu'on sache bien quelle en a été l'importance, il cite de nombreux exemples, desquels il ressort :

1° Qu'Avianus a emprunté des poèmes de Virgile des vers entiers et des hémistiches qui se terminent par les mêmes mots ou même concordent entièrement;

2° Qu'on rencontre en grand nombre chez les deux poètes les mêmes commencements de vers;

3° Qu'Avianus a suivi de si près les traces de Virgile qu'il n'a fait le plus souvent que de faibles changements aux vers qu'il n'a pas entièrement copiés, et qu'il a, pour décrire les mêmes choses, employé les mêmes mots ou des mots très ressemblants;

4° Que son système d'imitation a surtout consisté à faire usage des locutions de son devancier;

5° Que la préoccupation constante du fabuliste de donner à son langage la forme Virgilienne n'a pas seulement porté sur les choses principales, et qu'il a imité avec la même attention ce qui n'était qu'accessoire, en ayant soin de joindre les épithètes dites d'ornement à des substantifs identiques ou presque pareils à ceux auxquels Virgile les avait unies;

6° Que, pour certains mots que toujours ou le plus souvent Virgile a placés au commencement de l'hexamètre, Avianus ne les a de même admis qu'en tête du vers;

7° Qu'enfin, à l'égard des mots trissyllabiques que Virgile a coutume de ne mettre qu'à la fin de l'hexamètre, il leur a réservé la même place.

Après avoir montré qu'on trouve dans le fabuliste des particularités métriques qui ne peuvent être attribuées à une époque antérieure au IVe ou au Ve siècle, et que c'est à l'imitation Virgilienne qu'est uniquement dû ce noble reflet d'antiquité et parfois ce brillant éclat qui ont porté certains critiques à assigner à l'œuvre le IIe, c'est au style même d'Avianus que M. Unrein demande un nouvel élément pour la solution du problème.

Il prétend qu'on y découvre tant et de si notables choses spéciales aux IVe et Ve siècles qu'il est permis de se servir de ces indices pour délimiter l'âge du fabuliste, et il ne se contente pas de cette affirmation, il la justifie par les remarques suivantes :

1° Avianus a employé des mots dont les écrivains romains antérieurs au IVe siècle ne paraissent pas avoir fait usage; tels sont les mots *falsitas*, qu'on lit dans sa préface, et *defremuisse*, qui se trouve au vers 4 de la fable XXVIII.

2° Il a adopté pour certains mots des significations nouvelles qui ne leur avaient été données que par les écrivains du IVe et du Ve siècles. Tels sont les suivants : fable XXXIII, vers 6, *exosas*, qui, au lieu d'indiquer celui qui hait, s'applique à celui qui est pris en haine; fable III, vers 2, *relisit* détourné de son sens normal de *repousser;* fable XXXIX, vers 13, *resultantem* devenu synonyme de *recusantem* ou de *adversantem;* fable XXXVIII, dernier vers, *debile* désignant ce qui est humble et infime; fable VIII, vers 11, et XXII, vers 7, *sperata* et *speraverit*, qui ont la même valeur que *rogata* et *rogaverit;* fable XXXI, vers 7, *fatigans*, qui se confond presque avec *cavillans* ou *irridens;* fable XIII, vers 10, *superest*, qui correspond à *instat* et à *imminet;* enfin fable XXXVI, vers 4, *expositis*, qu'il faut traduire comme s'il y avait *depositis*.

3° Avianus non seulement a donné à certains mots des significations qui ne se rencontrent chez aucun écrivain romain antérieur au IVe ou au Ve siècle, mais encore il a fait de quelques expressions un emploi dont il n'existe aucun exemple même chez les écrivains des temps inférieurs, et qui, en s'écartant du sens propre et naturel, fait aisément comprendre que le fabuliste appartenait à une époque où le sentiment vivace de la latinité et la notion de la valeur des mots commençaient à s'éteindre. Ainsi, fable XXXIV, vers 9, le rôle assigné au mot *æquans* est celui dévolu aux verbes *tolerare* et *sustentare;* fables VII, vers 16, et XXIV, vers 12, *cupis* équivaut à *credis* et à *existimas;* fable XIII, vers 8, *jurgia*, qui devrait n'éveiller que l'idée de *querelle* ou de *lutte engagée par paroles*, exprime celle de *combat;* fable XXIII, vers 4, le verbe *componere* tient lieu du verbe *constituere*.

4° Enfin ce n'est pas seulement à des expressions isolées, c'est à des locutions complexes qu'Avianus a attribué quelquefois une signification différente de celle qu'elles ont eue chez les écrivains d'un âge antérieur. Ainsi fable III, vers 8, il s'est servi de la locution

gradus sistere pour exprimer la même pensée que lorsqu'il écrivait, fable XXIX, vers 4, *gradum ferre*, et fable III, vers 1, *vestigia ferre;* et il a, fables I, vers 10, VII, vers 4 et XXV, vers 2, opérant ainsi une innovation, fait trois fois usage de la locution *trahere ora* avec adjonction de l'ablatif.

Un autre genre de licence que M. Unrein relève en deux endroits, fables IV et XIV, c'est l'interversion des degrés de comparaison, telle que la substitution du comparatif au superlatif, qui prouve, une fois de plus, que le fabuliste fleurit dans les temps de la basse latinité.

Il signale également une construction qui, familière à Avianus, donne à son œuvre le cachet d'une époque inférieure : elle consiste dans cet arrangement des phrases qui fait dépendre la conjonction *quod*, ainsi que le subjonctif qui la suit, de certains verbes tels que *sentire* ou *dicere*, et dont quatre exemples s'aperçoivent dans les vers 1 et 2 de la fable I, 3 à 6 de la fable VI, 15 et 16 de la fable XXV et 1 et 2 de la fable XXXV.

Une autre construction qui ne se rencontre que très rarement chez les poètes de la meilleure époque, qui disparaît ensuite, mais qui recommence à être en usage à la fin du IIIe siècle, consiste dans l'emploi du verbe *esse* à l'infinitif à la suite du verbe *facere* pris dans le sens d'*efficere*. M. Unrein en cite dans Avianus quatre exemples fournis par les vers 1 et 2 de la fable XXIII, 9 et 10 de la fable XXVI, 13 et 14 de la fable XXXVI, et 15 et 16 de la fable XXXIX, et il fait observer que, chez le fabuliste, cette construction relativement fréquente se présente de telle façon que l'infinitif du verbe *esse* est sans utilité pour la phrase; ce qui montre qu'elle lui était familière, et il n'a pu en être ainsi avant le IVe ou le Ve siècle.

Enfin M. Unrein appelle l'attention sur deux constructions qui ne peuvent se placer à un siècle antérieur au Ve.

Il saisit un exemple de la première dans les trois premiers vers de la fable II. Au lieu de faire suivre les mots *locuta est* de l'accusatif et de l'infinitif, Avianus a admis le subjonctif, anomalie dont jusqu'à Ennodius on ne trouve d'exemple dans aucun écrivain.

Quant à la seconde des deux constructions, elle est offerte par le vers 21 de la fable XXIX, où la conjonction *ut* est unie au verbe *nolo;* et, comme, selon Dræger, elle ne se rencontre dans aucun auteur jusqu'au début du IVe siècle, la conclusion à en tirer s'impose.

Telles sont les particularités de métrique et style desquelles

M. Unrein induit avec raison que la dernière époque de la latinité doit être assignée au fabuliste.

Pour circonscrire son temps dans des limites plus étroites, il a, en terminant, recours à ce Théodose à qui Avianus a adressé ses fables. Il est clair en effet que, si l'on démontre que c'est un personnage connu, son temps également connu fixera celui d'Avianus. Or, de la nature des talents qu'Avianus lui attribue, et de divers passages du Commentaire sur le Songe de Scipion, dans lesquels le rôle des fables est apprécié de la même façon et presque dans les mêmes termes que dans la préface du fabuliste, M. Unrein n'hésite pas à conclure qu'il s'agit de Macrobe; et, comme il ressort du code Théodosien que Macrobe fut préfet du Prétoire en Espagne en 399 (1), proconsul d'Afrique en 410 (2) et préposé à la Chambre sacrée en 422 (3), et, comme ayant, lorsque Avianus lui dédia ses fables, acquis déjà une très grande célébrité de savant et de lettré, il devait être parvenu à la maturité, la conséquence qui lui paraît se dégager de ces circonstances, c'est qu'elles ont été écrites dans les dix premières années du v[e] siècle.

§ 6. — CONCLUSION.

La Dissertation de M. Unrein me paraît avoir assez complètement levé tous les doutes sur l'âge véritable d'Avianus, pour qu'il soit inutile de rendre compte de la très savante étude qu'après lui M. Robertson Ellis a cru devoir publier sur la même question dans les *Prolégomènes* placés en tête de son édition de l'œuvre du fabuliste (4). Je m'abstiens donc de l'analyser, et, pour ne rien répéter de ce qui a déjà été dit par mes devanciers, je ne veux, me plaçant à un point de vue spécial, formuler, à mon tour, que de très courtes réflexions.

Pour faire remonter Avianus à l'époque des Antonins, c'est-à-dire au II[e] siècle de l'ère chrétienne, Cannegieter est parti de cette idée que, dans sa préface dont l'authenticité ne saurait être sérieu-

(1) Livre XVI, titre X, loi 15, et livre VIII, titre V, loi 61.

(2) Livre XI, titre XXVII, loi 6.

(3) Livre V, titre VIII, loi 1.

(4) *The Fables of Avianus*, Oxford 1887, 1 vol. in-8°. (Voyez *Prolegomena*, p. XI à XXXIX.)

sement contestée, Avianus avait voulu dresser la liste des fabulistes antérieurs à lui, et qu'ayant omis Julius Titianus, il devait être plus ancien.

On a avec raison répondu qu'Avianus n'avait nullement eu l'intention d'établir la nomenclature des fabulistes antérieurs à lui. Mais ce qu'à mon sens on n'a pas fait suffisamment ressortir, c'est qu'il ne paraît pas avoir oublié ce Titianus.

On partagera sans doute mon sentiment, si l'on veut arrêter son attention sur les termes de sa préface. Voici d'abord ce qu'on y lit : « Verum has pro exemplo fabulas et Socrates divinis operibus indidit et poemati suo Flaccus aptavit; quod in se, sub jocorum communium specie, vitæ argumenta contineant; quas græcis ïambis Babrius repetens in duo volumina coartavit. Phædrus etiam partem aliquam quinque in libellos resolvit. » Quoique ces phrases ne puissent guère être diversement comprises, je m'interromps un instant pour transcrire la traduction exacte qu'en a faite M. le professeur Chenu dans l'édition publiée par M. C. L. F. Panckoucke en 1843 et reproduite par MM. Garnier frères en 1864 : « Parmi ceux qui l'ont imité (il s'agit d'Ésope), je citerai Socrate, qui a fait entrer ses fables dans ses divins ouvrages, et Horace, qui en a orné ses poésies, parce que, sous l'apparence de badinages légers, elles renferment de sages enseignements. Babrius de son côté, les tournant en ïambiques grecs, les a renfermées dans deux volumes, et Phèdre, d'une partie, en a formé cinq livres. »

Jusque-là pas de difficulté : il est bien entendu que Babrius s'est servi des traditions Ésopiques écrites en prose grecque et qu'il en a fait dans la même langue deux volumes de fables en vers ïambiques. Quant à Phèdre, il a puisé à la même source, et, mettant en œuvre une partie de ces traditions Ésopiques, il en a formé cinq livres.

Mais Avianus arrive alors à ses propres fables et s'exprime ainsi : « De his ergo ad quadraginta et duas in unum redactas edidi : quas rudi latinitate compositas elegis sum explicare conatus. »

Ce qui ressort de cette phrase, ce qu'Avianus explique nettement, c'est que ses quarante-deux fables tirées d'Ésope avaient déjà été traduites dans un latin vulgaire et qu'il les a paraphrasées dans le rythme élégiaque. Aussi M. Chenu en donne-t-il la traduction suivante : « Je publie à mon tour, en un seul livre, quarante-deux

de ces fables, déjà traduites en latin sans aucun ornement, et je les développe en vers élégiaques ». Je sais bien que ce n'est pas toujours ainsi que cette phrase a été entendue; mais ce que je sais aussi, c'est que cette interprétation a pour elle, en dehors de M. Chenu, les plus respectables autorités et qu'elle a été admise par MM. E. du Meril (1), Otto Crusius (2) et Unrein (3), et, fort de l'autorité de ces savants, je n'hésite pas à la considérer comme la vraie.

Maintenant, si l'on demande à quelle traduction en prose latine Avianus fait allusion, il me semble que la réponse sera facile. Lorsqu'on rapproche ses fables de celles de Babrius, on est convaincu qu'elles en sont dérivées. Mais, puisqu'il déclare qu'il a brodé sur un canevas latin, il est évident qu'elles ne sont qu'indirectement issues de celles du fabuliste grec, et qu'entre ces dernières et les siennes s'est interposée une première traduction latine. Or, on sait et il est acquis que Julius Titianus, père de celui qui fut le précepteur de Maximin le Jeune, avait fait sa traduction en prose latine sur les fables de Babrius; de sorte qu'on peut très raisonnablement supposer que c'est à elle qu'il a été implicitement fait allusion dans la préface à Théodose.

Pourquoi Avianus ne l'a-t-il pas nommé? Pourquoi ne l'a-t-il pas ajouté à la liste des fabulistes dont il a cité les noms? La raison en est simple : c'est qu'il ne suffit pas de traduire des fables pour être un fabuliste. Il existe aujourd'hui un nombre infini de traductions françaises d'Ésope et de Phèdre, et personne ne songe à ériger en fabulistes ceux à qui elles sont dues. Les traditions ésopiques, il est vrai, ont été la source commune à laquelle la plupart des fabulistes ont puisé. La Fontaine s'en est servi plus qu'aucun autre. Mais, si pour les sujets il n'a pas eu le mérite de l'invention, il ne s'est pas non plus réduit au modeste rôle de traducteur : il a donné à la matière qu'il n'avait pas créée une forme et des développe-

(1) *Poésies inédites du moyen âge, précédées d'une histoire de la fable Ésopique*, Paris, Franck, 1854. A la p. 95, M. E. du Méril s'exprime ainsi : Si, comme semble l'indiquer la presque unanimité des manuscrits, la préface appartient réellement à l'auteur du recueil, on pourrait en conclure que ces fables n'étaient pas traduites du grec et avaient pour source immédiate une mauvaise version latine.

(2) Stud. Lips. II; voyez les notes 1 et 3 de la p. 238.

(3) *De Aviani aetate.* Dissertatio inauguralis quam... edidit O. Unrein. Iéna, Neuenhahn, 1885. Voyez la note 1 de la p. 12.

ments qu'il n'avait pris qu'en lui-même et qui ont fait de lui non seulement un fabuliste, mais encore le plus illustre de tous.

Titianus au contraire, n'ayant été qu'un simple traducteur, a dû être négligé par Avianus. Mais ce dernier, ayant signalé sa traduction, ne peut qu'être venu après lui.

Je sais qu'une sérieuse objection peut être faite. La traduction en prose dont parle Avianus, a été, c'est lui-même qui l'affirme, écrite dans un latin grossier, *rudi latinitate*, et il est difficile d'admettre que Julius Titianus, qui était un orateur de premier ordre et un véritable lettré et qui avait vécu au temps de Caracalla, de Macrin et d'Héliogabal, n'ait pas écrit sa traduction avec une parfaite pureté. Sur ce point d'ailleurs le langage d'Ausone, qui sera reproduit un peu plus loin, ne laisse place à aucune discussion.

L'objection est donc grave; pourtant elle ne modifie pas mon sentiment. Je ne crois pas qu'il faille renfermer ici le qualificatif *rudi* dans son sens littéral. Toute traduction en prose latine des fables grecques de Babrius nécessitait une instruction sérieuse, et l'on doit supposer qu'un Romain versé dans la langue grecque était, à plus forte raison, en état de se servir correctement de sa propre langue.

Pour que la traduction n'eût pas été écrite dans un latin parfaitement pur, il eût fallu que son auteur, au lieu d'être Julius Titianus, eût été de deux siècles moins ancien; mais alors il aurait parlé la langue du temps d'Avianus, et ce dernier n'aurait pu encore trouver son style rugueux.

La conclusion, c'est que le mot *rudi*, dans la préface, n'a été employé que d'une façon antithétique, pour opposer la rudesse du langage ordinaire à l'élégance mélodieuse de la poésie élégiaque; de sorte qu'en somme l'épithète de la préface ne met pas obstacle à ce qu'il s'agisse de la traduction de Julius Titianus.

Cannegieter n'aurait probablement pas été éloigné de penser ainsi, s'il n'en avait pas été empêché par la fausse interprétation qu'il a faite des ïambes d'Ausone précédemment transcrits.

Tandis qu'Ausone déclarait envoyer à Probus la version en prose latine de trimètres Ésopiques due à la plume délicate de l'orateur Titianus, Cannegieter a cru qu'il parlait d'une traduction de fables grecques en trimètres latins : « Les vers d'Ausone, dit-il, montrent que Titianus portait le nom ou prénom de Julius, qu'il était

orateur de profession, et qu'il avait traduit du grec des vers Ésopiques en trimètres latins (1). » Il se trompait gravement; les vers d'Ausone doivent se traduire ainsi : « Voici les apologues que de la frontière du Rhin vous envoie Ausone, dont le nom est italien et qui fut précepteur de votre Auguste. C'étaient des trimètres Ésopiques, que, d'une plume délicate, les accommodant en prose, traduisit l'habile orateur Titianus... Mais c'est maintenant à Julius de parler. Acceptez, quoique à regret, son genre de langage, dimètres aux pieds ailés, et, après lui avoir souhaité la bienvenue, dites-lui : Bonne chance ! »

Cette façon de comprendre les vers d'Ausone n'est pas seulement la mienne : c'était, avant d'être la mienne, celle de la plupart des critiques et des traducteurs et notamment de Wernsdorff (2) et de M. E. F. Corpet (3). Elle n'avait pas été, il faut se hâter de le dire, celle de Vossius, qui avait cru que Titianus avait fait sa traduction en ïambes latins de six pieds (4), et il est probable que c'est cette interprétation du langage d'Ausone qui avait influencé Cannegieter. Il est vraiment curieux que le savant qui l'a induit en erreur soit précisément celui qu'il a combattu avec le plus de vivacité.

Si Cannegieter avait bien saisi le sens des vers d'Ausone, les rapprochant de la phrase d'Avianus, il aurait deviné sans peine que c'était à cette traduction que faisaient allusion les mots *rudi latinitate*, que non seulement Titianus avait précédé Avianus, mais qu'encore c'était sur la version en prose latine de son devancier que

(1) Voici textuellement la phrase de Cannegieter : Ex his cognoscimus Titianum, prænomine sive nomine Julium, ante Oratorem, Apologos Æsopios scripsisse latine versibus trimetris, eosque vertisse ex Græcis.

(2) Voyez dans la collection des classiques latins publiée par N.-E. Lemaire les *Poetæ latini minores* et dans le cinquième volume la dissertation intitulée : De Rufo Festo Avieno et de ejus carminibus eorumque editoribus. A la p. 41, Wernsdorff s'exprime ainsi : Hunc [Titianum] enim Ausonius l. c. testatur Æsopi apologos, versibus ïambicis trimetris à quopiam veterum poetarum græce conscriptos, oratione pedestri et soluta Latinos fecisse.

(3) *Œuvres complètes d'Ausone*, traduction nouvelle, par E.-F. Corpet. Paris, C.-L.-F. Panckoucke, 1842-43, 2 vol. in-8°. Voyez t. II, p. 211 et s.

(4) Vossius dans son traité *De Poetis latinis*, à la p. 248, col. 2, de l'édition in-fol. de 1696, s'était exprimé ainsi : Titianus Rhetor apud Visontionem et Lugdunum scholam rexit municipalem : ut cognoscere est ex Ausonii gratiarum actione. Atque idem jambicis senariis, sive trimetris, apologos scripsit; unde idem Ausonius, epist. ad Probum, Prætorio præfectum : Æsopiam, etc.

le fabuliste élégiaque avait composé son œuvre, et il n'aurait pas entrepris la tâche impossible de le faire remonter au IIe siècle.

Quant au Théodose à qui les fables étaient dédiées, si c'est un des personnages de ce nom que l'histoire nous fait connaître, je crois avec M. Unrein qu'il ne peut avoir été autre que Macrobe. Car ce n'est ni à Théodose le Grand ni à Théodose II, et ce n'est qu'à lui, qu'ait pu s'appliquer ce compliment : Nam quis tecum de oratione, quis de poemate loqueretur, quum in utroque litterarum genere et Atticos græca eruditione superes et latinitate Romanos?

Et, si haute qu'ait été la position de Macrobe, qui fut, paraît-il, revêtu de la charge de préfet de la Chambre impériale, on s'explique très bien qu'Avianus, en supposant même qu'il ait été de beaucoup son inférieur, ait pu, s'il existait entre eux des liens étroits d'amitié, l'appeler familièrement *Theodosi optime*, dans une épître tout intime adressée, non pas au personnage officiel, mais à l'ami.

Malheureusement l'histoire ne nous a pas conservé les noms de tous les hommes d'élite qui ont vécu dans la Rome impériale, et, s'il est vraisemblable que Macrobe ait été le destinataire de la préface d'Avianus, il est également possible que l'ami du fabuliste ait été un des Théodose sur lesquels aucun renseignement ne nous est parvenu.

Mais ce point n'offre qu'un intérêt très secondaire; ce qu'il importait de préciser, c'était l'âge d'Avianus, et l'on peut maintenant considérer comme acquis qu'il a vécu à la fin du IVe siècle et au commencement du Ve.

CHAPITRE II

MANUSCRITS DES FABLES D'AVIANUS.

Tous les manuscrits des fables d'Avianus n'ont pas une égale valeur philologique. Les altérations que son œuvre a subies au moyen âge et surtout les additions dont elle a été chargée ayant atteint les plus anciens beaucoup moins que les autres, ce sont ces derniers qui ont nécessairement la plus légitime autorité, et leurs leçons sont celles qui doivent inspirer le plus de confiance. Je n'en fournirai pas moins sur tous indistinctement les renseignements que j'aurai pu recueillir.

SECTION I.

France.

§ 1er. — BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

1° *Manuscrits latins.*

A. *Manuscrit* 5570. — Le manuscrit 5570 a fait partie de la Bibliothèque de Colbert, où il portait le n° 5254, et ensuite de celle du Roi, où il avait reçu la cote 4427.3.3, remplacée dans l'Inventaire de 1740 par celle qui lui appartient aujourd'hui.

C'est un volume in-8 de 74 feuillets en parchemin, qui a été écrit partie au XIe siècle, partie au XIIIe; les feuillets 3, 37 à 53 et 64 à 66 sont à longues lignes et les autres à 2 colonnes.

Voici comment le quatrième volume du Catalogue in-f°, imprimé

de 1739 à 1744, donne, à la page 133, l'analyse des pièces contenues dans le volume :

1° Passio sancti Dyonisii, Areopagitæ, Galliarum apostoli.
2° Anonymi Sermo in natali beatæ Mariæ Virginis.
3° *Hildeberti*, Episcopi Cenomanensis, Epistolæ nonnullæ.
4° Anonymi Tractatus grammaticus de partibus orationis.
5° *Avieni* Fabulæ.
6° *Abbonis*, Levitæ, Codicillus tertius; sive Præcepta moralia : versibus heroïcis.
7° Glossulæ in regulam sancti Benedicti : finis desideratur.

Les fables d'Avianus s'étendent du feuillet 53 au feuillet 63.

Le recto du feuillet 53 est blanc, et le verso est rempli par l'épître à Théodose, que précède ce titre à l'encre rouge presque effacé : *Incipiunt Fabulæ Auiani Poetæ. Epistola eiusdem ad Theodosium.* L'épître est suivie de cette souscription : *Explicit prefatio*, et la page se termine par le titre de la première fable, ainsi conçu : *De Nutrice et Infanti.* La fable elle-même commence au haut de la première colonne du feuillet 54 r°. Ce n'est pas seulement la première qui est ainsi précédée d'un titre; il en est de même des autres. Toutes aussi sont accompagnées de notes interlinéaires et marginales. Elles ne comprennent que les vers conservés dans leurs éditions par MM. Froehner et R. Ellis.

Quoique entièrement écrites au XI° siècle, elles sont de deux mains différentes : la deuxième ne s'est pas contentée d'achever l'œuvre de la première; elle a aussi, pour les rendre lisibles, surchargé les endroits effacés. M. Froehner, en examinant le manuscrit, s'est aperçu de cette dualité d'origine; mais, comme la première main et la seconde avaient dû opérer à peu d'intervalle, il ne lui a pas paru utile d'établir une délimitation exacte entre l'écriture de l'une et celle l'autre (1). Il ne lui eût pas été pourtant difficile de la déterminer; car les deux écritures sont bien différentes.

L'œuvre du premier copiste s'arrête à ce sixième vers de la fable XIX, qui termine la deuxième colonne du feuillet 58 v° :

Verticis erectas tollit in astra comas.

(1) *Aviani Fabvlæ* XXXXII *ad Theodosivm* ex recensione et cvm instrvmento critico Gvilelmi Froehner. Lipsiae, in aedibus B. G. Tevbneri, MDCCCLXII. 1 vol. in-12. Voyez *Préface*, page V : « Auiani textum (fol. 53b-63a) duo librarii non magno tamen temporis interstitio exarabant, qua de causa utriusque neque operis ratio neque manus diuersæ adtentius discriminarentur necesse uisum est. »

Toute l'écriture des feuillets suivants est due au second. Ces feuillets, quoique n'étant qu'au nombre de cinq, n'en sont pas moins dans un curieux désordre. Pour trouver la suite des six premiers vers de la fable XIX, il faut du feuillet 58 passer au feuillet 61, dont le recto possède les huit derniers vers de cette fable, les fables XX et XXI et les onze premiers vers de la fable XXII. Puis, pour suivre le complément de cette dernière fable, il ne faut pas tourner le feuillet; car le verso en est occupé par la fin d'un opuscule en prose qui semble être un commentaire sur l'Évangile de saint Jean, et commence ainsi : ...eductis egressus, coram beatis viris qui tanti visionem triumphi meruere sortiri per oras evectus æthereas, arcem sidereæ dominationis ascendit. Il faut, retournant en arrière, se reporter au recto du feuillet 59. Ce feuillet et le suivant portent les neuf derniers vers de la fable XXII, les fables XXIII à XXXIV et le titre de la fable XXXV. Cette fable elle-même et les sept dernières remplissent le feuillet 62 et une partie du feuillet 63, où elles se terminent vers le haut de la deuxième colonne du recto.

B. *Manuscrit* 8048. — Le manuscrit latin 8048 est un volume dont la couverture in-4° abrite des cahiers en parchemin de formats divers. Il se compose de 123 feuillets dont les écritures, les unes à longues lignes, les autres à deux colonnes, appartiennent aux XIe, XIIIe et XIVe siècles.

Les ouvrages qu'il contient sont énumérés en ces termes dans le tome IV, imprimé en 1744, du Catalogue in-fol. des manuscrits de la Bibliothèque du Roi :

1° A. *Persii Flacci* Satyræ sex.
2° *Ovidii* Liber de Remedio amoris, cum scholiis.
3° *Æsopi* Fabulæ latinis elegis ab *Avieno* conscriptæ : conjecta ad marginem scholia.
4° Britonum brevis Chronologia.
5° *Q. Sereni* Carmen heroïcum de præcipuorum corporis humani morborum curatione : finis desideratur.
6° Vita sancti Bernardi : authore anonymo.
7° Anonymi Tractatus de computo.
8° Glossæ veteres.
9° *M. T. Ciceronis* rhetoricorum ad Herennium liber primus : finis desideratur.

De ces ouvrages un seul doit attirer notre attention : ce sont les fables d'Avianus.

Écrites à longues lignes par une main du XIIIe siècle, elles commencent au haut du feuillet 34*a* et se terminent vers le milieu dn feuillet 46*b*. Dépourvues de titre général et privées de l'épître à Théodose, elles sont, en revanche, précédées d'une dissertation d'une écriture très fine, qui, pouvant, à raison de sa puérilité même, donner une idée assez exacte de l'esprit critique des lettrés du moyen âge, m'a paru, malgré sa longueur, devoir être transcrite. La voici : Materia huius libri sunt fabule ab Esopo translate. Quem scilicet Esopum actor iste imitatur in hoc opere, vel, ut mèlius dicatur, materia huius actoris sunt appologi. Est enim differentia inter apollogum et fabulam et historiam et argumentum. — Apollogus est sermo dubius vel fictus de brutis animalibus ad instructionem vite humane, et dicitur ab *apos*, quod est longum, et *logos*, quod est sermo, quasi sermo longe a rei veritate. Vel dicitur ab *a*, quod est sine, et *pos*, quod est pes, et *logos*, quod est sermo, quasi sermo sine pede, id est sine fundamento. Vel ab *apos*, quod est sub, et *logos*, quod est sermo, quasi sub uno sermone diuersus intellectus, vel quasi sermo sub alio vel alieno intellectu. Vel dicitur ab *apos*, quod est retro, et *logos*, quod est sermo, quasi sermo retro stans a veritate. — Fabula est opus fictum, ubi nec res vere nec veritati similes confirmantur. — Argumentum est ratio rei dubie faciens fidem, non quia faciat fidem, sed quia aptum natum sit facere fidem, et hoc est de re, si ipsa sit dubia vel quasi dubia. — Historia est res gesta per prosam vel per veritatem a memoria declinata per vetustatem temporis. — Vnde materia huius libri sunt apollogi, quia tractat de illis que ad instructionem morum formata sunt. — Intentio huius actoris est tractare de illis fabulis ab Esopo translatis et tractare de apollogis et ostendere veritatem sub integumento fabularum latentem. Vel intentio actoris est, sub fabularum vel apollogorum breuitate, veritatis sinceritatem inuoluere et penes fabulas humane vite instructionem preponere. — Vtilitas talis est ut, perlectis fabulis et intellectis que recta sunt, operemur nobis aduersis precauentes. — Tytulus talis est : Liber Auiani incipit de apollogis, vel : Apollogi Auiani incipiunt. Et dicitur Auianus ab auis, id est ab vetulis. [Vetuli] vero huiusmodi sermonibus vtuntur, scilicet apollogis. — Ethice supponitur liber iste, id est morali scientie, quia de moribus tractat. Et non dicitur primus, quia non sequitur secundus. Totus enim liber est unum vo-

lumen continens in se fabulas quadraginta et duas. — Actor iste morem aliorum poëtarum recte scribentium non obseruat, quia non inuocat, nec proponit, sed solummodo narrat. Dicit ergo sic : Rustica deflenti puero, etc.

Les fables viennent ensuite, accompagnées, tant sur les marges qu'en interlignes, de nombreuses gloses d'une écriture toujours extrêmement fine. Le commencement de chaque fable, à défaut de titres particuliers, est indiqué par une majuscule initiale, rouge ou bleue; les deux couleurs alternent régulièrement : ainsi la majuscule initiale de la dissertation que je viens de transcrire étant rouge, celle de la première fable est bleue.

Dans le manuscrit 8048, comme dans la plupart de ceux du même temps, les fables ont été allongées par des épimythions apocryphes; les voici :

F. vi, v. 13 et 14 : Ne sibimet quisquam de rebus inaniter ullis
Quas nequit imponat fabula nostra monet.

F. x, v. 13 et 14 : Ridiculus cuiquam cum sis, absoluere temet
Apposita veri cum ratione stude.

F. xi, v. 15 et 16 : Pauperior caueat sese sociare potenti,
Namque fides illi est cum parili melior.

F. xii, v. 13 à 16 : Non me ridenti, set vultu cernere tristi
Fas erit, et vacua sint tibi vota tua.
Unius accepto peccat graue quisque talento
Si, quod ab hoc sumpsit, imputat hoc alii.

F. xiii, v. 13 et 14 : Dum cupis illatum tibimet persoluere dampnum,
Absque tuo dampno te fore, docte, caue.

F. xiv, v. 15 à 18 : Sic mos est hominis, quicquid sibi fecerit ipse,
Vile licet maneat, approbat ipse tamen.
Nolo velis rerum quicquam laudare tuarum,
Ni sint alterius ore probata prius.

F. xv, v. 15 et 16 : Si quadam virtute nites, ne despice quemquam :
Ex alia quadam forsitan ille nitet.

F. xvii, v. 19 et 20 : More volant iaculi clandestina verba nocentis,
Nec prescire palam, lederis unde, potes.

F. xix, v. 15 et 16 : Nemo sue carnis nimium letetur honore,
Ne vilis factus post sua fata gemat.

F. xxv, v. 17 et 18 : Nemo nimis cupide sibi res desideret ullas.
Ne, dum plus cupiat, perdat et id quod habet.

F. xxvi, v. 13 et 14 : Non satis est blandis securum credere verbis,
Set [si] sint fidei, prospice que veniunt.

F. XXIX, v. 23 et 24 : Qui bene proloquitur coram, sed postea praue,
Hic erit inuisus, bina quod ora gerat.

F. XXXI, v. 13 et 14 : Cum diues persona breuem maiorue(que) potestas
Subdere vult sibimet, desinat ira tumens.

F. XXXVIII, v. 13 et 14 : Si quis ab extremis nuper deuenerit oris,
Non decet indigenis ubi (*sic*) velit esse prior.

Les fables sont terminées par la souscription ci-après, affectant la forme d'un hexamètre léonin, où la syllabe qui suit le deuxième pied est rendue longue par l'effet de la césure :

Qui scripsit scripta, manus eius sit benedicta !

C. — *Manuscrit* 8093. — Le manuscrit latin 8093, après avoir appartenu à Nicolas Fabre et avoir ensuite figuré dans la Bibliothèque de Colbert sous le n° 1512, est entré dans la Bibliothèque du Roi, où lui avait d'abord été attribuée la cote 4018.3.3.

Il se compose de divers cahiers en parchemin, qui forment réunis un volume in-4 de 150 feuillets, dont les écritures appartiennent aux IXe, Xe et XIVe siècles.

Le Catalogue de la Bibliothèque du Roi, dans son tome IV, imprimé en 1744, donne de son contenu l'analyse suivante :

1° *Cœlii Sedulii* Carmen Paschale, libris quatuor.
2° Veteris et Novi Testamenti Collatio versibus elegiacis : authore eodem.
3° *Eugenii*, Toletani, Carmina.
4° *Catonis* Disticha.
5° Sancti *Isidori*, Episcopi Hispalensis, Carmina nonnulla.
6° *Dracontii*, Toletani, hexameron Liber primus versibus heroïcis : accedit *Eugenii* III, Toletani Antistitis, Supplementum ad hexameron Dracontii.
7° *Martini Dumiensis* Carmina.
8° *Damasi* Versus in laudem Pauli.
9° Epitaphium sanctæ Monicæ, matris sancti Augustini.
10° *Theodulphi*, Episcopi Aurelianensis, Carmina.
11° Versus Sibyllæ de extremo judicio.
12° Virgilii vita, versibus heroïcis : authore *Phoca*, Grammatico.
13° Psalmi Davidici, versibus heroïcis.
14° Fragmentum passionis S. Aigulfi.
15° *Hilarii*, Arelatensis, versus in natali Machabæorum.
16° Fabulæ *Avieni*.
17° Anonymi fragmentum de rebus ad grammaticam pertinentibus.

18° *Virgilii* Opera supposititia.
19° *Æneidos* libri duodecimi fragmentum.
20° De diversis rebus carmina duodecim sapientum, *Palladii* silice *Asclepiadii*, *Eusthenii*, *Pompeliani*, *Maximiani*, alias *Maximini*, *Vitalis*, *Basilii*, *Asmenii*, *Vomanii*, *Euphorbii*, *Juliani* et *Hilagii*, alias *Hylasii*.
21° Alia *Catonis* Disticha.
22° *Ægidii* Carmen de pulsibus et urinis : accedit commentarius.

Ne devant, de tous ces ouvrages, examiner ici qu'un seul, les fables d'Avianus, je vais indiquer les particularités qu'en ce qui les concerne le manuscrit présente.

Elles sont précédées de l'épître à Théodose annoncée par ces mots : *Prologus Avieni incipit*. Cette épître, qui commence à la 2e colonne du feuillet 94 *b*, fait suite elle-même à la fameuse épigramme de Rufus Festus Avienus sur les Champs, écrite au xe siècle par la même main en tête de la même colonne, et surmontée de ce titre : *Avieni vero ad amicos de agro*. Le mot *vero* peut au premier abord sembler inintelligible ; mais on en comprend aisément le sens, quand on jette les yeux sur le bas de la première colonne de la même page. On y lit cette souscription, qui clôt les distiques de Denys Caton : *Explicit liber Catonis*, *habens ccc versus*. Il est évident que le mot *vero*, dans le titre de l'épigramme d'Avienus, a pour mission de faire antithèse à l'*Explicit* auquel ce titre fait suite.

Voici l'épigramme telle qu'elle figure au manuscrit :

Rure morans quid agam, respondi pauca, rogatus,
Mane Deum exoro, famulos post aruaque uiso,
Partitusque meis iustos indico labores.
Inde lego Phoebumque cio, Musamque lacesso.
Tunc oleo corpus fingo, mollique palestra
Stringo libens, animo gaudensque ac fenore liber :
Prandeo, poto, cano, ludo, lauo, caeno, quiesco.

De la place donnée à cette épigramme et à l'épître qui la suit et surtout du même nom d'auteur mis en tête des deux, il ressort que, dans la pensée du copiste, les fables étaient l'œuvre d'Avienus. Mais je n'ai pas à revenir sur cette question, que j'ai ailleurs amplement traitée.

L'épître à Théodose n'est pas tout entière contenue dans la

colonne où elle commence; elle n'y figure que jusqu'au mot *coartavit*. Par suite du désordre des feuillets, il faut, pour en trouver la fin, revenir en arrière et se reporter au feuillet 52; c'est de la première colonne du recto de ce feuillet que, à la suite de l'épître partent les quarante-deux fables.

La première n'est précédée ni d'un titre général, ni d'un titre particulier; les autres, sauf les XVIII[e], XXXIV[e] et XXXV[e], qui n'en ont jamais eu, en sont au contraire pourvues; mais quelques-uns sont tellement effacés qu'on les devine plutôt qu'on ne les lit. Dans le texte ne se trouve aucun des vers que, comme certainement faux, M. Froehner a rejetés à la fin de son édition (1); on n'y rencontre que ceux que, comme authentiques ou douteux, il y a fait entrer; il en manque même un que, par inadvertance, le copiste a omis; c'est le dix-septième de la fable XVIII, ainsi conçu :

Neue cito admotas uerbis fallacibus aures.

Les fables se terminent au bas de la première colonne du feuillet 58 v° : après une ligne blanche, les trois dernières de la même colonne et la colonne suivante étaient occupées par le commencement de ce poème sur les douze signes du Zodiaque, qui débute par ce vers :

Primus adest Aries Taurusque insignibus auro.

M. Froehner dit que « l'écriture a été si soigneusement enlevée à l'aide d'un grattoir qu'il n'a en réalité aperçu que ce début (2) ». Cela se conçoit; mais ce qui étonne un peu, c'est que la cause du grattage lui ait échappé : s'il avait découvert dans le manuscrit le feuillet qui portait la première partie de l'épître à Théodose, il aurait eu le mot de l'énigme. Mais, de même que ses regards ne se sont pas tournés vers ce feuillet, de même il n'a pas dû voir celui qui en était le complément et qui, lorsque le manuscrit était en ordre, était le dernier du cahier. Or, ce dernier feuillet contenait lui-même le début du poème sur les douze signes du Zodiaque, qui sur le recto commençait au haut de la première colonne; et, comme il faisait suite au verso du feuillet sur lequel avait déjà été écrit le

(1) *Aviani Fabvlæ* XXXII, etc., Froehner, Lipsiæ, in aedibvs B. G. Tevbneri, MDCCCLXII. (Voy p. 50 à 54.)
(2) Voyez même ouvrage, préface, p. IIII.

même début, il y avait là un double emploi, que par un grattage on avait voulu faire disparaître.

Le manuscrit 8093 est un des trois de la Bibliothèque nationale, auxquels M. Froehner avec raison a fait particulièrement confiance. Il n'en est pas moins vrai qu'il ne paraît pas l'avoir examiné avec autant de soin qu'il s'en flatte ; car, s'il l'avait regardé de plus près, il n'aurait pas, comme il l'a fait, affirmé que le commencement de l'épître avait disparu (1).

D. — *Manuscrit* 8302. — Le manuscrit 8302 provient de la bibliothèque de Colbert où il portait le n° 6260. Passé dans celle du Roi, il y a d'abord reçu la cote 6456.55.

C'est un volume in-8° de 72 feuillets en parchemin, dont l'écriture, due à diverses mains du XIVe siècle, est de grosseur moyenne, à longues lignes sur les trente-cinq premiers feuillets et, extraordinairement fine, à deux colonnes sur les trente-sept derniers.

Le contenu du manuscrit est analysé en ces termes, à la page 446, dans le quatrième volume du Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque du Roi imprimé en 1744 :

1° *Rufi Festi Avieni* Fabulæ : passim inter lineas glossæ et ad marginem scholia.
2° *Æmilii Macri* Carmen de virtutibus herbarum, cum glossis et scholiis : finis desideratur.
3° Anonymi Commentarius in comœdias Terentii.
4° Anonymi Glossæ in librum Ciceronis de Amicitia.
5° Fragmenta glossarum in Pharsaliam Lucani.
6° Fragmenta glossarum in libros Ovidii de Remedio amoris et de Arte amandi.

Les fables d'Avianus qui occupent les huit premiers feuillets du volume n'étaient à l'origine surmontées d'aucun titre. On lit bien en tête les mots : AUIENI FABULÆ ; mais ils sont d'une écriture beaucoup moins ancienne que celle du copiste primitif.

Comme dans beaucoup de manuscrits relativement jeunes, l'épître à Théodose fait défaut.

Les fables n'ont pas de titres individuels; elles sont accompagnées de scholies marginales et de gloses interlinéaires. Les feuillets sur lesquels étaient les quinze dernières ont sans doute été dé-

(1) *Aviani Fabulæ* XXXXII, etc. Froehner. Lipsiae, in aedibvs B. G. Tevbneri, MDCCCLXII. (Voyez *Præfatio*, page IIII.)

truits; car ceux qui restent ne portent que les vingt-sept premières, et rien n'indique que le copiste s'en soit tenu là. Mais, si leur nombre est incomplet, en revanche dans plusieurs de celles qui ont survécu, le texte d'Avianus a été allongé. Les additions qu'il a reçues sont connues; néanmoins, à cause de leurs variantes, je n'hésite pas à les transcrire :

F. x, v. 13 : Ridiculus cuiquam cum sis, absoluere temet
Opposita ueteri cum ratione stude.

F. xi, v. 15 : Pauperior caueat sese sociare potenti;
Namque fides illi comparis est melior.

F. xii, v. 13 : Non me ridenti, sed multum cernere tristi
Fos (*sic*) erit, et vacua sint tibi uota tua.

F. xiii, v. 13 : Dum potes illatum tibimet persoluere dampnum,
Absque tuo dampno forte caueto fore.

F. xiv, v. 15 : Nolo uelis rerum quitquam laudare tuarum,
Ni sint alterius ore probata prius.

F. xv, v. 15 : Si quadam virtute nites, ne despice quemquam :
Ex alia quadam forsan et ipse nitet.

F. xvii, v. 19 : Cuncta licet soleant animalia bruta timeri,
Omnibus est illis plus metuendus homo.

F. xix, v. 15 : Nemo sue carnis nimium letetur honore,
Ne uilis factus post sua fata gimat (*sic*).

F. xxiv, v. 17 : Ne credas aliquem, docet ista parabola forte,
Exemplo uacuo credere uelle tibi.

F. xxvi, v. 13 : Non monet hec blandis cuiusdam credere uerbis,
Sed si sint fidei, prospice que monuit.

Les dix-sept autres fables ne possèdent que les distiques admis par MM. Froehner et Ellis.

E. — *Manuscrit* 9636. — Le volume qui porte cette cote est le fameux manuscrit de Lüne, qui avait tout particulièrement attiré l'attention de Mannert (1) et de Gatterer (2), et dont, en 1807, Frédéric Hulsemann a publié les leçons contraires à celles du texte de l'édition Bipontine de 1784 (3). Au moment où ce dernier en prit

(1) *Miscellen*, p. 22.
(2) *Prakt Diplomatik*, Hauptst. iv, p. 160-175.
(3) *De Codice fabularum Aviani Lünensi, nunc primum collato.* Obiter quædam

communication, le manuscrit, d'après ce qu'il déclare, était conservé dans le monastère de Lüne près Lünebourg, et de quelques lignes placées en tête de la table actuelle des matières il résulte que le 2 janvier 1813 il fut apporté de Hambourg à la Bibliothèque nationale. Comment, après 1807, était-il passé de Lüne à Hambourg, et par suite de quelles vicissitudes est-il enfin arrivé à Paris? Je l'ignore, et je suis d'autant moins disposé à faire les recherches nécessaires pour m'en instruire, qu'à mon sens le manuscrit ne valait pas l'attention particulière dont il a été l'objet. Je vais donc me contenter d'en analyser le contenu.

Il forme un volume in-folio de moyen format, dont les feuillets en papier sont au nombre de 170, y compris non seulement les blancs, mais encore une fiche qui, ayant reçu la table, a été, par un des bords, collée, avec le n° 1, sur le premier feuillet ainsi devenu le deuxième.

L'écriture, qui est du xve siècle, est à deux colonnes des feuillets 5*a* à 51*a*, 2e colonne, et 147*a* à 150*b*, et à longues lignes des feuillets 53*a* à 98*b*, 101*a* à 135*a*, 137*a* à 145*a* et 159*a* à 169*a*. Les feuillets 2 à 4, 52, 99, 100, 136, 146, 151 à 158 et 170 sont blancs.

Voici la copie de la table :

Codex chartaceus, die II januarii 1813 Hamburgo in bibliothecam illatus, quo continentur :

1° Introductio ad processum juridicum, conscripta manu Henrici Geysmari a. 1415.

2° Glossarium juridicum.

3° Tractatus anonymus de Decimis : item de personis excommunicatis earumque jure.

4° Joannis Cœli, Doctoris, Tractatus de excommunicatione et interdicto.

5° Tractatus anonymus de judicibus et personis juridicis.

6° Sententiæ quædam latæ de causis civilibus et conscientia.

7° Tractatus de restitutione spolii.

8° Bonicreti, Decretorum doctoris, Dissertatio de excommunicatione et interdicto.

9° Æsopi Fabulæ elegis latinis ab Avieno conscriptæ.

Les fables occupent les feuillets 159*a* à 169*a*. Elles ne sont ni surmontées d'un titre général, ni précédées de l'épître à Théodose,

disputantur de fide Fabularum Phædri et Aviani. Auctore Friderico Hülsemann, etc. Gōttingae, 1807, apud J.-F. Danckwerts. 1 broch. in-8°.

ni accompagnées de notes; mais elles ont été pourvues de titres qu'à cause de leur forme toute spéciale, je crois devoir transcrire :

I. De Rustica promittente puerum Lupo.
II. De Aquila et Testudine volente volare.
III. De Cancere culpante Filium pro transitu retrogrado.
IV. De Borea et Phœbo volentibus viatorem priuatum vestibus.
V. De Asino qui induebat cutem Leonis inuentam.
VI. De Rana dicente aliis animalibus se esse medicum.
VII. De Cane portante nolam ne secrete morderet.
VIII. De Camelo conquerente super carencia aurium.
IX. De duobus Sociis quibus obuios (*sic*) venit Ursa.
X. De Caluo Milite solito capiti crines alligare.
XI. De Ollis erea et lutea simul natantibus.
XII. De Rustico inueniente thesaurum in agro.
XIII. De Hirco obstante Tauro fugato Leone.
XIV. De Joue volente videre pulcriora pignora mundi.
XV. De Grue et Pauone litigantibus mutuo de pulcritudine sua.
XVI. De Querco (*sic*) cadente et Arundine vidente hoc.
XVII. De Venatore sagittante Tygrim tutantem animalia.
XVIII. De Leone infestante quatuor Boues.
XIX. De Abiete irridente Dumos horribiles.
XX. De Piscatore capiente piscem exiguum.
XXI. De Aue nidificante in segete Rustici.
XXII. Quomodo Jupiter emisit Solem scrutari mundum.
XXIII. De Mercatore volente vendere imaginem.
XXIV. De Viro et Leone mutuo litigantibus.
XXV. De Fure et Puero flente iuxta puteum.
XXVI. De Leone vidente Capram in summitate montis.
XXVII. De Cornice sitiente que inuenit urnam cum aqua.
XXVIII. De Tauro indomito qui noluit se suddere iugo.
XXIX. De Satyro suscipienti viatorem in domum suam.
XXX. De Rustico et Sue vastanti segetes eius.
XXXI. De Mure mordente Taurum magnum.
XXXII. De Rustico cuius currus herebat in vado.
XXXIII. De Auca ponente quolibet die ouum aureum.
XXXIV. De Cicada petente nutrimentum a Formica.
XXXV. De Symea gignente duos filios.
XXXVI. De Vitulo culpanti Taurum pro labore suo.
XXXVII. De pigui (*sic*) Cane macroque [Leone] obuiantibus sibi.
XXXVIII. De Phoca et quodam Pisce veniente de dulci stagno.
XXXIX. De quodam Milite cremante arma sua.
XL. De Pardo et Vulpe corripiente ipsum.
XLI. De quodam Fictili pulso a ventis et imbribus.
XLII. De Lupo et Edo quodam.

Dans ce manuscrit, comme dans la plupart de ceux du même âge, les fables sont allongées par des épimythions, qu'à cause des variantes je vais maintenant reproduire :

F. VI, v. 13 : Ne sibime (*sic*) quisquam de rebus inaniter vllis
Quicquid imponat, fabula nostra monet.

F. X, v. 13 : Ridiculus cuiquam cum sis, absoluere temet
Apposita veri cum ratione stude.

F. XI, v. 15 : Pauperior caueat sese sociare potenti;
Namque fides illi est cum parili melior.

F. XII, v. 13 : Ne me ridenti, sed voltu cernere tristi
Phas erit, et vacua sint tibi vota tua.
Vnius accepto peccat graue quisque talento,
Si, quod ab hoc sumpsit, imputat hoc alii.

F. XIII, v. 13 : Dum cupis illatum tibimet persoluere dampnum,
Absque tuo dampno tuque caueto fore.

F. XIV, v. 15 : Nolo velis rerum quicquam laudare tuarum,
Ni sint alterius ore probata prius.

F. XV, v. 15 : Si quadam virtute nites, ne despice quemquam :
Ex alia quadam forsitan ille nitet.

F. XVII, v. 19 : More volat (*sic*) jaculi fallacia verbo (*sic*) nocentis,
Ne prescire palam, lederis vnde, potes.
Bruta licet soleant animalia iure timeri,
Omnibus est illis plus metuendus homo.

F. XIX, v. 15 : Nemo sue carnis nimium letetur honore,
Ne vilis factus post sua dampna gemat.

F. XX, v. 17 : Incerta pro spe nec munera certa relinque,
Ne rursum queras forte nec inueniens (*sic*).

F. XXIV, v. 17 : Est homo simplex precellens omnia bruta,
Hi cum in multis sint tamen apta iocis.

F. XXV, v. 17 : Nemo sibi cupide [male] res desiderat vllas,
Ne, dum plus cupiat, perdat et id quod habet.

F. XXVI, v. 13 : Ne cicius blandis cuiusquam credito verbis;
Sed, si sint fidei, respice quid moneant.

F. XXIX, v. 23 : Qui bene preloquitur (*sic*) coram, sed postea praue,
Hic erit inuisus, bina quod ora gerat.

F. XXXVIII, v. 13 : Si quis ab extremis nuper aduenerit horis (*sic*),
Non decet indigenis vt prior ipse velit.

A la fin des fables, le copiste avait écrit à l'encre rouge cette

première souscription : *Explicit liber Auiani;* mais elle a été annulée par un trait, et une autre main du même temps y a, au-dessous, substitué celle-ci : *Explicit Auianus Renaldi ingenholt.*

F. — *Manuscrit* 13026. — Le manuscrit 13026, auquel M. Ellis par erreur attribue la cote 13206, est un volume in-4° de 182 feuillets en parchemin écrit, au IXe siècle, par des mains diverses, à longues lignes du feuillet 1 au feuillet 40 et du feuillet 121 au feuillet 181, et à deux colonnes tant du feuillet 41 au feuillet 120 que sur le feuillet 182.

Il a appartenu à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, dans la bibliothèque de laquelle il avait successivement reçu les cotes 540 et 1188.

L'inventaire des manuscrits de cette abbaye, dressé et publié par M. Léopold Delisle en 1868, donne en ces termes la nomenclature des ouvrages contenus dans le volume :

Ars Euticii	1
Ars Virgilii	11
Cruindmeli tractatus de metrica ratione	41
Vers de Prudence	57
Fables d'Avienus	78
Vers de la Consolation de Boèce	85
Vers de Martianus Capella	92 v°
Poème de S. Paulin sur S. Félix	101
Eglogue De libris grammaticorum	121
Ars Malsachani	161

Les fables d'Avianus portent ce titre général : *Festi Lavieni fabulæ editæ in collect. vet. epigr.*, dans lequel il est aisé d'apercevoir une allusion à l'édition de Pierre Pithou. Comme, à en juger par l'écriture, il doit être l'œuvre d'un bibliothécaire du siècle dernier et probablement de celui qui, sur le recto d'un premier feuillet en papier, a, assez maladroitement d'ailleurs, dressé la table des matières, il n'y a à l'égard du nom du fabuliste aucune conclusion à en tirer. L'épître à Théodose, que ce titre surmonte, commence vers le bas de la deuxième colonne du feuillet 78 r°, et les fables, dépourvues de titres spéciaux, s'étendent elles-mêmes de la vingt-huitième ligne de la première colonne du feuillet 78 v° à la vingt-quatrième ligne de la deuxième colonne du feuillet 81 r°.

Le texte, malgré l'ancienneté du manuscrit, n'a pas une grande

valeur philologique. Les nombreuses variantes qu'il fournit consistent le plus souvent dans des mots défigurés par l'ignorance du copiste. Voici celles qu'en prenant pour base l'édition de M. R. Ellis j'ai relevées dans l'épître à Théodose : *matheriae* au lieu de *materiae*, *responditso* au lieu de *responso*, *Delfici apoliniis* au lieu de *Delphici Apollonis*, *munitus* au lieu de *monitus*, *legenda* au lieu de *sequenda*, *as* au lieu de *has fla aus* au lieu de *Flaccus*, *comnium* au lieu de *communium*, *speciae* au lieu de *specie*, *bracbius* au lieu de *Babrius*, *Phoedus* au lieu de *Phaedrus*, *parte* au lieu de *partem*, *lantiate* au lieu de *latinitate*, *elegisum* au lieu de *elegis 'sum*, *ablactes* au lieu d'*oblectes*, *sollicitudines* au lieu de *sollicitudinem*, *totum qui* au lieu de *totumque*, *agnus* au lieu de *agnoscas*, *singularum* au lieu de *singulorum*, *animis* au lieu de *inanimis*.

Le texte n'est pas seulement entaché de mauvaises leçons, il offre aussi de graves lacunes : il y manque notamment les vers 6 de la f. II, 2 de la f. IV, 18 à 21 de la f. IX, 12 de la f. X, 7 de la f. XXIX, 9 à 11 de la f. XXXI, 20 de la f. XXXIV, 5 à 12 de la f. XL et 1 à 14 de la f. XLI.

G. — *Manuscrit* 15155. — Le manuscrit latin 15155 de la Bibliothèque nationale forme un volume in-8°, dont l'écriture à longues lignes est du XIII[e] siècle. Il s'est composé de 176 feuillets en parchemin; mais aujourd'hui, les feuillets 28 à 38 et 111 à 136 ayant disparu, il n'en a plus que 139, précédés d'un autre qui, à l'origine collé intérieurement sur le premier des plats de la couverture, a dû ensuite, quand elle a été refaite, être respecté par le relieur. Ce feuillet porte sur le verso des mentions qui remontent au temps où le manuscrit était encore dans sa reliure primitive, et qui, grâce à la pâleur de l'encre employée, sont aujourd'hui presque illisibles.

Le verso du premier des vrais feuillets du manuscrit est occupé tout entier par une table sur deux colonnes, rendue très longue par la multiplicité des matières contenues dans le volume, qui, ainsi que j'ai expliqué, n'est qu'un recueil, devenu incomplet, d'extraits nombreux empruntés des œuvres des poètes latins tant de l'antiquité romaine que du moyen âge. Voici cette table :

Flores Cathonis primi.
— Theodoli.
— Auiani veteris.
— Auiani noui.
— Maximiani.

Flores Claudiani.
— Stacii.
— Pamphili.
— Esopi.
— Thobie.
— Martialis.
— Prudentii.
— Tibulli.
— Horestis.
— Boëcii.
— Euthetici.
— Anthi-Claudiani.
— Architreni.
— Homeri.
— Sedulii.
— Propertii.
— Artis metrice.
— Yliados Phrigii Daretis.
— Gethe.
— Comedie de Alda.
— Bernardi Siluestris. Loci descriptio.
— Mathei Vindocinensis. Loci descriptio.
— Georgicorum Galteri.
— Mathei. De amore proteruo.
— Mathei. De fortuna.
— Mathei. Temporum descriptio.
— Mathei. Commendatio pape.
— .... Commendatio militis.
— .... Commendatio sapientis.
— .... Vituperium stulti.
— .... Commendatio matrone.
— .... Commendatio pulchre mulieris.
— Ouidii Epistolarum.
— Ouidii de Arte.
— Ouidii de Remediis.
— Ouidii sine titulo.
— Ouidii de Fastis.
— Ouidii magni.
— Ouidii de Tristibus.
— Ouidii de Ponto.
— Ouidii de Medicamine facie?.
— Ouidii de Nuce.
— Ouidii de Vetula.
— Ouidii de Pulice et Sompnio.

Flores Ouidii in Ybim.
— Virgilii in Bucolicis.
— Virgilii in Georgicis.
— Virgilii Eneydos.
— Oracii in Poetria.
— Oracii in libro Sermonum.
— Epistolarum Oracii.
— Odarum Oracii.
— Juuenalis.
— Persii.
— Lucani.
— Alexandri.
— De puero non preferendo puelle.
Versus Troje.
— Cathonis secundi.
— Contemptus mundi.
Extractiones prouerbiorum.

En tête du feuillet 2ᵃ un titre général est donné au recueil par ce vers léonin :

Incipiunt mores actorum nomine flores,

immédiatement suivi de cet autre, qui sert de titre spécial aux extraits tirés des distiques de Caton :

Sunt extracta bonis de versibus ista catonis.

Les extraits dont se compose le volume sont en vers. Les seuls qui fassent exception à cette règle sont ceux placés sous la rubrique *Extractiones proverbiorum.*

Ils occupent les feuillets 162*b* à 176*a*, c'est-à-dire la fin du volume, place à laquelle ils ont été relégués probablement par le motif qu'ils sont presque entièrement en prose. C'est sans doute aussi pour cela que l'auteur de la table des matières, au lieu de leur donner, comme aux autres, la dénomination poétique de *Flores*, les a prosaïquement appelés *Extractiones*. Je dois pourtant dire qu'ils se divisent en deux parties, et que la première, qui est d'ailleurs de beaucoup la plus courte, est rythmée et se compose de trente-deux hexamètres et de quinze strophes formées chacune de six vers rythmiques de six syllabes, dont le premier rime avec le deuxième, le troisième avec le sixième, et le quatrième avec le cinquième. Comme les strophes contiennent, pour la plupart, des

maximes déduites des mœurs des animaux, j'ai pensé qu'elles ne seraient pas ici tout à fait déplacées, et, avec l'espoir qu'on ne m'en blâmera pas, je vais immédiatement les transcrire :

Ampul[l]a uitrea
Sub mole saxea
Cito confringitur;
Et per conuicia
Inpaciencia
Bene perpenditur.

Si desit stimulus,
Non uadit Asinus
Pressus pigritia.
Cedat correptio;
Semper in occio
Est puericia.

Si tuba canitur,
Ceruus reuertitur,
Expectans Catulos.
Que mors est anime,
Laus uana minime
Delectat populos.

Mus leue capitur,
Que semper utitur
Uno refugio.
Leue decipitur,
Qui semper utitur
Uno consilio.

Ouis in frigore,
Posito uellere,
Leuiter moritur,
Et si post studium
Succedat occium,
Labor amittitur.

Post mortem socii
Non nubit alii
Turtur, dum moritur.
Sic amicicia,
Fida per omnia,
Nunquam dissoluitur.

Stridor Hyrundinum
Quietem hominum
Turbat et sopnium.
Stulta loquacitas,
Si frenum adimas,
Turbat collegium.

Qui pomum uiride
Carpit inprouide,
Maturum negligit.
Carebit premio
Pro beneficio
Qui laudes diligit.

Sic Pullos alios
Nutrit ut proprios
Columbe bonitas.
Congaudet prosperis,
Condolet asperis
Proximi karitas.

Quisquis ad citharam
Instruit Asinam,
Hostis est fidium.
Qui stulto prædicat,
Hic sibi vendicat
Risum et tedium.

Sabulum seminat
Fur, ut esaudiat
Quod nequit cernere;
Et per conuicia
Mordet inuidia
Quos nequit ledere.

Si Furem redimis
Et mortem adimis,
Adquiris odium;
Et, si seruieris
Quem nequam noueris,
Non dabit premium.

Volens euadere
Non timet scindere
Castor uirilia,
Nec timet tollere
Fluxum a corpore,
Querens celestia.

Vaspo (*sic*) panniculis
Sit Api similis,
Sed non mellifera.

Sic foris fertilis,
Set intus sterilis,
Omnis ypocrita.

Si panem sedulo
Dederis Catulo,
Te semper sequitur.
Sic pes stultissimi
Leuiter proximi
Domum ingreditur.

Ainsi que l'attestent trois *ex-libris* d'une écriture ancienne placés, le premier au bas du recto du deuxième feuillet, le deuxième au bas du verso du même, et le troisième vers le milieu du feuillet 176*a*, le manuscrit 15155 a, pendant plusieurs siècles, appartenu à l'abbaye de Saint-Victor.

Voici le premier de ces *ex-libris*, auquel la fantaisie du bibliothécaire monastique a donné la forme d'un distique élégiaque :

Hic liber est Sancti Victoris Parisiensis :
Inveniens quis ei reddat amore Dei.

Le deuxième *ex-libris*, écrit à l'encre rouge, est ainsi formulé : *Jhs. M^a. S9. Victor. S9. Aug9tin9.*

Le troisième *ex-libris* est ainsi conçu : *Iste liber est sancti*‖*Victoris Parisiensis*‖*Quicumque eum*, etc.

Entré à la Bibliothèque nationale, le manuscrit, avant la réunion en un seul des divers fonds latins, a porté, dans celui de Saint-Victor, le n° 756, remplacé ensuite par la cote actuelle.

Voilà le manuscrit analysé. Il me reste maintenant à faire plus particulièrement connaître l'extrait qui, parmi tous ceux qu'il renferme, se rapporte plus spécialement à la présente étude. C'est celui qui est intitulé : [FLORES] AVIANI VETERIS. Il comprend trois promythions et vingt-cinq épimythions, tirés des fables d'Avianus, les uns authentiques, les autres apocryphes. A raison de ses nombreuses et intéressantes variantes, je vais en exhiber ici le texte entier :

F. II, v. 8 : Experta est similem perfida lingua fidem.

F. II, v. 15 et 16 : Sic quicumque noua sublatus laude tumescit,
Dat merito penas, dum meliora cupit.

F. III, v. 11 et 12 : Nam stultum nimis est, cum tu prauissima temptes,
Alterius censor ut uiciosa notes.

F. v, v. 1 et 2 : Metiri se quamque decet propriisque iuuari
Laudibus, alterius nec bona ferre sibi.

F. VIII, v. 1 et 2 : Contemptum (*sic*) propriis sapientem uiuere rebus,
Nec petere alterius nostra fabella monet.

F. VIII, v. 13 et 14 : Viue minor (*sic*) merito, cui sors non sufficit...
Et tua perpetuum liuida dampna geme.

F. XI, v. 15 et 16 : Pauperior caueat sese sociare potenti;
Namque fides illi est cum parili melior.

F. XII, v. 11 et 12 : Cum tu subrepto fueris tristissimus auro,
Fortunam lacrimis sollicitabis inops.

F. XIII, v. 12 : Discrepat a Tauri uiribus Hircus olens.

F. XIV, v. 15 et 16 : Nolo uelis rerum quicquam laudare tuarum,
Ni fuit alterius ore probata prius.

F. XV, v. 15 et 16 : Si quadam uirtute nites, ne despice quemquam;
Ex alia quadam forsan et ille nitet.

F. XVI, v. 19 et 20 : Vatum dicta monent magnis obsistere frustra,
Paulatimque truces exsuperare minas.

F. XVII, v. 18 à 20 : Ostendunt ualidum tela fuisse uirum.
More uolant iaculi clandestina uerba nocentis,
Nec prescire palam, lederis unde, potes.

F. XVIII, v. 17 : Neue cito admotas uerbis fallacibus aures.

F. XIX, v. 15 et 16 : Nemo sue carnis nimium letetur amore,
Ne uilis factus post sua fata gemat.

F. XXII, v. 19 et 20 : Dum quis prouentis aliorum gaudet iniquis,
Lecior infelix et sua dampna cupit.

F. XXVI, v. 9 : Vera licet moneas, maiora pericula tollis.

F. XXVI, v. 11 à 14 : Et quamuix (*sic*) rectis constet sententia uerbis,
Suspectam grauidus consiliator habet.
Ne(c) properes blandis cuiusdem (*sic*) credere dictis,
Sed si sint fidei, prospice quis monuit.

F. XXX, v. 17 et 18 : Error cecus eos uexat, qui sepius ausi
Nunquam peccatis abstinuere suis.

F. XXXIV, v. 3 et 4 : Confectus senio, postquam grauis affuit etas,
Heu frustra alterius sepe rogauit opem.

F. XXXIV, v. 19 : At tibi saltanti nunc ultima tempora restant.

F. xxxv, v. 15 et 16 : Spes multos neglecta iuuat, atque, ordine uerso,
Spes humiles rursus in meliora refert.

F. xxxvi, v. 17 et 18 : Est hominum sors illa grauis, felicibus ut mors
Sit cita, cum miseros uita diurna regat.

F. xxxvii, v. 19 et 20 : ....Nullos laudare memento
Qui libertati preposuere gulam.

F. xl, v. 11 et 12 : Laudemusque magis quos munera mentis adornant,
Quam qui corporeis enituere bonis.

F. xli, v. 17 et 18 : Plurima non miseros poterunt exempla monere,
diuitibus
Subdita nobilibus ut sua fata gemant.
....

F. xlii, v. 12 : Tu tecum uiles, improbe, tolle minas.

F. xlii, v. 15 et 16 : Set quociens duplici subeuntur tristia casu,
Expedit insignem promeruisse necem.

F. xxiii, v. 13 et 14 : Conuenit hoc illis quibus est permissa potestas,
An prestare uelint, an nocuisse magis.

F. xxix, v. 23 et 24 : Qui bene proloquitur coram, si post ea praue,
Hic inuisus erit, bina quod ora gerit.

F. ix, v. 23 : Non facile alterius repetas consorcia.

Pour abréger, je n'ajoute à ce texte aucun commentaire.

H. — *Manuscrit* 15160. — Avant la fusion en un seul des divers fonds latins de la Bibliothèque nationale, le manuscrit 15160, à raison de son origine, faisait partie de celui de Saint-Victor, où il portait la cote 444. C'est un volume in-4°, qui, d'après le numérotage, devrait se composer de 137 feuillets, mais qui est entièrement privé du premier et ne possède du dernier qu'un lambeau.

Les feuillets sont en papier, et l'écriture à longues lignes qu'ils portent est du xve siècle.

Voici, d'après M. Léopold Delisle, le contenu du volume :

Florifrondium mag. Francisci de Sarzana.
Vers sur la Bible (29).
Vers sur le sens de divers mots latins (42).
Floretus (83).
Carmen de Contemptu mundi (103).
Aviani Fabule (115).
Facetia Johannis de Gallandia (131).

Les Fables occupent les feuillets 115*a* à 130*a*. Elles ne sont

pourvues ni de titre général, ni de l'épître à Théodose, ni de titres particuliers; mais elles sont accompagnées de gloses et de scolies interlinéaires et marginales, et ont été augmentées des épimythions suivants :

F. VI, v. 13 : Ne sibimet quisquam de rebus inaniter ullis
Quod nequit imponat, nostra fabella monet.

F. XI, v. 15 : Pauperior caueat sese sociare potenti,
Namque fides illi cum paribus melior.

F. XII, v. 13 : Non me ridenti, uultu sed cernere tristi
Fas erit, et uacua sint tibi uota tua.
Unius accepto peccat graue quisque talento
Si, quos ab hoc sumpsit, imputat hoc alii.

F. XIII, v. 13 : Dum cupis illatum tibimet persoluere damnum,
Absque tuo damno ecce (*sic*) caueto fore.

F. XIV, v. 15 : Sit (*sic*) mos est homine (*sic*), quidquid sibi fecerit ipse,
Vile licet maneat, approbat ipse tamen.
Nolo uelis rerum quicquam laudare tuarum,
Ni sint alterius ore probata prius.

F. XVII, v. 19 : More uolant iaculi clam destina uerba nocentis,
Nec prescire palam, lederis unde, potes.

Bruta licet soleant animalia iure timeri,
Omnibus est illis plus metuendus homo.

F. XIX, v. 15 : Nemo sue carnis nimium letetur honore,
Ne uilis factus post sua fata gemat.

F. XXIV, v. 17 : Ne credas aliquem, docet ista parabola forte,
Exemplo vario cedere velle tibi.

F. XXV, v. 17 : Nemo nimis cupide sibi res desideret ullas,
Ne, dum plus cupiat, perdat et id quod habet.

F. XXVI, v. 13 : Nolito uerbis cuiusdam credere blandis;
Sed, si sint fidei, conspice que monuit.

F. XXIX, v. 23 : Qui bene proloquitur coram, si postea praue,
Hic erit inuisus, ora quod bina gerit.

F. XXXI, v. 13 : Cum diues peruaque (*sic*) breuem maiorque potestas
Subdere uult sibimet, desinat ira tumens.

F. XXXVIII, v. 13 : Si quis ab extremis nuper deuenerit oris,
Non decet indigenis ut uelit esse prior.

Les autres fables n'ont que les vers respectés par MM. Froehner et Ellis. La fable XLI semble bien, au lieu de dix-huit, en avoir vingt,

c'est-à-dire deux de plus; mais cela tient à la répétition du septième distique : après avoir terminé le verso du feuillet 129, il figure encore au haut du recto du feuillet suivant, qui, pour remplacer un feuillet perdu, paraît avoir été écrit par un deuxième copiste contemporain du premier. De là vient sans doute le double emploi.

Les fables sont closes par cette souscription : *Explicit Auianus*, au-dessous de laquelle on a ajouté le mot : *Amen*.

2° *Manuscrits français.*

Manuscrit 1594. — Les fables d'Avianus, à la Bibliothèque nationale, ne se rencontrent pas seulement dans les manuscrits du fonds latin : elles existent encore, mais seulement au nombre de 18, dans le manuscrit 1594 du fonds français. Ayant donné de ce manuscrit, fort précieux au point de vue de l'histoire de l'art, une longue description dans mon étude sur les fables de Walther l'Anglais (1), je ne répéterai pas ici ce que j'en ai déjà dit, et je me contenterai de m'expliquer sur ce qui s'y trouve du texte d'Avianus.

Les 18 fables sont précédées d'un prologue poétique, composé de trente vers français octosyllabiques, qui commence au feuillet 89*a* et se termine au feuillet 89*b*, et que ceux qui désireront le lire trouveront dans mon premier volume sur Phèdre et ses anciens imitateurs (2). Elles offrent, malgré toutes les fautes grossières échappées à l'ignorance et à l'étourderie du copiste, qui était d'ailleurs un habile calligraphe, un intérêt tout particulier dû à deux causes très différentes : d'abord, non seulement elles comprennent tout à la fois le texte authentique d'Avianus et les épimythions apocryphes communs à beaucoup de manuscrits, mais encore elles sont surchargées d'additions supplémentaires, composées au XIVe siècle ; en outre, chaque fable latine ainsi amplifiée est suivie de sa traduction en vers octosyllabiques, qui malheureusement, soit dit en passant, présente dans le manuscrit, grâce à l'inadvertance du copiste, de fâcheuses lacunes : c'est ainsi qu'il a omis dans la fable X (Av. XVIII) le vers 58, dans la fable XVI (Av. XXXV) le vers 32 et dans la fable XVIII (Av. XL) le vers 35, tandis que le vers 38

(1) *Les Fabulistes latins depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen âge. Phèdre et ses anciens imitateurs.* Paris, Firmin-Didot et Cie. (Voy. 2e édit., t. I, pp. 516-528.)

(2) Voyez 2e édition, t. I, p. 522.

a été deux fois écrit. Mais je ne veux pas m'arrêter à ces détails.

Ainsi que je l'ai expliqué ailleurs (1), cette traduction a été faite par deux auteurs différents : les vers français, qui sont l'interprétation des additions supplémentaires, ont sans doute été composés par l'auteur de ces additions elles-mêmes, qui a ainsi allongé tout à la fois le texte latin et la version française due à un lettré plus ancien.

L'esprit religieux qui domine aussi bien dans l'œuvre latine de l'amplificateur que dans son œuvre française, montre qu'il appartenait certainement au clergé et problablement au régulier. Mais, quel qu'il ait été, je crois pouvoir, sans modifier mon sentiment sur l'importance que lui doit le manuscrit 1594, affirmer qu'il n'a guère été heureux dans sa double tentative. Car, d'une part, ses additions donnent une fâcheuse idée de sa connaissance de la langue et de la prosodie latines; d'autre part, il ressort de son œuvre française qu'en voulant traduire son addition latine il n'en a été que le paraphraste. Ce dernier reproche peut d'ailleurs être également adressé au lettré plus ancien : les développements qu'il a donnés à sa prétendue version en ont fait une paraphrase.

Je vais indiquer par leurs titres les dix-huit fables d'Avianus qui existent dans le manuscrit, en y ajoutant les épimythions qui s'y rapportent et en distinguant par des caractères différents les vers latins du paraphraste français de ceux qui, n'étant pas davantage authentiques, doivent être attribués à des amplificateurs antérieurs à lui :

Fab. I (Av. I).

DE RUSTICA LUPUM DECIPIENTE.

. . . .

V. 17 : Adam, Sansonem, regem Dauid et Salomonem
Femina decepit : ideo caue ue[l] penitebit (2).
Ingemiscit egens, ubi non est femina saltem :
Femineus dulcis omnia uincit amor.

(1) Voyez *Phèdre et ses anciens imitateurs. Les Fabulistes latins*, 2e édition, t. I, p. 529. — (2) L'humidité ayant fait disparaître le second hémistiche de ce vers, la lacune a été comblée par une inepte restitution; du ms. de Bruxelles il ressort que l'auteur avait écrit : cepit et arte sua.

Fab. II (Av. III).

DE CANCRO DOCENTE FILIUM AMBULANTE.

. . . .

V. 13 : Cernere festucam mos est in fratris ocello;
In propriis (1) oculis non uidet ipse trabem.
Que culpare soles ea ne tu feceris ipse,
Turpe e[s]t victori (2), cum uiciosa facit.
Nullitus (*sic*) imponas onus unportabile (3) nulli;
Vellera (4) que digito nulla mouere uelis.

Fab. III (Av. IV).

DE SOLE ET BOREA.

. . . .

V. 17 : Sermones opera uincunt laudabiliora,
Absque bono fine (5) uerbula pauca ualant (6).

Fab. IV (Av. IX).

DE DUOBUS SOCIIS QUOS URSA DISSOCIAUIT.

. . . .

V. 25 : Considens (7) homini maledicitur ore uidentis;
In dubiem (8) cunctis non adhibeto fidem.
Fratribus in falsis exosa (9) pericula sub[sunt].
Subiectum multis lubrica rara fides.

Fab. V (Av. X).

DE MILITE CALUO PAUPERE.

. . . .

V. 13 : *Ridiculo cuiquam cum scis absoluere tumet* (*sic*),
Opposita ueri cum ratione stude.
[Fus]cata ceruice stude ne preuitearis,
[Crur]e capilata (11) calua secunda pate(n)t.

Fab. VI (Av. XII).

DE RUSTICO QUI INUENIT THESAURUM IN AGRO.

. . . .

V. 13 : *Non me ridenti uultu, sed cernere tristi*
Fas erit, et uacua sint tibi uota tua.
Unius accepto peccat graue quisque tallento;

(1) Sic; ms. de Br. : Impropriis. — (2) Ms. de Br. : doctori. — (3) Ms. de Br. : importabile. — (4) Ms. de Br. : Vellem. — (5) Ms. de Br. : fide. — (6) Sic; Ms. de Br. : valent. — (7) Ms. de Br. : confidens. — (8) Sic; Ms. de Br. : dubiam. — (9) Ms. de Br. : crosa. — (10) Ms. de Br. : capillata.

Quisquis ab hoc sumpsit imputat hoc alii.
Non est altare bene pro reliquo spoliandum;
Gracia reddatur unde iocunda uenit.

Fab. VII (Av. XIV).

DE IOUE ET SIMEA.

. . . .

V. 15 : *Nolo uelis rerum quisquam* (1) *laudare tuarum,*
Ni sint alterius ore probata prius.
Laus, falerata nimis, proprio sordescit in ore :
[In]citat in risum laus falerata sibi.
[*Sic*] *mos est hominum quidquam sibi fecerit ipse,*
Vile licet maneat, approbat ipse tamen.

Fab. VIII (Av. XV).

DE PAUONE ET GRUE.

. . . .

V. 15 : *Si quadam uirtute nectis (sic), ne despice quemquam :*
Ex alia quadam forsitam (sic) ille nitet.
Omne decus collit (2) uentosa superbia uana;
Janctanti (3) merito dedecus omne uenit.

Fab. IX (Av. XVI).

DE CONNEXTU (4) QUI NOLEBAT FLECTI CONTRA VENTUM.

. . . .

V. 21 : Si fugis in bassum, cupias transsaudere (5) sepe :
Alta petunt uenti; tucius yma iacent.

Fab. X (Av. XVIII).

DE QUATUOR TAURIS QUOS LEO DECEPIT.
EOS DISSOCIARE FACIENDO.

. . . .

V. 19 : Sermones blandos blesosque cauere memento :
Credulitas nimia simplicitate nocet.

Fab. XI (Av. XIX).

DE ABITE (6) ET DUMO.

. . . .

V. 15 : *Nemo sine carnis tantum letatur* (7) *honore,*
Ne uilis factus plus sua facta gemat.

(1) Ms. de Br. : quiquam. — (2) Ms. de Br. : tollit. — (3) Ms. de Br. : Jactanti. — (4) Ms. de Br. : conuertu. — (5) Ms. de Br. : transcendere. — (6) Ms. de Br. : Abiete. — (7) Ms. de Br. : letetur.

Dicunt doctores quod rara est concordia forme,
Securique status atque pudicicie.

Fab. XII (Av. XX).

DE PISCATORE PISCICULUM CAPIENTE.

. . . .

V. 17 : Quisque (1) tenet teneat quod (2) cepit dextera prompta :
Ad presens oua sunt meliora feris.

Fab. XIII (Av. XXII).

DE DUOBUS MIMIS ET IOUE.

. . . .

V. 21 : In dampnum alterius spem tu tibi ponere noli :
Fallere qui sat agit fallitur arte sua.

Fab. XIV (Av. XXV).

DE PUERO QUI LATRONEM DECEPIT.

. . . .

V. 19 : *Nemo nimis cupide* (3) *sibi res desideret ullas,*
Ne, dum plus cupiat, perdat et hoc quod habet.
Qui uidet infantem nichilominus omnia nescit
Que fortuna dabit, que feret ipse puer.

Fab. XV (Av. XXVII).

DE CORNICE QUE BIBIT AQUAM SUBTILITATE SUA.

. . . .

V. 11 : Omne genus uirtutum nam prudencia uincit;
Virtutum mores regulat arte sua.

Fab. XVI (Av. XXXV).

DE SININA (4) ET DUOBUS SIMINERCULIS.

. . . .

V. 17 : Quod uile est carum, quod carum uile putemus;
Sid (*sic*) tibi nec cupidus, huic nec auarus eris.

Fab. XVII (Av. XXXVI).

[DE ANTIQUO BOUE ET IUUENCULO] (5).

. . . .

V. 19 : Occia (*sic*) si uices (*sic*), periere cupidinis artes,
Ac dilicatis (6) occia busca parant.
Semper aliquid facito, ne te fallax inimicus

(1) Ms. de Br. : Quique. — (2) Ms. de Br. : quid. — (3) Ms. de Br. : tripide. — (4) Ms. de Br. : Simia. — (5) Pas de titre dans le ms. 1594 : ce titre est emprunté du ms. de Br. — (6) Ms. de Br. : delicatis.

Torpentem capiat, per sua lora trahat.
Efficit ac nutrit labor hic animos generosos,
Proficit absque deo nullus in orbe labor.

Fab. XVIII (Av. XL).

DE UULPE REPREHENDENTE URSAM.

. . . .

V. 13 : Noblitas (1) sola et (2) animum que moribus ornat;
Nobile cor superat nobilitate sua.
Nobilitas morum prefretur (3) in corpore toto;
Nobilium ritus fama uetusta facit.
Homne (*sic*) hominum genus est per cristum nobilitatum (4);
Nobilitas eius transbeat omne genus.
Filius est missus ut seruos nobilitaret;
Applaudens illi, nobilis omnis [erit].

Dans cette dernière fable, l'addition, comme on le voit, est plus longue que dans les précédentes; mais ce n'est pas la seule particularité qui la distingue des dix-sept autres: c'est aussi la modification introduite dans les personnages: l'Ourse en effet y remplace le Léopard.

A la suite de la XVIII[e] fable tirée d'Avianus, il en existe une XIX[e] et dernière intitulée : *De Mimo nuptiali directo per literas ad robam habendam;* mais elle n'a rien de commun avec Avianus, et, comme elle n'a aucune valeur, je m'abstiens de l'analyser (5).

Il ne me reste plus qu'à dire quelques mots tant de la version française de l'ancien texte latin que de celle des additions faites à ce texte. J'ai déjà affirmé qu'elles n'étaient l'une et l'autre qu'une longue paraphrase. Il est aisé de l'établir : il suffit pour cela de faire le dénombrement des vers que comprennent d'une part les dix-huit fables d'Avianus et d'autre part les fables françaises qui en sont l'interprétation. Le nombre des vers latins étant de 334 et celui des français étant de 730, la comparaison de ces deux chiffres entre eux résout la question. Il est juste d'observer que les vers français étant octosyllabiques, il en aurait, même dans une vraie traduction, fallu trois pour rendre complètement la pensée exprimée dans chaque distique latin. Mais alors le traducteur aurait dû

(1) Ms. de Br. : Nobilitas. — (2) Ms. de Br. : est. — (3) Ms. de Br. : prefertur. — (4) Ms. de Br. : christum noblitatum. — (5) Elle a déjà été publiée dans la première édition des *Fabulistes latins depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen-âge. Phèdre et ses anciens imitateurs*, t. II, p. 426.

se renfermer dans cette limite : or, il n'en a pas été ainsi; car c'est en moyenne un peu plus de deux vers français qui sont employés à la traduction de chaque vers latin.

Au surplus, pour qu'on soit mieux fixé, je vais, quoique cette citation sorte un peu du plan que je me suis tracé, montrer ici, à titre d'exemple, comment a été interprétée la fable *De duobus Mimis et Ioue*. Par sa traduction, accompagnée des variantes que présente le manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles, désignée par la lettre B, on pourra juger des autres :

DE DEUX MÉNESTRIERS, L'UN CONUOITEUX ET L'AUTRE ENUIEUX.

Jupiter a terre enuoia
Son fils et si li ottroia
Qu'au peuple reuelas (1) leur comptes.
Les gens y aiournerent trestoutes.
Chascun pour li ueoir y uient.
Phebus si grant feste li tient,
Pour sa première uenue,
C'oncques ne fust si grant (2) tenue,
Ne si pleunière (3) nulle part.
De mout biaus ioiaus y depert (4) :
A la court. II. (5) menestriers
Auoit et ioiaus et parliers.
Li unlz (6) deus estoit enuieux (7),
Et li autres... conuoiteux (8).
Phebus leur dist qui demandassent
Et i leur donroit, n'an doutassent (9).
Accorder ne pourent ensemble (10).
Diuers courages les desemble (11).
Demandes, fait (12) Phebus encore,
Et ie uous di et promet ore
Que le premier de uous aura
Ce que demander [il] sauuia (13),
Et l'autre la moitĭé plus.
Le conuoiteux (14) se trait en sus
Qui la moitié plus auoir ueult (15).
Li ennemis (16), qui mout se deut,
Quant il uoit que aucuns amande (17),

(1) B. pueple reuelast. — (2) B. si grant ne fu. — (3) B. plenière. — (4) B. depart. — (5) B. deus. — (6) B. uns. — (7) B. enuieus. — (8) B. autres ere conuoiteus. — (9) B. il leur donrroit n'en doubtassent. — (10) B. ne porrent ensamble. — (11) B. coraige les dessamble. — (12) B. dit. — (13) B. saura. — (14) B. convoiteus. — (15) B. ueut. — (16) B. enuieus. — (17) B. que nuls homs amende.

A fait meurueillieuse (1) demande,
Qui a ambe deus nuit (2) et grieue;
Car il requiert que on (3) li crieue
Un oil, si que li conuoiteus
Perde les deus yeux (4) ambedeus.
Tout ainsi comme il le requist,
Le fit (5) Phebus qui mout sen rist
Et moqua de leur meschéance.

LA MORALITÉ

Qui pour faire [à] autrui greuance
Se grieue tout premiement (6),
Bien doit aler à (7) dampnement,
Qui fait à soy maismes doumage (8),
Pour nuire autrui bien à la rage (9).

J'aurais pu transcrire toute autre des 18 fables d'Avianus. Si j'ai donné la préférence à celle-ci, c'est parce que plus que les autres elle a fait fortune. De même que la fable latine lui avait servi de base, de même elle a été à son tour la source d'un des plus populaires fabliaux du moyen âge. Elle offre une peinture tellement saisissante d'une des plus mauvaises passions humaines, qu'on s'explique d'ailleurs aisément son succès exceptionnel.

Je rappelle, en terminant, que les fables d'Avianus et leur traduction sont suivies d'un épilogue français de 86 vers dont j'ai ailleurs exhibé le texte (10).

§ 2. — BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE BESANÇON.

Cette Bibliothèque possède un manuscrit des fables d'Avianus qui renferme en même temps celles de Walther l'Anglais, et dont, en passant en revue les manuscrits de ce fabuliste, j'ai donné l'analyse dans mon ouvrage sur Phèdre. Je renvoie à la description que j'en ai faite à la page 542 de la deuxième édition.

§ 3. — BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE DIJON.

Manuscrit 497. — Le manuscrit 497 (précédemment 288), qui est un des plus précieux de la Bibliothèque de Dijon, provient de l'abbaye de Cîteaux, dans laquelle il a été écrit au XIIIe siècle.

(1) B. merueilleuse. — (2) B. nuist. — (3) B. l'en. — (4) B. yaux. — (5) B. fist. — (6) B. premierent. — (7) B. au. — (8) B. soi mesmes dommaige. — (9) B. raige. — (10) Voyez les *Fabulistes latins depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen âge, Phèdre et ses anciens imitateurs*, 2e édition, t. I, p. 524 et s.

C'est un gros volume du grand format in-fol., comprenant 271 feuillets en parchemin dont l'écriture est à trois colonnes.

Le recto du premier feuillet est blanc, et le verso est rempli par la table, qui, quoique écrite en caractères gothiques, semble d'une main moins ancienne que le reste et paraît être du xv[e] siècle. La voici littéralement transcrite :

In sequenti tabula inseruntur nomina librorum in presenti volumine contentorum :

Papinij Surculj Stacij Thebaydos librj duodecim, quorū p[i]m9 īcipit. fol.	1°.
Stacij Achilleydos. libri sex. Primus īcipit. folio. . . .	xxxij.
Bucolica Virgilij. folio	xxxv.
Georgica Virgilij. folio.	xxxviij.
Virgilij eneidarū librj duodecim.	xlv.
Odarū oratij librj quatuor. fo.	lxxvij.
Oratius de arte poetica. fo..	lxxxviij.
Liber epistolarū eiusdem.	lxxxx.
Item liber sermonum oratij	lxxxxvij.
Lucanus.	ciiij.
Persius.	cxxx.
Liber satirarū Juuenalis..	cxxxij.
Ouidij nasonis libri fastorū sex.	cxliiij.
Ouidius jn methamorphoseos.	clx.
Ouidius jn libro sine titulo.	clxxxxv.
Ouidius jn libro tristium.	cciij.
Ouidius de ponto..	ccxiij.
Ouidius jn ybin.	ccxxiij.
Ouidius de remedio amoris.	ccxxv.
Ouidius de arte amandi..	ccxxvij.
Liber epistolarū ouidij.	ccxxxiij.
Ouidius de nuce.	ccxliiij.
Ouidius de lupo.	ccxlv.
Ouidius de pulice.	ccxlv.
Auianus	ccxlv.
Cato	ccxlvij.
Homerus	ccxlviij.
Sedulius de diuinitate..	cclj.
Prosper.	cclvij.
Ycomachia aurelij.	cc(l)xj.
Liber theodoli...	cclxiiij.
Maximianus.	cclxv.
Donatus pro pueris..	cclxviij.

Sans vouloir m'occuper ici des pièces étrangères à Avianus, je signale au passage, comme se rapportant à mes travaux sur les fabulistes latins, deux pièces faussement attribuées à Ovide, qui se rencontrent au recto du folio 245. La première qui commence vers le haut de la première colonne de la page et qui est annoncée en ces termes : *Incipit Ovidius de Lupo*, n'est autre que la fable en vers élégiaques *de Lupo et Opilione* composée au moyen âge. Au-dessus et un peu à droite de ce titre une main très ancienne a, par la mention suivante, justement contesté à Ovide la paternité de l'œuvre : *Nō sūt h^c^ ouidij*. Elle est immédiatement suivie de la pièce *de Pulice*, qui, quoique également indigne de l'auteur des Métamorphoses, commence vers le haut de la troisième colonne de la même page par ces mots : *Incipit Ovidius de Pulice.*

Les fables d'Avianus dont je veux seulement parler, commencent au sommet de la première colonne du feuillet 245 v° par l'épître à Théodose que ne surmontent ni titre général, ni titre spécial. Il en est de même de la première fable. Le commencement de l'épître et celui des fables ne sont indiqués que par la dimension plus grande des deux lettres initiales, dont, à leur partie intérieure, l'une offre une face humaine et l'autre, un serpent. A l'exception de la première toutes les fables portent des titres particuliers écrits à l'encre rouge.

Le scribe paraît avoir exécuté sa copie sur un bon texte ; mais son ignorance évidente du latin n'en a pas moins rendu son travail très fautif. C'est ainsi que, dans l'épître à Théodose, il a écrit *doceat* pour *deceat*, *incombat* pour *incumbat*, *redicula* pour *ridicula*, *locorum* pour *jocorum*, *labrius* pour *Babrius*, *Phedus* pour *Phædrus*. Les fables présentent nécessairement des fautes analogues.

Quant au nombre de vers dont elles se composent, ayant été par le copiste extraites d'un manuscrit qui remontait sans doute à une époque antérieure à la composition des affabulations apocryphes, elles ne contiennent que l'œuvre authentique d'Avianus et ne comprennent que les distiques retenus par MM. Froehner et Ellis.

Le dernier est suivi de cette souscription à l'encre rouge : *Explicit liber Auiani.*

SECTION II.

Allemagne.

§ 1er. — BIBLIOTHÈQUE DUCALE DE WOLFENBÜTTEL.

La Bibliothèque ducale de Wolfenbüttel possède cinq manuscrits d'Avianus que je vais analyser.

A. *Manuscrit* 13.10 *Aug.* — Ce manuscrit forme un volume in-4°, composé de 207 feuillets en parchemin, dont l'écriture très fine est du XIIIe siècle.

Indépendamment des fables d'Avianus il comprend divers ouvrages et notamment l'Achilléide de Stace qui occupe les feuillets 142*a* à 157*a*.

Les fables qui suivent ce poème s'étendent du feuillet 157*b* au feuillet 165*b*. L'écriture est à trois colonnes. Celle du milieu contient le texte, et les deux autres portent un commentaire qui n'exclut pas les gloses interlinéaires.

N'étant pas très ancien, ce manuscrit renferme les épimythions apocryphes qui suivent :

F. X, v. 13 : Ridiculus cuidam cum sis, absoluere temet
Opposita ueri cum ratione stude.

F. XI, v. 15 : Pauperior caueat sese sociare potenti;
Namque fides illi cum parili melior.

F. XII, v. 13 : Non me ridenti, uultu set cernere tristi
Fas erit, et uacua sint tibi uota tua.

F. XIV, v. 15 : Nolo uelis quidquam rerum laudare tuarum,
Ni sint alterius ore probata prius.

F. XV, v. 15 : Si quadam uirtute nites, ne despice quemquam :
Ex alia parte forsitan ille nitet.

F. XVII, v. 19 : More uolant iaculi clandestina uerba nocentis,
Nec prescire palam, lederit (*sic*) unde, potes.

F. XIX, v. 15 : Nemo sue carnis nimium letetur honore,
Ne factus uilis post sua facta gemat.

F. XXV, v. 17 : Nemo nimis cupide sibi res desideret ullas,
Ne, cum plus cupiat, perdat et hoc quod habet.

F. XXVI, v. 13 : Non cicius blandis cui[us]quam tu credito uerbis;
Set, si sint fidei, prospice que moneant.

F. XXIX, v. 23. Qui bene proloquitur coram, set postea praue,
Hic erit inuisus, bina quod ora gerat.

F. XXXI, v. 13 : Cum diues persona breuem maiorue potestas
Subdere uult sibimet, si nequit, ira tumet.

F. XXXIV, v. 21 : Sic, homo, grana metas ut, cum tua uenerit etas,
Ad senii metas non aliena petas.

On remarquera que le dernier distique qui est léonin, n'existe dans aucun des manuscrits d'Avianus précédemment analysés.

Les fables sont closes par un *Explicit* indiquant la date à laquelle le copiste a terminé sa besogne. Il est ainsi conçu : *Explicit apud oysemontem anno domini m°. cc°. lxx°. vii° sabbato ante festum beati marchi ewangelisti.*

Après, écrite par une autre main, vient la *Prudentii Psychomachia*, qui occupe les feuillets 166 r° à 173 v°. Malheureusement elle est incomplète. Elle s'arrête à ce vers qui appartient au combat de la Luxure et de la Continence :

Non piget attritis pedibus per acuta frute[c]ta.

La cause de cette lacune est expliquée par la mention suivante qu'un des bibliothécaires antérieurs à M. Von Heinemann a inscrite au bas du verso du dernier feuillet : *Deficiunt octo folia ad integritatem Psychomachiae Prudentii.*

B. *Manuscrit* 37.34 *Aug.* — En analysant les manuscrits des fables de Walther l'Anglais, je me suis déjà occupé de ce manuscrit du XVe siècle dont on trouvera la description dans la deuxième édition de mon ouvrage sur Phèdre et ses imitateurs, à la page 555 du premier volume.

Je n'en vais donc ici faire connaître que ce qui concerne les fables d'Avianus.

Elles sont, au milieu du feuillet 88*a*, annoncées en ces termes : *Incipit Auianus metricus.*

Les vingt-sept premières possèdent seules des titres particuliers placés en marge du premier vers de chacune d'elles.

Toutes sont pourvues de gloses marginales et interlinéaires, et, comme dans la plupart des manuscrits peu anciens dans lesquels

un commentaire les accompagne, elles ne sont pas précédées de l'épître à Théodose. En revanche elles ont été accrues des épimythions apocryphes que je vais transcrire.

FABLE VI.

Ne sibimet quisquis de rebus inaniter vllis
Que nequit imponit, nostra fabella monet.

La conjonction *de* avait été omise dans le premier vers. Elle a été ajoutée en interligne.

FABLE X.

Ridiculo cuiquam cum sis, absoluere temet
Apposita veri cum ratione stude.
Se risu cuicumque (*sic*) nouo sciat esse retentum,
Arte magis studeat quam prohibere minis.

FABLE XI.

Une main moins ancienne, sur la marge, en face des deux derniers vers de la fable a ajouté ce distique :

Pauperior caueat sese sociare potenti,
Namque fides illi cum pare sit melior.

FABLE XII.

Non me ridenti, sed tristi cernere vultu
Fas erit, et vacua sint tua vota tibi.

Un signe, placé en marge du second de ces deux vers, renvoie au distique suivant :

Uuius accepto peccat graue quisque talento,
Si quis (*sic*) ab hoc sumpsit imputat hoc aliis.

FABLE XIII.

Dum cupis illatum tibimet persoluere damnum,
Absque tuo damno forte caueto fore.

FABLE XIV.

Sic mos est hominis, quidquid sibi fecerit ipse,
Vile licet maneat, comprobat ipse tamen.
Nolo velis rerum quicquam laudare tuarum,
Ni sint alterius ore probata prius.

FABLE XV.

Si quadam virtute nites, ne despice quemquam :
Ex alia quadam forsan et ille nitet.

FABLE XIX.

Après avoir copié les cinq premiers vers de cette fable, le scribe est passé au vers 14 de la fable XXIV et en a transcrit les trois derniers vers qu'il a fait suivre des cinq premiers de la fable XXV. C'est par ces huit vers que se termine le verso du feuillet 91. Comme ils n'étaient pas à leur place, ils ont été bâtonnés et les deux feuillets 92 et 93 ont été intercalés, pour combler la lacune qui a été remplie par une main du XV[e] siècle.

La fable XIX, ainsi rétablie, se termine par le double épimythion suivant :

Nemo sue carnis nimio letetur honore,
Ne vilis factus post sua damna gemat.
Cum pulcer fueris, deformem spernere noli ;
Turpia namque vigent, sepe decora cadunt.

FABLE XX.

Incerta pro (certo) spe non munera certa relinque,
Ne rursus queras forte nec inuenias.

FABLE XXI.

Si quis in extrema proprior non ede locatur,
Tempore discedet, cum sua quisque petet.
Non hominem reddit virtus aliena timendus (*sic*) ;
Viribus ex propriis est metuendus homo.

FABLE XXII.

Inuidus vt non sis nec auarus, nostra fabella
Edocet, hiis casibus ne similem subeas.

FABLE XXIV.

Decipiunt oculos cineres, pictura, poesis :
Crede huic vel ei, falleris hac vel ea.

FABLE XXV.

L'épimythion suivant, auquel un signe renvoie, a été placé par une main moins ancienne au haut de la page (fol. 94*a*) :

Nemo nimis cupide sibi res desideret vllas,
Ne plus cum cupiat, perdat et id quod habet.

FABLE XXVI.

Non tutum est placidis cuiusquam credere dictis;
Que si sint fidei, prospice dum moneas.

FABLE XXIX.

Qui bene proloquitur coram, set postea praue,
Hic inuisus erit, bina quod ora gerit.

FABLE XXXIII.

Omittit totum qui tendit ad omnia vota.

Cet hexamètre est le quinzième et dernier vers de la fable.

FABLE XXXV.

Cette fable, au lieu d'une addition, présente une omission. Le copiste, faute sans doute d'avoir pu le lire, a laissé en blanc le second hémistiche du quatorzième vers.

FABLE XXXVIII.

Şi quis ab extremis nuper deuenerit oris,
Non decet indigenis vt velit esse prior.

FABLE XXXIX.

Non refert an sis. . . . .
Causa mali sola lex ad vtrumque facit.

FABLE XL.

Le manuscrit ne possède que les quatre premiers vers de cette fable, et les deux dernières manquent. Les deux feuillets 97*a* et 98 qui devaient les contenir sont restés blancs. Les fables de Walther qui sont l'ouvrage suivant, ne commencent qu'au feuillet 99*a*.

C. *Manuscrit* 87.5. *Aug.* — Ce manuscrit du XIII[e] siècle contenant les fables de Walther, je l'ai déjà décrit dans mon ouvrage sur Phèdre et ses anciens imitateurs. On en trouvera, page 556, l'analyse dans le premier volume de la deuxième édition. Je n'ajoute ici que ce qui concerne les fables d'Avianus.

Elles sont annoncées au feuillet 6*a*, col. 1, par ces mots à l'encre rouge : *Incipit Auianus.*

L'épître à Théodose fait défaut.

Les fables sont pourvues de titres particuliers à l'encre rouge, ne sont accompagnées d'aucun commentaire et ne possèdent guère

que les vers dont l'authenticité a été généralement admise. Exceptionnellement la fable XXVI a été augmentée de cet épimythion apocryphe :

> Ne citius blandis cuiusquam credito uerbis;
> Sed, si sint fidei, prospice que monuit,

et la fable XXIX, de cet autre :

> Set (*sic*) bene proloquitur coram, set postea praue,
> Hic erit inuisus bina quod ore gerat.

L'ordre ordinaire des fables a été changé : les fables XXXV à XLII ont été intercalées entre la XXVIIe et la XXVIIIe. Le copiste ou un autre scribe ancien a reconnu l'erreur et l'a signalée par la phrase suivante écrite au haut du feuillet 9*a*, col. 2, en tête de la fable XXXV : Fabula de boue que dicitur vincla dedignanti, etc., cum sequentibus debent (*sic*) precedere istas fabulas, scilicet in isto.

Les fables intercalées se terminent à la première ligne du feuillet 10*a*, col. 2. A la deuxième ligne commencent les fables XXVIII à XXXIV qui se terminent au feuillet 11*a*, col. 1 in medio.

A la suite de la fable XXXIV se lit ce vers léonin :

> Vade, miser, vade, dixit formica cicade.

Le texte de ce manuscrit n'est pas très pur ; on y rencontre des fautes grossières dues au copiste, qui notamment a écrit à la fin du dernier hexamètre de la fable XXVIII *iniquitate* pour *iniquæ* et au premier vers de la fable XXIX *comestis* pour *congestis*.

D. *Manuscrit* 288 *Gud.* — Ce manuscrit du format in-4° ne se compose que de douze feuillets d'une écriture du XIVe siècle.

Il ne renferme que les fables d'Avianus, non précédées de la dédicace à Théodose.

Elles ne se présentent pas dans l'ordre ordinaire. Après la vingt-huitième, les fables XXIX, XXX, XXXI, XXXII, XXXIII, sont dans le manuscrit les trentième, trente-et-unième, trente-deuxième, trente-troisième et vingt-neuvième. Avec la trente-quatrième l'ordre ordinaire reparaît.

Dans le dernier vers de la fable II le second hémistiche est la répétition du second de l'antépénultième. Le véritable hémistiche : *Dum meliora cupit*, a été rétabli en interligne.

La fable VI, à bon droit, ne portait pas le distique final proscrit par les critiques contemporains ; mais une main ancienne l'a ajouté au bas de la page. Il est ainsi conçu :

Ne sibimet quisquis de rebus inaniter ullis
Quod nequit imponat, nostra fabella monet.

Voici les autres épimythions apocryphes qu'on trouve à la suite des fables :

F. XII : Non me ridenti, set tristi cernere uoltu
Fas erit, et uacua sint tibi uota tua.
Vnius accepto petat graue quisque talento
Si, quod ad hoc sumpsit, imputat hoc alii.

F. XIV : Nolo uelis rerum quicquam laudare tuarum,
Ni sint alterius ore probata prius.

F. XV : Si quadam uirtute nites, ne despice quamquam (*sic*) :
Ex alia quadam forsan et ille nitet.

F. XVII : More uolant iaculi clandestina uerba nocentis,
Nec prescire palam, lederis unde, potes.

F. XIX : Nemo sue carnis nimium letetur honore,
Ne uilis factus post sua fata gemat.

F. XXV : Nemo nimis cupide sibi res desiderat ullas,
Ne, cum plus cupiat, perdat et hoc quod habet.

F. XXVI : Ne citius dictis cuiusquam credito uerbis;
Sed, si sint fidei, prospice quis monuit.

Au bas du verso du dernier feuillet les fables sont suivies de cette souscription : *Explicit liber Auiani*, complétée par cette autre :

Hic de iure bibit vinum; attamen [et] bene scribit.

E. *Manuscrit* 185 *Helmst.* — Ce manuscrit du XV[e] siècle contenant les fables de Walther à la suite de celles d'Avianus, j'ai déjà eu l'occasion de le décrire. Je ne répéterai pas ici ce que j'en ai dit ailleurs.

Les fables d'Avianus qui en occupent les feuillets 95*a* à 110*a*, sont accompagnées de gloses interlinéaires et suivies chacune d'un commentaire.

Comme dans la plupart des manuscrits peu anciens, la dédicace à Théodose a été supprimée; elle a été remplacée par un

préambule en prose d'où j'extrais cette phrase : Unde auianus erat quidam romanus prepollens scienciis, qui ob peticionem cuiusdam nobilis nomine Theodosius presentem materiam conscripsit.

La fable qui devrait être la quarantième est dans le manuscrit la quarante-et-unième et vice versa.

Le copiste, sans doute par étourderie, a omis le quatorzième vers de la fable XIV et le sixième de la fable XIX.

En revanche il a conservé les épimythions apocryphes qui suivent :

F. VI : Ne sibimet quisquam de rebus inaniter vllis
Quitquam nequit imponat, nostra fabella monat (*sic*).

F. X : Ridiculum populi cum sis, absoluere temet
Apposita veri cum racione stude.

F. XI : Debilior caueat sic se sociare potenti;
Namque fides illi est cum meliore breuis.

F. XII : Non me ridenti, vultu sed cernere tristi
Phas erit, et vacua sint mihi vota tua.
Unique (*sic*) accepto peccat graue quisque talento,
Si, quid ab hoc sumpsit, imputat hoc aliis.

F. XIII : Dum cupis illatum tibimet persoluere dampnum,
Absque tuo dampno hocque caueto fore.

F. XIV : Sic mos est hominis, quicquid si fecerit ipse,
Vile licet maneat, approbat ipse tamen.
Nolo velis rerum quitquam laudare tuarum,
Ni sint alterius hore (*sic*) probata prius.

F. XV : Si quadam virtute nites, ne despice quemquam :
Ex alia quadam forsitan ipse nitet.
Noli despicere socios, ne despicieris;
Ac volo pauonis litem, gruis ut doceatur.

F. XVII : Bruta licet soleant animalia iure timeri,
Omnibus est illis plus metuendus homo.

F. XIX : Nemo sue carnis nimium letetur honore,
Ne vilis factus post sua dampna gemat.
Cum pulcher fueris, deformem spernere noli;
Turpia namque vigent, sepe decora cadunt.

F. XX : Incerta pro spe non munera certa relinque,
Ne rursus queras forte nec inuenies.

F. XXI : Non hominem reddit virtus aliena timendum;
Virilis (*sic*) ex propriis est metuendus homo.

F. XXV : Nemo nimis cupide sibi res desiderat vllas,
Ne, plus cum cupiat, perdat et id quod habet.

F. XXVI : Ne cicius blandis cuiusquam credito verbis :
Si fuerint fidei, prospice que moneant.

F. XXVIII : Vix castigatur cui semina (*sic*) nulla parantur;
Qui mala mens docuit, perdere vix potuit.

F. XXIX : Qui bene proloquitur coram, sed postea praue,
Hic erit inuisus, bina quod ora gerat.

F. XXXI : Cum diues persona breuem maiorue potestas
Subdere vult sibimet, si nequit, ira tumet.

F. XXXVIII : Si quis ab extremis nuper deuenerit oris,
Non decet indigenis ut velit esse prior.

F. XLII : Ne sibimet quisquam de rebus inaniter vllis
Quod necuit imponet, fabula nostra monet.

Ces extraits, par leur incorrection, montrent que le copiste n'avait aucune notion de la langue latine. On remarquera en outre que le dernier distique, figurant déjà au bas de la fable VI, c'est-à-dire à sa place ordinaire, n'aurait pas dû être recopié à la fin de la fable XLII. Tout cela doit donner justement la plus fâcheuse opinion de la valeur philologique du manuscrit.

§ 2. — BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE TRÈVES.

Manuscrit 1093. — Ce manuscrit, d'après lequel j'édite les fables d'Avianus, consiste dans un grand volume in-fol., composé de 244 feuillets en parchemin numérotés, auxquels il faut en ajouter deux qui, étant l'un au commencement, l'autre à la fin, ont dû primitivement servir de couverture intérieure à chacun des plats.

L'écriture, grosse, nette et presque toujours à longues lignes, est fort ancienne. Le Catalogue de la Bibliothèque lui assigne le IX[e] siècle; mais avec plus de vraisemblance M. Roberston Ellis la croit du X[e] (1).

Le manuscrit est entré dans la Bibliothèque en 1827, date à laquelle il lui a été donné par un habitant de Trèves nommé Hermes. C'est ce qui résulte notamment de la mention suivante

(1) *The Fables of Avianus*. Oxford, at the Clarendon press, 1887; 1 vol. in-8° (Voyez *Prolegomena*, p. x).

inscrite en marge du recto du premier feuillet numéroté : *Bibl. publicæ civ. Trevirensis Ex liberali donatione D. Hermes, Treviri, eximii hujus bibl. benefactoris* 1827.

Voici l'analyse que le Catalogue de la Bibliothèque, à la page 249, donne du contenu du manuscrit :

1. Prudentii carmina cum multis notis. Tabula ad inveniendos annos Domini, etc., etc., scripta anno III imperii Domni Heinrici III, regni vero XII°.

2. Boethii quinque libri de philosophia, cum glossis. Versus de Ambigenis. Aenigma.

3. Caji Coelii Sedulii *Paschale Carmen* de utriusque testamenti miraculis, in quinque libros distributum. In fine desunt nonnulla. — Eiusdem Hymnus : « Cantemus socii », qui desinit vers. 100. — Mathematicae quaedam et antiquissima signa numerorum Arabic. — Horologium viatorum.

4. Aratoris carmen. Fuit hic poeta Liguriensis et fisci praepositus regis Athalarici, tum subdiaconus Romae, obtulit a. 543 Papae Vigilio hoc ipsum carmen, quod apostolorum acta latinis versibus conscripta continet, Cum multis glossis latinis et aliquot theotiscis.

5. Collectio fabularum Rufi Festi Avieni.

6. Catonis disticha.

Ex dono domini Hermes 1827.

La plupart des pièces signalées dans cette analyse sont accompagnées de gloses tant marginales qu'interlinéaires, écrites les unes par le copiste primitif, les autres par une main moins ancienne.

Mais je m'en tiens à cette indication, n'ayant à m'occuper ici que des quarante-deux fables en vers élégiaques. Comme on le voit, le rédacteur du Catalogue les a attribuées à Rufus Festus Avienus. Mais il n'y a pas lieu de s'en émouvoir ; car le manuscrit ne porte aucun nom d'auteur.

Sans titre général, elles sont précédées de l'épître à Théodose, qui n'est pas même surmontée des mots : Avianus Theodosio, ordinairement placés en tête, et qui, commençant au milieu du recto du feuillet 232, occupe la seconde moitié de la page.

Écrites sur une seule colonne qui laissait une large place libre pour les notes marginales, elles ne sont néanmoins pourvues que de glosses interlinéaires qui paraissent de la même main.

Aucune fable n'a de titre particulier et dans chacune la lettre initiale fait défaut, le copiste l'ayant omise à dessein et ayant

ménagé l'espace nécessaire aux larges dimensions qu'elle devait avoir.

Le manuscrit étant antérieur à l'époque à laquelle commencèrent à être composés les épimythions apocryphes, on peut le considérer comme ne contenant que l'œuvre d'Avianus, et, si l'on songe à sa netteté exempte des altérations trop souvent dues à l'inexpérience des scribes, on comprendra que, désirant présenter des fables d'Avianus une édition plutôt diplomatique que philologique, j'aie été porté à préférer son texte à celui des autres manuscrits.

Les fables se terminent vers le bas du verso du feuillet 260, sans souscription finale.

Elles ont été collationnées par Baehrens (1) et par M. Robinson Ellis (2).

§ 3. — BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE MUNICH.

Je ne donnerai, leur âge peu ancien rendant leur importance presque nulle, qu'une analyse très sommaire des manuscrits d'Avianus que cette Bibliothèque possède.

A. *Manuscrit* 237. — Ce manuscrit forme un volume in-folio de 373 feuillets, dont l'écriture est de l'année 1460 et des années suivantes.

Il renferme un grand nombre de pièces et notamment les fables de Walther qui m'ont fourni l'occasion de l'analyser déjà. On trouvera ma première analyse dans la deuxième édition de mon ouvrage sur Phèdre et ses anciens imitateurs, à la page 560 du premier volume.

Les fables d'Avianus occupent les feuillets 141 *b* à 153 *a*.

Ce manuscrit a appartenu au chroniqueur Hartmann Schedel, qui a écrit de sa main, à Leipzig, la plupart des opuscules dont il se compose.

B. *Manuscrit* 391. — Ici il s'agit d'un volume in-4° dont les 98 feuillets sont en parchemin et dont l'écriture est du XIVe siècle.

Les fables d'Avianus commencent au feuillet 69 *b*.

(1) *Poetæ latini minores*, t. V, p. 31.
(2) *The Fables of Avianus, Prolegomena*, p. xli.

Tout le manuscrit est chargé de gloses marginales et interlinéaires.

C. *Manuscrit* 609. — Ce manuscrit consiste dans un volume in-4°, composé de 108 feuillets, dont l'écriture est du xve siècle.

Comme, à propos des fables de Walther qui en sont le premier élément, j'ai eu déjà à le décrire dans le premier volume de mon ouvrage sur Phèdre et ses anciens imitateurs, je me contente ici de dire que les fables d'Avianus commencent au recto du feuillet 65 et qu'elles sont accompagnées de notes.

D. *Manuscrit* 4146. — Dans ce manuscrit qui est un in-folio du xve siècle, qui renferme plusieurs ouvrages et notamment les fables de Walther et que par suite j'ai dû mentionner dans le premier volume de mon ouvrage sur Phèdre et ses anciens imitateurs, figurent également les fables d'Avianus qui commencent au feuillet 91.

E. *Manuscrit* 14703. — Ce manuscrit forme un volume in-4°, composé de 161 feuillets dont l'écriture est du xve siècle.

Dans le Catalogue imprimé son origine est indiquée ainsi : *Em. G.* 87. Les fables d'Avianus qu'entre autres opuscules il renferme, commencent au feuillet 16.

Comme il renferme les fables de Walther, j'en ai déjà, dans mon ouvrage sur Phèdre et ses anciens imitateurs, donné une courte analyse, qu'on trouvera, dans la seconde édition, à la page 564 du premier volume.

J'aurai à le signaler de nouveau, lorsque je m'occuperai des manuscrits du *Novus Avianus* de Vienne et de Munich.

F. *Manuscrit* 22404. — Dans la deuxième édition de mon ouvrage sur Phèdre et ses anciens imitateurs, j'ai dit, à la page 564 du premier volume, que le manuscrit 22404 était un in-4° du xve siècle. J'ajoute que, dans le Catalogue imprimé de la Bibliothèque, son origine est indiquée ainsi : *Windberg* 204.

Il renferme de nombreux ouvrages dont le premier, consistant dans les fables de Walther, est suivi de celles d'Avianus accompagnées d'un commentaire.

G. *Manuscrit* 26781. — C'est encore un volume in-4° du xve siècle. Il se compose de 348 feuillets et porte la date de 1441 et le nom du copiste qui est Praittendorffer.

Il renferme sept ouvrages dont les fables d'Avianus sont le dernier. Elles occupent les feuillets 327 à 340.

§ 4. — BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE STUTTGARD.

Manuscrit 34. — Ce manuscrit forme un volume in-4° composé de 119 feuillets en parchemin dans une reliure ancienne à plats de bois.

Parmi les ouvrages qu'il renferme sont les fables d'Avianus, qui, accompagnées d'un commentaire, commencent au feuillet 76 v° et finissent au feuillet 85 v°.

§ 5. — BIBLIOTHÈQUE DE LA COUR A CARLSRUHE.

Manuscrit 85. — Sous cette cote figure un fragment des fables d'Avianus allant du huitième vers de la fable XXXIV au neuvième de la fable XL. Il est contenu dans deux feuillets en parchemin dont l'écriture, d'après M. Froehner, est du IX[e] siècle. Ce dernier l'a signalé d'abord à la page 387 du tome XIV du *Philologus* de Leutsch, puis à la page VII de la préface de son édition d'Avianus.

M. Ellis, qui, sans l'avoir vu, a également cité ce fragment, en a, d'après M. Froehner, fait connaître les variantes dans les notes par lui placées au bas des pages qui dans son édition contiennent le texte du fabuliste (1).

Dans sa préface M. Froehner attache à ce fragment une importance justifiée d'ailleurs par son ancienneté.

SECTION III

Angleterre.

§ 1[er]. — BIBLIOTHÈQUE DU BRITISH MUSEUM.

A. *Manuscrit* 10090. — Le Manuscrit 10090, quoique ne comprenant que 22 feuillets, n'en est pas moins un très beau volume in-fol. dont l'écriture à deux colonnes sur parchemin est du XIV[e] siècle.

(1) *The Fables of Avianus*, Oxford, 1887; 1 vol. in-8°. (Voyez *Prolegomena*, p. XLI.)

Au catalogue in-8° imprimé en 1843, le contenu du volume est indiqué en ces termes :

> Aviani Æsopicarum fabularum liber cum commentario et glossa interlineari ;
>
> Papinii Statii Achilleidos libri duo, cum commentario et glossa interlineari.

Les fables d'Avianus ne sont ni annoncées par un titre général, ni précédées de l'épître à Théodose, ni pourvues de titres particuliers. En revanche elles sont accompagnées d'un commentaire analogue à ceux que j'ai déjà signalés. Il commence par un long préambule placé en tête de la première fable, qui ressemble lui-même beaucoup à celui qu'en décrivant le manuscrit 8048 du fonds latin de la Bibliothèque nationale, j'ai déjà eu l'occasion de transcrire ; mais, quoiqu'on n'y trouve que les mêmes puérilités, comme il présente quelques variantes, je me permets de le reproduire. En voici la copie exacte : In principio huius libri hec sunt inquirenda, scilicet quis titulus, que materia, que auctori(ta)s intentio, que utilitas, etc. — Auianus fuit proprium nomen auctoris, et dicitur Auianus ab auis, id est ab vetulis. Vetuli vero huiusmodi sermonibus utuntur, scilicet apologis. — Materia huius libri sunt fabule ab Esopo translate, quem scilicet Esopum (quem) actor iste imitatur in hoc opere ; vel, ubi melius dicatur, materia huius libri sunt apologi. Est enim differentia inter apologum, fabulam et argumentum et hystoriam. Apologus vero est sermo dubius vel fictus de brutis animalibus ad instructionem vite humane formatus ; et dicitur ab *apos* quod est pes et *logos* quod est sermo, quasi sermo sine pede, id est sine fundamento ; vel dicitur ab *apos* quod est sub et *logos* sermo, quasi sub uno sermone diversus intellectus ; vel dicitur ab *apos* quod est juxta et *logos* sermo, quasi juxta sermonem (1) ; vel dicitur ab *apos* quod est retro et *logos* quod est sermo. Fabula est opus fictum ubi nec res vere nec veritati similes confirmantur. Argumentum est ratio rei dubie faciens fidem, et hoc est de re, si ipsa sit dubia vel quasi dubia. Hystoria est res gesta, per prosam vel per veritatem a memoria declinata. Unde materia actoris sunt apologi, quia tractat de illis que ad instructionem morum formata sunt. — Intentio actoris est tractare de

(1) Le manuscrit porte *veram commonem* ; mais en marge une main ancienne a substitué avec raison *juxta sermonem*.

huiusmodi fabulis ab Esopo translatis vel tractare de apologis et ostendere veritatem, sub tegumento fabularum latentem ; vel intencio actoris est sub fabularum vel apologorum breuitate veritatis sinceritatem inuoluere, quia (*sic*) penes fabulas humane vite instructionem preponere. — Utilitas est ut, perlectis fabilis (*sic*) et apologis et intellectis que recta sunt, operemur adversis nobis precaventes. — Ethice subponitur, id est morali scientie ; omnes enim prece, in quantum possunt, ad mores tendunt. — Titulus est talis : Incipit liber de apologis, aut : Apologi Aviani incipiunt ; et non dicitur primus, quia non sequitur secundus ; totus enim liber est unum volumen continens in se fabulas xl et duas. — Actor iste morem aliorum poetarum recte scribentium non observat, quia non invocat nec proponit, sed solummodo narrat. Dicit ergo : Rustica etc.

Les quarante-deux fables qui suivent ce préambule, sont accompagnées d'une glose interlinéaire ; en outre, elles possèdent la plupart des épimythions apocryphes dont elles sont ordinairement allongées dans les manuscrits des derniers siècles du moyen âge ; enfin elles se terminent au milieu de la première colonne du feuillet 8*a* par cette souscription : « Explicit Avianus. » A ces mots sont même ajoutés ces autres : « et incipit Statius », qui ne sont pas tout à fait à leur place ; car le poème de Stace ne commence qu'à la deuxième colonne de la même page ; encore y est-il précédé d'un long exposé préliminaire.

B. *Manuscrit Add.* 21213. — Ce manuscrit est un volume in-8°, composé de 35 feuillets en parchemin, dont l'écriture à deux colonnes, extrêmement fine, est du XIIIe siècle. Il contient douze opuscules en vers, dont le septième, dans la nomenclature qu'en donne le Catalogue imprimé, est indiquée en ces termes : « *Fabule* [*Flavii*] *Aviani ending imperfectly at the* 40th *fable.*

Les fables d'Avianus commencent à la première colonne du feuillet 15*a*. Elles sont seulement annoncées ainsi : *Incipiunt fabule Auiani,* et ne sont ni pourvues de titres particuliers, ni accompagnées de gloses. Elles ont dû être complètes ; mais, probablement par suite de la disparition du dernier feuillet du cahier qui les contenait toutes, elles s'arrêtent au troisième vers de la fable XL inclusivement et ne comprennent ni le reste de cette fable ni les deux dernières.

C. *Manuscrit* 15. A. VII. Le manuscrit 15. A. VII est un volume in-4° formé de 84 feuillets en parchemin, dont l'écriture est du XIVe siècle.

Lorsque, dans mon étude sur Phèdre et ses anciens imitateurs, j'ai eu à m'occuper du Dérivé complet du Romulus anglo-latin, j'ai signalé ce manuscrit comme en contenant les 49 premières fables (1). Mais ce n'est pas le seul ouvrage qu'il renferme. Voici comment le « Catalogue of the manuscripts of the King's library », page 236, les énumère :

1. Dionysii Catonis praecepta moralia et distica.
2. Theoduli Presbyteri ecloga.
3. Aviani Aesopicarum Fabularum liber. Carmine.
4. Maximiani Poema vitae suae cursum describens.
5. Pap. Surc. Statii Achilleïdos libri V.
6. Claudiani de raptu Proserpinae libri III.
7. De Poenitentia poema.
8. Aesopi fabulae.

Les fables d'Avianus qui sont le troisième des ouvrages ainsi énumérés, occupent les feuillets 14*a* à 25*a*. Elles ne portent pour titre général que le mot *Avianus* et sont dépourvues de titres spéciaux à chacune d'elles.

En revanche elles sont accompagnées d'une glose dont le commencement rappelle le préambule de celle du manuscrit 10090. Il me suffira, je crois, pour en donner une idée, d'en extraire ces premières phrases : Auianus est proprium nomen auctoris. Dicitur autem Auianus ab *auis*, id est a vetulis. Vetuli autem huiusmodi sermonibus utuntur, scilicet apollogis (*sic*). Apollogus est sermo fictus ab institutione humane nature inductus, et dicitur apollogus ab *apos* quod est fictus et *logos* sermo.

Les fables se terminent par cette souscription : « *Explicit tertius liber de moribus, scilicet Auianus.* »

D. *Manuscrit* 15. A. XXXI. — Ce manuscrit forme un volume in-8° dont l'écriture sur les 120 premiers feuillets est à longues lignes.

Il contient neuf ouvrages, qui, sauf un seul transcrit au XVe siècle, sont dus à des copistes des XIIIe et XIVe. L'ancien Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, imprimé en 1734 dans le format

(1) Voyez *Les Fabulistes latins, Phèdre et ses anciens imitateurs*, 2e édition, t. I, p. 793.

in-4° donne à la page 238, dans les termes suivants, l'indication de ces neuf ouvrages :

1. — Theodulі Presbyteri Ecloga. . . . . S. XIII.
2. — Alani Parabolarum liber. Deest Caput ultimum. . . .
3. — Dion. Catonis Praecepta moralia et Distica : Cum Glossa.
4. — Theoduli Presb. Ecloga; cum Glossa. . . . .
5. — Aviani, Aesopicarum Fabularum, Liber metricus.. . .
6. — Grammatica metrica. *Ecclesie sacre modulans*.. . . . .
7. — Statuta varia, scil. : . . . . S. XIV.
   1° De Marleberge. P. 181.
   2° De Mertone. P. 187.
   3° Westmonasterii primum. P. 189. et secundum. P. 205.
   4° Gloucestriae. P. 201.
   5° Districtionis Saccarii. P. 225.
   6° Wyntoniae. P. 228.
   7° De Religiosis. P. 229.
   8° De Mercatoribus. P. 230.
   9° De emptoribus Terrarum. P. 231 et 268.
   10° Magnum Hengham. P. 233.
   11° Fet assaver. P. 252.
   12° De libertatibus per Chartas, etc. P. 267.
8. — Innocentii Papae 7, Bulla pro libertatibus S. Petri Westmonasterii. P. 269.. . . . . S. XV.
9. — Catalogus Versuum Bibliae, in varia Argumenta. P. 277. S. XIV.

Les fables d'Avianus commencent au milieu du feuillet 28*a*. Elles ne portent ni titre général, ni titres particuliers. Elles sont seulement accompagnées d'un commentaire interlinéaire et marginal qui commence ainsi : Appollogus (*sic*) est sermo fictus et brutis animalibus sumptus, ad instructionem humane vite introductus. Et dicitur appologus ab *apo*, quod est longe stans et *logos* sermo, quia longus sermo ponitur sub vero sermone. On voit par ce nouvel extrait que tous les préambules des glossateurs se ressemblent et que dans tous on retrouve les mêmes idées ineptes exprimées en termes presque identiques.

Les fables d'Avianus ne sont pas complètes ; il en manque cinq ; ce sont les fables XVII à XXI. Elles se terminent au bas du feuillet 43*a* par cette souscription, qui, si les fautes de quantité n'en étaient pas si grossières, pourrait être considérée comme formant deux hexamètres léonins :

Liber finitur a discretis bene satur,
Et laudes Christi recipiat sedulus isti.

E. *Manuscrit Harley* 2745. — Ce manuscrit, que j'ai déjà décrit dans mon ouvrage sur Phèdre et ses anciens imitateurs, aux pages 565 et 566 du tome I de la deuxième édition, a le format d'un petit in-fol. et se compose de 160 feuillets dont l'écriture à longues lignes est du XIVe siècle. Il renferme, sous le titre de *Flores*, des extraits des œuvres de divers poètes et notamment d'Avianus. Le feuillet 79 et la moitié du recto du suivant sont remplis par soixante-deux vers de ce fabuliste, puisés tant dans son vrai texte que dans les promythions et les épimythions ajoutés au moyen âge.

F. *Manuscrit Harley* 4967. — Le manuscrit Harley 4967 consiste dans un volume in-4°, qui se compose de 193 feuillets en parchemin et qui a été écrit au XIVe siècle, en grande partie à longues lignes, par des mains diverses.

Il renferme vingt ouvrages divers dont les fables d'Avianus forment le septième. Dans le troisième volume du Catalogue in-fol. spécial au fonds Harley elles sont mentionnées en ces termes : « Aviani fabulæ metricæ, cum glossis et interlineationibus. Desinunt ad fabulam 42, quæ et ultima est in Edd. » Elles ne portent ni titre général, ni titres particuliers. Elles sont accompagnées de gloses interlinéaires et marginales ; mais en revanche, comme dans ce cas cela se présente souvent, elles sont privées de l'épître à Théodose. L'ordre ordinaire des fables a été légèrement interverti : la quatrième précède la troisième. Elles se terminent vers le haut du verso du feuillet 102 par cette souscription : *Explicit liber Auiani.*

On ne trouvera pas mauvais que j'ajoute à cette courte description du manuscrit l'appréciation suivante, qu'en ce qui touche le texte des fables M. R. Ellis en a justement faite : « Manuscrit d'une importance unique, quoique non écrit (ainsi le croit M. E.-M. Thompson) beaucoup avant 1300. La *manus prima* peut être généralement dégagée en dépit de maintes corrections et additions postérieurement opérées. Je le considère comme le plus intéressant des jeunes manuscrits que j'ai collationnés (1). »

§ 2. — BIBLIOTHÈQUE GRENVILLE.

Manuscrit XIII. — Ainsi que je l'ai expliqué dans le premier vo-

(1) *The Fables of Avianus*, by Robinson Ellis. Oxford, 1887. 1 vol. in-8°. (Voyez *Prolegomena*, p. xl.)

lume de mon ouvrage sur Phèdre et ses anciens imitateurs (1), le manuscrit XIII de la Grenville library est semblable à celui qui, à la Bibliothèque nationale, porte, dans le fonds français, le n° 1594. Il renferme, à la suite des fables de Walther, dix-neuf fables, qui, comme celles-ci, sont accompagnées d'une traduction en vers français du XIV° siècle. Ces dix-neuf fables, qui sont les mêmes que celles du manuscrit 1594 et dont la dernière seule est étrangère à Avianus, sont précédées du même prologue de trente vers intitulé *Addition*, et suivies du même épilogue de quatre-vingt-six vers. Le fabuliste est nommé *Avionetus* dans le texte latin et *Avionnet* dans la traduction française. Ce que j'ai dit ailleurs du manuscrit me dispense d'en faire une plus longue analyse.

§ 3. — BIBLIOTHÈQUE BODLÉIENNE.

A. *Manuscrit Auct.* F. 2. 14. — Ce manuscrit, dont l'écriture est du XI° siècle, forme un volume in-fol. de petit format composé de 128 feuillets en parchemin, numérotés et précédés de deux autres feuillets également en parchemin, sur le second desquels une main ancienne a, au verso, dressé une table des matières ainsi conçue :

In hoc libro continentur :
Wolstani de vita Swithini,
Tituli historiarum Aurelii Prudentii,
Epistola Theodoli episcopi,
Auiani festi fabulae,
Persii satyrae,
Focas grammaticus de nomine et verbo,
Pindari epotimis in Homerum libri II,
Ouidii nux,
Versus Seilonis contra Monachos,
Aliud carmen contra Simoniacam Romam.
Sequuntur et alia imperfecta carmina.

Les fables d'Avianus sont au nombre de 40. Elles commencent au haut du fol. 58 *b*, et sont précédées de l'épître à Théodose annoncée elle-même par ce titre à l'encre rouge : *Incipit epistola Auiani festi ad Theodosium*, et de la petite pièce de vers sur la vie champêtre attribuée à R.-F. Avienus, que j'ai déjà eu l'occasion de reproduire. Au haut du feuillet 68 *a*, elles sont closes par ces mots : *Explicit*

(1) Voyez 2° édition, t. I, p. 571 et suiv.

liber Auiani. Au-dessous de cette souscription on lit : « Omnes fabulæ aut hesopicæ sunt aut libisticæ. Hesopicæ sunt quæ de sensibilibus animalibus feruntur, libisticæ, quæ de invisibilibus dicuntur. »

On aperçoit dans le texte des fables deux écritures différentes. Voici ce que, désignant le manuscrit par la lettre O, M. R. Ellis fait observer à cet égard : « Là où la première main peut être certifiée, O a de la valeur; mais, quelques siècles après qu'il avait été écrit, une seconde main a fait beaucoup de ratures et de corrections qui toutes sont mauvaises (1). » Cette seconde main a ajouté au texte primitif les faux épimythions spéciaux aux fables 6, 10, 13, 14, 15, 17, 19, 25, 26, 29, 31 et même aux deux fables 11 et 12 qui manquent.

B. *Manuscrit Auct*. F. 5. 6. — Ce manuscrit forme un gros volume in-4°, comprenant 159 feuillets en parchemin dont l'écriture est du commencement du XIVe siècle. Il se compose de 158 feuillets numérotés, précédés d'un premier non numéroté qui devrait être compris dans le compte des autres ; car, si au recto il est blanc, au verso commence un poème qui se continue sur le feuillet suivant. En outre il y a encore deux autres feuillets en parchemin, qui, l'un en tête du volume, l'autre à la fin, ont dû servir de revêtement intérieur aux plats d'une première reliure et sont partiellement couverts d'anciennes écritures.

Les fables d'Avianus, qui commencent au haut du feuillet 6 *a*, ne sont pas complètes. Probablement par suite de la disparition des feuillets qui contenaient les premières fables, il n'existe plus que les quatre derniers vers de la fable x suivis des 32 dernières.

M. R. Ellis, qui désigne le manuscrit par la lettre X, s'exprime ainsi à son égard : « X, à l'occasion, est surtout précieux à raison des variantes qu'y découvre le vrai lecteur (2). »

C. *Manuscrit B. N. Rawl*. 111. — Ce manuscrit, que, dans la deuxième édition de mon ouvrage sur Phèdre et ses imitateurs, j'ai déjà analysé à la page 808 du premier volume, ne renferme que deux ouvrages, les fables d'Avianus et la traduction en vers hexamètres de celles du Romulus de Nilant.

Les fables d'Avianus commencent au haut du feuillet 1 *a* par l'épître à Théodose appelé empereur, que suit une préface com-

(1) Voyez, dans *The Fables of Avianus* etc., les *Prolegomena*, p. xl.
(2) Voyez, dans l'ouvrage précité, à la page xl, les *Prolegomena*.

posée de huit vers et intitulée : *Prefacio sequentis opusculi*; sont pourvues de titres à l'encre rouge, ne sont accompagnées que de petites gloses presque toutes interlinéaires, possèdent les épimythions apocryphes spéciaux à celles qui sont les XIIe, XIVe, XIXe, XXe, XXVe, XXVIe et XXXIe, et se terminent, au milieu du feuillet 16*a*, par cette souscription également à l'encre rouge : *Expliciunt fabule auieni poete egregii.* M. R. Ellis en déclare le texte « très bon et complètement digne de confiance (1) ».

D. *Manuscrit Rawl.* 552 C. — Ce manuscrit qui ne possède que 24 feuillets en parchemin, forme un mince volume in-4° de petit format, dont l'écriture est du commencement du XIIIe siècle.

Si l'on en croit le nouveau catalogue imprimé des manuscrits de la Bibliothèque Bodléienne (2), il portait le n° 624 dans celle de T. Rawlinson qui l'avait acheté 1 s. 8 d.

C'est, comme le manuscrit 15155 de la Bibliothèque nationale, un recueil de maximes extraites des ouvrages des poètes latins et empruntées de vingt-trois sources différentes que le nouveau catalogue énumère. Ce recueil est intitulé : *Flores auctorum.*

Les maximes tirées d'Avianus occupent le verso du vingt-troisième feuillet. Elles sont contenues dans dix-huit distiques pour la plupart apocryphes, appartenant aux fables 1, 5, 8, 11, 14, 15, 19, 26, 30, 34, 35, 36, 39, 40, 41 et 42. En marge on lit, à droite du premier vers, ce titre : *Prouerbia Auiani*, et, à gauche, cette note : Hujus materia dicitur apologus.

Le volume se termine par ces mots : *Expliciunt flores auctorum.*

§ 4. — BIBLIOTHÈQUES DE CAMBRIDGE.

A. *Manuscrit Gale* O. 3. 5 *de la Bibliothèque du Trinity college.* — Ce manuscrit est du XIIe siècle. « Il a été, dit M. Ellis (3), collationné pour Baehrens par H. A. J. Munro. Il avait été examiné par Bentley. Il offre des variantes intéressantes, mais non sûrement correctes. » Elles ont été notées dans l'édition de Baehrens, et, d'après lui, reproduites dans celle de M. Ellis.

(1) Voyez, dans l'ouvrage précité, la page XL des *Prolegomena.*

(2) *Catalogi Codicum manuscriptorum Bibliothecæ Bodleianæ partis quintæ fasciculus secundus.* Oxford, Imprimerie Clarendonienne, 1878. (Voyez l'analyse du ms. aux col. 297 et suiv.)

(3) Voyez, dans *The Fables of Avianus*, les *Prolegomena*, p. XL.

B. *Manuscrit 4 de la Maison de Saint-Pierre.* — Le manuscrit qui porte ce numéro est des XIII[e] et XIV[e] siècles. Les fables d'Avianus, d'après le Catalogue de James (1), sont le troisième des treize ouvrages qu'il renferme. Malheureusement elles sont incomplètes, les feuillets qui portaient les fables I à XXII ayant disparu.

C. *Manuscrit 25 de la Maison de Saint-Pierre.* — Ce manuscrit qui, comme le précédent, est des XIII[e] et XIV[e] siècles, renferme, d'après le Catalogue de James (2), onze ouvrages dont les fables d'Avianus forment le septième. Elles y sont complètes.

§ 5. — BIBLIOTHÈQUE PHILLIPS.

Manuscrit 215. — Ce manuscrit in-8° du XIII[e] siècle, déjà analysé dans ma seconde édition des fables de Phèdre et de ses imitateurs, renferme les fables d'Avianus, qui commencent au haut du feuillet 12 *a*, sans titre général, sans l'épître à Théodose et sans titres particuliers. La fin, vers le haut du feuillet 23 *a*, en est annoncée par cette souscription : *Explicit iste liber. Amen.*

SECTION IV.

Autriche.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE DE VIENNE.

Manuscrit latin 303. — Lorsque, m'occupant des dérivés de Phèdre, j'ai eu à examiner le Romulus de Vienne, j'ai donné une analyse sommaire du contenu du manuscrit latin 303 de la Bibliothèque impériale de cette ville (3). Je me bornerai, renvoyant aux indications générales que j'ai alors fournies, à dire ici quelques mots des fables d'Avianus qu'il renferme.

Ces fables, qui forment le quatrième des vingt-huit ouvrages

(1) *Catalogi librorum manuscriptorum Angliæ et Hiberniæ in unum collecti cum indice alphabetico.* Oxoniæ, E theatro Sheldoniano, An. Dom. MDCXCVII. (Voyez, dans ces Catalogues, celui de la Maison de Saint-Pierre, p. 147, col. 1.)

(2) Voyez, dans les mêmes Catalogues, celui de la Maison de Saint-Pierre, p. 148, col. 1.

(3) *Les Fabulistes latins depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen âge. Phèdre et ses anciens imitateurs.* (Voyez, 2[e] édition, t. I, p. 688 et suiv.)

contenus dans le manuscrit, en occupent les feuillets 22 *b* à 29 *a*. Elles sont annoncées par ce titre : *Incipit Auianus* et précédées de la glose suivante : « Auianus fuit quidam ciuis Romanus et de melioribus unus. Quem rogabat quidam nobilis nomine Theodosius, ut pro sua peticione eciam aliquid scriberet, in quo delectari ualeret. Cuius peticione (*sic*) Auianus acquiescens scripsit quasdam fabulas, in quibus non solum delectari poterat, set eciam notare sensum allegoricum, quem unaquaque fabula in se continet. Materia autem eius sunt fabule. Intencio eius est delectari in fabulis et prodesse in correctione morum. Vtilitas eius est cognicio poematis et morum instructio. Ethyce supponitur, quia de moribus tractat. Tytulus eius est : Incipit Auianus, et habet titulum ab auctore. Est autem notandum, quod titulus imponitur omni libro, aut a materia, aut ab auctore, aut ab utroque. Ab auctore, sicut iste liber, uel sicut : Esopus, a materia, sicut : Bucolica, uel : Geor[g]ica Virgilii, aut ab utroque, sicut : Incipit Ovidius epistolarum de Ponte ; Boecius de Consolacione. » L'épître à Théodose faisant défaut, la glose que je viens de transcrire est immédiatement suivie des fables d'Avianus qui sont elles-mêmes chargées de notes marginales.

SECTION V.

Belgique.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BRUXELLES.

Manuscrit 11193. — Je n'ai pour ce manuscrit qu'à renvoyer à l'analyse que j'en ai déjà faite dans mon ouvrage sur Phèdre et ses anciens imitateurs (1).

Si le manuscrit XIII de la *Grenville library* est semblable par le texte, la traduction, l'écriture et les dessins, à celui qui, à la Bibliothèque nationale, porte le n° 1594, la conformité est encore, sous tous ces rapports, beaucoup plus complète entre le premier des deux et celui de la Bibliothèque royale de Bruxelles. Leur format est le même, et, comme ils sont exempts des fautes aussi nombreuses que grossières, dues, dans celui de la Bibliothèque nationale, à un copiste, qui pour être calligraphe n'en était pas moins

(1) Voyez, 2e édition, t. I, p. 582.

ignorant, ils ne diffèrent entre eux que par de légères variantes.

Après tout ce que j'ai déjà dit ailleurs de l'un et de l'autre, toute analyse nouvelle serait superflue.

SECTION VI.

Hollande.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LEYDE.

La Bibliothèque publique de l'Université de Leyde possède trois manuscrits d'Avianus qui tous dépendent du fonds Vossius. Dans l'ancien Catalogue imprimé en 1716, ils figurent parmi les manuscrits latins, l'un parmi ceux du format in-4°, sous la cote 86, les deux autres parmi ceux du format in-8° sous les cotes 15 et 89.

A. *Manuscrit Vossianus* L. Q. 86. — Ce manuscrit du format in-4° dont les feuillets sont en parchemin, remonte, selon Baehrens (1), au IXe siècle. C'est le Codex *antiquissimus* de Lachmann.

Le Catalogue précité, p. 383, col. 2, donne de son contenu l'analyse suivante :

1. Aratoris Subdiaconi historiæ Apostolicæ libri II.
2. Prosperi epigrammata.
3. Tertulliani versus de incendio Sodomæ.
4. Item de Jona.
5. Catonis libri IV.
6. Fabulæ versibus scriptæ.
7. Ausonii quædam.
8. Martialis epigrammata.
9. Versus sapientium, hoc est, Basili, Asmeni, Uomani, Eusorbi Juliani, Hilasi, Palladi, Asclepiadi, Eusteni, Pompejani Maximi, Vitalis.
10. Alchimi Aviti Episcopi ad Apollinarem libri VI poetici.
11. Ars Isidori de grammatica.

Les mots *Fabulæ versibus scriptæ* se rapportent aux fables d'Avianus qui occupent les feuillets 86 à 91.

Elles ont été collationnées par Baehrens (2) et mentionnées par M. R. Ellis (3).

(1) *Poetæ latini minores*, t. V, p. 31.
(2) *Poetæ latini minores*, t. V, p. 31.
(3) *The Fables of Avianus. Prolegomena*, p. xli.

B. *Manuscrit Vossianus* L. O. 15. — Ce manuscrit est celui qui, entre autres opuscules, renferme les fables en prose du moine Adémar. J'en ai, dans mon premier volume sur Phèdre et ses anciens imitateurs (1), fait une description détaillée à laquelle je ne puis que me référer.

Il a été collationné par Baehrens (2) et mentionné par M. Ellis (3).

C. *Manuscrit Vossianus* L. O. 89. — Je n'ai pas vu ce manuscrit et je ne puis que répéter ce qu'en dit le Catalogue imprimé de 1716.

D'après l'analyse qui en est faite à la première colonne de la page 390, le manuscrit dont les feuillets sont en parchemin, renferme :

1. Les quatre livres des Distiques de Caton, précédés de la préface adressée par lui à son fils ;

2. Les fables d'Avianus que le Catalogue appelle Avienus ;

3. Une œuvre latine annoncée par ces mots : *Incipit liber Omeri*, et pourvue de l'annotation suivante qui est due à une main moderne : Hic liber excusus est novissime Basileæ per Episcopium 1588 cum toto Homeri opere hac inscriptione : Epitome ac summa universa Iliados Homeri, Pindaro Thebano auctore ;

4. Un poème intitulé : *Liber Paradisi*.

Ce manuscrit, que je n'ai pas vu et dont l'âge m'est inconnu, n'est mentionné ni par Baehrens ni par M. Ellis.

SECTION VII.

Italie.

§ 1. — BIBLIOTHÈQUE DU MUSÉE DE NAPLES.

Manuscrit de l'Epitome de Perotti. — J'ai donné, dans mon ouvrage sur Phèdre (4), une description complète du manuscrit de l'Epitome de Perotti. Je n'y ajouterai ici que ce qui se rapporte spécialement à l'objet de ce livre.

(1) Voyez 2e édition, t. I, p. 250 et suiv.

(2) *Poetæ latini minores*, t. V, p. 31.

(3) *The Fables of Avianus, Prolegomena*, p. xli.

(4) *Les Fabulistes latins*, etc. *Phèdre et ses anciens imitateurs*. 2e édition, t. I, p. 132 et suiv.

Les fables que Perotti a introduites dans son Epitome n'ont pas toutes été tirées d'un manuscrit de Phèdre. Il paraît qu'il en possédait aussi un d'Avianus; car des quarante-deux fables de cet auteur il a transcrit trente-six, qui, comme celles de Phèdre, sont mêlées aux autres pièces de son recueil.

En voici la liste avec l'indication de la place que chacune d'elles y occupe et de l'ordre différent que lui assignent les manuscrits du fabuliste.

Epitome de Perotti.		Manuscrits d'Avianus.
6.	Jupiter et le Chameau	8
10.	Le Bœuf et le Veau	36
12.	Les deux Voyageurs et l'Ours	9
16.	Jupiter et le Singe	14
19.	Le Chêne et le Roseau	16
21.	Le Paysan et l'Oiseau	21
32.	Hercule et le Paysan	32
34.	L'Oie et le Paysan	33
36.	Le Chien et le Lion	37
54.	Le Soldat et le Clairon	39
56.	Le Singe et ses Petits	35
60.	Le Cavalier chauve	10
65.	L'Ane revêtu de la peau du Lion	5
72.	Le Paysan qui a trouvé un trésor	12
77.	Le Lion et le Chasseur	24
79.	Le Loup et le Chevreau	42
84.	L'Amphore et la Pluie	41
91.	Le Renard et le Léopard	40
93.	Le Poisson de rivière et celui de mer	38
95.	La Cigale et la Fourmi	34
101.	Le Bœuf et le Rat	31
106.	Le Métayer et le Maître	30
107.	Le Satyre et le Voyageur	29
113.	La Corneille et l'Urne	27
114.	Le Lion et la Chèvre	26
115.	L'Enfant et le Voleur	25
117.	Le Statuaire	23
118.	L'Envieux et le Cupide	22
120.	Les Taureaux et le Lion	18
122.	Le Paon et la Grue	15
123.	Le Taureau et le Bouc	13
125.	Le Pot de terre et le Pot de fer	11
128.	Le Chien portant clochette	7

EPITOME DE PEROTTI.		MANUSCRITS D'AVIANUS.
130.	Le Renard et la Grenouille	6
132.	Borée et Phébus	4
134.	La Paysanne et le Loup	1

Il est probable que le manuscrit dont Perotti avait fait usage était fort ancien ; car les trente-six fables d'Avianus qu'on trouve dans son *Epitome* ne contiennent ni ces distiques moraux que M. Froehner a, comme apocryphes, rejetés à la fin de son édition, ni ceux même que, tout en les laissant à leur place, il a, comme étant d'une authenticité douteuse, placés entre deux crochets.

Ainsi, dans le recueil de Perotti, la fable I d'Avianus ne contient pas les vers 15 et 16 ; la fable VII, les vers 1 et 2 ; la fable VIII, les vers 1 à 4 ; la fable XVI, les vers 19 et 20 ; la fable XXIII, les vers 13 et 14 ; la fable XXX, les vers 17 et 18 ; la fable XXXIV, les vers 1 à 4 qui toutefois semblent avoir servi de base à l'argument en prose placé en tête ; la fable XXXVI, les vers 17 et 18 ; la fable XLI, les vers 17 et 18. Il y a même quelques distiques conservés par M. Froehner comme authentiques, qui manquent dans le texte de Perotti. C'est ainsi que la fable XXXIII n'y possède pas les vers 13 et 14, ni la fable XXXVII, les vers 19 et 20, ni la fable XL, les vers 11 et 12.

Par exception le dernier distique de la fable XLII, que M. Froehner avait, comme douteux, placé entre crochets, a été conservé par Perotti.

§ 2. — BIBLIOTHÈQUE VATICANE.

Cette Bibliothèque est riche en manuscrits d'Avianus. Je ne donnerai de chacun d'eux qu'une courte analyse.

A. *Manuscrit Vatican* 1663. — Ce manuscrit, qui appartient au fonds général de la Bibliothèque, forme un volume in-4° de 76 feuillets en parchemin, dont l'écriture est de la fin du XIIe siècle ou du commencement du XIIIe.

Les fables d'Avianus qu'il renferme occupent les feuillets 13 *a* à 25 *a*. Elles sont terminées par cette souscription : *Explicit liber Aviani*.

Elles sont accompagnées de gloses qui commencent ainsi :

Rustica. Introducit in hoc primo apologo rusticam et natum, et dont les derniers mots sont les suivants :... ad instructionem humane vite compositus.

B. *Manuscrit Ottoboni* 1297. — C'est un volume in-fol. composé seulement de 23 feuillets en parchemin dont l'écriture est du XIII[e] siècle.

Les fables d'Avianus y occupent les feuillets 8*a* à 22*b*. Elles portent ce titre général: *Incipit liber Auiani*, que suit immédiatement celui de la première fable ainsi formulé: *Et primo de muliere que promiserat lupo genitum eius plorantem.*

Comme dans la plupart des manuscrits du même temps, elles sont accompagnées d'un commentaire, qui dans ce manuscrit est très lisiblement écrit et qui commence ainsi: In principio huius libri, sicut in principiis aliorum, tria sunt per ordinem inquirenda: primo quot et que sunt cause huius libri...

Le texte est clos par cette souscription, à laquelle le copiste semble avoir voulu, mais sans succès, donner la forme d'un hexamètre :

Explicit Auianus fabularum nectare dulcis,

et qu'il a complétée par cette phrase finale renfermant, à l'encre rouge, un autre vers plus usuel, mais également très peu correct :

Laus tibi sit, Christe, quoniam liber explicit iste,

suivi lui-même du mot *Amen.*

Quant au commentaire, il se termine par cette phrase qui, évidemment, se rapporte à la dernière fable : Hic docet auctor, quod quocienscumque eminent duo pericula, eligas minus periculum et minus malum per lupum dyabolum, per agnum peccatorem, per civitatem ad quam fugit deum per penitenciam.

C. *Manuscrit Ottoboni* 3025. — Ce manuscrit est un in-4[e] de petit format, dont les feuillets, au nombre de 80, sont les uns en parchemin, les autres en papier. Il se compose de fragments de manuscrits, dont les diverses écritures sont, les plus anciennes, du XII[e] siècle, et les plus récentes, du XV[e].

C'est de cette dernière époque qu'est l'écriture des fables d'Avianus qui occupent les feuillets 22*a* à 35*b* et qui, commençant par les mots : *Rustica deflenti*, et finissant par l'hémistiche : *prome-*

ruisse necem, sont closes par cette souscription de la même main : *Explicit Auianus.*

D. *Manuscrit Palatin* 242. — Ce manuscrit, du format in-12, se compose de 128 feuillets en parchemin, dont l'écriture est du XIIe siècle.

Au verso du feuillet 118 son origine est révélée par cet ex-libris : *Codex iste pertinet monasterio b. Marie Magdalene in Franchentall inter Spiram et Wormatiam situato canonicorum regularium.*

Il renferme, non pas le texte d'Avianus, mais des gloses qui s'y rapportent, et qui occupent les feuillets 75 *a* à 76 *b*. Elles commencent en ces termes : « Iste liber intitulatur Avianus et fuit Romanus civis, quem rogavit quidam Theodosius nobilis Romanus, ut scriberet sibi aliquas fabulas....... Misterium fabularum Aviani. *Rustica deflenti.* Hic hortatur nos ne temere credamus. » Elles finissent par ces mots : « eligere mortem talem, per quam famam in futuro consequimur. »

E. *Manuscrit Palatin* 1573. — Ce volume est un in-4° de 114 feuillets en parchemin, formé de fragments de manuscrits dont les écritures sont de divers siècles.

Au recto du premier feuillet son origine est indiquée par cette mention : *Liber fratrum Carthusiensium prope Confluentiam.*

Les fables d'Avianus, dont l'écriture est du XIIIe siècle, occupent les feuillets 64 *a* à 72 *b*. Elles commencent sans titre ni nom d'auteur.

L'ensemble du manuscrit a beaucoup d'analogie avec le contenu de celui qui porte la cote Ottoboni 1297.

F. *Manuscrit Regina* 1424. — Ce manuscrit a été cité par Baehrens qui l'a collationné et l'a appelé *Reginensis*. Au catalogue du fonds de la reine de Suède il figure comme étant du IXe siècle. Baehrens ne le fait remonter qu'au XIe.

Il forme un volume in-12 de 98 feuillets en parchemin, renfermant entre autres ouvrages les fables d'Avianus qui occupent les feuillets 35 *a* à 57 *b*.

Fol. 35 *a*. — Elles sont précédées d'un titre général ainsi conçu : *Fabulae Auiani ad imperatorem Theodosium, qvarvm prefatio primo habetur loco.* Puis vient l'épître à Théodose.

Fol. 36 *a*. — Après on lit cette phrase : « Lector non fabulas, sed a[t]tende magis quid », que suit immédiatement la première fable.

Fol. 56 *b*. — Le texte est incomplet. Au bas du verso du feuillet 56 il s'arrête à ce quatrième vers de la fable XL :

Protinus his miserum credidit omne genus.

Fol. 57 *a*. — Au recto du feuillet 57 commence la première élégie de Maximianus Etruscus par ces mots : *Æmula quid cessas ?*

G. *Manuscrit Regina* 1556. — Ce manuscrit, du format in-4°, se compose de 75 feuillets en parchemin dont l'écriture est du XIIIe siècle. En voici le contenu :

Fol. 1 *a*. — On y trouve les cotes suivantes successivement données au manuscrit : *N*. 1733, — *Arm*. 8. v. 4, — *Ger. Joann. Vossius* 1556.

Fol. 1 *b*. — Ici se lit cette note indicative, non de l'âge du manuscrit, mais de la date de la réparation de sa reliure : *Abbas Gherardus Poelgheest venerandus in Egmonte Istum cum multis reparavit honeste Anno domini* M° CCCC° LXV°.

Fol. 1 *a* à 6 *b*. — Livre de Denys Caton, précédé de la préface et terminé par ces mots : *Explicit liber Catonis*.

Fol. 7 *a* à 12 *b*. — Églogues de Théodule commençant par les mots : *Ethiopum terras*.

Fol. 13 *a* à 24 *b*. — Fables d'Avianus intitulées : *Liber Auiani*. Elles sont au complet.

Fol. 25 *a* à 36 *b*. — Ces feuillets contiennent la première élégie de Maximianus Etruscus commençant par les mots : *Emula quid cessas* et finissant par cet hémistiche : *flava metalla tuis*. Un des feuillets porte la note suivante, écrite par une main du XVIIe siècle : Maximianus qui vulgo [nominatur] Gallus, sed recte in libri calce est : Explicit Maximianus.

Fol. 37 *a* à 55 *b*. — Poème de Claudien. Il est suivi de cette souscription : *Explicit liber Claudii* (*sic*) *De raptu Proserpinae*.

Fol. 56 *a* à 74 *b*. — Ces derniers feuillets contiennent l'Achilléide de Stace, terminée par cette phrase finale : *Explicit liber Stacii Achileidos* (*sic*).

H. *Manuscrit Regina* 2080. — C'est un gros volume in-4°, qui, formé de la réunion de divers fragments de manuscrits, se compose de 288 feuillets en parchemin et dont l'écriture est du XIIIe siècle.

Il renferme dans les feuillets 66 à 96 des poésies qui sont dans le genre de celles du manuscrit *Regina* 1556.

Parmi elles figurent les fables d'Avianus, qui, décapitées, ne commencent qu'à ce deuxième vers de la fable XIV :

Munera natorum quis meliora daret.

Le reste est complet et se termine par cette souscription : *Explicit Auianus.*

I. *Manuscrit d'Urbin* 368. — Ce manuscrit renferme les mêmes fables que le Codex Perottinus de Naples, et, comme il n'en est que la transcription littérale, il me suffit ici, pour faire connaître dans quel état s'y trouve l'œuvre d'Avianus, de dire que toutes les particularités offertes par l'original le sont également par la copie.

§ 3. — BIBLIOTHÈQUE LAURENTIENNE.

Cette Bibliothèque possède deux manuscrits d'Avianus, appartenant, l'un à son fonds principal, l'autre au fonds Ashburnham.

A. *Manuscrit Plut.* LXVIII. 24. — Ce manuscrit consiste dans un volume oblong du format in-8°, dont l'écriture sur parchemin est du XI° siècle.

Il se compose de 118 feuillets écrits, dont le premier est occupé par une prière à la Vierge et dont le dernier fixé à la couverture portait le nom d'un ancien possesseur. On sait, quoique ce nom ait été effacé, qu'il est celui de François Saxetto, fils de Thomas et citoyen de Genève. Il était accompagné de cette devise : *Mitia fata mihi*, qui a été conservée.

Le manuscrit renferme six ouvrages, dont le deuxième, commençant à la page 43, n'est autre que les fables d'Avianus précédées de l'épître à Théodose. Elles commencent par ce vers :

Rustica deflentem puerum juraverat olim.

Si l'on est fondé à juger du reste par ce début, le manuscrit doit offrir de nombreuses variantes.

Il a été collationné par Baehrens (1).

Il est plus longuement analysé dans le Catalogue in-fol. des manuscrits latins de la Bibliothèque Laurentienne, à la page 850 du tome II.

(1) *Poetæ latini minores*, t. V, p. 31.

B. *Manuscrit Ashburnham* 1813. — C'est à la Bibliothèque Laurentienne qu'il m'a été donné de voir ce manuscrit.

Lorsque, dans mon premier volume sur Phèdre et ses anciens imitateurs (1), j'ai eu à m'expliquer sur le Romulus de Florence, j'ai raconté les vicissitudes que le manuscrit qui le renferme avait subies avant d'arriver à la Bibliothèque où il est aujourd'hui. Le manuscrit 1813 a eu le même sort : il a appartenu au bibliophile Libri, est passé avec tous ses manuscrits dans les mains de lord Ashburnham, et, après la mort de ce dernier, a été compris dans ceux du fonds Libri, qui, n'ayant pas été réservés à la France, ont pu être acquis par le gouvernement italien et transportés à Florence.

C'est ainsi qu'en 1887 j'ai pu y prendre communication du manuscrit 1813. Il consiste dans un petit volume in-8° de 16 feuillets hauts de 140 millimètres et larges de 108, dont l'écriture, si l'on en croit le catalogue du fonds Libri publié par lord Ashburnham (2), est du IXe siècle, mais a été par M. Léopold Delisle plus justement attribuée au XIe (3).

Il ne renferme que les fables d'Avianus ; encore sont-elles incomplètes : le copiste a omis l'épître à Théodose et n'a transcrit que les 37 premières fables. On peut être certain qu'il n'a pas achevé sa copie ; car le verso du dernier feuillet était resté blanc. Une entaille ayant été faite au bas de ce feuillet, le vingtième et dernier vers de la fable XXXVII a du même coup disparu. Puis une main moins ancienne, qui paraît être du XIVe siècle, l'a rétabli au haut du verso et a profité de la page blanche pour le faire suivre de la fable XXXVIII.

Qu'il soit du IXe siècle ou du XIe, ce manuscrit est très ancien, et ne contenant pas les distiques qui, sous forme d'épimythions ou d'additions aux épimythions se rencontrent dans les manuscrits plus récents, il concourt à en démontrer le caractère apocryphe.

(1) Voyez 2e édition, t. I, p. 705 et suiv.

(2) *Catalogue of the manuscripts at Ashburnham place. Part the first comprising a collection formed by Professor Libri.* London, Printed by Charles Francis Hodgson, MDCCCLIII ; 1 vol. in-4° non chiffré, mais signé (Voyez la page signée FF2^a^).

(3) *Notice sur des manuscrits du fonds Libri conservés à la Laurentienne à Florence*, par M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, etc. Extrait des notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale, etc., tome XXXII, 1re partie. Paris, Imprimerie nationale, MDCCCLXXXVI ; 1 vol. in-4° (Voyez p. 81).

Il ne s'y trouve aucun distique en dehors de ceux que M. Ellis a fait entrer dans son édition, et, comme à l'exception du suivant par lequel se termine la fable XVIII :

Neue cito admotas uerbis fallacibus aures
Impleat, aut ueterem deserat ante fidem,

il n'a donné asile qu'à ceux que, soit comme authentiques, soit comme douteux, Lachmann avait lui-même conservés, il s'ensuit que le manuscrit Ashburnham n'offre que deux vers de plus que l'édition de l'érudit allemand.

Malheureusement, en indiquant l'argument qu'on en peut tirer, j'ai montré la seule utilité qu'il puisse avoir. Car, ainsi qu'il est, à première vue, aisé de s'en apercevoir, il est l'œuvre d'un copiste ignorant. En lisant la première fable, on comprend tout de suite que ce copiste n'avait aucune notion de la prosodie latine; en effet, il avait par l'interversion de deux mots rendu faux le dernier hexamètre qu'il avait écrit ainsi :

Hec sibi putet dicta seque hac sciat arte notari.

Il est en outre également visible qu'il ne savait pas le latin; autrement, pour ne citer que cet exemple, il n'aurait pas oublié l'*s* du mot *illos* dans le vers 17 de la fable XXX qu'il a ainsi transcrit :

Hec illo descripta monent, qui sepius ausi.

En somme le manuscrit Ashburnham n'a aucune valeur philologique et c'est bien à tort que, dans le catalogue publié en 1853, il est déclaré *très important*.

§ 4. — BIBLIOTHÈQUE RICCARDIENNE.

Manuscrit 574. — Ce manuscrit forme un volume in-4° dont les feuillets sont en papier. Si l'on omet les blancs, il n'en possède que 88, portant des écritures très diverses dues à des copistes des XIVe et XVe siècles.

Le verso du dernier des quatre feuillets blancs placés en tête du volume est occupé par une courte table des matières, conçue dans les termes suivants :

Fol. 1*a* à 22*b*. Cicero M. T. De amicitia liber.
Fol. 25*a* à 29 *a*. . . . . . . Oratio pro Marcello.
Fol. 30*a* à 44 *b*. . . . . Epistolae.
Fol. 45*a* à 48 *a*. Ficinus Marsilius. De divino furore iuxta Platonis sententiam ad Peregrinum Allium.
Fol. 49*a* à 55*a*. Maffeus Timotheus. Exhortatio ad Principes ut de Turca ulciscantur.
Fol. 56*a* à 70 *a*. Avienus. Fabulae.
Fol. 71 *a* à 74*b*. Prudentius. Epigrammata sacra.
Fol. 75*a* à 84*b*. Avienus. Fabula Birriae et Tetae.
Fol. 85*a* à 88*b*. Populi Florentini ad quendam Pontificem gratulatio tempore suae exaltationis ad summum Pontificatum.

Les fables d'Avianus, qui, comme on le voit par cette table, occupent les feuilles 56*a* à 70*a*, sont d'une écriture italienne du XIVe siècle. Elles ne portent pas de titre général, et, comme dans le manuscrit de la Laurentienne, ne sont pas précédées de l'épître à Théodose; enfin, les espaces blancs ménagés entre elles n'ayant pas été remplis, elles ne portent pas de titres particuliers.

Le manuscrit plus ancien sur lequel elles ont été copiées, était sans doute très peu lisible; car de place en place le copiste, en laissant en blanc l'espace destiné à les recevoir, a omis involontairement des hémistiches et même des vers entiers. C'est ainsi que manquent :

A la fable I, le second hémistiche du quinzième vers,

A la fable V, le second hémistiche du troisième vers,

A la fable XXXI, le troisième vers, le dernier mot du onzième et le dernier mot du douzième,

A la fable XXXIX, le onzième vers et le second hémistiche du quinzième,

A la fable XL, le second hémistiche du deuxième vers.

D'autre part, comme dans presque tous les manuscrits du même temps, les fables sont pourvues, sous forme d'épimythions, des distiques suivants réputés apocryphes :

F. X, v. 13 et 14 : Sic risu(m) quicumque nouo sciat arte retentum;
Arte magis studeat quam perhibere minis.

F. XI, v. 15 et 16 : Pauperior caueat sese sociare potenti :
Namque fides illi cum paribus melior.

F. XII, v. 13 et 14 : Non me ridenti, sed uultu cernere tristi
Fas erit, ut uacua sint tibi uota tua.

F. XIII, v. 13 et 14 : Dum cupis illatum tibimet persoluere dampnum,
Absque tuo dampno illa caueto fore.

F. XIV, v. 15 et 16 : Nolo uelis quicquam rerum laudaré tuarum,
Ni sint alterius ore probata prius.

F. XV, v. 15 et 16 : Si quadam uirtute nites, ne despice quemquam;
Ex alia quadam forsan et ille nitet.

F. XVII, v. 19 et 20 : More uolant iaculi clandestina uerba nocentis,
Nec monstrant (*sic*) plagam (*sic*), lederis unde, potes.

F. XIX, v. 15 et 16 : Nemo sue carnis nimio letetur honore,
Nec uilis factus post sua dampna gemat.

F. XXVI, v. 13 et 14 : Ne citius blandis cuiusdam credito uerbis;
Sed tantum fidei propice que monuit.

La quarante-deuxième et dernière fable est suivie de cette souscription : *Explicit liber auiani* || *Deo gratias Amen* || *Amen*.

SECTION VIII.

Suisse.

§ 1er. — BIBLIOTHÈQUE CANTONALE DE BERNE.

Manuscrit latin 688. — Le manuscrit latin 688 est un petit volume in-12, dont les feuillets en parchemin sont au nombre de 101 et dont l'écriture très fine à deux colonnes est du XIIIe siècle. Dans la 2e édition de mon ouvrage sur Phèdre et ses anciens imitateurs, j'en ai déjà dit quelques mots à la page 601 du tome I.

Il a, avec le manuscrit latin du même siècle qui porte à la Bibliothèque nationale la cote 15155 une analogie frappante, clairement révélée par cette simple analyse de son contenu que j'extrais du Catalogue imprimé (1) :

I. Fol. 2*a* à 8*a*. — Glossarium latinum.
II. Fol. 10*a* à 57*b*. — Glossarium latinum.
III. Fol. 58*a* à 61*a*. — Excerpta ex Alexandreide Gualtheri.

(1) *Catalogus codicum Bernensium* (*Bibliotheca Bongarsiana*). Edidit et præfatus est Hermannus Hagen. Addita est Bongarsii imago. Bibl. Publ. Bern. Collegii Auspiciis. Bernae, Typis B. F. Haller. MDCCCLXXV.

IV. Fol. 61 *a* à 61 *b*. — Versus excerpti ex Aviano.
V. Fol. 61 *b* à 62 *b*. — Versus excerpti ex Aesopo.
VI. Fol. 62 *b* à 63 *b*. — Excerpta poëtica ex Darete Phrygio.
VII. Fol. 64 *a*. — Excerpta ex Claudiani carmine de Rufino.
VIII. Fol. 64 *a*. — Excerpta ex Anti-Claudiano Alani.
IX. Fol. 64 *b* à 65 *b*. — Excerpta ex Juvenali.
X. Fol. 66 *a* à 69 *b*. — Excerpta ex Ovidii de « sine titulo », de Ponto, epistol., Trist., Fastis, Metamorph., de vetula, de arte amatoria, de remedio amoris.
XI. Fol. 70 *a* à 71 *b*. — Excerpta ex Persio, Vergilio, Statio, Lucano, Tobia, Alexandro, Maximiano.
XII. Fol. 72 *a* à 101 *b*. — Tractatus iuridicus.

Il ressort de cette table des matières que le manuscrit 688 renferme de nombreux extraits, qui pour la plupart sont tirés des mêmes poètes latins que ceux du manuscrit 15155 et qui pourraient de même à bon droit être intitulés : FLORES POETARUM.

Il contient, du feuillet 61 *a* au feuillet 61 *b*, divers promythions et épimythions des fables d'Avianus, qui en beaucoup d'endroits sont altérés, et qui, ne fournissant pas de bonnes leçons, seraient ici inutilement transcrits. Je me contente donc d'indiquer, ainsi qu'il suit, la place qu'ils occupent dans chaque fable : F. II, v. 15 et 16 ; F. III, v. 11 et 12 ; F. V, v. 1, 2 et 3 ; F. VII, v. 1 et 2 ; F. VIII, v. 1, 2, 3, 4, 13 et 14 ; F. XIII, v. 8 ; F. XIV, v. 15 et 16 (apocryphes) ; F. XXII, v. 19 et 20 ; F. XXV, v. 17 et 18 (apocryphes) ; F. XXVI, v. 11 et 12 ; F. XXIX, v. 23 et 24 (apocryphes) ; F. XXXI, v. 13 (apocryphe) ; F. XXXIII, v. 13 et 14 ; F. XXXIV, v. 1, 2, 3 et 4 ; F. XXXV, v. 15 et 16 ; F. XXXVI, v. 17 et 18 ; F. XLII, v. 15 et 16.

§ 2. — BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE BALE, DITE « OEFFENTLICHE BIBLIOTHEK ».

Manuscrit latin A. N. II. 12. — Ce manuscrit, qui est du grand format in-4° et dont les feuillets sont en papier, renferme plusieurs ouvrages écrits à longues lignes par une main du XV[e] siècle.

On y trouve d'abord les fables de Walther l'Anglais occupant les 22 premiers feuillets, suivis eux-mêmes de deux blancs dont le premier a été coupé, et d'un cahier de douze également dépourvus d'écriture.

F. XIII, v. 13 et 14 : Dum cupis illatum tibimet persoluere dampnum,
Absque tuo dampno illa caueto fore.

F. XIV, v. 15 et 16 : Nolo uelis quicquam rerum laudaré tuarum,
Ni sint alterius ore probata prius.

F. XV, v. 15 et 16 : Si quadam uirtute nites, ne despice quemquam;
Ex alia quadam forsan et ille nitet.

F. XVII, v. 19 et 20 : More uolant iaculi clandestina uerba nocentis,
Nec monstrant (*sic*) plagam (*sic*), lederis unde, potes.

F. XIX, v. 15 et 16 : Nemo sue carnis nimio letetur honore,
Nec uilis factus post sua dampna gemat.

F. XXVI, v. 13 et 14 : Ne citius blandis cuiusdam credito uerbis;
Sed tantum fidei propice que monuit.

La quarante-deuxième et dernière fable est suivie de cette souscription : *Explicit liber auiani* || *Deo gratias Amen* || *Amen.*

SECTION VIII.

Suisse.

§ 1er. — BIBLIOTHÈQUE CANTONALE DE BERNE.

Manuscrit latin 688. — Le manuscrit latin 688 est un petit volume in-12, dont les feuillets en parchemin sont au nombre de 101 et dont l'écriture très fine à deux colonnes est du XIIIe siècle. Dans la 2e édition de mon ouvrage sur Phèdre et ses anciens imitateurs, j'en ai déjà dit quelques mots à la page 601 du tome I.

Il a, avec le manuscrit latin du même siècle qui porte à la Bibliothèque nationale la cote 15155 une analogie frappante, clairement révélée par cette simple analyse de son contenu que j'extrais du Catalogue imprimé (1) :

I. Fol. 2*a* à 8*a*. — Glossarium latinum.
II. Fol. 10*a* à 57*b*. — Glossarium latinum.
III. Fol. 58*a* à 61*a*. — Excerpta ex Alexandreide Gualtheri.

(1) *Catalogus codicum Bernensium* (*Bibliotheca Bongarsiana*). Edidit et præfatus est Hermannus Hagen. Addita est Bongarsii imago. Bibl. Publ. Bern. Collegii Auspiciis. Bernae, Typis B. F. Haller. MDCCCLXXV.

F. XIV. v. 15 : Nolo uelis rerum quitquam laudare tuarum,
Ni sint alterius laude probata prius.
Si mos est hominis, quitquid sibi fecerit ipse,
Vile licet fuerit, comprobat ipse tamen.

F. XV, v. 15 : Si quadam uirtute nites, ne despice quemquam :
Ex alia quadam forsan et ipse nitet.

F. XVII, v. 19 : Bruta licet soleant animalia cuncta timeri,
Omnibus est illis plus metuendus homo,
More uolant ioculi (*sic*) clamdestina uer[b]a nocentis,
Nec prescire palam, lederis unde, potes.

F. XIX, v. 15 : Nemo suæ carnis nimis letetur honore,
Ne factus uilis post sua fata gemat.
Cum pulcher fueris, deformere (*sic*) spernere noli;
Turpia namque uigent, sepe decora cadunt.

F. XX, v. 17 : Incerta pro spe ne munera certa relinquas,
Sed (*sic*) rursus queras forte nec inuenies.

F. XXV, v. 17 : Nemo nimis cupide sibi res desideret ullas,
Ne, cum plus cupiat, perdat illud (*sic*) quod habet.

F. XXVI, v. 13 : Ne cicius plandis (*sic*) fallacibus credito uerbis;
Sed si sint uidei (*sic*), prospice quid maneat.

F. XXVIII, v. 17 : Vir castigatur, cum semita recta negatur :
Quod mala (gens) mens didicit, perdere vix potuit.

F. XXIX, v. 23 : Qui bene proloquitur coram, sed postea praue,
Hic inuisus erit, bina quod ora gerat.

F. XXXI, v. 13 : Cum diues persona breuem majorue potensue
Subdere uult sibimet, si nequit, ira tumet.

F. XXXVIII, v. 13 : Si quis ab extremis unquam deuenerit horum (*sic*),
Non dicet (*sic*) indigenis ut uelit esse prior.

Au point de vue des distiques apocryphes qu'il présente, le manuscrit de Bâle se distingue des autres par les deux particularités suivantes : la première, c'est que la fable VIII se termine par le distique que voici :

Nemo nimis cupide sibi res desiderat ullas,
Ne, cum plus cupiat, perdat et id quod habet,

et qu'il ne s'en retrouve pas moins à la fin de la fable XXV, place ordinairement occupée par lui dans les manuscrits qui le possèdent; la seconde, c'est qu'on lit à la suite du douzième vers de

la fable x ces deux hexamètres léonins, que je n'ai pas rencontrés ailleurs :

> Ferre jocos gratos Calvus docet esse ligatos :
> Utile consilium risu depellere risum.

D'autre part, si le copiste a transcrit des vers qui n'appartiennent pas à Avianus, il en a omis d'autres qui sont de ce fabuliste, à savoir : le quatorzième de la fable xx, et les treizième et quatorzième de la fable xli.

Pour en finir avec les particularités offertes par le manuscrit, je dois dire encore que le copiste a intercalé, après le quatrième vers de la fable viii, le suivant qui lui est étranger :

> Regno, regnavi, regnabo, sum sine regno,

et qu'après le cinquième vers de la fable xxix, il a, par inadvertance ajoutant le deuxième hémistiche du sixième vers au premier du septième, composé ainsi ce vers additionnel :

> Quem simul aspiciens continuasse suo,

qu'il a, s'apercevant de son erreur, immédiatement annulé par ces mots écrits à la suite : *metrum non valet.*

Je m'arrête, regrettant presque d'avoir trop longtemps appelé l'attention sur un manuscrit qui n'en valait guère la peine ; car, grâce à l'ignorance du copiste, il est tellement incorrect qu'on n'y voit, pour ainsi dire, aucun vers, où l'altération des mots ne dénature le sens et ne fausse la mesure.

§ 3. — BIBLIOTHÈQUE DU MONASTÈRE SAINT-GALL.

Manuscrit 1396. — Ce manuscrit consiste dans un volume in-fol., dont les feuillets sont en parchemin et ont des dimensions inégales.

Il ne renferme que des fragments d'ouvrages anciens, qui ont été rangés dans six groupements désignés dans le catalogue imprimé (1) par les mots : *Metrica, Grammaticalia, Medica, Ecclesiastica, Historica, Documenta.*

Dans le premier groupement qui embrasse les 94 premières

(1) *Verzeichniss der Handschriften der Stiftsbibliothek von Manuscrits von St-Gallen...* Halle, verlag der buchhandlung des Waisenhauses, 1875.

pages figurent divers fragments des fables d'Avianus, occupant deux premiers feuillets in-8°, dont l'écriture est du XIe siècle ou du XIIe siècle.

D'après M. Robinson Ellis qui affirme avoir collationné ces fragments à Saint-Gall, ils comprendraient les vers 1 à 13 de la fable XXI, la fable XXII, les vers 13 et suivants de la fable XLI et la fable XLII (1).

Mais je dois faire observer que ces indications sont en contradiction avec les termes du catalogue duquel il semble résulter que les fragments commencent par ces mots qui ne sont que l'altération du dixième vers de la fable XX :

Hæc tibi me rursus in oris ore dabit.

Quoi qu'il en soit, si le reste du texte d'Avianus est aussi peu correct que ce début, il faut avouer qu'il ne méritait guère l'attention dont il a été l'objet de la part de M. R. Ellis.

(1) Voyez, dans son édition d'Avianus, les *Prolegomena*, p. xli.

CHAPITRE III.

ÉDITIONS DES FABLES D'AVIANUS.

SECTION I.

Éditions du texte latin.

Dans mon étude sur les fables latines de Phèdre et de ses anciens imitateurs (1), j'ai analysé l'édition originale des fables de Romulus et toutes les éditions du texte latin et des traductions, alors parvenues à ma connaissance, qui en sont successivement issues. Toutes ou presque toutes renfermant les vingt-sept fables suivantes d'Avianus : I, II, III, V, VI, VII, VIII, IX, XI, XIII, XIV, XV, XVII, XVIII, XIX, XX, XXII, XXV, XXVI, XXVII, XXVIII, XXIX, XXXI, XXXIII, XXXV, XLI et XLII, je devrais, pour être complet, les comprendre dans la partie bibliographique de mon étude sur ce fabuliste. Mais, comme en procédant une première fois à l'examen de ces éditions, je n'ai pas manqué de signaler ce qu'elles possédaient de l'œuvre d'Avianus, ce serait faire double emploi que de les décrire de nouveau. Renvoyant donc à l'analyse que j'en ai déjà donnée, je les omettrai dans l'état que je vais maintenant dresser.

1494.

APOLOGUS AUIANI CIUIS RO||MANI ADOLESCENTULIS AD MORES||ET LATINUM SERMONEM CAPESCEN||DOS UTILISSIMUS.

Au-dessous de ce titre imprimé en caractères gothiques, le frontispice offre une gravure sur bois qui représente Ésope donnant

(1) Voyez deuxième édition, t. I, p. 349 à 431.

son enseignement à deux enfants. Pour l'intelligence du rôle attribué à chacun des trois personnages une banderolle porte cet hexamètre :

Accipies tanti doctoris dogmata sancta.

Le volume, dont le format est le petit in-4° classique, n'est pas paginé, mais il est signé de *a* à *e*, et, comme chacun des cinq cahiers dont il est formé se compose de 6 feuillets, il s'ensuit qu'au total il en comprend 30.

La dédicace à Théodose fait défaut ; il est probable que l'éditeur s'est servi d'un manuscrit qui ne la contenait pas. Quoi qu'il en soit, elle a été remplacée par une préface qui commence au recto du feuillet 2 et dont voici la teneur :

Apologus Auiani. — [N]ichil esse tam iucundus, inquit Pindarus, quam fabulas scribere. Sed fabularum duo esse genera docent veteres tam greci quam latini : aliud de his rebus que neque vere forent nec verisimiles, ut est illud Plauti : in faciem versus Amphitryonis Juppiter, aut quod homo in beeluam (*sic*) verteret, cum, Arestotile (*sic*) teste, impossibile sit vnam speciem in aliam commutari. Aliud de his que sunt, si non vere, tamen verisimiles, que fieri potuerunt, ut Terentius amare Pamphilum ostendit et Glycerium ei tandem connubio iungi. Horum vtrumque probat Simonides, quorum alterum delectat, alterum iuuat. At Horatius inquit :

Aut prodesse volunt aut delectare poete,
Aut simul et iucunda et idonea dicere verba.

Quod Auianus, ciuis Romanus, Esopi imitator, attenta reuoluens mente, quemdam apologum artificiosissime in vnum redegit ad preces nobilis Theodosii ciuis Romani. In quo docet quid obserua(ue)re debeant homines, et vt vitam hominum offendat mores atque quibusdam oblectamentis reformet, aues, ollas, lapides, dumos bestiarum atque plurimos greges loquentes inducit pro cuiuslibet fabule morali vtilitate approbanda. Quas qui diligenter inspexerit, inueniat seria iocis ac ludis proposita. Quibus iuuenibus magis paratur moralis philosophie via, quanquam Aresto. moralis noluerit discipline idoneos auditores esse iuuenes. Habuerunt itaque adolescentes ante oculos huius libelli exempla familiaria, quibus nixi cadere nequeant, quorum ductu per rectam gradiuntur viam quorumque memoria facili iucundiores fiant et vita meliores. Vale.

Les fables qui suivent cette préface sont accompagnées de gloses et terminées, au bas du verso du dernier feuillet, par une souscription ainsi conçue : *Apologus Auiani ciuis Romani adolescentulis ad|| mores et latinum sermonem capescendos vtilissimus. Fi-||nit feliciter Anno. M. CCCC. xciiij. quarto Id⁹ Septēbris.*

Cette souscription ne donne pas le nom de l'imprimeur. D'après les bibliographes, ce serait Jacob de Breda ou Henri Quentell; mais entre les deux ils ne savent pour lequel opter.

LONDRES, *British Museum*, 1073. l. 33; COLOGNE, *Bibliothèque publique*, nº C. B. II c. 257 *f*.

1507.

CONTINENTUR IN HOC VOLUMINE : || AESOPI FABULÆ LXIII, *interprete Salone Parmē;* || AESOPI ITEM FABULÆ, *interprete Auiano.*

Le volume in-4° qui porte ce frontispice est composé de 62 feuillets non chiffrés, mais signés de *a* à *d*. Dans la Bibliographie des fables de Walther, j'en ai donné une analyse qui ne se rapportait qu'à elles (1).

Je la complète ici par quelques mots sur celles d'Avianus, qui, les suivant, remplissent le reste du volume. Sur le feuillet C iiii *b* la dédicace qui les précède est surmontée de ce titre : *Auiani poetæ ad Theodosium imperatorem* || *prologus in fabulas Aesopi incipit.* Elles-mêmes commencent au feuillet c v *a* et sont, au feuillet d viii *b* où elles se terminent, closes par cette souscription : *Auiani finis. Opera et Impensa Francisci Vgoleti et* || *Octauiani Saladi. M.DVII. Nono kal. Aprilis.*

PARME, *Bibliothèque palatine*, G G³. II.

1509.

APOLOGUS AUIANI CIUIS RO-||MANI ADOLESCĒTULIS AD MO-||RES ET LATINUM SERMONEM || CAPESCĒDOS UTILISSIM⁹.

Le volume, imprimé en caractères gothiques, est un petit in-4° formé de 4 cahiers non paginés, mais signés de *a* à *d* et composés, les 1er et 4e, de 6 feuillets, et les 2e et 3e, de 4.

Les fables qui commencent au recto du feuillet *a* ii sans titre général, ne sont accompagnées d'aucune glose et au milieu du

(1) Voyez *Fabulistes latins*, etc. *Phèdre et ses anciens imitateurs*. 2e édition. t. I, p. 621.

verso du dernier feuillet sont suivies de cette souscription : *Apolog9 Auiani ciuis|| Romani adolescentulis ad mores et la-||tinum sermonem capescendos vtilissi-||mus finit feliciter. Impssus Liptzk pcr || Baccalaureum Vuolgangū Mona-||censem Anno dñi* 1509.

LONDRES, *British Museum*, 12305. e. 37.

1519.

CONTINENTVR IN HOC || VOLVMINE. || *Esopi Phrygis fabulae CCXIIII.* e Graeco in Latinum || elegantissima oratione conuersae. || *Eiusdem fabulae. XXXIII.* per Laurentium Vallam || virum clarissimum versae. || *Eiusdem fabulae. LXIII.* a Salone Parmense versu Elego || latinitate donatae. || *Eiusdem item fabulae. XLII.* Elego quoque versu ab Auia-||no trālatae (sic). || Laurentii Abstemii Maceratensis *Hecatomythium primum,* || *hoc est Centum fabulae.* || Eiusdem *Hecatomythium secundum, hoc est Centum || fabulae.* || Eiusdem *Libellus de verbis communibus.*

Au bas du frontispice marque de l'imprimeur.

Volume in-4° non chiffré, mais signé de A à Q, et formé de quaternes dont le premier comprend 6 feuillets, le dernier, 10, et tous les autres, chacun 8, soit au total 128 feuillets ou 256 pages.

Les fables d'Avianus qui sont contenues dans les feuillets I 8 *b* à L 4 *b*, sont précédées de l'épître à Théodose ainsi intitulée : *Auiani ad Theodosium imperatorem || Prologus in fabulas Aesopi incipit.*

Au bas du verso du feuillet Q 9, le volume se termine par la souscription suivante : *Impressum Venetiis Aedibus Joannis Tacuini de Tridino || Anno Domini. MDXIX. Die. VI. Martii. || Leonardo Lauretano principe.*

LONDRES, *Grenville library*, 7749; MILAN, *Bibliothèque Ambrosienne*. S. N. U. VII. 52 ; BOLOGNE, *Biblioth. de l'Université*. A. V. A. IV. 27; PARME, *Biblioth. Palatine*, DD. VIII. 29323.

1520.

CONTINENTUR IN HOC || VOLUMINE. || *Æsopi Phrygis Fabulæ. CC. || XIIII.* E Græco in Latinū ele-||gātissima oratione cōuersæ. || *Eiusdem fabule. XXXIII.* per || Laurentium Vallam virum || clarissimum versæ. || *Eiusdem fabulæ. LXIII.* a Sa-||lone Parmensæ (sic) versu Elego || latinitate donatæ. || *Eiusdem item fabulæ. LXII.* || Elego quoque versu ab Auia-||no tralatæ. || Laurentii Abstemii Macera-||tensis *Hecatomythium pri-||mū,* hoc est *Centū fabulæ.* || Eiusdem *Hecato-*

mythium se-|| *cundū*, hoc est *centū fabulæ.* || Eiusdem *Libellus de verbis* || *communibus.*

Vol. in-4° de très petite dimension, non paginé, mais signé de A à R et composé de 17 cahiers de 8 ff., et au total d'un nombre de ff., qui est par conséquent de 136.

Les fables d'Avianus avec l'épître à Théodose, qui dans le titre est appelé *Imperatorem*, occupent ceux qui vont de K 1 *a* à L 5 *a*.

L'avant-dernier, au bas du recto, porte la souscription suivante: *Impressum Venetiis per Alexandrum et Benedi-*||*ctum de Bindonis. Anno Domini. M. D.* || *XX. Die. XV. Decembris.* || *Registrum operis* ||. A B C D E F G H I K L M || N O P Q R. || *Omnes sunt quaterni.*

OXFORD, *Biblioth. Bodléienne*, GP. 415; VENISE, *Biblioth. Marciana*, CXXVIII. 5. 44615; MODÈNE, *Bibliotheca regia Estensis*, Ms. 3. D. 22; PARME, *Bibliothèque Palatine*, DD. XI. 92.

1570.

ÆSOPI PHRYGIS || FABULÆ elegan=||tissimis eiconibus veras ani= || maliū species ad viuū || adumbrantes. || *Gabriæ Græci fabellæ XXXXIIII* (1). || Βατραχομυομαχία *Homeri, hoc est, ranarum* || *et murium pugna.* || Γαλεωμυομαχία, *hoc est, felium et murium* || *pugna, Tragœdia græca.* || Hæc omnia cum Latina interpretatione. || Nunc primum accesserunt *Auieni antiqui auto*= ||*ris fabulæ* nusquam antehac editæ. | Nunc primum accesserunt Avieni antiqui auto- || ris fabulæ nusquam antehac editæ. — Marque de l'imprimeur représentant deux serpents formant un double cercle, dans lequel se lit cette devise : *Quod tibi* || *fieri non* || *vis alteri* || *ne feceris.* — Au-dessous : *Lvgdvni,* || *apvd Ioannem Tornaesivm* || *typogr. regivm.* || M. D. LXX. Vol. in-16 composé de 410 pages numérotées, que suit un Index de six pages.

Les fables d'Avianus, dénommé *Avienus*, occupent les p. 383-410. Elles sont précédées d'une préface ainsi conçue qui remplit la page 38 : LECTORI S. — AVIENI poetæ meminerunt Servius Grammaticus et D. Hieronymus. Seruius eum Virgilianas fabulas et Liuianas carmine descripsisse nobis auctor est : Hieronymus vero Aratum, cuius ante extabant Ciceronis et Germanici interpretationes, eundem suis temporibus Italis Musis consecrasse. Nec puto dubitandum esse, an quæ sequuntur fabulæ eiusdem sint Auieni. Videtur

(1) Contrairement à cette indication, les fables de Gabrias sont seulement au nombre de 43.

enim hic auctor operam suam posuisse in omnis generis fabulis explanandis, quarum aliæ pertinent ad corpora cælestiæ vt Arati. Aliæ ad Heroës, vt Virgilij et Liuij Andronici. Tertium genus ad bruta animantia, vt Æsopi. Et has quidem nunc primi edimus, cupimusque vt operam nostram in his fabulis restituendis lectores æqui bonique consulant. Quos et hoc admonitos velim, has olim quidem a Gregorio Gyraldo esse lectas, is enim in suis libris quandam particulam præfationis adfert, ab eo autem aut alio quouis non esse editas : hac de causa, vt credimus, quod nacti non essent satis emendatum exemplar, nos feliciores qui nacti fuimus tria exemplaria, quæ simul Auienum nobis integrum et quam emendatum exhibuerunt. A la suite de cette préface qui remplit la page 383 vient, à la page 384, l'épître à Théodose.

Cette édition est la première de celles publiées par Jean de Tournes, à qui le texte d'Avianus avait été fourni par le grand jurisconsulte Cujas. C'est là du moins ce qui paraît ressortir d'une notice publiée par M. Berriat Saint-Prix dans la Bibliographie de la France, tome de l'année 1820, p. 93 et 94. Malgré les erreurs échappées à l'auteur, elle me semble assez intéressante pour mériter d'être ici totalement reproduite.

« Les fables d'Avienus, dit-il, furent publiées à la suite de celles d'Esope pour la première fois vers 1480 (in-4° gothique) et réimprimées en 1486 (id.). La Bibliothèque du Roi possède un exemplaire de chacune de ces éditions, et même un exemplaire d'une autre édition, sans date, mais selon toute apparence mise au jour à peu près vers le même tems, parce qu'elle est entièrement conforme aux deux autres.

« Ces trois éditions, dont nous devons la connaissance à l'obligeance du savant M. Van Praet, ne contiennent que vingt-sept fables, et l'on aperçoit plusieurs incorrections dans leur texte.

« Il y a apparence que ces éditions, soit à cause de leurs incorrections, soit parce qu'elles étaient incomplètes, furent entièrement oubliées, puisque quatre-vingt ans après on croyait que les fables d'Avienus n'avaient jamais été imprimées. C'est ce que nous lisons dans une lettre inédite d'un des savans les plus distingués du seizième siècle, du plus grand des jurisconsultes modernes, Cujas ; lettre qui est dans le volume DCC des manuscrits Dupuy de la Bibliothèque du roi et y porte les numéros XI et XII.

« Quand j'étais dernièrement à Lyon, dit Cujas, je baillai un « *Avienus* des fables d'Esope au sire Jehan de Tournes, qui est un « auteur fort ancien et gentil, et qui n'avait encore été imprimé, « pour le remettre en lumière. Je vous en envoie un pour vous « réjouir et ébaudir quelquefois en le lisant. Il me semble que les « gens d'étude m'en doivent savoir bon gré. »

« Cette lettre n'a ni adresse, ni date; mais après de longues recherches, dont il serait fastidieux de donner les détails, nous avons reconnu qu'elle a été écrite vers le mois de décembre 1570, à Pierre Pithou, savant philologue et jurisconsulte, élève et ami de Cujas.

« L'édition dont Cujas fait l'envoi est de format in-16. Elle est à la Bibliothèque du roi et a pour titre : *Æsopi phrygii fabulæ* etc. ; *nunc primum accesserunt Avieni antiqui autoris fabulæ nusquam ante hac editæ. Lugduni, apud Joannem Tornæsium*, 1570.

« A la fin du volume, pages 383 à 410, on a placé les fables d'Avienus au nombre de quarante-deux, tandis que les trois éditions du xv[e] siècle ci-devant rappelées n'en contiennent que vingt-sept.

« Dans un Avis préliminaire et anonyme, revu probablement par Cujas, après avoir annoncé que le grammairien Servius et S. Jérôme font mention d'Avienus et établi(t) l'authenticité de ses fables, on convient que Grégoire Gyraldus en a eu connaissance; mais on assure qu'elles n'ont point été publiées par lui *aut alio quovis*, peut-être parce qu'anciennement on n'en avait pas d'exemplaire assez correct.

« Quoi qu'il en soit de l'inexactitude de cette assertion, prouvée par les faits, l'édition de 1570 a servi de type à toutes celles qu'on trouve à la Bibliothèque du roi, notamment aux éditions de 1584, 1585, 1628, 1630 et 1672, et probablement à beaucoup d'autres plus récentes.

« Cependant cette espèce d'édition *princeps* contient plusieurs fautes, et des fautes assez essentielles, comme nous l'apprenons par une autre lettre de Cujas, également sans adresse, mais évidemment écrite à Pierre Pithou, datée (de la main de Cujas) du 20 janvier 1571, et insérée au volume DCC, déjà cité, sous le n° III (1).

(1) Ainsi, quoique postérieure à la lettre de décembre 1570, elle est placée plusieurs numéros auparavant dans le même volume. Il en est de même des autres lettres de ce volume qui n'ont pas de dates : l'amateur qui les a rassemblées n'ayant pas pris la peine de chercher les époques où elles furent écrites,

« Cujas y rappelle à Pithou l'envoi qu'il lui a fait d'un exemplaire d'Avianus, et ajoute : « J'omis à vous avertir qu'en la « fable XVI les deux derniers vers doivent être les premiers de la « suivante fable ; et qu'en la XV, il faut *continuisse cibo* ; en la « XXIV, *marmore magno ;* en la XXVII, *quum cæptum ;* en la XXIX, *tam diversa suo* ; en la XXXIX, *petierat ;* et en la XLI, *testa cucurrit.*

« Au lieu de ces leçons proposées par Cujas, sans doute d'après le manuscrit sur lequel l'édition de 1570 a été faite, on lit dans toutes les éditions que nous avons citées : à la fable XV, *continuasse cibo* (1) ; à la XXIV, *murmure magno ;* à la XXVII, *quæ cæptum ;* à la XXIX, *tam diversa duo ;* à la XXXIX, *petieram ;* à la XLI, *vita cucurrit ;* toutes locutions qui donnent un sens différent du sens réel.

« Il nous a paru utile de publier ces documents : ils pourront servir à ceux qui voudraient, et telle est, dit-on, l'intention de plusieurs personnes, donner de nouvelles éditions ou traductions d'un fabuliste assez estimé pour qu'on ait presque toujours placé son ouvrage à la suite de celui d'Ésope. On trouve, il est vrai, dans les bibliographies (Voir entre autres *Th. Ch. Harles brevior notitia litteraturæ romanæ*, p. 693 ; *Supplementa, pars prior*, p. 47 ; *Supplementa, pars tertia, à F. H. Klugling*, p. 348) l'indication d'éditions modernes d'Avienus, faites d'après des manuscrits ; mais il serait possible que les fautes précédentes y existassent, ou bien qu'il fût difficile de se procurer ces éditions.

« Observons, en finissant, que selon un traducteur français (in-18, Besançon, 1813. V. n° 3444 de 1813), qui ne cite à l'appui de son opinion aucune autorité, les affabulations ou moralités imprimées à la fin des fables d'Avienus ne lui appartiennent point ; opinion en conséquence de laquelle le traducteur a jugé à propos « de ne laisser, dit-il, que les moins mauvaises ».

« Cependant il ne paraît point que Cujas partageât la même opinion : 1° puisqu'il ne dit rien de semblable, quoiqu'il ait relevé, comme on le voit, jusqu'à des fautes qui se réduisaient à la substitution d'un simple mot à un autre ; 2° puisque les deux vers qu'il

en a bouleversé l'ordre chronologique. Il est vrai qu'il nous a fallu beaucoup de tems et de peine pour découvrir les époques et rétablir cet ordre. (Note de M. Berriat Saint-Prix.)

(1) Cette faute a été rectifiée, mais est la seule rectifiée dans l'édition de 1630. (Note de M. Berriat Saint-Prix.)

assure devoir être transportés de la seizième à la dix-septième fable contiennent précisément une affabulation.

« Paris, ce 29 janvier 1820.
« Berriat Saint-Prix. »

PARIS, *Bibliothèque nationale*, Y. 6528; LONDRES, *British Museum*, C. 7712; OXFORD, *Bibliothèque Bodléienne*, GP. 21; BALE, *Oeffentliche Bibl.*, Bc. VII. 11; FERRARE, *Bibliothèque de l'Université*, L. 5. 2. in-12.

1572.

AVIANI || ÆSOPICARVM || FABVLARVM || LIBER, || *A.* || *Theod. Pvlman no Cra-* || *nebvrgio ex membranis* || *in lvcem editvs.* || *Antverpiæ,* || *Ex officina Christophori Plantini,* || *Prototypographi Regij.* M.D.LXXII.

Au centre du frontispice on voit la marque de l'imprimeur représentant un compas que fait agir une main entourée de nuages. Dans l'encadrement de la marque se lit la devise : *Labore et constantia.*

Cette édition, qui est la première de celles dues à Théod. Pulmann, forme un très petit volume in-16, imprimé en caractères microscopiques et composé de 32 pages dont les trois dernières ne sont pas chiffrées.

Les fables, qui ne sont précédées d'aucune préface ni pourvues d'aucunes notes, commencent à la page 3 par l'épître à Théodose que surmonte ce titre : [a]AVIANI ÆSOPICARVM || FABVLARVM LIBER. La petite lettre *a* placée en tête du mot *Aviani* renvoie à une note marginale ainsi conçue : *Sic libri antiqui N. A. P.* Ces trois dernières lettres désignent sommairement les trois manuscrits dont Pulmann s'est servi. Vers le milieu de la page 29, à la suite de la dernière fable, l'indication des trois manuscrits que ces fables représentent est fournie ainsi :

N. Liber Canonicorum Nouiomagensium Collegii Catharinæ.
A. eiusdem collegij alter.
P. Theod. Pulmanni.

La page 30 non numérotée est remplie par la vie de Rufus Festus Avienus tirée du Dialogue IV de Giraldi sur les poètes latins. Voici cet emprunt :

RVFI FESTI AVIENI || *vita ex Lilii Gregorii* || *Giraldi de Latinis poetis* || *Dialogo IIII.* — Rufus Festus Avienus qui et in antiquis codicibus *Abienus* dicitur et in Servii etiam commentariis. Hic ab

aliquibus Hispanus est existimatus, ego certè nihil habeo, quo vobis id affirmare possim. Hic Dyonisii Punici *de situ orbis* versus ex Græcis Latinos fecit, item Aratea Phænomena, quod utrunque opus extat carmine hexametro expressum. Et præter hæc *de oris maritimis* librum edidit carmine trimetro jambico, ad Probum, virum consularem, ad quem etiam Cl. Claudianus scripsit. Quo argumento ducor, ut Avienum Claudiani, hoc est, Theodosii Imp. et filiorum temporibus floruisse credam, id quod et facile Hieronymi verbis astruere possumus, qui, quodam suarum epistolarum loco, nuper illum scripsisse dicit, alii Diocletiani Cæsaris, non satis firmo, ut mihi quidem videtur, argumento, alii utrunque inconfessum, parumve compertum esse volunt. Servius Grammaticus Avienum ait Vergilianas fabulas et Livium jambicis versibus descripsisse. Sunt, qui hunc ipsum Avienum esse putent, quem Aurelius Macrobius in *Saturnalibus* cœnis loquentem induxit. Utcunque, tolerabilis est poeta, et dignus, saltem ob rerum cognitionem, ut aliquando legatur. Sed ne quid à me desideretis, extat et libellus ad Theodosium Imperatorem hujus, ut putatur, Avieni, nisi nos fallat inscriptio, in quo plerosque Æsopi apologos elego carmine complexus est, qui an legitimus sit, non multum esse pretium operæ, ut disquiramus, existimo (1).

Cet emprunt est instructif : il montre que, tout en constatant que ces manuscrits donnaient à l'auteur des fables le nom d'Avianus, Pulmann n'en avait pas moins adopté le sentiment de son devancier qui les avait attribuées au traducteur des Phénomènes d'Aratus.

La page 31 est remplie par l'*Index Fabvlarvm*, et la page 32 est blanche.

Paris, *Bibliothèque nationale*, Y. 6529 et Y. 6560; *Bibliothèque de l'Arsenal*, B. L. 12782; Londres, *British Museum*, 12305. a. 27.

Sans date.

Æsopi Phrygis || Fabulae Graece || et Latine, cvm aliis qvibvsdam || Opvscvlis. || *Quarum indicem sequens pagella || indicabit.* || Basileæ, || *Typis Joan. Jacobi Genathi*, || *Acad. Typographi.* || *Wollmann.*

(1) *Lilii Gregorii Gyraldi Ferrariensis Opera omnia.* Lvgdvni Batavorvm, MDCXCVI. 2 vol. in-f°. (Voyez t. II, col. 257.)

Au verso du même feuillet : INDEX AVTORVM || huius libri. || Æsopi Phrygis vita et fabellæ. || Gabriæ Græci fabellæ tres et quadraginta, ex || trimetris jambis, præter ultimam ex scazon- || te, tetrastichis conclusæ. || Ex Aphtonii exercitamentis de fabula, tùm || de formicis et cicadis. || De fabula ex imaginibus Philostrati. || Homeri Βατραχομυομαχία, hoc est, ranarum et murium pugna. || Musæus poeta venustiss. de Ero et Leandro. || Agapethus diaconus de officio Regis ad Justi- || nianum Cæsarem. || Hippocratis jusjurandum. || Γαλεωμυομαχία, hoc est, felium et murium pugnæ, || Tragœdia Græca. || Hæc omnia cum latina interpretatione. || Index fabularum in fine adjectus est.

Vol. in-16 de 520 pages numérotées, précédées du frontispice et suivies de six pages consacrées à l'*Index fabularum.*

L'œuvre d'Avianus s'étend de la page 489 à la page 520.

LONDRES, *British Museum*, 12305. a. 22.

1582.

ÆSOPI PHRYGIS || FABVLAE GRAE- || CE ET LATINE, *cvm* || *aliis qvibvsdam* || *opvscvlis :* || *Quorum Indicem sequens pagella* || *indicabit.* || BASILEÆ, *Typis Brylingerianis. Anno* 1582.

Réimpression, en 1 vol. in-8° de petit format, de l'édition de Bâle sans date, qui vient d'être analysée.

Les fables d'Avianus dénommé *Avienus*, décapitées de l'épître à Théodose, occupent les pages 441-472.

OXFORD, *Bibl. Bodléienne*, 8° Rawl. 826.

ÆSOPI PHRYGIS || FABVLÆ elegantis- || simis eiconibus veras anima- || lium species ad viuum || adumbrantes. || *Gabriæ Græci fabellæ XXXXIIII.* || Βατραχομυομαχία *Homeri, hoc est, ranarum* || *et murium pugna.* || Γαλεωμυομαχία, *hoc est, felium et murium* || *pugna. Tragœdia Græca.* || Hæc omnia cum latina interpretatione. || Nunc primum accesserunt *Auieni antiqui auto-* || *ris fabulæ* nusquam antehac editæ. — Plus bas marque de l'imprimeur précédemment indiquée, et au-dessous : LUGDUNI, || *Apvd Joan. Tornaesivm* || *Typogr. regivm.* || M.D.LXXXII.

Réimpression de l'édition de 1570, en 1 vol. in-16 de 410 pages chiffrées que suivent 6 autres consacrées à l'Index.

Comme dans l'édition de 1570, les fables d'Avianus, appelé

Avienus, avec la préface précédemment transcrite et l'épître à Théodose, occupent les pages 383 à 410.

LONDRES, *British Museum*, G. 7714; BERNE, *Biblioth. cantonale*, G. 470; FLORENCE, *Biblioth. Riccardienne*, KKK. VII. 2629.

1585.

AVIANI ‖ ÆSOPICARVM ‖ FABVLARVM ‖ LIBER. ‖ *A* ‖ *Theod. Pulmanno Cra-* ‖ *neburgio ex membra-* ‖ *nis in lucem editus.* Au-dessous, vers le milieu de la page, marque connue de l'imprimeur Plantin accompagnée des mots *Labore et Constantia.* Au bas : *Antverpiæ*, ‖ *Ex officina Christophori Plantini.* ‖ CIϽ. IϽ. LXXXV.

Réimpression des fables d'Avianus publiées par Pulmann, contenue dans un vol. in-8° de très petit format, dans lequel, avec d'autres ouvrages, elles figurent précédées de ce frontispice spécial.

Comme dans la première édition, elles ne sont pourvues d'aucun commentaire et sont seulement suivies de la vie de Rufus Festus Avienus tirée du Dialogue IV de Giraldi sur les poètes latins.

BALE, *Oeffentliche Bibl.*, C.C.VII. 6.

ÆSOPI PHRYGIS ‖ FABVLÆ ELEGANTISSI- ‖ MIS iconibus veras animalium ‖ species ad viuum adum- ‖ brantibus ornatæ. ‖ *Gabriæ Græci fabellæ XXXXIIII.* ‖ *Batrachomyomachia.* ‖ *Galeomyomachia, tragœdia Græca.* ‖ Omnia cum Latina versione. ‖ *Rufi Festi Auieni fabulæ carmine* ‖ *conscriptæ.* ‖ His accesserunt nouissime ‖ Icones in vitam Æsopi, eiusque vitæ in ‖ capita sectio. ‖ *Parisiis,* ‖ *apud Hieronymum de Marnef et viduam* ‖ *Gulielmi Cauellat : sub Pelicano;* ‖ *Monte D. Hilarij.* ‖ 1585. ‖ Cum Priuilegio Regis.

Vol. in-16 de 448 pages chiffrées, suivies de huit dernières dépourvues de numéros.

Les pages 421-448 sont consacrées à Avianus, dont les fables sont précédées de la préface de l'édition de Tournes commençant par ces mots : Avieni poetæ meminerunt Servius Grammaticus et D. Hieronymus.

ORLÉANS, *Bibliothèque publique*, 2239; LONDRES, *British Museum*, 1067. B. 14; OXFORD. *Biblioth. Bodléienne*, GP. 28 et Douce. A. 28.

1590.

EPIGRAMMATA ‖ ET ‖ POEMATIA ‖ VETERA. ‖ Qvorvm pleraque nunc primum ex antiquis ‖ codicibus et lapidibus, alia sparsim antehac ‖

errantia, iam vndecunque collecta emenda- || tiora eduntur. || Indicem singulorum paginæ sequentes || exhibebunt. || *Parisiis*, || *Excudebat Dyonisius Duvallius*, *sub* || *Pegaso in vico Bellouaco.* || M.D.LXXXX. || *cvm privilegio.*

Cette édition est due à Pierre Pithou. Elle consiste dans un volume in-8° de petit format, composé de 491 pages chiffrées que précèdent six feuillets non paginés, à savoir : quatre consacrés au frontispice et à un double index et deux blancs. La page 491 porte la date du mois de septembre 1589.

Les fables d'Avianus sont précédées de l'épître à Théodose, qui occupe la page 311, commencent au haut de la page 312 et se terminent à la page 334. Il est probable que c'est, d'après l'édition de 1570, que Pierre Pithou les a publiées. Placées immédiatement après les deux poèmes de Rufus Festus Avienus intitulés, l'un : *Descriptio orbis terræ*, l'autre : *Oræ maritimæ liber primus*, elles devaient être considérées par lui comme l'œuvre du même auteur. Il semble pourtant avoir éprouvé sur ce point un certain doute; car il leur a bien donné pour titre : *Avieni Æsopiarum fabularum liber;* mais il n'a pas, comme dans ceux des deux ouvrages précédents, octroyé à cet *Avienus* les prénoms de *Festus Rufus*.

Sur le frontispice de certains exemplaires la marque et le nom de l'imprimeur ont été remplacés par la marque d'un libraire et par ces mots : *Parisiis*, || Apud Nicolaum Gillium, via S. Joannis Latera- || nensis, sub trium Coronarum signo. || M.D.LXXXX. || Cvm privilegio. Mais l'édition n'en est pas moins la même.

PARIS, *Bibliothèque nationale*, Yc 7528 et pYc 934.

1596.

EPIGRAMMATA || ET POEMATIA || VETERA. || Quorum pleraque nunc primum ex antiquis || codicibus et lapidibus alia sparsim an- || tehac errantia, iam vndecunque || collecta emendatiora || eduntur. || Indicem singvlorvm || paginæ sequentes exhibebunt.

Au centre du frontispice est la marque du libraire, représentant un crustacé dans un encadrement sur les bords internes duquel on lit : *Mors et vita.*

Au-dessous : *Lvgdvni*, || *Apud Jacobum Chouët.* || M.D.XCVI.

Vol. in-8° de petit format composé de 616 pages chiffrées qui elles-mêmes sont précédées de 4 feuillets consacrés au frontispice

et à un double index. Il n'est que la réimpression littérale de l'édition originale de 1590.

Les fables d'Avianus avec l'épître à Théodose commencent, sous le titre précédemment indiqué, vers le haut de la page 449 et se terminent à la première ligne de la page 471.

PARIS, *Bibliothèque nationale*, Yc. 7530.

ÆSOPI PHRYGIS || FABULÆ elegantis || simis iconibus veras anima- || lium species ad uiuum || adumbrantibus. || *Gabriæ Græci fabellæ XLIII.* || Βατραχομυομαχία *Homeri*, hoc est, *ranarum et* || *murium pugna.* || Γαλεωμυομαχία, hoc est, *Felium et murium* || *pugna. Tragœdia Græca.* || Hæc omnia cum latina interpretatione. || Accesserunt *Avieni antiqui auctoris fabulæ.* || Editio postrema, cæteris omnibus castigatior. || LUGDUNI, || *apud Jacobum Roussinum.* || M.D.XCVI.

Vol. in-16 de 412 pages numérotées, suivies de six pages consacrées à l'Index.

Comme dans les éditions de Tournes, dont celle de Royss n'est que la copie, les fables d'Avianus sont précédées de la préface commençant par les mots : *Avieni poetæ meminerunt etc.* Avec cette préface elles occupent les pages 385 à 412.

MILAN, *Biblioth. Ambrosienne*; FLORENCE, *Biblioth. Marucelliana*, I.NN. IX. 31.

AVIANI || ÆSOPIARVM || FABVLARVM || LIBER. || A. || Theod. Pvlmanno Cra- || neburgio ex membra- || nis in lucem editus. || ANTVERPIÆ, || *Ex officina Plantiniana,* || *apud Viduam et Joannem Moretum.* || M.D.XCVI.

Vol. in-8° de très petit format qui n'est que la réimpression de l'édition de 1585 et qui renferme : 1° les œuvres de Claudien, 2° les notes de Martin Antoine del-Rio, 3° les fables d'Avianus.

Comme dans l'édition de 1585, ces dernières forment, dans celle de 1596, une publication nettement séparée du reste. Aussi non seulement elles sont précédées du frontispice spécial ci-dessus reproduit, mais encore un numérotage particulier a été donné aux 32 pages qui les renferment.

OXFORD, *Bibliothèque Bodléienne*, Lv. 8°. 2. 32 med.

1603.

APOLOGI || SEV || FABELLÆ || ÆSOPICÆ || *græco ac latino* || *carmine prosaque* || *redditæ* || *ab* || APHTHONIO SOPHISTA, || BABRIA *seu* GABRIA, || PHÆDRO AVG. LIBERTO || *et* AVIANO. || HANOVIÆ || *Typis Wechelia-*

nis, apud Clau- || *dium Marnium et heredes Io. Aubrii.* || *M.DC.III.*

Vol. in-16 de 291 pages numérotées.

Les fables d'Avianus qui occupent les pages 261-289 sont précédées de ce titre : AVIANI || ÆSOPICARVM || FABVLARVM || LIBER. || *A.* || *Theod. Pvlmano* || *Craneburgio ex membranis* || *in lucem editus.*

Les pages 290-291 contiennent la vie d'Avianus qui, à la suite de ce titre : RUFI FESTI A || VIENI VITA, ex Lilii || Gregorii Gyraldi de Latinis Poe= || tis Dialogo IIII, commence par ces mots : Rufus Festus Auienus, qui et in antiquis codicibus Abienus dicitur et in Seruii etiam commentariis.

En somme cette nouvelle édition d'Avianus n'est que la réimpression des précédentes de Pulmann.

Les 291 pages numérotées sont suivies de 31 autres, que remplissent 3 tables intitulées, la première : Auctores qui in notis in Phædri fabulas laudantur aut illustrantur, la deuxième : Index Rerum et Verborum, et la troisième : Elenchus omnium fabularum quæ in hoc libro continentur.

Le vol. se termine par un dernier feuillet qui porte au verso la marque de l'imprimeur.

PARIS, *Bibliothèque nationale*, Y. 6559; LONDRES, *British Museum*, 637. b. 2.

CORPUS || OMNIUM VETERUM || POETARUM LATINORUM || *secundum seriem temporum,* || *et quinque libris* || *distinctum,* || *in quo* || *continentur omnia* || *ipsorum opera, seu* || *fragmenta quæ repe-* || *riuntur,* || Cui præfixa est uniuscuiusque poetæ vita. || Postremo accesserunt || variæ lectiones, si non || omnes, præcipuæ tamen, magisque || necessariæ. || A. P. B. P. G. || LVGDVNI, || *In Officina Hug. A. Porta. Sumptibus Joan.* || *Degabiano et Sam. Girard.* || MDCIII.

Édition en deux vol. in-4°, imprimés à deux col. en caractères italiques très fins, et composés, l'un, de 1426 pages précédées de 4 feuillets non numérotés, et l'autre, de 888 pages.

Les fables d'Avianus, dénommé Rufus Festus *Avienus*, avec la biographie extraite du quatrième dialogue de Giraldi placée en tête, occupent les pages 461 à 468 du second volume.

BOLOGNE, *Bibliothèque universitaire*, A. V. Q. IX. 15.

1605.

ÆSOPI PHRYGIS || FABVLÆ, *elegantis-* || *simis iconibus veras anima-* || *lium species ad viuum* || *adumbrantibus.* || GABRIÆ GRÆCI *fabellæ XLIII :*

Βατραχομυομαχία Homeri, *hoc est, ranarum* || *et murium pugna.* || Γαλεωμυομαχία, *hoc est, felium et murium pu-* || *gna. fabula græca.* || Hæc omnia cum latina interpretatione. || *Accesserunt* Auieni antiqui auctoris *fabulæ.* || Editio postrema, cæteris castigatior. || *Apud Joan. Tornæsivm.* || M. D. C. V.

Réimpression de l'édition de 1570 en 1 vol in-16 de 410 pages numérotées, suivies de six autres consacrées à l'*Index.*

Les fables d'Avianus occupent les pages 383-410.

Oxford, *Biblioth. Bodléienne,* GP. 340.

Æsopi Phrygis || Fabulæ *elegantis=* || *simis iconibus, veras* || *animalium species ad viuum* || *adumbrantibus.* || Gabriæ Græci *fabellæ* xliii. || Βατραχομυομαχία Homeri, *hoc est, Ranarum et Murium pugna.* || Γαλεω=μυομαχία, *hoc est, Felium et Murium* || *pugna, tragœdia Græca.* || Hæc omnia cum Latina interpretatione. || Accesserunt Auieni antiqui auctoris *fabulæ.* || Editio postrema, cæteris omnibus castigatior. || Lvgdvni, || *Sumptibus Petri Rigaud.* || M.DCV.

Vol. in-16 de 412 pages numérotées, suivies d'un *Index* de 6 pages.

Les pages 385-412 sont consacrées à Avianus, dont les fables sont précédées de la préface commençant par ces mots : Avieni poetæ meminerunt Servius Grammaticus et D. Hieronymus.

Londres, *British Museum,* 637. a. 26.

1606.

Æsopi Phrygis || Fabvlæ Græce || et latine, *cvm* || *aliis qvibvsdam* || *Opvsculis :* || Quorum Indicem sequens pagella indicabit. || Basileæ, || *Typis Iani Excertier,* || *sumptibus Andreæ Cellarij.* || 1606.

Vol. in-8° de 520 pages chiffrées, suivies de 4 autres consacrées à l'*Index.*

Les fables d'Avianus occupent les pages 489 à 520.

Oxford, *Biblioth. Bodléienne,* GP. 5.

1607.

Æsopi Phrygis || Fabvlæ, *elegantis-*|*simis iconibus, veras anima-* || *lium species ad viuum* || *adumbrantibus.* || Gabriæ Græci *fabellæ* xliii. || Βατραχομυομαχία Homeri, hoc est, *Ranarum et* || *Murium pugna.* || Γαλεωμυομαχία, hoc est, *Felium et Murium* || *pugna. Tragœdia Græca.* || Hæc omnia cum Latina interpretatione. || *Accesserunt* Auieni antiqui

AUCTORIS *fabulæ*. || Editio postrema, cæteris omnibus castigatior. || LUGDUNI || *apud Irenæum Barlet.* || M. D CVII.

Ce frontispice est orné, au-dessus du mot LUGDUNI, d'une gravure représentant la tête d'Ésope encadrée dans un cercle, sur lequel on lit : ΜΥΘΟΠΟΙΟΣ ΑΙΣΩΠΟΣ ΦΡΥΞ.

Vol. in-12 de 412 pages numérotées, suivies de six autres sans numéros occupées par la table.

Les fables d'Avianus dénommé *Avienus*, s'étendent de la page 385 à la page 412.

TOURS, *Bibliothèque publique*, 3270; MODÈNE, *Bibliotheca regia Estensis*, LXIII. I. 15.

1610.

C. L. || CLAUDIANI || V. C. || OPERA, || *nunc demum* || *è vetustis codicibus restituta.* || *Adiecta præterea sunt* AUIANI FABULÆ, || *et doctissimæ ad Claudia-*||*num notæ* || *Martini Antonii Delrio.*

Au-dessous, marque de l'imprimeur représentant un gryphon, autour duquel on lit, à droite : *Virtute duce*, à gauche : *Comite fortuna*. Plus bas : BRIXIÆ. || M. DCX. || *Apud Io. Baptistam, et Ant. Bozzolas.* || Superiorum permissu.

Vol. in-12 de 478 pages, composées : 1° de 24 non numérotées ; 2° de 451 affectées, avec trois séries de numéros bien distinctes, savoir : 328 aux œuvres de Claudien, 30 à celle d'Avianus, 61 à des notes sur Claudien ; 3° de 3 consacrées à l'*Index Auctorum*. C'est la réimpression de l'édition de Plantin de 1596.

Les fables d'Avianus sont précédées du frontispice suivant, qui leur est particulier : AVIANI || AESOPICARVM || FABVLARVM || LIBER. || A || *Theodosio Pvlmanno* || *Cranebvrgio* || ex membranis in lucem editus.

Au-dessous marque d'imprimeur pareille à la précédente et plus bas : BRIXIÆ. || *Apud Io. Baptistam et Ant. Bozzolas.* || M.DCX.

Avec l'épître à Théodose les fables d'Avianus occupent les pages 3 à 28 ; les pages 29 et 30 sont remplies par la vie de Rufus Festus Avienus, et le dernier feuillet est blanc.

PADOUE, *Bibliotheca Antoniana*. J. 2. 2.

MYTHOLO= || GIA ÆSOPICA. || *In qua* || ÆSOPI FABVLÆ GRÆ= || CO-LATINÆ CCXCVII, *qva=*||*rum* CXXXVI *primùm prodeunt.* || *Accedunt* || BABRIÆ FABVLÆ etiam || avctiores. || *Anonymi veteris Fabulæ, latino carmine redditæ LX,* || *ex exsoletis editionibus et Codice MS.* || *luci redditæ*. || Hæc om-

nia ex Bibliotheca Palatina. || *Adiiciuntur insuper* || Phædri, Avieni, Abstemii Fabvlæ : || Opera et Studio || ISAACI NICOLAI NEVELETI || *Cum notis eiusdem in eadem.* || Francoforti, Typis Nicolai Hoffmanni ; || Impensa Ionæ Rosæ. M. DC. X.

Vol. in-8° de 678 pages numérotées, précédées de 16 non chiffrées.

Les fables d'Avianus appelé *Avienus* occupent les pages 453-485, et les notes qui s'y rapportent, les pages 658-667.

PARIS, *Bibliothèque nationale*, Y 6530.

1611.

CORPUS || OMNIUM VETERUM || POETARUM LATINORUM || *secundum seriem temporum* || *et quinque libris* || *distinctum.* || *In quo continentur* || *omnia ipsorum opera, seu fragmenta quæ reperiuntur,* || cui præfixa est unius= cuiusque poetæ vita. || Postremo accesserunt variæ || lectiones, si non omnes, præcipue tamen, || magisque necessariæ. || A. P. B. P. G. || Secunda editio priore || multo emendatior. || GENEVA, || AURELIÆ ALLOBROGUM, || *excudebat Samuel Crispinus.* || MDCXI.

2 vol. in-4°, l'un de 1426 pages, l'autre de 896, qui sont la réimpression sur deux col. en caractères italiques très fins de l'édition parue à Lyon en 1603.

Les fables d'AVIANUS sont contenues dans les pages 458-464 du second vol.

LONDRES, *British Museum*, 11352. e.

1614.

ÆSOPI PHRYGIS || FABVLÆ, *elegantis=* || *simis iconibvs* || *illvstratæ* || *cvm latina versione,* || *Græco textui adiuncta.* || *Accesservnt et hvic* || *editioni, ultra præcedentes, Icones quæ in* || *vita Æsopi desiderabantur.* || *Adiectæ sunt diuersorum fabulæ, nec non* || *opuscula quæ in sequenti pagina* || *videre est.* || LVGDVNI. || *Sumptibus Ioannis Iullieron.* || M.DCXIV.

Au dos du frontispice on lit : *Gabriæ Græci fabellæ* XLIII. || Βατραχομυομαχία *Homeri, hoc est, ra=* || *narum et murium pugna.* || Γαλεωμυομαχία, *hoc est, Felium et* || *murium pugna. Tragœdia Græca.* || *Accesserunt Auieni Antiqui Authoris* || *fabulæ.*

Cette édition, à laquelle celle de Jean de Tournes a servi de base, forme un volume in-16 de 427 pages numérotées que suivent 5 pages contenant les *Capita Æsopi vitæ* et l'*Index Fabvlarvm.*

Les fables d'Avianus, dénommé *Avienus*, avec la préface précédemment transcrite, occupent les pages 401-427.

LONDRES, *British Museum*, 637. a. 28.

1616.

CHORUS || POETARUM || CLASSICORUM || DUPLEX, SACRORUM || ET PROFANORUM || *lustratus illustratus.* || Adjectis Poëtis octodecim cum Sacris tum Profanis, || *Manilio, Columella, Boëtio,* || *Sereno Sammonico,* || *Rhemmio,* || *Mario Victore, S. Paulino, Sedulio, Aratore,* || *Prospero Aquitanico, Ennodio, Idylliis Cypriani, Lactantii, Hilarij,* || *Dracontii, fragmentisque Senecæ et Petronij.* || Auctus *Musæo Rhetorico et Poëtico in omnes Poëtas Kalendario Item* || *Pontificio et Rustico Romanorum*, cum notis in Fastos Ovid. || Et Membranulis aliquot. || Accessit postremùm *Index Ritualis, Moralis, Philologicus,* ad || omnes disciplinas aptissimus. || LUGDUNI, || *apud Ludovicum Muguet in vico Mercatorio,* || *ad insigne Providentiæ divinæ.* || M. DCXVI. || *Cum privilegio regis.*

Cette édition se divise en 2 vol. in-4°, qui, imprimés sur deux colonnes en très petits caractères italiques, ressemblent singulièrement à ceux des deux éditions du CORPUS POETARUM, imprimées l'une à Lyon en 1603, l'autre à Genève en 1611.

Les colonnes sont numérotées. Il n'a été créé pour les deux volumes qu'une seule série de nos : le premier en comprend 1908 précédés de 20 ff. non chiffrés; dans le deuxième les nos vont de 1909 à 3292; la colonne 3292 est suivie d'un long *Index*, après lequel vient le *Chorus Poëtarum Sacrorum*, numéroté, aussi par col., de 1 à 526.

Les fables d'Avianus occupent dans le deuxième vol. les col. 2866 à 2878.

LONDRES, *British Museum*, C. 45. f. 15.

1619.

ÆSOPI PHRYGIS || FABVLÆ *elegantis-*||*simis iconibus* || *illustratæ.* || Cum Latina versione, || Græco textui adiuncta. || Accesserunt et huic || editioni, ultra præcedentes, Icones quæ in || vita Æsopi desiderabantur. || Adiectæ sunt diuersorum fabulæ, nec non || opuscula quæ in sequenti pagina || videre est. || *Rothomagi,* || *Ex Typographia*

Roberti de Rovves, || *in vico Patrum Minimorum, prope* || *Collegium Societatis* IESV. || M D C. XIX.

Au-dessus du mot *Rothomagi* est la marque de l'imprimeur consistant dans un ovale entouré de rayons, au centre duquel sont les lettres I H S surmontées d'une croix grecque.

Au dos du frontispice on lit : *Gabriæ Græci fabellæ* XLIII. || Βατραχομυομαχία *Homeri, hoc est, ranarum* || *et murium pugna.* || Γαλεωμυομαχία, *hoc est, felium et murium* || *pugna. Tragœdia Græca.* || *Accesserunt Auieni antiqui authoris fa-*||*bulæ.*

Cette édition, qui n'est que la réimpression de celle de 1614, forme un volume in-16 de 427 pages, non comprises celles qui à la suite sont consacrées à la table.

Les fables d'Avianus, précédées de la préface de l'édition de Jean de Tournes et de l'épître à Théodose qui occupent, l'une, la page 401 et l'autre, la page 402, sont à la page 403 annoncées par ce titre : *Æsopi Fabvlæ XLII ab Avieno Elego carmine conscriptæ,* et se terminent à la page 427.

TOURS, *Bibliothèque publique,* 3271.

ÆSOPI PHRYGIS || FABVLAE, *elegantis=*|| *simisiconibus veras anima=*|| *lium species ad viuum* || *adumbrantes.* || GABRIÆ GRÆCI *fabellæ* XLIII. || Βατραχομυομαχία HOMERI, *hoc est, ranarum et* || *murium pugna.* || Γαλεωμυομαχία, *hoc est, felium et murium* || *pugna,Tragœdia Græca.* || Hæc omnia cum latina interpretatione. || *Accesserunt* AUIENI ANTIQUI AUCTORIS *fabulæ.* || Editio postrema cæteris castigatior. || COLONIÆ ALLOBROGVM. || *Apud Ioannem Tornaesivm.* M. D C. XIX.

Vol. in-16 de 410 pages numérotées, que suivent six autres uniquement consacrées à l'*Index fabularum.*

Les fables d'Avianus, dénommé *Avienus,* occupent, avec la préface de l'édition de Tournes, les pages 383 à 410.

LONDRES, *British Museum,* 637. a. 29; FLORENCE, *Bibliotheca Marucelliana,* I. BB. X. 96.

1627.

CORPUS || OMNIUM VETERUM || POETARUM LATINORUM, || *secundum seriem temporum in quinque libros* || *distributum.* || Quo continentur : non eorum || tantum poetarum opera, quæ integra, aut pene integra extant, || verum etiam eorum quorum fragmenta tan-|| tum super-

sunt. || Præfixa est insuper breuis vnicuique Poëtarum vita. || Postrema editio priore || multo accuratior.

Puis vient une vignette représentant deux serpents qui, disposés en cercle, encadrent cette maxime: *Quod tibi* || *fieri non* || *vis, alteri* || *ne feceris.*

Au-dessous on lit: *Sumptibus Iacobi Crispini.* || M. DC. XXVII.

Cette édition, qui est la réimpression de celles publiées à Lyon en 1603 et à Genève en 1611, forme un vol. in-4° de 2131 pages numérotées, précédées de 8 non numérotées, le tout imprimé en caractères italiques sur deux colonnes.

Les fables d'Avianus, intitulées: *Rufi Festi Avieni fabulæ*, occupent les pages 1709 à 1716. Elles ne sont pas précédées de l'épître à Théodose, mais, comme dans les deux premières éditions, portent en tête la biographie d'Avienus surmontée de ce titre: *Rufi Festi Avieni vita ex Lilio Giraldo desumpta.*

CAMBRIDGE, *Bibl. de l'Université*, O. 10. 29; LAUSANNE, *Bibliothèque cantonale*, 1852.

1630.

PHÆDRI || AVG. LIBERTI || FABVLARVM || ÆSOPIARVM || LIBRI V. || *Nova editio.* || FESTI AVIENI || FABVLARVM LIBER. || PARISIIS, || *Apud Sebastianvm Cramoisy,* || *via Iacobæa, sub Ciconijs.* || M. DC. XXX. || *Cvm Privilegio Regis.*

1 vol. in-12 de 151 pages chiffrées, précédées de 16 sans numéros, dans lequel, dépossédées de l'épître à Théodose, les fables d'Avianus, appelé *Festus Avienus*, occupent les pages 125 à 151.

L'édition de Phèdre, à laquelle elles ont été ajoutées, est la dernière des trois qui ont été publiées par Nicolas Rigault et sur lesquelles je me suis amplement expliqué dans la deuxième édition de mon ouvrage sur Phèdre et ses anciens imitateurs, aux pages 69 et 70 du tome I.

PARIS, *Bibliothèque nationale*, Y. 6366.

1632.

FABULÆ || ÆSOPI || *Græcè et Latinè,* || *nunc denuo selectæ:* || *Ex item quas* AVIENUS *càrmi-*||*ne expressit.* || Accedit *Ranarum et Murium pugna,* || HOMERO olim asscripta. || Cum elegantissimis in utroque libello Figuris, et || utriusque interpretatione plurimis in locis

emendatæ. || Ex decreto D D Hollandiæ Ordinum in usum Scholarum. || LUGDUNI BATAVORUM. || *Ex officina Joannis Maire.* || CIↃ IↃ C XXXII.

Vol. in-16 de 160 pages dont les deux dernières ne sont pas numérotées.

Les fables d'Avianus, nommé *Avienus*, avec la préface de l'édition de Tournes, occupent les pages 81 à 112.

LONDRES, *British Museum*, 637. C. 1 et G. 7759; *Grenville library*, Q. 7262: CAMBRIDGE, *Biblioth. de l'Université*, W. 12. 65.

1634.

RVFFI FESTI || AVIENI. V. C. || HISPANI || *Opera quae extant* || *Don* || *Petrvs Melian* || *in conventv* || *Guatimalensi* || *novae Hispaniae* || *Regius auditor collegit* || *ex* || *Bibliotheca* || *D. Laurentii Ramirez* || *de Prado.* || *Anno.* CIↃ. IↃ. C XXXIV. || *Cum privilegio. Madridii.* || *Ex offic. Franc. Martinez.* Ce libellé du frontispice est au milieu d'une gravure qui l'encadre et qui remplit toute la page.

Le vol., qui est du format in-4°, se compose de 102 feuillets signés, précédés de 3 autres non signés.

En outre, à partir de celui sur lequel commencent les œuvres du poète ancien, les feuillets sont numérotés. Les dix premiers feuillets signés étant occupés par la préface de l'éditeur, c'est du onzième feuillet signé que part le numérotage, et, comme les cahiers sont chacun de 4 feuillets, il s'ensuit que le n° 1 a été placé sur celui auquel appartient la signature C III.

Les ouvrages contenus dans le volume sont les suivants:

Fol. 1*a* à 25*b* : Descriptio || Orbis terrae.
Fol. 26*a* à 38*b* : Orae maritimae || liber primvs.
Fol. 39*a* à 74*b* : Arati || Phoenomena (*sic*).
Fol. 75*a* à 89*b* : Aesopicarvm || fabvlarvm || liber.
Fol. 90*a* à 91*a* : Epigrammata varia.

Les fables d'Avianus, attribuées à *Rufus Festus Avienus*, sont précédées de l'épître à Théodose.

CAMBRIDGE, *Bibl. de l'Université*, Nn. 6. 15 (Adv.)

1637.

PHÆDRI ET AVIENI FABULÆ. *Paris, apud Seb. Cramoisy*, 1637. 1 vol. in-12. Édition citée par Maittaire, Ann. Typ., Tom. III, p. 900.

1649.

FABULÆ ÆSOPI *Græcè et Latinè, nunc denuo selectæ: Eæ item quas* AVIENUS *carmine expressit*. Accedit *Ranarum et Murium pugna*, HOMERO olim asscripta. Cum elegantissimis in utroque libello Figuris, et utriusque interpretatione plurimis in locis emendatæ. *Ex decreto D D Hollandiæ Ordinum in usum Scholarum*. ARNHEMIÆ *Apud Jacobum a Biesen*. CIↃ IↃ C XLIX.

Réimpression de l'édition de Jean Maire de 1632, en 1 vol. in-8° de 112 pages.

LONDRES, *British Museum*, 12305. b. 1.

1660.

FABULÆ VARIORUM AUCTORUM, nempe : ÆSOPI *fabulæ græco-latinæ* CCXCVII. APHTHONII SOPHISTÆ *fabulæ gr. lat.* XL. GABRIÆ *fabulæ gr. lat.* XLIII. BABRIÆ *fabulæ gr. lat.* XI. Accedunt *Anonymi veteris fabulæ, latino carmine redditæ* LX, ex exsoletis editionibus et cod. M S. luci redditæ. Hæc omnia ex bibliotheca Palatina. Adjiciuntur insuper PHÆDRI *fabulæ* XC; AVIENI *fabulæ* XLII; ABSTEMII *fabulæ* CXCIX. Opera et studio Isaac. Nic. Neveleti, cum notis ejusdem in easdem. Cum figuris ligneis. *Francof., apud Christ. Gerlach et Sim. Bekenstein*, 1660.

Réimpression en 1 vol. in-8° de l'édition publiée par Névelet à Francfort, en 1610.

1663.

PHÆDRI || AVG. LIBERTI || FABVLARVM || ÆSOPIARVM || LIBRI V. || Nova editio. || FESTI AVIENI || FABVLARVM LIBER. || PARISIIS || *Apud Sebastianum Cramoisy* || *Architypographum Regis*. || M. DC. LXIII.

Au centre du frontispice est une vignette représentant Ésope entouré d'animaux.

L'édition forme un volume in-12 de 78 pages numérotées, précédées de 8 feuillets non chiffrés, dans lequel les fables d'Avianus occupent les pages 53 à 78.

OXFORD, *Bibl. Bodléienne*, 8° Rawl. 1001.

1672.

FABULÆ || ÆSOPI || *Græcè et Latinè* ||, *nunc denuo selectæ:* || *Eæ item quas* AVIENUS *carmine* || *expressit*. || Accedit *Ranarum et Murium pugna*, || HOMERO olim asscripta: || Cum elegantissimis in utroque

libello Figuris, et || utriusque Interpretatione plurimis in locis emendata. || *Ex decreto D. D. Hollandiæ Ordinum, in usum Scholarum.*

Au-dessous marque de l'imprimeur représentant, avec le mot *Expectando* au-dessous, un ermite assis vers lequel volent deux oiseaux.

Plus bas : Amstelodami, || *ad Joanneu Ravesteynium* || *Civitatis et illustris Scholæ Typographum* || *Ordinarium*, M. D C. LXXII.

Vol. in-8° de petit format, qui se compose de 158 pages numérotées suivies d'un feuillet non paginé, et dans lequel les fables d'Avianus occupent les pages 81 à 112.

Cette édition est comme celle de 1649, la réimpression de celle de Jean Maire de 1632.

Oxford, *Bibl. Bodléienne*, Douce, A. 90.

1713.

Opera || et || Fragmenta || *veterum* || *Poetarum Latinorum* || *Profanorum et Ecclesiasticorum.* || Londini : || *apud J. Nicholson, B. Tooke et J. Tonson.* || MDCCXIII.

Édition en deux vol. in-f° à deux colonnes, dont la pagination ne comprend qu'une seule série de numéros allant, dans le premier vol., de 1 à 804, et, dans le second, de 805 et 1752.

Les fables d'Avianus, dénommé *Avienus*, figurent dans le second volume.

Cambridge, *Bibl. de l'Université*, X. I. 4.

Phædri || Aug. Liberti || Fabularum || Æsopiarum || libri quinque ; || Item *Fabulæ quædam ex MS. veteri* || a Marquardo Gudio descriptæ ; || cum Indice Vocum et Locutionum. || Appendicis loco adjiciuntur || *Fabulæ Græcæ quædam et Latinæ ex variis Autho=||ribus collectæ;* quas claudit || Avieni *Æsopicarum* || *Fabularum* || *Liber unicus.* || Londini : || *Ex officina Jacobi Tonson,* || *et Johannis Watts.* || M D CC XIII. || *Cum privilegio.*

Vol. in-12 de 200 pages dont 60 seulement sont numérotées. Ce sont celles qui sont affectées aux fables de Phèdre et à la tentative de restitution de Gude. Mais tout le volume est pourvu de signatures allant de A à I, et, comme tous les cahiers, sauf le premier qui n'en comprend que 8 et le dernier qui n'en possède que 4, se composent

de 12 feuillets, il s'ensuit que le nombre des feuillets est de 96 et celui des pages de 192. Les 16 pages du cahier A, entre autres choses, contiennent une épître intitulée : *Honoratissimo Viro Domino Johanni Baroni* CARTERET S.D. *Michael* MAITTAIRE, et à la fin datée dans les termes suivants : 1713. 6. *Cal. Sextil.*

Après les fables de Phèdre et de Gude viennent un très long *Index in Phædrum* et un *Appendice* qui contient les fables grecques d'Ésope correspondant aux latines de Phèdre, quelques autres en prose latine et enfin, sans l'épître à Théodose, celles d'*Avienus* (sic), qui, commençant au feuillet H VI*a* et finissant au feuillet I IV*a*, remplissent 21 pages.

PARIS, *Biblioth. nationale*, Y. 6579; LONDRES, *British Museum*, 12304. aa. 58, et 637. b. 6.

1721

CORPUS || OMNIUM VETERUM || POETARUM || LATINORUM || TAM || PROPHANORUM || QUAM || ECCLESIASTICORUM; || cum eorum, quotquot reperiuntur, fragmentis.

Au-dessous de ce titre est une belle gravure qui représente Minerve et Mercure décernant des couronnes à des enfants nus, et au bas de la gravure on lit : LONDINI, || *prostant vero* || HAGÆ COMITUM, || *Apud Isaacum Vaillant.* || M.D.C.C. XXI.

Édition qui est la réimpression de celle de 1713, dans le format in-f° à deux colonnes; elle se compose de 2 vol., dont la pagination, comme s'ils n'en formaient qu'un seul, n'a qu'une seule série de numéros, de 1 à 1752; le premier comprend les pages 1 à 804, précédées de douze premières sans numéros; le second, les pages 805 à 1752, que suivent dix-neuf autres sans numéros, remplies, savoir : 12, par un *Index poeticus universalis,* et 7, par les *Omissa.*

Privées de l'épître à Théodose, les fables d'Avianus, dénommé *Avienus,* figurent, dans le second volume, du milieu de la page 1338 au bas de la page 1342.

PARME, *Biblioth. publique*, BB. II. 26965.

PHÆDRI || AUGUSTI LIBERTI, || ET || AVIENI FABULÆ || cum adnotationibus Davidis Hoogstratani. || Accedunt || *Fabulæ Græcæ* || Latinis respondentes, || Et HOMERI *Batrachomyomachia* || In usum Scholarum || Seminarii Patavini. || PATAVII, MDCCXXI. || Ex Typographia Seminarii. || *Apud Joannem Manfrè.* || Superiorum Permissu et Privilegio.

Vol. in-12 de 232 pages numérotées, précédées de 5 feuillets non chiffrés, dont le premier est orné d'une gravure.

PADOUE, *Bibl. de l'Université*, BK. 232.

1726

FABULÆ ‖ ÆSOPI ‖ *Græce et Latine,* ‖ *nunc denuo selectæ :* ‖ *Ex item, quas* ‖ AVIENUS ‖ *carmine expressit.* ‖ Accedit ‖ *Ranarum et Murium pugna,* ‖ HOMERO ‖ *olim asscripta.* ‖ Cum elegantissimis in utroque libello Figuris, et ‖ utriusque interpretatione, plurimis ‖ in locis emendata. ‖ Ex decreto D. D. Hollandiæ Ordinum, ‖ in usum Scholarum. AMSTELÆDAMI, ‖ *Apud Jansonio. Waesbergios.* CIϽ IϽ CC XXVI.

Réimpression de l'édition de J. Maire, en 1 vol. in-8° de 136 p. dont les deux dernières ne sont pas numérotées.

Les fables d'Avianus, dénommé *Avienus*, occupent les p. 67 à 94.

LONDRES, *British Museum,* 12305. aaa. 2. et 12305. aaa. 32.

1729

PHÆDRI ‖ AUGUSTI LIBERTI ‖ ET ‖ AVIENI ‖ FABULÆ ‖ cum adnotationibus ‖ Davidis Hoogstratani. ‖ Accedunt ‖ *Fabulæ Græcæ* ‖ *Latinis respondentes,* ‖ Et HOMERI ‖ *Batrachomyomachia* ‖ *cum latina versione* ‖ Recens addita. ‖ Expensis Josephi Ponzelli. ‖ PATAVII, *apud Joannem Manfrè* 1729. ‖ Superiorum permissu.

Réimpression de l'édition de Padoue de 1721, en 1 vol. in-12 de 241 pages chiffrées, précédées de 10 et suivies de 3 sans numéros.

Les fables d'Avianus, dénommé *Avienus*, embrassent les p. 187 à 217.

BOLOGNE, *Biblioth. univers.*, A. V. P. XIII. 3.

1731.

FLAVII AVIANI ‖ FABULÆ, ‖ *cum commentariis selectis* ‖ ALBINI SCHOLIASTAE VETERIS, ‖ *notisque integris* ‖ ISAACI NICOLAI NEVELETI ‖ *et* CASPARIS BARTHII : ‖ quibus animadversiones suas adjecit ‖ HENRICUS CANNEGIETER. ‖ Accedit ejusdem *Dissertatio* ‖ *de ætate et stilo* ‖ FLAVII AVIANI. ‖ AMSTELODAMI, ‖ *Apud Martinum Schagen,* ‖ M.D.CCXXXI.

Vol. in-8° de 324 pages numérotées, que précèdent 24 pages consacrées au frontispice, à la dédicace, à la préface et à l'*Index fabularum*, et que suivent 78 autres occupées par un triple *Index*.

Des exemplaires de cette édition existent dans la plupart des grandes bibliothèques publiques.

1733.

PHÆDRI || AUGUSTI LIBERTI || ET || AVIENI FABULÆ || cum adnotationibus Davidis Hoogstratani. || Accedunt || *fabulæ Græcæ* || *Latinis respondentes.* || Et HOMERI *Batrachomyomachia* || In usum scholarum || Seminarii Patavini. || PATAVII, M.D.CCXXXIII. || *Ex typographia Seminarii,* || *Apud Joannem Manfrè.* || Superiorum Permissu et Privilegio.

Réimpression de l'édition de Padoue de 1721, en un vol. in-12 de 240 pages numérotées.

PADOUE, *Bibliothèque de l'Université*, B. 78.

1736.

LES FAVOLE GRECHE || D'ESOPO || *volgarizzate* || *in Rime Anacreontiche Toscane.* || Da Angiol Maria Ricci || lettore di lettere Greche || nello studio Fiorentino || con alcune operette del medesimo, utili per || lo studio della Lingua Greca. || All. Illmo e Rever^{mo} Monsig^{re} || Francesco Maria Riccardi protonotario apostolico. || IN FIRENZE. *l'Anno* MDCCXXXVI || *nella stamperia di sua altezza Reale.*

Vol. in-16 de xxxii-332 pages, contenant, aux pages 311 à 316, sept fables d'*Avienus*, intitulées : *Rustica et Lupus*, *Rusticus qui thesaurum invenerat*, *Quercus et Arundo*, *Piscator et Piscis*, *Satyrus et Viator*, *Anser et Rusticus*, *Formica et Cicada.*

FLORENCE, *Bibliotheca Marucelliana*, I. OO. VIII. 47.

1737.

ΑἸΣΩΠΟΥ || ΜΥ͂ΘΟΙ. || ÆSOPI || FABULÆ. || LE FAVOLE || D'ESOPO || *volgarizzate* || *in Rime Anacreontiche Toscane.* || Da Angiol Maria Ricci || lettore di lettere Greche || nello studio Fiorentino, || con alcune Operette del medesimo, utili || per lo studio della Lingua Greca. || Prima edizione Veneta, || Nella quale s'è aggiunto il testo Latino, e si è || posto il Toscano in faccia al Greco. || IN VENEZIA, M.D.CCXXXVII. || *Per Domenico Tabacco.* || Con Licenza de' Superiori, è Privilegio.

Vol. in-12 de xxiii-444 pages, qui, n'étant que la réimpression de l'édition publiée à Florence l'année précédente, contient, aux p. 416 à 420, les sept fables d'Avianus, appelé *Avienus*, qui sont indiquées plus haut dans l'analyse de cette édition.

FLORENCE, *Biblioth. Marucelliana*, 6. E. VII. 93.

1740.

PHÆDRI || AUGUSTI LIBERTI, || ET || FL. AVIANI FABVLÆ || cum adnotationibus || ad utrumque. || Accedunt || *Fabulæ Græcæ* || *Latinis respondentes*, || et HOMERI || *Batrachomyomachia* || In usum Scholarum || Seminarii Patavini. || PATAVII, MDCCXL. || *Ex Typographia Seminarii*. || Apud *Joannem Manfrè*. || Superiorum Permissu et Privilegio.

Cette édition qui, comme celles de 1729 et de 1733, est une réimpression de celle du même imprimeur publiée en 1721, forme un volume in-12 de 244 pages numérotées, précédées de 8 autres comprenant gravure initiale, frontispice, dédicace et table.

Les fables d'Avianus occupent les pages 185 à 224.

PADOUE, *Biblioth. Antoniana*, J. 6. 8.

1741.

PHÆDRI FABULÆ. Accedunt AVIENUS et *Fabulæ quædam Græcæ et Latinæ*. *Etonæ*, 1741. — 1 vol. in-8°.

1742.

PHÆDRI || AUGUSTI LIBERTI || FABULARUM || ÆSOPIARUM || LIBRI QUINQUE, || *Ad optimas quasque editiones emendati*. || PARISIIS, || Apud COUSTELIER. || M.DCC.XLII.

Volume in-12 de 132 pages, précédées de 24 non numérotées.

Les pages 69-106 sont consacrées aux fables d'Avianus que précèdent un frontispice ainsi conçu : FLAVII AVIANI || *Fabularum* || *Æsopiarum* || *liber unicus*, une dissertation sur l'âge d'Avianus intitulée : *Typographus Lectori* S, et un *Index fabularum*.

1745.

PHÆDRI || AUGUSTI LIBERTI, || ET || FL. AVIANI FABULÆ || cum adnotationibus || ad utrumque. || Accedunt || Fabulæ græcæ || Latinis respondentes, || et Homeri || Batrachomyomachia. || In usum scholarum || Seminarii Patavini. || PATAVII AC BASSANI || CIϽ IϽ CCXLV. || *Ex Typographia Remondini*. || Superiorum Permissu, et Privilegio.

Réimpression en 1 vol. in-12 de l'édition Manfrè de 1721.

PADOUE, *Bibliothèque de l'Université*, A. 2. 41 ; BOLOGNE, *Bibliothèque de l'Université*, A. V. Y IX. 16.

1748.

PHÆDRI || AUGUSTI LIBERTI || FABULÆ. || *Ad Manuscriptos Codices et optimam || quamque Editionem emendavit || Steph. And. Philippe.* || Accesserunt Notæ ad calcem. || LUTETIA PARISIORUM, || *Sumptibus Joan. August. Grangé.* || M.DCC.XLVIII.

Vol. in-12 de xlviij-305 pages.

La partie du vol. consacrée à Avianus comprend les pages 147-204. Les fables sont précédées d'une dissertation intitulée : *Editor || Lectori S. D.*, qui n'est qu'un plagiat de celle de l'édition Coustelier, et d'un extrait des Dialogues de Giraldi sur les Poètes latins intitulé : VITA AVIANI || *ex Lilio Gregorio Gyraldo.*

1750.

PHÆDRI || AUGUSTI LIBERTI, || ET || FL. AVIANI FABULÆ || cum adnotationibus || ad utrumque. || Accedunt || *Fabulæ Græcæ* || *Latinis respondentes,* || et *Homeri* || *Batrachomyomachia* || in usum Scholarum || Seminarii Patavini. || PATAVII, MDCCL. || Ex typographia Seminari || apud Joannem Manfrè. || Superiorum Permissu, et Privilegio.

Réimpression, en un vol. in-12 de 244 pages, de l'édition de Padoue de 1721.

PADOUE, *Bibliothèque de l'Université*, 53. 124.

1753.

PHÆDRI || AUGUSTI LIBERTI || FABULÆ. || *Ad Manuscriptos Codices et optimam || quamque Editionem emendavit.* || Steph. And. Philippe. || Accesserunt Notæ ad calcem. || LUTETIÆ PARISIORUM, || *Typis Josephi Barbou.* || M.DCC.LIII.

Cette édition forme un volume in-12 de xlviij-305 pages, qui n'est qu'une réimpression de l'édition de 1748.

Cette réimpression sur certains exemplaires porte au frontispice la date de 1754.

1758.

PHÆDRI || AUGUSTI LIBERTI, || ET || FL. AVIANI FABULÆ, || *cum adnotationibus* || ... Accedunt || *Fabulæ Græcæ* || *Latinis respondentes* || Et HOMERI *Batrachomyomachia* || In usum Scholarum || Seminarii Patavini || PATAVII, MDCCLVIII, etc.

Réimpression en 1 vol. in-12 de l'édition de Padoue de 1721.

1764.

Phædri || Augusti Liberti || et || Fl. Aviani Fabulæ || *cum adnotationibus* || ... || Accedunt || *Fabulæ Græcæ* || *Latinis respondentes*, || et Homeri || *Batrachomyomachia* || in usum Scholarum || Seminarii Patavini. || Patavii, MDCCLXIV, etc.

Réimpression en 1 vol. in-12 de l'édition de Padoue de 1721.

1766.

Collectio || Pisaurensis || omnium Poematum, Carminum, fragmen=||torum Latinorum, || *sive ad Christianos, sive ad ethnicos, sive ad* || *certos, sive ad incertos poetas,* || *a prima linguæ Latinæ ætate* || *ad sextum usque Christianum Seculum et Longobardorum* || *in Italiam adventum pertinens,* || Ab omnium Poetarum Libris, Collectionibus, Lapidibus, || Codicibus exscripta. || Tomus quartus || continens || ethnicos poetas minores, || ethnica carmina minora incertorum, || ethnicos poetas minimos, || ethnica carmina minima incertorum. || Pisauri MDCCLXVI. || *Ex Amatina chalcographia.* || Publica auctoritate.

Vol. in-4° à 2 col. de LXXIV-514 pages, dans lequel les fables d'Avianus, dénommé *Avienus*, occupent les pages 183 à 189 *in medio*.

Bologne, *Bibliothèque de l'Université*, A. V. P. IX. 16.

1769.

Phædri || Augusti Liberti, || et || Fl. Aviani Fabulæ || *cum adnotationibus* || *ad utrumque.* || Accedunt || *Fabulæ Græcæ* || *Latinis respondentes,* || et Homeri || *Batrachomyomachia* || in usum Scholarum || Seminarii Patavini. || Patavii, MDCCLXIX. || *Ex typographia Seminarii,* || *Apud Joannem Manfrè.* || Superiorum Permissu et Privilegio.

Réimpression en 1 vol. in-12 de l'édition de Padoue de 1721.

Padoue, *Bibliothèque de l'Université*, 56. 142.

1775.

Phædri || Augusti Liberti, || et || Fl. Aviani fabulæ || *cum adnotationibus* || *ad utrumque.* || Accedunt || *Fabulæ Græcæ* || *Latinis respondentes,* || et Homeri || *Batrachomyomachia* || in usum Scholarum ||

Seminarii Patavini. || BASSANI, MDCCLXXV. || *Sed prostant* || *Venetiis apud Remondini.* || Superiorum permissu.

Réimpression de l'édition de Padoue de 1721, en un vol. in-12 de 275 pages, dans lequel les fables d'Avianus occupent les p. 205 à 247.

PADOUE, *Bibliothèque de l'Université*, 53. 23.

1779.

PHÆDRI || AUGUSTI LIBERTI || ET || FL. AVIANI FABULÆ || *cum Adnotationibus* || ... || Accedunt || *Fabulæ Græcæ* || *Latinis respondentes* || et HOMERI || *Batrachomyomachia.* || In usum Scholarum || Seminarii Patavini. || PATAVII MDCCLXXIX, etc.

Réimpression en 1 vol. in-12 de l'édition de Padoue de 1721.

1784.

PHÆDRI || AUGUSTI LIBERTI || FABULÆ ÆSOPIÆ || NOVISSIME RECOGNITÆ ET EMENDATÆ. || *Accedunt Publii* SYRI *sententiæ* || AVIANI *et* ANONYMI VETERIS || *fabulæ denuo castigatæ.* || *Editio accurata.* || *Biponti* || *Ex Typographia Societatis.* || CIƆ IƆ CC LXXXIV.

1 vol. in-8° de LII-232 pages, dans lequel les fables d'Avianus avec l'épître à Théodose occupent les pages 145 à 182.

1787.

FLAVII AVIANI || FABULAE || AD MS. CD. COLLATAE. || Accedunt || *Variae Lectiones* || *in* || OVIDII *remedium Amoris,* || THEODULI *eclogam* et || CATONIS *disticha,* || curante || Jo. AD. NODELL, || qui notas criticas in scriptores || aliquot veteres adjecit. || AMSTELODAMI, || *apud Petrum den Hengst.* || CIC IƆ CCLXXXVII.

Vol. in-8° de VIII-152 pages numérotées, suivies de 4 ff. sans pagination consacrés à l'*Index* et aux *Addenda.*

LONDRES, *British Museum*, 637. g. 3; CAMBRIDGE, *Bibl. de l'Université*, Ff. 39. 14; COLOGNE, *Stad Bibliothek;* VENISE, Bibliothèque Marcienne, CXXII. 8. 42751.

1790.

AUTORES LATINI MINORES in usum Scholarum additis Notis editi, T. I, MISENÆ. *Impensis C. F. G. Erbstenii.* 1790.

Vol. in-12, contenant, entre autres ouvrages, les fables d'Avianus.

1802.

PHÆDRI AUG. LIB. FABULÆ ÆSOPIÆ, ad optimas editiones collatæ juvenumque instructioni accomodatæ, quibus appendix tripartita *Fabularum* AVIANI et *Anonymorum veterum* addita est, studio et cura Joan. Joach. Bellermani, Theol. et Philos. P. P. O. Gymn. ERFORD Direct. *Erford.* 1802. 1 vol. in-8°.

1805.

PHÆDRI FABULÆ ÆSOPIÆ ad optimas editiones collatæ juvenumque instructioni accommodatæ, quibus appendix tripartita *fabularum* AVIANI et *Anonymorum veterum* addita est; c. J. J. Bellermann. *Erford,* 1805.

Réimpression en 1 vol. in-8° de l'édition d'Erford de 1802.

1809.

CODEX PERROTTINUS M. S. || REGIAE BIBLIOTHECAE NEAPOLITANAE || *Duas et triginta* PHAEDRI *Fabulas iam notas, totidem* || *Novas, sex et triginta* AVIANI *vulgatas, et ipsius* || PEROTTI *carmina inedita continens,* || *Digestus, et editus* || *A Cataldo Jannellio* || *eiusdem Regiae Bibliothecae scriptore,* || *Qui* || *Variantes etiam Lectiones adposuit; tum deficientes* || *et corruptas tentavit.* || NEAPOLI 1809. || Ex Regia typographia.

1 vol. in-8° de 287 pages numérotées précédées de 8 autres sans numéros, dans lequel les fables d'Avianus, au nombre de 36, occupent les pages 189 à 244.

1810.

PHAEDRI || AUGUSTI LIBERTI || FABULAE AESOPIAE || EX OPTIMIS EXEMPLARIBUS || EMENDATAE. || *Accedunt* || AVIANI ET ANONYMI VETERIS || *fabulae* || PUBLII SYRI *sententiae* || Et DIONYSII CATONIS *disticha.* || Praemittitur || *Notitia litteraria.* || ARGENTORATI || *Ex typographia Societatis Bipontinae.* || MDCCCX.

1 vol. in-8° de CXII-216 pages, dans lequel les fables d'Avianus avec l'épître à Théodose occupent les pages 89 à 120.

PARIS, *Bibliothèque nationale,* Yc. 9806.

1815.

PHÆDRI || AUGUSTI LIBERTI, || ET || FL. AVIANI FABULÆ || *cum adnota-*

tionibus || *ad utrumque.* || Accedunt || *fabulæ Græcæ* || *latinis respondentes,* || et HOMERI || *Batrachomyomachia* || in usum Scholarum || Seminarii Patavini. || VENETIIS || *Apud Petrum Bernardi* || 1815.

Réimpression, en 1 vol. in-12 de 246 p., de l'édition de Padoue de 1721, dans laquelle les fables d'Avianus occupent les p. 193 à 231.

PADOUE, *Bibliothèque de l'Université.* BI. 370.

1822.

FABULÆ ÆSOPIÆ. Acced. J. PHÆDRI et AVIANI *fabulæ,* P. SYRI *sententiæ* et DYONISII CATONIS *disticha,* C. G. H. Lünemann. *Gœttingæ, Deuerlich,* 1822. 1 vol. in-8°.

1823.

PHÆDRI, || AVIANI, || ALIORUMQUE VETERUM || FABULÆ; || P. SYRI *sententiæ;* CATONIS *disticha moralia,* || et SYMPOSII *ænigmata.* || LONDINI : || Sumptibus Rodwell et Martin ; J. Booker; || Baldwin, Cradock, et Joy; G. et W. B. Whittaker; || Longman, Hurst, Rees, Orme, et Brown; || T. Cadell; E. Edwards; et || Simpkin et Marshall. || *Excudit T. Davison.* || 1823. Vol. in-12 de 140 pages.

LONDRES, *British Museum,* 11312. a. 29.

1826.

PHAEDRI || AUGUSTI LIBERTI || FABULARUM || AESOPIARUM || LIBRI V. || Cum appendice duplici. || Accedunt et || AVIANI ET FAERNI || FABULAE. || Accurate edidit || Ictibusque metricis instruxit || C. H. Weise. || Editio stereotypa. || LIPSIAE || *Sumtibus et typis Caroli Tauchnitii.* || 1826. (1829, 1843, 1866).

1 vol. in-8° de très petit format, composé de 176 pages chiffrées, précédées de 4 autres sans numéros, dans lequel les fables d'Avianus, avec l'épître à Théodose, occupent les pages 97 à 122.

1829.

PHÆDRI, || FLAVII AVIANI ET ANONYMI || FABULÆ ÆSOPIÆ. || Accedunt P. SYRI MIMI ET ALIORUM *sententiæ,* || DION. CATONIS *disticha;* || Omnia ad optimas editiones collata || notisque brevioribus illustrata. || BRUXELLIS, || *Edidit Ludovicus Tencé, typographus.* || MDCCCXXIX.

Vol. in-12 de XLII-364 pages, dans lequel les fables d'Avianus avec l'épître à Théodose occupent les pages 171 à 218.

1845.

Aviani fabulae || *Carolus Lachmannus* || Recensuit et emendavit. || Berolini || *Typis et impensis Ge. Reimeri* || A. 1845.

Vol. in-8° de 31 pages.

1862.

Aviani fabvlae || XXXXII || ad Theodosivm || ex recensione et cvm instrvmento critico || *Gvilelmi Froehner.* || Lipsiae In aedibvs B. G. Tevbneri || MDCCCLXII. Vol. in-12 de xii-84 pages.

1882.

Poetae latini minores. || Recensuit et emendavit || *Aemilius Baehrens* || Volumen V. || Lipsiae || In aedibus B. G. Teubneri. || MDCCCLXXXIII.

Vol. in-12 de 446 pages, dans lequel les fables d'Avianus, précédées d'une préface, occupent les pages 31 à 71.

1887.

The || Fables of Avianus || edited, vith || Prolegomena, critical apparatus, commentary || excursus, and index || by || *Robinson Ellis*, M.A., LL. D. || fellow of Trinity college, Oxford || University Reader in Latin. || Oxford || *At the Clarendon Press* || 1887 || [*All rights reserved*]. 1 vol. in-8° de xlii-151 pages.

SECTION II.

Éditions des traductions.

Dans l'analyse des éditions d'Avianus, je me suis abstenu de faire figurer non seulement l'édition originale de Steinhöwel, mais encore celles qui l'ont suivie et qui, comme elle, renferment vingt-sept des fables d'Avianus. Parmi les éditions successives, dont celle de Steinhöwel a été le point de départ, il y en a beaucoup qui, avec le texte latin ou sans le texte latin, en contiennent la traduction soit en français, soit en anglais, soit en hollandais, soit en espagnol. Je devrais, pour ne rien omettre, les comprendre dans ce nouveau chapitre; mais, comme, en passant en revue les traductions des fables du Romulus ordinaire, je les ai déjà fait

connaître dans mon étude sur Phèdre et sur ses dérivés (1), je crois préférable, pour éviter des doubles emplois, de n'en pas recommencer ici l'analyse. Je renvoie donc, en ce qui les concerne, à la description que j'en ai précédemment faite.

§ 1er. — TRADUCTIONS FRANÇAISES.

1703.

*Les Fables d'*ESOPE, *avec celles de* PHILELPHE, *de* GABRIAS *et d'*AVIENUS *et les contes d'*ESOPE ; *traduction nouvelle*, enrichie de discours moraux, de quatrains et de figures. *Paris*, *Michel Brunet*, 1703, 2 vol. in-12.

PARIS, *Bibliothèque nationale*, Y 6552.

1813.

LES || FABLES D'AVIENUS || *dédiées* || *à l'empereur Théodose*, || *Traduites du latin*, || et *la Batrachomyomachie* || d'HOMÈRE, || *Traduite du grec*, par F. Sugier. || A BESANÇON, || *chez la Vve Métoyer*, Imprim.-Lib. || 1813. Petit vol. in-18 de IX-66 pages, contenant, sans le texte latin, la traduction des fables d'Avianus.

PARIS, *Bibliothèque nationale*, Y 4189.

1843.

LES FABLES || D'AVIANUS || suivies || des *Distiques* de DENYS-CATON. || *Traduction nouvelle* || par Jules Chenu. || PARIS. || C. L. F. *Panckoucke*, éditeur, || 1843. 1 vol. in-8° de 148 pages, contenant le texte et la traduction précédés d'une préface qui occupe les pages 5 à 9.

PARIS, *Bibliothèque nationale*, Z. 30. A. a. 19, ou $\frac{653}{197}$.

1864.

FABLES || DE PHÈDRE || *traduites en français* par M. E. Panckoucke || suivies des *œuvres* || d'AVIANUS, de DENYS CATON, de PUBLIUS SYRUS || *traduites* || par Levasseur et J. Chenu || Nouvelle édition revue avec le plus grand soin || par M. E. Pessonneaux || professeur au Lycée Napoléon || et précédée d'une étude sur Phèdre || par M. Charpentier || ancien inspecteur de l'Académie de Paris, agrégé

(1) Voyez 2e édition, t. I, p. 349 et suiv.

de la Faculté des Lettres. || PARIS, || *Garnier frères,* libraires-éditeurs || 6, rue des Saints-Pères, et Palais-Royal, 215 || 1864. Vol. in-18 de XL-356 pages, dans lequel les pages 145 à 195 sont consacrées à Avianus.

§ 2. — TRADUCTIONS ITALIENNES.

1735.

LE FAVOLE || D'AVIANO || *Tradotte in Versi Volgari,* || *e le Favole* || *di* GABRIA || *Tradotte in versi Latini* || *e in Volgari,* || Da D. Giovan-Grisostomo || Trombelli, || Canonico Regolare del Salvadore. || *In Venezia,* || *Appresso Francesco Pitteri,* || In Merceria all' Insegna della Fortuna Trionfante. || MDCCXXXV. || Con licenza de' Superiori e Privilegio.

Vol. in-8° de 135 pages numérotées, précédées de 16 autres, qui sont consacrées au frontispice, à une dédicace à Laura Maria Caterina Bassi, à une fable préliminaire *La Pianta della Zucca* en vers italiens, et à un avis au Cortese Lettore.

MILAN, *Bibliothèque Ambrosienne;* PARME, *Biblioth. publique,* Misc. 8, To 284; VENISE, *Bibliothèque Marcienne,* CXXII. 7. 42700; PADOUE, *Biblioth. de l'Université,* X. 106; FERRARE, *Bibliothèque de l'Université,* H. I. 12; BOLOGNE, *Biblioth. de l'Université,* A. V. AA. XIII. 35.

1763.

Le Favole di FEDRO, *e d'*AVIANO, *e la Batracomiomachia d'*OMERO *tradotte in versi volgari* dal signor D. Antonio Migliarese, Patrizio ed academico di Tropea. *In* NAPOLI MDCCLXIII. *Nella Stamperia Abbaziana.* Con Licenza de 'Superiori. 1 vol, in-8°.

1785.

PHAEDRI ET AVIANI || FABULAE. || Accedunt M. AUR. OLYMP. NEMESIANI || *Cynegeticon* et *Bucolicon,* || *itemque* || GRATII FALISCI || *Cynegeticon* et *Halieutica.* || *Cum appositis* || *Italico carmine* || *Interpretationibus ac notis.* || *Mediolani.* MDCCLXXXV. || *Typis Imper. Monast. S. Ambrosii Majoris.* || Superiorum permissu.

Vol. in-8° grand format de XXIV-431 pages, dans lequel figurent aux pages 193-281, les fables d'Avianus avec leur traduction en vers italiens en regard, précédées d'une préface en latin et en italien et de l'épître à Théodose également dans les deux langues.

MILAN, *Biblioth. Ambrosienne,* et LAUSANNE, *Bibliothèque cantonale.*

LIVRE II.

FABLES DES IMITATEURS D'AVIANUS.

Tant que je n'ai eu à m'occuper que d'Avianus, mon rôle a dû se borner à résumer ou même simplement à transcrire les travaux de mes devanciers. Rien ne pouvait être utilement ajouté à ce qui avait été dit sur lui. Les deux problèmes relatifs à son nom et à son âge avaient été définitivement résolus par les érudits les plus compétents. Quelle lumière nouvelle aurais-je pu apporter après eux?

Mais autant ceux qui ont étudié Avianus ont poursuivi avec un infatigable courage la solution des questions qui le concernaient, autant ils ont témoigné d'indifférence pour les nombreux imitateurs de ce fabuliste.

A l'égard de ces derniers je vais donc me trouver dans une situation toute différente de celle dans laquelle j'ai été jusqu'ici. Marchant sur un sol presque complètement inexploré, ce que j'exposerai ne sera guère que le résultat de mes propres recherches.

Aussi mes observations seront-elles nécessairement incomplètes. Mais je n'ai pas la prétention de trancher ni même d'indiquer toutes les questions à résoudre. Je n'ai qu'un but, c'est appeler l'attention des savants sur des opuscules, qui ont sans doute peu de valeur littéraire et qui ne peuvent offrir aujourd'hui qu'un intérêt historique, mais qui néanmoins jusqu'à ce jour ont peut-être été trop dédaignés par eux. Si j'obtiens ce résultat, je serai largement récompensé de ma peine.

Cela entendu, voici maintenant dans quel ordre vont être clas-

sées les matières auxquelles je consacre ce deuxième livre. Procédant à l'égard des dérivés d'Avianus comme à l'égard de ceux de Phèdre, je commencerai, dans une première partie du livre II, par m'occuper des collections en prose, et, dans une deuxième, je les ferai suivre de l'examen de celles en vers. Je n'en resterai pas là : j'affecterai une troisième partie aux imitations isolées, tant en prose qu'en vers, qui ont été spécialement faites de la fable du Cerf manquant de cœur.

PREMIÈRE PARTIE.

COLLECTIONS DES FABLES EN PROSE.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Les collections de fables en prose issues de celle d'Avianus sont peu nombreuses; je n'en connais que trois qui embrassent plus ou moins complètement l'ensemble de l'œuvre originale :

1° Celle qui dans les manuscrits fait suite au Dérivé complet du Romulus anglo-latin;

2° Celle qui dans les manuscrits précède un fragment du Dérivé partiel de ce Romulus;

3° Celle du chanoine Guillaume Hermann de Gouda, complétée par Adrien Barland.

De ces trois collections je ne publierai que les deux premières. De même que dans mon étude sur les dérivés indirects de Phèdre, j'ai omis la transformation en prose latine des fables de Walther l'Anglais par Guillaume Hermann, de même je négligerai celle qu'il a également faite des fables d'Avianus. L'une et l'autre sont du commencement du XVIe siècle : or, je me suis imposé pour limite la fin du moyen âge, et, ainsi restreint, mon cadre est encore assez vaste pour que je ne me laisse pas entraîner à en sortir.

Du reste, comme on pourra s'en convaincre par la lecture tant des pages 12, 13 et 14 de ce volume que des notes 2, 3 et 4 de la page 13 et 1 et 2 de la page 14, il a été publié de l'œuvre du traducteur, aux XVIe et XVIIe siècles, de nombreuses éditions qu'on peut encore aujourd'hui trouver aisément dans les grandes bibliothèques publiques et qui me dispensent d'en faire paraître une nouvelle.

CHAPITRE PREMIER.

FABLES EN PROSE FAISANT SUITE AU DÉRIVÉ COMPLET DU ROMULUS ANGLO-LATIN.

SECTION I.

Examen des fables.

Lorsqu'en étudiant les fables latines indirectement dérivées de celles de Phèdre, j'ai eu à examiner la collection que j'ai, dans ma deuxième édition, qualifiée de Dérivé complet du Romulus anglo-latin, j'ai dû faire remarquer que non seulement elle comprenait les cent quatorze fables de ce Romulus, moins celles de l'*Homme en mal d'enfant* et des *Oiseaux qui élisent un roi*, mais qu'encore l'imitateur en avait ajouté d'autres qui en avaient élevé à cent trente-six la quantité totale.

Je ne m'en suis pas tenu là : j'ai encore indiqué que, dans six des sept manuscrits qui contenaient le Dérivé complet du Romulus anglo-latin, il y avait, généralement placées à la suite, des fables qui étaient presque toutes la version en prose de celles d'Avianus, et qui, dans deux de ces six manuscrits, étaient en nombre plus considérable que dans les autres.

Je vais donner la nomenclature de ces fables, en observant l'ordre qui leur a été assigné dans les manuscrits et en mentionnant les n^{os} de celles d'Avianus qui en sont la source :

Imitateur.	Avianus.
I. La Villageoise et le Loup	I.
II. L'Aigle et la Tortue	II.
III. L'Écrevisse et sa Mère	III.

Imitateur.		Avianus.
IV.	Borée et le Soleil	IV.
V.	Le Paysan et l'Ane	V.
VI.	La Grenouille et le Renard	VI.
VII.	Le Chien qui porte au cou une clochette	VII.
VIII.	Les deux Voyageurs et l'Ours	IX.
IX.	Le Chevalier chauve	X.
X.	Le Laboureur et le Trésor	XII.
XI.	Le Taureau et le Bouc	XIII.
XII.	Jupiter et la Guenon	XIV.
XIII.	Le Chêne et le Roseau	XVI.
XIV.	L'Envieux et l'Avare	XXII.
XV.	L'Enfant et le Voleur	XXV.
XVI.	Le Satyre et le Voyageur	XXIX.
XVII.	Le Loup devenu moine et le Renard.	
XVIII.	Le Loup et la Belle tête.	
XIX.	La Grue et le Paon	XV.
XX.	L'Avocat révoqué.	
XXI.	Le Pot de fer et le Pot de terre	XI.
XXII.	Le Pêcheur et le petit Poisson	XX.
XXIII.	Le Sapin et le Buisson	XIX.
XXIV.	Le Chameau	VIII.
XXV.	Le Chasseur et le Tigre	XVII.
XXVI.	Les quatre Taureaux et le Lion	XVIII.
XXVII.	L'Agriculteur et l'Alouette	XXI.
XXVIII.	Le Statuaire	XXIII.
XXIX.	Le Lion et la Chèvre	XXVI.
XXX.	Le Fermier et le Sanglier	XXX.
XXXI.	Le Taureau et le Rat	XXXI.
XXXII.	Le Paysan et le Bon Dieu	XXXII.
XXXIII.	L'Oie et l'Homme	XXXIII.
XXXIV.	La Guenon et ses deux petits	XXXV.
XXXV.	Le Veau et le Taureau	XXXVI.
XXXVI.	Le Chien et le Lion	XXXVII.
XXXVII.	Le petit Poisson et les gros	XXXVIII.
XXXVIII.	Le Soldat et le Clairon	XXXIX.
XXXIX.	La Panthère et le Renard	XL.
XL.	Le Vase de terre et le Torrent	XLI.
XLI.	Le Juif et l'Échanson du roi.	
XLII.	La Pénitence du Loup, du Chien et de l'Ane.	
XLIII.	Le Prêtre qui chante horriblement.	
XLIV.	Le Moine qui a béni le cierge pascal.	
XLV.	Le Chevreau et le Loup	XLII.

Je dois maintenant passer en revue ces quarante-cinq fables :

1. Fables i à xvi. Quand on considère les sujets de ces fables, on reconnaît qu'elles sont dérivées de celles d'Avianus.

Si, allant plus loin, on compare les deux textes, on fait immédiatement deux autres remarques : d'abord, on voit que, dans les fables de l'imitateur, bien des expressions de celles du fabuliste romain ont été conservées, et que les affabulations y sont presque toujours terminées par ces distiques moraux qui, dans les derniers siècles du moyen âge, ont été ajoutés à l'œuvre primitive, et l'on est forcé d'en conclure qu'on est en présence d'une imitation directe; ensuite on aperçoit qu'à la brièveté de son modèle l'imitateur a substitué une prolixité voulue, et que, ne s'étant pas borné à le mettre en prose, il en a moins fait la version que la paraphrase.

Cette paraphrase n'est pas sans valeur, et, par cela même, on aimerait à découvrir le nom de celui à qui elle est due. Malheureusement, on l'essaierait en vain : sur ce point les manuscrits sont muets. A l'heure actuelle, j'en connais six. Tous renferment intégralement le Dérivé complet du Romulus anglo-latin, et avec lui, en nombre plus ou moins considérable, les fables imitées de celles d'Avianus, qui en forment, en quelque sorte, le complément obligatoire. Si elles n'existent pas dans un septième manuscrit, portant au British Museum la cote 15. A. VII, cela tient à ce qu'il ne renferme même pas entièrement le Dérivé complet de Romulus anglo-latin. On conçoit que la version en prose latine des fables d'Avianus qui, dans cinq manuscrits sur six, ne vient qu'après ce Dérivé, ait dû à plus forte raison être omise. On peut donc dire que, dans presque tous les manuscrits, cette version fait corps avec les 136 fables qui la précèdent et en induire qu'elle est du même auteur. Mais, comme l'auteur du Dérivé complet est lui-même inconnu, cette induction ne fait aboutir à aucune solution.

2. Fable xvii. Des manuscrits qui renferment en entier le Dérivé complet du Romulus anglo-latin, trois se terminent par l'épimythion de cette fable étrangère à Avianus, mis à la suite des seize premières qui en sont au contraire issues. C'est seulement dans le manuscrit *Théol.* 140 de la Bibliothèque de l'Université de Göttingen et dans le manuscrit 215 de la Bibliothèque du *Stadt Gymnasium* de Trèves, qu'elle est complète.

En 1878, M. Ernst Voigt, ayant rencontré dans le manuscrit

latin *Theol.* 54 de la Bibliothèque de Berlin cinq fables en prose, crut qu'il était bon de les publier (1). Par les titres suivants qu'elles portaient dans le manuscrit : I. *De Lupo qui transfretavit* (2), II. *De Lupo et Presbitero* (3), III. *De Càtto et Vulpe* (4), IV. *De Catto infulato* (5), V. *De Lupo qui prædicavit*, il était aisé de voir que les quatre premières étaient les fables 121, 124, 129 et 132 du Dérivé complet du Romulus anglo-latin, et que la cinquième était la dix-septième de celles qui, dans les manuscrits, lui font suite. M. E. Voigt ne s'en est pas aperçu. Il était encore facile de remarquer que dans le manuscrit de Berlin cette dernière fable n'était pas complète et qu'il n'en existait que l'épimythion. Cette circonstance tenait à ce que plusieurs des manuscrits du Dérivé complet du Romulus anglo-latin n'en possédaient pas davantage et à ce que dès lors le fragment de Berlin tiré très vraisemblablement de l'un d'eux, devait nécessairement présenter la même lacune. La cause et l'existence même de cette lacune ont également échappé à l'attention de M. Voigt. Il s'en est suivi que, dans sa publication, il n'a pas eu ni même pu avoir l'idée de la combler. Il s'est donc borné à reproduire l'épimythion, et, pour tout dire, je dois ajouter que cette reproduction ainsi réduite n'est pas elle-même irréprochable ; car il a pris pour de la prose et publié comme tel l'un des deux distiques cités dans cet épimythion.

En somme, il n'y a pas à tenir compte de la publication incomplète de la fable XVII par M. E. Voigt, et l'on peut considérer comme originale l'édition que je vais donner de son texte entier.

3. FABLE XVIII. Des manuscrits du Dérivé complet du Romulus anglo-latin ceux de Göttingen et de Trèves sont les seuls qui contiennent cette fable. Comme c'est la trente-quatrième de celles de Walther l'Anglais transcrite ici sans modification du texte primitif, je n'ai rien à en dire.

(1) *Kleinere lateinische denkmäler. Der Thiersage aus dem zwölften bis vierzehnten jahrhundert.* Herausgegeben von Ernst Voigt. *Strassburg. Karl J. Trübner. London. Trübner et comp.* 1878. (Voy. Anhang, p. 147 à 150.)

(2) *Les Fabulistes latins depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen âge : Phèdre et ses anciens imitateurs.* 1re édition, t. II, Paris, Firmin Didot et Cie, 1884. (Voyez page 574.)

(3) Même ouvrage et même tome, p. 576.

(4) Même ouvrage et même tome, p. 578.

(5) Même ouvrage et même tome, p. 580.

4. FABLE XX. Je néglige pour un instant la fable XIX, et je passe à la suivante, qui existe dans les manuscrits 215. num. loc. 11 de la Bibliothèque communale de Trèves et 140 de celle de l'Université de Göttingen. Paraissant être une composition originale, elle offre un intérêt tout particulier. C'est l'histoire de la mésaventure d'un intendant qui, par sa dureté, tout en feignant de s'intéresser à eux, aggravait le sort des paysans placés sous la dépendance de son maître. Celui-ci, l'ayant relevé de ses fonctions, lui retira son bon cheval, et lui en donna, pour retourner dans son pays natal, un mauvais qui ne marchait que sur trois jambes. En route il dut passer par un des villages qu'il avait régis et dans lequel il lui fallut suivre un chemin creux rempli d'eau et de boue. En cet endroit, il tomba avec son cheval et se trouva dans la vase jusqu'aux reins. Quoique intérieurement ils fussent heureux de sa mésaventure, les paysans s'empressèrent de venir à son secours et de l'aider à sortir du bourbier. Alors, cédant à un bon mouvement, il leur dit que, s'il était encore dans sa charge, il leur témoignerait sa reconnaissance en toute occasion par une extrême indulgence. Dès que les paysans eurent ainsi appris qu'il avait été dépossédé de son office, alors, heureux de se venger de lui, ils le reconduisirent avec son cheval au milieu du bourbier et l'y enfoncèrent jusqu'au cou.

Tout cela ressemble plutôt à une anecdote qu'à une fable ésopique ; car les animaux n'y jouent aucun rôle; mais, comme une vraie fable, cette anecdote a sa moralité, et cette moralité, où les hauts dignitaires du clergé sont nettement visés, rappelle beaucoup celles qui terminent les fables d'Eude de Cerinton.

Très différente, par son origine et son caractère, de celles au milieu desquelles elle a été placée, cette fable dépendait-elle d'une collection aujourd'hui disparue? C'est un point que je ne veux pas essayer d'éclaircir, et je me contente de l'éditer telle que nous l'ont conservée les deux manuscrits de Trèves et de Göttingen dans lesquels je l'ai trouvée.

5. FABLES XIX, XXI à XL et XLV. Ces vingt-deux fables, comme le tableau qui précède l'indique, sont la transformation en prose latine de celles d'Avianus.

Comme les seize premières du même tableau, elles en sont plutôt la paraphrase que la simple version, et, quoiqu'elles n'aient

pas la brièveté de celles qui leur ont servi de modèles, elles en ont conservé çà et là les expressions et jusqu'à ces distiques apocryphes qui, dans les affabulations, ont été tardivement ajoutés à l'œuvre originale.

Tous ces points de ressemblance peuvent au premier abord porter à penser que les vingt-deux fables comprises dans la même collection que les seize premières, sont dues au même traducteur, dont deux manuscrits nous auraient seuls ainsi conservé la traduction entière. Néanmoins, je ne crois pas qu'il en soit ainsi.

D'abord il faut remarquer que les trois manuscrits qui ne possèdent que les seize premières fables sont du XIV[e] siècle, tandis que les deux précités de Göttingen et de Trèves sont du XV[e]. Comment expliquer que ces derniers renferment vingt-deux fables qui ne se rencontrent pas dans les manuscrits plus anciens? Dira-t-on qu'ils ne nous sont pas tous parvenus, et que peut-être il en a existé, soit du XIV[e] siècle, soit même d'un âge plus ancien, dans lesquels figuraient les vingt-deux dernières fables?

Si les trois manuscrits du XIV[e] siècle qui ne contiennent que les seize premières n'en avaient pas un même nombre, on pourrait admettre qu'ils sont plus ou moins incomplets et que c'est dans ceux de Göttingen et de Trèves qu'il faut chercher l'œuvre entière. Mais il n'en est pas ainsi : ces trois manuscrits n'ont certes pas été copiés sur un seul et même, et, quoique les scribes aient très vraisemblablement fait usage de divers modèles, il y a identité entre leurs copies. Entre elles l'identité est telle qu'elle apparaît jusque dans leurs lacunes : c'est ainsi, comme je l'ai signalé, que toutes les trois n'ont de la dix-septième et dernière fable que l'affabulation.

Où, dans ces conditions, le copiste du XV[e] siècle a-t-il pu puiser son addition? Évidemment dans un manuscrit nouveau, dans lequel le travail du premier traducteur avait été complété par un contemporain.

L'ordre même dans lequel se présentent les seize premières fables fournit aussi un indice qui a sa valeur : on n'y observe aucune interversion; le premier traducteur a sans doute fait un choix et omis bien des fables; mais il a respecté l'ordre de son modèle et n'est pas revenu sur ses pas. A partir de la dix-huitième fable, il en est autrement : on sent qu'un second traducteur s'est imposé la

tâche de compléter l'œuvre de son devancier, et que, pour réparer les omissions commises, il n'a pas hésité à retourner en arrière.

Il est vrai que sa version offre les mêmes caractères distinctifs que la première. Mais cela ne démontre pas l'unité d'origine : il était en effet tout naturel que le continuateur se fût inspiré de l'exemple de son prédécesseur et qu'il eût voulu donner à l'ensemble de la paraphrase un caractère tout à fait homogène; mais, parce qu'il y est arrivé, il ne faut pas le supprimer.

Il y a enfin une particularité que je dois signaler : la dix-septième fable dont le traducteur, dans les plus anciens manuscrits, avait ajouté l'épimythion aux seize premières, était étrangère à celles de Walther l'Anglais qu'il ne me semble pas avoir connues. Au contraire, son successeur, sur les sept fables étrangères à Avianus qu'il a mêlées à celles tirées de ce dernier, en a emprunté deux au fabuliste d'outre-Manche. Cette particularité, considérée isolément, peut n'être pas très probante; mais, jointe aux autres, elle en fortifie la valeur.

6. FABLE XLI. Dans mon étude sur Phèdre et ses dérivés, j'ai expliqué que les fables de Walther l'Anglais, qui n'étaient que la transformation en vers élégiaques de celles du Romulus ordinaire, avaient à leur tour été mises en prose, et j'en ai même édité une version latine que j'avais découverte dans le manuscrit latin 14961 de la Bibliothèque nationale (1). Mais, ni dans cette version, ni dans celle de Guillaume Hermann, qui l'une et l'autre sont incomplètes, ne se trouve la fable du Juif et de l'Échanson du roi. La traduction en prose latine en avait pourtant été faite au moyen âge, et c'est elle qui, dans les manuscrits de Göttingen et de Trèves, est la quarante et unième des fables ajoutées au Dérivé complet du Romulus anglo-latin. Elle n'existe, à ma connaissance, que dans deux manuscrits, et, comme elle y est mêlée à celles qui sont issues d'Avianus, je n'ai pas hésité à la publier.

7. FABLES XLII à XLIV. Il ne me reste plus qu'à dire quelques mots des fables XLII, XLIII et XLIV.

Elles n'existent que dans le manuscrit 215 num. loc. 11 de la Bibliothèque communale de Trèves.

Elles sont étrangères à Avianus. C'est une dernière addition,

(1) *Les Fabulistes latins, depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen âge : Phèdre et ses anciens imitateurs.* (Voyez 2e édition, t. I, p. 666 et s.)

faite par un copiste du xve siècle, à celles qui avaient déjà élevé le nombre total de seize à quarante-deux.

Dans la quarante-deuxième, il y a trois personnages, le Loup, le Chien et l'Ane, qui, craignant d'être tués, se sont retirés dans une forêt. Sur la proposition du Loup, pour sauver au moins leur âme, ils décident de se confesser. Le Loup commence et fait le récit de ses crimes : ils ne sont l'objet d'aucune réprobation. Le Chien raconte à son tour ses méfaits qui sont graves et nombreux; mais le Loup, qui est d'accord avec lui, lui dit : « Il doit t'être pardonné; car tu as préservé des mauvaises gens la maison de ton maître. » L'Ane expose alors que, poussé par la faim, il a mangé un peu de foin sortant des sabots de son maître qui marchait devant lui. Le Loup lui dit qu'il a commis un grand péché et qu'il doit, pour éviter la damnation éternelle de son âme, en être puni en ce monde. Le Chien approuve, et l'Ane est dévoré.

Le sujet de cette fable était très connu au moyen âge. Aussi a-t-il été exploité dans d'autres rédactions en prose latine. Je n'en indiquerai que deux qu'on retrouvera, l'une à la page 138 de l'ouvrage de M. Ernst Voigt intitulé : *Kleineire Lateinische denkmäler Der Thiersage*, etc., publié à Londres et à Strasbourg en 1878, l'autre à la page 484 du deuxième volume des Œuvres de La Fontaine publié sous la direction de M. Henri Régnier, à Paris, par la librairie Hachette en 1884.

C'est en se servant de ce sujet de fable que La Fontaine a composé la première de son septième livre, intitulée : *Les Animaux malades de la peste*. En tête de cette fable, pages 88 et suiv. du même volume, M. Henri Régnier a placé une longue et instructive notice, à laquelle je renvoie quiconque désirera avoir une notion à peu près complète des compositions latines et françaises auxquelles le même sujet avait servi de base au moyen âge.

Je passe à la fable XLIII. Comme la précédente, elle exhale ce parfum de naïveté et de trivialité spécial aux siècles qui ont précédé la Renaissance. Ce n'est pas une vraie fable; c'est encore une anecdote, dans laquelle les personnages sont un prêtre et une femme.

Pendant que, dans son église, le prêtre chantait avec une force épouvantable, une femme entra, et, dans une attitude très recueillie, se mit à sangloter. Le prêtre, supposant que c'était l'effet

de son chant, se mit à élever la voix davantage, et la femme de sangloter plus haut. Le prêtre enfin lui demanda la cause de ses larmes : « Je suis, répondit-elle, cette malheureuse de qui hier le Loup a enlevé et dévoré l'Ane, et qui, malgré ses braiements désespérés, n'a pu le sauver. Je ne puis vous entendre sans me rappeler ma pauvre bête, tant votre voix ressemble à la sienne. »

Cette fable, si l'on veut que c'en soit une, est trop bien dans la note du temps auquel elle appartient, pour n'avoir pas eu, lors de son apparition, un certain succès. Le sujet doit en avoir été plusieurs fois traité. Mais j'ignore quelles autres rédactions en peuvent être issues.

Si les caractères de la fable Ésopique n'existent guère dans la pièce que je viens d'analyser, on les rencontre encore moins dans celle qui la suit; car cette dernière n'est que le récit d'un événement miraculeux dont le monastère du mont Cassin aurait été le théâtre.

Telle est la première collection en prose que j'avais à étudier.

SECTION II.

Manuscrits des fables.

De la version en prose des fables d'Avianus qui fait suite au Dérivé complet du Romulus anglo-latin, les seuls manuscrits que je connaisse sont :

1° Le manuscrit 536 de la Bibliothèque royale de Bruxelles ;

2° Le manuscrit 1107 de la Bibliothèque communale de Trèves;

3° Le manuscrit 1108 de la même Bibliothèque;

4° Le manuscrit 215 num. loc. 11 de la même Bibliothèque;

5° Le manuscrit *Théol.* 140 de la Bibliothèque de l'Université de Göttingen;

6° Le manuscrit 126 de la même Bibliothèque.

Ayant, dans mon étude sur le Dérivé complet du Romulus anglo-latin, donné une longue analyse de ces manuscrits (1), je ne dirai que quelques mots de chacun d'eux.

(1) *Les Fabulistes latins*, etc. : *Phèdre et ses anciens imitateurs*, 2e édition, tome I, p. 784 et suiv.

A. *Manuscrit* 536 *de la Bibliothèque royale de Bruxelles.* — Ce manuscrit, d'après lequel j'ai publié le Dérivé complet du Romulus anglo-latin, renferme, à la suite de ce Dérivé, les seize fables d'Avianus que j'ai analysées les premières et l'épimythion de celle du Loup devenu moine et du Renard. Voici leurs titres :

1. De Rustica et Lupo.
2. De Testudine.
3. De Cancro.
4. De Vento et Sole.
5. De Asino.
6. De Rana phisica.
7. De Cane qui sine latratu...
8. De duobus Sociis conjuratis.
9. De Milite calvo.
10. De Agricola.
11. De Leone et Tauro.
12. De Conventu Bestiarum.
13. De Quercu et Arundine.
14. De duobus Sociis.
15. De Puero et Fure.
16. De Satyro et Viatore.
17. De Lupo cucullato et Vulpe.

Je ne m'étends pas davantage sur le contenu du manuscrit, dont on trouvera dans le premier volume de mon ouvrage sur Phèdre et ses imitateurs la description détaillée (1).

B. *Manuscrit* 1107 *de la Bibliothèque communale de Trèves.* — Renvoyant à ce que j'ai dit ailleurs du manuscrit 1107 (précédemment LXXVII) de la Bibliothèque communale de Trèves (2), je rappelle seulement qu'il renferme les seize fables et l'épimythion contenus dans le manuscrit de Bruxelles.

En voici les titres qu'il est d'autant plus intéressant de reproduire que la Bibliothèque ne possède plus le manuscrit qui paraît lui avoir été dérobé :

1. De Muliere filium flentem Lupo pringente (*sic*).
2. De Testudine et Aquila.
3. De Cancro et Matre ejus.

(1) Voyez 2e édition, t. I, p. 792 et s.
(2) Voyez mon ouvrage sur *Phèdre et ses anciens imitateurs*, 2e édition, tome I, p. 787 et s.

4. De Vento et Sole.
5. De Asino et Domino suo.
6. De Rana medica.
7. De Cane nolam portante.
8. De duobus Sociis conjuratis.
9. De calvo Milite.
10. De Agricola et T[hes]auro.
11. De Leone, Tauro et Hirco.
12. De Jupitro (*sic*).
13. De Quercu et Canna.
14. De Jupitre (*sic*).
15. De Puero et Fure.
16. (*Le titre manque.*)
17. De Vulpe.

C. *Manuscrit* 1108 *de la Bibliothèque communale de Trèves.* — Le manuscrit 1108 de cette Bibliothèque (précédemment CV) possède, comme le précédent, les seize fables et l'épimythion contenus dans le manuscrit de Bruxelles.

En ayant déjà indiqué les titres dans mon étude sur Phèdre et ses anciens imitateurs (1) et ces titres étant presque identiques à ceux des mêmes fables dans le manuscrit 1107 de la même Bibliothèque, je m'abstiens d'en fournir ici une seconde copie.

D. *Manuscrit* 215 *num. loc.* 11 *de la Bibliothèque communale de Trèves.* — Quoique, comme celui de Bruxelles, ce manuscrit soit du xve siècle, il est de tous le plus intéressant, parce qu'il est le plus complet. On pourrait même dire qu'il est plus que complet. Car, non seulement sur les quarante-deux fables d'Avianus il renferme l'imitation prosaïque de trente-huit, mais encore il possède sept fables dont les sujets ne sont pas empruntés à ce fabuliste. Voici les titres que ces sept fables portent dans la table du manuscrit :

1. Quomodo Lupus fit monachus.
2. Quomodo Lupus invenit imaginem.
3. De Advocato deposito.
4. Quomodo Judeus occiditur a Pincerna propter aurum.
5. De Penitencia Lupi, Canis et Asini.
6. De Sacerdote horribiliter cantante.
7. De quodam Monacho qui benedixit cereum Pascalem.

Quant à leur contenu, l'analyse que j'en ai déjà faite me dispense de l'indiquer ici.

(1) Voyez 2e édition, t. I, p. 786.

E. *Manuscrit Théol.* 140 *de la Bibliothèque de l'Université de Göttingen.* — Ici nous sommes en présence d'un manuscrit qu'on pourrait dire cousin germain de celui de Trèves 215. Après ce dernier, c'est celui qui renferme la version prosaïque la plus complète d'Avianus. Ce qu'il a de moins, ce sont les trois dernières de ces sept fables dont j'ai tout à l'heure reproduit les titres.

Je n'ai rien à ajouter à cette observation; j'ai, en effet, dans mon étude sur Phèdre et sur ses anciens imitateurs, donné de ce manuscrit, comme des précédents, une description détaillée, qui me dispense d'en refaire ici l'analyse (1).

F. *Manuscrit Théol.* 126 *de la Bibliothèque de l'Université de Göttingen.* — Ce manuscrit du xv[e] siècle a été, comme le précédent, analysé dans mon étude sur Phèdre et sur ses anciens imitateurs (2). Renvoyant à ce que j'en ai dit, je n'y ajoute que peu de mots pour indiquer quelles sont celles qu'il renferme des fables en prose latine, dérivées d'Avianus, dont il est maintenant question.

Elles sont au nombre de vingt-cinq; ce sont celles qui, dans l'œuvre complète du fabuliste, portent les numéros I, II, III, IV, V, VI, VII, IX, X, XII, XIII, XIV, XVI, XXII, XVIII, XXXI, XXXII, XXXVI, XXXVII, XXXIII, XXXV, XLI, XLII, XXV et XXIX.

Placées dans cet ordre, elles s'étendent du feuillet 123[a] au feuillet 126[a]. La fable XLII se termine sur le verso du feuillet 125, au haut de la deuxième colonne qui est presque entièrement blanche. Les fables XXV et XXIX occupent le recto du feuillet 126, où elles sont suivies de la moralité de la fable du Loup et du Renard, qui est étrangère à Avianus.

(1) Voyez 2[e] édition, t. I, p. 790 et s.
(2) Voyez 2[e] édition, t. I, p. 791 et s.

CHAPITRE II.

FABLES EN PROSE DITES : APOLOGI AVIANI.

SECTION I.

Examen des fables.

Dans le tome Ier de mon étude sur Phèdre et ses anciens imitateurs (1), je me suis longuement expliqué sur ces vingt-deux fables en prose latine que j'avais d'abord prises pour un fragment du Romulus appelé par moi d'abord Romulus de Marie, puis Romulus anglo-latin, et qui, ainsi que je m'en suis aperçu ensuite, n'en sont en réalité qu'un proche dérivé. Je ne reviens pas sur ce que j'en ai dit.

Ce que je n'ai alors que sommairement indiqué, c'est que, contrairement à ce qu'on pourrait induire des termes du Catalogue in-folio imprimé au siècle dernier, ces vingt-deux fables ne sont pas les seules contenues dans les deux manuscrits de la Bibliothèque nationale 347 B et 347 C, qui seuls les recèlent, et qu'elles y sont précédées de la traduction en prose de celles d'Avianus.

C'est sur cette traduction que je vais maintenant m'expliquer.

Il n'y a pas de doute possible sur le point de savoir si elle a été directement faite sur le texte même du fabuliste ancien. En effet, dans presque toutes les fables qu'il a voulu mettre en prose, le traducteur, comme l'auteur du Dérivé que je viens d'étudier, a trouvé commode d'ajouter à sa traduction, sans les transformer, les promythions et les épimythions, authentiques ou apocryphes, placés

(1) Voyez 2e édition, t. I, p. 763 et suiv.

dans les manuscrits en tête ou à la suite du texte d'Avianus. Souvent aussi il n'a pas borné ses emprunts aux distiques qui contenaient l'affabulation; il s'est, pour simplifier davantage sa tâche, approprié une partie des vers qui appartenaient au récit; c'est ce que dans son travail laissent apercevoir les fables I, IV, V, VII, VIII, IX, X, XI, XII, XIII, XV, XVI, XVII, XVIII, XX, XXI, XXII, XXIV, XXIX, XXXI, XXXII, XXXIV, XXXVI, XXXVII, XXXIX, XLI et XLII. Il y a même quatre fables entièrement tirées d'Avianus; ce sont les fables XIX, XXV, XXVI et XXXVIII.

La version en prose ne méritant guère d'arrêter l'attention, les emprunts faits au poète romain sont à peu près le seul intérêt qu'elle offre; on y observe en effet d'assez nombreuses variantes qui, sans eux, seraient demeurées inconnues.

Il me reste à rechercher en quel temps et en quel pays cette version en prose a été faite.

Le problème, en ce qui touche le temps, ne me semble pas présenter de bien sérieuses difficultés. Il y a un fait constant, c'est que les deux manuscrits de la Bibliothèque nationale sont les seuls connus dans lesquels la version existe. Aucun manuscrit antérieur ne nous l'ayant gardée, on peut en conclure qu'au moment où elle a été transcrite dans les deux, elle était une œuvre nouvelle, c'est-à-dire une œuvre qui probablement ne remontait pas plus haut que le XIV[e] siècle.

La détermination du pays dans lequel elle a été composée est chose plus délicate. Quand on n'y regarde pas de près, on peut croire qu'elle a pris naissance en Angleterre. Je vais exposer les raisons qui militent en faveur de cette thèse.

1° Si l'on jette les yeux sur les deux manuscrits de la Bibliothèque nationale, le premier ouvrage qu'on y aperçoit, c'est un traité composé en latin et intitulé : *De proprietatibus rerum*, qui, d'après les bibliographes, est l'œuvre d'un auteur du XIV[e] siècle, nommé Barthélemi Glanville, et, à cause de sa nationalité, plus souvent appelé *Barthélemi l'Anglais*. Or, ces deux manuscrits sont du même siècle, et, d'après M. Froehner (1), l'un d'eux a été écrit une vingtaine d'années après l'autre dont il n'est que la copie. Dès

(1) Aviani Fabvlae XXXXII ad Theodosivm ex recensione et cvm instrvmento critiqvo Gvilelmi Froehner. Lipsiae, in aedibvs B. G. Tevbneri, MDCCCLXII. (Voyez p. 66.)

lors il est vraisemblable qu'ils ont vu le jour dans le pays même où il avait composé son œuvre.

2° Il faut aussi remarquer que le troisième et dernier ouvrage contenu dans les deux manuscrits est ce Dérivé du Romulus anglo-latin que j'ai ailleurs appelé Dérivé partiel. Or, ce Romulus a été composé en Angleterre, et, quoique ayant été traduit par le roi Henri Beau Clerc il ne puisse être plus récent que la fin du XIe siècle, il ne paraît pas, quand le Dérivé en a été tiré, avoir encore été connu en France. N'est-on pas dès lors obligé d'admettre que les deux manuscrits qui nous ont conservé ce Dérivé ont été exécutés par des copistes anglais?

3° En outre, le plus ancien des deux manuscrits, sur lequel l'autre a été copié, est pourvu, par une main anglaise, de notes marginales qui prouvent qu'un Anglais l'a possédé.

4° Enfin le manuscrit le plus ancien porte un *ex libris*, signé du duc Charles d'Orléans, qui, avant la fin de sa longue captivité, avait dû l'acheter en Angleterre, et qui, si, avec MM. Robert (1) et Froehner (2), on considère comme une date le nombre 40 inscrit par lui en chiffres arabes et en chiffres romains à droite et à gauche de sa signature, l'aurait acquis en 1440, c'est-à-dire au moment même où il allait rentrer en France.

Cela étant, la conclusion ne s'impose-t-elle pas, et n'est-on pas forcément amené à penser que la version a été elle-même composée en Angleterre?

Cette thèse peut tout d'abord paraître la plus vraisemblable; mais un examen un peu approfondi n'en laisse rien subsister.

1° Il n'y a, en premier lieu, aucune induction à tirer de ce que les deux manuscrits renferment l'ouvrage d'un moine cordelier connu sous le nom de Barthélemy l'Anglais, appelé par les bibliographes Barthélemi Glanville et signalé par eux comme ayant vécu au XIVe siècle.

Il a été en effet démontré par M. Léopold Delisle que c'est à tort que les anciens manuscrits le nomment *Bartholomæus Anglicus* (3) et que les bibliographes l'ont fait vivre au XIVe siècle; que

(1) *Fables inédites des* XIIe, XIIIe *et* XIVe *siècles et Fables de La Fontaine...*, *Paris*, *Cabin*, 1825, 2 vol. in-8°. (Voyez, t. I, *Essai sur les auteurs*, etc., p. XCIV et à la suite le feuillet additionnel portant la signature du duc.)

(2) *Aviani Fabulae XXXII*, etc. Lipsiae, MDCCCLXII (Voyez p. 66).

(3) *Histoire littéraire de la France*,... tome XXX. Paris, Imprimerie natio-

d'une part il était Français, et que d'autre part, ayant été, en 1230, désigné par une lettre du général des Frères Mineurs pour diriger l'administration et les études de l'ordre dans la province de Saxe, il avait dû écrire dans les premières années du règne de saint Louis (1).

Il est difficile de s'expliquer comment, tant sur sa nationalité que sur son époque, on a pu aussi complètement se tromper. On le comprend d'autant moins que son ouvrage eut une vogue considérable qui ne saurait être niée; en effet, elle est attestée non seulement par les nombreux manuscrits latins, qui existent encore du traité *De Proprietatibus rerum*, mais aussi par la traduction française qu'en 1372 Charles V en fit faire par le frère Jehan Corbechon de l'ordre de Saint-Augustin. Le savant ouvrage de M. Léopold Delisle, sur l'origine des manuscrits de la Bibliothèque nationale, nous montre que ce roi la fit placer au Louvre dans sa librairie (1).

Beaucoup de copies en furent bientôt faites, et, comme la langue française était, bien plus que le latin, accessible à la plupart des Anglais, plus d'une passa en Angleterre. Dans ses études sur les arts et l'industrie pendant le xve siècle, M. de Laborde a fourni de cette circonstance particulière une irrécusable preuve matérielle : d'après le manuscrit des Archives nationales K. 534, il a publié « *la copie de la librarye de monseigneur le duc d'Orléans* (2) ». Dans cet inventaire, qui paraît avoir été dressé l'année même du retour du duc en France et qui comprend 189 numéros, il y en a 103 relatifs aux livres rapportés par lui d'Angleterre, et au nombre de ces derniers figure une traduction française de l'œuvre de Barthélemi Glanville ainsi désignée : Ung autre livre des propriétés des choses commensant : *A très puissant prince* (3).

nale, MDCCCLXXXVIII. (Voyez, dans l'article de M. Léopold Delisle relatif aux *Traités divers sur les propriétés des choses*, aux pages 353 et suiv., ce qui concerne Barthélemy l'Anglais.)

(1) *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale. Étude sur la formation de ce dépôt comprenant les éléments d'une histoire de la calligraphie, de la miniature, de la reliure et du commerce des livres à Paris avant l'invention de l'imprimerie*, par Léopold Delisle, etc. Paris, Imprimerie impériale, 1868, 1874 et 1881. Trois vol. in-f°. (Voyez, t. I, p. 28 et t. III, p. 136.)

(2) *Les Ducs de Bourgogne. Études sur les Lettres, les Arts et l'Industrie pendant le* xve *siècle et plus particulièrement dans les Pays-Bas et le duché de Bourgogne*, par le comte de Laborde, membre de l'Institut. Paris, Plon frères, éditeurs, 36, rue de Vaugirard, 1849, 1851, 1852. Trois vol. in-8. (Voyez t. III, p. 314 à 332.)

(3) Voyez même ouvrage, t. III, p. 318.

Je m'en tiens là; il me semble avoir suffisamment fait ressortir l'inanité de l'argument tiré de l'existence, dans les deux manuscrits de la Bibliothèque nationale, du traité *De Proprietatibus rerum*.

2° Il n'est pas non plus possible, pour établir l'origine anglaise des deux manuscrits et, conséquemment, de la version prosaïque d'Avianus, d'arguer utilement de ce qu'ils renferment également quelques fables latines dérivées de celles du Romulus anglo-latin. En effet, lors même que, comme je l'avais d'abord supposé, ces fables auraient été, non pas une simple imitation, mais un fragment même de ce Romulus, on ne voit pas ce qui aurait pu empêcher qu'elles n'eussent été écrites en France. En effet, il faut admettre, si c'est bien Henri Beau Clerc qui a fait ou fait faire la traduction anglaise du Romulus, que ce Romulus n'avait pas été composé plus tard que la fin du XIe siècle. Or, si on lui attribue une origine anglaise, il faudra au moins concéder qu'il n'avait pas pu jusqu'au XIVe siècle rester inconnu en France. Mais alors on devra aussi, bon gré mal gré, reconnaître qu'un moine français en a pu transformer quelques fables, et en dernière analyse que l'on ne peut encore rien induire de leur présence dans les deux manuscrits.

3° Il n'y a pas lieu davantage de se prévaloir de ce que le plus ancien des deux manuscrits porte des notes marginales d'une écriture anglaise, ni de ce qu'il a appartenu au duc d'Orléans, qui, en y apposant sa signature avec la date de 1440, aurait ainsi indiqué qu'il l'avait acheté en Angleterre, l'année même de son retour en France.

Que le plus ancien des deux manuscrits porte des notes marginales écrites par un Anglais, cela est vrai, mais dénué d'importance. Ce qui est plus significatif, c'est que l'écriture des deux manuscrits est française.

Non seulement c'est en France que le plus ancien des deux a été écrit, mais encore on peut affirmer que c'est à Paris, et ce qui le prouve c'est qu'au haut du verso d'un premier feuillet blanc qui, dépendant du premier des cahiers du manuscrit, n'a pas été postérieurement ajouté, on peut, non sans peine il est vrai (1), déchiffrer cet *ex libris* intentionnellement effacé, dont l'écriture,

(1) C'est à l'obligeance de M. Omont, bibliothécaire au département des manuscrits, que je dois d'avoir pu lire cet *ex libris*, qu'un grattage avait rendu presque complètement invisible.

quoique d'une autre main, est aussi ancienne ou tout au moins du même siècle que celle du manuscrit : Iste liber est de conventu Parisiensi fratrum Prædicatorum. Il est probable qu'il était encore dans le Couvent des Frères prêcheurs, lorsque, sans doute par l'un d'eux, en fut prise la copie qui nous est restée.

Lorsque plus tard, par suite de circonstances inconnues, le manuscrit est sorti de leur Couvent, il est probable qu'il est tombé entre les mains de quelque jeune Anglais, qui, comme alors beaucoup de ses compatriotes, étudiait à Paris et qui a été l'auteur des annotations marginales.

4° Enfin qu'il me soit permis d'affirmer, contrairement à l'opinion émise par MM. Robert (1) et Froehner (2), que ce manuscrit, qui a bien par la suite appartenu au duc d'Orléans, n'a pas été par lui rapporté d'Angleterre.

C'est une grave erreur qu'ils ont commise, quand ils se sont persuadés que les nombres *xl* et 40, placés par lui, l'un à gauche, l'autre à droite de son paraphe, étaient un millésime, que ce millésime était celui de 1440, et que cette année était celle de l'achat du volume en Angleterre. Les recherches de MM. de Laborde et Léopold Delisle ne permettent pas à ce fragile échafaudage de suppositions de tenir debout. M. de Laborde nous apprend qu'un compte des années 1455 et 1456, figurant dans l'inventaire de la librairie du duc d'Orléans, mentionne « un signet d'or à la devise de MdS ouquel est assis une agate et escript à l'entour : *XL et ma voulente* (3) ». Quant à M. Léopold Delisle, voici l'explication très nette qu'il fournit : « A côté de la signature se voit ordinairement le double signe XL et 40, qui était, à proprement parler, la devise du prince (4) ». Que cette devise ait été adoptée par le duc d'Orléans en souvenir de l'année de sa délivrance, c'est possible ; mais

(1) *Fables inédites des* XII°, XIII° *et* XIV° *siècles et Fables de La Fontaine...*, précédées d'une notice sur les Fabulistes par A.-C.-M. Robert, conservateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Paris, Cabin, 1825, 2 vol. in-8°. (A la page XCIV de son Essai sur les Fabulistes, parlant de Charles d'Orléans, M. Robert s'exprime ainsi : « Il apporta sans doute ce livre du royaume où il avoit séjourné si longtemps. »)

(2) *Aviani Fabvlae XXXXII ad Theodosivm* ex recensione et cvm instrvmento critico Gvilelmi Froehner. Lipsiae in aedibvs B. G. Tevbneri, MDCCCLXII. (Voyez p. 66.)

(3) *Les Ducs de Bourgogne*, etc., t. III, p. 353.

(4) *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, etc., t. I, p. 110.

ce qui est certain, c'est qu'il ne faut pas y voir la date de l'acquisition du manuscrit. Ce qui en résulte, c'est que rien n'établit qu'il l'ait acquis en Angleterre.

Il est aisé de ne pas en rester là et de prouver qu'il l'a acheté en France. En effet, j'ai dit que M. de Laborde avait publié l'inventaire de la librairie du duc d'Orléans dressé vers 1440 après son retour et que cet inventaire comprenait les 103 livres apportés d'Angleterre (1). Eh bien! qu'on en parcoure la liste et l'on n'y découvrira pas de manuscrit latin contenant l'œuvre de Barthélemi l'Anglais.

Maintenant, je l'espère, la démonstration est complète, et il ne peut être douteux pour personne que les deux manuscrits exécutés en France au XIV[e] siècle n'en sont pas sortis, et que c'est après être revenu d'Angleterre que le duc d'Orléans les a achetés. Et, ces faits étant acquis, la conséquence toute naturelle qui en découle, c'est que la version en prose, appelée *Apologi Aviani*, n'existant que sur deux manuscrits d'origine française, doit avoir été composée en France.

SECTION II.

Analyse des deux manuscrits des fables.

Lorsque, dans mon étude sur Phèdre et ses imitateurs, je me suis occupé des vingt-deux fables dont se compose le Dérivé partiel du Romulus anglo-latin, j'ai complètement décrit les deux manuscrits de la Bibliothèque nationale 347 B et 347 C. Je n'ai pas l'intention de recommencer cette besogne : ce qui est fait n'est plus à faire.

Je dirai seulement que les observations précédemment présentées par moi au sujet du Dérivé partiel, offrent le même intérêt pour les *Apologi Aviani*. En effet, le texte n'en est correct que dans le manuscrit 347 C, dont le manuscrit 347 B n'est que la transcription à la fois incomplète et fautive.

Dans ces conditions c'est au premier des deux que, pour les publier, je les emprunterai.

(1) *Les Ducs de Bourgogne*, etc., t. III, p. 317 à 328.

Pour ne rien négliger, je signalerai, par des notes mises au bas des pages, les variantes, le plus souvent peu intéressantes, que le second me fournira.

SECTION III.

Éditions des fables.

1825.

Dans son édition des fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, M. Robert a placé en tête un *Essai sur les auteurs dont les fables ont précédé celles de La Fontaine*. Il y parle tout naturellement d'Avianus, et dans la faible notice qu'il lui consacre, on peut lire le premier des *Apologi Aviani* extrait par lui du manuscrit 347 B de la Bibliothèque nationale, qui n'est, comme je viens de l'expliquer, qu'une copie très incorrecte du manuscrit 347 C.

De même que, dans sa complète ignorance de la paléographie, il n'avait pu, quoique le manuscrit 347 B fût des deux le plus facile à lire, en extraire exactement le Dérivé partiel du Romulus anglo-latin, de même il a, en la transcrivant, tellement défiguré la première fable des *Apologi Aviani*, qu'on n'a pas de peine à s'apercevoir que la connaissance du latin lui faisait défaut presque autant que celle des anciennes écritures. Ainsi, tandis que le manuscrit porte une phrase commençant ainsi : Lupus quidam *noctivagus* tunc forte *circa* tecta perambulans, etc., il y a péniblement lu les mots incohérents qui suivent : Lupus quidam *noctiva gressus* tunc forte *esset* tecta perambulans, etc.

1854.

Dans son ouvrage intitulé : *Poésies inédites du moyen âge*, à la page 88, note 2, M. du Méril a signalé la réduction en prose des fables d'Avianus contenue dans le manuscrit 347 B de la Bibliothèque nationale. Il ne s'est pas contenté de cette indication : aux pages 262, note 1, et 263, note 1, il a transcrit les deux premières fables de cette réduction. Seulement pour la première il a eu le tort de ne pas se servir de préférence du texte du manuscrit 347 C. Au contraire, pour la seconde, alors que les leçons des deux ma-

nuscrits étaient identiques et qu'il suffisait de faire usage d'un seul, il a eu recours aux deux. Je me hâte d'ajouter qu'aussi érudit que M. Robert l'était peu, il a eu du moins le mérite de transcrire fidèlement les textes qu'il a édités.

1862.

M. Froehner est le premier qui ait donné des *Apologi Aviani* le texte complet; dans son édition in-12, publiée à Leipzig chez G.-B. Teubner, ce texte occupe les pages 65 à 84, c'est-à-dire les vingt dernières du volume. En homme clairvoyant, il l'a tiré, comme il le déclare lui-même (1), du manuscrit 347 C. Sa transcription est correcte.

Un reproche peut néanmoins lui être adressé : l'imitateur prosaïque ne s'est pas contenté de transcrire, pour achever ses fables, les derniers distiques de celles d'Avianus : il a copié tout entières les fables XIX, XXV, XXVI et XXXVIII de cet auteur. M. Froehner, pour éviter ce qui lui semblait un double emploi, a cru pouvoir les omettre, et il a eu tort; en effet, dans le manuscrit 347 C, leur texte présentant de nombreuses variantes, il n'eût pas été sans intérêt de les publier.

(1) Dans un avertissement qui occupe la page 66, il s'exprime ainsi : Apologos hosce ex cod. Parisiaco 347 C deprompsi.

DEUXIÈME PARTIE.

COLLECTIONS DE FABLES EN VERS.

CHAPITRE PREMIER.

NOVUS AVIANUS DU POÈTE D'ASTI.

SECTION I.

Personnalité du poète.

Ayant terminé l'examen des imitations en prose, j'aborde les *Novi Aviani* en vers, en commençant par celui du poète d'Asti.

On ignore aujourd'hui le nom de cet auteur. Peu de temps après sa mort, il était déjà oublié; il ressort des manuscrits dont j'aurai bientôt à m'occuper qu'avant le milieu du XII[e] siècle on ne le connaissait plus.

Il n'en est pas de même du lieu de sa naissance : dans son *Novus Avianus* il a eu soin de l'indiquer. Voici, en effet, comment il s'exprime dans le troisième vers de sa première fable :

Vatis in Astensis sic sit tua copia mensis!

C'est donc dans une ville primitivement nommée *Asta* qu'il était né. Le savant Émile Grosse, professeur à l'Université de Kœnigsberg (1), en signale une dont l'origine remonte à une colonie que les Romains avaient établie dans la Bétique et qui était appelée *Asta regia;* peut-être en existe-t-il également d'autres encore moins

(1) *Programm des Königlichen Friedrichs-Collegiums zu Königsberg in Pr.* Königsberg in Pr., 1868. *Novus Avianus.* Herausgegeben von Emil Grosse. (Voyez p. IX.)

connues; ce qui est certain, c'est qu'il ne peut y avoir de doute au sujet de celle dont il est question dans le vers précité : celle qu s'y trouve désignée est la vieille cité piémontaise qui, au temps de la domination romaine, se nommait *Asta Pompeia* ou *Asta colonia*. En effet, dans sa fable *De duabus Ollis* l'auteur, plaçant sur le Borbo la scène qui s'y déroule, a écrit ce distique :

Turbidus assumptis Burbur pluvialibus undis,
Ollas iratis forte ferebat aquis.

Or le Borbo, désigné par le mot *Burbur*, est un petit affluent du Tanaro, et c'est justement à la ville d'Asti située en Piémont qu'il se réunit à cette rivière.

Ajoutons qu'à défaut du distique qui précède, la question aurait pu encore être assez aisément résolue. En effet le Borbo n'est pas la seule rivière dont le poète d'Asti fasse mention : dans la cinquième fable de son livre I il en cite une autre ; le vingt-cinquième vers de cette fable est ainsi conçu :

Lustrat herus terras, quas, Vespa, fluendo pererras.

Quel est le cours d'eau qu'il appelle Vespa? M. Edelestand du Méril, dans une note insérée au bas de la page 275 de son livre intitulé : *Poésies inédites du moyen âge*, suppose qu'il s'agit d' « un fleuve d'Orient dont le nom aura été assez corrompu pour être devenu méconnaissable ». Mais cette hypothèse fantaisiste est combattue par M. Grosse (1) qui rappelle qu'il existe dans le Milanais une rivière du même nom et qui pense avec raison que c'est d'elle qu'il s'agit dans le vers précité. Cette indication géographique est évidemment la vraie; mais ce qui la rend surtout intéressante, c'est qu'elle suffirait, à défaut du distique précité de la fable *De diabus Ollis*, à montrer que le lieu de naissance du poète d'Asti était l'ancienne *Asta Pompeia* des Romains.

Quant à l'époque à laquelle l'auteur vécut, nous n'avons pour nous fixer que l'âge des manuscrits qui nous ont conservé son œuvre. Le plus vieux est celui qui, à la Bibliothèque royale de Bruxelles, porte les cotes 10726 et 10729, et l'Inventaire imprimé

(1) *Programm des Königlichen Friedrichs-Collegiums zu Königsberg in Pr.* Königsberg in Pr., 1868. — *Novus Avianus*. Herausgegeben von Emil Grosse. (Voyez p. IX.)

des manuscrits de cette Bibliothèque lui assigne le premier tiers du XIIe siècle.

Ce manuscrit est-il aussi vieux que l'œuvre elle-même? Quand je songe à la forme que le poète d'Asti a donnée à ses distiques, je suis très porté à penser qu'il n'est pas beaucoup moins ancien. « Les maîtres les plus habiles, dit M. E. du Méril (1), ceux qui se croyaient plus fermement du talent et de la science, ne se contentaient pas des simples corrigés d'Avianus, ils donnaient une forme nouvelle à ses fables, en conservant le même ordre et en enrichissant leur versification de ces consonances d'une richesse fatigante qui devinrent au XIIe siècle un des plus beaux ornements de la poésie latine. » Or le poète d'Asti laisse percer dans tous ses distiques son extraordinaire amour du vers léonin et sa constante préoccupation de donner à ses rimes une richesse inusitée. Ce qu'il en faut conclure, c'est qu'il ne doit pas avoir écrit son imitation plus tôt que le commencement du XIIe siècle.

Quant à sa situation sociale, ce qui est pour moi constant, c'est que, contrairement à la plupart des fabulistes latins du moyen âge, il ne faisait partie ni du clergé régulier, ni du clergé séculier. Toutes ses fables sont précédées d'invocations emphatiques adressées soit à Phébus, soit à l'une des neuf Muses, soit même à toutes à la fois; il appelle successivement à son aide Calliope (2), Euterpe (3), Melpomène (4), Polymnie (5), Erato (6), Clio (7), Terpsichore (8), Thalie (9), Uranie (10); jamais il ne recourt à Dieu, ni aux saints. Un poète du moyen âge, qui eût été dans les ordres, n'aurait point procédé ainsi : le poète d'Asti était donc un lettré étranger au monde clérical.

Mais ce n'est pas là seulement ce que nous apprennent ses invocations païennes; elles nous fournissent encore les moyens d'apprécier son caractère. Si c'est un défaut commun à beaucoup de poètes de se croire des êtres supérieurs, il en est peu qui en aient été aussi complètement atteints que lui-même. Constamment il s'appelle *vates*, c'est-à-dire poète inspiré par la divinité, et il n'hésite même pas à ajouter au titre qu'il se donne le qualificatif

(1) *Poésies inédites du moyen âge*. Paris, Franck, 1854 (Voyez page 262.) — (2) L. I, f. 3. — (3) L. I, f. 5; L. I, f. 8. — (4) L. I, f. 10. — (5) L. II, f. 2. — (6) L. II, f. 3. — (7) L. II, f. 13; L. II, f. 14; L. III, f. 2; L. III, 4. — (8) L. III, f. 5. — (9) L. III, f. 6; L. III, f. 7. — (10) L. III, f. 8; L. III, f. 9.

præclarus (1). Il s'attribue une incomparable valeur, et, supposant qu'elle doit déchaîner sur lui les attaques de l'incapacité jalouse, il s'écrie :

Vocibus incultis vos qui mea rodere vultis,
Discite de vestris parcere velle meis (2).

Il ne se contente pas d'ailleurs d'avoir en son génie une foi profonde ; il veut la gloire qu'à son sens il mérite, et, chose curieuse, pour l'obtenir, c'est aux divinités du paganisme qu'il la demande. Ce n'est pas, bien entendu, qu'il admette leur existence; mais imbu de la latinité classique, il est entraîné par son lyrisme extravagant à se placer sous l'égide des dieux qui étaient ceux de ses modèles.

Ses désirs n'ont pas été comblés : la gloire qu'il ambitionnait, il ne l'a pas obtenue, et tout à l'heure, en examinant son œuvre, nous verrons qu'il n'y avait guère droit.

SECTION II.

Examen de l'œuvre.

En entreprenant la paraphrase des fables d'Avianus, la première préoccupation du poète d'Asti a été de substituer à l'ordre adopté par le fabuliste romain un classement à ses yeux plus rationnel. Il a jugé qu'elles tendaient à trois choses bien distinctes qu'il a, dans son prologue, indiquées en ces termes :

Ne præsumatur, prima ratione vetatur;
Quod nocet ut pestis, mentita sit amphora testis.
Te vitiis munda perlecta parte secunda,
Nec sit velle penes quæ vitiosa tenes.
Ne quis fallatur, pars tertia tota legatur;
Ne subito credat, tertia lecta vetat.

De ces trois distiques il ressort, suivant lui, que des fables d'Avianus les unes ont pour but de combattre la présomption ; que les autres s'efforcent de purifier le cœur humain et de le détourner

(1) L. II, f. 5. v. 1. — (2) L. I, f. 8, v. 3 et 4.

de tout ce qui est vicieux ; que d'autres enfin cherchent à le mettre en garde contre les dangers de la crédulité exagérée.

Partant de là, il a divisé sa paraphrase en trois livres et groupé dans chacun d'eux les fables se rapportant au même objet. Je vais, en suivant l'ordre dans lequel elles ont été placées dans chaque livre, les désigner par leurs titres, qui seront eux-mêmes précédés de l'indication du rang à elles assigné dans l'œuvre originale.

Le premier livre comprend les dix-sept fables suivantes :

XLI. — De Olla et Grandine.
II. — De Aquila et Testudine.
IV. — De Phœbo et Borea.
XXIV. — De Homine et Leone.
V. — De Asino et Hero.
VI. — De Ranula et Vulpe.
XIII. — De Tauro et Leone.
XIX. — De Abiete et Dumo.
XXXIII. — De Ansere ova pariente.
XXXIX. — De Milite et Lituo.
XXXVIII. — De Pisce reprehendente alios Pisces.
XV. — De Pavone et Grue.
XXXVI. — De Vitulo et Bove.
XXXVII. — De Leone et Cane.
XVI. — De Quercu et Arundine.
XXXI. — De Mure et Bove.
XL. — De Pardo et Vulpe.

Voici les titres des seize fables dont se compose le livre II :

XXIII. — De Venditore.
XXXII. — De Rustico et Plaustro.
XXXV. — De Simia et Filiis.
XXII. — De Invido et Cupido.
III. — De Cancro et ejus nato.
VII. — De Cane fallaci.
VIII. — De Camelo et Capro.
XIV. — De Simia et Jove.
X. — De calvo Equite.
XXVII. — De Cornice et Urna.
XXIX. — De Viatore et Satyro.
XXXIV. — De Formica et Cicada.
XII. — De Rustico et Thesauro.
XXX. — De Sue et Rustico.
XXVIII. — De Juvenco et Rustico.
XXI. — De Rustico et Alite.

Enfin dans le livre III sont contenues les neuf fables dont les titres suivent :

I. — De Rustica et Lupo.
XI. — De duabus Ollis.
IX. — De Ursa et duabus Sociis.
XXV. — De Puero et Fure.
XVIII. — De Juvencis quatuor et Leone.
XXVI. — De Capella et Leone.
XX. — De Piscatore et Pisce.
XLII. — De Lupo et Hædo.
XVII. — De Venatore et Tigre

Par cette triple nomenclature on voit que le poète d'Asti n'a ajouté aucune fable à celles de son modèle. En revanche il les a considérablement allongées ; en effet, tandis que l'œuvre d'Avianus, si l'on partage le sentiment de MM. Froehner et R. Ellis à l'égard des épimythions considérés par eux comme apocryphes, ne se compose que de 654 vers, on en compte 1091 dans celle du poète d'Asti, c'est-à-dire un nombre qui est des deux cinquièmes supérieur à celui de l'œuvre originale. Cependant, pour être tout à fait exact, je dois dire que, s'il a paraphrasé plutôt que traduit son modèle, ce qui a surtout contribué à donner à ses fables des dimensions beaucoup plus grandes, ce sont les invocations qu'il a placées en tête de chacune d'elles.

Mais, s'il a pour lui la quantité, il faut avouer que la qualité lui manque. C'est à la fois par la forme et par le fond que sa paraphrase est défectueuse.

En parlant du poète lui-même, j'ai sur le fond de son œuvre exprimé ma pensée en quelques mots qui me dispensent d'y revenir ; je n'ai donc plus qu'à m'occuper de la forme, et, comme en matière littéraire elle est, sinon tout, au moins presque tout, je vais, dans l'examen que j'en vais faire, lui donner l'attention particulière qui lui est due.

La principale préoccupation de l'imitateur paraît avoir été de pourvoir de rimes aussi riches que possible les deux hémistiches de ses vers. Comme la plupart de ses contemporains, il n'avait pas compris qu'il était déraisonnable de vouloir amalgamer ensemble deux genres de prosodie inconciliables, celui des Romains qui repose uniquement sur la valeur des syllabes et cet autre moins

ancien, qui, n'ayant nul souci de la combinaison des longues et des brèves, cherche dans la rime le charme du langage poétique.

L'observation des véritables règles de la versification latine présentait assez de difficultés pour qu'on ne dût pas songer à les aggraver; la qualité du vers devait nécessairement se ressentir de toute complication nouvelle, et la rime léonine était peut-être la plus grave qu'on pût imaginer. En effet elle créait un double embarras : d'abord on sait que dans la construction du vers hexamètre, s'il est de principe que la césure doit être après le deuxième pied, il est admis aussi qu'elle peut être remplacée par deux autres, l'une après le premier, l'autre après le troisième. Cette latitude est nécessairement supprimée dans le vers léonin, où la rime, devant se trouver à la césure qui suit le deuxième pied, rend cette césure absolument nécessaire.

On peut objecter que les poètes latins du moyen âge, s'étant quelquefois, dans leurs vers léonins, soustraits à cette nécessité, ne l'ont pas complètement reconnue et citer, comme preuve, ce vers de la fable x de Baldo :

Fœdus init, subitoque sinit, mox rete subivit.

Moi-même je peux, l'empruntant d'une collection de fables dont il sera bientôt question et que j'appellerai *Novus Avianus* de Vienne et de Munich, produire, à l'appui de cette objection, ce vers, dont je n'ose toutefois garantir l'authenticité :

Cur fugitis? Cur terga datis? His vero relatis.

Mais, si l'on voulait tirer argument de ces exemples, je répondrais que dans les deux œuvres, dans lesquelles ils sont puisés, ils sont une exception unique; que dans chacune des deux on chercherait en vain un second vers semblable, et que d'ailleurs, s'étant crus obligés de faire rimer avec la fin du vers les deux syllabes qui suivent les premier et troisième pieds, les deux poètes n'ont fait, au lieu de l'atténuer, qu'aggraver le tour de force à accomplir.

L'impossibilité de remplacer la césure après le deuxième pied par deux autres, l'une après le premier, l'autre après le deuxième, étant, je crois, bien démontrée, faut-il admettre que les poètes, qui donnaient la forme léonine à leurs vers, avaient au moins à leur disposition, par l'emploi du même mot à la fin de chacun des deux

hémistiches, un moyen quelquefois commode de tourner les difficultés qu'ils avaient à surmonter? En aucune façon; car, au moyen âge comme aujourd'hui, pour qu'il y eût rime, il fallait deux mots différents avec la même assonance finale.

Il n'y avait en réalité qu'une liberté que les règles de la poésie rythmique laissaient aux poètes latins, c'était de ne pas se préoccuper pour la rime de la valeur des syllabes, c'est-à-dire de pouvoir faire rimer ensemble des syllabes longues avec des brèves, par exemple la diphtongue *ae* avec l'*e* simple, la syllabe *au* avec la voyelle *o*. Malheureusement cette liberté n'était pas suffisante pour empêcher la versification léonine d'être une sorte de jeu de casse-tête. Aussi la tentative du poète d'Asti n'a-t-elle pas parfaitement réussi : c'est aux dépens de la pureté du langage et de la clarté de la pensée qu'il a pu rester fidèle aux règles qu'il s'était imposées.

J'ai dit qu'il s'était efforcé de faire rimer aussi richement que possible les deux hémistiches de chacun de ses vers. Pour qu'on en puisse juger, je ne veux pas m'en tenir à cette assertion; je vais, après M. le professeur Grosse, me livrer à un petit travail de statistique, dont l'utilité fera, je l'espère, accepter la monotonie.

M. Grosse déclare que les rimes à une syllabe y sont soigneusement évitées, que celles à deux syllabes sont très nombreuses; que celles à trois syllabes le sont moins, et qu'il n'y a que deux exemples de rimes à quatre syllabes.

A l'égard des rimes à une syllabe, il avoue qu'il en a trouvé deux exemples, savoir : I, XI, 13, *miseris* = *similis* et II, III, 9, *matri* = *parenti;* mais il suppose que les deux vers auxquels ces rimes appartiennent ont été altérés. Je ne partage pas son avis : d'abord il y a trois cas de rimes monosyllabiques et non pas seulement deux; en effet, le cinquième vers du prologue présente le suivant qui lui a échappé : *vitiis* = *vatis;* de plus il ne démontre pas l'altération de ces trois vers à rimes monosyllabiques. Faut-il plutôt y voir l'œuvre d'un interpolateur? On trouve bien dans les trois manuscrits connus des vers interpolés : Prol. v, 12; L. I, F. IV, v. 7; F. XI, v. 12; L. II, F. III, v. 5 et 6; F. VIII, v. 5 et 6; F. XII, v. 25; L. III, F. II, v. 31 et 32 et F. VII, v. 4 et 10; mais il ne paraît nullement en être de même des trois vers en litige, qui ne font pas double emploi et qui, par leur forme générale, sont en harmonie avec les autres. Ce qu'il faut dire, c'est que, tout en s'étant imposé

la rime léonine à double assonance, le poète s'est trouvé trois fois en présence de difficultés qu'il ne lui a pas été possible de surmonter.

Les rimes à deux syllabes sont divisées par M. Grosse en trois catégories, savoir : les rimes identiques, c'est-à-dire celles résultant de deux mots qui sont littéralement pareils, sinon en totalité, au moins dans les syllabes par lesquelles ils riment; les rimes régulières, c'est-à-dire celles dans lesquelles, après la consonne ou les consonnes placées en tête de l'avant-dernière syllabe, toutes les lettres suivantes sont exactement les mêmes et dans le même ordre, et les rimes irrégulières, c'est-à-dire celles où les voyelles seules sont complètement les mêmes dans les syllabes correspondantes.

S'il ne peut y avoir plusieurs espèces de rimes identiques, et de rimes régulières, il n'en est pas de même des irrégulières. M. Grosse commence par déclarer qu'il ne considère pas comme irrégulières celles où les consonnes qui correspondent sont, par exemple, *b* avec *p* ou avec *v*, *c* avec *qu*, *d* avec *t*, enfin *g* avec *c*, dans ce cas unique : *purga, amurca.* Parmi les rimes qu'il juge irrégulières, il distingue les espèces suivantes :

1° Voyelles semblables, séparées par une consonne différente; ex. : *noli* = *leoni;*

2° Voyelles semblables, séparées par une consonne dans un mot et non séparées dans l'autre; ex. : *fero* = *leo;*

3° Voyelles semblables, séparées par deux consonnes dans un mot et non séparées dans l'autre; ex. : *metris* = *meis;*

4° Voyelles semblables séparées par deux consonnes dont la première seule est la même dans les deux mots; ex. : *possit* = *poscit;*

5° Voyelles semblables, séparées par deux consonnes, dont la deuxième seule, ce qui est plus fréquent, est la même dans les deux mots; ex. : *culpat* = *turpat;*

6° Voyelles semblables, séparées par deux consonnes, dont la seule identique dans les deux mots occupe une place différente; ex. : *sulcis* = *volucris;*

7° Voyelles semblables, séparées par deux consonnes différentes dans les deux mots; ex. : *rectus* = *gressus;*

8° Voyelles semblables, séparées dans un mot par une consonne et dans l'autre par deux, dont l'une est généralement une *r*; ex. : *fudit* = *nutrit;* ou inversement.

9° Voyelles semblables, séparées dans un mot par deux consonnes et dans l'autre par une seule, différente des deux ; ex. : *damis* = *agnis ;*

10° Voyelles semblables, séparées par trois consonnes dans un mot et par deux différentes dans l'autre ; ex. : *insufflat* = *fuscat ;*

11° Voyelles semblables, séparées dans un mot par trois consonnes, et dans l'autre par deux, une ou deux dans chaque mot étant les mêmes ; ex. : *multum* = *sepulcrum*, *sanctis* = *Tonantis.*

Telles sont les diverses espèces de rimes irrégulières à deux syllabes qu'il a plu à M. Grosse de distinguer ; il aurait pu encore en trouver d'autres. Je ne le suivrai pas dans cette voie. Le poète d'Asti, lorsqu'il a fait usage des rimes irrégulières, n'a pas pu sans doute ne pas s'apercevoir de leur irrégularité, mais vraisemblablement il ne s'est pas inquiété de la diversité de leur forme. La seule remarque qu'il a dû faire, c'est qu'en général l'irrégularité provenait, tantôt du désaccord soit dans le nombre, soit dans l'identité, soit dans l'ordre des consonnes placées entre les voyelles des deux dernières syllabes des deux mots rimant ensemble, tantôt de l'existence d'une ou de plusieurs consonnes entre ces voyelles dans l'un des deux mots et de l'absence de toute consonne entre elles dans l'autre.

Je n'ai tenu compte, dans le classement des rimes irrégulières, que de ces deux caractères principaux, et, lorsque, pour être mis à la suite de son œuvre dressant le tableau de ses diverses rimes, j'ai établi la nomenclature de celles à deux syllabes, je n'en ai fait que trois listes comprenant : la première, celles que M. Grosse a divisées en identiques et en régulières et qui, étant toutes parfaitement correctes, doivent, à mon sens, être réunies ; la deuxième, celles où, tandis qu'une ou plusieurs consonnes, dans un mot, séparent les voyelles des deux dernières syllabes, aucune ne s'interpose entre elles dans l'autre ; la troisième, celles où les consonnes qui séparent les voyelles des deux dernières syllabes, ne sont pas exactement les mêmes dans les deux mots rimant ensemble.

Je passe aux observations de M. Grosse qui concernent les rimes trissyllabiques. Il les divise, comme les précédentes, en identiques, en régulières et en irrégulières. Évitant encore les divisions trop subtiles, je n'en ferai que deux listes, comprenant, l'une les régulières, l'autre les irrégulières sans distinction entre ces dernières ;

car, dans l'œuvre du poète d'Asti, il n'y a pas de mots servant à la rime, dans lesquels entre les voyelles des trois dernières syllabes aucune consonne ne soit intercalée.

Voici la nomenclature qu'il donne des rimes identiques :

I, XIII, 20 : *invideam* = *videam;* I, XII, 6 : *genii* = *ingenii*; II, III, 6 : *dispariter* = *pariter;* III, V, 2 : *calvitium* = *vitium;* II, V, 4 : *proprium* = *obprobrium;* I, XVI, 2 : *efficiat* = *deficiat;* II, XVI, 18 : *deficiunt* = *officiunt*. Il n'en trouve que sept; encore en est-il deux qui, pour des raisons opposées, devraient en être retranchées.

En effet, il me semble évident que dans les mots *efficiat* et *deficiat* il n'y a pas seulement identité entre les trois dernières syllabes, qu'il faut considérer les quatre syllabes comme rimant ensemble, et qu'ils doivent dès lors, pour être classés parmi les rimes tétrasyllabiques, être distraits des sept exemples cités par M. le docteur Grosse.

En outre, je suis conduit, par une raison inverse, à en exclure aussi les mots *proprium* et *obprobrium*. La façon dont les compatriotes de M. Grosse prononcent les lettres *b* et *p* a pu le porter à envisager ces deux mots comme ayant trois syllabes parfaitement identiques; mais un Français ne saurait manquer d'y trouver une différence sensible.

Les exemples, cités par M. Grosse, de rimes trissyllabiques parfaites, doivent en somme être réduits à cinq.

Il déclare au contraire assez justement que « les rimes trissyllabiques, régulières et irrégulières, ne sont pas rares », et à l'appui de son allégation il commence par donner la liste des régulières. Mais cette liste, quoique longue, n'est pas complète pour deux raisons : d'abord il a oublié d'y faire figurer les rimes suivantes : I, I, 10 : *voluit*, *indoluit;* I, I, 22 : *rapiat*, *sapiat;* I, VI, 2 : *taceant*, *placeant;* puis il a systématiquement omis celles qui ne sont obtenues que par la réunion de deux mots consécutifs, telles que celle-ci : II, VII, 9 : *deposcit*, *defende-re possit*. Cela est d'autant plus étonnant qu'en principe il admet avec Zarncke les rimes polysyllabiques dues à la réunion de mots monosyllabiques (1). On ne peut guère s'expliquer dès lors une pareille omission.

(1) Voyez l'ouvrage précédemment cité, p. VII, lignes 21 et suiv.

Passant aux rimes irrégulières, il distingue celles où les deux dernières syllabes riment exactement de celles où elles ne riment pas avec exactitude, et il en donne la nomenclature, mais, à mon sens, incomplètement.

Ainsi il compte de la première espèce de rimes irrégulières quarante-sept exemples, dont les deux suivants : II, XIII, 16 : *hederis*, *Veneris*, et III, VIII, 10 : *cupias*, *fugias;* or, si l'on réunit chacun de ces mots à celui qui le précède dans le vers, ils doivent être classés parmi les rimes tétrasyllabiques. D'autre part il n'aperçoit de la seconde espèce de rimes irrégulières que les sept exemples suivants, dont pour la même raison le troisième doit être distrait : I, II, 8 : *aquilæ*, *patriæ;* II, I, 15 : *prævidit*, *petivit;* II, XI, 18 : *cecidit*, *tetigit;* II, XI, 28 : *tetigit*, *reicit;* I, XI, 12 : *similis*, *viridis;* III, II, 12 : *artificis*, *dissimilis;* II, IX, 21 : *admissos*, *capillos*.

Ces deux nomenclatures sont incomplètes. Dans la première, M. Grosse a oublié les rimes : II, IV, 26 : *invidia*, *vitia;* III, I, 19 : *defraudatus*, *rogatus* et III, VIII, 2 : *invideant*, *sileant*, et, ainsi que je l'ai déjà expliqué, il a, à raison de la prononciation allemande, omis, pour l'attribuer aux rimes identiques, la suivante : II, V, 4 : *proprium*, *obprobrium*. Dans la seconde, il a également négligé à dessein la rime suivante qu'il avait classée parmi les identiques : II, IV, 2 : *placido*, *facito*. En outre, il a intentionnellement, dans les deux nomenclatures, laissé de côté, comme il l'avait déjà fait pour les rimes régulières, toutes celles qui ne sont obtenues que par la réunion de deux mots.

On trouvera plus loin, dans le tableau que j'ai dressé, trois listes de rimes trisyllabiques qui comprendront : la première, les rimes identiques et les régulières; la deuxième, les rimes irrégulières dont les deux dernières syllabes riment exactement; la troisième, les rimes entièrement irrégulières.

Après toutes ces sortes, M. Grosse n'en admet plus qu'une seule, la tétrasyllabique, dont il n'existe, selon lui, que les deux exemples suivants : I, II, 4 : *desipiant*, *despiciant*, et I, VIII, 6 : *insidiæ*, *invidiæ*. N'adoptant pas les mêmes bases d'appréciation que lui, je trouve au contraire quarante-quatre exemples de rimes à quatre syllabes plus ou moins caractérisées, deux de rimes à cinq et une de rimes à six. On en pourra lire plus loin le détail. Ici le désaccord entre lui et moi repose uniquement sur son refus de tenir compte, en

fait, des rimes polysyllabiques dues à la réunion de plusieurs mots consécutifs.

Admettant le principe de ces rimes, voici comment j'en entends l'application : je considère qu'il faut pour leur formation n'accepter, en outre du mot qui termine le vers ou l'hémistiche, le mot qui précède que, si, pris isolément, ce dernier rime réellement par sa dernière syllabe avec la syllabe correspondante ; ainsi *probanda foris* et *amoris*, II, IV, 1, forment deux rimes à trois syllabes, parce que la dernière de *probanda* rime avec la première de *amoris;* au contraire *herbarum* et *iste parum*, III, V, 12, ne sont regardés par moi que comme rimant à deux syllabes, parce que, si la syllabe *her* a bien la même voyelle que la syllabe *te*, ces deux syllabes, considérées seules, ne riment pas ensemble. Cette façon de comprendre la formation de la rime n'est pas, je le reconnais, celle de Baldo qui, plus accommodant, fait, f. XXVII, v. 2, rimer *quod sit* avec *poposcit;* mais je n'en crois pas moins devoir persister dans ma manière de voir.

Si l'on y adhère, les 1091 vers du poète d'Asti devront, au point de vue de la rime, se décomposer ainsi :

1° Rimes monosyllabiques	3
2° Rimes dissyllabiques régulières.	461
3° Rimes dissyllabiques irrégulières, où les consonnes qui, dans un mot, séparent les voyelles, font défaut dans l'autre.	45
4° Rimes dissyllabiques irrégulières, où les consonnes qui, dans les deux mots, séparent les voyelles, sont elles-mêmes différentes.	359
5° Rimes trissyllabiques régulières	37
6° Rimes trissyllabiques irrégulières, dans lesquelles les deux dernières syllabes riment exactement. . . .	97
7° Rimes trissyllabiques irrégulières, dans lesquelles les deux dernières syllabes ne riment pas exactement.	61
8° Rimes tétrasyllabiques.	25
9° Rimes pentasyllabiques	2
10° Rimes hexasyllabiques.	1
Total.	1091

Telle est l'œuvre du poète d'Asti.

SECTION III.

Manuscrits.

On ne connaît actuellement que trois manuscrits des fables du poète d'Asti; ils sont conservés, l'un à la Bibliothèque royale de Munich, les deux autres à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

§ 1er. — BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE MUNICH.

Manuscrit 4652. — Le manuscrit 4652 a appartenu autrefois au couvent de *Benediktbeurn*, ainsi qu'il résulte de cet ex-libris que porte le feuillet 1 *a* : *Iste liber est monasterii Bñdictñpeiren*. Suivant Émile Grosse, il serait du format in-12 (1); mais, d'après l'indication du Catalogue imprimé des manuscrits latins de la Bibliothèque royale de Munich, c'est un volume in-8°.

Il a été signalé d'abord par Docen (2) dans le neuvième volume des *Pièces pour l'Histoire et la Littérature, de Christophe d'Aretin*, puis par Hoffmann de Fallersleben dans ses *Trouvailles* publiées à Breslau en 1837 (3) et par Christ. Theophile Schuch dans son Traité *De poesis latinæ rhythmis et rimis, præcipue monachorum* (4). Enfin M. Grosse, en 1868, a publié les fables du poète d'Asti qu'il renferme (5).

Tandis que M. Grosse lui attribuait 118 feuillets en parchemin, le catalogue imprimé ne lui en reconnaît que 117; mais ce désaccord est facile à expliquer : il tient à ce que les deux premiers feuillets portent l'un et l'autre le n° 1, avec cette différence que le premier est chiffré 1 *a* et le second 1 *b*; il s'ensuit que celui qui dans le manuscrit porte le n° 117 est bien en réalité le cent-dix-huitième.

(1) *Novus Avianus*. Herausgegeben von Emil Grosse. Königsberg in Pr., 1868. (Voy. Préface, p. I.)

(2) *Beiträge zur Geschichte und Literatur von Christoph von Aretin*, Neunten Bande, München, 1807 (Voyez p. 1235).

(3) Fundgruben, II, Breslau, 1837 (Voyez p. 105).

(4) Donaueschingen, 1851.

(5) *Novus Avianus*, herausgegeben vom ordentlichen Gymnasiallehrer Dr Emil Grosse. Königsberg in Pr., Schultzsche Hofbuchdruckerei, 1868.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Comme [illegible] le contenu [illegible] plus [illegible] sienne.

« La première [illegible] qu'est [illegible] quentes [illegible] XIe siècle [illegible] à partir du folio [illegible] d'Alcimus [illegible] une souscription.

Folio [illegible] : *Explicit* [illegible] *II*

Folio [illegible] : *Explicit* [illegible] *De sententia dei*.

[1] Sur [illegible] M. [illegible] avec les [illegible] p. 188, [illegible] assignent le XIIe siècle.

« Toutefois le troisième livre n'est pas tout à fait complet : il se termine brusquement, 22 vers avant la fin, par ceux-ci :

Commendet stabulo Samaritidis extera cura ;
Pelletur validus medicato corpore languor.

« On voit combien les leçons de cet excellent manuscrit diffèrent des textes ordinaires par l'avant-dernier vers précité, qui généralement se lit ainsi :

Et Samaritani nos extera cura favebit,

et aussi par le commencement de l'ouvrage, qui dans le texte imprimé est ainsi conçu :

Quod varii eveniunt humana in gente labores,
Unde brevem carpunt mortalia corpora vitam,

tandis que le manuscrit porte :

Quidquid agit varios humana in gente labores,
Unde brevem carpunt mortalia corpora vitam.

« La deuxième pièce comprend les folios 29*a* à 46*b*. Le titre *Incipit palpanista* (lisez *Palponista*) *Bernhardi* (*Geistensis*) a été postérieurement ajouté par la même main qui a écrit la table initiale sur le folio 1*a*. Ce poème, écrit au xive siècle et renfermant seulement 27 lignes par page, commence ainsi :

Rure sub urbano, sub vere, sub aere sano,
Si volo sub divo, vel si volo sub lare privo,
Vivo private, me iudice, vivo beate.

« Il a été catalogué par Hugo de Trimberg dans le *Registrum multorum auctorum*. Comparez avec Haupt, dans les Comptes rendus de l'Académie des Sciences de Berlin, 1854, p. 154. Quelques détails sur le poète sont fournis par Leyser, p. 1002, et se trouvent dans l'Histoire de la Littérature comique de Flögel, Leignitz et Leipzig, 1784.

« La troisième pièce est formée par *Avianus novus* et par *Cato novus*, et a été écrite par une seule main au xiii[e] siècle ; fol. 47*a* : *Incipit liber Aviani poetae*... Fol. 61, lig. 28 : *Explicit liber Aviani poetae.* Une autre main a ajouté de brèves explications au-dessus des mots.

Les titres des fables sont ajoutés, livre II, presque tous de la première main, et à défaut mis en marge par la seconde. Chaque fable est marquée par une grande initiale, sauf la première où elle manque; l'écriture est petite, comprend 38 lignes par page et est lisible et peu pâlie.

« Folio 61*a*, ligne 29, à folio 64*b* : *Incipit liber Catonis*. La dernière page, fort mauvaise, a été écrite par une main plus récente. Les scholies sont d'une deuxième et quelques variantes d'une troisième. Le tout est divisé en quatre parties par de grandes initiales; au folio 62*a* seulement est une division formellement exprimée : *Explicit I, Incipit II*. Dans son édition du *Novus Cato*, faisant partie de son ouvrage sur la poésie gnomique du moyen âge où ont été surtout reproduits les comptes rendus de l'Académie royale de Saxe, classe d'histoire et de philologie, Frédéric Zarncke ne s'est pas servi de ce manuscrit; il ne le cite pas non plus dans ses *Suppléments* aux comptes rendus de 1865, p. 102. Dans le manuscrit de Munich, comme dans celui de Stuttgart (A) et dans celui de Vienne n° 898 (C), le prénom de l'auteur de Caton, Martinus, est conservé. A et C, dans un troisième vers final, donnent aussi son autre nom, mais tous deux diversement. Je ferai connaître ailleurs la collation que j'ai faite de ces trois manuscrits.

« Enfin la quatrième pièce est un mélange de traités de rhétorique et de grammaire :

Fol. 65*a* — fol. 92*b* Sop̄ta in artibus (man. 2).
Fol. 93*a* einzelne Hexameter und Distichen z. B.

> Omnes qui vendunt vel emunt res ecclesiales,
> Hos appellamus de Simone Simoniales.
>
> Summus Aristoteles, tratina[n]do cacumina rerum,
> In duo divisit quicquid in orbe fuit.

Fol. 93*b* — 103*b* Oppositiones ġ.
Fol. 104*a* — 116*a* Introductoria dialectice.
Fol. 116*a* — 117*b* pater noster (man. 2). »

§ 2. — BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BRUXELLES.

A. *Manuscrit* 9807. — Le manuscrit 9807, consacré à l'imitation des fables d'Avianus par le poète d'Asti, est compris dans un vo-

lume in-fol. de 201 feuillets en parchemin, dont l'écriture, remontant au XII[e] siècle, est à longues lignes du feuillet 1 au feuillet 121 inclusivement et à deux colonnes à partir du feuillet 122.

Ce volume provient de l'hôpital de Cüs ou Cues, ville située sur les bords de la Moselle dans le cercle et dans le voisinage de Bernkastel; il avait été légué à cet établissement par le cardinal Nicolas de Cusa.

Il renferme plusieurs ouvrages dont je vais tout à l'heure donner la nomenclature. Mais auparavant je dois rappeler qu'à la Bibliothèque royale de Bruxelles, contrairement à l'usage suivant lequel, dans la plupart des bibliothèques publiques, chaque volume, de quelques éléments qu'il soit composé, est toujours considéré comme n'en formant qu'un seul, chacune des œuvres manuscrites réunies sous la même couverture porte une cote particulière. Et il en est ainsi non seulement pour les copies, qui, dues à des mains diverses, ont été ensuite reliées ensemble, mais encore pour celles qu'un seul et même scribe a écrites sur le même cahier, les unes à la suite des autres. Ce procédé est fâcheux; car il a pour conséquence, en appliquant plusieurs cotes au même volume, d'engendrer des erreurs inévitables. Il eût été plus rationnel de pratiquer le système adopté à Berne, qui consiste à donner une seule cote à chaque volume manuscrit, et à attribuer à chacun des ouvrages réunis un numéro d'ordre spécial déterminé par la place qu'il occupe parmi les autres.

Quoi qu'il en soit, par suite du procédé employé à la Bibliothèque royale de Bruxelles, le volume dont je m'occupe porte des cotes allant de 9799 à 9809 (1).

D'après le Catalogue imprimé, les ouvrages qu'elles concernent sont les suivants :

COTES.	TITRES DES OUVRAGES.	COMMENCEMENT DES TEXTES.	SIÈCLES.
9799.	Bti Isidori — De Bibliis.	Historia Sacræ legis.	XI.
9800.	De Annulo et Baculo Pontificis.	Annulus et Baculus duo sunt.	XIV.
9801.	Dialogue satyrique entre le Pape et le Roi.	Pontificalis honor	XII.

(1) *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque royale des Ducs de Bourgogne*, etc. Bruxelles et Leipzig, C. Muquardt, 1842 (Voy. t. I, p. 196 et 197).

COTES.	TITRES DES OUVRAGES.	COMMENCEMENT DES TEXTES.	SIÈCLES.
9802.	Autres vers satyriques contre le Pape	Gens Romanorum subdola.	XII.
9803.	Martialis — Epigrammata.	Cæsar majores transcendens. .	XII.
9804.	Claudiani — Fragment.	. . . .	XII.
9805.	Cujusdam Captivi — Prosologion.	Cum me respicis	XII.
9806.	Aldhelmi — Ænigmata.	Arbiter Æthereo.	XII.
9807.	Novi Aviani — Fabulæ.	Hæc precor, etc..	XII.
9808.	Vers concernant la cour de Rome.	Nulla salus aut pax.	XII.
9809.	Lactantii.—Contra gentes.	Digno et excellenti ingenio. . .	XII.

L'œuvre du poète d'Asti commence au feuillet 138 *a* en tête de la première colonne. Elle est précédée de ce titre : *Cvivsdam Astensis poete novvs Avianvs incipit qvem ivxta Prisci fabvlas edidit.*

Puis vient le Préambule portant en marge du premier vers les mots *Invocacio poete,* et en marge du septième, le mot *Proposicio.*

Les fables elles-mêmes sont divisées seulement en deux livres et pourvues des titres suivants, en face desquels j'indique les numéros des fables semblables dans Avianus :

LIVRE I.

FOL. DU MS.		POÈTE D'ASTI.		AVIANUS.
138 *a*,	col. 1.	Prologue.	Invocacio Poete (v. 1). Proposicio (v. 7).	
		1.	Narracio..	41
		2.	De Aqvila et Testvdine (*sic*).	2
	col. 2.	3.	De Borea et Phebo.	4
		4.	De Homine et Leone.	24
138 *b*,	col. 1.	5.	De Asino pelle Leonis texto.	5
		6.	De Rana edita gvrgitibvs et Pecoribvs.	6
		7.	De Tavro et Leone et Hirco.	13
	col. 2.	8.	De Abiete et Dvmo.	19
		9.	De Rvstico et Ansere et avreis Ovis. .	33
139 *a*,	col. 1.	10.	De Milite arma cremante.	39
		11.	De Phoca et Pisce	38
		12.	De Pavone et Grve.	15
	col. 2.	13.	De Bove et Vitvlo.	36
		14.	De Leone et Cane.	37
139 *a*,	col. 1.	15.	De Qvercv et Arvndine.	16
		16.	De Bove et Mvre.	31

LIVRE II.

FOL. DU MS.	POÈTE D'ASTI.		AVIANUS.
	1.	De Pardo, Leone et Vvlpe	40
col. 2.	2.	De Venditore et Bacho	23
	3.	De Rvstico et eivs plavstro	32
	4.	De Simia et eivs natis geminis	35
140 *a*, col. 1.	5.	De Invido et Cvpido	22
	6.	De Cancro et eivs nato	3
	7.	De Cane fallaci	7
col. 2.	8.	De Camelo	8
	9.	De Simia et eivs nato	14
140 *b*, col. 1.	10.	De Calvo Milite	10
	11.	De Cornice	27
	12.	De Rvstico et Favno	29
col. 2.	13.	De Formica et Cicada	34
	14.	De Rvstico et Thesavro	12
141 *a*, col. 1.	15.	De Rvstico et Sve	30
	16.	De Rvstico et Tavro	28
	17.	De Parvo Alite et Rvstico	21
col. 2.	18.	De Lvpo et Nvtrice infantis	1
	19.	De geminis Ollis	11
141 *b*, col. 1.	20.	De dvobvs Sociis et Vrsa	9
col. 2.	21.	De parvo Pvero et Cane (*sic*)	25
	22.	De qvatvor Ivvencis et Leone	18
	23.	De Leone et Capra	26
142 *a*, col. 1.	24.	De Piscatore et parvo Pisce	20
	25.	De Lvpo et Hedo	42
col. 2.	26.	De Diana venante et Tigride	17
		Epilogvs libri.	

Les fables du poète d'Asti sont suivies de deux poèmes latins écrits par la même main.

Le premier des deux porte dans le volume la cote 8908, et, au feuillet 142 *a*, col. 2, commence par ces deux vers :

> Nulla salus aut pax veniat tibi, gens tenebrosa;
> Non maneat tecum benedictio, gens odiosa.

Ce poème, qui, dans le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque, t. I, p. 197, est désigné par les mots : *Vers concernant la cour de Rome*, est qualifié par le baron de Reiffenberg (1) de *Diatribe sati-*

(1) *Bulletin de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, année 1841. (Voyez tome VIII, 2e partie, p. 265.)

rique contre l'Italie. Il devrait se composer de 99 vers; mais, par suite de l'omission du cinquantième, il n'en possède que 98 et se termine au bas du feuillet 142 *b*, col. 1.

A la col. 2 du même feuillet 142*b* commence le second des deux poèmes écrits par la même main que les fables du poète d'Asti; en voici les deux premiers vers :

> Quem probitas celebrat, sapientia munit et ornat.
> Erigit et decorat, L. W. salutat.

Les lettres L et W tiennent lieu des mots *Lanfrancum Wido.* Si on les rétablit dans le second de ces deux vers, il forme un hexamètre régulier. Mais ne nous attardons pas à ces détails.

Le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque ne mentionne pas l'existence de ce poème dans le manuscrit 9809. C'est le même que celui que le baron de Reiffenberg, dans son analyse du manuscrit 10726 (1), signale en ces termes : Poème sur la bataille d'Hastings et la conquête de l'Angleterre, par Guy d'Amiens. En 1840, il a été, d'après ce manuscrit qui, paraît-il, portait alors la cote 8758, publié par Francisque Michel dans le tome III de ses Chroniques anglo-normandes. Il devrait se composer de 840 vers; mais le scribe a laissé sa copie incomplète, et, s'arrêtant au bas de la colonne sur laquelle il l'avait commencée, ne l'a conduite que jusqu'au soixante-sixième vers ainsi conçu :

> Qui palmo celum, terram, mare ponderat eque.

Le feuillet 143 qui aurait dû contenir la suite du poème, est resté blanc.

Après ce feuillet apparaissent deux onglets appartenant soit au cahier qui les précède, soit à celui qui les suit.

Puis vient le traité de Lactance, *Contra gentes*, par lequel le volume se termine.

B. *Manuscrits* 10726 et 10729. — Les manuscrits 10726 et 10729 qui, comme celui qui vient d'être analysé, renferment l'œuvre du poète d'Asti, font partie d'un volume in-fol. de 231 feuillets en parchemin dont l'écriture à deux colonnes très fine et très nette, est presque entièrement du XIIe siècle.

(1) *Bulletin de l'Académie royale*, etc. Année 1841. (Voyez tome VIII, 2e partie, page 265.)

En tête du volume a été placée une charte écrite au xvᵉ siècle sur une feuille de parchemin, qui, à cause de son grand format, a été pliée en deux.

Puis se présente, sur un double feuillet en papier fixé en cet endroit au siècle dernier par les Bollandistes alors propriétaires du volume, la nomenclature suivante, d'ailleurs fort incomplète, des nombreuses œuvres qu'il contient :

	FOLIOS.
Homeliæ ex diversis sanctis Patribus	1-21
Salviani Ep. lib. de gubernatione Dei	22
Lucii Frontini ad Celsum de divisione agrorum et alia eo spectantia	36
Hijgenus (*sic*) Aug. libertus de limitibus constituendis	48
Ex Rhetorica Notkeri excerptum	58
Salviani epist. ad Siagrium	77
Wandalberti Diaconi calendarium metricum Sanctorum cum epistola prævia ad Otricum	79
Hini monachi in Augia sub Carolo magno visio et de eadem et monasterio et abbatibus Walfredi Strabi versus	85
Fulgentii Ep. Homelia de Natali Domini	91
Ptolemæi Silvij Latercolus	94
Aratus de signis cœlestibus et alijs varijs	99
Arati Philos. liber Astronomicon, vel, ut verosimilius, Marcelli hic liber est	107
Sidonii Apollinaris poemata	113
Paulini ep. Nolani versus et poemata	138
Cassiodori liber de institutione divinarum scripturarum I de Octatheuco	158
Gilonis Parisiensis poema de expeditione Cruce signatorum in Terra sancta	165
Versus aliquot sine titulis a pag. 172 ad 179 ac[c]uratius examinandi	172
Hymnus de Sancto Gorgonio	178 vᵒ
Theodoricus aliquis de Animantibus et mundi mirabilibus	179
Epitaphium Juliani Apostatæ	185
Versus aliqui propius examinandi	187
Aldhelmi Ep. enigmata	192
Galli proverbia aliqua Salomonis	201
Liber explicit qui vocatur cleri deliciæ	204
Versus ac[c]uratius examinandi	205
S. Augustini liber de laudibus explicit	212
De S. Lucia versus	212 vᵒ
Eusebij Scoti versus ad varios	214
Smaragdi diadema monachorum	224

Cette table qui, quoique incomplète, suffit pour permettre d'apprécier l'importance du volume, est suivie de neuf feuillets en papier dépourvus de toute écriture.

C'est après ces diverses additions qu'il commence véritablement; c'est là le point de départ des manuscrits 10615 à 10729 qu'il renferme et du numérotage des 231 feuillets dont il se compose.

Je pourrais faire l'analyse complète de ces manuscrits; mais elle serait ici sans intérêt. Je vais me borner à donner celle des manuscrits 10726 à 10729, dans deux desquels figurent les fables du poète d'Asti.

Elles commencent à la première colonne du recto du feuillet 224 qui lui-même appartient au manuscrit 10726.

En tête de cette colonne, le scribe avait commencé la copie immédiatement abandonnée d'un autre ouvrage dont il n'a transcrit que ce qui suit : Hunc modicum libellum Smaragdi‖de diversis virtutibus collegit et ei nomen diadema mo-‖nachorum imposuit, quia, sicut diadema gemmis, ita et hic libel-‖lus fulget virtutibus. ‖ — Hunc modicum libellum...

Le copiste s'est arrêté à ces derniers mots, et, au lieu de continuer sa copie, il a entrepris celle de l'œuvre du poète d'Asti, dont le titre, écrit avec une encre plus noire, est ainsi conçu : *Cuiusdam Astensis poete nouus Auianus incipit quem iuxta Prisci fabulas edidit.*

L'œuvre elle-même commence au folio 224 *a*, colonne 1, par le préambule portant pour titres, en marge du premier vers : *Invocacio poete*, et en marge du septième : *Proposicio.*

Puis viennent, dans le même ordre que celles du manuscrit 9807, les 42 fables pareillement divisées en deux livres et pourvues des mêmes titres que dès lors je m'abstiens de reproduire ici. Je signale seulement la lacune que présente le manuscrit 10726 : du cinquième vers de la fable v du premier livre, *De Asino pelle Leonis texto,* le copiste est passé, probablement sans s'en apercevoir, au troisième vers de la fable x du même livre, *De Milite arma cremante*, et a omis ainsi la fin de la fable v, les fables VI, VII, VIII, IX et les deux premiers vers de la fable x. Plus loin je montrerai que, sans doute après avoir collationné sa copie, il s'est aperçu de l'omission et qu'il l'a réparée.

Les fables se terminent au verso de la première colonne du feuillet 227, et sont immédiatement suivies de la Diatribe satirique

contre l'Italie, qui, sur la même colonne, commence par ces deux vers déjà cités :

Nulla salus aut pax veniat tibi, gens tenebrosa ;
Non maneat tecum benedictio, gens odiosa.

Le poème qui débute par ces deux vers, porte, comme formant à lui seul un manuscrit, la cote 10727 (1).

Au milieu de la deuxième colonne du feuillet 227 *b*, où il se termine, il est immédiatement suivi d'un autre en 840 vers sur la bataille d'Hastings dont j'ai déjà parlé, et auquel, dans le volume, la cote 10728 a été attribuée.

Ainsi que je l'ai déjà dit, il commence par ces deux vers :

Quem probitas celebrat, sapentia munit et ornat,
Erigit et decorat, L[anfrancum] W[ido] salutat.

Ce poème se termine au verso du feuillet 230 (2).

A la deuxième colonne du même verso vient, faisant sans interruption suite au précédent poème, un fragment d'opuscule en prose auquel a été donnée la cote 10729 et qui a été, par le baron de Reiffenberg, intitulé : *Fragmentum de duobus grammaticis* (3). Il débute par ces mots : *Defessus ego quondam diutina commentatione*, et s'arrête au bas de la même colonne.

Enfin les 2 colonnes du feuillet 231 *a* sont remplies par ce qui, dans le manuscrit 10726, avait été omis des fables du poète d'Asti. Il s'ensuit qu'on n'y trouve que les suivantes :

FOLIO DU MS.	POÈTE D'ASTI.		AVIANUS
231 *a*, col. 1.	5.	De Asino pelle Leonis texto.	5
	6.	De Rana edita gurgitibus et pecoribus.	6
	7.	De Tauro et Leone et Hirco.	13
col. 2.	8.	De Abiete et Dumo.	19
	9.	De Rustico et Ansere et aureis Ovis . .	33
	10.	De Milite arma cremante.	39

Je dois toutefois faire remarquer que, le copiste s'en étant strictement tenu au rétablissement de ce qu'il avait omis, la fable v a

(1) *Bulletin de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, année 1841. (Tome VIII, 2e partie, page 265.)
(3) Voyez même Bulletin, t. VIII, 2e partie, p. 265.
(2) Voyez même Bulletin, t. VIII, 2e partie, p. 265.

été décapitée de ses cinq premiers vers et que la fable x ne possède que les deux premiers, par lesquels se terminent à la fois le recto du dernier feuillet et le volume lui-même. En effet, le verso du feuillet 231 est blanc, et il n'existe plus ensuite que quatre feuillets en papier, sans écritures, ajoutés par le relieur.

Comme dans le volume de la même bibliothèque précédemment analysé, c'est par la même main qu'ont été transcrits les fables d'Avianus et les deux poèmes commençant, l'un par cet hexamètre :

> Nulla salus aut pax veniat tibi, gens tenebrosa,

et le second par cet autre :

> Quem probitas celebrat sapientia munit et ornat.

En somme, ce qui ressort de la double analyse des manuscrits 9799 à 9809 et 10615 à 10729, c'est qu'ils sont également précieux et qu'ils ont entre eux la plus étroite parenté.

SECTION IV.

Éditions.

Ainsi que je l'ai déjà dit, c'est en 1807 que, pour la première fois, il a été édité quelques fragments de l'œuvre du poète d'Asti. Ils ont alors paru dans le Recueil pour l'Histoire et la Littérature, publié par Jean-Christophe Freyhern d'Aretin. Ce recueil, imprimé en langue allemande, est intitulé : *Beyträge zur Geschichte und Literatur, aus den Schätzen der königl. Hof und Centralbibliothek zu München.*

Le neuvième volume de ce Recueil contient, de la page 1235 à la page 1249, un article du savant Docen, qui porte pour titre : *Ueber die Aesopischen Fabeln den Anonymus des Nevelet, und einen andern bisher unbekannten Fabeldichter des Mittelalters*, et dans cet article figurent au bas de la page 1238 les six premiers vers du Prologue du poète d'Asti et les quatre premiers vers de la fable *De Olla et Grandine*, qui est la première de son premier livre, puis, occupant le bas de la page 1239 et toute la suivante, la fable *De Ursa et duobus Sociis* qui est la troisième de son troisième livre.

En 1854, dans ses poésies inédites du moyen âge, M. Edelestand

du Méril a, d'après les deux manuscrits de Bruxelles et celui de Munich publié, pages 271 à 276, le Prologue du poète d'Asti et les première, deuxième, cinquième et huitième fables de son premier livre, intitulées : *De Olla et Grandine*, *De Aquila et Testudine*, *De Asino e pelle Leonis texto* et *De Abiete et Dumo*.

Mais ce fut seulement en 1868 que l'œuvre fut entièrement livrée à la publicité. L'honneur, ainsi que je l'ai déjà dit, en revient au savant Émile Grosse, qui lui donna le titre de Novus Avianus. Il s'est servi, pour son édition, du manuscrit de Munich et de celui de Bruxelles qui porte les cotes 10726 et 10729. Mais, considérant le premier comme le plus pur des deux, il en a de préférence adopté les leçons. Voici d'ailleurs sur ce point comment il s'explique : « Le meilleur des deux manuscrits que j'ai collationnés est celui de Munich; il a dû en conséquence former la base de mon texte et je n'ai pas dû m'en écarter sans nécessité, bien qu'il soit interpolé comme celui de Bruxelles (1). »

L'édition de M. Émile Grosse figure en tête d'un programme d'enseignement classique, formant une brochure in-4° de x-45 pages précédées elles-mêmes d'un feuillet non paginé, dont le recto porte ce frontispice : « Programm des Königlichen Friedrichs-Collegiums zu Königsberg in Pr., mit welchem zur öffentlichen Prüfung aller Klassen des Gymnasiums und der Vorschule am Donnerstag den 1., Freitag den 2. und Sonnabend den 3. October 1868, ergebenst, einladet Professor Dr G.-H. Wagner, director. Inhalt : 1. Novus Avianus, herausgegeben vom ordentlichen Gymnasiallehrer Dr Emil Grosse. 2. Jahresbericht des Directors. Königsberg in Pr. Schultzsche Hofbuchdruckerei. 1868.

La première des pages chiffrées ne contient que ce titre : Novus Avianus. Herausgegeben von Emil Grosse.

Puis viennent, pages III à X, une dissertation sur les fables du poète d'Asti et, pages 1 à 26, le texte même de ces fables avec l'indication des variantes présentées tant par le manuscrit 10726 et 10729 de Bruxelles que par celui de Munich.

(1) Die bessere von den beiden verglichenen Handschriften ist die münchener, sie musste also die Grundlage des Textes bilden und es durfte nie ohne Noth von ihr abgewichen werden, wenn gleich auch sie wie die brüsseler interpolirt ist (Voyez p. VI).

CHAPITRE II

NOVUS AVIANUS DE VIENNE ET DE MUNICH.

SECTION I.

Age et nationalité de l'auteur.

Je passe à une deuxième imitation, en vers léonins, des fables d'Avianus, dont les deux Bibliothèques impériale de Vienne et royale de Munich possèdent chacune un manuscrit, et à laquelle, ne connaissant sans doute que le manuscrit viennois, M. Edelestand du Méril a donné le nom de *Novus Avianus Vindobonensis* (1). Pour être plus exact, je l'appellerai *Novus Avianus de Vienne et de Munich.*

On n'a aucun renseignement sur l'auteur, et, pour déterminer l'époque à laquelle il vécut, on ne saurait tirer aucune déduction de l'âge des deux manuscrits qui nous ont gardé son œuvre ; car ils sont, l'un du XIVe siècle, l'autre du XVe, et l'œuvre elle-même ne peut être plus récente que la fin du XIIe siècle ou le commencement du XIIIe.

En effet, s'il est vrai, comme l'affirme M. du Méril (1), que le XIIe siècle fut par excellence l'époque des poèmes en vers léonins, il faut attribuer à l'auteur du *Novus Avianus* de Vienne et de Munich le même siècle qu'au poète d'Asti ; car il ne s'est pas montré, moins que ce dernier, fanatique amateur du vers léonin à rime riche. Seulement, comme c'est dans les dernières années que ce

(1) *Poésies inédites du moyen âge.* Paris, 1854. (Voyez p. 268).

vers a été le plus en faveur, il est *a priori* supposable que ce sont celles où l'auteur était dans la force de l'âge.

Plus loin, comparant ensemble les deux *Novi Aviani*, je trouverai, dans cet examen comparatif, la justification de ma thèse. Mais, dès à présent, je peux l'appuyer d'une preuve matérielle. Si l'auteur du *Novus Avianus* de Vienne et de Munich, ainsi que je le montrerai, n'a pas puisé ses inspirations uniquement dans Avianus, il est au moins certain que le fabuliste romain a été son principal modèle et qu'il en a été l'imitateur direct et même servile, et l'on va voir que ce n'est pas seulement, comme le poète d'Asti, l'œuvre originale qu'il a imitée, et que ce sont encore quelques-uns des épimythions successivement ajoutés au vrai texte.

Ces épimythions, dans les manuscrits d'Avianus relativement récents, sont, les uns, en distiques élégiaques léonins, les autres, en distiques élégiaques ordinaires.

Les premiers ont été empruntés de divers *Aviani novi* dans lesquels avait été adopté ce système de versification et notamment de celui même de Vienne et de Munich, ainsi que le prouve le distique suivant qu'on lit à la fin de la fable XXVIII du fabuliste ancien :

Vix castigatur cui semita recta negatur;
 Quod male mens didicit perdere non potuit.

A côté de ces épimythions léonins il y en a d'autres qui sont en distiques élégiaques ordinaires et qui, comme on est d'accord pour l'admettre, sont probablement l'œuvre de pédagogues du moyen âge.

Il est probable que les épimythions puisés dans des imitations en vers léonins et les épimythions en distiques ordinaires spécialement composés pour être ajoutés à l'œuvre d'Avianus sont, pour la plupart, plus anciens que l'imitation contenue dans les deux manuscrits de Vienne et de Munich. Cela est certain, au moins partiellement; car dans cette imitation on rencontre quelques transformations de ces deux catégories d'épimythions.

Voici un double exemple qui justifie cette assertion :

F. XI. Av., v. 15 : Pauperior caveat sese sociare potenti.
 N. A., v. 11 : Res vetat ista satis miseros sociare beatis.

F. XX. Av., v. 17 : Incerta pro spe non munera certa relinque.
 N. A., v. 12 : Qui incertum quærit; spes sibi certa perit.

J'ai feuilleté bien des manuscrits d'Avianus, et il en est ressorti pour moi que la plupart des épimythions apocryphes ne sont pas antérieurs au XII[e] siècle. Dans le manuscrit de la Bibliothèque Bodléienne coté B. N. Rawl. 111, dont l'écriture peut être rapportée à la fin du XI[e] siècle, les fables X, XII, XIV, XIX, XX, XXV, XXVI et XXXI offrent bien ces épimythions; mais ceux des fables X, XII et XXXI peuvent seuls être considérés comme ayant l'âge du manuscrit; les autres ont été ajoutés à diverses époques plus récentes et notamment au XV[e] siècle. Or, les trois auxquels on peut assigner la fin du XI[e], ne se trouvent pas dans le *Novus Avianus* de Vienne et de Munich; ceux dont il contient l'imitation sont ceux moins anciens des fables XI, XX et XXII. Il s'ensuit qu'on ne peut faire remonter l'œuvre de l'imitateur à un temps antérieur à la fin du XII[e] siècle.

SECTION II.

Examen du texte.

Lorsque étudiant le *Novus Avianus* de Vienne et de Munich, on le rapproche de l'œuvre originale, on acquiert la certitude que l'auteur a été un imitateur direct. En effet, on retrouve dans son imitation, en de nombreux endroits, des mots et même des hémistiches entiers empruntés d'Avianus. Je vais justifier mon allégation par de nombreux exemples :

F. I.	Av.,	v. 1 et 2 :	. . . . juraverat olim, Ni taceat . . . .
	N. A.,	v. 2 :	Jurat, ni taceat. . . . .
	Av.,	v. 4 :	Pervigil ante fores. . . . .
	N. A.,	v. 4 et 5 :	. . . . ante fores jacuit. Pervigil. . . . .
	Av.,	v. 16 :	Femineam quisquis credidit esse fidem.
	N. A.,	v. 13 :	. . . . vix credi femina debet.
F. II.	Av.,	v. 16 :	. . . . dum meliora cupit.
	N. A.,	v. 8 :	Dum majora cupit.
F. III.	Av.,	v. 9 :	. . . . si me præcesseris, inquit.
	N. A.,	v. 7 :	. . . . si me præcesseris, inquit.
F. IV.	Av.,	v. 4 :	Carpebat solitum forte viator iter.
	N. A.,	v. 3 :	Forte viator erat . . . .

F. V.	Av.,	v. 14 :	Correptum vinclis verberibusque.
	N. A.,	v. 11 :	Verbere correptum. . . . .
F. VI.	Av.,	v. 12 :	. . . . cui notat ora color.
	N. A.,	v. 8 :	. . . . ut color ipse notet.
F. VIII.	Av.,	v. 12 :	. . . . sustulit auris onus.
	N. A.,	v. 8 :	. . . . sustulit auris onus.
F. IX.	Av.,	v. 8 :	. . . . fronde pependit onus.
	N. A.,	v. 3 :	. . . . fronte (*sic*) pependit.
	Av.,	v. 19 :	Dic, sodes, quidnam trepido tibi rettulit Ursa?
	N. A.,	v. 9 :	. . . . retulit quid bestia, sodes ?
F. XI.	Av.,	v. 14 :	Semper ero ambobus subruta sola modis.
	N. A.,	v. 10 :	Semper ero fragilis, subdita sola malis.
F. XII.	Av.,	v. 5 :	. . . . telluri construit aras.
	N. A.,	v. 7 :	. . . . telluri construit aram.
F. XIII.	Av.,	v. 9 :	Non te demissis setosum, putide, barbis.
	N. A.,	v. 9 :	Barbis demissis. . . . .
F. XIV.	Av.,	v. 14 :	Judicio superest omnibus iste meo.
	N. A.,	v. 14 :	Judicioque meo sat placet ille deo.
F. XV.	Av.,	v. 12 :	. . . . terga geris.
	N. A.,	v. 7 :	Tu nigra terga geris. . . . . . .
F. XVI.	Av.,	v. 8 :	. . . . quod stet harundo vadis.
	N. A.,	v. 7 :	. . . . quod harundo quiescat in imis.
F. XVII.	Av.,	v. 1 :	Venator jaculis. . . . .
	N. A.,	v. 1 :	Venator telis, jaculis. . . . .
	Av.,	v. 18 :	. . . . tela fuisse virum.
	N. A.,	v. 12 :	. . . . tela fuisse viri.
F. XVIII.	Av.,	v. 13 :	Sic postquam dictis animos disjunxit. . . . . .
	N. A.,	v. 9 :	. . . . disjuncti quando fuere.
F. XIX.	Av.,	v. 1 :	. . . . Abies pulcherrima risit.
	N. A.,	v. 2 :	. . . . . . Abies ridet.
F. XX.	Av.,	v. 5 :	. . . . lacrimis ita dixit obortis. .
	N. A.,	v. 8 :	Fert lacrimis nudis talia. . . . .
F. XXI.	Av.,	v. 1 :	. . . . progeniem terræ.
	N. A.,	v. 1 :	Progeniem terræ.
	Av.,	v. 13 :	. . . . dilecta relinquite rura.
	N. A.,	v. 13 :	. . . . dilecta relinquite rura.
F. XXII.	Av.,	v. 2 :	. . . . Phœbum misit ab arce poli.
	N. A.,	v. 2 :	. . . . Phœbus ab arce rotat.
	Av.,	v. 8 :	. . . . congeminata feret.
	N. A.,	v. 8 :	. . . . geminata feret.
	.	v. 10 :	. . . . geminata ferat.
	Av.,	v. 17 :	. . . . risit Apollo.
	N. A.,	v. 11 :	Risit Apollo. . . . .
F. XXIII.	Av.,	v. 1 :	Venditor insignem. . . . .
	N. A.,	v. 1 :	Venditor insignis. . . . .

	Av., v. 2	: . . . . esse deum.
	N. A., v. 3	: . . . . esse deum.
F. xxv.	Av., v. 1	: Flens puer extremam putei consedit ad undam.
	N. A., v. 3	: Dumque gemens fleret et ibi simulando sederet.
F. xxvi.	Av., v. 11	: quamvis rectis constet sententia verbis.
	N. A., v. 15	: Quamvis promittis non verbis talia fictis.
F. xxvii.	Av., v. 8	: Potandi facilem. . . . .
	N. A., v. 9	: Potum sic illi facilem. . . . .
F. xxviii.	Av., v. 11	: . . . . dispergit arenam.
	N. A., v. 13	: . . . . spargebat arenas.
F. xxix.	Av., v. 1	: Horrida congestis cum staret bruma pruinis.
	N. A., v. 1	: Horrida quando nimis premeretur bruma pruinis . . . .
F. xxx.	Av., v. 1	: Vastantem segetes. . . . .
	N. A., v. 1	: Sus segetem vastans. . . . .
F. xxxii.	Av., v. 1	: Hærentem luteo sub gurgite Rusticus axem.
	N. A., v. 1	: Rusticus ob faciem lutei dimiserat axem.
F. xxxiii.	Av., v. 9 et 10	: . . . . per viscera ferrum Et vacuam solitis fetibus esse videt.
	N. A., v. 9	: . . . . inania viscera vidit.
F. xxxiv.	Av., v. 5	: . . . . Formica labores.
	N. A., v. 7	: . . . . Formica labore.
F. xxxv.	Av., v. 12	: Hæret et invita cum genitrice fugit.
	N. A., v. 9	: Qui post hærebat, genitrix invita ferebat.
F. xxxvi.	Av., v. 5	: . . . . in herbas.
	N. A., v. 5	: . . . . in herba.
F. xxxvii.	Av., v. 11	: . . . . colla catenis.
	N. A., v. 9	: . . . . si collo porto catenam.
	Av., v. 16	: . . . . . . tuam vincula dira famem.
	N. A., v. 14	: . . . . tua vincla feram.
F. xxxviii.	Av., v. 1	: Dulcibus e stagnis. . . . .
	N. A., v. 1	: A dulci stagno . . . .
F. xxxix.	Av., v. 1	: . . . attritus quondam per prælia Miles.
	N. A., v. 1	: Attritus Miles. . . . .
F. xl.	Av., v. 1	: Distinctus maculis . . . .
	N. A., v. 2	: Distinctus maculis . . . .
	Av., v. 8	: Corripit et vanas adprobat esse notas.
	N. A., v. 8	: Corripis et notas, risit, abunde notas.
	Av., v. 10	: consilium pulchrius. . . . .
	N. A., v. 10	: . . . . . consilio pulchrius. . . . .
	Av., v. 11	. . . . . . quos munera mentis adornant.
	N. A., v. 11	: . . . . . quem munus mentis adornat.
F. xli.	Av., v. 3	: Quumque per effusas stagnaret turbine terras.
	N. A., v. 3	: Qui cum stagnaret terras.

Av., v. 8 : . . . . Amphora dicor, ait.
N. A., v. 8 : . . . . Amphora dicor ego.
F. XLII. Av., v. 7 : Nonne vides. . . . .
N. A., v. 7 : Ecce vides. . . . .
Av., v. 13 : . . . . fudisse cruorem.
N. A., v. 19 : . . . . diffundere sponte cruorem.

Des rapprochements qui précèdent, il ressort clairement que le *Novus Avianus* de Vienne et de Munich est une imitation directe.

Ce point établi, considérons-la en elle-même et rendons-nous compte de ce qu'elle vaut.

Elle a été, pour celui à qui elle est due, un exercice de versification qui a consisté non seulement à abréger les fables d'Avianus, mais encore à transformer ses distiques élégiaques en vers, selon lui, plus harmonieux.

Les fables d'Avianus, sans avoir la concision exagérée de celles de Phèdre, n'en sont pas moins très courtes : on a vu plus haut que, si l'on ne tient compte que des vers qui, se rencontrant dans les plus anciens manuscrits, peuvent être considérés comme authentiques, l'œuvre entière n'en comprend que 654. Cependant l'imitateur est parvenu à être encore plus bref, et dans sa transformation on n'en trouve que 562. Il est vrai que, dans les deux manuscrits qui les ont fait arriver jusqu'à nous, la fable XXXI a été omise; mais, si l'on retranche des 654 vers d'Avianus les 12 dont il a formé cette fable, il en reste encore 642, c'est-à-dire 80 de plus que n'en contient le travestissement léonin.

Quelle est la valeur littéraire de ce travestissement; c'est ce que j'ai maintenant à examiner. Je n'ai pas à en apprécier le fond; car, par cela même que l'imitateur, en la transformant, a abrégé l'œuvre primitive, il n'a guère pu introduire de pensées originales dans la sienne; j'ai donc seulement à en envisager la forme.

Comme le poète d'Asti, l'imitateur paraît avoir eu pour principale préoccupation de pourvoir de rimes aussi riches que possible les deux hémistiches de ses vers. Malheureusement, pour y parvenir, il n'a pas eu, comme lui, recours uniquement aux licences acceptables, il a usé aussi des plus inadmissibles.

En étudiant la versification du poète d'Asti, j'ai montré que, dans un vers où il n'avait pu placer la césure après le deuxième pied et où il avait dû la remplacer par deux autres après le premier et le

troisième pieds, voulant concilier les nécessités de la mesure avec la règle léonine, il avait fait rimer avec la dernière syllabe du vers celles des deux césures. Il est vrai que cela ne lui est arrivé qu'une fois, et encore est-ce dans un vers qui me semble bien altéré.

Ailleurs c'est une autre licence qu'il se permet : ne pouvant se procurer les deux mots qui auraient dû rimer ensemble, il se tire d'embarras par la répétition, à la fin du vers, du mot déjà employé au milieu. Ainsi, dans le vers 6 de la fable IV, c'est le mot *erit* qui termine les deux hémistiches, et dans le vers 8 de la fable XXX, c'est le mot *fuit*. Mais, quand on considère l'ensemble de son œuvre, on sent bien que, dans la pensée même de l'auteur, ce sont là des fautes contre les règles de la poésie rythmique ; car il est très rare qu'il se soit résigné à recourir à ce moyen de se procurer la rime. Ce qui, au moyen âge comme de nos jours, était seulement permis, c'était de faire rimer ensemble les mots identiques, lorsque le sens en était différent. C'est ce que l'imitateur a fait, quand il l'a pu; ainsi, dans ses vers, F. XXVI, v. 8, *lege* substantif rime avec *lege* verbe, F. XL, v. 8, *notas* participe avec *notas* substantif, et, v. 12, *caro* adjectif avec *caro* substantif. Ce n'est pas une violation, c'est l'application rationnelle des règles de la poésie rythmique.

On ne saurait non plus lui faire grief d'avoir recouru à une licence, que se permettaient les poètes de son temps et en vertu de laquelle il n'a pas hésité à faire rimer la lettre *e* avec les diphtongues *æ* et *œ*, par exemple, F. VIII, v. 1, *cameli* avec *cœli* et, F. IX, v. 4, *fere* avec *feræ*. Je dois ajouter pourtant que, contrairement à l'usage de ses contemporains, il n'a pas cru pouvoir faire rimer la lettre *o* avec la syllabe *au*. Sur ce point il a été plus rigide que le poète d'Asti qui fait rimer, L. III, F. IV, v. 1, *profert* avec *aufert* et, L. III, F. I, v. 19, *defraudatus* avec *rogatus*, et surtout que Baldo qui fait rimer, F. XVI, v. 30, *sponsam* avec *ausam*, F. XIX, v. 6, *cordis* avec *fraudis*, v. 20, *prorsus* avec *ausus*, v. 25, *respondit* avec *audit*, F. XX, v. 31, *cautis* avec *comptis*, F. XXV, v. 15, *cordis* avec *audis*.

De ce qui précède il ressort que l'imitateur, en matière de poésie rythmique, a usé tout à la fois des licences permises et des licences illicites. Mais cela ne lui a pas suffi : il a commis des fautes plus graves ; ce sont les entorses que, pour poursuivre sans succès son but, il a eu le tort de donner aux lois de la prosodie romaine. Ainsi, dans presque toutes ses fables et souvent plusieurs fois dans

la même, on trouve des syllabes brèves qui sont rendues longues par l'effet de la césure (1), et ce qui, quoique moins fréquent, est plus fâcheux, des syllabes finales, susceptibles d'élision, qui, toujours sous prétexte de césure, sont, sans être élidées, suivies de mots commençant par une voyelle (2).

Et remarquons que ces syllabes, soit allongées, soit non élidées, soit tout à la fois allongées et non élidées, ne sont pas seulement celles qui, dans les vers pentamètres, viennent après le deuxième pied. Dans ce cas spécial la licence que l'auteur se permet serait tolérable ; car, dans le pentamètre, la césure, étant toujours nécessairement à la même place, le coupe constamment en deux parties égales et fait en quelque sorte des deux hémistiches deux vers distincts. Il n'en est pas ainsi : l'auteur, pour appliquer son commode système, ne se demande pas à la suite de quel pied vient la césure.

On comprend qu'il ait usé des licences qui étaient admises à son époque ; mais pour celles dont il s'agit ici, il est inexcusable ; car ces fautes prosodiques, qui étaient pour ses contemporains une exception, étaient pour lui une habitude et presque un système.

Du reste, en dehors de ces fautes auxquelles les rigueurs du vers léonin pouvaient l'entraîner, sa versification en offre d'autres qu'elles ne sauraient expliquer, ce sont les fautes de quantité qu'en dehors de la césure on a le regret d'y rencontrer. C'est ainsi, par exemple, que l'auteur fait longues, F. XXVII, v. 6, la première syllabe de *căput* ; F. XXIX, v. 8, la première de *bĭpes*, et, F. XXXV, v. 5,

(1) Il serait trop long de transcrire ici les vers qui présentent cette particularité ; mais voici des indications sommaires qui donneront le moyen de s'y reporter : F. I, v. 3, 4 ; — F. II, v. 4 ; — F. III, v. 2, 10 ; — F. IV, v. 2 ; — F. V, v. 7, 10 ; — F. VI, v. 8 ; — F. IX, v. 2 ; — F. X, v. 8 ; — F. XI, v. 3, 9 ; — F. XIII, v. 11 ; — F. XIV, v. 16 ; — F. XVI, v. 1 ; — F. XVII, v. 3, 7, 10 ; — F. XVIII, v. 2, 3, 4, 8, 10, 11 ; — F. XIX, v. 13 ; — F. XX, v. 3, 5 ; — F. XXI, v. 3, 10, 16 ; — F. XXII, v. 6, 8, 9 ; — F. XXIII, v. 10 ; — F. XXIV, v. 5 ; — F. XXV, v. 3 ; — F. XXVI, v. 4, 5, 14, 16 ; — F. XXVIII, v. 1 ; — F. XXIX, v. 15 ; — F. XXX, v. 2, 3, 5 ; — F. XXXII, v. 2 ; — F. XXXIII, v. 9, 11 ; — F. XXXIV, v. 1, 6, 7, 9, 11 ; — F. XXXV, v. 1, 6, 10 ; — F. XXXVI, v. 2, 5, 10, 13, 16 ; — F. XXXVII, v. 7 ; — F. XXXVIII, v. 5, 7 ; — F. XXXIX, v. 1, 4, 9, 10, 15, 17 ; — F. XLII, v. 10.

(2) Ici encore, pour abréger, je m'abstiens de reproduire les vers qui présentent cette particularité, et je me contente de donner les moyens de s'y référer : F. III, v. 6 ; — F. VI, v. 6 ; — F. VIII, v. 6 ; — F. XI, v. 2 ; — F. XV, v. 10 ; — F. XXI, v. 6 ; — F. XXVI, v. 8 ; — XXIX, v. 16 ; — F. XXXIII, v. 16 ; — F. XLI, v. 8 ; — F. XLII, v. 4, 6.

la deuxième de *ipsā*, et brèves, F. xvii, v. 5, la deuxième syllabe de *verŏ*, F. xxiv, v. 4, la première de *făcundus*, F. xxvii, v. 4, la deuxième de *rarŏ*, F. xxxix, v. 10, la deuxième de *retrŏ*, et, F. xl, v. 8, la troisième d'*abundĕ*.

Au moins toutes les irrégularités devant lesquelles l'auteur n'a pas reculé l'ont-elles fait triompher des difficultés qu'il lui avait plu de se créer? Non, car il ressort de sa versification qu'il s'était proposé de doter ses vers léonins de rimes régulières à deux syllabes, et il n'y est pas complètement parvenu; voici, en effet, comment ils peuvent se décomposer :

1° Rimes monosyllabiques.	21
2° Rimes dissyllabiques régulières..	372
3° Rimes dissyllabiques irrégulières, où les consonnes, qui dans un mot séparent les voyelles, font défaut dans l'autre.	12
4° Rimes dissyllabiques irrégulières, où les consonnes, qui dans un mot séparent les voyelles, ne sont pas les mêmes dans l'autre.	41
5° Rimes trissyllabiques régulières.	27
6° Rimes trissyllabiques irrégulières, dans lesquelles les deux dernières syllabes riment exactement. . . .	64
7° Rimes trissyllabiques irrégulières, dans lesquelles les deux dernières syllabes ne riment pas exactement.	4
8° Rimes tétrasyllabiques..	16
9° Vers non léonins.	5
Total.	562

On voit, par ce décompte, que les rimes régulières à deux syllabes sont seulement au nombre de 372. Il est vrai que les 27 rimes trissyllabiques régulières et les 64 irrégulières dans lesquelles les deux dernières syllabes riment exactement, doivent *a fortiori* s'ajouter à ce nombre de 372; il est encore vrai que sur les 16 rimes tétrasyllabiques il y en a 14 qui peuvent être considérées comme des rimes dissyllabiques régulières; ce qui élève le nombre total à 477; mais cela laisse encore 85 vers dans lesquels l'auteur n'a pu satisfaire aux exigences prosodiques qu'il s'était imposées.

Devant une tentative si malheureuse, sans voir, comme M. E. du Méril, dans toutes les transformations faites au moyen âge de

fables plus ou moins anciennes, le résultat du système d'enseignement préconisé par Quintilien, on peut se demander si, dans le cas spécial du *Novus Avianus* de Vienne et de Munich, on n'est pas réellement en présence d'un simple exercice d'écolier.

Quoi qu'il en soit, ayant entrepris de réunir à l'œuvre d'Avianus toutes celles qui n'en sont que l'imitation, je ne pouvais omettre celle qui fait l'objet de ce chapitre. Le plan que je m'étais tracé m'obligeait à la faire connaître, et j'y suis resté fidèle.

SECTION III.

Examen comparatif du Novus Avianus de Vienne et de Munich et de celui du poète d'Asti.

Maintenant que l'on connaît le *Novus Avianus* de Vienne et de Munich, le moment me paraît venu de rechercher si, quoiqu'il soit visiblement issu de l'œuvre d'Avianus, il n'en a pas moins avec celle du poète d'Asti une parenté plus ou moins proche.

Quoiqu'en étudiant les fables de l'auteur italien, je n'aie pas pris la peine de montrer à quelle source il les avait puisées, on a dû déjà de tout ce qui précède conclure qu'elles sont aussi une imitation directe. Afin qu'on ne puisse conserver aucun doute à cet égard, je vais, avant de comparer ensemble les deux imitateurs, commencer par établir qu'on trouve dans les vers du poète d'Asti des expressions d'Avianus qu'on ne rencontre pas dans ceux de l'auteur du *Novus Avianus* de Vienne et de Munich. C'est à la fable II que j'ai recours pour cette démonstration :

AVIANUS.	POÈTE D'ASTI.
V. 7. promissis Aquilam fallacibus implet.	V. 8. Promittens Aquilæ divitias.
V. 9. Et male mercatis dum quærit sidera pennis.	V. 7. Hoc ea mercatur, pennis ut in astra feratur.
V. 12. Ingemuit.	V. 21. Ingemit.
V. 15. nova sublatus laude.	V. 27. gaudes novitatis sumere laudes.

On voit que les expressions d'Avianus se retrouvent ostensiblement dans les vers du poète d'Asti, et, comme on chercherait vainement les mêmes dans la fable correspondante du *Novus Avianus* de Vienne et de Munich, l'imitation directe est bien établie.

Néanmoins, je ne crois pas inutile de procéder à la même opération à l'aide de la fable XXXI. Comme des deux *Novi Aviani* celui du poète d'Asti est le seul qui la possède, si on y remarque encore des mots puisés dans la rédaction du fabuliste romain, la conclusion à en tirer ne s'en imposera que plus irrésistiblement.

AVIANUS.	POÈTE D'ASTI.
V. 2. lædere dente.	V. 8. læsit dente.
V. 4. Tutus.	V. 15. tutus.
V. 6. Non..... quem petat esse videt.	V. 14. Quem punire libet nec superesse videt.
V. 9. magna tibi tribuerunt membra.	V. 18. Robora magna.
V. 12. parvula turba.	V. 20. Parvos.

Ici encore on aperçoit nettement l'influence directe de l'auteur primitif sur l'imitateur, et sur ce point l'incertitude ne me semble plus possible.

Mais, si les deux *Novi Aviani* sont des imitations directes, il n'en existe pas moins entre eux un lien très apparent. Ils renferment en effet des expressions étrangères à Avianus, qui leur sont communes et desquelles il ressort que, tout en suivant pas à pas l'un et l'autre le fabuliste romain, l'un des deux a en même temps imité l'autre. Mais lequel a été le modèle et lequel a été l'imitateur, telle est la question qui reste à résoudre.

Au premier abord, lorsque je l'ai étudiée, j'ai cru que c'était le poète d'Asti qui était l'imitateur, et c'est en faisant quelques rapprochements entre les trois rédactions de la première fable que j'étais arrivé à cette première déduction.

Dans Avianus la morale de cette fable est ainsi formulée :

> Hæc sibi dicta putet seque hoc sciat arte notari
> Femineam quisquis credidit esse fidem.

Dans le *Novus Avianus* de Vienne et de Munich, ce distique a subi la transformation suivante :

> Hæc ratio præbet : vix credi femina debet;
> Sæpe fit ut doleat credere qui soleat.

Dans ce second distique, le premier hémistiche du premier vers offre, sous une forme analogue, l'idée contenue dans l'hémistiche correspondant d'Avianus ; la relation est évidente. Quant au second

hémistiche, il traduit, sous une forme proverbiale plus concise, la pensée exprimée par le second vers d'Avianus.

Or, voici comment, de son côté, s'exprime le poète d'Asti :

Jamdudum legi : non debet femina credi,
Cum soleat lædi qui male credit ei.

Quand on ne demande la solution du problème qu'à ces trois rédactions, on n'hésite pas : ce n'est pas dans Avianus que le poète d'Asti a pris les éléments de sa rédaction ; dans son premier vers on croit voir la copie littérale de la brève maxime de l'autre imitateur, et le mot *soleat* qu'on trouve dans son deuxième vers fait supposer qu'il s'est également servi du deuxième vers de ce dernier.

Non seulement la sous-imitation semble palpable, mais encore elle paraît clairement avouée par le sous-imitateur lui-même dans ce premier vers de son distique précité :

Jamdudum legi : non debet femina credi.

Dans le premier hémistiche de ce vers ne confesse-t-il pas loyalement qu'il n'est pas l'auteur du second ? Eh bien ! non, tout cela n'est qu'un mirage. La maxime : *Non debet femina credi*, qu'il déclare avoir lue, ce n'est pas dans l'œuvre de l'autre imitateur qu'il l'a puisée ; et c'est au contraire de lui que ce dernier l'a extraite.

Il en est de même du mot *soleat*. S'il est constant que la maxime du premier vers n'a pas été prise dans le *Novus Avianus* de Vienne et de Munich, il n'y a plus de raison pour croire que ce mot en a été tiré. Il y a mieux : tout porte à penser que c'est le poète d'Asti qui l'a le premier employé, et ce qui le prouve, c'est que ce mot lui est familier, qu'il s'en sert ailleurs, et qu'il y recourt, quand l'autre imitateur l'évite. C'est ainsi que dans la fable XLI, tandis que ce dernier écrit : *Amphora dicor ego*, on lit dans le poète d'Asti : *Soleo, sonat, Amphora dici.*

Passons maintenant à cette phrase de la fable I d'Avianus :

Credulus hanc vocem Lupus audiit.......

Il est évident que, si un seul des deux imitateurs a conservé quelque chose de cette phrase et que, si, dans ce qu'elle a d'étranger à Avianus, leur rédaction est identique, l'imitateur direct est celui qui a gardé un fragment de la forme primitive, et le sous-imitateur,

celui qui n'en offre aucun vestige. Eh bien! voici comment le poète d'Asti a paraphrasé Avianus :

Credulus illud edax, foret ut promissio verax.

Quant à l'autre imitateur, c'est dans les termes suivants qu'il a exprimé la même idée :

Expectansque fera, foret ut promissio vera.

Respectant le premier mot de la phrase d'Avianus, le poète d'Asti a transformé le reste; puis l'autre imitateur survenant a, dans le premier hémistiche de son vers, supprimé le mot conservé par le poète d'Asti, et, dans son second hémistiche, copié littéralement la transformation de ce dernier.

Voilà ce qu'on aperçoit déjà, lorsqu'on s'en tient à l'examen des trois rédactions de la première fable. Mais lorsqu'on envisage les choses d'une façon plus générale, on découvre, en faveur de la même solution, des raisons encore plus péremptoires.

On peut faire d'abord observer que, tandis que dans l'œuvre du poète d'Asti il ne manque aucune fable, le *Novus Avianus* de Vienne et de Munich ne possède pas la trente et unième, et que l'omission de cette fable ne pourrait être imputée à l'inattention du copiste que s'il n'existait qu'un seul manuscrit, mais qu'il y en a deux et que, dans les deux la fable faisant défaut, il est plus que probable que l'imitateur l'avait lui-même négligée. Il pourra être objecté qu'en supposant que l'imitateur eût omis de travestir la fable XXXI, il n'en résulterait pas nécessairement qu'il n'a pas servi de modèle au poète d'Asti, qui, n'ayant pas cessé d'avoir simultanément recours à Avianus, l'avait puisée dans ce fabuliste. Mais, si l'argument invoqué par moi n'est pas bien puissant, il est au moins de nature à fortifier ceux dont la valeur est indéniable.

On ne peut contester en effet que, pour la solution du problème, l'âge des manuscrits ait une très grande importance. Or, les deux manuscrits du *Novus Avianus* de Vienne et de Munich sont, l'un du XIV[e] siècle, l'autre du XV[e]. Sans doute, il ne s'ensuit pas que l'œuvre qu'ils renferment ne soit pas plus ancienne. Mais à coup sûr elle ne l'est pas assez pour qu'on puisse lui assigner un âge antérieur à celle du poète d'Asti. Il ne faut pas perdre de vue que, d'après le Catalogue de la Bibliothèque royale de Bruxelles, l'un des ma-

nuscrits de ce poète remonte au premier tiers du xiie siècle. Il est vrai que, dans ses Poésies inédites du moyen âge, M. du Méril, à la page 271, ne lui assigne que la fin de ce même siècle, et, à la page 165, que le xiiie. Mais il est probable que la vérité est à distance à peu près égale des hypothèses les plus contraires et que ce manuscrit est de la seconde moitié du xiie siècle, et, comme alors on avait déjà oublié le nom de l'imitateur, son existence ne peut raisonnablement être reportée moins haut que la première moitié du même siècle. Pour que le poète d'Asti se fût aidé de l'autre imitateur, il aurait fallu que ce dernier eût lui-même vécu à une époque encore plus reculée, et, si l'on se rappelle ce qui a été précédemment expliqué, on comprendra que son existence ne peut être reportée aussi loin. En effet, j'ai dit et j'ai prouvé par des exemples qu'il n'avait pas seulement, comme le poète d'Asti, imité le vrai texte d'Avianus, et qu'il avait aussi transformé quelques-uns des épimythions apocryphes qui avaient été graduellement ajoutés à l'œuvre primitive pendant le cours du xiie siècle. Il s'ensuit que, pour rester dans les termes de la vraisemblance, on peut supposer que c'est à la fin de ce siècle qu'il écrivait.

En somme, il a dû vivre un demi-siècle environ après le poète d'Asti, et n'a pu en être et n'en a été que l'imitateur.

Quant à la valeur relative des deux auteurs, c'est un point sur lequel, après tout ce que j'ai dit de chacun d'eux, on doit être fixé. Si le poète d'Asti, en mettant en tête de chacune de ses fables une invocation emphatique qui n'était nullement à sa place, a pris une attitude un peu ridicule, au moins n'a-t-il pas, comme son imitateur, foulé aux pieds les lois de la versification rythmique et de la métrique romaine, ni commis, comme lui, les fautes de quantité que j'ai relevées. Aussi des deux œuvres est-ce la sienne, qui, sans être excellente, est assurément la meilleure.

SECTION IV.

Manuscrits et éditions.

Je dois maintenant, pour suivre ma méthode habituelle, parler d'abord des manuscrits et ensuite des éditions du *Novus Avianus* de Vienne et de Berlin. Mais je n'ai que peu de chose à en dire.

§ 1. — MANUSCRITS.

1° *Manuscrit de Vienne* 303. — Ce manuscrit appartient à la grande Bibliothèque de la capitale de l'Autriche. J'ai donné ailleurs l'analyse de son contenu; ceux qui désireront la lire la trouveront dans la deuxième édition de mon ouvrage sur Phèdre et ses anciens imitateurs, aux pages 688 et suivantes du premier volume. Je rappelle seulement que le *Novus Avianus* occupe les feuillets 102ᵃ à 108ᵃ du manuscrit.

2° *Manuscrit de Munich* 14703. — Ce manuscrit forme un volume in-4, composé de 161 feuillets dont l'écriture est du xvᵉ siècle. Comme il renferme, entre autres pièces, les fables de Walther et celles d'Avianus, j'en ai donné déjà deux fois une analyse qu'on trouvera dans la deuxième édition de mon ouvrage sur Phèdre et ses imitateurs, à la page 364 du tome I et, dans le présent volume, à la page 92. Je me borne à dire que le *Novus Avianus* occupe les quinze premiers feuillets du manuscrit, et qu'il est accompagné de gloses.

§ 2. — ÉDITIONS.

Il n'existe pas d'éditions imprimées que je connaisse. M. du Méril, dans son livre intitulé : *Poésies inédites du moyen âge*, a seulement, aux pages 268 et suivantes, fait, en 1854, paraître les six premières fables de la collection, de sorte que la publication que j'entreprends du texte entier pourra en être considérée comme l'édition originale.

CHAPITRE III.

NOVUS AVIANUS D'ALEXANDRE NECKAM.

SECTION I.

Examen du texte.

On sait qu'Alexandre Neckam a composé, à la fin du XII[e] siècle ou au commencement du XIII[e], un *Novus Æsopus* dont les quarante-deux fables en vers élégiaques n'étaient, pour la plupart, que la traduction poétique de celles du Romulus ordinaire. Il n'en resta pas là : son attention se porta également sur celles d'Avianus.

Bale (1), dans la longue liste qu'il avait dressée des ouvrages d'Alexandre Neckam, avait introduit un *Novus Avianus* et avait même indiqué qu'il commençait par ces mots : *Vincere quos leris* (sic) *nequit*.

D'après lui, Pits (2), Leyser (3), Fabricius (4) et Tanner (5) avaient

(1) *Scriptorvm illustrium maioris Brytanniæ, quam nunc Angliam et Scotiam uocant, Catalogus*, etc. Bâle, 1557 et 1559, 2 vol. in-fol. (Voyez tome I, p. 272.

(2) Joannis Pitsei Angli S. Theologiæ doctoris Liverduni in Lotharingia decani, *Relationum historicarum de rebus anglicis tomus primus*, quatuor partes complectens, quorum elenchum, pagina sequens indicat. Parisiis, apud Rolinum Thierry et Sebastianum Cramoisy, via Jacobæa, M.DC.XIX, cum privilegio regis christianissimi. 1 vol. in-4°. (Voyez dans le tome I, seul publié, les pages 298 à 301.)

(3) *Historia poetarum et poematum medii ævi*, p. 992.

(4) Jo. Alberti Fabricii Lipsiensis... *Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis*... Patavii, apud J. Manfrè. (Voy. t. I, p. 66.)

(5) *Bibliotheca Britannico-Hibernica: sive de Scriptoribus, qui in Anglia, Scotia et Hibernia ad seculi* XVII *initium floruerunt, literarum ordine juxta familiarum nomina dispositis, Commentarius* : auctore viro admodum reverendo et in patriis antiquitatibus versatissimo Thoma Tannero, episcopo Asaphensi, qui etc.

tour à tour fait figurer cet opuscule dans la liste des ouvrages de Neckam, et cependant jusqu'en 1854 il resta inconnu. C'est à cette date que M. Edelestand du Méril, l'ayant enfin découvert à la Bibliothèque nationale, dans un des manuscrits latins du fonds Saint-Germain, en donna connaissance par la publication qu'il en fit dans son ouvrage intitulé : *Poésies inédites du moyen âge* (1).

Ce *Novus Avianus* ne comprend que huit fables, qui sont la traduction, dans la même langue et dans le même mètre, des six premières de l'œuvre originale. M. du Méril crut n'avoir trouvé qu'un simple fragment d'une traduction complète. Rien dans le manuscrit n'autorisait cette supposition. « Nous n'en sommes pas moins persuadé, écrivait M. du Méril (2), que Neckam avait donné une forme nouvelle à toutes les fables d'Avianus: on n'aurait sans doute pas donné le nom de *Novus Avianus* à un travail aussi peu considérable qui n'eût compris que la septième partie du recueil ancien. » On est fondé à être surpris qu'un tel langage soit tenu par M. du Méril; en effet, quelques lignes plus loin, considérant que, sur les quarante-deux fables du *Novus Æsopus* attribué à Neckam, il y en a dont les sujets ont été traités par Avianus, il s'exprime ainsi : « Il semble assez extraordinaire que Neckam eût refait une seconde fois, et avec bien moins de bonheur, deux fables (la XXIXe et la XXXe) qu'il aurait déjà publiées. » Il devrait en conclure que Neckam avait laissé incomplet son *Novus Avianus;* il aime mieux croire que le *Novus Æsopus* n'est pas l'œuvre de Neckam. Mais alors il est obligé de se mettre en contradiction avec lui-même. Car dans le même volume, en tête de ce *Novus Æsopus* dont il a été le premier éditeur, il a placé une préface, qu'il a intitulée : *Novus Æsopus, par Alexander Neckam,* et dans laquelle il ne lui conteste pas la paternité de l'œuvre (3).

Entraîné peut-être par l'opinion de son devancier, M. Froehner, qui, en 1862, a réédité, à la suite des fables d'Avianus, les huit fables en litige, les a à son tour considérées comme un simple fragment d'un *Novus Avianus* complet dont le reste était perdu. Aussi,

Londini excudit Gulielmus Bowyer, impensis societatis ad literas promovendas institutae, anno Domini M.DCC.XLVIII. 1 vol. in-fol. (Voyez p. 538 à 542.)

(1) Voyez p. 262-267.

(2) *Poésies inédites du moyen âge*, p. 267, note 1.

(3) *Poésies inédites du moyen âge*, p. 262-267.

en les publiant, les a-t-il fait précéder de cet avertissement : « Paucissima haec Novi Aviani fragmenta carminibus magistri Alexandri inserta sunt quae in codice Sancti Germani latino 376 (saec. XIII fol. 189-238) leguntur (1). »

Je ne saurais partager le sentiment des deux éditeurs qui m'ont précédé : rien dans le manuscrit du fonds Saint-Germain, qu'ils ont tour à tour examiné, n'autorisait MM. du Méril et Froehner à supposer que Neckam avait conduit plus loin sa traduction ; les fables du *Novus Avianus*, sans interruption, comme si le tout formait un poème unique, font suite à diverses pièces de vers latins, et, comme si elles en faisaient partie, elles sont à leur tour immédiatement suivies d'opuscules, qui, par la place qu'ils occupent, ne permettent pas de croire qu'elles ont existé en plus grand nombre. Si la dernière des fables se terminait au bas du verso d'un feuillet, on pourrait supposer que la traduction était complète et que ce qui manque se trouvait sur des feuillets disparus. Mais il n'en est pas ainsi ; la dernière fable ne se termine pas au bas du verso d'un feuillet, et, de plus, elle est immédiatement suivie, ainsi que M. du Méril lui-même le fait observer (2), de dix vers moraux, dont voici les quatre premiers :

Dulcessit crebro fructus radicis amaræ :
Si labor est radix, ars tibi fructus erit.
Spes fructus jubet arva coli, perludere (*sic*) bellum
Laurea, pluris sunt parta labore gravi *etc.*

Après on lit ce titre à l'encre rouge : *De proverbio Angliæ*, suivi de vers qui, suivant l'expression de M. du Méril lui-même, « n'ont plus rien d'ésopique ».

Au surplus, si, lorsque ce dernier publiait ses *Poésies inédites du moyen âge*, la question pouvait encore être discutée, le doute cessa bientôt d'être possible. De 1856 à 1867, le Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge a été imprimé, et sa publication a révélé l'existence d'un second manuscrit contenant le *Novus Avianus* d'Alexander Neckam. Or, ce manuscrit ne

(1) *Aviani fabulæ* XXXXII *ad Theodosivm* ex recensione et cvm instrvmento critico Gvilelmi Froehner. Lipsiae in aedibvs B.-G. Tevbneri, MDCCCLXII. 1 vol. in-18. (Voy. p. 55 à 63.)

(2) *Poésies inédites du moyen âge*, p. 267, note 1.

comprend pas d'autres fables que celui du fonds Saint-Germain; comme dans ce dernier, il n'y a aucune trace de mutilation, et rien n'autorise à penser qu'il a pu posséder d'autres fables que celles qui s'y trouvent.

Il n'est pas d'ailleurs nécessaire de regarder de bien près le texte des deux manuscrits pour juger que Neckam n'a pas dû donner suite à sa transformation. On y voit, en effet, que la deuxième des fables d'Avianus a fait l'objet de trois versions différentes : elle a été traduite une première fois *copiose*, une deuxième *compendiose*, une troisième *subcincte*. Tout d'abord, si, cédant à son inspiration personnelle, Neckam avait voulu convertir les vers élégiaques d'Avianus en d'autres vers du même mètre, une pareille tâche aurait été un jeu pour lui, et il l'aurait menée à bonne fin, ce qu'il n'a pas fait. En outre, si tel avait été son but, il n'aurait pas vraisemblablement eu l'idée de donner plusieurs versions de chaque fable originale; or, ainsi que je l'ai dit, il a versifié trois fois la seconde. Je sais qu'il n'y a pas de thèse en faveur de laquelle on ne puisse fournir des arguments : on peut donc dire que son intention, en écrivant plusieurs versions de la même fable, était, non pas de les conserver toutes, mais de se procurer les moyens de choisir la mieux réussie pour la faire ensuite entrer dans son œuvre. Mais ce raisonnement ne serait que spécieux; s'il avait eu une telle intention, il aurait donné aux trois versions de la même fable des proportions à peu près semblables, de manière qu'elles fussent, par leurs dimensions, en rapport avec le reste. C'est ce qu'il n'a pas fait : dans la première, il a paraphrasé son modèle, dans la deuxième il l'a abrégé, et, dans la troisième, il a été jusqu'aux dernières limites de la concision.

Si l'on se rappelle qu'après être venu à Paris achever ses études, il s'y livra à l'enseignement des lettres (1), on apercevra aisément la vraie solution. M. du Méril, appliquant sa thèse ordinaire aux huit versions des six premières fables d'Avianus, « y voit les corrigés des devoirs qu'il donnait à ses élèves (2) ». Si cela n'est pas tout à fait exact, c'est du moins dans cet ordre d'idées qu'est la vérité. Sans oser me flatter de l'avoir rencontrée, qu'on me permette au moins de dire où je la vois : je crois qu'en sa qualité de professeur

(1) *Poésies inédites du moyen âge*, p. 260.
(2) Même ouvrage, p. 260.

Neckam a voulu montrer à ses élèves comment on pouvait, sous une autre forme, reproduire dans le même mètre la pensée du poète latin, soit en l'allongeant, soit en l'abrégeant, que, pour mieux y parvenir, il a composé lui-même quelques transformations qui devaient leur servir de guide, et que, ne voulant mettre à leur disposition que quelques exemples, il n'a pas cru devoir conduire son travail au delà de la sixième fable d'Avianus.

SECTION II.

Manuscrits.

On ne connaît que deux manuscrits du *Novus Avianus* d'Alexandre Neckam : l'un appartient à la Bibliothèque nationale, l'autre à celle de l'Université de Cambridge.

§ 1er. — BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Manuscrit 11867. — Le manuscrit 11867 est un volume in-folio, composé de 244 feuillets en parchemin, dont l'écriture à deux colonnes est due à divers copistes de la fin du XIIIe siècle. Il a appartenu à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et, dans le fonds de cette abbaye, a porté à la Bibliothèque nationale la cote 376.

M. Léopold Delisle, dans son Inventaire des manuscrits de ce fonds, publié en 1868, a donné de son contenu, dans les termes suivants, une analyse, à laquelle on peut reprocher d'être un peu trop sommaire :

« Recueil de lettres et de modèles de lettres, dans lequel on distingue le recueil de Transmundus (1), la Somme de Thomas de Capoue (46) et qq. lettres de Pierre de Blois (150). — Cicéron, sur l'amitié (39 v°). — Paradoxes de Cicéron (44). — Poésies diverses (98 v°, 114, 130 v°, 165 et 179). — Livre de l'enfance du Sauveur (166). — Vie de Pilate (177). — Vie de Judas (179). — Hymnes sur la Vierge attribuées à S. Bernard (180). — Petri Alfunsi Clericalis disciplina (184). — Liber mag. Alexandri, canonici Cyrecestrie, qui inscribitur Laus sapiencie divine (189 v°). — Poésies diverses

(214 v°), dont plusieurs sont des chansons à boire; elles sont d'Alexandre Neckam et d'autres auteurs; y sont nommés Serlon (214 v°, col. 2) et Guillaume d'Orléans (238). — Lettre de S., prieur de Malmesbury (240 v°), suivie de : Doctrina manualis (241), et de : Ars et doctrina phisonomie (241). — Privilège accordé par Constantin au pape Silvestre (243 v°) (1). »

Comme on le voit par cette analyse, le manuscrit contient plusieurs des œuvres poétiques d'Alexandre Neckam, et notamment la plus importante de toutes qui, vers le haut de la deuxième colonne du feuillet 189 v°, commence par ce titre : *Incipit Liber magistri Alexandri, canonici Cyrecestrie, qui inscribitur* LAUS SAPIENCIE DIVINE. C'est un poème en distiques élégiaques, qui se compose de plus de six mille vers.

Il est divisé en sept parties, que le copiste a dénommées tantôt *Chapitre*, tantôt *Distinction*, tantôt *Livre*. Ainsi le titre général que je viens de transcrire est suivi des mots : *Capitulum primum.* Mais ensuite on lit, au bas de la deuxième col. du feuillet 192 r° : *Incipit secunda distinctio. — Epilogus predictorum;* vers le milieu de la deuxième col. du feuillet 196 r° : *Incipit tercia distinctio. — Recapitulatio;* vers le bas de la première col. du feuillet 200 r° : *Incipit quarta distinctio*, et au milieu de la première col. du feuillet 204 r° : *Incipit quinta distinctio.* Puis, à la dernière ligne de la deuxième col. du feuillet 207 v°, la sixième partie est annoncée par ces mots : *Incipit liber sextus. — Epilogus brevis*, et vers le milieu de la première col. du feuillet 211 v°, le titre de la dernière est ainsi conçu : *Incipit liber septimus. — Procemium.*

Cette division en sept parties n'a pas été adoptée dans l'édition, que, d'après un autre manuscrit, M. Thomas Wright en a publiée à Londres en 1863 (2), et dans laquelle, sans doute d'après ce manuscrit, il en a admis dix qu'il a uniformément appelées *Distinctiones.*

(1) *Inventaire des manuscrits de Saint-Germain-des-Prés conservés à la Bibliothèque impériale, sous les n°s 11504-14231 du fonds latin*, par Léopold Delisle, membre de l'Institut. Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1868. 1 vol. in-8°. (Voyez p. 25 et 26.)

(2) *Alexandri Neckam de Naturis rerum libri duo*, with the poem of the same author, De laudibus divinæ sapientiæ : edited by Thomas Wright, Esq., M. A. F. S. A., etc. London, Longman, Green, Longman, Roberts, and Green. 1863. 1 vol. in-8° (Voy. pages 355 à 503).

La première de ces dix *Distinctiones* comprend 676 vers commençant par ce premier :

Gloria, majestas, deitas, sapientia, virtus...

et finissant par cet autre :

Ignea, philosophus noster utrumque negat.

La *Distinctio* II comprend 952 vers, dont voici le premier :

Principium rerum præfeci, carminis hujus...

et dont le dernier est ainsi formulé :

Carmine finito, læta recedit avis.

Jusque-là l'édition anglaise est d'accord avec le manuscrit 11867. Dans la *Distinctio* III la divergence se manifeste : le point de départ est bien le même :

Aeris ornatus distinxi carmine, quamvis...

Mais, tandis que, dans le manuscrit, la *Distinctio* se termine par ce vers :

Hec mater dici jure noverca potest,

dans l'édition elle en englobe 88 de plus, et, en embrassant au total 1 052, se prolonge jusqu'à ce dernier :

Jam valeant, valeant flumina, stagna, lacus.

Le désaccord dans le point d'arrêt de la *Distinctio* III a nécessairement produit son effet sur l'endroit où commence la *Distinctio* IV. Dans le manuscrit elle débute par cet hexamètre :

Unda fluit, nos effluimus, fugit unda, sed anni...

et dans l'édition par cet autre :

Ornatus igitur terræ, variasque potentis...

Dans l'un et l'autre la *Distinctio* s'arrête à ce pentamètre final :

Quæ recreant animo sunt placitura meo.

Dans le manuscrit elle devrait donc avoir 88 vers de plus que dans l'édition; nous verrons bientôt qu'il n'en est pas tout à fait ainsi et qu'indépendamment de ces 88 vers le manuscrit 11867 en possède encore quelques-uns de plus.

Dans les deux la *Distinctio* V, embrassant 972 vers, a pour début commun cet hexamètre :

Cum prodesse tibi studeat mea pagina, lector...

et pour terme commun ce pentamètre :

Nec solet horroris edere bubo sonos.

La conséquence toute naturelle, c'est que, dans le manuscrit comme dans l'édition, la *Distinctio* VI doit partir du même vers initial; le voici :

Terram depingunt urbes, ornantque decenter.

Mais immédiatement la divergence reparaît : dans l'édition la *Distinctio* VI, qui ne se compose que de 364 vers, s'arrête à celui-ci :

Res præponendas vocibus esse reor.

Puis viennent la *Distinctio* VII avec 372 vers commençant par cet hexamètre :

Herbarum species paucis perstringere paucas,...

et finissant par ce pentamètre :

Filia sæpe docet quam sit amara parens,

et la *Distinctio* VIII avec 180 vers dont voici le premier :

Ad terræ fructus celestis munera Regis...

et dont voici le dernier :

Ignitæ partes causa ruboris erunt.

Dans le manuscrit les trois *Distinctiones* VI, VII et VIII sont réunies en une seule qui est la sixième.

Dans l'édition la *Distinctio* IX débute ainsi :

Res monet ut quædam terris degentia scripto...

et renferme 424 vers dont le dernier est ainsi conçu :

Illa nocent quæ plus asperitatis habent,

et la *Distinctio* X en renferme 344, dont le premier est le suivant :

> Naturæ quædam dixi miracula, sed jam...

et qui sont clos par un distique final transcrit plus loin.

Dans le manuscrit ces deux dernières *Distinctiones* n'en forment qu'une seule qui est la septième.

Et maintenant, puisque je suis sorti du véritable cadre de mon étude, pour m'occuper d'une œuvre qui ne s'y rattache que par le nom de l'auteur, qu'on me permette de prolonger un instant ma digression et de dire que l'édition de M. Th. Wright est fort incorrecte et qu'il est très fâcheux que, pour la préparer, il ne se soit pas aidé du manuscrit de la Bibliothèque nationale. Ce n'est pas que les leçons en soient meilleures que celles du manuscrit dont il a fait usage; tant s'en faut : ainsi, par exemple, tandis que, dans son édition et vraisemblablement dans ce dernier manuscrit, le premier vers de la *Distinctio* V a cette forme exacte :

> Cum prodesse tibi studeat mea pagina, lector,

il a, dans celui de la Bibliothèque nationale, subi cette altération :

> Cum prodest tibi studeat mea pagina, lector.

Mais le manuscrit qui a été utilisé pour l'édition offre de graves lacunes que celui de la Bibliothèque nationale aurait fourni les moyens de remplir. Je vais justifier mon allégation : il me suffira de jeter un coup d'œil sur les vers qui, dans l'édition de M. Th. Wright, sont les premiers de la *Distinctio* IV.

Dans cette édition le vers 31 est incomplet; le mot final *cometes* manquant dans son manuscrit, l'éditeur n'a pu le restituer, de sorte qu'on lit :

> Lampas seu phiton infestans septra (*sic*)...

Dans le manuscrit de l'éditeur, à la suite du vers 51 :

> Sed quid? Vulcano dat visus inesse ruborem,...

le copiste aurait dû écrire ces deux autres :

> Nunc quid, judicio fallitur ille suo?
> Ignem candorem terramque creare ruborem.

Trompé par le mot *ruborem* qui terminait à la fois le vers 51 et le vers 53, le copiste, sans s'apercevoir de son omission, est par inadvertance passé du vers 51 au vers 54. Le manuscrit de la Bibliothèque nationale aurait empêché que les deux vers omis ne fussent également négligés par l'éditeur.

Enfin le copiste avait oublié le vers 63 :

Adde quod et colere rubor est obnoxius igni.

Si l'éditeur avait eu sous les yeux le manuscrit 11867, il aurait pu le rétablir; mais, à défaut de ce manuscrit, il a signalé la lacune, sans pouvoir opérer la restitution.

J'ai ainsi montré que, sur les 63 vers qui dans l'édition, contrairement au manuscrit 11867, devraient être les 63 premiers de la *Distinctio* IV, un d'eux est tronqué et trois font défaut. Je pourrais prolonger cet examen comparatif; je m'en abstiens, et, laissant de côté l'édition de M. Th. Wright, je poursuis mon analyse du manuscrit de la Bibliothèque nationale.

Désirant en finir avec le *Laus sapientiæ*, je me contente maintenant, après MM. Ed. du Méril (1) et L. Delisle (2), de rappeler que, dans la *Distinctio* V, les vers 563 à 602 sont consacrés à un éloge de Paris qui commence vers le milieu de la deuxième col. du feuillet 206 r° par ce titre à l'encre rouge : *De urbe Parisiensi.* On y lit, sous le titre : *De Theatro parisiensi*, écrit en marge à l'encre rouge, les deux distiques suivants relatifs aux arènes de Lutèce retrouvées en 1870 :

Indicat et Circi descriptio magna theatrum
Cypridis; illud idem vasta ruina docet.
Diruit illud opus fidei devotio; sancti
Victoris prope stat relligiosa domus.

Ce sont les vers 589 à 592 :

Le poème se termine vers le bas de la première col. du feuillet 214 v° par cet ambitieux distique imité d'Horace (3) :

Non moriar totus, dum tu servaris in esse,
Cum sis ingenii gloria magna mei.

(1) *Poésies inédites du moyen âge*, p. 173 et 174.
(2) *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1858, p. 152.
(3) *Odes*, III, xxiv.

Puis, après un intervalle d'une ligne, viennent, les unes en vers hexamètres, les autres en distiques élégiaques diverses poésies que M. Léopold Delisle attribue tant à Alexandre Neckam qu'à d'autres auteurs et parmi lesquelles figure le *Novus Avianus.*

Deux d'entre elles portent des titres à l'encre rouge ; l'une, à la première colonne du feuillet 216 r°, est annoncée ainsi : *Incipiunt metrice corrogationes novi Promethei;* l'autre, à la deuxième colonne du feuillet 217 r°, est surmontée de ces mots : *De vase aureo in quo continetur eukaristia.*

Cette dernière pièce, qui ne se compose que de quatorze vers, est suivie dans le manuscrit de ces deux distiques :

Gaudeo ; legatus niveum michi misit olorem ;
Hunc mihi livor edax nunquam subducet honorem.

Casu labor avi ; visu subito laboravi.
Surge, labora vi : bonus est veniens labor avi.

A ces deux distiques succèdent vingt-cinq vers hexamètres relatifs à Rome qui sont autant d'anagrammes sur le nom de cette ville et qui commencent ainsi :

En dabit absque mora celsus rome tibi mora.

Ces vingt-cinq vers se terminent à la cinquième ligne de la première colonne du feuillet 217 v°.

On est ainsi conduit au *Novus Avianus*, qui, commençant à la dixième ligne de la même colonne, n'est séparé du petit poème sur Rome que par ces quatre vers qui, quoique paraissant en être le préambule, sont trop ineptes pour avoir été composés par Alexandre Neckam :

Est mihi crede mithos filum (1), sed fabula mithos.
De mithos examithum, de mithos mithologia;
Sed tamen evita, ne te fallat calamitha;
Nam mitos guttam sonat, hinc vestis polimitha.

Après ces vers, sans interruption et sans titre quelconque, se place, séparée du *Laus sapientiæ divinæ* par 776 vers, la première fable, à laquelle s'ajoutent les trois formes de la fable de l'Aigle et

(1) En marge, le copiste a écrit : *vel linum.*

de la Tortue, ne portant que ces titres écrits en marge à l'encre rouge : *Copiose, — Compendiose, — Subcincte*, deux fables dépourvues de titres, et enfin les deux dernières intitulées, l'une : *De Asino induente pellem Leonis*, et l'autre : *De Rana*.

Elles se terminent à la vingtième ligne de la première col. du feuillet 218 r°.

§ 2. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE CAMBRIDGE.

Manuscrit Gg. VI. 42. — Le manuscrit Gg. VI. 42 est un volume in-4° de petit format, dont les feuillets en parchemin, au nombre de 236, ont 26 lignes à la page. Il est du xve siècle.

Il comprend 11 pièces, dont plusieurs sont l'œuvre de Neckam.

La première qui occupe les feuillets 1 à 211 et qui par ses proportions est la plus importante, est un traité théologique divisé en trois livres et composé d'extraits de divers ouvrages de Neckam qui y est appelé *Abbas Cyrencestrensis*.

Je passe sur les quatre pièces suivantes qui sont pour moi sans intérêt.

La sixième pièce qui va du feuillet 223 au feuillet 231 *a* et qui est également divisée en trois livres, consiste dans un poëme en distiques élégiaques léonins, intitulé : *Versus magistri Alexandri Nequam de Vino*, qui commence par ce vers :

Dum corpus curas, studeas subducere curas,

et qui finit par cet autre :

Ipse Deus, perpes gloria, vera quies.

Ce poëme est précédé d'une lettre d'envoi, en vingt vers rythmiques : *Magistri Alexandri domino T. Abbati Claudie*, qui sont tous sur la même rime, et qui, commençant par ce premier :

Munus, set munusculum (*sic*) tibi mitto, Thoma,

se terminent par ce dernier :

Recreent ut Celicum sentias aroma.

La septième pièce, qui va du feuillet 231 *b* au feuillet 233, est le Novus Avianus.

Je signale encore la huitième pièce qui est sur le feuillet 234. Ce n'est pas qu'elle soit l'œuvre de Neckam, mais c'est qu'il s'agit là de ce petit poème anagrammatique sur le nom de la ville de Rome, qui, ainsi qu'on doit se le rappeler, se rencontre également dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale. Dans celui de Cambridge il est intitulé : *Divisio hujus nominis Roma.*

Enfin, pour la même raison, en terminant cette analyse, je crois devoir viser la neuvième pièce qui occupe les feuillets 234 à 235 *a* et qui est intitulée : *De vase aureo in quo continetur Eucharistia.* Elle est suivie d'anagrammes, dont l'un, sur le mot *laboravi* est contenu dans un distique qu'en analysant le manuscrit de la Bibliothèque nationale j'ai eu l'occasion de transcrire.

Je ne crois pas utile de parler davantage du manuscrit de Cambridge; d'ailleurs, à ceux qui désireront en connaître tout le contenu, le tome III du Catalogue imprimé, aux pages 231 et suiv., donnera satisfaction complète; je m'en tiens donc à ce que j'en ai dit.

SECTION III.

Éditions.

Le *Novus Avianus* d'Alexandre Neckam n'a été publié qu'une seule fois, et c'est à M. E. du Méril qu'en est due l'unique édition. Il l'a inséré, en 1854, dans ses Poésies inédites du moyen âge, où il occupe les pages 262 à 267. Il n'est pas exempt de fautes, dues à ce que l'éditeur, ne connaissant pas le manuscrit de Cambridge, n'a pu rectifier les mauvaises leçons du texte qu'il avait sous les yeux.

Ce manuscrit aurait permis à M. Th. Wright, lorsqu'en 1863 il entreprit de faire paraître deux des œuvres d'Alexandre Neckam, de donner de son *Novus Avianus* une édition meilleure que la première. Malheureusement, quoiqu'il eût dû avoir connaissance de la publication de son devancier et que le tome III du Catalogue in-8° des manuscrits de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge, imprimé dès 1858, ne lui eût guère permis d'ignorer l'existence d'un second exemplaire du *Novus Avianus*, il a eu le tort volontaire ou irréfléchi d'omettre cet opuscule.

CHAPITRE IV.

ANTI-AVIANUS.

SECTION I.

Examen de l'Anti-Avianus.

Je ne veux dire que quelques mots d'une imitation poétique de quelques-unes des fables d'Avianus, conservée dans le manuscrit DD.XI. 78 de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge.

Elles y sont précédées de ce titre : *Incipit Antavanus*. Que dissimule ce nom bizarre? On peut le prendre tel qu'il est et le considérer comme celui de l'imitateur. On peut aussi le décomposer de plusieurs manières et y voir notamment l'abréviation des mots *Antonius Avianus* ou *Antiquus Avianus*. Quant à moi, je crois que c'est la contraction ou plutôt l'altération du mot composé *Anti-Avianus*, qui alors signifierait Faux-Avianus et serait parfaitement approprié à la courte collection de fables ainsi qualifiée.

Cette collection ne se compose que de neuf fables en vers élégiaques, qui sont la version latine des fables 1, 2, 3, 4, 5, 15, 19, 37 et 34 d'Avianus.

L'imitateur s'était-il livré à un simple exercice de versification sur quelques-unes des fables d'Avianus, ou au contraire avait-il, pour la publier, entrepris et entièrement exécuté une transformation complète de son modèle? Si les neuf fables du manuscrit de Cambridge correspondaient aux neuf premières d'Avianus, la question pourrait s'élever, et, comme pour l'imitation d'Alexandre Neckam, on pourrait prétendre qu'elles ne sont qu'un simple fragment. Mais il n'en est pas ainsi : l'auteur de l'*Anti-Avianus*, n'ayant eu

sans doute d'autre but que de développer son talent de versificateur, a transformé d'abord les cinq premières fables d'Avianus, puis, faisant un choix entre les autres, il a pris, pour continuer son travail, celles qui lui ont le mieux convenu, et enfin il n'a pas tardé à renoncer à une besogne à laquelle il ne lui aura pas paru utile de se livrer davantage.

N'ayant transformé que neuf des fables d'Avianus, a-t-il au moins remplacé le nombre par la qualité? On ne saurait faire à cette question une réponse affirmative. Comme beaucoup de poètes de son temps, il aime l'antithèse, et, à ce point de vue, son style rappelle un peu celui de Walther l'Anglais. Mais sa versification présente une grave irrégularité que ce dernier a eu le mérite de ne pas se permettre : il a admis à la fin des mots l'allongement de la syllabe brève par le seul effet de la césure qui suit le deuxième pied.

Le vers pentamètre étant toujours au même endroit coupé en deux moitiés, on a pu, au moyen âge, par la raison que j'ai précédemment expliquée (1), facilement arriver à réputer longue toute syllabe brève placée à la fin du premier hémistiche. Mais un abus conduit bien vite à un autre, et, comme beaucoup de poètes latins de son temps, l'auteur de l'*Anti-Avianus* ne s'en est pas tenu à cette première licence : il l'a appliquée à l'hexamètre, lorsque dans ce vers la césure faisait suite au deuxième pied; il a considéré la syllabe brève placée à cet endroit comme rendue longue par le seul effet de la position qu'elle occupait (2).

Cet allongement de la syllabe brève à la césure qui suit le deuxième pied n'avait paru possible à certains poètes latins du moyen âge que lorsque la dernière lettre était une consonne. L'auteur de l'*Anti-Avianus* ne s'est pas imposé la même réserve : comme celui du *Novus Avianus* de Vienne et de Munich dont il était sans doute contemporain, il n'a tenu aucun compte de la nature de la lettre par laquelle la syllabe brève se terminait. Remarquons toutefois que, lorsque cette lettre était une voyelle, il n'a pas, comme lui, admis l'hiatus.

(1) Voyez page 214.
(2) Voyez F. II, v. 7, F. V, v. 15 et 17, F. VI, v. 1, F. VIII, v. 13 et F. IX, v. 17.

SECTION II.

Manuscrit et éditions.

Le manuscrit DD. XI. 78, qui nous a gardé l'*Anti-Avianus*, est un petit volume in-4° en bon état de conservation. Il comprend 238 feuillets en parchemin, qui ont en moyenne 26 lignes à la page et dont l'écriture, pour n'être pas uniforme, n'en appartient pas moins tout entière au XIII[e] siècle.

Dans le tome I[er] du Catalogue in-8° des manuscrits de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge, on trouve, aux pages 469 à 476 (1), une analyse très détaillée du contenu du manuscrit DD. XI. 78. Elle est trop longue pour que je la transcrive, et je me contente de dire que le manuscrit renferme quarante-trois œuvres poétiques écrites en latin, principalement sur des sujets religieux, et que les fables qui forment la vingt-quatrième pièce commencent au feuillet 149 *b* et se terminent au feuillet 152 *a*.

Quant à les éditer, personne n'y a encore songé. MM. Wright et Halliwell, en publiant en 1841, dans leurs *Reliquiae antiquae* (2), la première fable, M. du Méril, en la reproduisant en 1854 dans ses *Poésies inédites du moyen âge* (3), et M. Paul Meyer, en donnant en 1886 dans *la Romania* (4) une consciencieuse analyse du manuscrit, ont bien tour à tour attiré l'attention sur l'*Anti-Avianus*. Mais les choses en sont restées là, et, en le mettant au jour dans ce volume, j'en donne la première édition.

(1) *A Catalogue of the manuscripts preserved, in the library of the University of Cambridge.* Edited for the syndics of the University Press. Cambridge : at the University Press. London : Hamilton, Adams and C°. Cambridge : Deighton, Bell and C°. M.DCCC.LVI.

(2) *Reliquiae antiquae. Scraps from ancient manuscripts. Illustrating chiefly early english literature and the english language.* Edited by Thomas Wright, Esq., M. A., F. S. A., and James Orchad Halliwell, Esq., F. R. S., F. S. A. London : published by William Pickering. A. Asher, Berlin, 1841. 2 vol. in-8. (Voyez, t. I, p. 204, la pièce intitulée : Fable of the Wolf and the country-woman.)

(3) Voyez p. 262, note 1.

(4) *Romania, recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes,* publié par Paul Meyer et Gaston Paris. Paris, Wieweg. (Voyez dans le 15[e] vol., année 1886, p. 351, l'analyse du manuscrit DD.XI.78.)

CHAPITRE V.

NOVUS AVIANUS PARISIENSIS.

Indépendamment des quatre imitations poétiques que j'ai passées en revue, il en a existé une qui n'est connue que par le manuscrit latin 15155 de la Bibliothèque nationale et qu'à raison de cette circonstance, pour la distinguer des autres, je qualifie de *Novus Avianus Parisiensis*. Malheureusement, de l'œuvre de l'imitateur le manuscrit ne nous a conservé que les affabulations; encore ne les contient-il pas toutes; car le fragment ne se compose que de quatre-vingt-sept vers, et les épimythions qu'on y trouve, comprenant quelquefois plusieurs distiques, ne peuvent dès lors atteindre le nombre de quarante-deux.

En l'absence des fables elles-mêmes, on pourrait être porté à croire que les vers qui nous sont restés ne constituent que des moralités supplémentaires qui, comme celles répudiées par Cannegieter et les éditeurs plus récents, auraient été, au moyen âge, pour l'enseignement scolaire ou religieux, ajoutées au véritable texte d'Avianus. Ce serait commettre une évidente erreur.

D'abord il est constant, et il ressort même du titre général du manuscrit, des divers textes qu'il renferme et qui ne sont que des extraits de poèmes latins, enfin des titres particuliers qui ont été donnés à chacun de ces extraits et qui consistent dans le nom de l'auteur écrit au génitif comme régi par le mot FLORES sous-entendu, que les vers qui nous occupent ont été empruntés d'une œuvre plus importante.

Mais faut-il en conclure qu'ils n'ont été eux-mêmes que des moralités apocryphes adaptées aux fables d'Avianus? Nullement. Il est vrai qu'ils ont été écrits dans le rythme élégiaque, c'est-à-dire

dans celui qu'Avianus avait adopté; mais cela ne prouve rien; car c'est de ce rythme particulièrement cher aux poètes et aux pédagogues du moyen âge que ses imitateurs se sont constamment servis.

D'ailleurs plusieurs indices démontrent que les vers du manuscrit 15155 faisaient partie d'un *Novus Avianus* en distiques élégiaques aujourd'hui disparu.

Disons tout de suite que, ces vers étant intitulés *Aviani novi flores*, cette seule circonstance suffirait déjà à démontrer qu'ils ne formaient pas des développements nouveaux ajoutés aux épimythions déjà allongés du poète ancien.

Mais ce n'est pas tout : les vers tirés du *Novus Avianus* disparu sont eux-mêmes dans le manuscrit 15155 précédés de la collection de ces épimythions, plus ou moins authentiques, dont les anciens éditeurs affublaient le vrai texte d'Avianus; or, cette collection est surmontée des mots *Aviani veteris*, et, comme tout le manuscrit est de la main d'un seul copiste, il a dû évidemment, pour donner aux deux séries d'affabulations deux titres si différents, les avoir trouvées dans deux ouvrages distincts dont l'un était l'imitation de l'autre.

Le copiste, à la main duquel est dû le manuscrit 15155, a, en somme, extrait les épimythions dont il s'agit d'une collection de fables Ésopiques en vers élégiaques qui étaient une imitation de celles d'Avianus.

Mais, chose bizarre que ce copiste lui-même n'avait pas remarquée, on s'aperçoit, au premier coup d'œil qu'on jette sur son extrait, qu'il s'est produit pour l'imitation ce qui avait eu lieu pour l'original : on voit que, si tous les épimythions dont l'extrait se compose sont formulés en distiques élégiaques, plusieurs de ces distiques sont formés, les uns de vers léonins (1), les autres de vers rimant entre eux (2), d'autres enfin de vers, qui tout à la fois sont

(1) En voici deux exemples :

Qui bonus est vere, quæ sunt bona debet habere;
Falli, qui quærit fallere, dignus erit.

Consulo dum flores, pravos, puer, exue mores;
Qui nova testa capit, inveterata sapit.

(2) En voici sept exemples :

Si quid habes, teneas, nec pro præsente sequere
Rem quam promittit hora futura dare.

léonins et riment ensemble (1). D'où la conséquence qu'ils n'ont pas tous une seule et même origine, et que, si les distiques élégiaques ordinaires sont bien ou peuvent bien être l'œuvre de l'imitateur, les autres ont été empruntés à d'autres imitations et ajoutés à la sienne. On en vient ainsi à embrasser des horizons qu'on n'avait pas d'abord soupçonnés, et à croire qu'il y a eu bien d'autres imitations d'Avianus que celles que j'ai exhumées, et cependant j'en publie assez pour qu'on doive être déjà étonné de leur nombre.

Mais je n'ai pas à disserter sur ce qui n'existe plus, et je reviens à l'extrait conservé dans le manuscrit 15155. On ne possède sur l'auteur de l'imitation de laquelle il a été tiré aucun renseignement d'aucune sorte. Il en est un cependant qui me semble fourni par ces quatre premiers vers de l'extrait :

> Te quoque, qui populi reprehendere verba teneris,
> Fabula nostra monet, si vitiosus eris,
> Te prius emendes, et eris ratione probandus
> Et tibi commissas pascere dignus oves.

L'esprit qui règne dans ces quatre vers autorise à supposer que le *Novus Avianus Parisiensis* avait été écrit par quelque moine, qui, comme Eude de Sherrington, avait voulu donner des leçons de vertu aux membres du clergé séculier.

En ce qui touche l'époque à laquelle il fleurit, il est aisé de la déterminer.

> Certa sequens, incerta cavens, præsentia curo;
> Incerto certum, præsens præpono futuro.
>
> Sæpe flagellato, cui quærere cura salutem
> Non erit, hunc merito corde carere putem.
>
> Longa quidem sequitur moderatum vita laborem,
> Et subitam pariunt occia sæpe necem.
>
> Splendida sero tibi, si splendida fercula mane
> Pluris erunt, vili vilior esto cane.
>
> Si fatuos [homines] et facta nefanda tueris,
> Criminis illorum tu reus omnis eris.
>
> Tu quoque, vir prudens, si vivere quæris et æquus,
> Mentis post habito quære decore decus.

(1) En voici un exemple :

> Si locuples fueris, et habere superflua quæris,
> Quicquid habes æris perdere dignus eris.

Parmi les 67 vers qui nous sont parvenus de lui, il y en a un qui est ainsi conçu :

Quod natura negat, nunquam, nisi desipis, optes.

Ce vers est une évidente imitation de cet autre :

Quod natura negat, nemo feliciter audet,

et ce dernier appartient à la fable XVII de Walther l'Anglais : *De Asino et Catulo.* Or, dans une longue dissertation sur l'auteur des fables de l'Anonyme de Névelet, j'ai, en m'occupant des imitateurs indirects de Phèdre (1), démontré ailleurs qu'elles avaient dû être versifiées vers 1176 (2). Mais ces fables n'ont pas pu devenir instantanément populaires, et ce qui semble l'établir, c'est que les nombreux manuscrits que nous en possédons ne remontent pas plus haut que le commencement du XIIIe siècle. Il en faut conclure que, pour en avoir les vers dans la mémoire, l'auteur du *Novus Avianus* n'a pas dû composer son œuvre avant l'année 1200. D'autre part, le manuscrit qui nous en a conservé un fragment, étant lui-même du XIIIe siècle, peut avoir été exécuté vers 1250. C'est donc entre les deux dates qui précèdent qu'il faut placer l'époque à laquelle l'auteur vécut et écrivit.

Quant à la source du simple fragment qui reste de son œuvre, elle est unique : c'est le manuscrit 15155 de la Bibliothèque nationale. Comme, en décrivant les manuscrits d'Avianus, j'en ai donné l'analyse, je n'ai plus à la faire, et je m'arrête.

(1) *Les Fabulistes latins depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen âge. Phèdre et ses anciens imitateurs.* (Voyez 2e édition, t. I, p. 475 et suiv.)

(2) Voyez même ouvrage, 2e édition, t. I, p. 491 et suiv.

CHAPITRE VI.

ABRÉGÉS D'AVIANUS.

Au moyen âge on ne s'est pas contenté d'imiter Avianus et de le paraphraser; on l'a aussi abrégé. Il existe à la Bibliothèque impériale de Vienne deux de ces réductions copiées l'une à la suite de l'autre dans le même manuscrit. Avec un empressement et un soin scrupuleux dont je tiens à le remercier ici, le savant conservateur des imprimés, M. Hartl, a bien voulu en faire pour moi et m'en envoyer une transcription qui va me permettre de les publier.

SECTION I.

Abrégé en vers rythmiques.

Dans le premier des deux abrégés, les quarante-deux fables d'Avianus sont réduites en autant de quatrains, dont les quatre vers riment entre eux sur une seule rime.

Cette disposition rappelle celle des fables en vers rythmiques, que, lorsque je passais en revue les imitations indirectes de Phèdre, j'ai analysées (1) et publiées (2), mais ne lui est pas cependant tout à fait identique. Dans l'imitation indirecte de Phèdre, les trois premiers vers de chaque quatrain appartiennent seuls à la prosodie rythmique; le quatrième, quoique rimant avec les trois premiers est un hexamètre. Au contraire, dans l'Abrégé d'Avianus tous les

(1) *Les Fabulistes latins depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen âge. Phèdre et ses anciens imitateurs.* (Voyez 2e édition, t. I, p. 808 à 815.)

(2) Même ouvrage, t. II.

vers sont rythmiques. Il y a bien trois exemples d'un hexamètre terminant le quatrain (1); mais ce sont trois exceptions qui ne font que confirmer le système adopté.

Au point de vue de la prosodie, la différence que je viens de signaler est la seule qui sépare les deux ouvrages. Dans les deux les vers rythmiques sont les mêmes; ils se composent de treize syllabes, se divisent en deux hémistiches forcément inégaux, l'un de sept syllabes, l'autre de six; ils ont l'accent qui est la base de la prosodie rythmique sur l'antépénultième syllabe du premier hémistiche et sur la pénultième du second, ou, pour employer le langage de M. Gaston Paris, « chaque premier hémistiche se termine par un proparoxyton et chaque second par un paroxyton (2) »; enfin les rimes ont la même ampleur, elles sont dissyllabiques régulières, et dans l'Abrégé d'Avianus cette règle a été si sévèrement observée que des 196 vers qu'il comprend on ne rencontre qu'un seul où la rime soit monosyllabique.

Je viens de dire que l'Abrégé d'Avianus comprend 196 vers. Cela peut sembler étrange; en effet chaque fable étant condensée et renfermée dans un quatrain, il devrait n'en exister que quarante-deux qui ne donneraient que 168 vers. La différence provient de ce que les fables IV, XIX, XXI, XXV et XXXVII ont fait l'objet d'une double réduction, et la fable XXXV, d'une triple.

Voilà ce qui concérne la prosodie.

Quand on considère le contenu des quatrains, on voit qu'ils ne renferment guère que la pensée morale qui se dégage de l'apologue. Chaque quatrain ressemble moins à une fable qu'à un épimythion. Mais cet épimythion, il est juste de le constater, joint au mérite de la clarté celui d'être en harmonie parfaite avec la fable elle-même à laquelle il se réfère. L'abréviateur ne s'est attribué qu'une tâche restreinte; mais il a su la bien remplir.

Ici se pose tout naturellement la question de savoir de quel texte il s'est servi. Quand on rapproche ses quatrains des fables d'Avianus, on voit sans peine qu'ils en sont directement issus.

Je pourrais, pour l'établir, m'appuyer sur l'épigraphe qui domine chacun de ses quatrains et qui consiste dans les deux premiers mots de la fable correspondante d'Avianus; mais je

(1) Voyez les fables 19 et 20.

(2) *Journal des Savants*, janvier 1885, p. 40, note 3.

reconnais que cette preuve matérielle ne serait pas d'un grand poids; car certainement le manuscrit de Vienne auquel j'emprunte l'Abrégé, n'est pas un autographe, et le copiste, à la main duquel il est dû, a pu de son chef donner à chaque quatrain, en l'empruntant du texte d'Avianus, une épigraphe qui dès lors ne peut servir à démontrer la relation directe. C'est dans l'œuvre même de l'abréviateur qu'il faut la chercher et la saisir, et pour cela il suffit d'opérer quelques rapprochements entre l'œuvre d'Avianus et la sienne; c'est ce que je vais faire :

F. IV,	Av.,	v. 1 :	Immitis Boreas. . . . .
	Ab.,	v. 3 :	. . . . Boreas immitis.
F. VII,	Av.,	v. 6 :	Concitus audaci vulnera dente dabat.
	Ab.,	v. 4 :	Caute dantem vulnera dentibus iratis.
F. XI,	Av.,	v. 16 :	. . . . . . cum parili melior.
	Ab.,	v. 3 :	. . cum similibus tutior...
F. XV,	Av.,	v. 15 :	Si quadam virtute nites. . . . . .
	Ab.,	v. 2 :	. . licet per aliquam probitatem nites.
F. XIX,	Av.,	v. 15 :	Nemo suæ carnis nimium lætetur honore.
	Ab.,	v. 4 :	Nemo suæ carnis nimio lætetur honore.
	Av.,	v. 17 :	Cum pulcher fueris, deformem spernere noli.
	Ab.,	v. 4 :	Cum pulcher fueris, deformem spernere noli.
F. XX,	Av.,	v. 19 :	Incerta pro spe non munera certa relinque.
	Ab.,	v. 4 :	Incerta pro spe non munera certa relinque.
F. XXIII,	Av.,	v. 13 :	Convenit hoc illis, quibus est permissa potestas,
		v. 14 :	An præstare magis, seu nocuisse velint.
	Ab.,	v. 1 :	Si potestas aliqua tibi detur de re,
		v. 2 :	Et prodesse poteris simul et nocere.
F. XXV,	Av.,	v. 17 :	Nemo nimis cupide. . . . .
	Ab.,	v. 1 :	Nunquam nimis cupide. . . . . . .
F. XXIX,	Av.,	v. 5 :	Hunc nemorum custos. . . . . . .
	Ab.,	v. 1 :	Custos docet nemoris. . . . . . .
F. XLII,	Av.,	v. 14 :	Quam rabido fauces exsaturare Lupo.
	Ab.,	v. 4 :	Maluit quam faucibus Lupi dari feris.

En voilà, je crois, plus qu'il n'en faut pour mettre hors de doute le lien direct qui existe entre l'original et l'abréviateur. Je voudrais maintenant pouvoir déterminer l'époque à laquelle l'Abrégé a été écrit. Il est difficile d'arriver sur ce point à une

grande précision; tout ce qu'on peut faire, c'est de fixer une limite, au delà de laquelle il ne saurait être reculé.

Les rapprochements que je viens de faire montrent que l'abréviateur s'est approprié quelques-uns des vers apocryphes qui ont été tardivement ajoutés à l'œuvre originale. Il s'ensuit que son abrégé ne peut leur être antérieur. Mais il y a un indice plus précis; c'est celui que fournit dans l'œuvre de l'abréviateur le troisième vers de la fable VIII[e] ainsi conçu :

Quod natura denegat non debet optari.

Ce vers, comme celui du *Novus Avianus Parisiensis*, précédemment cité, est évidemment une imitation du suivant que j'emprunte à la morale de la fable XVII de Walther l'Anglais :

Quod natura negat nemo feliciter audet.

Or, on sait, par tout ce que j'ai déjà écrit, que l'œuvre de Walther a dû être composée vers 1176 (1); donc l'Abrégé d'Avianus en vers rythmiques ne saurait être de beaucoup antérieur au commencement du XIII[e] siècle.

SECTION II.

Abrégé en distiques léonins.

Comme le premier auquel il fait immédiatement suite dans le même manuscrit, le deuxième Abrégé d'Avianus a été composé en quatrains. Comme dans le premier aussi, plusieurs fables originales ont été l'objet de deux réductions distinctes au moyen de deux quatrains; c'est ce qui a eu lieu pour les fables IV, XVII, XXI et XXXV. Il s'ensuit que les quatrains sont au nombre de quarante-six, comprenant cent quatre-vingt-quatre vers. Enfin, comme dans le premier Abrégé, les quatrains ne renferment guère que la moralité qui se dégage de la fable elle-même.

Mais à côté de ces points de ressemblance il y a entre les deux Abrégés une différence capitale : dans les quatrains du second

(1) *Les Fabulistes latins*, etc. *Phèdre et ses anciens imitateurs*. (Voyez 2[e] édition, t. I, p. 491 et suiv.)

Abrégé ce n'est pas aux vers rythmiques que l'abréviateur a eu recours, c'est aux distiques élégiaques léonins.

Voyons comment il en a usé. Comme dans le *Novus Avianus* de Vienne et de Munich et dans les fables du poète d'Asti, l'abréviateur s'est surtout préoccupé de la richesse et de la pureté de la rime. Il n'y a qu'un vers où les deux hémistiches ne riment pas à deux syllabes; c'est le premier de la fable xxxix où l'abréviateur fait rimer *armis* avec *inermis;* il n'y en a que deux où la rime dissyllabique ne soit pas parfaitement régulière; en effet, dans le deuxième vers de la seconde des deux formes différentes de la fable xxi, *multiplici* rime avec *mihi*, et dans le quatrième vers de la fable xxiii, *formica* rime avec *ita*.

Jusque-là il n'y a guère de reproches à faire à la versification de l'abréviateur. Malheureusement il ne se borne pas à ressembler à l'auteur du *Novus Avianus* de Vienne et de Munich et au poète d'Asti par ce qu'ils ont de commun; il est encore avec le premier des deux en parfaite conformité dans ce qu'il a de prosodiquement mauvais : on y rencontre, accru s'il est possible, le même dédain des règles métriques de la langue latine : c'est ainsi que constamment les brèves y sont allongées à la césure (1), et que souvent, en dehors de toute césure, y sont commises des fautes de quantité que rien n'excuse (2).

Il ne faudrait pas conclure de là que le second Abrégé a dû être la réduction du *Novus Avianus* de Vienne et de Munich. Il dérive d'une autre source, et sur le point de savoir quelle est cette source il n'y a pas d'incertitude possible : comme le premier Abrégé, le

(1) Voici la nomenclature des vers où, après le deuxième pied, la syllabe brève est abusivement rendue longue par la force de la césure : F. ii, v. 2; — F. iii, v. 3; — F. iv, v. 1; — F. vi, v. 3; — F. vii, v. 1 et 4; — F. xi, v. 3; — F. xiv, v. 1, 2 et 4; — F. xv, v. 3; — F. xvi, v. 3; — F. xvii, q. 2, v. 2; — F. xviii, v. 1; — F. xx, v. 1 et 2; — F. xxi, v. 1 et 3; — F. xxii, v. 3; — F. xxiii, v. 4; — F. xxvi, v. 1; — F. xxix, v. 4; — F. xxx, v. 3 et 4; — F. xxxiii, v. 1 et 4; — F. xxxv, q. 2, v. 4; — F. xxxvii, v. 3; — F. xxxviii, v. 1; — F. xxxix, v. 2; — F. xl, v. 1 et 3; — F. xli, v. 3 et 4.

(2) C'est ainsi qu'on trouve, avec la fausse quantité que je reproduis, les mots suivants : F. i, v. 4, *muliĕre;* — F. vii, v. 1, *hŏnor*, faute d'autant plus incompréhensible, qu'on retrouve à la fable xii, v. 4, le même mot avec sa véritable valeur; — F. x, v. 3, *appăratus;* — F. xxi, q. 2, v. 1, *fămiliaris;* — F. xxiii, v. 4, *Anthrŏpo-formică*, et mêmes f. et v. *mīnimĕ;* ce qui, en dehors de l'allongement de la brève à la césure, fait trois fautes de quantité dans le même vers; — F. xxiv, v. 2, *fămiliare;* — F. xxxii, v. 3, *Jŏve*.

second est directement issu des fables d'Avianus. Voici un rapprochement qui à lui seul suffira à démontrer la relation directe :

F. xxix. Av., v. 23 : Qui bene proloquitur coram, sed postea prave,
v. 24 : Hic invisus erit, bina quod ora gerat.
Ab., v. 1 : Verba referre cave coram bene, postea prave,
v. 2 : Aut odiosus eris, bina quod ora geris.

Ici l'imitation est servile, et, comme le distique imité est un de ceux qu'à bon droit on considère comme ayant été ajoutés à son œuvre dans les derniers siècles du moyen âge, l'exemple choisi, en même temps qu'il prouve le lien direct, montre que le second Abrégé, comme le premier, n'a pas été écrit avant le commencement du xiii[e] siècle.

Chose curieuse, si, pour le second Abrégé comme pour le premier, on veut pousser plus loin la recherche de l'âge, c'est le même indice qu'involontairement on rencontre : le vers de Walther l'Anglais, imité dans le premier, l'a été également dans le second. Walther avait écrit :

Quod natura negat nemo feliciter audet,

et dans le second Abrégé le deuxième vers de la fable v est ainsi conçu :

Quod natura vetat sumere nemo petat,

de sorte que les deux Abrégés n'ont guère pu être composés avant l'époque que je viens d'indiquer.

Quant à moi, ma conviction est qu'ils ont été écrits en même temps.

Faut-il aller plus loin, et, après avoir réuni, pour leur donner plus de consistance, les diverses raisons susceptibles d'être invoquées, affirmer qu'ils ont dû être les œuvres simultanées d'un auteur unique? Je ne le pense pas. Dans le premier la clarté de la pensée et dans le second la fréquente obscurité du langage s'opposent à ce qu'on puisse attribuer les deux opuscules au même écrivain.

La solution du problème est, à mon sens, fournie par ces doubles quatrains, qui, résumant deux fois la même fable, font double emploi et ressemblent plutôt à des exercices scolaires qu'à des œuvres destinées à la publicité. Partant de là, si j'osais risquer une

hypothèse, je dirais que les deux Abrégés sont les œuvres de deux écoliers, qui pouvaient suivre en même temps l'enseignement du maître, mais dont l'un devait avoir sur l'autre une supériorité marquée, ou bien de deux écoliers de pareille capacité, dont le maître, après avoir corrigé le travail de l'un, n'aura pas pris la même peine pour celui de l'autre.

Cette hypothèse peut être fausse ; mais bien habile sera celui qui pourra se vanter d'avoir trouvé la vraie.

SECTION III.

Manuscrit des deux Abrégés d'Avianus.

C'est le manuscrit 883 de la Bibliothèque impériale de Vienne, coté auparavant *Théol.* 781, qui seul renferme les deux Abrégés des fables d'Avianus.

Ce manuscrit qui est du XIVe siècle consiste dans un volume in-8° de 164 feuillets dont l'écriture est très fine et très difficile à lire. Il contient vingt-neuf ouvrages dont la nomenclature, si simplifiée qu'elle pût être, serait encore trop longue pour être ici à sa place. Je renvoie ceux qui désireront connaître le contenu du manuscrit à l'analyse que renferme le nouveau Catalogue imprimé (1), et je me contente de dire que les deux Abrégés des fables d'Avianus sont le quatorzième des vingt-neuf ouvrages, qu'ils commencent au feuillet 49 *b* et se terminent au feuillet 51 *b*, et que le Catalogue les désigne en ces termes : « *Breviaturæ Auiani* », *i. e. XLII Avieni fabulæ in Epitomem redactæ, primo quidem rhythmice, deinde metrice.*

(1) *Tabvlæ Codicvm manv scriptorvm praeter graecos et orientales in Bibliotheca Palatina Vindobonensi asservatorvm,* edidit Academia Caesarea Vindobonensis. Vol. I, Cod. 1-2000. Vindobonae venvm dat Caroli Geroldi filivs. MDCCCLXIV. (Voyez p. 148 à 150.)

TROISIÈME PARTIE.

IMITATIONS ISOLÉES.

CHAPITRE UNIQUE.

IMITATIONS DES FABLES XCV DE BABRIUS ET XXX D'AVIANUS.

Les fables de Babrius ne paraissent pas avoir été au moyen âge en grande faveur dans l'Europe occidentale ; et, si les sujets en ont été partiellement connus, c'est parce qu'ils avaient servi de thème à celles d'Avianus. Aussi est-ce uniquement de ces dernières, comme les collections jusqu'à présent examinées en fournissent la preuve, que les imitateurs, qui au moyen âge ont en prose ou en vers transformé les fables communes aux deux, ont directement ou indirectement fait usage.

Cependant, par exception à cette règle, il y a un sujet de fable, qui, quoique Avianus se le soit approprié, a servi au moyen âge de base à des compositions en prose et même en vers, indirectement inspirées non par l'œuvre latine du fabuliste romain, mais par l'œuvre grecque de son devancier.

Je veux parler de l'histoire de la fin tragique de cet animal sans cœur qui fait la matière de la fable xcv de l'auteur grec et de la fable xxx de l'auteur latin.

Avant d'aller plus loin, il me paraît utile de faire voir comment elle a été arrangée par Babrius qui avait dû la trouver dans le *Pantcha Tantra* et par Avianus qui l'avait ensuite empruntée à Babrius. Pour cela je vais donner la version française d'abord de la fable grecque, puis de la fable latine, et, comme l'une et l'autre ont été

bien traduites, la première par M. E. Sommer(1) et la deuxième par M. J. Chenu(2), ce sont leurs deux interprétations que je vais exhiber. Voici celle du texte grec :

« Le Lion malade. — Un Lion malade gisait dans un antre formé par un rocher et reposait sur la terre ses membres défaillants; il avait pour ami un Renard qui vivait avec lui dans une intime familiarité. Il lui dit un jour : « Veux-tu me sauver la vie? J'ai grand faim de la Biche qui habite sous ces pins sauvages, là-bas, dans cette épaisse forêt. Mais je ne me sens plus la force de chasser. Si tu le veux, elle viendra tomber sous ma griffe, prise par tes mielleuses paroles. » Le Renard partit; il trouva la Biche qui bondissait dans la forêt sur le tendre gazon. D'abord, d'un air caressant, il remua la queue; puis il lui donna le bonjour et se dit porteur de bonnes nouvelles : « Le Lion, tu le sais, est mon voisin; il est au plus mal et ne tardera pas à mourir. Tout à l'heure il cherchait qui des animaux pourrait régner après lui : il dit que le Sanglier est trop stupide, l'Ours trop paresseux, le Léopard trop irascible, le Tigre trop insolent et trop ami de la solitude. La Biche est la plus digne de l'empire; son port est majestueux, elle vit de longues années et porte pour la terreur de la gent animale des cornes dont les rameaux, semblables à des arbres, surpassent de beaucoup celles des Taureaux. Que te dirai-je? tu as été choisie pour commander à tous les hôtes errants de ces montagnes. Alors, maîtresse, souviens-toi du Renard qui, le premier, t'a annoncé cette nouvelle. Je suis venu tout exprès; mais adieu, ma bonne amie. Je cours près du Lion, de peur qu'il ne s'inquiète de mon absence, car il prend en tout nos conseils. Je pense, mon enfant, que tu te hâteras aussi. Si tu en crois cette vieille tête, tu feras bien de venir t'asseoir auprès de lui, pour rassurer le malade. Les petites attentions touchent toujours aux derniers moments et l'âme des mourants est toute dans leurs yeux. » Le Renard dit. A ces paroles artificieuses la Biche se sentit gonflée d'orgueil. Elle se rendit dans la sombre retraite du Lion ; elle ne prévoyait pas ce qui l'attendait. Le Lion,

(1) *Fables de Babrius traduites en français*, par E. Sommer, avec le texte en regard, revu par M. Th. Fix. Paris, librairie de L. Hachette et C[ie], 1847. 1 vol. in-12. (Voy. p. 83 à 89.)

(2) *Fables de Phèdre traduites en français* par M. E. Panckoucke, suivies des œuvres de Denys Caton, de Publius Syrus, traduites par Levasseur et G. Chenu. Paris, Garnier frères, 1864. 1 vol. in-12. (Voyez p. 183.)

emporté par une ardeur imprudente, s'élança de son lit, et du bout de ses ongles lui déchira les oreilles : la malheureuse s'enfuit droit au milieu des bois. Le Renard frappa des mains de dépit, en voyant tant de frais en pure perte. L'autre fit entendre un sourd gémissement et grinça des dents, tourmenté à la fois par la faim et par la douleur. Il se mit à supplier encore le Renard, le conjurant d'imaginer quelque nouveau piège. Celui-ci, après s'être creusé la tête : « Ce que tu me demandes pour la seconde fois est difficile, mais je veux t'obliger. » Il suivit donc la piste de la Biche, avec l'intelligence d'un Chien, tramant en chemin des fourberies et des stratagèmes de toute espèce; à chaque berger qu'il rencontrait il demandait s'il n'avait pas vu fuir une Biche toute sanglante; ceux qui l'avaient aperçue le mettaient sur la voie; il la trouva enfin dans un fourré épais qui reprenait haleine, épuisée de sa course. Il s'arrêta devant elle; son œil et son front respiraient l'impudence. La Biche sentit un frisson agiter ses flancs et tous ses membres et, le cœur bouillant de colère, elle parla ainsi : « Tu me poursuis donc partout, et je te fuis. Perfide, tu n'auras pas sujet de te réjouir, si tu approches de moi et si tu oses souffler un mot. Essaye tes ruses contre ceux qui ont moins d'expérience; chatouille d'autres ambitions, et choisis d'autres rois. » Le Renard, sans s'émouvoir, lui répondit : « As-tu donc si peu de courage? es-tu si remplie de crainte, et si soupçonneuse envers tes amis? Le Lion qui te voulait du bien et qui désirait réveiller ta paresse, te prenait l'oreille, comme fait un père mourant; il se préparait à te donner toutes ses instructions, à t'enseigner comment tu pourrais garder ce grand pouvoir qu'il allait te remettre. Tu n'as pu endurer les caresses d'une main débile; tu t'es violemment échappée, et tu t'es fait bien plus de mal qu'il n'aurait voulu. A cette heure il est plus irrité que toi, de t'avoir trouvée si défiante et si étourdie; il dit qu'il va nous donner le Loup pour roi. Hélas! quel méchant maître! Que deviendrai-je? Tu seras la cause de tous nos malheurs. Mais viens, et à l'avenir montre plus de courage, ne tremble pas comme une timide brebis. Car, je le jure par tous ces arbres et toutes ces fontaines, et puissé-je être aussi certain de n'avoir que toi pour maîtresse! le Lion ne te veut pas de mal, il est même si bienveillant, qu'il te destine à être la reine des animaux. » Ses cajoleries persuadèrent à la Biche de revenir encore une fois dans cet enfer. Dès

qu'elle fut enfermée dans l'antre, le Lion en fit un succulent festin; il engloutissait les chairs, suçait la moelle des os, se régalait des entrailles. Le pourvoyeur était là, dévorant des yeux la proie; il déroba le cœur de la Biche, qui avait échappé au Lion, et s'en reput avidement. Ce fut le salaire de ses peines. Cependant le Lion comptait et cherchait le cœur qui lui manquait seul; il fouillait toute sa couche et toute sa maison. Le Renard, lui déguisant la vérité sous une adroite réponse, lui dit : « Elle n'en avait point, ne cherche pas en vain. Et quel cœur pouvait-elle avoir, elle qui est venue deux fois dans l'antre du Lion? »

Voici la version du texte latin :

« Le Fermier et le Maitre. — Un Fermier avait laissé aller, après lui avoir coupé une oreille, un Sanglier qui avait dévasté ses moissons et ruiné ses riches cultures, comptant que l'animal, portant toujours la marque du châtiment, épargnerait désormais ses nouvelles semailles. Pris une seconde fois dans un champ où il commençait ses dégâts, le Sanglier paya sa perfidie de sa seconde oreille. Il revint pourtant avec sa tête déformée, saccager une récolte assurée; mais son double châtiment le rend indigne de pardon : le Fermier le prend, le coupe par morceaux qu'on accommode de diverses façons pour la table somptueuse du Maître. Le Sanglier mangé, le Maître veut en avoir le cœur; mais il avait été, lui dit-on, dérobé par l'avide cuisinier. Le Fermier calma son juste courroux par cet à-propos : « Ce Sanglier insensé, dit-il, n'avait point de cœur; car serait-il ainsi follement venu risquer ses membres et se faire prendre tant de fois par un même ennemi? »

On peut maintenant comparer les deux fables. Dans celle de Babrius, le personnage qui manque de cœur est une Biche. Il devrait être un Cerf; car le Renard, pour le circonvenir par la flatterie lui parle de ses « cornes dont les rameaux, semblables à des arbres, surpassent de beaucoup celles des Taureaux »; or la Biche n'est pas si puissamment armée. Mais il est probable que Babrius a été influencé par cet antique préjugé qui chez les Grecs faisait de la Biche le symbole de la lâcheté et que notamment il s'est souvenu de ce fameux vers du vieil Homère :

Οἰνοβαρὲς, κυνὸς ὄμματ' ἔχων, κραδίην δ'ἐλάφοιο!

Avianus, écrivain romain, dans l'esprit de qui le nom de la femelle du Cerf n'éveillait sans doute pas la même idée, n'a pas

cru devoir le conserver, et, modifiant d'ailleurs dans son ensemble la conception de Babrius, il a remplacé la Biche par le Sanglier.

Cette différence entre les deux fables procure un moyen facile de voir à quelle origine telle ou telle imitation doit être ramenée et permet d'affirmer que celles où c'est le Cerf qui manque de cœur, doivent être rattachées à Babrius.

Qu'on me laisse prendre un exemple : l'histoire de l'animal sans cœur, on le sait, avait été introduite dans l'une de ses fables aujourd'hui disparues par l'auteur inconnu du Romulus anglo-latin, et de là, elle était passée d'une part dans la traduction anglaise qui avait plus tard été mise en vers par Marie de France et d'autre part dans un Dérivé latin qui avait été lui-même deux fois traduit en bas allemand; or, le personnage qui figure dans ces transformations successives étant toujours le Cerf, il faut en conclure que c'est bien de Babrius et non d'Avianus qu'elles sont indirectement issues. Ce qui le prouve encore, c'est que, dans les deux manuscrits où le Dérivé latin a pour complément la version presque totale des fables d'Avianus, celle du Sanglier a été conservée, alors qu'on l'eût sans doute omise, si l'on avait cru également issue du fabuliste latin celle du Dérivé où figurait déjà le Cerf.

Je me suis en temps et lieu occupé des transformations de cette fable du Romulus anglo-latin (1); je ne m'y arrête pas. Mais il existe encore d'autres rédactions de la même fable auxquelles j'ai voulu consacrer ce troisième chapitre et sur lesquelles je vais exclusivement appeler l'attention.

Dès les premiers siècles du moyen âge, dans l'Europe occidentale, la même invention ésopique a été, en dehors de toute collection, mise isolément en prose et même en vers dans bien des fables latines. J'en ai ainsi rencontré sept, que je me propose de placer à la fin de ce volume, et, comme dans six d'entre elles, c'est du Cerf qu'il s'agit, il s'ensuit également que c'est du fabuliste grec que, sans passer par Avianus, toutes, sauf une, sont indirectement dérivées.

Comment se fait-il qu'à une époque où la langue grecque était en Occident presque complètement ignorée, ces fables aient pu avoir une pareille origine? C'est là ce qu'il est historiquement facile d'expliquer.

(1) Voyez *Les Fabulistes latins depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen âge; Phèdre et ses anciens imitateurs.* 2e édition, t. I, p. 719 à 800.

A Constantinople, les fables de Babrius étaient tout naturellement devenues plus populaires qu'ailleurs, et, comme à celle qui nous occupe il avait donné un développement inusité, l'attention avait dû plus particulièrement s'y porter, et, le fond, sinon la forme, en devait être dans la mémoire de tous les hommes un peu éclairés, qui, à l'occasion, ne manquaient sans doute pas de s'en servir tant dans leurs discours que dans leurs écrits. Il y fut notamment recouru, si toutefois on doit ajouter foi à leurs chroniques, dans une circonstance relatée par deux historiens, un inconnu, contemporain de Charlemagne, qui, dans son ouvrage composé vers 780 (1), a suivi celui du chroniqueur espagnol Idace (2), évêque de Chaves ou Chiaves (3), et le moine bénédictin Aimoin (4), qui écrivait à la fin du x[e] siècle et au commencement du xi[e].

Je vais, sans en garantir l'authenticité, résumer leur récit :

Voyant avec inquiétude les succès obtenus par le Patrice Théodoric, roi des Ostrogoths, que les familiers de l'Empereur accusaient de vouloir renverser son trône, ce dernier résolut de se débarrasser de lui et pour cela lui fit enjoindre par des envoyés de se rendre à Constantinople. En même temps il fit part de sa résolution au Sénat et obligea les sénateurs à lui prêter, sous peine de mort, le serment de n'en rien divulguer. Soupçonnant l'Empereur d'our-

(1) *Thesaurus monumentorum ecclesiasticorum et historicorum, sive Henrici Canisii lectiones antiquæ, ad sæculorum ordinem digestæ variisque opusculis auctæ*, quibus, præfationes historicas, animadversiones criticas et notas in singulos auctores adjecit Jacobus Basnage cum indicibus locuplctissimis. Anteverpiæ, apud Rudolphum et Gerhardum Wetstenios, MDCCXXV. 2 vol. in-f°. (Voyez t. II, 1[re] partie, p. 190.)

(2) *Idatii Episcopi Chronicon, et Fasti Consulares*, opera et studio Iac. Sirmondi Societatis Jesu Presbyteri. Lutetiæ Parisiorum, Ex officina Nivelliana, apud Sebastianum Cramoisy, via Jacobæa, sub Ciconiis, M. DC. XIX. Cum privilegio Regis christianissimi. 1 vol. in-12.

(3) La ville de Chaves ou Chiaves, située en Portugal, est la même que l'antique Aqua Flavia.

(4) *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*. T. III, contenant ce qui s'est passé dans les Gaules et ce que les François ont fait sous les Rois de la première Race, par Dom Martin Bouquet, Prêtre et Religieux de la Congrégation de Saint-Maur. A Paris, aux dépens des libraires associés. M.DCC. XLI. (La Chronique d'Aimoin commence à la page 21 par ce titre : *Aimoini Monachi Floriacensis De Gestis regum francorum libri IV*. On y trouve, page 35, une version latine de la fable du Cerf manquant de cœur.) — Voici en quels termes, dans son *Grand Dictionnaire historique*, à la p. 233 du premier volume, Moreri fait la biographie du moine bénédictin : « Aimoin, religieux de l'abbaye de Fleury-sur-

dir quelque trame contre sa vie, Théodoric, qui était lié d'amitié avec un sénateur nommé Ptolémée, dépêcha à ce dernier un jeune esclave pour lui demander s'il devait ou non obéir à l'ordre qu'il avait reçu. Animé du vif désir de sauver son ami et lié par la parole donnée, Ptolémée se trouva dans un cruel embarras. Enfin, après mûre réflexion, il dit au jeune esclave : « C'est aujourd'hui le jour anniversaire de la naissance de l'Empereur ; je vais à cette occasion m'asseoir à sa table avec les autres sénateurs ; tu m'y suivras, tu prendras derrière moi la place de mon serviteur, tu prêteras, au cours du festin, une oreille attentive au langage que je tiendrai aux sénateurs et à l'Empereur, et tu t'empresseras d'aller le répéter à celui par qui tu m'as été adressé. » Le jeune esclave obéit, et lorsque Ptolémée vit tous les convives bien échauffés par les vins capiteux qu'ils avaient bus, il leur dit : « Pendant que nous sommes gaiement réunis dans ce magnifique banquet, il faut en augmenter les charmes par le récit de quelques jolies fables, d'autant plus que pour ceux qui aiment de pareils régals l'action d'un vin généreux ne peut que mieux les leur faire apprécier. Je vais donc leur complaire. »

Tous les assistants firent silence, et, profitant du bon accueil fait à sa proposition, il interpréta devant eux la fable du Cerf qui manquait de cœur. Le jeune esclave, qui l'avait très attentivement

Loire, de l'ordre de Saint-Benoit, étoit d'Aquitaine, fils d'*Annentrude*, parente de Girauld, seigneur d'Aubeterre, et fut reçu par Amalbert dans cette abbaye vers l'an 979. Il s'attacha à l'étude et y réussit parfaitement. Abbon, qui succéda à l'abbé Oibolde, eut beaucoup de confiance en Aimoin qui l'accompagna dans le voyage que cet abbé fit en Gascogne. Ils s'arrêtèrent quelque temps après chez Annentrude, mère d'Aimoin, et ensuite ils allèrent à l'abbaye de la Réole, où Abbon fut massacré en 1004. L'année d'après, Aimoin composa la vie du même Abbon qu'il dédia à Hervé, trésorier de Saint-Martin de Tours. Il publia aussi un ouvrage des miracles de saint Benoit, et il l'adressa à Gozelin, abbé de Fleuri et depuis archevêque de Bourges. On lui attribue encore des vers touchant la fondation de Fleuri, publiés dans le troisième volume des écrivains de l'*Histoire de France* par Du Chêne, et un sermon pour les fêtes de saint Benoit. Mais le plus célèbre des ouvrages d'Aimoin est une histoire de France, qu'il dédia à l'abbé Abbon, comme on le voit dans la préface. Il est sûr qu'il la fit un peu avant le voyage de Gascogne. Cette histoire est divisée en cinq livres ; mais il n'y a d'Aimoin que les trois premiers livres et les quarante et un premiers chapitres du quatrième, qui finit à la fondatien du monastère de Fleuri. Le reste, qui conduit l'histoire jusqu'à l'an 1165, n'est qu'une compilatiou de quelque autre historien. Sigebert, *De script. eccl.* c. 101 ; Vossius, *De hist. lat.* ; Du Chêne ; Valois Du Breul ; Labb., *Judic. de Aimonio*, etc. ; Du-Pin, *Bib. des auteurs ecclés. des IXe et Xe siècles* ; *Hist. litt. de la France*, t. VII. »

écoutée, se hâta d'aller la répéter à Théodoric qui en comprit le sens et échappa au piège à lui tendu.

Voilà ce que nous apprennent le chroniqueur contemporain de Charlemagne (1) et le moine bénédictin Aimoin (2).

Si j'étais historien, je formulerais peut-être quelques doutes sur l'authenticité de ce récit; peut-être le trouverais-je plus romanesque que véridique. Ptolémée, s'il voulait, sans violer son serment, éclairer l'ami dont la vie était menacée, pouvait chez lui lire

(1) Voici le récit du chroniqueur : Cumque utilitas Theodorici et prælia quæ gesserat, perlata ad aulam Imperatoris fuissent, Leo Imp. jussit eum denuo venire, consilio Senatus, ut tractatum perficerent, quem de ipso inierant. Juramento Senatores constringit, ut hujus consilii nullus proditor esset : et si quis agnitus esset, capite puniendus esset. Tunc Theodoricus, dirigens secrete puerum ad Ptolomæum inquirens quæ suæ utilitati proficerent, aut veniret, aut forsitan oporteret renuere. Ptolomæus his verbis secretissime dixit ad puerum : « Nihil penitus Theodorico remando, hodie dies festus est, jussione Augusti omnes Senatores in aula imperii discumbent ad prandium; tu vero ad instar pueri mei mihi ad dorsum obediens, diligenter attende, quod ad Senatum loquar fabulis, protinus revertens nunties ad eum qui te misit. » Quod cum puer ille hujus eadem die obediret, discumbentibus senatoribus ad prandium, dixit Ptolomæus : « Lætus dies hujus prandii sit; jocundemus in fabulis. Cum esset Leo, etc. — Voyez Thesaurus monumentorum ecclesiasticorum et historicorum, etc., Antverpiæ, 1725, t. II, 1re partie, p. 189.

(2) Voici le récit d'Aimoin : His prosperis successibus dum in Italia sæpe fatus polleret Patricius, Constantinopoli apud Imperatorem invidis detrahentium lacerabatur relationibus : improborum etenim mentes hominum aliorum incommodis sua volentes augmentare commoda, bonorum benefacta virorum contrariam moliuntur vertere in partem. Denique Imperator delatorum versutis in errorem inductus insimulationibus, furensque animo quod Theodoricus insidiator regni ferebatur, cum iterum ad se venire mandat : habitoque cum Senatoribus mortis ejus tractatu, jurisjurandi fide eos obligat, ne quis arcani sui proditor existat. Theodoricus autem, Legatione Principis accepta, e vestigio ad Ptolomeum (cujus supra meminimus) mittit puerum, ut sibi remandet, utrum expediat Imperatoris audire præceptum. Ille dum simulat se velle responsum non reddere, pueri qui missus fuerat instantia, veterique viri devictus amicitia, tandem Theodorici legato talia dat præcepta : « *Hodierna*, inquit, *die natalitio Imperatoris existente, nobisque Senatoribus cum eo pariter discumbentibus, tu vice obsequentis famuli ponè stans meo adhærebis lateri : et inter convivandum de qua re mihi fiet sermo ad Senatores, vel Principem, intenta curabis aure percipere, eique a quo directus es nuntiare.* » Paret ille mandato, ac sedulus Ptolomei auditor fit in convivio. Tunc inter epulas et pocula, cum Procerum mero incaluissent corda, tali eos Ptolomeus est hortatus affamine : « *Hic*, inquiens, *dies cum sit magnificis lætus epulis, jocundus oportet fiat delectabilibus fabulis. Satisfiat ergò eorum voluntati, qui his delectantur perfrui : quandoquidem auxit talium aviditatem exuberans opulentia vini.* » Omnibus ergo hoc sermone suspensis, hæc ille dicere est orsus : « Eo in tempore, etc. — Voyez *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. III, p. 35.

ou réciter devant le jeune esclave la fable du Cerf manquant de cœur; il n'était nullement nécessaire qu'il se fît suivre de ce dernier dans le palais impérial, ni qu'il cherchât à égayer par un apologue Ésopique les Sénateurs réunis autour de la table de l'Empereur. Mais je n'ai pas à discuter l'authenticité d'un fait historique; ce que j'ai seulement à faire remarquer, c'est que ce fait ayant été admis comme vrai par les deux chroniqueurs, ils ont, écrivant en latin, été tout naturellement conduits à traduire en prose latine la fable qui leur avait été signalée comme utilisée par Ptolémée et que ce dernier, la langue grecque lui étant familière, n'avait pu emprunter qu'à Babrius.

Leurs versions ont été la base d'imitations successives en prose et en vers, et, comme leurs travaux ont dû, au moyen âge, être surtout connus des chroniqueurs qui les ont suivis, ce sont ceux-ci qui ont été le plus souvent les auteurs de ces imitations.

C'est ainsi qu'un moine de Tegern, nommé Fromund, qui florissait au xe siècle, a donné une nouvelle version de la même fable dans son Histoire de la fondation de ce monastère(1). Il ne me paraît pas douteux qu'il l'avait empruntée au chroniqueur anonyme qui pour la première fois en avait fait emploi. Seulement la circonstance, dans laquelle, selon lui, il en avait été fait usage, l'avait obligé à la modifier de fond en comble.

Il suppose, ne s'apercevant pas des anachronismes qu'il commet, qu'un Empereur romain avait voulu imposer un tribut annuel à un chef des Bavarois, nommé Théodon, père de celui qui fut plus tard baptisé par saint Rudpert, qu'ayant été à Rome pour s'expliquer avec l'Empereur, ce chef y avait été soumis à toutes sortes d'humiliations, et n'avait récupéré sa liberté que sur la promesse d'appuyer à la guerre l'armée romaine. Ayant exécuté ce pacte et assuré la victoire aux Romains, il avait été richement rémunéré et

(1) Dans la troisième partie du tome III, le *Thesaurus anecdotorum novissimus* renferme, col. 474 à 594, les « *Monumenta vetera historiam inclyti monasterii Tegernseensis ord. S. Benedicti in Bavaria illustrantia* ». Le premier de ces *Monumenta* qui sont au nombre de quatre, est intitulé : « De fundatione monasterii Tegrinsee (sic) et translatione sancti Quirini martyris a Roma ad locum eundem », et se divise en plusieurs chapitres, dont le cinquième intitulé : « De Noricorum origine et Ducatu, in quo dictum monasterium in districtu, qui Sundergău nominatur, constat fundatum, et de cujus spoliatione per impium Noricorum ducem Arnoldum primo facta », renferme, col. 491, la nouvelle version de Fromund.

dispensé de tout tribut pendant un temps déterminé. Mais à l'expiration du délai fixé, l'Empereur avait voulu lui faire réclamer le cens et, à titre de haute estime, lui avait à cet effet adressé « le préteur du Palais ». Mais Théodon, gardant l'envoyé comme otage, chargea un des siens d'aller réciter à l'Empereur la fable du Cerf. Pour la mettre en rapport avec cette situation, Fromund avait été obligé d'en modifier non seulement la forme, mais surtout le fond : au lieu d'attribuer au Cerf l'irréflexion d'un étourneau qui se laisse prendre deux fois au même piège, il en fait un animal prudent qui sait profiter des leçons de l'expérience. Mais on ne saurait nier que sa version eût la même origine que les précédentes.

C'est encore à cette origine qu'il faut rattacher la fable introduite par Domnizo(1) dans sa biographie en vers(2) de cette « grande comtesse » Mathilde(2), qui fut liée avec Grégoire VII et près de laquelle, en qualité de secrétaire, l'auteur avait longtemps vécu à Canossa(3). Cette biographie, précédée d'un prologue,

(1) Voici ce que Moreri dit de ce personnage : « Domnizon prêtre vivait sur la fin du XIe siècle, sous l'empire de Henri IV et Henri V empereurs. Il décrivit la vie de la comtesse Mathilde en vers héroïques. Le cardinal Baronius l'allègue souvent comme un auteur irréprochable et comme témoin de la plus grande partie des choses qu'il rapporte. Son ouvrage qui est en deux livres fut publié par Sébastien Tengnager, bibliothécaire de l'Empereur, en 1612. » Voyez le *Grand dictionnaire historique*, tome IV, p. 212, col. 2.

(2) *Scriptores rervm Brvnsvicensivm illvstrationi inservientes, antiqvi omnes et religionis reformatione priores :* opvs in qvo nonnvlla chronica hvivs vicinarvmqve regionvm et vrbivm episcopatvvmque ac monasteriorvm, præsertim Ostfaliæ res etiam Atestinorvm Longobardiæ, et Gvelforvm svperioris Germaniæ ; vitæ item hominvm illvstrivm avt principvm ; omnia magno stvdio svmtvqve conqvisita, qvædam nvnc primvm ex manvscriptis ervta, pars avctiora plvrimvm vel emendatiora, nonnvlla deniqve ex latebris avt libellis fvgientibvs ob raritatem in corpvs asserta, diplomatibvs passim interstincta ; ceteris Germanis aliisqve popvlis in rebvs svis ad posteritatem transmittendis etiam exemplo profvtvrvm ; cvra Godefride Gvilielmi Leibnitii. Hanoveræ, Svmptibvs Nicolai Foersteri, anno MDCCVII. 2 vol. in-fol. — A la page 629 du t. I de cet ouvrage commence la biographie de la Grande Comtesse ainsi intitulée : *Vita Mathildis, celeberrimæ Principis Italiæ,* carmine scripta a Domnizone Presbytero, qui in arce Canusina apud ipsam vixit.

(3) Voici, telle que l'ont résumée MM. Dezobry et Bachelet, la biographie de la « Grande comtesse » : « Mathilde (la grande comtesse), fille de Boniface II le pieux, née en 1046, morte en 1115, succéda à son frère Boniface Frédéric sous la tutelle de sa mère Béatrix, 1055. Héritière du duché de Toscane et des comtés de Modène, Reggio, Mantoue, Ferrare et Crémone, elle épousa en 1063 Godefroy le Bossu, duc de Lorraine, qu'elle perdit en 1076, s'attacha à Grégoire VII qu'elle suivait partout et qui l'appelait sa fille, lui offrit un asile à son château de Canossa dans la guerre des Investitures et fit une donation secrète de ses biens

se divise en deux livres, comprenant chacun vingt chapitres. Dans le premier du premier livre (1), Domnizo montre Bérenger, roi des Lombards, assiégeant son adversaire Atton enfermé dans Canossa, l'interpellant, et, pendant que ce dernier regarde au dehors par une étroite baie de la forteresse, lui récitant, pour l'engager à n'en pas sortir, la fable du Cerf qui n'a pas de cœur. Ici l'Ours remplace le Lion; mais c'est toujours le Cerf qui est mis en scène; il n'est donc pas douteux que la fable a été empruntée aux précédents chroniqueurs et que par suite elle est, au moins indirectement, dérivée de Babrius.

Il en est de même de deux versions plus récentes en prose latine qui, complètement isolées, ne font partie d'aucune chronique. L'une que, dans mon ouvrage sur Phèdre et ses anciens imitateurs, j'ai déjà publiée (2), se trouve dans le manuscrit 84 de la Bibliothèque du Mans, au verso du feuillet 228, et l'écriture qui nous l'a conservée est du XII[e] siècle. L'autre que M. du Méril a introduite dans ses poésies inédites du moyen âge (3), a été découverte par lui dans le manuscrit $\frac{743}{749}$ de la Bibliothèque publique de Reims, à l'écriture duquel il assigne le commencement du XIV[e] siècle. Comme dans les deux fables, c'est encore le Cerf qui joue le rôle de l'animal manquant de cœur, il me semble certain qu'elles ne sont pas issues de celle d'Avianus.

Il en est autrement d'une dernière version en prose qui figure dans l'ouvrage intitulé *Gesta Romanorum* (4). Ici le Cerf disparait et

au Saint-Siége, 1077, essaya vainement d'arrêter les progrès de l'Empereur Henri IV en Italie, et, après la mort de Grégoire VII, se remaria en 1089, avec Guelfe II, duc de Bavière, dont elle se sépara bientôt. Elle poussa à la révolte Conrad, fils aîné de l'Empereur, 1093, fit une nouvelle donation de ses biens entre les mains de Pascal II, 1102, et mourut en odeur de sainteté. Les Papes et les Empereurs se disputèrent son héritage pendant deux siècles; le Saint-Siége n'en recueillit qu'une partie désignée plus tard sous le nom de Patrimoine de Saint-Pierre. » *Dictionnaire général de Biographie et d'Histoire*; Paris, Delagrave et C[ie]. Deuxième partie, 1869. 2 vol. in-8°.

(1) La fable, imitée de celles des précédents chroniqueurs, commence au vers 155 (page 636).

(2) Voyez *Les Fabulistes latins depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen âge, Phèdre et ses anciens imitateurs*, 1[re] édition, t. II, p. 586.

(3) Voyez p. 136, note 2.

(4) *Gesta Romanorum*, von Hermann Oesterley, Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1872, 1 vol. in-8°. (Voyez p. 410 et suivante.)

est remplacé par un vigoureux Sanglier. L'auteur fait de la fable qu'il emprunte au fabuliste romain, une sorte d'anecdote historique qu'il place au temps de Trajan. Cet empereur, raconte-t-il, avait un jardin confié à un gardien nommé Jonathas. Un Sanglier y étant entré et l'ayant dévasté, Jonathas lui coupe l'oreille gauche. Une deuxième fois le Sanglier y pénètre; Jonathas lui coupe l'oreill droite. Le Sanglier revient encore; Jonathas, de plus en plus irrité, lui coupe la queue. Quatrième incursion du Sanglier que cette fois Jonathas sans pitié tue d'un coup de lance. Le cuisinier, chargé de préparer l'animal pour la table de l'Empereur, trouve le cœur gras et le mange. L'Empereur, ne voyant pas le cœur, le réclame, et aux serviteurs par lesquels il le fait demander, le cuisinier répond que la bête n'en avait pas. L'Empereur, qui ne peut accepter cette réponse, fait appeler le cuisinier, qui lui tient le raisonnement suivant : « Toute réflexion vient du cœur; or le Sanglier qui, sans se souvenir qu'on lui avait coupé d'abord l'oreille gauche, puis la droite, enfin la queue, est rentré trois fois dans le jardin, a agi de la façon la plus irréfléchie; donc il ne pouvait avoir de cœur. » L'Empereur convaincu laissa le cuisinier se retirer.

Il faut avouer que l'auteur a fait de Trajan un franc idiot. Mais ici cela n'a pas d'importance; ce qui est intéressant, c'est que, si, pour transformer la fable en anecdote historique, Trajan a été substitué au Lion et le cuisinier au Renard, c'est aussi le Sanglier qui sans nécessité a remplacé le Cerf; ce qui montre clairement qu'on est ici en présence d'une imitation d'Avianus.

Dans cette situation je devrais, pour me tenir rigoureusement dans les limites que je me suis imposées, ne publier que cette imitation. Mais, comme toutes les versions que je viens d'analyser sont les formes diverses en langue latine, données, au cours du moyen âge, à une fable dont le sujet avait déjà été traité par Avianus, j'ai pensé qu'il n'y avait aucun inconvénient et qu'il pouvait même y avoir avantage à les éditer toutes. On les trouvera donc groupées à la fin de ce volume.

AVIANI FABULÆ.

AVIANI FABULÆ

E CODICE TREVIRENSI 1093. *NUM. LOC.* 1694

EXTRACTAE.

(Fol. 232 *a.*) (1) Dubitanti mihi, Theodosi optime, quonam litterarum titulo (2) nostri nominis memoriam mandaremus,

(1) Dans le texte du manuscrit de Trèves, dont cette édition n'est que la copie littérale, l'épître à Théodose n'est pas précédée, comme dans la plupart des éditions, des mots *Avianus Theodosio.* Il est bon de remarquer que ces mots manquent dans la plupart des manuscrits les plus dignes de confiance. Si l'on se réfère aux trois de la Bibliothèque nationale dont, à raison de leur ancienneté, M. Froehner a fait usage, on lit dans le ms. 5570 : *Incipiunt fabulæ Auiani poetæ. Epistola eiusdem ad Theodosium,* et dans le ms. 8093 : *Prologus Auieni incipit;* quant au ms. 13026, l'épître n'y est précédée d'aucun titre, et, comme dans celui de Trèves, les fables n'y porteraient pas même de titre général, si une main du XVII[e] siècle n'avait pas comblé la lacune. Si on consulte également le ms. *Auct. F.* 2. 14, qui est le plus vieux de ceux de la Bodléienne, on y trouve l'épître précédée de ce titre : *Incipit epistola Auiani Festi ad Theodosium.* En outre, dans le ms. B. N. Rawl. 111 de la même Bibliothèque qui est presque aussi ancien, l'épître est intitulée : *Prefacio sequentis opusculi.* Enfin, dans le ms. de la Vaticane *Reginensis* 1424 qui, comme les deux précédents, est du XI[e] siècle, le titre qui annonce tout à la fois les fables et l'épître est ainsi conçu : *Fabulae Auiani ad imperatorem Theodosium, qvarvm prefacio primo habetvr loco.* Mais dans aucun de ces manuscrits, dans lesquels la fantaisie des copistes a fait précéder l'épître des titres les plus divers, on ne lit les mots : *Avianus Theodosio.* Il est donc permis de penser qu'ils n'avaient pas été écrits par le fabuliste en tête de sa lettre dédicatoire et que les dissertations relatives à la personnalité de Théodose, auxquelles ils ont servi de base, reposent sur le néant.

(2) Au-dessus des mots *litterarum titulo,* une main qui, si elle n'est pas celle du copiste, paraît aussi ancienne, a écrit : *disciplinarum signo.*

fabularum textus occurrit (1), quod in his urbane concepta falsitas condeceat, et non incumbat necessitas ueritatis. Nam quis tecum de oratione, quis de poemate loqueretur, cum in utroque litterarum genere et atticos greca eruditione superes, et latinitate romanos? Huius ergo materie ducem nobis Aesopum noueris, qui responso delphici Apollinis monitus ridicula orsus est, ut legenda firmaret. Verum has pro exemplo (2) fabulas et Socrates diuinis operibus indidit, et poemati suo Flaccus aptauit, quod in se sub iocorum communium specie uitę argumenta (3) contineant. Quas grecis ïambis (4) Babrius repeteas (*sic*), in duo uolumina coartauit; Phedrus etiam partem aliquam quinque in libellos resoluit. De his ergo ad quadraginta et duas in unum (5) redactas fabulas dedi, quas rudi latinitate compositas, elegis sum explicare conatus. Habes ergo opus quo (6) animum oblectes, ingenium exerceas, sollicitudinem leues totumque uiuendi ordinem cautus agnoscas. Loqui uero arbores, feras cum hominibus (7) gemere, uerbis certare uolucres, animalia ridere facimus, ut pro singulorum necessitatibus uel (8) ab ipsis animis sententia proferatur.

(1) Entre *occurrit* et *quod* et un peu plus haut, *eo* a été ajouté par le même correcteur.

(2) Le même correcteur a écrit : *pro ad* au-dessus de *pro*, et *um* au-dessus de la dernière lettre de *exemplo*.

(3) De la même écriture que les corrections précédentes, les premières lettres de *argumenta* sont surmontées de celles-ci : *elem*.

(4) Au-dessus de *iambis*, toujours par une même main ancienne, ont été écrits les mots : *iambico metro* qui semblent plutôt une glose qu'une substitution.

(5) Au-dessus de *unum* le mot *libellum* a été écrit à titre de glose.

(6) Au-dessus de *opus quo*, ont été écrits, à titre de glose, les mots : *elegiaco carmino* (sic).

(7) Le même correcteur, pour remplacer *hominibus* par *homines*, a écrit à tort ce second mot au-dessus du premier.

(8) Toujours de la même écriture ancienne que les précédentes notes interlinéaires, au-dessus de *vel*, il y a *eciam*.

I. — [DE NVTRICE ET INFANTI.] (1)

(Fol. 232 *b*) [R]ustica deflentem paruum iurauerat olim,
Ni taceat, rabido quod foret esca lupo.
Credulus hanc uoçem lupus audi[i]t, et manet ipsas
Peruigil ante fores, irrita uota gerens.
Nam lassata puer nimię dat membra quieti;
Spem quoque raptori sustulit inde fames (2).
Hunc ubi siluarum repetentem lustra suarum
Ieiunum coniux sensit adesse lupa :
Cur, inquit, nullam referis (*sic*) de more rapinam,
Languida consumptis sed trahis ora genis?
Ne mireris, ait, deceptum fraude maligna
Vix miserum uacua delituisse fuga.
Nam quę preda, rogas, quę spes contingere posset,
Iurgia nutricis cum mihi uerba darent?
Hęc sibi dicta putet seque hac sciat arte notari,
Femineam quisquis credidit esse fidem.

II. — [DE TESTVDINE ET AQVILA.]

[P]ennatis auibus quondam testudo locuta est,
Si quis eam uolucrum constituisset humi,
Protinus e rubris conchis proferret harenis,
Quis precium nitido cortice bacca daret;
Indignum (*sic*) sibimet tardo quod sedula gressu
Nil ageret, toto perficeretque die.

(1) Comme, dans le ms. de Trèves, les fables n'ont pas été pourvues de titres, et, comme au contraire elles en possèdent dans le ms. 5570 de la Bibliothèque nationale qui est à peu près du même âge, c'est de ce dernier que ceux de cette édition ont été tirés. Il n'y aurait pas eu d'ailleurs, à mes yeux, grand inconvénient à les extraire d'un manuscrit plus jeune; car il est probable que les plus anciens ne fournissent pas plus que les autres la vraie forme des titres primitifs.

(2) Il a été opéré ici un grattage qui de *fames* a fait *fami*.

Ast ubi promissis aquilam fallacibus implet,
Experta est similem perfida lingua fidem,
Et male mercatis dum querit sydera pennis,
Occidit infelix alitis ungue fero.
Tunc quoque, sublimes cum iam moreretur in auras,
Ingemuit uotis hęc licuisse suis.
Nam dedit exosę post hęc documenta quieti
Non sine suppremo magna labore peti.
Sic quicumque noua sublatus laude tumescit,
Dat merito poenas, dum meliora cupit.

III. — [DE CANCRIS.]

[C]urua retrocedens cum fert uestigia cancer,
Hispida saxosis terra (1) relisit aquis.
Hunc genitrix facili cupiens procedere gressu,
Talibus alloquiis premonuisse datur :
Ne tibi transuerso placeant hęc deuia, nate,
Rursus in obliquos neu uelis ire pedes;
(Fol. 233 *a*) Sed, nisu contenta ferens uestigia recto,
Innocuos prono tramite siste gradus.
Cui natus : faciam, si me precesseris, inquit,
Rectaque monstrantem certior ipse sequar.
Nam stultum nimis est, cum tu prauissima temptes,
Alterius censor ut uiciosa notas (2).

IV. — [DE VENTO ET SOLE.] (3)

[I]nmitis boreas placidusque ad sydera phębus
Iurgia cum magno conseruere ioue,

(1) Le premier copiste avait écrit : *terra*. Un correcteur ancien, en plaçant un *g* au-dessus du deuxième *r*, a substitué *terga*.

(2) De *notas* par une *n* mise au-dessus des deux dernières lettres on a fait *notans*, correction qui est une nouvelle faute substituée à la première.

(3) Ce titre, la fable n'en ayant pas dans le ms. 5570 de la Bibliothèque nationale, a été tiré du ms. 8093 de la même Bibliothèque.

Quis prior inceptum peragat : mediumque per orbem
  Carpebat solitum forte uiator iter.
Conuenit hanc potius liti prefigere causam,
  Pallia nudato, decutienda uiro.
Protinus impulsus uentis circumtonat aether,
  Et gelidus nimias depluit ymber aquas.
Ille magis duplicem lateri circumdat amictum,
  Turbida summotos quo trahit ora sinus.
Sed tenues radios paulatim increscere phebus
  Iusserat, ut nimio surgeret igne iubar,
Donec, lassata uolens requiescere membra, uiator
  Deposita fessus veste sederet humi.
Tunc victor docuit presentia numina tytan,
  Nullum premissis uincere posse minis.

V. — [DE ASINO PELLE LEONIS INDVTA.]

[M]etiri se quemque decet propriisque iuuari
  Laudibus, alterius nec bona ferre sibi,
Ne detracta grauem faciant miracula risum,
  Coeperit in solis cum remanere malis.
Exuuias asinus getuli iam forte leonis
  Repperit, et spoliis induit ora nouis,
Aptauitque suis incongrua tegmina membris,
  Et miserum tanto pressit honore caput.
Ast ubi terribilis aramo (*sic*) circumstetit horror,
  Pigraque presumptus uenit in ossa vigor,
Mitibus ille feris communia pabula calcans,
  Turbabat pauidos per sua rura boues.
Rusticus hunc magna postquam deprendit ab aure,
  Correptum uinclis uerberibusque domat,
Et simul abstracto denudans corpora tergo,
  Increpat his miserum uocibus ille pecus :
Forsitan ignotos imitato murmure fallas, [eris.
  [Fol. 233 *b*) At mihi, qui quondam, semper asellus

VI. — [DE RANA.]

[E]dita gurgitibus olimque (*sic*) immersa profundo,
Et luteis tantum semper amica uadis,
Ad superos colles herbosaque prata recurrens,
Mulcebat miseras turgida rana feras,
Callida quo posset grauibus succurrere morbis,
Et uitam ingenio continuare suo.
Nec se peon... (1) iactat cessisse magistro,
Quamuis perpetuos curet in orbe deos.
Tunc uulpes pecudum ridens astuta quietem
Verborum uacuam prodidit esse fidem :
Hęc dabit ęgrotis, inquit, medicamina membris,
Pallida ceruleus cui notat ora color (2).

VII. — [DE CANE.]

[H]aut facile est prauis innatum mentibus, ut se
Muneribus dignas supplicioue putent.
Forte canis quondam, nullis latratibus horrens,
Nec patulis primum rictibus ora trahens,
Mollia sed pauide summittens verbera caudę,
Concitus audaci uulnera dente dabat.
Hunc dominus, ne quem probitas simulata lateret,
Iusserat in rabido gutture ferre nolam.
Faucibus innexis crepitantia subligat ęra,
Quę facili motu signa cauenda darent.
Hęc tamen ille sibi credebat premia ferre,
Et similem turbam despiciebat ouans.
Tunc insultantem senior de plebe superbum
Adgreditur, tali singula uoce monens;

(1) Les lettres qui manquent ont été enlevées au moyen d'un grattage.
(2) En marge, à droite, une main plus récente a ajouté :

Ne sibimet quisquam de rebus inaniter ullis
Quod nequit imponat, fabula nostra monet.

Infelix, quę tanta rapit dementia sensum,
  Munera pro meritis si cupis ista dari?
Non hoc virtutis decus ostentatur in ęre,
  Nequicię testem sed geris inde sonum.

VIII. — [DE CAMELO.]

[C]ontentum propriis sapientem uiuere rebus,
  Nec cupere alterius, nostra fabella monet,
Indignata cito ne stet fortuna recursu,
  Atque eadem minuat, quę dedit ante, rota.
Corporis immensi fertur pecus isse per auras
  Et magnum precibus sollicitasse iouem,
Turpe nimis cunctis irridendumque uideri,
  Insignes geminis cornibus ire boues,
(Fol. 234 *a*) Et solum nulla munitum parte camelum,
  Obiectum cunctis expositumque feris.
Jupiter arridens, postquam sperata negauit,
  Insuper et magnę sustulit auris onus.
Uiue minor merito cui sors non sufficit, inquit,
  Et tua perpetuum, liuide, damna geme.

IX. — [DE DVOBVS SOCIIS ET VRSA.]

[M]ontibus ignotis curuisque in uallibus artum
  Cum socio quidam suscipiebat iter,
Securus, quodcumque malum fortuna tulisset,
  Robore collato nosset uterque pati.
Dumque per incertum uario sermone feruntur,
  In mediam preceps conuenit ursa uiam.
Horum alter facili comprendens robora cursu,
  In uiridi trepidum fronde pependit onus.
Ille trahens nullo iacuit uestigia gressu,
  Exanimem fingens, sponte relisus humi.

Continuo predam cupiens fera sȩua cucurrit,
Et miserum curuis unguibus ante leuat.
Uerum ubi concreto riguerunt membra timore,
Nam solitus mentis liquerat ossa calor,
Tunc olidum credens, quamuis ieiuna, cadauer
Deserit et lustris conditur ursa suis.
Sed cum securi paulatim in uerba redissent,
Liberior iusto qui fuit ante fugax :
Dic, sodes, quidnam trepido tibi rettulit ursa?
Nam secreta diu multaque uerba dedit.
Magna quidem monuit; tamen hoc quoque maxime iussit,
Quȩ merito semper sint (1) facienda mihi :
Ne facile alterius repetas consortia, dixit,
Rursus ab insana ne capiare fera.

X. — [DE CALVO.]

[C]alvus eques, capiti solitus religare capillos
Atque alias nudo uertice ferre comas,
Ad campum nitidis uenit conspectus in armis
Et facilem frenis flectere coepit equum.
Huius ab aduerso boreȩ spiramina prestant
Ridiculum populo conspiciente caput.
Nam mox deiecto nituit frons nuda galero,
Discolor apposita quȩ fuit ante coma.
Ille sagax, tantis quod risus milibus esset,
(Fol. 234 *b*) Distulit admota calliditate iocum,
Quid mirum, referens, positos fugisse capillos,
Quem prius ȩqueuȩ deseruere comȩ?

XI — [DE OLLIS.]

[E]ripiens geminas ripis cedentibus ollas,
Insanis pariter flumen agebat aquis.

(1) Il y avait : *sunt;* un grattage a substitué : *sint.*

Sed diuersa duas ars et natura creauit :
  Aere prior fusa est, altera ficta luto.
Dispar erat fragili et solido (*sic*) concordia motus,
  Incertumque uagus amnis habebat iter.
Ne tamen elisam confringeret ęrea testam,
  Iurabat solitam longius ire uiam.
Illa timens ne quid leuibus grauiora nocerent,
  Et quia nulla breui est cum meliore fides :
Quamuis securam uerbis me feceris, inquit,
  Non timor ex animo decutiendus erit.
Nam me siue tibi seu te mihi conferat unda,
  Semper ero ambobus subdita sola malis.

XII. — [DE THESAVRO.]

[R]usticus, impresso mollitus uomere terram,
  Thesaurum sulcis prosiluisse uidet.
Mox indigna animo properante reliquit aratra,
  Semina compellens ad meliora boues.
Continuo supplex telluri construit aras,
  Quę sibi depositas sponte dedisset opes.
Hunc fortuna nouis gaudentem prouida rebus
  Admonet, indignam se quoque ture dolens :
Nunc inuenta meis non prodis munera templis,
  Atque alios mauis participare deos ;
Sed cum subrepto fueris tristissimus auro,
  Me primam lacrimis sollicitabis inops.

XIII. — [DE HIRCO ET TAVRO.]

[I]nmensum taurus fugeret cum forte leonem,
  Tutaque desertis quereret antra uiis,
Speluncam reperit quam tunc hirsutus habebat,
  Cyniphii ductor qui gregis esse solet.

Post, ubi summissa meditantem irrumpere fronte
Obuius obliquo terruit ore caper,
Tristis abit, longaque fugax de valle locutus,
Nam timor expulsum iurgia ferre uetat :
Non te dimissis setosum, putide (1), barbis,
Illum, qui super est consequiturque, tremo.
(Fol. 235 *a*) Nam si discedat, nosces, stultissime, quantum
Discrepat a tauri uiribus hircus olens.

XIV. — [DE SIMIA.]

[J]uppiter in toto quondam quesiuerat orbe,
Munera natorum qui meliora daret.
Certatim ad regem currit genus omne ferarum,
Permixtumque homini cogitur ire pecus.
Sed nec squamigeri desunt ad iurgia pisces,
Vel quicquid uolucrum purior aura vehit.
Inter quos trepide ducebant pignora matres,
Iudicio tanti discutienda dei.
Tunc breuis informem traheret cum simia natum,
Ipsum etiam in risum compulit ire iouem.
Hanc tamen ante alios rupit (2) turpissima uocem,
Dum genitrix crimen sic abolere cupit :
Iuppiter hoc norit, maneat uictoria si quem ;
Iudicio super est omnibus iste meo.

XV. — [DE GRVE ET PAVONE.]

[Th]reïciam uolucrem fertur iunonius ales
Communi sociam continuisse (3) cibo ;
Namque inter uarias fuerat discordia formas,
Magnaque de facili iurgia lite trahunt,

(1) Il y avait : *putride;* par un grattage on en a fait : *putide.*
(2) Il y avait : *rumpit;* l'*m* a été effacée.
(3) Une main moins ancienne a mis un *a* au-dessus du dernier *i*.

Quod sibi multimodo fulgerent membra decore,
  Cęruleam facerent liuida terga gruem.
Et simul erecte circumdans tegmina caude,
  Sparserat archanum rursus in astra iubar.
Illa licet nullo pennarum certet honore,
  His tamen insultans uocibus usa datur :
Quamuis innumerus plumas uariauerit ordo,
  Mersus humi semper florida terga geris.
Ast ego deformi sublimis in aere penna,
  Proxima syderibus numinibusque feror.

XVI. — [DE ROBORE ET CALAMO.]

[M]ontibus e summis radicitus eruta quercus
  Decidit, insani turbine uicta nothi.
Quam tumidis subter decurrens alueus undis
  Suscipit et fluuio precipitante rapit.
Verum ubi diuersis impellitur ardua ripis,
  In fragiles calamos grande resedit onus.
Tunc, sic exiguo conectens (*sic*) cespite ramos,
  Miratur liquidis quod stet harundo uadis :
Se quoque tam uasto necdum consistere trunco,
  (Fol. 235 *b*) Ast illum tenui cortice ferre minas.
Stridula mox blando respondens canna susurro
  Seque magis tutam debilitate docet :
Tu rabidos, inquit, uentos seuasque procellas
  Despicis, et totis uiribus acta ruis.
Ast ego surgentes paulatim demoror austros,
  Et quamuis leuibus prouida cedo nothis.
In tua preruptus offendit robora nimbus,
  Motibus aura meis ludificata perit.
Hęc nos dicta monent magnis obsistere frustra,
  Paulatimque truces exsuperare minas.

XVII. — [DE VENATORE ET TIGRIDE.]

[V]enator iaculis haut irrita uulnera torquens,
Turbabat rabidas per sua lustra feras.
Tum pauidis audax cupiens succurrere tigris
Verbere commotas iussit adesse minas.
Ille tamen solito contorquens tela lacerto :
Nunc tibi, qualis eam, nuncius iste refert;
Et simul emissum transegit uulnera ferrum,
Prestrinxitque citos hasta cruenta pedes.
Molliter adfixum traheret cum saucia telum,
A trepida fertur uulpe retenta diu,
Dum quis ille foret qui talia uulnera ferret,
Aut ubinam iaculum delituisset agens?
Illa gemens fractoque loqui uix murmure cępit;
Nam solitas uoces ira dolorque rapit :
Nulla quidem medio conuenit in aggere forma,
Quęque oculis olim sit repetenda meis.
Sed cruor et ualidis in nos directa lacertis
Ostendunt aliquem tela fuisse uirum.

XVIII. — [DE IIII IVVENCIS ET LEONE.]

[Q]uatuor immensis quondam per prata iuuencis
Fertur amicicię tanta fuisse fides,
Ut simul emissus nullus diuelleret error,
Rursus et e pastu turba rediret amans.
Hos quoque collatis inter se cornibus ingens
Dicitur in siluis pertimuisse leo,
Dum metus oblatam prohibet temptare rapinam,
Et coniuratos horret adire boues.
Sed, quamuis audax factisque immanior esset,
Tantorum solus uiribus impar erat.

(Fol. 236 *a*) Protinus adgreditur prauis insistere uerbis,
Collisum cupiens dissociare pecus.
Sic postquam dictis animos disiunxit acerbis,
Inuadit miserum diripuitque gregem.
Tum quidam ex illis : uitam seruare quietam
Qui cupit, ex nostra discere morte potest.
Neue cito admotas uerbis fallacibus aures
Impleat, ut ueterem deserat ante fidem.

XIX. — [DE ABIETE ET DVMIS.]

[H]orrentes dumos abies pulcherrima risit,
Cum facerent formę iurgia magna suę.
Indignum referens cunctis certamen haberi,
Quos meritis nullus consociaret honor :
Nam mihi deductum surgens in nubila corpus
Verticis erectas tollit in astra comas,
Puppibus et patulis media cum sedę locamur,
In me suspensos explicat aura sinus.
At tibi deformem quod dant spineta figuram,
Despectum cuncti preteriere uiri.
Ille refert : nunc lęta quidem bona sola fateris,
Et nostris frueris imperiosa malis.
Sed cum pulchra minax succidit membra securis,
Quam uelles spinas tunc habuisse meas!

XX. — [DE PISCATORE ET PISCE.]

[P]iscator solitus predam suspendere seta,
Exigui piscis uile trahebat onus.
Sed postquam superas captum perduxit ad auras,
Atque auido fixum uulnus ab ore tulit :
Parce, precor, supplex lacrimis ita dixit obortis;
Nam quanta ex nostro corpore damna feres?

Nunc me saxosis genitrix fȩcunda sub antris
Fudit, et in propriis ludere iussit aquis.
Tolle minas, tenerumque tuis sine crescere mensis;
Hȩc tibi me rursum littoris ora dabit.
Protinus, inmensi depastum cerula ponti,
Pinguior ad calamum sponte recurro tuum.
Ille nefas captum referens absoluere piscem,
Difficiles queritur casibus esse uices :
Nam miserum est, inquit, presentem amittere predam,
Stultius et rursum uota futura sequi.

XXI. — [DE LVSCINIA.]

[P]aruula progeniem terrȩ mandauerat ales,
(Fol. 236 *b*) Quo stabat uiridi cespite flaua seges.
Rusticus, hanc fragili cupiens decerpere culmo,
Vicinam supplex forte petebat opem,
Et uox inplumes turbauit crudula (1) nidos,
Suaserat et laribus continuare fugam.
Cautior hos remeans prohibet discedere mater :
Nam quid ab externis perficietur ? ait.
Ille iterum caris ope[ra]m mandauit amicis;
At genitrix rursum tutior inde manet.
Sed, postquam curuas dominum comprehendere falces,
Frugibus et ueram sensit adesse manum :
Nunc, ait, o miseri, dilecta relinquite rura,
Cum spem de propriis uiribus ille petit.

XXII. — [DE CVPIDO ET INVIDO.]

[J]uppiter ambiguas hominum prediscere mentes
Ad terras phȩbum [misit] ab arce poli.
Tunc duo diuersis poscebant numina uotis;
Namque alter cupidus, inuidus alter erat.

(1) Une main moins ancienne a annulé le premier *u* et a placé un *e* au-dessus.

His quoque se medium titan, scrutatus utrumque,
Optulit, et precibus ut peteretur ait :
Prestandi facilis, nam quęque rogauerit unus,
Protinus hec alter congeminata feret.
Sed cui longa iecur nequeat saciare cupido,
Postulit admotas in noua dona preces (1),
Spem sibi confidens alieno crescere uoto,
Seque ratus solum munura (*sic*) ferre duo.
Ille ubi captantem socium sibi premia uidit,
Supplicium proprii corporis optat ouans.
Nam petit extinctus quo lumine degeret uno,
Alter ut hoc duplicans uiuat uterque (2) carens.
Tunc sortem sapiens humanam risit Apollo,
Inuidięque malum retulit (3) ipse ioui;
Quę dum prouentis aliorum gaudet iniquis,
Lętior infelix et sua damna querit (4).

XXIII. — [DE BACHO.]

[V]enditor insignem referens de marmore bachum
Expositum precio fecerat esse deum.
Nobilis hunc quidam funesta in sede sepulchri
Mercari cupiens compositurus erat;
Alter adoratis ut ferret numina templis,
Redderet et sacro debita uota loco.
(Fol. 237 *a*) Nunc, ait, ambiguum facies de mercibus omen,
Cum spes in precium munera dispar agit,
Et me defunctis, seu mauis tradere diuis,
Síue decus busti, seu uelis esse deum.

(1) Ce vers était originairement très fautif. Un correcteur a substitué un *D* et un *i* au *P* et à l'*o* de *Postulit*, et a fait par un grattage disparaître le *d* de *admotas*, et deux lettres de l'avant-dernier mot dont il a fait *dona*.

(2) Au moyen des lettres *r* et *o* mises au-dessus des lettres *e* et *r*, on a remplacé *uterque* par *utroque*.

(3) Par un second *t* placé au-dessus du premier on a de *retulit* fait *rettulit*, forme nécessaire à la régularité du vers.

(4) Une main plus récente, au-dessus de *querit*, a écrit : *cupit*.

Subdita namque tibi est magni reuerentia fati,
Atque eadem retines funera nostra manu.
Conuenit hoc illis quibus est premissa (*sic*) potestas,
An prestare magis seu nocuisse uelint.

XXIV. — [DE VENATORE ET LEONE.]

[C]ertamen longa protractum lite gerebant
Venator quondam nobilis atque leo.
Hi cum perpetuum cuperent in iurgia finem,
Edita continuo forte sepulchra uident.
Illic docta manus flectentem colla leonem
Fecerat in gremio procubuisse uiri.
Scilicet affirmans pictura teste superbum
Se fieri : extinctam nam docet esse feram.
Ille graues oculos ad inania signa retorquens
Infremit, et rabido pectore uerba dedit :
Irrita te generis subiit fiducia uestri,
Artificis testem si cupis esse manum.
Quod si nostra nouum caperet sollertia sensum,
Sculperet ut docili pollice saxa leo;
Tunc hominem aspiceres oppressum murmure magno,
Conderet ut rabidis ultima fata genis.

XXV. — [DE FVRE ET PARVO.]

[F]lens puer extremam putei consedit ad undam,
Vana super uacuis rictibus ora trahens.
Callidus hunc lacrimis postquam fur uidit obortis,
Quęnam tristicię sit modo causa rogat.
Ille sibi abrupti fingens discrimina funis,
Atque auri queritur desiluisse cadum.
Nec mora, sollicitam traxit manus improba mentem (1);
Exutus putei protinus ima petit.

(1) Lisez : *uestem*.

Paruulus exiguo circumdans pallia collo
  Sentibus inmersus delituisse datur.
Sed post fallaci suscepta pericula uoto
  Tristior, amissa ueste resedit humi.
Dicitur his sollers uocem rupisse querelis,
  Et gemitu summos sollicitasse deos :
Perdita, quisquis erit, post hac bene pallia credat,
  (Fol. 237 *b*) Qui putat in liquidis quod natet unda (1) uadis.

XXVI. — [DE LEONE ET CAPELLA.]

[V]iderat excelsa pascentem rupe capellam,
  Comminus esuriens cum leo ferret iter.
Et prior : heus, inquit, preruptis ardua saxis
  Linque, nec hirsutis pascua quere iugis;
Sed cithisy croceum per prata uirentia florem
  Et glaucas salices et thima grata pete.
Illa gemens : desiste, precor, fallaciter, inquit,
  Securam placidis insimulare dolis.
Vera licet moneas, maiora pericula tollas,
  Tu tamen his dictis non facis esse fidem.
Nam quamuis rectis constet sententia uerbis,
  Suspectam hanc grauidus consiliator habet.

XXVII. — [DE CORNICE ET VRNA.]

[I]ngentem sitiens cornix aspexerat urnam,
  Quę minimam fundo continuisset aquam.
Hanc enisa diu planis effundere campis,
  Scilicet ut nimiam pelleret inde sitim,
Postquam nulla uiam uirtus dedit, ammouet omnes
  Indignata noua calliditate dolos.
Nam breuis immersis accrescens sponte lapillis
  Potandi facilem prebuit unda uiam.

(1) Lisez : *urna*.

Viribus hęc docuit quam sit prudentia maior,
Qua cęptum volucri explicuisset opus.

XXVIII. — [DE RVSTICO ET IVVENCO.]

[V]incla recusanti dedignantique iuuenco
Aspera mordaci subdere colla iugo,
Rusticus, obliqua succidens cornua falce,
Credidit insanum defremuisse pecus,
Cautus et immenso ceruicem innectit aratro :
Namque erat hic cornu promptior atque pede,
Scilicet ut longus prohiberet uerbera themo,
Neue ictus faciles ungula seua daret.
Sed postquam irato detractans uincula collo
Inmeritam uacua calce fatigat humum,
Continuo euersam pedibus dispergit harenam,
Quam ferus in domini ora sequentis agat.
Tunc sic informi squalentes puluere crines
Discutiens, imo pectore uictus, ait :
Nimirum exemplum naturę deerat iniquę,
Qua fieri possit cum ratione nocens.

XXIX. — [DE VIATORE ET FAVNO.]

(Fol. 238 *a*) [H]orrida congestis cum staret bruma pruin
Cunctaque durato stringeret arua gelu,
Hesit in aduersa nimborum mole uiator;
Perdita nam prohibet semita ferre gradum.
Hunc nemorum custos fertur miseratus in antro
Exceptum satirus continuisse suo.
Quem simul aspiciens ruris miratur alumnus,
Vimque homini tantam protinus esse pauet.
Nam gelidos artus uitę ut reuocaret in usum
Afflatas calido soluerat ore manus.

Sed cum depulso cępisset frigore lętus
Hospitis eximia sedulitate frui,
Namque illi agrestem cupiens ostendere uitam,
Siluarum referens optima quęque dabat,
Obtulit et calido plenum cratera lięo,
Laxet ut infusus frigida membra tepor,
Ille ubi feruentem labris contingere testam
Horruit, algenti rursus ab ore suflat (*sic*).
Obstupuit duplici monstro perterritus hospes,
Et pulsum siluis longius ire iubet.
Nolo, ait, ut nostris umquam succederet antris,
Tam diuersa duo qui simul ora ferat.

XXX. — [DE APRO ET QVOQVO (*sic*).]

[V]astantem segetes et pinguia culta ruentem
Liquerat abscisa rusticus aure suem,
Vt memor accepti referens monimenta doloris
Vlterius teneris parceret ille satis.
Rursus in excepti deprehensus crimine campi,
Perdidit indultę perfidus auris onus.
Nec mora; predictę segeti caput intulit horrens,
Pęna sed indignum quod geminata facit.
Tunc domini captum mensis dedit ille superbis,
In uarias epulas plurima frusta secans.
Sed cum consumpti dominus cor quereret apri,
Impatiens fertur quod rapuisse cocus.
Rusticus hoc iustam uerbo compescuit iram,
Affirmans stultum non habuisse suem.
Nam cur membrorum demens in damna redisset,
Atque uno totiens posset ab hoste capi?
Hęc illos descripta monent, qui sepius ausi
(Fol. 238 *b*) Numquam a (1) peccatis abstinuere manus.

(1) Omise par le copiste, la préposition *a* a été placée au-dessus de la ligne par une main moins ancienne.

XXXI. — [DE MVRE ET TAVRO.]

[I]ngentem fertur mus quondam paruus oberrans
Ausus ab exiguo ledere dente bouem.
Verum ubi mordaci confecit uulnera rostro,
Tutus in amfractus conditur inde suos.
Ille licet uasta toruum ceruice minetur,
Non tamen iratus, quem petat, esse uidet.
Tunc indignantem iusto sermone fatigans,
Distulit hostiles calliditate minas :
Non quia magna tibi tribuerunt membra parentes,
Viribus effectum constituere tuis.
Disce tamen breuibus que sit fiducia monstris,
Et faciat (*sic*) quicquid paruula turba cupit.

XXXII. — [DE PIGRO TYRINTHIVM FRVSTRA ORANTE.]

[H]erentem luteo sub iurgite (*sic*) rusticus axem
Liquerat et nexos ad iuga tarda boues,
Frustraque depositis confidens numina uotis
Ferre suis rebus, cum resideret, opem.
Cui rector summis tyrinthius infit ab astris,
Nam uocat hunc supplex in sua uota deum :
Perge laborantes stimulis agitare iuuencos,
Et manibus pigras disce iuuare rotas.
Tunc quoque congressum maioraque uiribus ausum
Fas superos animis conciliare tuis.
Disce tamen pigris non flecti numina uotis,
Presentesque adhibe, cum facis ipse, deos.

XXXIII. — [DE ANSERE OVA AVREA PARIENTE.]

[A]nser erat cuidam precioso germine fęta,
Ouaque quę nidis aurea sepe daret.

Fixerat hanc uolucri legem natura superbę,
Ne liceat pariter munęra ferre duo.
Sed dominus cupidum sperans uanescere uotum,
Non tulit exosas in sua lucra moras,
Grande ratus precium uolucris de morte referre,
Quae tam continuo munere diues erat.
Postquam nuda minax egit per uiscera ferrum,
Et uacuam solitus fętibus esse uidet,
Ingenuit tantę deceptus crimine fraudis;
Nam poenam meritis rettulit inde suis.
Sic, qui cuncta deos uno male tempora poscunt,
Iustius his etiam uota diurna negant.

XXXIV. — [DE CYCADA ET FORMICA.]

(Fol. 239 *a*) [Q]uisquis torpentem passus transisse iuuentam,
Nec timuit uitę prouidus ante mala,
Collectus senio, postquam grauis affuit etas,
Heu frustra alterius sepe rogabit opem.
Solibus ereptos hiemi formica labores
Distulit, et breuibus condidit ante cauis.
Verum ubi candentes suscepit terra pruinas
Aruaque sub rigido delituere gelu,
Pigra nimis tanto[s] non equans corpore nimbos,
In propriis laribus humida grana legit.
Decolor hanc precibus supplex alimenta rogabat
Quę quondam querulo ruperat arua sono :
Se quoque, maturas cum tunderet area messes,
Cantibus estiuos explicuisse dies.
Paruula tunc ridens sic est affata cicadem;
Nam uitam pariter continuare solent :
Mi quoniam summo substantia parta labore est,
Frigoribus mediis ocia longa traho.
At tibi saltandi nunc ultima tempora restant,
Cantibus est quoniam uita peracta prior.

XXXV. — [DE SIMIAE GEMELLIS.]

[F]ama est quod geminum profundens simia partum,
Diuidat in uarias pignora nata uices;
Namque unum caro genitrix educit amore,
Alterius odiis exaturata (*sic*) tumet.
Coeperit ut fętam grauior terrere tumultus,
Dissimili natos conditione rapit.
Dilectum manibus uel pectore gestat amico,
Contemptum dorso suscipiente leuat.
Sed cum lassatis nequeat consistere plantis,
Oppositum fugiens sponte remisit onus.
Alter ab hirsuto circumdans brachia collo
Heret, et inuita cum genitrice fugit.
Mox quoque dilecti succedit in oscula fratris,
Seruatus uetulis unicus heres auis.
Sic multos neglecta iuuant, atque, ordine uerso,
Spes humiles rursus in meliora refert.

XXXVI. — [DE VITVLO ET BOVE.]

[P]ulcher et intacta uitulus ceruice resultans
Scindentem assidue uiderat arua bouem.
Non pudet, heus, inquit, longeuo uincula collo
(Fol. 239 *b*) Ferre nec expositis ocia nosse iugis.
Cum mihi subiectas pateat discursus in herbas
Et nemorum liceat rursus opaca sequi?
At senior, nullam uerbis compulsus in iram,
Vertebat solidam uomere fessus humum,
Donec deposito per prata liceret aratro
Molliter herboso procubuisse thoro.
Mox uitulum sacris innexum respicit aris
Admotum cultro cominus ire popę.
Hanc tibi tristis, ait, dedit indulgentia mortem,
Expertem nostri quę facit esse iugi.

Proderit ergo graues quamuis perferre labores,
  Otia quam tenerum mox peritura pati.
Est hominum sors ista, magis felicior ut mors
  Sit cita, cum miseros uita diurna regat.

XXXVII. — [DE LEONE ET CANE.]

[P]inguior exhausto canis occurrisse leoni
  Fertur, et insertis uerba dedisse iocis.
Nonne uides duplici tendantur ut ilia tergo,
  Luxurietque toris nobile pectus, ait?
Proximus humanis ducor post ocia mensis,
  Communem capiens largius ore cibum.
Sed quod crassa malum circumdat guttura ferrum?
  Ne custodita fas sit abire domo.
At tu magna diu moribundus lustra pererras,
  Donec se siluis obuia preda ferat.
Perge igitur nostris tua subdere colla catenis,
  Dum liceat faciles promeruisse dapes.
Protinus ille, grauem gemitu collectus in iram
  Atque ferox animi, nobile murmur agit.
Vade, ait, et meritis nodum ceruicibus infer,
  Compensentque tuam uincula dura famem.
At mea cum uacuis libertas redditur antris,
  Quamuis ieiunus, quelibet arua peto.
Has illis epulas potius laudare memento,
  Qui libertatem post posuere gulę.

XXXVIII. — [DE PISCE ET FOCIS (*sic*).]

[D]ulcibus e stagnis fluuio torrente coactus,
  Aequoreas preceps piscis obibat aquas.
Illic squamigerum despectans improbus agmen,
  Eximium sese nobilitate refert.

(**Fol. 240** *a*) Non tulit expulsum patrio sub iurgite (1) phocas,
Verbaque cum salibus asperiora dedit :
Vana laboratis aufer mendatia dictis,
Queque refutari te quoque teste queant.
Nam quis erit potior, populo spectante probabo,
Si pariter captos humida lina trahant.
Tunc me nobilior magno mercabitur emptor,
Te simul ęre breui debile uulgus émit.

XXXIX. — [DE MILITE VETERANO.]

[V]ouerat attritus quondam per proelia miles
Omnia suppositis ignibus arma dare,
Vel quę uictori moriens sibi turba dedisset,
Vel quicquid profugo posset ab hoste capi.
Interea uotis sors affuit, et memor arma
Coeperat accenso singula ferre rogo.
Tunc lituus, rauco deflectens murmure culpam,
Inmeritum flammis se docet esse prius.
Nulla tuos, inquid, petierunt tela lacertos,
Viribus affirmes quę tamen acta meis ;
Sed tantum uentis et cantibus arma coegi,
Hoc quoque summisso, testor et astra, sono.
Ille resultantem flammis crepitantibus addens :
Nunc te maior, ait, pęna dolorque rapit;
Nam licet ipse nihil possis temptare nec ausus,
Seuior hoc, alios quod facis esse malos.

XL. — [DE PARDO ET VVLPE.]

[D]istinctus maculis et pulchro pectore, pardus
Inter consimiles ibat inire feras.
Sed quia nulla graues uariarent terga leones,
Protinus his miserum credidit esse genus.

(1) Le premier *i* a été remplacé par un *g* mis au-dessus. Voyez f. xxxii, v. 1.

Cetera sordenti damnans animalia uultu,
  Solus in exemplum nobilitatis erat.
Hunc arguta nouo gaudentem uulpis amictu
  Corripit, et uanas approbat esse notas :
Vade, ait, et pictę nimium confide iuuentę,
  Dum mihi consilium pulchrius esse queat.
Miremurque magis quos munera mentis adornant,
  Quam qui corporeis enituere bonis.

XLI. — [DE OLLA CRVDA A FLVVIO RAPTA.]

[I]npulsus uentis et pressa nube coactus,
  Ruperat hibernis se grauis imber aquis.
Cumque per effusas stagnaret turbine terras,
  (Fol. 240 *b*) Expositum campis fictile pressit opus;
Mobile namque lutum tepidus prius instruit aer,
  Discat ut admoto rectius igne coqui.
Tunc nimbus fragilis perquirat (*sic*) nomina teste.
  Inmemor illa sui : amphora dicor, ait;
Nunc (1) me docta manus, rapiente uolumina giro,
  Molliter obliquum iussit habere latus.
Hactenus hac, inquit, liceat constare figura;
  Nam te subiectam diluet imber, ait.
Et simul accepto uiolentius amne fatiscens
  Pronior in tenues uicta cucurrit aquas.
Infelix, quę magna sibi cognomina sumens,
  Ausa faretratis nubibus ista loqui.
Hec posterunt miseros post hac exempla monere,
  Subdita nobilibus ut sua fata gemant.

XLII. — [DE LVPO ET HEDO.]

[F]orte lupum melior cursu deluserat hedus,
  Proxima uicinis dum petit arua casis.

(1) Lisez : *Nam*.

Inde fugam recto tendens (1) in moenia cursu
  Inter lanigeros asstitit (*sic*) ille greges.
Impiger hunc raptor mediamque secutus in urbem,
  Temptat compositis sollicitare dolis :
Nonne uides, inquit, cunctis ut uictima templis,
  Inmitem regemens (2) morte cruentet humum?
Quod nisi securo ualeas te reddere campo,
  Heu mihi! uittata tu quoque fronte cadis.
Ille refert : modo quam metuis, precor, exime curam,
  Et tecum uiles, improbe, tolle minas;
Nam sat erit sacrum diuis fudisse cruorem,
  Quam rabido fauces exsaturare lupo.
Sic quotiens duplici subeuntur tristia casu,
  Expedit insignem promeruisse necem.

(1) Il y avait : *tenens*. Une main plus récente a superposé le *d*.
(2) Au-dessus de ce mot une seconde main a écrit : *ingemiscens*.

FABLES DE BABRIUS

INDIRECTEMENT IMITÉES PAR AVIANUS.

XVI. — ΛΥΚΟΣ ΚΑΙ ΓΡΑΥΣ. (Av. I.)

Ἄγροικος ἠπείλησε νηπίῳ τίτθη
κλαίοντι· « Παῦσαι· μή σε τῷ λύκῳ ῥίψω. »
Ὁ λύκος δ'ἀκούσας, τήν τε γραῦν ἀληθεύειν
νομίσας, ἔμεινεν, ὡς ἕτοιμα δειπνήσων,
ἕως ὁ παῖς μὲν ἑσπέρης ἐκοιμήθη·
αὐτὸς δὲ πεινῶν καὶ λύκος χανὼν ὄντως,
ἀπῆλθε νωθραῖς ἐλπίσι παρεδρεύσας.
Λύκαινα δ' αὐτὸν ἡ σύνοικος ἠρώτα·
« Πῶς οὐδὲν ἄρας ἦλθες, ὥσπερ εἰώθεις; »
Ὁ δ' εἶπε· « Πῶς γάρ, ὃς γυναικὶ πιστεύω; »

CXV. — ΧΕΛΩΝΗ ΚΑΙ ΑΕΤΟΣ. (Av. II.)

Νωθὴς χελώνη λιμνάσιν ποτ' αἰθυίαις
λάροις τε καὶ κήϋξιν εἶπεν ἀγρώσταις·
« Κἀμὲ πτερωτὴν εἴθε τις πεποιήκοι. »
Τῇ δ' ἐκ τύχης ἔλεξεν αἰετὸς ταῦτα·
« Πόσον, χέλυμνα, μισθὸν αἰετῷ δώσεις,
ὅστις σ' ἐλαφρὴν καὶ μετάρσιον θήσω; »
« Τὰ τῆς Ἐρυθρῆς πάντα δῶρά σοι δώσω. »
« Τοιγὰρ διδάξω, » φησίν. Ὑπτίην δ' ἄρας
ἔκρυψε νέφεσιν, ἔνθεν εἰς ὄρος ῥίψας,
ἤραξεν αὐτῆς οὖλον ὄστρακον νώτων.
Ἡ δ' εἶπεν ἐκψύχουσα· « Σὺν δίκῃ θνήσκω·
τί γὰρ νεφῶν μοι; καὶ τίς ἡ πτερῶν χρείη
τῇ καὶ χαμᾶζε δυσκόλως προβαινούσῃ; »

CIX. — ΚΑΡΚΙΝΟΣ ΚΑΙ ΜΗΤΗΡ. (Av. III.)

Μὴ λοξὰ βαίνειν ἔλεγε καρκίνῳ μήτηρ,
ὑγρῇ τε πέτρῃ πλάγια κῶλα μὴ σύρειν.
Ὁ δ' εἶπε· « Μῆτερ, ἡ διδάσκαλος, πρώτη
ὀρθὴν ἄπελθε, καὶ βλέπων σε ποιήσω. »

XVIII. — ΒΟΡΕΑΣ ΚΑΙ ΗΛΙΟΣ. (Av. IV.)

Βορέῃ λέγουσιν Ἡλίῳ τε τοιαύτην
ἔριν γενέσθαι· πότερος ἀνδρὸς ἀγροίκου
ὁδοιποροῦντος τὴν σισύραν ἀπεκδύσει.
Βορέης δ' ἐφύσα πρῶτος οἷος ἐκ Θρήκης,
βίῃ νομίζων τὸν φοροῦντα συλήσειν.
Ὁ δ' οὐ μεθῆκε μᾶλλον, ἀλλὰ ῥιγώσας,
καὶ πάντα κύκλῳ χερσὶ κράσπεδα σφίγξας,
καθῆστο, πέτρης νῶτον ἐξοχῇ κλίνας.
Ὁ δ' Ἥλιος τὸ πρῶτον ἡδὺς ἐκκύψας,
ἀνῆκεν αὐτὸν τοῦ δυσηνέμου ψύχους·
ἔπειτα δ' αὖ προσῆγε τὴν ἕλην πλείω,
καὶ καῦμα τὸν γεωργὸν εἶχεν ἐξαίφνης·
αὐτὸς δὲ ῥίψας τὴν σισύραν ἐγυμνώθη.
Βορέης μὲν οὕτω συγκριθεὶς ἐνικήθη.
  Λέγει δ' ὁ μῦθος· Πραότητα, παῖ, ζήλου·
ἀνύσεις τι πειθοῖ μᾶλλον ἢ βίῃ ῥέζων.

CXX. — ΒΑΤΡΑΧΟΣ ΙΑΤΡΟΣ. (Av. VI.)

Ὁ τελμάτων ἔνοικος, ὁ σκιῇ χαίρων,
ὁ ζῶν ὀρυκτοῖς βάτραχος παρ' εὐρίποις,
εἰς γῆν παρελθών, ἔλεγε πᾶσι τοῖς ζῴοις,
ἰατρὸς εἶναι φαρμάκων ἐπιστήμων
οἵων τάχ' οὐδεὶς οἶδεν, οὐδ' ὁ Παιήων,
ὃς Ὄλυμπον οἰκεῖ καὶ θεοὺς ἰατρεύει.
« Καὶ πῶς, » ἀλώπηξ εἶπεν, « ἄλλον ἰήσῃ,
ὃς σαυτὸν οὕτω χωλὸν ὄντα μὴ σῴζεις; »

CIV. — ΚΥΩΝ ΚΩΔΩΝΟΦΟΡΩΝ. (Av. VII.)

Λάθρῃ κύων ἔδακνε. Τῷ δὲ χαλκεύσας
ὁ δεσπότης κώδωνα καὶ προσαρτήσας,
πρόδηλον εἶναι μακρόθεν πεποιήκει.
Ὁ κύων δὲ τὸν κώδωνα δι' ἀγορῆς σείων
ἠλαζονεύετ'. Ἀλλὰ δὴ κύων γραίη
πρὸς αὐτὸν εἶπεν· « Ὦ τάλαν, τί σεμνύνῃ;
σαυτοῦ δ' ἔλεγχον τῆς πονηρίης κρούεις. »

XCI. — ΤΑΥΡΟΣ ΚΑΙ ΤΡΑΓΟΣ. (Av. XIII.)

Λέοντα φεύγων ταῦρος εἰς ἐρημαίην
σπῆλυγγα κατέδυ ποιμένων ὀρειφοίτων,
ὅπου τράγος τις, χωρὶς αἰπόλου μείνας,
ἐμβάντα ταῦρον τοῖς κέρασιν ἐξώθει.
Ὁ δ' εἶπεν· « Οὐ σέ, τὸν λέοντα δ' ἐκκλίνω.
Ἀνέξομαί σου μικρὰ τῆς ἐπηρείης·
ἐπεὶ παρελθέτω με, καὶ τότε γνώσῃ
πόσον τράγου μεταξὺ καὶ πόσον ταύρου. »

LVI. — ΖΕΥΣ ΚΑΙ ΠΙΘΗΚΟΣ. (Av. XIV.)

Εὐτεκνίης ἔπαθλα πᾶσι τοῖς ζῴοις
ὁ Ζεὺς ἔθηκε· πάντα δ' ἔβλεπε κρίνων.
Ἦλθεν δὲ καὶ πίθηκος ὡς καλὴ μήτηρ,
πίθωνα γυμνόν, σιμόν, ἠρμένη κόλποις.
Γέλως δ' ἐπ' αὐτῷ τοῖς θεοῖς ἐκινήθη.
Ἡ δ' εἶπεν οὕτω· « Ζεὺς μὲν οἶδε τὴν νίκην·
ἐμοὶ δὲ πάντων οὗτός ἐστι καλλίων. »
Ὁ λόγος δοκεῖ μοι πᾶσι τοῦτο σημαίνειν,
τὸν αὐτὸς αὑτοῦ πᾶς τις εὐπρεπῆ κρίνει.

LXV. — ΓΕΡΑΝΟΣ ΚΑΙ ΤΑΩΣ. (Av. XV.)

Ἤριζε τεφρὴ γέρανος εὐφυεῖ ταῷ
σείοντι χρυσᾶς πτέρυγας. « Ἀλλ' ἐγὼ ταύταις, »

ἡ γέρανος εἶπεν, « ὤν, σὺ τὴν χρόην σκώπτεις,
ἄστρων σύνεγγυς ἵπταμαί τε καὶ κράζω.
Σύ δ', ὡς ἀλέκτωρ, ταῖσδε ταῖς καταχρύσοις
χαμαὶ πτερύσσῃ, » φησίν, « οὐδ' ἄνω φαίνῃ. »
Θαυμαστὸς εἶναι σὺν τρίβωνι βουλοίμην,
ἢ ζῆν ἀδόξως πλουσίῃ σὺν ἐσθῆτι.

XXXVI. — ΦΗΓΟΣ ΚΑΙ ΚΑΛΑΜΟΣ. (Av. XVI.)

Δρῦν αὐτόριζον ἄνεμος ἐξ ὄρους ἄρας
ἔδωκε ποταμῷ· τὴν δ' ἔσυρε κυμαίνων,
πελώριον φύτευμα τῶν πρὶν ἀνθρώπων.
Πολὺς δὲ κάλαμος ἑκατέρωθεν εἱστήκει
ἐλαφρὸν ὄχθης ποταμίας ὕδωρ πίνων.
Θάμβος δὲ τὴν δρῦν εἶχε, πῶς ὁ μὲν λίην
λεπτός τις ὤν κάβληχρὸς οὐκ ἐπεπτώκει,
αὐτὴ δὲ τόσση φηγὸς ἐξεριζώθη.
Σοφῶς δὲ κάλαμος εἶπε· « Μηδὲν ἐκπλήσσου·
σὺ μὲν μαχομένη ταῖς πνοαῖς ἐνικήθης,
ἡμεῖς δὲ καμπτόμεσθα μαλθακῇ γνώμῃ,
κἂν βαιὸν ἡμῶν ἄνεμος ἄκρα κινήσῃ. »
Κάλαμος μὲν οὕτως. Ὁ δέ γε μῦθος ἐμφαίνει
μὴ δεῖν μάχεσθαι τοῖς κρατοῦσιν, ἀλλ' εἴκειν.

I. — ΤΟΞΟΤΗΣ ΚΑΙ ΛΕΩΝ. (Av. XVII.)

Ἄνθρωπος ἦλθεν εἰς ὄρος κυνηγήσων,
τόξου βολῆς ἔμπειρος· ἦν δὲ τῶν ζῴων
φυγή τε πάντων καὶ φόβου δρόμος πλήρης.
Λέων δὲ τοῦτον προὐκαλεῖτο θαρσήσας
αὐτῷ μάχεσθαι. « Μεῖνον, » εἶπε, « μὴ σπεύσῃς, »
ἄνθρωπος αὐτῷ, « μηδ' ἐπελπίσῃς νίκῃ·
τῷ δ' ἀγγέλῳ μου πρῶτον ἐντυχών, γνώσῃ
τί σοι ποιητόν ἐστιν. » Εἶτα τοξεύει,
μικρὸν διαστάς. Χὼ μὲν οἰστὸς ἐκρύφθη
λέοντος ὑγραῖς χολάσιν· ὁ δὲ λέων δείσας

ὥρμησε φεύγειν εἰς νάπας ἐρημαίας.
Τούτου δ' ἀλώπηξ οὐκ ἄπωθεν εἱστήκει.
Ταύτης δὲ θαρσεῖν καὶ μένειν κελευούσης,
« Οὔ με πλανήσεις, » φησίν, « οὐδ' ἐνεδρεύσεις·
ὅπου γὰρ οὕτω πικρὸν ἄγγελον πέμπει,
πῶς αὐτὸς ἤδη φοβερός ἐστι γινώσκω. »

XLIV. — ΤΑΥΡΟΙ ΚΑΙ ΛΕΩΝ. (Av. XVIII.)

Ἐνέμοντο ταῦροι τρεῖς ἀεὶ μετ' ἀλλήλων.
Λέων δὲ τούτους συλλαβεῖν ἐφεδρεύων·
ὁμοῦ μὲν αὐτοὺς οὐκ ἔδοξε νικήσειν·
λόγοις δ' ὑπούλοις διαβολαῖς τε συγκρούων,
ἐχθροὺς ἐποίει, χωρίσας δ' ἀπ' ἀλλήλων,
ἕκαστον αὐτῶν ἔσχε ῥαδίαν θοίνην.
Ὅταν μάλιστα ζῆν θέλῃς ἀκινδύνως,
ἐχθροῖς ἀπίστει, τοὺς φίλους δ' ἀεὶ τήρει.

LXIV. — ΕΛΑΤΗ ΚΑΙ ΒΑΤΟΣ. (Av. XIX.)

Ἤριζον ἐλάτη καὶ βάτος πρὸς ἀλλήλας.
Ἐλάτης δ' ἑαυτὴν πολλαχῶς ἐπαινούσης·
« Καλή μέν εἰμι καὶ τὸ μέτρον εὐμήκης,
καί, τῶν νεφῶν σύνοικος, ὀρθίη φύω·
στέγη τε μελάθρων εἰμί, καὶ τρόπις πλοίων,
δένδρων τοσούτων ἐκπρεπεστάτη πάντων· »
βάτος πρὸς αὐτὴν εἶπεν· « Ἢν λάβῃς μνήμην
τῶν πελέκεών τε τῶν ἀεί σε κοπτόντων,
τῶν πριόνων τε τῶν ἀεί σε τεμνόντων,
βάτος γενέσθαι καὶ σὺ μᾶλλον αἱρήσῃ. »
Ἅπας ὁ λαμπρὸς τῶν ἐλαττόνων μᾶλλον
καὶ δόξαν ἔσχε, χὐπέμεινε κινδύνους.

VI. — ΑΛΙΕΥΣ ΚΑΙ ΙΧΘΥΔΙΟΝ. (Av. XX.)

Ἁλιεὺς θαλάσσης πᾶσαν ᾐόνα ξύων,
λεπτῷ τε καλάμῳ τὸν γλυκὺν βίον ζώων,

μικρόν ποτ' ἰχθὺν ὁρμιῆς ἀφ' ἱππείης
ἤγρευσεν ἐκ τῶν εἰς τάγηνον ὡραίων.
Ὁ δ' αὐτὸν οὕτως ἱκέτευεν ἀσπαίρων·
« Τί σοι τὸ κέρδος; ἢ πόσου με πωλήσεις;
οὐκ εἰμὶ γὰρ τέλειος· ἀλλά με πρῴην
πρὸς τῇδε πέτρῃ φυκὶς ἔκυσεν ἡ μήτηρ.
Νῦν οὖν ἄφες με· μὴ μάτην ἀποκτείνῃς·
ἐπὴν δέ, πλησθεὶς φυκίων θαλασσείων,
μέγας γένωμαι, πλουσίοις πρέπων δείπνοις,
τότ' ἐνθάδ' ἐλθὼν ὕστερόν με συλλήψῃ. »
Τοιαῦτα μύζων ἱκέτευε κἀσπαίρων.
Ἀλλ' οὐκ ἔμελλε τὸν γέροντα θωπεύσειν·
ἔφη δὲ πείρων αὐτὸν ὀξέϊ σχοίνῳ·
« Ὁ μὴ τὰ μικρά, πλὴν βέβαια, τηρήσας,
μάταιός ἐστιν, ἂν ἄδηλα θηρεύῃ. »

LXXXVIII. — ΚΟΡΥΔΑΛΟΣ ΚΑΙ ΝΕΟΣΣΟΙ. (Av. XXI.

Κορυδαλὸς ἦν τις ἐν χλόῃ νεοσσεύων,
[τῷ χαραδριῷ πρὸς τὸν ὄρθρον ἀντᾴδων.]
Καὶ παῖδας εἶχε ληΐου κόμῃ θρέψας
λοφῶντας ἤδη καὶ πτεροῖσιν ἀκμαίους.
Ὁ δὲ τῆς ἀρούρης δεσπότης, ἐποπτεύων,
ὡς ξηρὸν εἶδε τὸ θέρος, εἶπε· « Νῦν ὥρη
πάντας λαβεῖν μοι τοὺς φίλους, ἵν' ἀμήσω. »
Καί τις κορυδαλοῦ τῶν λοφηφόρων παίδων
ἤκουεν αὐτοῦ, τῷ τε πατρὶ μηνύει,
σκοπεῖν κελεύων ποῦ σφέας μεταστήσει.
Ὁ δ' εἶπεν· « Οὔπω καιρός ἐστι νῦν φεύγειν·
ὃς γὰρ φίλοις πέποιθεν, οὐκ ἄγαν σπεύδει. »
Ὡς δ' αὖτις ἐλθών, ἡλίου δ' ὑπ' ἀκτίνων
ἤδη ῥέοντα τὸν στάχυν θεωρήσας,
μισθὸν μὲν ἀμητῆρσιν αὔριον πέμψειν,
μισθὸν δὲ πᾶσι δραγματηφόροις δώσειν
εἶπεν, κορυδαλός φησι νηπίοις· « Ὄντως

νῦν ἐστιν ὥρη, παῖδες, ἀλλαχοῦ φεύγειν,
ὅτ' αὐτὸς αὐτῷ, κοὐ φίλοισι, πιστεύει. »

XXX. — ΛΙΘΟΥΡΓΟΣ ΚΑΙ ΕΡΜΗΣ. (Av. XXIII.)

Γλύψας ἐπώλει λύγδινόν τις Ἑρμείην.
Τὸν δ' ἠγόραζον ἄνδρες, ὃς μὲν εἰς στήλην
(υἱὸς γὰρ αὐτῷ προσφάτως ἐτεθνήκει)
ὁ δὲ, χειροτέχνης, ὡς θεὸν καθιδρύσων.
Ἦν δ' ὀψέ· χὡ λιθουργός οὐκ ἐπεπράκει,
συνθέμενος αὐτοῖς εἰς τὸν ὄρθρον αὖ δεῖξαι
ἐλθοῦσιν. Ὁ δὲ λιθουργὸς εἶδεν ὑπνώσας
αὐτὸν τὸν Ἑρμῆν ἐν πύλαις ὀνειρείαις,
« Ἤδη, » λέγοντα, « τἀμὰ νῦν ταλαντεύῃ·
ἓν γάρ με νεκρὸν ἢ θεὸν σὺ ποιήσεις. »

XCV. — ΛΕΩΝ ΝΟΣΗΣΑΣ. (Av. XXX.)

Λέων νοσήσας ἐν φάραγγι πετραίῃ
ἔκειτο, νωθρὰ γυῖα γῆς ἐφαπλώσας·
φίλην δ' ἀλώπεκ' εἶχεν, ᾗ προσωμίλει.
Ταύτῃ ποτ' εἶπεν· « Εἰ θέλεις με σὺ ζώειν;
πεινῶ γὰρ ἐλάφου τῆς ὑπ' ἀγρίαις πεύκαις
κεῖνον τὸν ὑλήεντα δρυμὸν οἰκούσης·
καὶ νῦν διώκειν ἔλαφον οὐκέτ' ἰσχύω.
Σὺ δ' ἂν θελήσῃς, χεῖρας εἰς ἐμάς ἥξει,
λόγοισι θηρευθεῖσα σοῖς μελιγλώσσοις. »
Ἀπῆλθε κερδώ· τὴν δ' ὑπ' ἀγρίαις ὕλαις
σκιρτῶσαν εὗρε μαλθακῆς ὑπὲρ ποίης·
ἔσαινε δ' αὐτὴν πρῶτον, εἶτα καὶ χαίρειν
προσεῖπε, χρηστῶν τ' ἄγγελος λόγων ἥκειν.
« Ὁ λέων, » ἔφασκεν, « οἶδας, ἔστι μοι γείτων·
ἔχει δὲ φαύλως, κἠγγύς ἐστι τοῦ θνήσκειν.
Τίς οὖν μετ' αὐτὸν θηρίων τυραννήσει
διεσκοπεῖτο· σῦς μέν ἐστιν ἀγνώμων,
ἄρκτος δὲ νωθής, πάρδαλις δὲ θυμώδης,
τίγρις δ' ἀλαζὼν καὶ ὁ πᾶν ἐρημαίη.

Ἔλαφον τυραννεῖν ἀξιωτάτην κρίνει·
γαύρη μὲν εἶδος, πολλὰ δ' εἰς ἔτη ζώει·
κέρας δὲ φοβερὸν πᾶσιν ἑρπετοῖς φύει,
δένδροις ὅμοιον, κοὐχ ὁποῖα τῶν ταύρων.
Τί σοι λέγω τὰ πολλά; πλὴν ἐκυρώθης,
μέλλεις τ' ἀνάσσειν θηρίων ὀρειφοίτων.
Τότ' οὖν γένοιτο τῆς ἀλώπεκος μνήμη,
δέσποινα, τῆς σοι τοῦτο πρῶτον εἰπούσης.
Ταῦτ' ἦλθον. Ἀλλὰ χαῖρε, φιλτάτη. Σπεύδω
πρὸς τὸν λέοντα, μὴ πάλαι με ζητήσῃ·
χρῆται γὰρ ἡμῖν εἰς ἅπαντα συμβούλοις·
δοκῶ δὲ καὶ σέ, τέκνον, εἴ τι τῆς γραίης
κεφαλῆς ἀκούεις. Ἔπρεπέ σοι παρεδρεύειν
ἐλθοῦσαν αὐτῷ, καὶ πονοῦντα θαρσύνειν.
Τὰ μικρὰ πείθει τοὺς ἐν ἐσχάτοις ὥραις·
ψυχαὶ δ' ἐν ὀφθαλμοῖσι τῶν τελευτώντων. »
Ὣς εἶπε κερδώ. Τῆς δ' ὁ νοῦς ἐχαυνώθη
λόγοισι ποιητοῖσιν· ἦλθε δ' εἰς κοίλην
σπήλυγγα θηρός, καὶ τὸ μέλλον οὐκ ᾔδει.
Λέων δ' ἀπ' εὐνῆς ἀσκόπως ἐφορμήσας
ὄνυξιν οὔατ' ἐσπάραξεν ἀκραίοις,
σπουδῇ διωχθείς· τὴν δὲ φύζα δειλαίην
θύρης κατιθὺς ἦγεν εἰς μέσας ὕλας.
Κερδὼ δὲ χεῖρας ἐπεκρότησεν ἀλλήλαις,
ἐπεὶ πόνος μάταιος ἐξανηλώθη.
Κἀκεῖνος ἐστέναζε τὸ στόμα βρύχων·
ὁμοῦ γὰρ αὐτὸν λιμὸς εἶχε καὶ λύπη.
Πάλιν δὲ κερδοῦν ἱκέτευε φωνήσας,
ἄλλον τιν' εὑρεῖν δεύτερον δόλον θήρης.
Ἡ δ' εἶπε κινήσασα βυσσόθεν γνώμην·
« Χαλεπὸν κελεύεις αὖτις, ἀλλ' ὑπουργήσω. »
Καὶ δὴ κατ' ἴχνος ὡς σοφὴ κύων, ᾔει,
πλέκουσα τέχνας καὶ πανουργίας πάσας.
Ἀεὶ δ' ἕκαστον ποιμένων ἐπηρώτα,
μή πού τις ἔλαφος ἡματωμένη φεύγει.

Τὴν δ' ὥς τις εἶδε, δεικνύων ἂν ὡδήγει,
ἕως ποθ' εὗρεν ἐν κατασκίῳ χώρῳ
δρόμων ἀναψύχουσαν. Ἡ δ' ἀναιδείης
ὀφρὺν ἔχουσα καὶ μέτωπον εἱστήκει.
Ἐλάφου δὲ φρὶξ ἐπέσχε νῶτα καὶ κνήμας,
χολῇ δ' ἐπέζει καρδίην, ἔφη δ' οὕτω·
« Σύ νυν διώκεις πανταχοῦ με, καὶ φεύγω.
Ἀλλ', ὦ στύγημα, νῦν μὲν οὐχὶ χαιρήσεις,
ἤν μοι προσέλθῃς καί τι γρύξαι τολμήσῃς.
Ἄλλοις ἀλωπέκιζε τοῖς ἀπειρήτοις,
ἄλλους δὲ βασιλεῖς ὑπερέθιζε καὶ ποίει.
Τῆς δ' οὐκ ἐτρέφθη θυμός, ἀλλ' ὑποβλήδην,
« Οὕτως ἀγεννής, » φησί, « καὶ φόβου πλήρης
πέφυκας; οὕτω τοὺς φίλους ὑποπτεύεις;
Ὁ μὲν λέων σοι συμφέροντα βουλεύων,
μέλλων τ' ἐγείρειν τῆς πάροιθε νωθείης,
ἔψαυσεν ὠτός, ὡς πατὴρ ἀποθνήσκων·
ἔμελλε γάρ σοι πᾶσαν ἐντολὴν δώσειν,
ἀρχὴν τοσαύτην πῶς λαβοῦσα τηρήσεις.
Σὺ δ' οὐχ ὑπέστης κνίσμα χειρὸς ἀῤῥώστου,
βίῃ δ' ἀποσπασθεῖσα μᾶλλον ἐτρώθης.
Καὶ νῦν ἐκεῖνος πλεῖον ἢ σὺ θυμοῦται,
λίην ἄπιστον πειράσας σε καὶ κούφην,
βασιλῆ δέ φησι τὸν λύκον καταστήσειν.
Οἴμοι πονηροῦ δεσπότου· τί ποιήσω;
ἅπασιν ἡμῖν αἰτίη κακῶν γίνῃ.
Ἀλλ' ἐλθέ, καὶ τὸ λοιπὸν ἴσθι γενναίη,
μηδ' ἐπτόησο, πρόβατον οἷον ἐκ ποίμνης.
Ὄμνυμι γάρ σοι φύλλα πάντα καὶ κρήνας,
οὕτω γένοιτο σοὶ μόνῃ με δουλεύειν,
ὡς οὐδὲν ἐχθρὸν οἶδεν, ἀλλ' ὑπ' εὐνοίης
τίθησι πάντων κυρίην σε τῶν ζῴων. »
Τοιαῦτα κωτίλλουσα τὴν ἀχαιίνην
ἔπεισεν ἐλθεῖν δὶς τὸν αὐτὸν εἰς ᾅδην.
Ἐπεὶ δὲ λόχμης εἰς μυχὸν κατεκλείσθη,

λέων μὲν αὐτὸς εἶχε δαῖτα παντοίην,
σάρκας λαφύσσων, μυελὸν ὀστέων πίνων,
καὶ σπλάγχνα λάπτων· ἡ δ' ἀγωγὸς εἱστήκει
πεινῶσα θήρης· καρδίην δὲ νεβρείην
δάπτει πεσοῦσαν, ἁρπάσασα λαθραίως·
καὶ τοῦτο κέρδος εἶχεν ὧν ἐκεκμήκει.
Λέων δ' ἕκαστον ἐγκάτων ἀριθμήσας,
μόνην ἀπ' ἄλλων καρδίην ἐπεζήτει,
καὶ πᾶσαν εὐνήν, πάντα δ' οἶκον ἠρεύνα.
Κερδὼ δ' ἀπαιολῶσα τῆς ἀληθείης,
« Οὐκ εἶχε πάντως, » φησί· « μὴ μάτην ζήτει.
Ποίην δ' ἔμελλε καρδίην ἔχειν, ἥτις
ἐκ δευτέρου λέοντος ἦλθεν εἰς οἴκους; »

CXII. — ΜΥΣ ΚΑΙ ΤΑΥΡΟΣ. (Av. XXXI.)

Μῦς ταῦρον ἔδακεν· Ὁ δ' ἐδίωκεν ἀλγήσας
τὸν μῦν· φθάσαντος δ' εἰς μυχὸν φυγεῖν τρώγλης,
ὤρυσσεν ἑστὼς τοῖς κέρασι τοὺς τοίχους,
ἕως κοπωθεὶς ὀκλάσας ἐκοιμήθη
παρὰ τὴν ὀπὴν ὁ ταῦρος. Ἔνθεν ἐκκύψας.
ὁ μῦς ἐφέρπει, καὶ πάλιν δακὼν φεύγει.
Ὁ δ' ἐξαναστὰς οὐκ ἔχων ὃ ποιήσει,
διηπορεῖτο· τῷ δ' ὁ μῦς ἐπιτρύξας·
« Οὐχ ὁ μέγας αἰεὶ δυνατός· ἔσθ' ὅπου μᾶλλον
τὸ μικρὸν εἶναι καὶ ταπεινὸν ἰσχύει. »

XX. — ΒΟΗΛΑΤΗΣ ΚΑΙ ΗΡΑΚΛΗΣ. (Av. XXXII.)

Βοηλάτης ἅμαξαν ἦγεν ἐκ κώμης.
Τῆς δ' ἐμπεσούσης εἰς φάραγγα κοιλώδη,
δέον βοηθεῖν, αὐτὸς ἀργὸς εἱστήκει·
τῷ δ' Ἡρακλεῖ προσηύχεθ', ὃν μόνον πάντων
θεῶν ἀληθῶς προσεκύνει τε κἀτίμα.
Θεὸς δ' ἐπιστάς, εἶπε· « Τῶν τροχῶν ἅπτου,
καὶ τοὺς βόας κέντριζε· τοῖς θεοῖς δ' εὔχου,
ὅταν τι ποιῇς καὐτός, ἢ μάτην εὔξῃ. »

CXXIII. — ΟΡΝΙΣ ΧΡΥΣΟΤΟΚΟΣ. (Av. XXXIII.)

Ὄρνιθος ἀγαθῆς χρυσέ' ᾠὰ τικτούσης,
θησαυρὸν ᾠεθ' ὁ δεσπότης ἐνευρήσειν
ἐν τῇσδε πλεῖστον ἐγκάτοις ἀγερθέντα·
κἄκτεινε ταύτην, ἀθρόον λαβεῖν μέλλων.
Εὑρὼν δ' ὅμοια τἄνδον ὀρνέοις ἄλλοις,
ᾤμωζε πολλόν, ἐλπίδων ἀτευκτήσας·
πλείονος ἔρως γὰρ ἐστέρησε τῶν ὄντων.

CXXXVII. — ΜΥΡΜΗΞ ΚΑΙ ΤΕΤΤΙΞ. (Av. XXXIV.)

Χειμῶνος ὥρῃ σῖτον ἐκ μυχοῦ σύρων
ἔψυχε μύρμηξ, ὃν θέρους σεσωρεύκει.
Τέττιξ δὲ τοῦτον ἱκέτευε λιμώττων,
δοῦναί τι κἀυτῷ τῆς τροφῆς, ὅπως ζήσῃ.
« Τί οὖν ἐποίεις, » φησί, « τῷ θέρει τούτῳ ; »
« Οὐκ ἐσχόλαζον, ἀλλὰ διετέλουν ᾄδων. »
Γελάσας δ' ὁ μύρμηξ τόν τε πυρὸν ἐγκλείων,
« Χειμῶνος ὀρχοῦ, » φησίν, « εἰ θέρους ᾄδεις. »

XXXV. — ΠΙΘΗΚΟΙ. (Av. XXXV.)

Δύω μὲν υἱοὺς ἡ πίθηκος ὠδίνει·
τεκοῦσα δ' αὐτοῖς ἐστιν οὐκ ἴση μήτηρ·
ἀλλ' ὃν μὲν αὐτῶν ἀθλίης ὑπ' εὐνοίης
θάλπουσα κόλποις ἀγρίοις ἀποπνίγει,
τὸν δ' ὡς περισσὸν καὶ μάταιον ἐκβάλλει.
Κἀκεῖνος ἐλθὼν εἰς ἐρημίην ζῴει.
Τοιοῦτο πολλῶν ἐστιν ἦθος ἀνθρώπων,
οἷς ἐχθρὸς αἰεὶ μᾶλλον ἢ φίλος γίνου.

XXXVII. — ΔΑΜΑΛΙΣ ΚΑΙ ΤΑΥΡΟΣ. (Av. XXXVI.)

Δάμαλις ἐν ἀγροῖς, ἄφετος, ἀτριβὴς ζεύγλης,
κάμνοντι καὶ σύροντι τὴν ὕνιν ταύρῳ,

« Τάλας, » ἐφώνει, « μόχθον οἷον ὀτλεύεις. »
Ὁ βοῦς δ' ἐσίγα χὐπέτεμνε τὴν χώρην.
Ἐπεὶ δ' ἔμελλον ἀγρόται θεοῖς θύειν,
ὁ βοῦς μὲν ὁ γέρων εἰς νομὰς ἀπεζεύχθη,
ὁ δὲ μόσχος ἀδμὴς κεῖνος εἵλκετο, σχοίνῳ
δεθεὶς κέρατα, βωμὸν αἵματος πλήσων.
Κἀκεῖνος αὐτῷ τοιάδ' εἶπε φωνήσας·
« Εἰς ταῦτα μέντοι μὴ πονῶν ἐτηρήθης·
ὁ νέος παρέρπεις τὸν γέροντα, καὶ θύῃ,
καί σου τένοντα πέλεκυς, οὐ ζυγὸς τρίψει. »

XCIX. — ΛΥΚΟΣ ΚΑΙ ΚΥΩΝ. (Av. XXXVII.)

Λύκῳ συνήντα πιμελὴς κύων λίην.
Ὁ δ' αὐτὸν ἐξήταζε, ποῦ τραφεὶς οὕτω
μέγας κύων ἐγένετο καὶ λίπους πλήρης.
« Ἄνθρωπος, » εἶπε, « δαψιλής με σιτεύει. »
« Ὁ δὲ σοι τράχηλος, » εἶπε, « πῶς ἐλευκώθη ; »
« Κλοιῷ τέτριπται σάρκα τῷ σιδηρείῳ,
ὃν ὁ τροφεύς μοι περιτέθεικε χαλκεύσας. »
Λύκος δ' ἐπ' αὐτῷ καγχάσας· « Ἐγὼ τοίνυν
χαίρειν κελεύω, » φησί, « τῇ τροφῇ ταύτῃ,
δι' ἣν σίδηρος τὸν ἐμὸν αὐχένα τρίψει. »

CI. — ΛΥΚΟΣ ΚΑΙ ΑΛΩΠΗΞ. (Av. XL.)

Λύκος τις ἁδρὸς ἐν λύκοις ἐγεννήθη,
λέοντα δ' αὐτὸν ἐπεκάλουν. Ὁ δ' ἀγνώμων
τὴν δόξαν οὐκ ἤνεγκε, τῶν δὲ συμφύλων
ἀποστατήσας, τοῖς λέουσιν ὡμίλει.
Κερδὼ δ' ἐπισκώπτουσα· « Μὴ 'κφρονηθείην, »
ἔφη, « τοσοῦτον, ὡς σὺ νῦν ἐτυφώθης.
Σὺ γὰρ ὡς ἀληθῶς ἐν λύκοις λέων φαίνῃ,
ἐν δ' αὖ λεόντων συγκρίσει λύκος γίνῃ. »

PASSAGES D'AVIANUS

EMPRUNTÉS OU IMITÉS DE VIRGILE.

AVIANUS.	VIRGILE.
FABLE I.	
v. 1. deflenti.	Hæc ubi deflevit. *En.* XI, 59.
v. 1. parvo.	parvam progeniem. *G.* I, 414; — parvum nepotem. *En.* II, 320; — parve puer. *En.* VI, 60.
v. 4. ante fores.	ante fores. *En.* VI, 47.
v. 5. dat membra quieti.	placidam membris dat cura quietem. *En.* IV, 5; — membris dat cura quietem, *En.* X, 217.
v. 7. silvarum repetentem lustra suarum.	illic saltus ac lustra ferarum. *G.* II, 471; — inter deserta ferarum lustra domosque traho. *En.* III, 646 et s.
v. 9. nullam præfers de more rapinam.	Namque humeris de more habilem suspenderat arcum. *En.* I, 318; — crinem de more solutæ inferimus. *En.* III, 65 et s.; — cæsis primum de more juvencis. *En.* III, 369; — cædit binas de more bidentes. *En.* V, 96; — totidem lectas de more bidentes. *En.* VI, 39; — solito matrum de more locuta est. *En.* VII, 357; — Parrhasio dictum Panos de more Lycæi. *En.* VIII, 344; — mactant lectas de more bidentes. *En.* VIII, 544; — comptos de more capillos. *En.* X, 832.
v. 11. deceptum fraude.	deceptus fraude. *En.* V, 851.
v. 14. cum mihi verba darent.	dat inania verba. *En.* X, 639.

AVIANUS.	VIRGILE.
FABLE II.	
v. 7. Ast ubi.	Ast ubi. *En.* III, 410.
v. 9. quærit sidera pennis.	petierunt æthera pennis. *En.* XI, 272.
v. 10. Occidit infelix.	Occidit infelix. *En.* XII, 641.
v. 14. supremo magna labore peti.	Trojæ supremum audire laborem. *En.* II, 11.
v. 16. Dat merito pœnas.	pœnas dat Scylla. *G.* I, 405; — pœnas dant sanguine Teucri. *En.* II, 366; — dabis, improbe, pœnas. *En.* IV, 386; — Quas pœnas mihi, Turne, dabis? *En.* VIII, 538; — det sanguine pœnas. *En.* X, 617 et XI, 592; — dabit tibi filia pœnas. *Ciris*, 194.
FABLE III.	
v. 6. Rursus in obliquos.	Rursus in obliquum. *G.* I, 98.
FABLE IV.	
v. 1. placidusque ad sidera Phœbus.	tendens ad sidera palmas. *En.* I, 93; — fluctusque ad sidera tollit. *En.* I, 103; — evertunt actas ad sidera pinus. *En.* XI, 136.
v. 3. Qui prior inceptum peragat.	Quo magis inceptum peragat. *En.* IV, 452.
v. 4. Carpebat solitum forte viator iter.	viam quum carpit. *G.* III, 347.
v. 6. Pallia nudato decutienda viro.	Frigidus et sylvis Aquilo decussit honorem. *G.* II, 404.
v. 9. Ille magis duplicem lateri circumda amictum.	duplicem ex humeris rejecit amictum. *En.* V, 421.
v. 10. submotos quod trahit aura sinus.	ex altoque sinum trahit. *G.* III, 238; — tardosque trahit sinus ultimus orbis. *G.* III, 424.
v. 14. Deposita fessus veste.	vestemque reponit. *En.* V, 619.
v. 15. præsentia numina.	præsentia numina. *G.* I, 10.

AVIANUS.	VIRGILE.
FABLE V.	
v. 5. Exuvias asinus Gætuli forte leonis repperit.	tergum Gætuli immane leonis. *En.* V, 351; — horrentisque leonis exuvias. *En.* IX, 306 et s.
v. 6. et spoliis induit ora novis.	Indutum spoliis. *En.* X, 775; — tune hinc spoliis indute meorum. *En.* XII, 947.
v. 7. Aptavitque suis incongrua tegmina membris.	duplici aptantur dentalia dorso. *G.* I, 172; — atque humeris nequidquam fortibus aptat. *En.* IX, 364.
v. 9. terribilis animo circumstetit horror.	sævus circumstitit horror. *En.* II, 559.
v. 10. venit in ossa vigor.	calor redit ossibus. *G.* III, 272; — Atque habilis membris venit vigor. *G.* IV, 418.
v. 14. Correptum vinclis verberibusque domat.	correptum manibus vinclisque tenebis. *G.* IV, 405.
FABLE VI.	
v. 1. limoque immersa profundo.	Mersus ut in limo magno. *Culex*, v. 163.
v. 10. Verborum vacuam prodidit esse fidem.	nec vana fides. *En.* IV, 12; — tibi maxima rerum verborumque fides. *En.* IX, 279 et s.
v. 12. Pallida cæruleus cui notat ora color.	nam sæpe videmus ipsius in vultu varios errare colores : cæruleus pluviam denuntiat. *G.* I, 451 et ss.; — et pallida semper ora fame. *En.* III, 218.
FABLE VII.	
v. 4. Nec patulis primum rictibus.	patulis captavit naribus. *G.* I, 376.
v. 5. verbera caudæ.	verbere caudarum. *Ciris*, v. 453.
v. 6. vulnera dente dabat.	dare cuspide vulnus. *En.* X, 733.
v. 8. in rabido gutture.	fame rabida tria guttura pandens. *En.* VI, 421.

AVIANUS.	VIRGILE.
FABLE VII.	
v. 9. crepitantia subligat æra.	crepitantiaque æra secutæ. *G.* IV, 151.
v. 10. signa cavenda darent.	Signa dabit. *G.* I, 439; — Signa dabant. *G.* I, 471; — dant signa, *G.* III, 503; — Nec dubiis ea signa dedit. *En.* II, 171; — dat signum. *En.* III, 239; — Dat clarum e puppi signum. *En.* III, 519; — Dant signum. *En.* IV, 167; — signum clamore paratis Epytides longe dedit. *En.* V, 578 et s.; — qua buccina signum dira dedit. *En.* VII, 519 et s.; dant signa grues. *En.* X, 265; — signa dabat. *Culex*, 345.
v. 11. ille sibi credebat præmia ferri.	hæc præmia, qui me ferro ausi tentare, ferunt. *En.* XII, 360 et s.
v. 14. Adgreditur tali paucula voce monens.	His vatem aggredior dictis. *En.* III, 358; — Talibus aggreditur Venerem Saturnia dictis. *En.* IV, 92.
v. 15. Infelix, quæ tanta rapit dementia sensum?	Ah! virgo infelix, quæ tanta animum dementia cepit? *Eg.* 47; — subita incautum dementia cepit amantem. *G.* IV, 488; — o miseri, quæ tanta insania, cives? *En.* II, 42; — Infelix! quæ tanta animum dementia cepit? *En.* V, 465; — quæ vos dementia adegit? *En.* IX, 601.
v. 16. Munera pro meritis si cupis ista dari.	det munus amanti. *En.* IV, 429; — quæ munera Niso digna dabis? *En.* V, 354 et s.; — sua munera lætus Apollo augurium citharamque dabat. *En.* XII, 393 et s.
FABLE VIII.	
v. 8. Insignes geminis cornibus ire boves.	Et gemina auratus taurino cornua vultu. *G.* IV, 371.

AVIANUS.	VIRGILE.
FABLE IX.	
v. 1. Montibus ignotis.	in ignota, Palinure, jacebis arena. *En.* V, 871.
v. 1. curvisque in vallibus.	et curva valle. *En.* II, 748.
v. 3. quodcumque malum fortuna tulisset.	Et quamcumque viam dederit fortuna. *En.* X, 49.
v. 5. vario sermone.	vario sermone. *En.* VI, 160.
v. 7. Horum alter facili comprendens robora cursu.	Da facilem cursum. *G.* I, 40; — Robora comprendit. *G.* II, 305; — Ferte viam vento facilem. *En.* III, 529.
v. 13. Verum ubi concreto riguerunt membra timore.	Mihi frigidus horror membra quatit gelidusque coït formidine sanguis. *En.* III, 29 et s.; — gelidus formidine sanguis diriguit. *En.* III, 259 et s.
v. 14. Nam solitus mentis linquerat ossa calor.	pavor ossa reliquit. *En.* III, 57; — calor ossa reliquit. *En.* III, 308 et IX, 475; — color ora reliquit. *En.* XI, 819.
v. 20. multaque verba dedit.	dat inania verba. *En.* X, 639.
v. 21. Magna quidem monuit, tamen hæc quoque maxima jussit.	vos hæc facietis maxima. *Eg.* X, 72.
FABLE X.	
v. 3. nitidis venit conspectus in armis.	et Tyrio conspectus in ostro. G. III, 17; — pictis conspectus in armis. *En.* VIII, 588.
v. 4. Et facilem frenis flectere cœpit equum.	Flectit equos. *En.* I, 156; — habenis flectit equos. *En.* X, 576 et s.
v. 5. Boreæ spiramina perflant.	et terras turbine perflant. *En.* I, 83.
FABLE XI.	
v. 2. Insanis pariter flumen agebat aquis.	insani feriant sine littora fluctus. *Eg.* IX, 43.

AVIANUS.	VIRGILE.
FABLE XII.	
v. 1. Rusticus impresso molitus vomere terram.	Depresso incipiat jam tum mihi taurus aratro ingemere, et sulco attritus splendescere vomer. *G.* I, 45 et s.; — Agricola incurvo terram molitus aratro. *G.* I, 494; — presso pinguis sub vomere terra. *G.* II, 203; — enituit impulso vomere campus. *G.* II, 211. — Aut presso exercere solum sub vomere. *G.* II, 356.
v. 3. reliquit aratra.	reliquit aratra. *G.* III, 519.
FABLE XIII.	
v. 4. Cinyphii ductor qui gregis esse solet.	Cinyphii tondent hirci. *G.* III, 312.
v. 5. meditantem [taurum].	meditantem in prælia taurum. *En.* X, 455.
v. 9. Non te demissis setosum, putide, barbis.	Setosi caput hoc apri. *Eg.* VII, 29. — Hirsutumque supercilium, promissaque barba. *Eg.* VIII, 34.
v. 10. insequiturque.	Insequitur Nisus. *G.* I, 408.
FABLE XIV.	
v. 3. genus omne ferarum.	genus omne ferarum. *G.* IV, 223.
v. 9. traheret cum simia natum.	parvumque nepotem ipse trahit. *En.* II, 320 et s.; et avo puerum Astyanacta trahebat. *En.* II, 457.
v. 10. Ipsum etiam in risum compulit ire Jovem.	Ire iterum in lacrymas, iterum tentare precando cogitur. *En.* IV, 413 et s.
v. 11. Hanc tamen ante alias rupit turpissima vocem.	scelere ante alios immanior omnes. *En.* I, 347; — O felix una ante alias. *En.* III, 321; — rumpitque has imo pectore voces. *En.* XI, 377.
FABLE XV.	
v. 11. Quamvis innume-	in numerum Faunosque ferasque

AVIANUS.	VIRGILE.
FABLE XV.	
rus plumas variaverit ordo.	videres ludere. *Eg.* VI, 27 et s. ; — magna vi brachia tollunt in numerum. *G.* IV, 174 et s. ; — Digerit in numerum. *En.* III, 446 ; — Multa vi brachia tollunt in numerum. *En.* VIII, 452 et s.
FABLE XVI.	
v. 1. Montibus e summis radicibus eruta quercus.	Quæ gravidam late segetem ab radicibus imis sublime expulsam eruerent. *G.* I, 319 et s. ; — Ac veluti summis antiquam in montibus ornum. *En.* II, 626 ; — quum robore quercum alpini Boreæ nunc hinc nunc flatibus illinc eruere inter se certant. *En.* IV, 441 et ss. ; — radicibus eruta pinus. *En.* V, 449.
v. 2. Decidit insani turbine victa noti.	neu turbine venti vincantur. *En.* IX, 91 et s.
v. 3. Quam tumidis subter decurrens alveus undis suscipit, et fluvio præcipitante rapit.	Atque illum in præceps prono rapit alveus amni. *G.* I, 203 ; — Fluminaque antiquos subterlabentia muros. *G.* II, 157 ; — Nos tumidum sub te permensi classibus æquor. *En.* III, 157.
v. 6. In fragiles calamos.	Sustuleris fragiles calamos. *G.* I, 76.
v. 6. grande resedit onus.	rursusque in se ipsa residant. *G.* II, 480 ; — ex irâ tum corda residunt. *En.* VI, 407 ; — retroque residunt. *En.* IX, 539.
v. 7. exiguo connectens cespite ramos.	uno ingentem tollit de cespite silvam. *G.* IV, 273.
v. 8. Miratur liquidis quod stet harundo vadis.	Non liquidi gregibus fontes, *G.* II, 200 ; — At liquidi fontes. *G.* IV, 18 ; — liquida inter nubila cycni. *En.* VII, 699.
v. 15. Ast ego surgentes paulatim demoror austros.	Surgentes demoror austros. *En.* III, 481 ; — mortalia demoror arma. *En.* X, 30 ; — sed infelix Teucros quid demoror armis. *En.* XI, 175.

AVIANUS.	VIRGILE.
FABLE XVII.	
v. 1. Venator jaculis haud irrita vulnera torquens.	Tela manu miseri jactabant irrita Teucri. *En.* II, 459; — Gerimus tela irrita dextris. *En.* XI, 759; — gerimus tela irrita dextris. *En.* XI, 735.
v. 6. nuntius iste refert.	Referes ergo hæc et nuntius ibis. *En.* II, 547; — Nuntius hæc, Idmon, Phrygio mea dicta tyranno haud placitura refer. *En.* XII, 75 et s.
v. 7. Et simul emissum transegit vulnera ferrum.	et cava tempora ferro trajicit. *En.* IX, 633 et s.
v. 8. Perstrinxitque citos hasta cruenta pedes.	magnique femur perstrinxit Achatæ. *En.* X, 344.
v. 9. affixum traheret cum saucia telum.	inimicum hastile trahebat. *En.* X, 795; — moriens telum trahit. *En.* XI, 816.
v. 13. fractoque loqui vix murmure cœpit.	et vox auditur fractos sonitus imitata tubarum. *G.* IV, 71 et s.; — fractasque ad littora voces. *En.* III, 556.
v. 15. Nulla quidem medio convenit in aggere forma.	Et tuba commissos medio canit aggere ludos. *En.* V, 113.
FABLE XVIII.	
v. 1. Quattuor immensis quondam per prata juvencis.	per prata juvenci. *Eg.* VII, 11.
v. 4. Rursus et e pastu turba rediret amans.	rursus, easdem vesper ubi e pastu tandem decedere campis admonuit. *G.* IV, 185 et ss.; — e pastu vitulos ad tecta reducit. *G.* IV, 434; — sese e pastu referunt. *En.* VII, 700.
v. 11. insistere verbis.	sic insistit ore. *En.* XII, 47.
FABLE XIX.	
v. 1. Horrentes dumos	segnisque horreret in arvis carduus.

AVIANUS.	VIRGILE.
FABLE XIX.	
abies pulcherrima risit.	*G.* I, 151 ; — arbutus horrida. *G.* II, 69 ; — olim sylvestribus horrida dumis. *En.* VIII, 348.
v. 5. deductum surgens in nubila corpus.	deductum dicere carmen. *Eg.* VI, 5.
FABLE XX.	
v. 3. superas captum perduxit ad auras.	superas veniebat ad auras. *G.* IV, 486 ; — superasque evadere ad auras. *En.* VI, 128.
v. 5. lacrymis ita dixit obortis.	lacrymis affabar obortis. *En.* III, 492 ; — lacrymis ita fatur obortis. *En.* XI, 41.
v. 7. sub antris.	sub antro. *G.* IV, 152 ; — sub antro. *En.* III, 431.
v. 9. Tolle minas.	Tolle minas. *En.* X, 451.
v. 10. littoris ora dabit.	primi lege littoris oram. *G.* II, 44 ; — Italique hanc littoris oram. *En.* III, 396.
FABLE XXI.	
v. 3. Rusticus hanc fragili cupiens decerpere culmo.	Agricola, et fragili jam stringeret hordea culmo. *G.* I, 317.
v. 5. Et vox implumes turbavit credula nidos.	nido implumes detraxit. *G.* IV, 513.
v. 11. Sed postquam curvas dominum comprendere falces.	Et curvæ rigidum falces conflantur in ensem. *G.* I, 508.
v. 13. dilecta relinquite rura.	dulcesque relinquere terras. *En.* IV, 281.
FABLE XXII.	
v. 3. poscebant numina votis.	supplex tua numina posco. *En.* I, 666.

AVIANUS.	VIRGILE.
FABLE XXIII.	
v. 6. Redderet et sacro debita vota loco.	quum solemnia vota reddemus Nymphis. *Eg.* V, 74 et s.
FABLE XXIV.	
v. 5. flectentem colla leonem.	mollia colla reflectunt. *En.* XI, 622.
v. 6. Fecerat in gremio procubuisse viri.	Fecerat et viridi fetam Mavortis in antro procubuisse lupam. *En.* VIII, 630 et s.
FABLE XXV.	
v. 3. hunc lacrimis postquam fur vidit obortis.	lacrymis affabar obortis. *En.* III, 492; — lacrymis ita fatur obortis. *En.* XI, 41.
v. 5. Ille sibi abrupti fingens discrimina funis.	lethi discrimina parva. *En.* IX, 143. — tenui discrimine lethi esse suos. *En.* X, 511 et s.
v. 6. Hdc auri queritur desiluisse cadum.	Desiluit Turnus bijugis. *En.* X, 453.
v. 7. Nec mora.	Nec mora. *G.* III, 110; *En.* V, 368; *En.* V, 458.
v. 7. sollicitam traxit manus improba vestem.	trahit sua quemque voluptas. *Eg.* II, 65.
v. 8. Exutus putei protenus ima petit.	Ima petens. *En.* VIII, 67; — demersis æquora rostris ima petunt. *En.* IX, 119 et s.
FABLE XXVI.	
v. 1. Viderat excelsa pascentem rupe capellam.	Dumosa pendere procul de rupe videbo. *Eg.* I, 77.
v. 2. cum leo ferret iter.	Ferte simul, Faunique, pedem. *G.* I, 11; — Ferret iter. *En.* VII, 811.
v. 3. præruptis ardua saxis.	fumantibus ardua saxis. *En.* VIII, 417.
v. 5. Sed cytisi croceum per prata virentia florem.	Florentem cytisum. *Eg*, I, 79 et *Eg.* II, 64.

AVIANUS.	VIRGILE.
FABLE XXVII.	
v. 5. nulla viam virtus dedit.	quamcumque viam dederit Fortuna. *En.* X, 49; — si qua viam dederit Fortuna. *En.* XI, 128.
v. 8. Potandi facilem præbuit unda viam.	Haud facilem esse viam voluit. *G.* I, 122; — Ferte viam vento facilem. *En.* III, 529.
FABLE XXVIII.	
v. 1. Vincla recusanti.	Vincla recusantum. *En.* VII, 16.
v. 10. Immeritam vacua calce fatigat humum.	Quadrupedemque citum ferrata calce fatigat. *En.* XI, 714.
v. 11. eversam pedibus dispergit arenam.	pedibus qui spargat arenam. *Eg.* III, 87; — sparsa ad pugnam proludit arena. *G.* III, 234, et *En.* XII, 106; — Jam cornu petat et pedibus qui spargat arenam. *En.* IX, 629.
v. 14. imo pectore victus ait.	imoque trahens a pectore vocem. *En.* I, 371; — ingentem gemitum dat pectore ab imo. *En.* I, 485; — deditque has imo pectore voces. *En.* XI, 840.
FABLE XXIX.	
v. 1. Horrida congestis cum staret bruma pruinis.	Frigora nec tantum cana concreta pruina. *G.* II, 376; — stant circumfusa pruinis corpora magna boum. *G.* III, 368.
v. 3. Hæsit in adversa nimborum mole viator.	Torpent mole nova. *G.* III, 370.
v. 5. nemorum custos.	cultor nemorum. *G.* I, 14; — nemorum Latonia custos. *En.* IX, 405.
v. 5 et 6. fertur miseratus in antro exceptum satyrus continuisse suo.	Frigidus agricolam si quando continet imber. *G.* I, 259.

AVIANUS.	VIRGILE.
FABLE XXIX.	
v. 21. Nolo, ait, ut nostris unquam successerit antris.	Sive antro potius succedimus. *Eg.* V, 6 ; successimus antro. *Eg.* V, 19 ; — o tectis, juvenes, succedite nostris. *En.* I, 627 ; — parvæ succedimus urbi. *En.* III, 276 ; — nostris succede penatibus, hospes. *En.* VIII, 123.
FABLE XXX.	
v. 1. pinguia culta ruentem.	interque nitentia culta. *G.* I, 153 ; — per pinguia culta. *G.* IV, 372 ; — pinguia culta secantem. *En.* VIII, 63 ; — ubi pinguia culta exercentque viri. *En.* X, 141 ; — nam Pallas ante ruentem. *En.* X, 385.
v. 7. prædator segeti caput intulit horrens.	densisque virûm seges horruit hastis. *G.* II, 142.
v. 10. plurima frusta secans.	Pars in frusta secant. *En.* I, 212.
v.. 18. Nunquam a peccatis abstinuere manus.	Abstinuit tactu pater. *En.* VII, 618.
FABLE XXXI.	
v. 5. torvum cervice minetur.	torvumque repente clamat. *En.* VII, 399 et s.
v. 11. Disce tamen brevibus quæ sit fiducia rostris.	humanis quæ sit fiducia rebus. *En.* X, 152.
FABLE XXXII.	
v. 6. Jam vocat hunc supplex in sua vota deum.	divosque in vota vocasset. *En.* V, 234 ; — fratrem Eurytion in vota vocavit. *En.* V, 514 ; — Divosque in vota vocavit. *En.* VII, 471 ; — opemque dei non cassa in vota vocavit. *En.* XII, 780.

AVIANUS.	VIRGILE.
FABLE XXXIII.	
v. 3. Fixerat hanc volucri legem natura superbæ.	fixit leges pretio atque refixit. *En.* VI, 622.
FABLE XXXIV.	
v. 4. Heu! frustra alterius sæpe rogabit opem.	Heu! magnum alterius frustra spectabis acervum. *G.* I, 158; — Et sæpe alterius ramos impune videmus. *G.* II, 32.
v. 5 et 6. formica labores distulit.	boumque labores diluit. *G.* I, 325 et s.
v. 10. humida grana legit.	Qui legitis flores et humi nascentia fraga. *Eg.* III, 92.
v. 13. maturas cum tunderet area messes.	teret area culmos. *G.* I, 192; — tostas æstu terit area fruges. *G.* I, 298; — Quum graviter tunsis gemit area frugibus. *G.* III, 133.
v. 18. otia longa traho.	frustraque laborem ingratum trahit. *G.* III, 97 et s.
FABLE XXXV.	
v. 4. Alterius odiis exsaturata tumet.	odiis aut exsaturata quievi. *En.* VII, 298.
v. 11. Alter at hirsuto circumdans brachia collo.	collo dare brachia circum. *En.* II, 792 et VI, 700.
FABLE XXXVI.	
v. 1. Pulcher et intacta vitulus cervice resultans.	et intacta totidem cervice juvencas. *G.* IV, 540.
v. 2. Scindentem assidue viderat arva bouem.	validis terram prescinde juvencis. *G.* II, 237; — aut scindere terram. *G.* III, 160.
v. 5. pateat discursus in herbas.	libeat jacuisse per herbas. *G.* III, 436; — summas carpentem ignavius herbas. *G.* III, 465; — Conspicit ecce alios dextrâ lævâque per herbam. *En.* VI, 656.

AVIANUS.	VIRGILE.
v. 10. Molliter herboso procubuisse toro.	viridi procumbit in ulva. *Eg.* VIII, 87; — aut medio procumbere campo. *G.* III, 466; — Procubuit, seramque dedit per membra quietem. *En.* VIII, 30; — sommo vinoque sepulti procubuere. *En.* IX, 189 et s.; — Procubuit moriens. *En.* XI, 418.
v. 11. Mox vitulum sacris innexum respicit aris admotum.	admovitque pecus flagrantibus aris. *En.* XII, 171.
FABLE XXXVII.	
v. 3. Nonne vides duplici tendantur ut ilia tergo.	duplici aptantur dentalia dorso. *G.* I, 172: — At duplex agitur per lumbos spina. *G.* III, 87; — imaque longo ilia singultu tendunt. *G.* III, 506 et s.
v. 10. Donec se silvis obvia præda ferat.	media sese tulit obvia silva. *En.* I, 314.
v. 14. Atque feroxanimi.	O præstans animi juvenis, quantum ipse feroci virtute exsuperas. *En.* XII, 19 et s.
v. 16. Compensent que tuam vincula dira famem.	dira fames. *En.* III, 256.
v. 18. quælibet arva peto.	Teucris Tyrrhena petentibus arva. *En.* VIII, 551.
FABLE XXXVIII.	
v. 1. Dulcibus e stagnis.	Dulcibus in stagnis. *G.* I, 384.
v. 1. fluvio torrente.	torrentem undam. *G.* II, 451.
v. 5. Non tulit.	Non tulit. *En.* VIII, 256.
v. 5. expulsum patrio sub gurgite phocas.	et turpes pascit sub gurgite phocas. *G.* IV, 395.
v. 10. humida lina trahant.	pelagoque alius trahit humida lina. *G.* I, 142.
FABLE XXXIX.	
v. 2. Omnia suppositis ignibus arma dare.	subjectisve urere flammis. *En.* II, 37; — subjectisve ignibus atris. *En.* XI, 136.

AVIANI.	VIRGILE.
FABLE XXXIX.	
v. 13. Ille resultantem flammis crepitantibus addens.	crepitantibus urere flammis. *G.* I, 85; — flamma crepitante cremari. *En.* VII, 74.
FABLE XL.	
v. 1. Distinctus maculis. v. 3. Sed quia nulla graves variarent terga leones.	Ille ubi nascentem maculis variaverit ortum. *G.* I, 441.
v. 9. nimium confide juventæ.	nimium ne crede colori. *Eg.* II, 17.
v. 12. Quam qui corporeis enituere bonis.	At rudis enituit impulso vomere campus. *G.* II, 211.
FABLE XLI.	
v. 1. Impulsus ventis et pressa nube coactus.	nubibus atris piniferum caput et vento pulsatur. *En.* IV, 248 et s.
v. 2. Ruperat hibernis se gravis imber aquis.	densa inter nubila sese diversi rumpent radii. *G.* I, 445 et s.; — cœlo cava nubila rumpit. *En.* IX, 671; — se nubibus imber ruperat. *En.* XI, 548 et s.
v. 3. Quumque per effusas stagnaret turbine terras.	Effusos imbres. *G.* II, 352; — effuso stagnantem flumine Nilum. *G.* IV, 288; — effusus nubibus imber. *G.* IV, 312; — ceu quondam turbine venti. *En.* II, 416; — effusis imbribus. *En.* V, 693.
v. 14. Pronior in tenues victa cucurrit aquas.	Tum tenues dare rursus aquas. *G.* III, 335; — in aquas tenues delapsus abibit. *G.* IV, 410.
FABLE XLII.	
v. 3. Inde fugam recto tendens in mœnia cursu.	gressumque ad mœnia tendit. *En.* I, 410; — iter ad naves tendebat. *En.* I, 656; — tendit iter velis. *En.* VII, 7; — et equis aversi ad mœnia tendunt. *En.* XI, 871.

AVIANUS.	VIRGILE.
FABLE XLII.	
v. 4. Inter lanigeros astitit ille greges.	Lanigeros agitare greges. *G.* III, 287.
v. 9. Quod nisi.	Quod nisi. *G.* I, 155.
v. 10. Hei mihi!	Hei mihi! *En.* II, 274 et XII, 620.
v. 11. Quod metuis, precor, exime curam.	exue mentem. *En.* IV, 319; — Quam pro me curam geris hanc, precor, optime, pro me deponas. *En.* XII, 48 et s.
v. 14. quod rabido fauces exsaturare lupo.	collecta fatigate dendi ex longo rabies et siccæ sanguine fauces. *En.* IX, 63 et s.

AVIANI IMITATORUM FABULÆ

ANONYMI AVIANICÆ FABULÆ,

EX GOETTINGENSIS BIBLIOTHECÆ CODICE THEOL. 140 (1)
NUNC PRIMUM EDITÆ,
ET BURGUNDICÆ BIBLIOTHECÆ CODICIS 536 (2)
ET TREVIRENSIS BIBLIOTHECÆ CODICIS 215 (3)
VARIIS LECTIONIBUS EXORNATÆ.

(Fol. 66 *a*, col. *a*.)

CAPITVLVM PRIMVM (Av. I).

De Puero flente et Lupo (4).

Rustica quaedam habuit Filium, qui assiduis fletibus inquietauit matrem (5). Quadam autem nocte, ut plorantem eum teneret (6) Mater et fletum (7) compesceret, dixit Filio suo : Nisi flere cessaueris, eicio (8) te Lupo deuorandum. Dum ergo (9) haec diceret, Lupus astitit ante fores audiuitque

(1) Quoique ce ms. soit un peu moins complet que celui de Trèves 215 *num. loc.* 11, je lui ai donné la préférence, parce que des deux il est en général le plus correct. En effet, tandis que dans le ms. de Göttingen la forme primitive de l'œuvre a été respectée, il n'en a pas été de même dans celui de Trèves. Le copiste auquel est dû ce dernier a modifié la rédaction de quelques fables au point d'en faire plutôt une imitation qu'une copie, et souvent, au lieu d'en faire l'objet de gloses distinctes, il a fait entrer dans le texte son interprétation des mots ou des phrases qui ne lui semblaient pas suffisamment intelligibles. Mais je n'ai pas pour cela négligé complètement le ms. de Trèves; lorsque ses leçons m'ont paru meilleures ou intéressantes à un degré quelconque, je les ai indiquées dans les notes mises au bas des pages. Enfin j'en ai extrait, et j'ai intercalé parmi celles du manuscrit de Göttingen, les trois fables que seul il possède et qui sont intitulées : *De Pænitentia Lupi*, *Canis et Asini*, *De Sacerdote horribiliter cantante* et *De quodam Monacho qui benedixit cereum Paschalem*. — (2) Ce manuscrit sera désigné par la lettre B. — (3) Le manuscrit de Trèves sera désigné par la lettre T. — (4) B : INCIPIT AVIANVS DE RVSTICA ET LVPO. — (5) *Dans* B matrem *manque*. — (6) B *et* T : terreret. — (7) B *et* T : fletum eius. — (8) B *et* T : eiciam. — (9) B *n'a pas* ergo.

loquentem, et in eius verbis vanam spem (1) constituit, et expectauit ante fores, donec Mulier quae (2) dixerat impleret. Sed irruente sopore cum Puero pariter obdormiuit et Mater. Expectante autem Lupo mane exortum est. Lupus vix effugit superuenientium rusticorum turbam, et vacuus et esuriens, ad latebras suas venit, vbi cum (3) Lupa praeda (4) avida (5) : Et insuper sine solita reverteris praeda? Cui respondit Lupus : Praedam a me non exigas, cum vix manus persequentium (6) fugerim. Ego namque credulus fui verbis Mulieris, vanam mihi spem promittentis (7), donec lucescente die terrores et plagas sano vix corpore euasi.

Moralitas. Hoc exemplo docemur ne temere credimus (8) verbis mulieris, in quibus, si vana spes intelligi poterit, siue tamen fallacia siue decepcio est annexa.

CAPITVLVM II (Av. II).

De Testudine et Aquila (9).

Testudo (10), videns aliquando aues in aere volantes, indignata est quod ipsa terre proxima tardo pede cogebatur incedere, et conuocatis auibus maxima promittit munera, si aliqua earum euolaret eam in alto (11), cuius adiutorio celo proxima fieri posset. Affuit statim Aquila, et comprehendens eam vngula sua, sustulit eam in altum. Cum pro (col. *b*) hoc beneficio promissa munera exigerat (12), indignata est Testudo, nichil se daturam Aquile cum iuramento affirmans vtpote quae (13) se putabat nullo adiuuante de cetero posse volare. At vbi se deceptam

(1) B : spem sibi. — (2) B : quod. — (3) T : cum eum. *Dans* B cum *manque*. — (4) B et T: prede. — (5) *Ici le copiste a commis une omission qui, d'après* B, *devrait être réparée ainsi :* expectauit. Quem ut vidit, sic eum allocuta est : Quare, mi care, sic trahis languida membra, *et d'après* T, *ainsi :* expectaret et eum venientem videret, sic eum allocuta est : Quare, my care, sic trahis languida membra. — (6) T : persequentium canum et rusticorum cum dolabris. — (7) B : promittens. — (8) B *et* T : credamus. — (9) B : De Testvdine. — (10) T : Testudo, proprie de snyge. — (11) B *et* T : eleuaret eam in altum. — (12) T : munera exigeret. B : sibi exigeret munera. — (13) T : quod.

agnouit Aquila, ipsa quoque ei reddere (1) vicem a qua decepta fuit non moratur. Sed (2) et super terram petrosam Testudinem proiecit, vt seipsam volatu suo adiuuaret, si posset. Illa vero, ut erat grauis et inepta ad volandum, infeliciter decidit et miserabiliter confracta est, Auibus autem que aderant praesumptionem eius deridentibus. Ipsa autem sue audacie dampnum in mortem recepit.

Moralitas. Ista similitudo docet quod (3) quiuis in eo quod natura sua contulit ponat terminum (4) nec ad alienam felicitatem se contendat (5), ne, dum id quod sibi non congruit conatur arripere, dampnum proprie vite nequeat euadere.

Moralitas.

Sic quicunque noua sublatus laude tumescit,
Dat merito penas, dum meliora cupit (6).

CAPITVLVM III (Av. III).

Quomodo Mater Cancri docuit Filium recte ire (7).

Cancer retrogradus dorsum suum in lapidosis (8) atteruit (9). Quem ut Mater sua vidit, dixit : Miror, fili, quare hec deuia sequaris, cum recto itinere deberes incidere (10). Desiste ergo (11) de cetero facere curua (12) vestigia, ne te cetera turpiter noceant (13) animalia. Faciam, inquit Cancer, quod hortaris et maternis (14) acquiescam monitis, si te, ut doces, recto itinere (15) (fol, 66 *b*, col. *a*) perambulantem videro. Perge (16) igitur primo (17) et ego te (18) ut matrem sequar non inuitus. Verum tua mihi in hoc (19) apparet astu-

(1) T *et* B : reddere ei. — (2) *Dans* B sed *manque.* — (3) B : vt. — (4) B : terminum ponat. — (5) B : transire contendat. — (6) *Ce distique emprunté à Avianus et la plupart de ceux qui sont contenus dans les moralités des fables suivantes, manquent dans* B *et dans* T. — (7) B : De Cancro. — (8) B : lapidosis locis. — (9) B *et* T : attriuit. — (10) B *et* T : incedere. — (11) B : igitur. — (12) B *et* T : curua facere. — (13) B : nocent. T : notent. — (14) B : matuernis. — (15) B : recto vestigio. — (16) B : video. Per te. — (17) T : prius. B : prior. — (18) te *manque dans* B. — (19) B : in hoc michi.

cia, quia (1) ea instruis que tu facere aut non potes aut nescis.

Moralitas. Fabula ista illos tangit qui aliena reprehendunt (2) et redarguunt vicia, cum ipsi tamen (3) magnis et manifestis non careant peruersitatibus. Ipsi manticam precedentis se inordinate iacentem vident, suam autem omnino disiectam non possunt intueri. Vnde :

Nam stultum nimis est, cum tu prauissima temptes,
Alterius censor, ut viciosa notes (4).

CAPITVLVM IV (Av. IV).

De litigio Venti et Solis (5).

Ventus et Sol graui litigio contendebant quis (6) eorum esset fortior atque (7) potentior. Cum enim alternis (8) sermonibus de hiis agerent inter se, viator quidam medius aduenit, in quo diffinire de litis forma (9) praeponitur, ut si quis eorum pallium suum viatori abstulisset, huius potentia et fortitudo maior haberetur. Ventus igitur (10) in viatorem (11) vires suas prior cepit experiri et vehementi flatu et continuis imbribus et grandinibus iactum (12) illum cepit expetere, volens hac (13) turbine viatorem inducere ut pallium suum deponeret. At ille, quanto plus erat ei (14) necessarium, tanto arcius (15) contra impetum venti sibi adnexit (16) pallium. Nichil igitur hac fortitudine sua poterat proficere. Sol itaque quid possit attemptat. Post pluuias et grandines et frigoris asperitatem radios suos paulatim cepit exercere et post seueritatem (fol. 66*b* col. *b*) veris (17) calorem nimium terris infundit. Viator ergo lassus et (18) ex itinere fatigatus et excussione (19) venti, dum placide aure calorem sentit,

(1) B : que. — (2) B : apprehendunt. — (3) B : tam. — (4) *Ce distique n'existe ni dans* B *ni dans* T. — (5) B : De Vento et Sole. — (6) B : contendebant uter. — (7) B : et. — (8) B : cum igitur alterius. — (9) T : in quo dirimende litis forma. — (10) B : itaque. — (11) T *et* B : viatore. — (12) B *et* T : imbribus et grandinis iactu. — (13) B : ac. — (14) B : ipsi erat. — (15) *Ainsi pour* arctius. — (16) B : annexit. — (17) B *et* T : aeris. — (18) *Dans* B et *manque.* — (19) B : et ex concussione.

vestem exuit et (1) requiesceret et eam substrauit sibi. Sicque victoriam Sol adeptus est.

Moralitas. Hec fabula docet nos ne nimis (2) viribus quidquam (3) proficere temptemus, quia sepe blanditiis vincimus quod (4) superbia et minis (5) non possumus vincere (6).

CAPITVLVM V (Av. v).

Quomodo Asinus induit pellem Leonis (7).

Contigit ut Asinus ab (8) onere iuit (9) in pascua; qui (10) inuenit pellem Leonis nuper abstractam. Quam ut vidit, gloriosum sibi estimauit si eam suo dorso circumdaret. Vestitusque (11) hac pelle, coniunctus est aliis bestiis, cepitque eas terribile (12) murmure disturbare, tanquam (13) esset Leo cuius exuuias (14) fallaciter sibi (15) usurpauerat. Rusticus autem (16), facta vndique inquisicione, cum suum non inueniret Asellum, casu aduenit ubi in pelle leonina pabula ferarum atrociter conculcabat. Quem ut deprehendit, in magnis auribus suis arripuit eum et latus (17) fuste (18) cedere cepit, et, abstracta pelle Leonis, hoc modo eum increpauit (19) : Alios quidem qui tui noticiam non habent, poteris murmure tuo terrere, sed mea estimacione semper eris Asellus. Vnde :

In verbis fatuos, asinos cognosce per aures (20).

Moralitas. Istud exemplum monet (21) nos aliena que non sunt nobis (22) non esse assumenda. Vnde :

Forsitan ignotas (*sic*) mutato murmure (fol. 67 *a*, col. *a*) fallis;
At mihi, cui (*sic*) quondam, semper Asellus eris (23).

(1) B *et* T : exuit ut. — (2) B : minis et. — (3) B : quitquam. — (4) B : quos. — (5) *Dans* T, *après* minis *il y a :* et asperis increpationibus. — (6) *Dans* B *manque* vincere. — (7) B : De Asino. — (8) T *et* B : liber ab. — (9) B *et* T : iret. — (10) *Dans* B qui *manque.* — (11) B : Vestitus itaque. — (12) B *et* T : terribili. — (13) B *et* T : tanquam ipse. — (14) T : pellem. — (15) *Dans* B sibi *manque.* — (16) *Dans* T *on a ici introduit ces mots :* cuius erat asinus. — (17) B *et* T : latus eius. — (18) T : magno baculo. — (19) B : increpuit. — (20) *Ce vers et le mot* Vnde *qui le précède n'existent ni dans* B *ni dans* T. — (21) B : docet. — (22) B : nobis non sunt apta. T : non sunt nobis apta. — (23) B *ne possède pas ce distique d'Avianus ni le mot* Vnde *qui le précède.*

CAPITVLVM VI (Av. vi).

Quomodo Rana dixit se esse optimum medicum, quod (quod) Vulpes ex ratione negauit (1).

Rana, que in lectis paludinosis (2) nutrita erat, ad virentia exiuit prata et ad colles herbosas (3), vbi sedens promittens (4) se artem medicine nosse, et quibus necessarium esset auxiliari posset (5). Nam se asserit inter peritissimos huius artis perceptores (6) nominatissimam esse. Confluebant itaque ad eam omnes bestie (7) opem ipsius in necessitatibus suis expetentes. Ipsa vero turgida sedit et inflata (8). Quam vt Vulpecula vidit, vt semper astuta est et ingeniosa, hac voce alias bestias dehortata est. In vermiculo isto vanam (9) spem constituitis, in quo non est consilium (10), quia si alicuius rei noscit (11) scienciam, habere (12) in se ipsa ostenderet primitus (13). Turget et pallet enim (14), que manifesta signa grauissimarum infirmitatum sunt (15). Hac voce omnes ab ea auertit.

Moralitas. Fabula hec monet, ut nemo sibi fallaciter usurpet, quod eum proficere (16) non posse multorum auctoritas demonstrat. Cum ergo dixit Vulpes : Quid est (17) pixidibus istis ? Rana respondit : Optimum medicamentum, Domine (18). Versus :

Mens infecta dolis et verbis tecta serenis
Est pixis depicta foris, sed plena venenis.

Item :

Hec dabit egrotis, inquit, medicamina membris,
Pallida ceruleus cui notat ora color (19).

(1) B : De Rana phisica. — (2) B : locis paludosis. — (3) B *et* T : herbosos. — (4) B *et* T : promittit. — (5) B *et* T : posse. — (6) B *et* T : preceptores. — (7) B : fere. — (8) *Dans* T *il y a :* et inflata et pallida. — (9) B *et* T : vanam vobis. — (10) B *et* T : consilium neque sciencia. — (11) B *et* T : nosset. — (12) B *et* T : hanc *au lieu de :* habere. — (13) B : in se primum ostenderet. T : in se ipsam ostenderet primitus. — (14) B *et* T : enim et pallet. — (15) B : grauissimarum sunt egritudinum. — (16) T : perficere. — (17) T : est in. — (18) *Au lieu de tout ce qui suit, on lit dans* T : Et ait Vulpes : Medice, cura prius te ipsum. — (19) *Dans* B *toute la fin de cette fable depuis* Cum ergo *a été omise.*

(Fol. 67 *a*, col. *b*)

CAPITVLVM VII (Av. VII).

De Cane superbiente cum nola (1).

Quidam homo habuit Canem vnum, qui, antequam alicuius ire signa per vocem ostenderet, sine latratu quoslibet incusare (2) cepit et morsibus laniare. Sed dominus ipsius, vt homines cautos (3) faceret (4), nolam in collo eius suspendit, ut audito sono saltem sic incursum rapidi Canis praecaueret (5). Canis autem ille hoc honori suo attribuens, in superbiam elatus est mentis, et inter alios gloriose incedens, sui consimiles despiciebat pro eo quod nichil tale gessebant (6). Tunc senior quidam Canis de turba aliorum erupit, et hac voce superbum illum allocutus est Canem (7). Decus (est) illud quod in collo gestas, mea estimacione (8) et iudicio, dedecori tibi est, quia tintinnabulum (9) quod geris (10) signa nequitie tue (11) prodit. Non igitur de hoc te oportet gloriari.

Moralitas. Hec similitudo ad illos est qui hoc per quod sua malicia deprehenditur (12), vane sue glorie asscribunt (13) temerarie. Vnde :

Non hoc virtutis decus ostendatur in ere,
Nequicie testem, sed geris inde sonum (14).

CAPITVLVM VIII (Av. IX).

Quomodo unus Socius ostendit alteri infidelitatem (15).

Duo coniurati Socii, ignoti nemoris, iter arripuerunt, vbi inter grauitates (16) montium diuersa erant lustra ferarum.

(1) B : DE CANE QVI SINE LATRATV... — (2) B *et* T : incursare. — (3) T : cantos. — (4) T *et* B : redderet. — (5) B *et* T : precauerent. — (6) B *et* T : gestabant. — (7) B *et* T : Canem allocutus est. — (8) B : estimacione mea. — (9) B : tintinabilum. — (10) T : quod in collo geris. — (11) B : tua. — (12) B : reprehenditur. — (13) B : glorie sue asscribitur. — (14) *Ce distique d'Avianus et le mot* Vnde *manquent dans* T *et dans* B. — (15) B : DE DVOBVS SOCIIS CONIVRATIS. — (16) B *et* T : concauitates.

Conferentibus autem eis quod equo animo queque aduersa sustinerent, casu accidit igitur (1) quod Vrsa (fol. 67 *b*, col. *a*) mire magnitudinis eis occurreret. Constituerunt ergo (2) nec viam euadendi inuenire (3) poterant. Sed alter scandit arborem excelsam, Sociumque suum derelinquit in periculo. Qui se derelictum videns, ingenio quo potuit bestiam euadere temptauit. Decidit ergo (4) et timore correptus toto corpore diriguit, et quasi mortuus ante uenientem (5) Vrsam iacuit. Accurrens statim Vrsa hominem circuiuit (6), et putans esse cadauer fetidum, licet esset ieiuna, eum non attigit, morose (7) tamen super incumbens; tandem recessit et abscondit se in antro suo. Descenditque Socius suus de arbore et venit ad ipsum, inceptoque insistebant itinere (8). Ille vero qui in arbore (9) fugerat, quesiuit de Socio quid docuerit eum Vrsa, quoniam multis, ait, instruxit te (10) sermonibus (11). Cui alter dixit : Inter cetera que me salubriter instruxit, hoc potissimum habeo, quod monuit (12) ne de facili cuilibet iungar (13) socio, cuius fidem et constantiam cum debita (14) premeditacione non probauerim, ne, si forte in similem angustiam incidam, me (15) turpiter sine auxilio derelinquet (16). Vnde :

Ne facili alterius iungas consortia, dixit,
Rursus ab insana ne capiare fera (17).

CAPITVLVM IX (Av. x).

De quodam Caluo milite (18).

Quidam Caluus miles solebat capiti suo alligare alie-(fol. 67 *b*, col. *b*)nos capillos, ut qui carebat propriis, decorus quidem

(1) igitur *n'existe ni dans* T *ni dans* B. — (2) B *et* T : Constiterunt igitur. — (3) B : adinuenire. — (4) T : ergo ad terram. — (5) B : aduenientem. — (6) B : circuit. — (7) B : non morose contigit. T non tetigit, merose. — (8) B : itineri. — (9) B *et* T : arborem. — (10) B : te instruxit. — (11) T : sermonibus, ut mihi videbatur. — (12) B *et* T : monuit me. — (13) B : iungat. — (14) B : bona, *au lieu de :* debita. — (15) B : et, *au lieu de :* me. — (16) B : derelinquar. T : derelinquat. — (17) *Ce distique et le mot* Vnde *qui le précède manquent dans* B *et dans* T. — (18) B : De Milite calvo.

apparet (1) in capillis accommodatis. Hoc igitur ornatus decore, quadam die capiti suo pulchrum suum imposuit pileum (2), et in equo suo faciles per campos cursos (3) exercuit. Sed ex aduerso ventus validus aduenit (4) et in medio spectantis volgi pileum (5) abiecit, pariterque soluti sunt capilli qui capiti suo erant adnexi (6), et in reuelacione solis splenduit (7) nuda caluities. Turbe (8) autem hoc spectaculo mote (9) ridere ceperunt (10). Ipse vero calliditate sua iocum eorum (11) cepit dirimere, dicens : Ne miremini quod ventus abstulit mihi (12) appositos capillos, cum natura prior abstulerat quos michi dedit. Et ea calliditate homines a sua derisione diuertit (13).

Moralitas. Sic quicunque ex proprio vicio deridetur, non hoc defendat, ne forte eum deridendi (14) maior occasio contra eum ex[s]urgat. Vnde :

Ridiculus quiquam (*sic*) cum sis, absoluere temet
Opposita veri cum racione stude (15).

CAPITVLVM X (Av. xii).

Quomodo Agricola inuenit pondus auri (16).

Quidam Agricola, dum aratro suo terram verteret, in sulco inuenit maximum pondus auri purissimi. Ditatus ergo hoc munere, reliquit aratrum suum et soluit Boues et (17) iugo, vacans ocio, nec ultra agriculturam volens excolere (18), et statim exstruxit aram et ymmolauit terre victimas solemnes (19) (fol. 68 *a*, col. *a*), pro eo quod, eius benefecio, auri talento esset ditatus. Videns autem Fortuna se despectam nec sibi

(1) B : saltem appareret. T : quidem appareret. — (2) *Dans* B *au lieu de :* pulchrum, etc., *on lit :* galeam imposuit. — (3) B *et* T : cursus. — (4) B : venit. — (5) B : vulgi galeam. — (6) B : annexi. — (7) B : resplenduit. — (8) B : Turba. — (9) *Dans* B *manque* mote. — (10) T : et clamauerunt : Salue, calue miles. — (11) B : ipsorum. — (12) *Dans* B *manque* mihi. — (13) B : a derisione sua auertit. — (14) B : deridendi eum. — (15) *Ce distique et le mot* Vnde *qui le précède manquent dans* T *et dans* B. — (16) B : De Agricola. — (17) B *et* T : a, *au lieu de :* et. — (18) B *et* T : voluit exercere. — (19) B : sollempnere victimas.

Agricola (1) gratias referri, cepit eum culpare, dicens : Tu mihi modo non refers gratias, cum meo sis dono ditatus. Sed in posterum, cum faciem meam auertero et fueris pauper effectus, me primam (2) supplici prece sollicitabis. Vnde :

Vnius accepto peccat graue quisque talento,
Si, quis (*sic*) ab hoc sumpsit, imputat hoc alii (3).

CAPITVLVM XI (Av. XIII).

De Tauro fugiente a Leone ad Hircum (4).

Inmensus Leo inuenit Taurum in pascuis, qui, mortem metuens, cepit fugere; inuenit (5) antrum (6) in quo latitare (7) voluit. Ad quod dum venisset (8), inuenit in eo Hircum mire magnitudinis, qui ob similem causam illuc fugerat (9). Hircus autem, ut vidit illum velle ingredi, obiecit se ante ostium antri, et, longam barbam suam concutiens (10), terruit Taurum qui foris stabat, nec eum permisit intrare, et ea (11) necessitate Taurus cogebatur alias (12) fugere. Sed cum abcederet, toruo oculo (13) Hircum respexit, et eum hac voce increpauit : Miror, fetide et omnibus abiecte, quod de longa barba (14) tantam contra me sumis audaciam. Sed indubitanter scias, quod, si eum qui sequitur et qui mihi vitam adimere (15) intendit, non timerem, nec barbe (16) longitudinem attenderem. Vnde, si ces- (fol. 68 *a*, col. *b*) seret (17) ille quem fugio, ostendam tibi quanto sit super te fortitudo mea (18).

Moralitas. Sic omnis homo (19) deuitet ne oppressis et

(1) B et T : ab Agricola. — (2) B et T : primum. — (3) *Dans* B *et dans* T *ce distique manque ainsi que le mot* Vnde *qui le précède*. — (4) B : DE LEONE ET TAVRO. — (5) B *et* T : et inuenit. — (6) T : forameu. — (7) B : lacitare. — (8) B : peruenisset. — (9) B *et* T : confugerat. — (10) T : mouens et concuciens. — (11) B : et eo. — (12) T : cogebatur ad alium locum. — (13) T : toruis oculis, proprie : myt vrigen ogheu, *leçon qui montre l'origine allemande du manuscrit*. — (14) B *et* T : barba tua. — (15) T : vitam abbreuiare. — (16) B *et* T : barbe tue. — (17) B : cesserit. T : cessauerit. — (18) B : quanta super te sit mea fortitudo. — (19) B : hoc, *au lieu de* : homo.

timidis impedimento sit, ne et ipsi postea se de oppressione vindicant. Vnde :

Dum cupis illatum tibimet persoluere damnum,
Absque tuis damnis hoc recaueto fore (1).

CAPITVLVM XII (Av. xiv).

Quomodo Symea commendauit natum suum (2).

Iupiter indyxit omni creature conuentum (3) nec (4) de toto orbe afferrent (5) natos, ut videretur que creatura pulcriores educerat (6) fetus. Statim ad edictum regis venit omne genus ferarum simul et (7) cum hominibus veniunt et pecora. Conueniunt volucres. Desunt nec pisces. Singule igitur matres afferebant filios, ut discuteretur de indicto (8) tanti Dei pulcrior (9). Inter quos (10) breuis Simea (11) sui similem et deformem trahebat natum; quem cum singulis similiter obtulit; ipse (12) Iupiter in risum mouetur. Constituit itaque Simea (13) ante Iouem, et prior hanc edidit vocem : Bone Iupiter, hoc te noscere (14) volo quod quicunque (15) tuo iudicio et aliorum (de) consensu de pulchritudine cedat victoria. Iste meus filio (16), meo iudicio, omnium pulcherrimus erit.

Moralitas. Sic multi laudant sua que diligunt, cum multo melius sit de propriis bonis aliene laudis iudicium expectare (17). Iuxta illud : Laudet te os alienum (fol. 68 *b*, col. *a*) et non tuum, et laus in proprio ore sordescit. Vnde :

Noli (18) velis quidquam rerum laudare tuarum,
Ni sint alterius ore prolata (19) prius (20).

(1) *Dans* T *l'affabulation manque tout entière et dans* B *elle manque depuis les mots :* ne et ipsi *jusqu'à la fin.* — (2) B : De conventv Bestiarvm. — (3) T : Jupiter conuocauit omnes creaturas — (4) B *et* T : vt *au lieu de* nec. — (5) B : afferent. — (6) B *et* T : educaret. — (7) B *et* T : et simul. — (8) B : discuterentur in iudicio. T : discuteretur in iudicio. — (9) *Dans* B *manque* pulcrior. — (10) B *et* T : quas. — (11) B : Symia. T : Simia. — (12) B : quem cum singula deriderint animalia, similiter ipse. — (13) B : Symia. T : Simia. — (14) B : nosce. T : nosse. — (15) B *et* T : cuicumque. — (16) B *et* T : filius. — (17) B : exspectare. — (18) *Lisez :* Nolo. — (19) *Ainsi pour :* probata. — (20) *Ce distique et le mot* Vnde *qui le précède n'existent ni dans* B *ni dans* T.

CAPITVLVM XIII (Av. xvi).

De Quercu et alta Canna (1).

Aliquando ventus validus impeciit excelsam Quercum et radicitus auersam (2) praecipitauit eam de arduo monte in profundam vallem in qua decurrebat torrens (3) cum impetu, et sic excepta est Quercus cum torrente et deuecta est in paludinosa (4) loca, ibique recedit (5) inter fragiles calamos palustris (6) Canne. Qui cum (7) innexa esset, (8) cepit mirari quod tam fragilis materia tam duros impetus posset (9) sustinere, cum ipsa tam vasto trunco deiecta sit (10), et hoc (11) cepit feire (12) cum Canna. Cui leuiter et blande respondit: Cum toto conamine venti feruntur in te, tu totis viribus laboras reniti, et ideo subsistere non vales. Sed cum eodem impetu prosterneris, ego autem in fragili isto calamo (13) surgentes ventos paulatim suscipio, et vt impetum eorum euadam sapienter cedo. Sicque fit ut aura que potentiam suam in tua duricia exercet, in mea mollicie quasi delusa nichil possit.

Moralitas. Ista fabula nos monet nimis (14) potentium prudenter resistere et iratis leni responsione vel etiam taciturnitate utiliter obuiare, vt, cum furoris sui flammam in nos effundunt (15), nimirum in subiectos seuire non possunt. Vnde :

Hec nos dicta monent magnis obsistere fructu (16)
Paulatimque truces exsuperare minas (17).

(1) B : De Qvercv et Arvndine. — (2) B : euulsam. — (3) T : decurrebat aqua. — (4) B : palludosa. — (5) B : resedit. — (6) B : plaustris. — (7) B : Cui eum. — (8) T : et sic Quercus natauit ad paludinosa loca; itaque resedit inter fragiles arundines, et Quercus. — (9) B : possit. — (10) *Dans* B sit *manque*. — (11) B : et de hoc. — (12) B : conferre. — (13) B : thalamo. — (14) T : minis. — (15) B : in nos non effundunt. — (16) *Lisez :* frustra. — (17) *Le mot* Vnde *et le distique qui le suit n'existent ni dans* B *ni dans* T.

CAPITVLVM XIV (Av. xxii).

Quomodo unus Socius petiuit sibi erui oculum ut Socio suo oculi eruerentur (1).

(Fol. 68 *b*, col. *b*). Jupiter misit aliquando Nuncium de celis (2) vt animos hominum exploraret. Ille igitur obtulit se in mundum (3) volentibus petere aliquid, ea videlicet conditione ut quidquid (4) vnus petisset (5) alter duplicatum possideret et (6) consequeretur (7). Astiterunt ergo ante ipsum duo socii, quorum erat diuersa mens variaque (8) intentio. Siquidem vnus (9) erat Auarus et alter Inuidus. Ventum est tandem ad petitionem (10). Sed Auarus distulit (11), versans in (12) animo (13) et dicens : Iste meus socius (14) maxima rogabat (15) munera, que (16) ego statim duplicata recipiam (17). Sed contrario (18) alter inuidit socio, et intente cogitabat qualiter hoc quod Auarus expetebat (19), ipsi verteretur in supplicium. Accedens ergo Inuidus statim (20) paratus ad petitionem, et Auarus inhiabat attente vt duplicatum acciperet quidquid (21) ille petisset. Auarum autem intuetur Inuidus petitque ut vno priuetur oculo, vt Auarus vtroque careret (22). Sicque factum est. Nuncius autem Iouis miratur humanam malitiam, eo quod vnus

(1) B : De dvobvs Sociis. — (2) B : Nuncium suum de celo. — (3) B : optulit se in medium. — (4) B : quitquid. — (5) B : petisset statim. — (6) *Dans* B *les mots* possideret et *n'existent pas.* — (7) *La rédaction de ce début de la fable dans* T *diffère sensiblement; la voici :* Jupiter misit de celis Nuncium dicere hominibus, vt vnusquisque peteret vnam peticionem, et duo dederunt (*sic*) in presencia istius nuncius (*sic*) dirigere peticionem suam ; et vnus deberet prius loqui et quidquid vnus peteret, statim socius suus dublicatum acciperet. — (8) B *et* T : et varia. — (9) T : Et unus eorum. — (10) *Cette phrase manque dans* T. — (11) B *et* T : distulit petitionem. — (12) B *ne porte pas :* in. — (13) T : suo. — (14) T : primo debet petere et quando tunc. — (15) B *et* T : rogabit. — (16) T : tunc *au lieu de :* que. — (17) B *et* T : accipiam. — (18) B : Sed e contrario. — (19) B : exspectabat. — (20) B : Inuidus stetit. — (21) B : quitquid. — (22) B : careat.

optauerat (1) supplicium proprii corporis vt alter in duplo puniretur, et hoc retulit Ioui. Vnde :

Dum quis prouentis aliorum gaudet iniquis,
Letior infelix et sua dampna cupit (2).

CAPITVLVM XV (Av. xxv).

De Seruo nequam flente ad puteum (3).

Seruus (4) quidam sedit super os (5) et cum inginti (6) clamore flebat. Superuenit autem Fur quidam (7) et accessit callide (8) ad eum, et quesiuit ab eo (9) que sit causa tanti fletus eius. Ille mira calliditate confinxit mendacium, asserens dampno suo funem suum (fol. 69 *a*, col. *a*) preruptum (10) fuisse et auream urnam in puteum (11) decidisse. Propterea, inquit, consolari non possum. Animaduertit igitur (12) Fur ex illius dampno lucrum suum crescere et infelicitatem Serui (13) felicitati asscribit, nec dolum intendit (14) quem Seruus (15) ingeniose parauerat. Statim vestimenta deposuit et descendit in puteum, non Serui (16) causa qui flebat, sed vt raperet vrnam. Puer premeditatos aggreditur dolos et colligit in unum vestimenta Furis impositaque (17) humeris suis inter latebras spinarum se abscondit. Videns autem Fur quod frustra laborabat (18), redit ad lucem (19) et vidit Seruum (20) cum vestimentis suis aufuisse (21). Sedit igitur tristis et hoc modo infortunium suum conquestus est : Quicunque de cætero crediderit

(1) B : optaverit. — (2) *Ce distique et le mot* Vnde *manquent dans* B. — (3) B : De Pvero et Fvre. — (4) B : Puer. — (5) B : os putei. — (6) T : magno. — (7) T : Superuenit autem alius Seruus qui fuit fur in cute. — (8) B : calide. — (9) B : ad eum querens. T : querens ab eo. — (10) B : proruptum. — (11) B : in fundum putei. — (12) B : ergo. — (13) B : Pueri. — (14) B : attendit. — (15) B : Paruulus. — (16) B : parauerat et statim vestimenta sua deponit descendens in puteum, non Pueri. — (17) T : et sibi obseruaret, quia satis fortem ad hoc reputabat. Dum autem Fur in fundo putei in vanum quereret vrnam, tunc Seruus collegit in vanum vestes Furis impositasque. — (18) B : quia frustra laborauerit. T : quia frustra et in vanum laborauerit. — (19) *Au lieu de ces trois derniers mots, on lit dans* T : ascendit de fonte. — (20) B : Puerum. — (21) B *et* T : aufugisse.

quod vrna aurea (1) natare possit in liquidis aquis, bene custodiat vestimenta sua, ne, sicut ego credulus, perdat (2) ea.

Moralitas. Sic cupidi et auari, dum concupiscant (3) aliena, plerumque sua amittunt (4), et sepe aliquorum simplicitas deludit versutiam aliorum. Vnde :

Nemo nimis cupide sibi res desideret vllas,
Et, ne dum capiat, perdat et hoc quod habet (5).

CAPITVLVM XVI (Av. XXIX).

De Viatore qui habuit in ore suo ventum frigidum vno tempore et alio tempore in eodem ore ventum calidum (6).

Tempore hiemali, dum (7) asperum frigus totam occupauerat (8) terram, quidam Viator iuit (9) in medio campo, et erat ei contrarius ventus. Laborabat igitur difficultate itineris, nimium (10) asperitate et ventorum turbine. Quem vt vidit Satirus (fol. 69 *a*, col. *b*), miratus est fortitudinem eius et compassus est laboranti, et inuitat eum in antrum suum, vt ibi (11) contineat. Viderat autem eum Satirus, dum esset in itinere, quomodo congelatos digitos tepido oris afflatu calefaciebat et calore intrinseco frigus pellebat extrinsecum, et miratur tantam (12) virtutem in eo naturalis caloris. Consederunt igitur in antro. Satirus autem, vt comederet (13) hospiti suo ruris delicias (14) et nemoris, insuper et agristam (15) vitam, dedit ei in cibum optime que veniri (16) poterant apud ipsum. Inter que etiam obtulit (17) ei ciphum plenum calido vino, vt calor vini

(1) B : aurea urna. — (2) B : perdet. — (3) B : concupiscunt. — (4) B : ammittunt. T : amittunt et capiuntur sepe et suspenduntur et diversi modi puniuntur. — (5) *Le mot* Vnde *et le distique qui le suit manquent dans* B *et dans* T. — (6) B : De Satyro et Viatore. T : De Viatore qvi habvit dvplicem ventvm in ore. T *présente de cette fable une rédaction trop différente de celle du ms. de Göttingen pour qu'il soit possible d'en indiquer toutes les variantes.* — (7) B : hyemali, cum. — (8) T : occuparet. — (9) B : ibat. — (10) nimium *peut-être pour :* niuium. — (11) B : vt sibi se. — (12) B : tantam vir. — (13) B : commendaret. — (14) B : delicias ruris. — (15) B : agrestem. — (16) B : optima que inueniri. — (17) B : optulit.

infusus frigidis membris lassum hospitem exhiberet (1). Ille vero, dum admouit ori feruentem testam, horruit primum, nec audebat attingere (2) calidum poculum, quod labiis apposuerat, celeriterque remouit ab ore, et flatu ventum concitans, vinum (3) quod caluit temperauit. Quod (4) vt vidit Satirus, quasi monstrum exhorruit hominem qui ante (5) flatu sui oris frigus depulit, et nunc eodem ore intemperatum colorem infrigidere (6) contendit. Et expellens eum de antro suo, dixit : Volumus te abesse ab hiis siluis, nec amplius in nostro antro (7) aliquem recipiemus, qui duo tam diuersa ora gerat in vno capite.

Moralitas. Ista similitudo spectat ad adulatores qui aliud in ore habent, aliud in corde; per calidum enim flatum accipe adulatorem, per frigidum qui (fol. 69 *b*, col. *a*) asper est intellige detractorem. Vnde :

Quisquis praeloquitur placide, sed postea praue,
Hic erit inuisus, bina qui (8) ora gerit (9).

CAPITVLVM XVII.

Quomodo Lupus fit monachus (10).

Lupus, poenitentiam agens de multa rapina omnium Caprarum (11) et diuersorum animalium, habitum momachalem (*sic*) suscepit, et se sanctum simulauit. Obuium (*sic*) ergo habuit Vulpem que statim signa timoris ostendit ante Lupum. Tunc ait Lupus (12). Vnde (13) :

Quid metuis, frater, olim ratione timebas;
Sed modo quid metuis regula nostra vetat (14).

(1) B : exhilararet. — (2) B : contingere. — (3) B : vnum. — (4) B : Quot. — (5) B : antea. — (6) B : infrigerare. — (7) B : in antro nostro. — (8) *Lisez :* quod. — (9) *Ce distique et le mot* Vnde *qui le précède n'existent ni dans* B *ni dans* T. — (10) B : De Lvpo cvcvllato et Vvlpe. — (11) T : Caprarum, Aucarum. — (12) T : Lupus peruersus hos. — (13) Vnde *manque dans* T. — (14) *Dans* T, *le copiste ici ayant suivi son habitude de joindre son interprétation au texte, on lit :* quasi diceret : Non timeas de te, quia non licet mihi commedere carnes.

Statim autem respondit Vulpes :

Ut tibi credatur, geris insignem cuculatum;
Nam (1) licet ante parum, nunc tibi credo minus.

Moralitas. Lupus cucullatus [h]ipocrita est. Vnde in euangelio : Attendite a falsis prophetis qui veniunt ad vos in vestimentis Ouium, intrinsecus autem sunt Lupi rapaces (2). Vulpes vero virum discretum signat (3), qui de facili non fallitur. Vnde :

Grandior in Tauro (4) virtus, sed paruula Vulpis (5)
Plenius angusta sub breuitate sapit (6).

CAPITVLVM XVIII.

Quomodo Lupus inuenit ymaginem (7).

Cum legit arua Lupus, reperit caput arte superbum :
Hoc beat humanis ars pretiosa genis.
Hoc Lupus alterno voluit pede; verba resoluit :
O sine voce genas! O sine mente caput!

Fuscat et extinguit cordis caligo nitorem
Corporis : est animi solus in ore nitor.

CAPITVLVM XIX (Av. xv).

Quomodo Grus et Pauo litiga[ba]nt (8).

Pauo quondam litem habuit cum Grue, dicens : Ego sum pulchrior te (fol. 69 *b*, col. *b*) (9). Et hoc dicto ostendit pennas suas, sed specialiter sue caude que dederunt splendorem in aerem, ut sua dicta vera apparerent. Ad que Grus respondit :

(1) Sed *vaudrait mieux*. — (2) *Voyez l'Évangile selon saint Mathieu*, C. VII, v. 15. — (3) B : significat. — (4) B : incauto. — (5) B : Vulpes. — (6) B *ne possède que l'épimythion de cette fable et n'a aucune des suivantes*. — (7) *Cette fable est la trente-quatrième de Walther l'Anglais*. — (8) T : Quomodo Pavo et Grvs litigant. — (9) T : pulchrior et tu valde difformis.

Quamuis ego non habeam pulchras pennas, habeo tamen aliam virtutem quam magis diligo, quod ferar meis alis in altum et procul sum in aere, quando voluero. Tu autem cum pulchris pennis iaces mersus humi (1).

Moralitas. Istud monet quod nemo debet superbire et alium spernere propter speciale donum aliquod, quia forte alius habet aliud donum quod tantum valet vel plus, et quod ipse forte magis diligit et magis sibi utile erit. Vnde :

Si quadam virtute nites, ne despice quemquam;
Ex alia quadam forsitan ille nitet.

CAPITVLVM XX.

De aduocato deposito.

Quidam Aduocatus fuit, qui nimis durus fuit Rusticis et nimis aggrauauit iugum super eos, quem Rustici maxime timebant. Sed, cum talis Aduocatus fuit in presentia (2) Rusticorum, simulauit se illos multum diligere. Contigit igitur ex causis quod Dominus istius Aduocati eum absoluit ab officio aduocacie, et, rapta (3) substantia sua vniuersa, tandem ei, pro bono equo quem habebat, reddidit equum vilem, qui tantum in tribus tibiis erat omnino claudus (4), et remisit eum ad domum suam, ad (5) villam, in qua natus fuerat, et hoc cum pauco honore. Contigit autem quod equitauit per quandam villam, quam prius ex parte officii sui respiciebat, cum (fol. 70*a*, col. a) esset adhuc in officio suo, vbi via fuit nimis profunda ex luto et aqua. Itaque cecidit cum equo in medium luti vsque ad renes (6). Quod cum Rustici perceperunt, statim occurrerunt et eum de luto leuauerunt, simulantes se multum de hoc dolere, quamuis intus se occulte eum deriserunt. Rustici autem nesciebant quod fuit depositus ab officio aduocacie.

(1) *Au lieu de* mersus humi, *on lit dans* T : in terra et luto. — (2) T : provincia. — (3) T : rapta ab eo. — (4) T : claudus, et cum hoc erat monoculus. — (5) T : domum suam scilicet in. — (6) T : vsque ad lumbos.

Tunc adiutus a Rusticis ait ad eos : In veritate dico vobis, si essem adhuc in officio aduocacie, ego vellem vobis in multis parcere pro beneficio quod iam mihi impenditis. Tunc Rustici dixerunt : Quid dicitis ? Estis absolutus ab officio vestro ? Qui respondit : Ita sum, et iam propero dom(n)i meae proprie prouidere. Audientes autem Rustici quod esset depositus a dignitate sua, statim accurentes qui primo eum de luto leuauerunt, et duxerunt eum cum equo ad medium luti et proiecerunt eum ad lutum cum equo vsque ad collum, iugum eorum durum inproperando (1).

Moralitas. Sic multi faciunt, qui adulantur prelatis et commendant omnia facta eorum, etiam peruersa, vt diuersa munera et commoda ab eis percipiant. Sed, si dignitates deponunt ipsi prelati et nullum commodum ab (2) istis adulatoribus ab eis (3) speratur, tunc illi qui prius eum leuauerunt in altum, postea proiciunt eum ad lutum, et cui prius adulabantur, huic postea detrahunt, sicut (4) dicitur de peruersis :

Disrumpit saccum Sus, postquam grana comedit.

CAPITVLVM XXI (Av. xi).

De Olla aerea et lutea.

Due Olle exposite erant super ripam fluminis que facte erant de diuersa materia, quia vna fuit ex ere fusa, alia de luto, et fisso (5) (fol. 70*a*, col. *b*) littore flumen attraxit Ollas ad se, et cum suo viatu cepit eas pellere. Erea autem Olla, volens lutee parcere, dixit ei : Elige si velis me praecedere an sequi, vt non confrigam te. Lutea Olla respondit : Si ego praecedo, et tu te volueris supra me, confringar. Si tu praecedis et ego labor supra te, idem michi contingit. Sic ego sola ero subdita malis.

Moralitas. Ista fabula monet vt pauper non iungat se po-

(1) T : vsque ad scapulas, iuproperantes ei durum iugum eius. — (2) ab *manque dans* T. — (3) T : de prelatis, *au lieu de :* ab eis. — (4) vt, *au lieu de :* sicut. — (5) T : et fracto.

tenti, quia melius habebit se cum ipso qui sibi equalis est. Vnde :

Pauperior timeat sese sociare potenti;
Namque fides illi est cum parili melior (1).

CAPITVLVM XXII (Av. xx).

Quomodo paruus Piscis peciit inducias.

Piscator quidam olim consulebat Pisces capere. Quadam autem die Piscem cepit cum suo rethi. Qui, cum traheretur de aqua, dixit Piscatori: Rogo te vt (2) parcas mihi; nam vides (3) me paruum, et vides quod mater me nuper edidit. Ergo modicum questum habes de me (4). Sed si vitam mihi dederis, proderit tibi post hoc (5), quia, cum ero magnus et pinguis, sponte (6) redibo ad tuum hamum, ut me capias et caro pretio (7) me vendas. Piscator respondit : Dubia est tua promissio; ergo magna esset stultitia, si tibi parcerem.

Moralitas. Istud monet quod nemo debet relinquere certa pro incertis. Vnde :

Est miserum, dixit, presentem amittere predam,
Stultius (8) et rursus vota futura sequi.

Item :

Plus valet in manibus Passer quam sub dubio Grus (9).

(Fol. 70 *b*, col. *a*.)

CAPITVLVM XXIII (Av. xix).

Quomodo Abies improperauit Dumo.

Abies (10) quondam improperauit Dumo utilitatem (11) suam. Et cum sic haberent convicia de sua fortuna (12), dixit

(1) T *ne possède pas ce distique.* — (2) T : te quod. — (3) T : nam videns. — (4) T : Ergo modicum possum tibi in foro soluere. — (5) T : prodidit tibi post hec. — (6) T : magnus ero et pingnuis, voluntarie. — (7) T : et care et precioso precio. — (8) T : Stulticius. — (9) *Ce vers manque dans* T. — (10) T : Abies, proprie de danne. — (11) T : Dumo, id est Rubo, inutilitatem. — (12) T : cum sua forma.

Abies ad Dumum : Non potes mihi comparari, quia nimis magna sum. Nam trabes et multa bona et vtilia fiunt de me, et quia nichil vales, omnes homines pretereunt te, habendo te despectui. Tunc Dumus dixit : Gloriaris de laude de qua melius posses dolere, quia, cum tu succideris, velles potius Dumus esse sic (1) ego.

Moralitas. Istud monet quod nemo debet letari de eo quod inferre potest penam. Vnde :

Iam cum pulchra minax succidit membra securis,
Quam velles spinas tunc habuisse meas!

CAPITVLVM XXIV (Av. VIII).

Quomodo Camelus petiit cornua.

Camelus quidam sollicitauit Iouem hiis verbis, dicens (2) : Rogo te quod munies caput meum aliquo munimine, quia video Boues munitos geminis cornibus, et est mihi dedecus (3), cum sim magnus et non aliqua parte (4) armatus. Iupiter, audiens hoc, risit : Tu dignus es, percipe dampna te (5) tibi datis partibus corporis, ex hoc quod non sufficit tibi illud quod natura tibi dedit. Et ita muniuit (6) in Camelo aures (7).

Moralitas. Istud monet quod quilibet debet esse contentus in eo quod natura ei dedit, ne, si plus uelit, perdat quod habet. Vnde :

Viue minor solito, cui sors non sufficit, inquit,
Et tuo (*sic*) perpetuo, liuide, dampna geme (8).

CAPITVLVM XXV (Av. XVII).

Quomodo Tigris voluit (fol. 70 *b*, col. *b*.) alia animalia defendi et se ipsum perdidit.

Venator solebat rethi[bu]s et sagittis turbare feras pro (9)

(1) T : sicut. — (2) T : Iouem, dicens. — (3) T : michi scandalum. — (4) T : munitus et. — (5) T : de, *au lieu de :* te. — (6) T : minuit. — (7) T : aures, quod paruas aures in conparacione sui corporis. — (8) T *n'a pas ce distique.* — (9) *Ainsi pour* per.

sua lustra. Et Tigris, cupiens eis succurrere, dixit ei verba minantia : Quomodo auderet talia mala feris inferre? Et ille euertens emisit sagittam et percussit eam. Illa autem, extrahens telum de vulnere, dicitur retenta a Vulpe hiis verbis : Quis est ille qui illud facere ausus, vel vnde telum quod te lesit? Illa respondet, gemitu interrumpente sermone[m], quia dolor abstulerat ei vim solitam (1) : Ego neminem vidi hic; sed vulnus mihi factum significat (2) aliquem hic fuisse.

Moralitas. Istud monet quod quamuis quedam animalia bruta sint timenda, tamen Homo plus est timendus prae omnibus animalibus. Vnde :

More volant iaculi clandestina verba necantis,
Nec prestare (3) palam, lederis vnde, potes (4).

CAPITVLVM XXVI (Av. xviii).

De quatuor Tauris in pascuis commorantibus.

Quatuor fortes Tauri quondam venerant simul in pascua, simul promittentes (5) in vnum quod, si eis aliquid occurreret, tunc vnus alteri vellet assistere et ita vellent resistere omnibus periculis. Quidam autem Leo, videns eos simul in pascuis, quamuis fortis esset Leo, non tamen audebat eos inuadere, quia vidit eos bene concordare. Et (6) cepit vnum ad alium accusare de verbis turpibus illatis. Et omnes suis dictis (7) crediderunt, et sic fuit eorum societas dissociata. Tunc Leo inuasit vnum post alium, et omnes comedit (8).

(Fol. 71 *a*, col. *a*.) Istud monet quod nullus debet credere verbis alicuius fallacis ut veris, cum tum statim post ponat (9), antequam intime cognoscat quid sit in veritate vel qua intentione ille malum loquatur de amico suo. Vnde de Leone :

(1) T : Tunc illa cum gemitu respondit. — (2) T : signat. — (3) *Ainsi pour* praescire. — (4) T *ne possède pas ce distique*. — (5) T : in pascua, promittentes. — (6) T : Igitur cepit discordiam inter eos seminare et. — (7) T : Et alii omnes ipsi. — (8) T : deuorauit. — (9) *Ce passage est fautif. Il faut, avec T, lire :* alicuius fallentis, vt fidelem et bonum amicum postponat.

Inuasit miserum dirupuitque (1) gregem.
Tunc quidam ex illis : Vitam seruare quietam
Qui cupit, in nostra discere morte potest,
Ne[ue] cito admotas verbis fallacibus aures
Impleat, aut veterem deserat ante fidem.

CAPITVLVM XXVII (Av. XXI).

Quomodo Aues voluerunt recedere, nisi vero Domino veniente (2).

Quedam Volucris iuvenes habuit in agro in quo stabant segetes iam mature, et Vir, cuius erant segetes, rogauit vicinos suos familiares ut sibi resecarent segetes. Quod percipientes, Pulli inde (3) turbati, et volebant dare fugam. Mater autem consolabatur eos, dicens : Ne timeatis adhuc. Et, cum Vir sepius vicinorum auxilium petisset, et ipsi, non attendentes, minus eum exaudierant, ipse ad hoc se aptauit ut [ipse]met resecaret segetes. Tunc Mater dixit suis Pullis : Nunc est tempus fugiendi, quia vir, cuius sunt segetes, aggreditur eas manu propria.

Moralitas. Istud monet quod bonum opus raro consummabitur (4) ab hiis quos non tangit (5). Vnde (6) mater ad filios :

Nunc, ait, o miseri, dilecta relinquere (7) rura,
Cum spem de propriis viribus ille petit.

CAPITVLVM XXVIII (Av. XXIII).

Quomodo Imago timuit se uendi Diuiti.

Quidam Vir fecit pulchram Ymaginem in lapide et portauit (fol. 71 *a*, col. *b*) ad forum ut venderet. Tunc venit quidam Diues et voluit emere, vt eo defuncto poneretur super caput sepulchri. Alter autem Vir venit volens eam emere in templum,

(1) T : diripuitque. — (2) T : VOLVERVNT RECEDERE DE SEGETE. — (3) T : inde fuerunt. — (4) T : bene. — (5) T : tangit et quod sepe nuncii non curantur, quousque illemet veniat qui nuncios emisit. — (6) T : Vnde ait. — (7) *Lisez :* relinquite.

ut coleretur ibi pro deo. Tunc dixit Ymago : Non (1) timeo quod munera te decipiant, ut me vendas illi qui me vult ponere super suum sepulchrum, et non illi qui vellet ut fierem deus, quod michi multo decentius et multo carius esset.

Moralitas. Ista fabula monet nos quod sors multorum posita est in potestate aliorum. Vnde :

Convenit hoc illis quibus est commissa potestas,
An praestare magis, seu nocuisse velint.

CAPITVLVM XXIX (Av. xxvi).

Quomodo Leo timuit pro Capra.

Leo esuriens vidit (vidit) Capram pasci in alta rupe (2), vbi non poterat eam arripere, et volens eam traducere (3) vt descenderet, dixit : O cara soror, valde timeo pro te quod tu cadas. Si ergo placet tibi, descende huc ubi secure potes pasci. Hic enim invenies pascua (4) quae bene tibi conueniunt (5). Tunc Capra respondit : Rogo te quod non doleas pro me, quia, quamuis verum michi dicas, tamen est mihi respectus (6) quod hoc ideo dicas et suadeas ut me deuores.

Moralitas. Istud monet quod non credatur cito verbis blandis, nisi prius examinarentur (7) si fiant bona fide. Vnde :

Ne cicius verbis cuiquam (8) credito blandis;
Sed si sunt fidi (9), prospice quid moneant.

(Fol. 71 *b*, col. *a*.)

CAPITVLVM XXX (Av. xxx).

Quomodo Porco descidebatur auris.

Quidam Porcus solebat incurrere segetes et eas vastare. Hunc Dominus eius corripuit primo verbis eius (10), deinde

(1) *Dans* T *il y a :* Modo, *qui est préférable à* Non. — (2) in alto monte. — (3) T : decipere. — (4) T : bona pascua. — (5) T : et vbi non pateris flatum nimium venti. — (6) T : tamen credo. — (7) T : examinetur. — (8) T : cuiusquam. — (9) T : sunt fidei. — (10) eius *à bon droit manque dans* T.

verberibus, et, cum non cessaret p[ro]scidit ei aurem. Adhuc Porcus, non veritus talem penam, rursus intrauit. Tunc Dominus iratus iussit eum occidi (1), vt inde sibi fierent cibaria (2). Quod cum fieret, [coquus] subtraxit sibi cor, et dixit : Si (non) habuisset cor, non fecisset totiens hoc malum pro quo fuit sepe minutus (3).

Moralisatio. Istud monet illos qui non possunt emendari (4), nisi semper insistant malis. Vnde :

Haec illos descripta monent (5), qui sepius ausi
Nunquam a peccatis abstin[u]ere manus.

CAPITVLVM XXXI (Av. xxxi).

Quomodo Mus lesit Taurum in pede.

Taurus quondam iacuit et dormiuit, et Mus venit, ledens eum suo dente in pede. Vnde euigilans iratus fuit, sed Mus fugit in antrum suum, et, quamuis Bos fuit multum (6) iratus, tamen quidquam non potuit Muri facere. Mus itaque sic illudens Boui dixit : Quamuis natura tibi dedit magna cornua et alia membra, tamen non dedit tibi vt possis (7) quidquam in me perficere.

Moralitas. Sic sepe indignantur maiores, quando non (8) possunt inferiores cogere, sicut vellent (9). Vnde :

Disce tamen breuibus que sit fiducia membris,
Vt facias quidquid paruula turba cupit.

CAPITVLVM XXXII (Av. xxxii).

Quomodo Rusticus rogauit (fol. 71 *b*, col. *b*.) se iuuari à Deo.

Rusticus quidam cum suo curru transiuit per campum et venit vbi via profunda fuit ex luto, vbi currus infixus limo

(1) T : occidi ad coquinam. — (2) T : fierent varia fercula. — (3) T : fuit tociens monitus. — (4) T : nec se volunt meliorare. — (5) T : mouent. — (6) T : Bos multum esset. — (7) T : posses. — (8) T : non, saluo honore suo. — (9) T : libenter vellent, si deceret eos.

stetit, et equi non potuerunt eum extrahere. Tunc Auriga cepit clamare : O bone Deus, adiuua me ut currus extrahatur de luto. Sed ipse propriis viribus non fuit aggressus opus (1). Tandem vox fuit ei audita quae dixit : Incipe tu (2) leuare currum et pelle equos, et tunc inuoca Deum, et poteris consilium ab eo (3) consequi.

Moralitas. Istud monet quod qui rogat auxilium Dei ad aliquod opus complendum (4), ipse primo aggrediatur. Tunc Deus compaciens ei adiuuabit eum suo facto. Vnde :

Disce tamen pigris non flecti minima (5) votis;
Praesentes adhibe, cum facis ipse, Deos (6).

Item (7) :

Dat Deus omne bonum, sed non per cornua taurum.

CAPITVLVM XXXIII (Av. xxxiii).

Quomodo vna Auca dedit aurea oua.

Vir quidam quondam habuit vnam Aucam quae solebat quolibet die dare vnum ouum aureum, et talem legem ei natura dederat. Et, cum vno (8) die non posset dare duo oua, Vir, seductus (9) cupiditate nimia, putabat se ditare multum, si Aucam occideret, credens inuenire magnum censum in eius ventre. Tandem feruidus in ista spe occidit Aucam; qua occisa nichil inuenit; ergo doluit sic se deceptum.

Moralitas. Istud docet (10) quod nullus debet nimio desiderio res cupere, quia qui multa nimis cupit, (fol. 72 a, col. *a*) sepe pauca consequitur (11). Vnde :

Sic quicunque Deos vno male tempore poscunt,
Iustius hiis eciam vota diurna negant.

(1) T : extrahetur ex luto. Sed non pellebat equos. — (2) T : tu in quantum potes. — (3) T : poteris auxillium a deo. — (4) T : explendum. — (5) *Ainsi pour* numina. — (6) T *n'a pas ici ce distique qui a été omis par oubli, puis placé par le copiste après celui terminant la fable suivante.* — (7) T : Vel. — (8) T : cum quolibet. — (9) T : Vir, deceptus. — (10) T : monet. — (11) T : pauca sepe sequitur.

CAPITVLVM XXXIV (Av. xxxv).

Quomodo Simea habuit duos filios.

Simea edidit partu duo iuuenes, sed illos non dilexit equali amore, quia vnum dilexit tenere (1), et de alio non habuit curam. Postea accidit ut (2) fuit fugata a venatoribus, et fugiens accepit vnum (3) inter brachia et non curauit de alio. Et ille adhesit Matri, ea inuita, scilicet retro dorsum. Et Simea, cum lassata fuerat, et ipsam inuita (4) dimisit carum puerum quem portauit in ulnis, et alter (5) firmiter adhesit (6). Postea, cum ille raptus a venatoribus [fuisset], prius exosus factus dilectus fuit (7).

Moralitas. Sic sepe contingit quod humiles exaltantur et qui sunt cari negliguntur, ut etiam Esau et Jacob. Vnde :

Sic multos neglecta iuuant, ac, ordine verso,
Spes humiles rursus in meliora refert.

CAPITVLVM XXXV (Av. xxxvi).

De Vitulo loquente Tauro.

Lasciuus Vitulus vidit Taurum cottidie innexatum aratro et ferre labores. Et dixit illi : Tu antiquus es et deberes vitam tuam modo reducere sine labore, sicut ego (8) vado, saltando per agros secundum meam voluntatem. Taurus patienti animo tacuit ad hec verba, ducens ulterius aratrum sicut ante. Post hoc accidit quod Vitulus qui lasciuus erat, mitratus duceretur ad aram, vt (fol. 72 *a*, col. *b*) occisus fieret victima in templo. Hoc audiuit Taurus et dixit : Melius est pati et viuere ad extrema tempora quam ducere ocia per breue tempus et statim mori.

(1) T : Symia habuit duos iuuenes, et vnum valde dilexit. — (2) T : Postea accepit quod. — (3) T : accepit carum natum. — (4) Et Simia cum nimis lassata fuit ex fuga, tunc mater necessitate compulsa. — (5) T : alter filius. — (6) T : adhesit dorso matris. — (7) T : Postquam autem carus filius captus fuit a venatoribus, tunc ille filius qui prius odiosus fuit matri, factus est dilectus. — (8) T : ego qui.

Moralitas. Sic sepe iuuenes luunt sua ocia, et moriuntur cito, et qui sunt in exercicio diu viuunt. Vnde :

Est hominum sors ista, magis felicibus ut mors
Sit cita, cum miseros vita diurna negat.

CAPITVLVM XXXVI (Av. xxxvii).

Quomodo Canis occurrit Leoni.

Canis pinguis Leoni in campo occurrit (1), et Leo, videns eum pinguem, dixit ei : Tu bonam ducis vitam in hoc seculo. Canis respondet ei : Si vis ire mecum, faciam te consortem vite mee; et simul processerunt. Leo autem, videns quod Canis habuit collum rasum, dixit Cani : Quid praetendit hoc quod collum est tibi rasum (2) ? Canis respondet : Hoc fecerunt vincula (3), quia de die ligor ut non ledam aliquem meo morsu, et de nocte soluor, ut seruam Domini mei substantiam et res (4). Audiens hoc, Leo dixit ei verba hec : Talis (5) delicias non desidero, quas debeo mereri per vincula; potius (6) volo esse pauper et liber quam diues et astrictus vinculis.

Moralitas. Istud monet quod libertas non debet vendi pro deliciis. Vnde :

Has illis epulas pocius laudare memento,
Qui libertatem postposuere gule.

CAPITVLVM XXXVII (Av. xxxviii).

Quomodo paruus Piscis dispersit magnos.

Paruus Piscis, egressus de natali aqua et veniens in mare, dispersit ibi magnos Pisces quos ibi vidit et voluit esse (fol. 72 *b*, col. *a*) eis nobilior. Tunc quidam Piscis indignans reprehendit eum hiis verbis : Tu, stulte, facis quod vis (7) nobis proferre (8),

(1) T : occurit Leoni in campo. — (2) T : Quid signat quod collum ita tibi est rasum? — (3) T : Non est rasum, sed vincula fecerunt. — (4) T : ut custodiam res domini mei. — (5) T : Tales. — (6) T : libentius. — (7) T : quod vis te. — (8) T : preferre.

quia manifestum erit quis sit dignior nostrum, si erimus simul capti et ad forum ducti simul, quia tunc diues emit me multis denariis et pauper dabit pro te modicum pretium.

Moralitas. Istud monet quod qui nouiter venit (1) inter alios, non debet se preferre statim alienis. Vnde :

Si quis ab extremis (2) nuper deuenerit oris,
Non debet (3) indigenis ut velit esse prior.

CAPITVLVM XXXVIII (Av. xxxix).

Quomodo Miles combussit arma sua.

Miles quidam fuit attritus bellis; concepit in animo suo quod vellet (4) omnia arma sua comburere in igne et omnia reddere quae per vim suis hostibus abstulerat, quod (5) opere compleuit. Et inter alia cum Ligmen (6) poneret ad ignem, dixit Ligmen : Ego immerito punior, quia numquam alicui nocui meis viribus. Miles tunc dixit : Quamuis non nocuisti propriis viribus, tamen aliis dedisti audaciam, ut peruenirent ad malum, et bene etiam meruisti ut ita puniaris.

Moralitas. Istud [docet] quod qui hortantur alios ad malum, rei sunt, sicut illi qui faciunt. Vnde :

[Nam] licet ipse nichil posset (7) temptare uel ausus,
Seuior hoc, alios quod facias (8) esse malos.

CAPITVLVM XXXIX (Av. xl).

Quomodo Pardus puiperendit (9) Leones.

Pardus iuit inter alias feras et despexit eas, et dixit (fol. 72 *b*, col. *b*) Leones esse nullius virtutis, quod non haberent pelles

(1) T : venerit. — (2) T : externis. — (3) *Lisez* : Non decet. — (4) T : Quidam miles habuit penitenciam de peccatis suis et proposuit in animo suo quod velit. — (5) T : abstulisset, qui. — (6) Licium, proprie den isern drad. — (7) T : posses. — (8) T : quod facis. — (9) T : paruipendit.

pictas. Hanc (1) Vulpes corripuit hiis verbis : Tu stultus es, si tantam virtutem putas esse in pulchro corpore. Ego plus, ait, diligo, quod sum sapiens quam pulcher (*sic*).

Moralisatio. Per hoc intelligemus (2) quod plus debemus esse sapientes quam pulchri (3). Vnde :

Miremurque magis quos munera mentis adornant
Quam qui corporeis enituere bonis.

CAPITVLVM XL (Av. XLI).

Quomodo Olla lutea nominauit se Amphoram.

Vna Olla figuli fuit exposita ad solem, vt siccaretur et vt (4) figulus melius posset aptare ad humanos usus; sed pluuia inueniens (5) Ollam stantem, et Torrens (6) dixit (7) cum magno impetu : Quid est tibi nomen? At illa, assumens sibi magnum nomen, respondet (8) : Ego vocor Amphora. Nam manus docta fecit me et dedit mihi hoc nomen. Respondit Torrens et dixit : Hactenus poteras vocari sic; sed modo sequeris meos violentos motus. Et, rapiens eam, minutatim confringendo duxit secum.

Moralitas. Istud monet quod nemo assumat sibi honorem magni cognominis, quin videat sibi imprimi a maiore. Vnde :

Haec poterunt miseros posthac exempla monere,
Subdita nobilibus ut sua nata gemmat (9).

CAPITVLVM XLI (10).

Quomodo Iudeus occidebatur ab existente Pincerna, quod perdices prodiderunt.

Iudeus, ferens aurum, per (fol. 73 *a*, col. *a*) campum timuit ire; dedit ergo pecuniam Regi illius terre, ut daret ei secum per terram suam vnum de sua familia, sub cuius tuicione secure

(1) T : Hunc. — (2) T : intelligimus. — (3) T : pulchri corpore. — (4) T : siccaretur, vt sic. — (5) T : pluuia magna inuenit. — (6) T *n'a pas :* et Torrens. — (7) T : dixit ad Ollam. — (8) T : respondit. — (9) T : sua fata gemant. — (10) WALTHER L'ANGLAIS, F. LIX.

posset ambulare. Dedit ergo Rex Iudeo Pincernam suum, vt ductor esset eius Iudei prae omnibus transeuntibus. Cum autem simul venirent ad siluam, Pincerna, cupiditate ductus auri, Iudeum disposuit cum gladio interficere. Qui Iudeus, videns perdices volitantes, dixit ad Pincernam : Si me occideris, credas firmiter quod non remanebit (1) occultum, sicut tu putas. Qui non curauit hec verba, occidens (2) Iudeum, rapiens gazam, substantiam eius, et corpus eius occultauit in nemore. Domum rediens dixit se implesse voluntatem Regis. Post aliquot tempus, casu contigit quod idem Pincerna in vase portauit perdices captas in silua ante Regem super mensam, et maxime risit, quia illa verba que Iudeus ei dixit venerunt ad memoriam et omnia que ei acciderunt (3) cum Iudeo. Tunc Rex quesiuit causam talis risus a Pincerna, qui nimis rogatus tandem dixit : Ego cogito super hoc factum quod mihi accidit cum Iudeo, quem debui conducere, quem interfeci, et omnia sua abstuli. Qui dixit mihi quod perdices volantes in aere adhuc deberent hoc prodere. Hoc venit mihi ad memoriam per praesentes perdices. Tunc Rex statim dolens, simulans se leto vultu, tractans (4) consilium de hoc cum sapientibus qui pari consilio adiudicabant eum morti subiciendum (5). Vnde :

Non perimus (6) quemquam, quamuis tibi suadeat aurum;
Nam decus et vitam mesta rapina rapit.

(T, p. 86.)

CAPITVLVM• XLII.

De presencia (7) Lupi, Canis et Asini (8).

Lupus, Canis et Asinus, iungentes se, confederauerunt, et quando venerunt (T, p. 87) ad siluam, dixit Lupus : Hic est

(1) T : inultum vel. — (2) *Il y a ici une lacune que* T *permet de combler ainsi :* hec verba, et dixit Iudeus : Dico tibi, quod he perdices in aere prodent occisionem meam. At ille non attendit hec verba, sed occidit. — (3) T : acciderant. — (4) T : simulans tamen vultum letum et tractauit. — (5) T : eum morti et occiderunt eum. — (6) T : perimas. — (7) *Ainsi pour* penitentia. — (8) *Cette fable et les deux suivantes n'existent pas dans*

timor magnus; dicat quisque confessionem et agat penitenciam, vt, si contingit nos interfici, confessione saluat animam suam. Hoc consilium hiis duobus placuit. Et Lupus primo dixit: Confiteor quod multas aucas, oues, boues, percos (*sic*) et equos abstuli, et quando noluerunt voluntarie mecum ire, sepe in humeris meis baiulaui, in quantum potui. Hoc sum confessus et peto misericordiam. Deinde dixit Canis : Confiteor infidelitates sepe circa dominum meum feci et circa dominam meam, caseos, carnes, forsimina (*sic*) occulte rapui et abstuli, quia nullum vidi ea michi pertare (*sic*). Lupum fideliter non secutus fui, nocte dormiui et curiam non custodiui, et in die multum latraui, et quasi seruus ad oculum seruiui, et pueros occulte momordi et in multis excessi; imo peto misericordiam.

Respondi. Lupus, et ait : Necesse fuit ut dominus noster parceret te, quia sibi domum suam custodisti a malis hominibus. Post hoc quesierunt ab Asino, si in aliquo excessisset, vt hoc reuelaret et saluaret animam suam. Qui dixit : Recordor, quod semel dominus meus precessit me, habens ruptum calcium, et, esurie ad hec me compellente, ex hoc detraxi fenum modicum, quod dependit de calcio. Tunc respondit Lupus : Hoc fuit magnum peccatum, nec est aduc digne emendatum. Vnde melius est ut hic luatis, ne animam eternam perdatis. Et consensit Canis Lupo, et Asinus est deuoratus.

Moralitas. Lupus figurat principes et Canis ipsorum consules et Asinus rusticos pauperes.

CAPITVLVM XLIII.

De Sacerdote horribiliter cantante.

Quidam Sacerdos optime se cantare putabat, licet multum horribiliter sonaret. Quadam autem die fuit quedam Mulier in ecclesia; audiens illum Sacerdotem alte cantantem, cepit deuote

le ms. Theol. 140 de Göttingen. Pour être introduites ici, elles ont dû être tirées du ms. de Trèves, qui seul les possède et dans lequel elles occupent la même place.

et alte flere. Sacerdos autem estimauit,quod suauitate vocis sue esset mota ad deuocionem, vt ergo fleret, et aduc alcius cantabat. Et iterum alcius tunc flebat. Et sic terna vice exaltauit cantum suum, vt illa magis deuota efficeretur. Tunc Sacerdos dixit mirando cur illa fleret. Et illa ait : O domine, ego sum illa infelix Mulier huius, cuius asinum lupus heri in campum abstulit et deuorauit, cui ego non poteram resistere, quamuis asinus maxime clamaret. Quando ergo audio vos cantare, statim ad memoriam reduco qualiter asinus meus resonabat propter similitudinem vocis vestre. Quo audito, Sacerdos erubuit maxime, et vnde quesiuit gloriam et placentiam hominum, scilicet in cantu suo, inde tulit confusionem et ignominiam.

CAPITVLVM XLIV.

De quodam monacho.

Monachus quidam in monte Cassino, vbi sanctus Benedictus (T, p. 88) fuit abbas, vocem habens suauissimam, cum in vigilia pasche ceterum benedicere et (1) voce dulcissima, melodiam dulcissimam benediccionis resonans, et esset vox eius in auribus omnium quasi musica in conuiuio, benedicto cereo nusquam comparauit. Cuius raptus causa creditur fuisse vicium sub ore clamacionis.

(Fol. 73*a*, col. *b*.)

CAPITVLVM XLV (Av. XLII).

Quomodo Hedus noluit credere Lupo.

Hedus quidam (2) quesiuit pascua in campo, et venit Lupus ei inponere (3) insidias, ut raperet. Sed ille cautus, fugiens, euasit et venit in stabulum. In quo cum esset clausus,

(1) *Au lieu des trois derniers mots, il faut lire :* cereum benediceret. — (2) T : scilicet iuuenis agnus. — (3) T : Lupus, volens ei ponere.

Lupus venit, volens fraude eum allicere, dicens : Numquid vides multa animalia duci ad templum, vt sibi (1) fiant victima? Sic continget tibi qui (2) statim fugias et saluas (3) te per fugam. Hedus dixit : Hiis verbis non me decipias (4). Si enim debeo mori, carius volo mea morte placare iram Deorum quam implere tuum ventrem.

Moralitas. Istud monet quod, si quis est positus inter duo mala, tunc maius malum debet vitare et honestius sequi. Vnde :

Sic quotiens duplici meciuntur (5) tristia casu,
Expedit insignem promeruisse necem.
Et cetera.

Et sic est finis ; sit laus et gloria Ternis (6).

(1) T : ad templum, et ibi. — (2) T : Sic fiet tibi, quin. — (3) T : salues. — (4) T : decipies. — (5) *Le mot* metiuntur *rend le vers faux. Il faut lire :* subeuntur. — (6) *Cette souscription n'existe pas dans* T.

APOLOGI AVIANI,

EX GALLICÆ NATIONIS BIBLIOTHECÆ
MS. CODICE LATINO 347 C,
CUM EIUSDEM BIBLIOTHECÆ CODICIS MS. LATINI 347 B
VARIIS LECTIONIBUS, EDITI.

I. — [RUSTICA ET LUPUS] (1).

(Fol. 157 *a*, col. 1.) Cum mulier ex (2) clamosis paruuli uagitibus tediata, puerum in sui commocione animi lacerandum luporum dentibus commendaret, Lupus quidam, noctiuagus, tunc forte circa tecta perambulans et uerbis mulieris que audierat nimis credulus, predam suam de puero ad ostium expectauit. Sed tandem quiescente paruulo et nutrice eidem blandiciis alludente, sensit se in promisso (3) deceptum, timensque aduentum diei et canum, ad lustra sua famelicus (4) rediit et ieiunus. Cumque Lupa uxor eius eum increparet, quod in conspectu eius rediens uacuus appareret, respondit :

Ne mireris, ait, deceptum fraude maligna
(Fol. 157 *a*, col. 2.) Vix miserum uacua delituisse fuga.
Namque rogas predam. Que spes contingere possit,
Jurgia nutricis cum mihi verba darent?

Hec sibi dicta putet seque hac sciat ar[t]e iocari (5)
Femineam quisquis credidit esse fidem.

II. — [AQUILA ET TESTUDO.]

Testudo, suam tarditatem detestans, ut doceretur uolare, Aquilam mercede conduxit. Quam cum in aeris sublimia de-

(1) *Les fables ne portent aucun titre dans les deux mss. qui les renferment.* — (2) 347 B : è. — (3) 347 B : in promis. — (4) 347 B : famelitus. — (5) 347 B : are iecari.

uexisset et promissa perpendisset fallacia, eam cadere super ruppem (*sic*) permisit, et confracta periit tabescendo.

Sic quicumque noua sublatus laude tumescit,
Dat merito penas, dum nimis alta cupit.

III. — [CANCER ET FILIUS SUUS.]

Cancer (1) filium suum conuiciis increpabat, eo quod tortuosis gressibus incederet et oblique. Sed, cum, a filio requisitus, exemplum et formam recte gradiendi temptaret ostendere nec ualeret, factus est filio in derisum.

Nam stultum nimis est, cum (2) tu prauissima temptes,
Alterius censor ut uiciosa notes.

IV. — [PHŒBUS ET BOREAS.]

Cum Phebus et Boreas de preminencia (*sic*) uirium contenderent coram Ioue (3), litem in hoc statuerunt concorditer terminandam, ut ille (4) uiribus preualeret qui suis cicius spoliaret uestibus uiatorem. Flante itaque Borea, quanto (5) tempestas acrior insurrexit, tanto uiator circa se uestes suas attencius colligebat. Cessante tandem turbine, Sol illuxit et factus est calor intensus (6), ita ut uiator, pre caumate pallium exuens et tunicam, sub umbra cuiusdam arboris nudum super herbam uiridem se proiecit.

Tunc uictor docuit presencia numina totam (7),
Nullum premissis uincere posse minis.

V. — [RUSTICUS ET ASINUS.]

Asinus inuento Leonis spolio (8) se contexit et sub hac effigie cetera terrebat (9) animalia. Quem Rusticus (fol. **157** *b*,

(1) 347 B : Tancer. — (2) 347 B : est, quam. — (3) 347 B : coram leone. — (4) 347 B : ut illi. — (5) 347 B : quam. — (6) 347 B : itensus. — (7) *Lisez* : Titan. — (8) 347 B : spolio *manque*. — (9) 347 B : terreba (*sic*) cetera.

col. 1), ex aurium magnitudine deprehendens eiusque tergum superbo denudans amictu(m), ait :

Forsitan ignotos imitato murmure fallis;
At mihi, cui quondam, semper Asellus eris.

Metiri se quemque decet propriisque iuuari
Laudibus, alterius nec bona ferre sibi.

VI. — [RANA ET VULPES.]

Rana quondam cetera alloquebatur animalia, fingens se in arte medicine peritam. Cui Vulpes ait : Quomodo sanabis alios, que te ipsam ab iectericia (*sic*), quam croceus in te color denotat, sanare non potes?

Ne (1) sibimet quisquam de rebus inaniter ullis
Quod nequit imponat, fabula nostra monet.

VII. — [CANIS.]

Cani nequam et absque latratu mordenti dominus suus nolam suspendit ad collum, ut sono tintinnabuli premunirentur (2) incauti. Cui de nola ipsa tanquam de precioso ornatu superbienti sic ait Canis senior :

Non hoc uirtutis decus ostendetur in ere,
Nequitie testem sed geris in te (3) sonum.

Non facile est prauis innatum mentibus, ut se
Muneribus dignas supplicioue sciant.

VIII. — [CAMELUS.]

Camelus, uidens Boues cornibus, Apros dentibus, et Leones dentibus insignitos, conquestus est Ioui se nimis in naturalibus destitutum, et peciit sibi dari (4) cornua in munimen.

(1) 347 B : Nec. — (2) 347 B : premunerentur. — (3) 347 B : *Lisez :* inde. — (4) 347 B : dare.

Iupiter autem indignacione concepta Camelum deridens, non solum peticioni non annuit, sed a natura concessam astulit ei aurium venustatem.

Vive minor merito, cui sors non sufficit, inquit,
Et tua perpetuo, liuide, dampna geme.

Contentum propriis sapientem uiuere rebus,
Nec cupere alterius, fabula nostra monet,
Indignata cito ne stet fortuna recursu,
Atque eadem minuat, que dedit ante, rota(m).

IX. — [DUO VIATORES.]

Duo Viatores fedus pariter inierunt, ut in aduersis (1) partito pondere alter alteri subueniret. Quibus per desertum ambulantibus (2) occurrit Leo famelicus, predam querens. Mox alter agilior in (3) quercum conscendit. Alter (fol. 157 *b*, col. 2) uero, fugere non ualens, pauore diriguit (4), et sincopizans in terram cecidit (5) semiuiuus. Quem Leo cadauer mortuum esse putans, cum paululum contrectasset, reliquit et in siluas longe recessit. Tunc alter, de quercu descendens, dixit : Quid tecum secrecius est loqutus (6)? At ille ait :

Ne facile alterius repetas (7) consorcia, dixit,
Rursus ab insana ne capiare fera.

X. — [MILES CALVUS.]

Miles caluus capillos fronti (8) suo coaptauerat alienos. Quibus uehementis (9) Boree flatu subreptis, factus est circumstantibus in derisum. Tunc ille, derisionem in iocum pulcre conuertens :

(1) 347 B : aduerso. — (2) 347 B : ambulan. — (3) 347 B : in *manque*. — (4) 347 B : dirriguit. — (5) 347 B : decidit. — (6) 347 B : locutus. — (7) 347 B : repeta. — (8) 347 B : capiti. — (9) 347 B : uehementi.

Quid mirum est, inquit, positos fugisse capillos
Quem prius equeue deseruere come?

Se risu quicumque nouo sciat esse retentum,
Arte magis studeat quam prohibere minis (1).

XI. — [OLLA ÆREA ET FICTILIS.]

Fluuius quidam subitis inundans ymbribus duas Ollas, alteram eream, alteram fictilem, ereptas (2) e lictore (*sic*) asportauit. Sed cum Testea leuior uelocius a gurgite portaretur (3), ait : Consortes sumus, inuicem nos coniungamus. Cui Testea :

Quamuis securum (*sic*) uerbis me feceris, inquit,
Nam (4) timor ex animo discuciendus erit.
Nam me siue tibi, seu te mihi conferat unda,
Semper ero ambobus subdita sola malis.

Pauperior caueat se se sociare potenti;
Namque fides illa cum parili melior.

XII. — [RUSTICUS QUI THESAURUM INVENERAT.]

Rusticus, aratro suo agri culture insistens, uidit e terra thesaurum casu fortuito prosilire. Tunc, boues soluens et ad pascua mittens, aram Cybele construxit et eam sacrificiis honorauit, tanquam sibi spontaneas dantem opes. Sed Fortuna, indignans debitum sibi in hoc honorem auferri, ait :

Nunc inuenta meis non prodis munera templis,
Atque alios mauis participare deos.
Sed cum surrepto fueris tristissimus auro,
Me primam lacrimis sollicitabis inops;
Non me ridenti uultu (5), sed cernere tristi
Fas erit, et ua-(fol. 158 *a*, col. 1) cua sint tibi uota tua.

Viuus in accepto peccat grauem (6) quisque talento,
Si quid ab hoc sumpsit, imputat hoc alii.

(1) 347 B : nimis. — (2) 347 B : ereptas *manque*. — (3) 347 B : portauit. — (4) *Lisez :* Non. — (5) 347 B : uoltu. — (6) *Lisez :* graue.

XIII. — [TAURUS ET HIRCUS.]

Cum Taurus a facie Leonis insequentis fugeret, obuium habuit Hircum Caprarum, qui ore moram faciens obliquato eum deridere et terrere conatus est. Cui Taurus :

Non te demissis fetosum (*sic*), putride (*sic*), barbis,
Inmo (1) hunc, qui super est insequiturque, tremo.
Nam si discedat, nosces, stultissime, quantum
Discrepat a Tauri uiribus Hircus olens.

Dum cupis illatum tibimet persoluere dampnum,
Absque tuo damno, [docte, caueto fore].

XIV. — [SIMIA ET JUPITER.]

Ioue ab animalibus sciscitante quod illorum prolem gigneret pulcriorem, Simia natos suos coram cunctis afferens, laudem et uictoriam suis exhibendam fetibus predicabat, ita ut ipsum Iouem et totam deorum curiam prouocaret ad risum.

Sic mox (2) est fatui, quod quicquid fecerit ipse,
Vile licet fuerit, approbat ipse tamen.

XV. — [GRUS ET PAVO.]

Pauo, stellatus et rota superbiens, Gruem liuidi coloris arguebat deformem. Cui Grus respondit :

Quamuis innumerus plumas uariauerit ordo,
Mersus humi semper florida terga geris.
Ast ego deformi sublimis in aera penna
Proxima syderibus numinibusque feror.

Si quadam virtute nites, ne despice quemquam :
Ex alia quadam forsitan ille (3) nitet.

(1) 347 B : Immo. — (2) *Lisez :* Sic mos. — (3) 347 B : forsitam ipse.

XVI. — [QUERCUS ET CANNA.]

Quercum uento prostratam detulit eprenis (1) in harundinctum. Tunc admiranti quod Canna tenuis in liquido quiescens (2) staret, cum ipsa in terra solida ingenti trunco et radice fulta latissima iaceret prostrata, respondit Canna :

In tua preruptus offendit robora uentus,
Motibus aura meis ludificata perit.

Hec nos dicta monent magnis obsistere frustra,
Paulatimque truces exsuperare minas.

XVII. — [SAGITTARIUS ET TIGRIS.]

Feras Sagittarium fugientes (3) Tigris audacior increpabat. Sed, cum ipsa tandem incauta iaculo esset transfixa (4), Vul-(fol. 158 *a*, col. 2)pes (5) ait : Quisnam est ille qui te uulnerare (6) ausus est, que alios protegis et defendis (7)? At illa gemens : Non comparuit oculis meis, inquit, quem timere debueram.

Sed cruor et ualidis in me directa lacertis
Ostendunt aliquem tela (tela) fuisse uirum.

More uolant iaculi clandestina uerba nocentis,
Nec prescire palam lederis unde potes.

XVIII. — [JUVENCI ET LEO.]

Cum quatuor Iuuenci fortissimi tanta essent societatis concordia federati, ut semper simul ad pascua graderentur, simul morarentur ibidem, simulque ad uesperam remearent, Leo, montes inhabitans, ipsorum in tantum pertimuit unionem, ut nullatenus auderet aggredi sic coniunctos. Sed, fraudem molitus, sic eos alloquitur : Cur unum campum, quatuor nobilissimi,

(1) 347 B : epresus. *A ce mot aussi barbare que celui du ms.* 347 C *M. Froehner a substitué :* amnis. — (2) 347 B : quiescentes. — (3) 347 B : fugiente. — (4) 347 B : confixa. — (5) 347 B : Volpes. — (6) 347 B : uolnerare. — (7) 347 B : deffendis.

occupatis, cum unius cuiuslibet uestrum strenuitatem deceat singularem campum et armentum regere copiosum? Separemini ergo ad inuicem, singuli loca singula et dominia occupantes, famamque et nominis gloriam dilatantes. Illi uero, huiuscemodi laudibus delectati ac uerbis fallacibus nimis creduli, loca singula segregati ab inuicem quesierunt. Tunc Leo, uidens eos consueti securitate consorcii destitutos, unum post alium inuadit, lacerat et occidit.

Tunc quidam ex illis (ait) : Vitam seruare quietam
  Qui cupit, ex nostra discere morte potest,
Neue cito admotas uerbis fallacibus aures
  Impleat, aut ueterem deserat ipse fidem.

XIX. — [ABIES ET DUMUS.]

Horrentes Dumos Abies pulcherrima risit,
  Cum facere[n]t forme iurgia magna sue,
Indignum referens cunctis certamen haberi,
  Quos merito ullus (1) consociaret honor.
Nam mihi deductum surgens in nebula corpus
  Verticis erectas tollit in astra comas,
Puppibus in patulis media cum sede (2) locamur,
  In me suspensos explicat aura sinus;
At te deformem cui dant spineta figuram,
  Despectum cuncti preteriere uiri.
Ille refert : Nunc leta quidem bona sola fateris,
  (Fol. 158 *b*, col. 1.) Et nostris frueris imperiosa (3) malis;
Sed cum pulcra (4) minax succidet membra securis,
  Quam uelles spinas tunc habuisse meas!

Cum pulcher fueris, deformem spernere noli :
  Turpia sepe uigent, quando decora cadunt.

(1) 347 B : nullus. — (2) 347 B : consede. — (3) 347 B : impetuosa. — (4) 347 B : pulchra.

XX. — [PISCATOR ET PISCICULUS.]

Paruus admodum Pisciculus, hamo captus, ait Piscatori : Sine me in aquis crescere ut piscem pinguem et tibi perutilem me alia uice recipias.

Ille nephas(1) captum referens absoluere piscem,
Difficiles queritur casibus esse uices.
Nam miserum est, inquit, presentem amittere predam,
Stulcius et(2) rursum uota futura sequi.

Iudicio plebis non fallit : *habes*, sed : *habebis;*
Plus : unum hoc tribuo, quam : tribuenda duo.

XXI. — [RUSTICUS ET AVIS.]

In segetibus cuiusdam Rustici Alauda nidificans Pullos fecit. Cum uero Rusticus pro metendis segetibus opem peteret a uicinis, uoluerunt Pulli nidum relinquere et fugam inire. Quod mater prohibuit asserens alieno fidentis (3) adiutorio sepius defraudari. Cumque secundo et tercio petiuisset Rusticus auxilium alienum, nec inde Alauda timendum fore (4) decreuit.

Sed postquam dominum curuas comprehendere falces,
Frugibus et ueram sensit adesse manum :
Nunc, ait, o miseri, dilecta relinquere (5) rura,
Cum spem de propriis uiribus ille petit.

XXII. — [CUPIDUS ET INVIDUS.]

Apollo, Cupidum et Inuidum comites itineris sui habens, dixit ut alter donum quod uellet ab eo peteret et protinus optineret, non petenti uero daretur continuo duplum eius. Cupidus(6) autem, ad duplum hanelans (*sic*) lucrum(7), Inuidum compulit ad petendum. Sed ille, non ferens prosperitatem

(1) 347 B : nefas. — (2) 347 B : Stulcius est. — (3) *Lisez :* fidentes. — (4) 347 B : fore *manque.* — (5) *Lisez :* relinquite. — (6) 347 B : Cupidum. — (7) 347 B : lucrum hanelans.

alterius, peciit sibi unius oculi uisum extingui, ut socius suus lumine priuaretur utroque; quod et(1) factum est.

Tunc sortem sapiens humanam(2) risit Apollo,
Inuidieque malum ret[t]ulit ipse Ioui,
Qui (3), dum fortunis aliorum gaudet iniquis,
Lec[i]or infelix et sua dampna cupit.

XXIII. — [INSTITOR.]

Institor Ymaginem Bachi (*sic*) marmoream vendicioni exposuit, circa quam comparandam (4) duo affuerunt emptores, unus, ut de ea cuiusdam (fol. 158 *b*, col. 2) defuncti sepulcrum ornaret, alter, ut eam in templo statueret debitis sacrificiis honorandam. Tunc uenditori ait Ymago : Attende cui me uendas, et in cuius istorum precio spem ominis (5) tui ponas :

Subdita namque tibi magni est reuerencia Bachi,

ut per te uel diuinos in templo honores uel ex sepulcro cadaueris dedecus consequatur.

Conuenit hoc illis, quibus est permissa potestas,
An prodesse magis quam nocuisse uelint.

XXIV. — [VENATOR ET LEO.]

Venator, cum Leone disceptans de uiribus, ostendit ei in quadam sepulcri sculptura Leonem ab homine superatum. Tunc Leo ait : Quis hoc sculpsit? At ille : Homo hoc fecit. Cui Leo(6) : Scias quod si Leo sculpere sciret, uidens (7) contrarium in sculptura.

O si nostra nouum caperet sollercia(8) sensum,
Sculperet ut facili pollice saxa Leo,
Tunc hominem aspiceres(9) oppressum murmure magno,
Conderet ut rapidis ultima fata genis.

(1) 347 B : et *manque*. — (2) 347 B : humanam *manque*. — (3) *Lisez* : Quae. — (4) 347 B : comparandam *manque*. — (5) 347 B : hominis. — (6) 347 B *ne possède pas les mots* : hoc sculpsit? At ille : Homo hoc fecit. Cui Leo. — (7) *Lisez* : uideres. — (8) 347 B : solercia. — (9) 347 B : aspiceret.

XXV. — [PUER ET FUR.]

Flens Puer extremam putei consedit ad horam (*sic*),
Vana superuacuis rictibus ora trahens.
Callidus hunc lacrimis postquam Fur uidit obortis,
Quenam tristicie sit modo causa rogat.
Ille sibi abrupti fingens discrimina funis,
Auri conqueritur dissiluisse cadum.
Nec mora; sollicitam traxit manus improba mentem (1),
Exutus putei protinus ima petit.
Paruulus, exiguo circumdans pallia collo,
Sentibus in mediis delituisse datur.
Fur, post fallaci suscepta pericula uoto
Tristior, amissa ueste resedit humi.
Dicitur hiis sollers uocem rupisse querelis,
Et gemitu summos sollicitasse deos :
[Perdita, quisquis erit, posthac sibi pallia credat] (2),
Qui putat in liquidis quod natet urna uadis.

XXVI. — [LUPUS ET CAPELLA.]

Viderat excelsa pascentem rure Capellam,
Cum Lupus esuriens de prope ferret iter,
Et prior : Heus! inquit, preruptis ardua saxis (3)
Linque, nec hirsutis pascua quere iugis (4) :
Sed cytisi croceum per prata florencia (5) florem,
Et glaucas salices et thima grata pete.
Illa gemens : Desiste, precor, fallaciter, inquit,
Securam placidis instimulare dolis.
(Fol. 159 *a*, col. 1.) Vera licet moneas, maiora pericula tollam (6);
Tu tamen hiis dictis non facis esse fidem.
Nam quamuis rectis constet sentencia verbis,
Suspectam hanc grauidus consiliator habet.

(1) *Lisez :* uestem. — (2) *Ce vers manque dans les deux mss.* 347 B et 347 C. — (3) *On avait d'abord écrit* saxa; *puis le deuxième* a *a été effacé par un point au-dessous et les lettres* is *ont été ajoutées.* — (4) 347 B : lugis. — (5) *Lisez :* uirentia. — (6) *Lisez :* tollas.

XXVII. — [CORNIX ET URNA.]

Siciens(1) Cornix, cum urnam aque modicum(2) continentem eicere non ualeret, lapillulis ipsam implens, super effluere aquam fecit(3), et sic de ea potauit.

Uiribus hec docuit quam sit prudencia maior.
Qua ceptum uolucris explicuisset iter.

XXVIII. — [TAURUS ET RUSTICUS.]

Cauro (4) cornupete nec aratra pacienti Dominus suus cornua fecit abscidi. Qui post modum arare coactus, cum cornibus nocere non posset, puluerem et harenam pedibus recalcitrans sparsit in oculos Rustici aratrum insequentis. Qui ait : Hoc uere est natura iniqui, ut, cum ex una parte fuerit coartatus, ex parte alia, prout potest, se exerat ad nocendum.

XXIX. — [SATYRUS ET VIATOR.]

Satirus quidam deficientem frigore uiatorem in suam recepit speluncam, attente conspiciens quod manus gelu torpentes hanelitus flatu calefaceret. Cibis eum refecit siluestribus, et calidum porrexit pulmentum, cuius ille, uolens mitigare calorem, iterum crebrius insufflauit.

Obstupuit duplici monstro perterritus hospes,
Expulsumque inde longius ire iubet.
Nolo, ait, ut nostris unquam successerit antris,
Tam duo diuersa qui (5) simul ore gerit.

Qui bene proloquitur coram, sed postea praue,
Hic erit inuisus, bina quod ora gerat.

(1) 347 B : Sciens. — (2) 347 B : modius. — (3) 347 B : facit. — (4) 347 B : Tauro. — (5) 347 B : quam.

XXX. — [DOMINUS ET COCUS.]

Aprum segetes conculcantem comprehendit Messor, et, aurem sibi abscidens, inde eum fugauit, ut, tali pena perterritus, illuc amplius non ueniret. Sed secundo rediens alteram aurem perdidit. Adhuc harum penarum immemor, tercio rediens a Messore comprehenditur et necatur, et in frust(r)a consectus diuersis de eo paratis (1) cibariis, mensis Domini sui apponitur (2). Corde uero petito a Domino nec inuento, Coci gulositas accusatur. Qui se excusans ait : Aper iste stolidus nullum cor habuit et imo nec memoriam, nec timorem; alioquin nullatenus (3) redisset ad locum ubi tociens fuerat tormentatus (fol. 159 *a*, col. 2). Et laudaueru[n]t Cocum eo quod se curialiter excusasset.

Aper signat stolidum a suis numquam resipiscentem peccatis; unde dicitur :

Haec illos descripta monent, qui sepius ausi
Numquam peccatis (4) abstinuere manum.

XXXI. — [TAURUS ET MUS.]

Caurum (5) in prato quiescentem Mus in aure momordit, et in cauerna sua protinus se abscondit. Taurus itaque, caput leuans, toruo conspiciebat oculo, de inquietatore suo se cupiens uindicare. Cuius indignacionem et minas Mus in suo foraminis anfractu securus derisit, ipsumque uerbis talibus irritauit :

Non (6) quia magna tibi tribuerunt membra parentes,
Viribus effectum constituere tuis.
Disce tamen breuibus que sit fiducia monstris,
Et facias quicquid paruula turba cupit.

(1) 347 B : patis. — (2) 347 B : aponitur. — (3) 347 B : alioquin non. — (4) 347 B : peccati. — (5) 347 B : Taurum. — (6) 347 B : Nam.

XXXII. — [RUSTICUS ET HERCULES.]

Piger Rusticus, plaustrum minans, cum illud luto (1) herentem conspiceret, humi residens deorum auxilium inuocabat. Cui Hercules ait : Appone, miser, manum plaustro et stimula boues tuos. Si uis deos habere propicios, adiuua temet :

Disce pigris nunquam deflecti numina uotis;
Presentes adhibes, cum facis ipse, deos.

XXXIII. — [RUSTICUS ET AUCA.]

Habebat Rusticus Aucam tanto genii munere insignitam, quod singulis septimanis singula in nido suo oua ponebat aurea. Rusticus autem, auri amore succensus tardumque cupiens accelerare thesaurum, Aucam necauit, ut oua cuncta de uentre eius extraheret (2) una uice. Sed ipsam uacuam ouis reperiens, miserabiliter suam (3) planxit miseriam.

Sic qui cuncta deos uno male tempore poscunt,
Iustius hiis etiam uota diurna negant.

XXXIV. — [FORMICA ET CICADA.]

Formica tempore hyemali frumentum, quod estate collegerat, exsiccabat. Quam Cicada esuriens exorabat ut sibi aliquid largiretur, ne fame periret. Cui Formica : Quid, ait, estatis tempore faciebas? At illa respondit : Per sepes oberrabam cantando. Subridens itaque Formica et frumentum suum (4) reponens ait : Si estate cantasti, hyeme salta.

Mi(s) quoniam summo substantia parta labore est,
Frigoribus mediis ocia longa traho.

(1) 347 B : lut. — (2) 347 B : extrahere. — (3) 347 B : sua. — (4) 347 B : suum *manque*.

(Fol. 159 *b*, col. 1) At tibi saltanti nunc ultima tempora [restant,
Cantibus est quoniam uita peracta prior.

Quisquis torpentem passus transire iuuentam,
Nec domuit uite (1) prouidus ante mala,
Confectus senio, postquam grauis affuit etas,
Heu ! frustra alterius sepe rogabit opem.

XXXV. — [SIMIA ET NATI.]

Simia, partum effundens geminum, ex more suo istum diligit (2) et hunc odit. Inminente (3) si quidem uenatore, dilectum in ulnis et exosum in dorso comportat; sed pedibus posterioribus diu currere non ualens, cogitur dilectum derelinquere ad sui ipsius saluacionem arbores ascensura, et dorso herentem saluat fugiens odiosum. Qui tandem, pereunte dilecto, in amiciciam matris et amorem succedit.

Sic multos neglecta (4) iuuant, atque, ordine uerso,
Spes humiles rursus in meliora refert.

XXXVI. — [VITULUS ET BOS.]

Vitulus pinguis et indomitus Bouem increpabat continuis laboribus insudantem. Sed post modicum temporis uidit Bos illum Vitulum uicetatis (5) cornibus et ligatum sacris imponi altaribus iugulandum (6), et ait :

Ecce tibi tristis dedit indulgencia mortem,
Expertem nostri que dedit esse iugi.
Proderit ergo grauem pocius sufferre laborem
Ocia quam tenerum mox peritura sequi.

(1) 347 B : vice. — (2) 347 B : diligit istum. — (3) 347 B : Iminente. — (4) 347 B : negleta. — (5) *Lisez :* uittatis. — (6) 347 B : uigilandum.

XXXVII. — [CANIS ET LUPUS.]

Pinguior exhausto et cetera. Vide (1) hanc fabulam in Esopo: *De Cane guloso et Lupo libertatem laudante.* Vnde et hic dicitur:

Has illis epulas pocius laudare memento,
Quod libertatem imposuere gule.

XXXVIII. — [PISCIS FLUVIALIS ET MARINUS.]

Dulcibus e stagnis fluuio torrente coactus,
Equoreas preceps Piscis obibat aquas.
Illic squamigerum despectans improbus agmen,
Eximium sese nobilitate refert.
Non tulit expulsum patrio de gurgite Phoca,
Verbaque cum salibus asperiora dedit:
Vana laborantis (*sic*) aufer mendacia dictis,
Queque refutari (2) te quoque teste queant.
Nam quis erat pocior, populo spectante probabo,
Si pariter captos humida lina trahant.
Tunc me nobilior magno mercabitur emptor,
(Fol. 159 *b*, col. 2) Te simul ere breui debile vulgus emet.

XXXIX. — [MILES ET LITUUS.]

Miles, in torneamentis attritus, arma sua tradidit ignibus consumenda (3) conburenda. Cui Lituus ait: Ego te uel alium nunquam impuli uel percussi. Quare igitur me comburis? Cui Miles :

Te disceptandam (*sic*) flammis crepitantibus addam
Et dignum pena te grauiore premam;
Nam licet ipse nichil possis temptare nec ausus,
Seuior hoc, alios quod facis esse malos.

(1) 347 B : unde. — (2) 347 B : refictari. — (3) 347 B *ne possède pas le mot :* consumenda.

XL. — [AMPHORA ET IMBER.] (1)

Vasi luteo soli ad dessiccandum exposito, superueniens Imber ait : Quod tibi est nomen? Responditque : Amphora uocor. Cui Imber : O Amphora, inquit, cognomine superbiens et figura, quia naturam tuam recognoscere dedignaris, experieris protinus uires nostras. Et statim eam aquarum habundancia redegit in lutum.

Hec poterunt miseros homines exempla monere,
Subdita nobilibus ut sua fata gement.

XLI. — [PARDUS ET VULPES.]

Pardus, pulcra coloris uarietate superbiens, cetera animalia tanquam deformia contempnebat. Cui Vulpes (2) :

Vade, ait, et picte nimium confide iuuente,
Dum mihi consilium pulcrius esse queat,
Miremurque magis quos munera (3) mentis adornant,
Quam qui corporeis enituere bonis.

XLII. — [HÆDUS ET LUPUS.]

Edus, insequentis Lupi timore perterritus, cursus uelocitate se recepit in urbem. Cui Lupus exclamans ait :

Nonne uides, inquit, cunctis ut uictima templis
Inmeritam pecudum morte cruentat humum?
Quod nisi securo ualeas te reddere campo,
Heu mihi! uittata tu quoque fronte cades (4).
Ille refert : Modo quam metuis, precor, exue curam,
Et tecum uiles, improbe, tolle minas.

(1) *Cette fable qui est la quarantième dans les deux mss., n'est pas à la place qu'elle devrait occuper. Elle devrait ne venir qu'après la suivante.* — (2) 347 B : Volpes. — (3) 347 B : muera. — (4) 347 B : cadet.

Nam sat erit sacrum Diuis fudisse cruorem,
    Quam rapido (*sic*) fauces exsaturasse Lupo.

Sic quociens duplici subeuntur tristia casu,
    Expedit insignem promeruisse necem.

EXPLICIUNT APOLOGI AVIANI.

CUIUSDAM ASTENSIS POETE

NOVUS AVIANUS (1).

PROLOGUS [2].

[INVOCACIO POETE] (3).

(Fol. 47 *a*) Huc, precor, inuito, cum Musis, Phebe, uenito,
His me pro ludis uatibus adde tuis.
Phebe, canendo lira mea carmina sepe regira
Plus que minus[ue] metris deme uel adde meis.
Sic expurgatis uitiis dictamina uatis
Sic bona fama uehat, mundus ut ipsa (4) legat.

[PROPOSICIO.]

Arte mea fantur, licet illis uerba negantur,
Bos, Lupus, Ursa, Caper, Simia, Pardus, Aper.
Exemplo quorum capias, homo, com[m]oda morum,
Et sic deuites, que nocitura uides.
Ne praesumatur, prima ratione uetatur;
Quod nocet ut pestis, mentita sit amphora testis.

(1) *Dans le ms. de Munich, d'après lequel les fables du poète d'Asti sont ici publiées, elles sont annoncées par ces trois mots :* INCIPIT LIBER AVIANI. *Le titre substitué à ces trois mots est la copie partielle de celui qu'elles portent dans le ms. de Bruxelles* 9807, *dans lequel il est ainsi conçu :* CVIVSDAM ASTENSIS POETE NOVVS AVIANVS INCIPIT QVEM IVXTA PRISCI FABVLAS EDIDIT. *On trouvera au bas des pages les variantes offertes par ce ms., qui lui-même est désigné par la lettre* B. — (2) *Titre étranger aux mss. de Munich et de Bruxelles.* — (3) *Ce premier sous-titre et le second n'existent pas dans le ms. de Munich; ils ont été tirés de* B. — (4) B : ipse.

I, uita immunda (1) perlecta parte secunda,
Nec sint uelle penes, que uitiosa tenes.
Ne quis fallatur, pars tertia tota legatur.
Ne subito credat, tertia lecta uetat.

[INCIPIT LIBER PRIMUS].

I (Av. XLI). — [DE OLLA ET GRANDINE.] (2).

Semper amica iocis placidis modulamine uocis,
Musa, canens calamis uatis ades thalamis.
Vatis in Istensis (3) sic sit tua copia mensis,
Quicquid ut incipiat carmine perficiat.
Ad pacis cultum, gentes, advertat (4) uultum,
Quod sumptum pigeat sumere ne libeat.
Contra maiorem nemo praesumat onorem (5),
Id fore proficuum denegat Olla suum.

Fata monent Olle quemquam praesumere nolle,
Praesumpsit, uoluit, uelle quod indoluit.
Tunc ea praesumpsit, cum nomen adultera sumpsit;
Nomen maius adit, pondere pressa cadit.
Pretor litis (6) curam de molli red[d]ere duram
Ha[n]c sub sole locat, quatinus inquoquat (7).
Dum fuit in campo, descendit ab [a]ethere Grando,
Et, quod nomen habet, quaerere uelle placet.
Voce sub immiti (8) : Soleo, sonat, amfora (9) dici.
Nomen ut hoc sonuit, Grando nimis doluit.
Nubis adit cellam (10), mox euocat inde procellam (11)
Quâque (12) impulsa fluit, que prius Olla fuit.
(Fol. 47 *b*) Dedoluit Grando pereunti talia fando :
Nemo sibi rapiat quae sua non sapiat.

(1) B : te uiciis munda. — (2) *Ni le ms. de Munich ni celui de Bruxelles ne possèdent ce titre de la première fable, qui n'est précédée que dans ce dernier du mot* NARRATIO. — (3) B : Astensis. — (4) B : aduertite. — (5) B : honorem. — (6) B : Fictor habens. — (7) B : inde coquat. — (8) B : inmiti. — (9) B : amphora. — (10) B : cellas. — (11) B : procellas. — (12) B : Quis.

II (Av. 11). — DE AQVILA ET TESTVDINE.

Ut sim uocalis, da motis, Meonis, alis,
Que praeter diuam (1) uocis honore micam (2).
Modo (3) est multorum, cum sit sine parte laborum,
Vt sic desipiant quod bona despiciant.
Desipuit, seuit Testudo, quod otia spreuit,
Et mercata fuit, quod moribunda ruit.
Hoc ea mercatur, pennis ut in astra feratur,
Promittens Aquile diuitias patrie.
Prona fit ad lucrum subito regina uolucrum,
Hanc tellure leuat, quo super ethera ueat (4).
Et cum iam celi poterant uicina uideri,
Voce petit miti debita dona sibi.
Cum dare non possit, dolet ista, quod altera poscit :
Nil abet (5) ista rei, creditor instat ei.
Hoc (6) uacat, hoc (7) quaerit, cupit hoc (8), hanc sponsio ledit,
Si qua forent, claret, quod peritura daret.
Iam lacrimans (9) orat, quod eam tellure reponat,
Promittendo fidem, quod daret illud idem.
Singulis (10) insistit uolucris uerbisque resistit,
Et sermone ream stringit et artat eam.
Ingemit et pallet, iam terris serpere mallet,
Et tunc penituit, sic sibi quod libuit.
Iamiam se culpat, iam cum cadit, ethera turpat;
Sic demum doluit, talia quod uoluit.
Iam moriens meret, iam terris esse placeret,
Perque suum meritum uenit ad interitum.

Sic quisquis gaudes nouitatis sumere laudes,
Quod quandoque nocet, fabula nostra docet.

II. — (1) B : diuas. — (2) B : micas. — (3) B : Mos. — (4) B : astra uehat. — (5) B : habet. — (6) B : hec. — (7) B : hec. — (8) B : hec. — (9) B : lacrimas. — (10) B : Vnguibus.

III (Av. iv). — DE PHEBO ET BOREA (1).

Durior es saxis (2), ni nostris comminus adsis (3)
Auspiciis letis, Caliopea (4), metris,
Vt faueas opto, comitata sororibus octo,
Me sine parte doli laudibus adde fori.
Computo scire parum quam (5) uiuere more ferarum,
Que (6) recitare tacent que recitata placent.
Hac (7) igitur Phebi placeat cum fabula phebi (8),
Famam praeclaram fer, mea Musa, palam.

(Fol. 48 *a*) Ante Iouis uultum fecit nolendo tumultum
Cum Borea Phebus, mitis hic, ille ferus.
Iste parum fatur, plus quam queat ille minatur;
Hic loquitur plane, plus latrat ille cane.
Hic planis uerbis respondet et ille proteruis;
Cernitur hic suauis, [h]unc premit ira grauis.
Hic uultu mesto respondet, et ille modesto;
Iste loquens ludit, uentus ad ista furit.
Sepius hic perdit quod (9) plus sermone superbit,
Huius et in fine nil ualuere mine.
Si Boreas scisset, non hoc certamen inisset,
Et quia non tacuit, nil sua uis ualuit.
Poscit (10) exemplo quod utque (11) probetur agendo;
Litis causa noue fit modo teste Ioue.
Jupiter agnoscit, quis eorum plurima poscit;
Cuncta licet uideat, complacet ut sileat.
Dum sic contendunt, dum uerbis uerba rependunt,
Quem palla priuent pergere forte uident.
Protinus ista nimis placuit sententia Diuis,
Vt, si quis demat pallia, uictor eat.
Intonat, insufflat Boreas, pluit, omnia fus(s)cat,
Tunc hinc (12) cuncta mouet, se magis ille fouet.

III. — (1) B : De Borea et Phebo. — (2) *Dans* B *le mot* saxis *a été omis*. — (3) B : cominus assis. — (4) B : legis, Calliopeia. — (5) B : uel. — (6) B : Qui. — (7) B : Hanc. — (8) B : plebi. — (9) B : qui. — (10) B : Poscitur. — (11) B : uterque. — (12) B : Turbine.

Hic (1) se ueste ligat, Boreas que (2) flando fatigat,
Cumque magis seuit, se magis ille tegit.
Ventus ad hoc pugnat quod tollat, et ille repugnat,
Cumque magis nocuit, tollere nil potuit.
Postquam nil egit Boreas, sine laude quieuit :
Vt res ipsa docet, dicere multa nocet.
Pandit ab his rebus mundo sua lumina Phebus :
Frigus ut excludat, nubila cuncta fugat.
Iam pluuias sedat, iam terram (3) luce serenat,
Et iam sole calet qui prius imbre madet.
Tunc homo praedictus, madidos ut siccet amictus,
Suspendens dumo nudus adesit humo.
Sic Phebus uicit; Boreas superatus abiuit,
Et risere Dei, quod male cesset ei.

Praemittendo minas aptat sibi quisque ruinam (4),
Cu[m]que minando uelit uincere, uictus erit.

(Fol. 48 *b*.)

IV (Av. xxiv). — [DE HOMINE ET LEONE] (5).

Peonies (6) Muse, me fonte replete Meduse,
Fama noui uatis crescat ut inde satis.

Non fera uerba parum Vir habet cum rege ferarum,
Dum uult naturam quisque beare suam.
Tunc Leo praefatus (7), iactat, furit atque minatur
Subdere posse sibi robora cuncta uiri :
[Quod queat ambiri ui(u)s sibi tota uiri.]
Dicem (8) plus noli, Vir ait, frater esto (9) Leoni;
Astu uincit Homo (10) cuncta creata solo.
Quod mihi subsistis picturis cernitur istis,
Flet quibus ense fero fata subire Leo.

(1) B : Sic. — (2) B : quem. — (3) B : terras. — (4) B : ruinas. — (5) *Ce titre manquant dans le ms. de Munich a été tiré de* B. — (6) B : leonides. — (7) B : praefatur. — (8) B : Dicere. — (9) B : superexto. — (10) B : Leo.

— Si fieri (1) quiret, Leo quod deping(n)ere sciret,
Rex ait, ex toto subditus esset Homo.

V (Av. v). — DE ASINO ET HERO (2).

Ut mihi succurras, Euterp(o)e, carmin(a)e curras,
Daque tuo uati tedia nulla pati.
Crimine se fedat, quicquid (3) sapit utile celat;
Inuidia liuet qui recitanda silet.
Nota magis fari uolo quam liuore notari,
Vt per me pateat quod populis placeat.

Percipiat tellus risum quem mouit Asellus,
Quatinus edoceat quod iuuet aut noceat :
Bestia plena dolis se texit pelle Leonis,
Ne quid tale gerat quod sua terga premat.
Pellem pelle tegit; sibi tegmina fraudis adegit;
Vt desit et (4) onus, fingitur iste dolus.
Sic pellem pelli sensus coniunxit Aselli,
Vt uideatur Hero uerus adesse Leo.
Metra (5) ferunt uatum, nihil est ad cuncta beatum :
Dum salit atque furit, fraus adoperta (6) fuit.
Pelle superiecta pars extat non bene tecta,
Per quam mox patuit tempore quod latuit.
Taliter indutus (7) pauor est per pascua bubus
Et nouiter feram (8) terret Asellus equam (9).
Terror (est) equis magnis Asinus (10), ueruecibus, agnis,
Pinguem et macram (11) terret ubique capram (12).
Prorsus ut affligat (13), cursu pecus omne fatigat;
Pastor (14) quisque gregum iure timescit eum.
Lustrat [H]erus terras quas Versa ruendo pererrat (15),
(Fol. 49 *a*) Et uix cognouit que (16) fera pellis obit.

(1) B : fleret. — (2) B : De Asino pelle leonis texto. — (3) B : qui quod. (4) B : deuitet. — (5) B : Meta. — (6) B : adaperta. — (7) B : inductus. — (8) B : fetas. — (9) B : equas. — (10) B : mannis, asinis. — (11) B : Pingues et macras. — (12) B : capras. — (13) B : affligat. — (14) B : Prorsus. — (15) B : fluendo pererras. — (16) B : quem.

Ingenium fraudi (1) detexit longior auris,
Vt fortuna tulit, que male tecta fuit.
Tunc Homo delictum purgans (2) detexit amictum;
Vinclis stringit eum; sic docet esse reum.
Correptum flagris uerbis perturbat amaris :
Fer mihi, frater, honus (3), parcere disce bobus.
Verbera dat tristi : Mihi sis quod, Aselle, fuisti;
Parcere disce feris, noster Asellus eris.

Viuere sub meta lex praecipit atque propheta,
Transiensque (4) modum destruit homne (5) bonum;
Per proprias laudes iungi celestibus audes :
Qui capit alterius, decidit inferius.

VI (Av. vi). — DE RANVLA ET VVLPE (6).

Ut bene delectent Muse mea carmina praestent
Et nunquam taceant dicere que placeant.
Id quod habere nequit quemquam promittere ledit,
Qui sibi non prodest, nil sapit atque potest.

Turpis Rana cutis pecori dat uerba salutis,
Cum pateat clare non sibi posse dare.
Callida (7) dum turget, pecudem (8) afamine mulcet,
Promittens egris quod medeatur eis.
Addidit his (9) uerbis quod uitam protrahit herbis,
Carmina cumque iacit, mortua uiua facit.
Praedicat et credit tibi quod non, Delphice, cedit,
Quamuis Rana feras cur(r)et Apollo deas.
Non tradunt uentis animalia uerba loquentis :
Dictis cuncta fauent, ad sua uerba pauent.
De nichilo fastus Vulpis non sustulit astus;
Sed pecudem (10) ridet, talia quando uidet.

(1) B : fraudis. — (2) B : purgatis. — (3) B : onus. — (4) B : transiliensque. — (5) B : omne. — (6) B : De Rana edita gvrgitibvs et peccoribvs. — (7) B : Pallida. — (8) B : pecudes. — (9) B : hoc. — (10) B : pecudes.

Creditis hanc egram uobis conferre medelam?
Si bis iuret idem, non habet ista fidem.
Turgida cum pallet, se sanam reddere mallet,
Quam quod uos ledit rauca fugare uelit.
Quod iuuet ista dabit uel quos (1) langore leuauit (2),
Vt notat ipse labor (3), cui premit ossa dolor?

VII (Av. xiii). — DE TAVRO ET LEONE (4).

Plurima scire iuuat, si qui scit (5) dicere curat;
Scire suum uilet, qui sapit atque silet.
Ergo dicamus quod posse placere putamus,
(Fol. 49 *b*) Cur quod scire libet dicere, Musa, piget?

Intactus loris fugebat (6) ab ore Leonis
Taurus, ut euadat nec rudente (7) cadat.
Effugit absque moris, ne fiat praeda Leonis;
Dum sperat praedam, non piget ire feram.
Vota fuere ferae quod praedam posset habere (8),
Quod de mora (9) timet, plurima mente uidet.
Vt super alta specum repetat, fore iudicat equum;
Quatinus (10) maneat, currit, ut [h]anc adeat (11),
Hanc petit ipse cite quae sit custodia uite;
Hanc (12) uetat ire Caper, dux gregis atque pater.
Appetit ingressum quo se defendere fes[s]um
Possit, et hoc nolens deuetat [H]ircus olens.
Si uelit ulcisci, Leo iam supereminet (13) ipsi;
Effugit inde dolens taliter (h)ora mouens :
Vel cito cessisses, subita uel morte perisses,
Putris, olens, demens, ni foret ille (14) sequens.

(1) B : uos. — (2) B : leuabit. — (3) B : color. — (4) B : De Tavro et Leone et Hirco. — (5) B : si quando. — (6) B : fugiebat. — (7) B : ne truce dente. — (8) *Ce vers et le précédent sont intervertis dans le ms. de Munich.* — (9) B : Qui de morte. — (10) B : Qua tutus. — (11) B : adiat. — (12) B : Hunc. — (13) B : superinminet. — (14) B : iste.

[H]irce, paras (1) uires morti dampnatus obires;
Ire sed ulterius uis facit alterius.
Vt uentura putes, Stigias adiuro paludes,
Que tibi cuncta minor, si cadit iste timor.

VIII (Av. XIX). — DE ABIETE ET DVMO.

Delectans mentes, Euterpe, metra canentes,
Ne possint ledi l[i]uida corda, ueni.
Vocibus incultis uos, qui mea rodere uultis,
Discite de uestris parcere uelle meis.
Carmen amate meum; si uos non figitis (2) equum,
Abs(s)int insidie, dens cadat inuidie.

Riserat immensis Abies pulcherrima membris
Arbustum Dumi : Semper es, inquit, humi.
Te membris turpem fert furca pauper ad urbem,
Vt sis apta scopis iudicioque focis.
Me ratis antennis succidit acuta bipennis (3),
Flamina magna fero, uela marina gero.
Tu foricis clausis das paucis commoda causis,
Et cum claudis (h)aras, commoda (4) pauca paras.
Tu ruris caulas, ego claudo diuitis aulas;
Dumus spreta iacet, di(i)s mea forma placet.
Sedibus apto forum, trabibus sua templa deorum,
(Fol. 50 *a*) Orno rates remo, menia summa tego.
Quis putet esse parum componere templa dearum (5),
Flumen habere scias per mea membra uias.
Non letus plagnet (6), si quis mea robora tanget;
Cum peritura doles, tacta nocere soles.
Vnde fit ut, Dumus, paucos quaeraris (7) ad usus :
Me quicunque capit (8) commoda plura facit.

(1) B : per has. — (2) B : fingitis. — (3) B : bibennis. — (4) B : aras, comoda. — (5) B : deorum. — (6) B : laesus planget. — (7) B : quaeratur. — (8) B : cupit.

Flatibus occursas, celestia uertice pulsas.
Respondit Dumus : Nos, sine laude sumus.
Te qua (1) laude nites, faciunt succidere dites,
Plantula sed Dumi tuta manebit (2) humi.
Sume meas spinas, si uis uitare ruinas :
Te runcis (3) spinis credo carere minis.

IX (Av. xxxiii). — DE ANSERE OVA PARIENTE (4).

Dicta nouando patrum uolo solicitare (5) theatrum,
Et quod scena probet nostra Camena nouet.
Si qujd inurbani uel habet mea fabula uani,
Subto (6) rem uanam, non reprobanda (7) canam.
Esse uolens (8) clarum sit (9) spes ut lusit auarum,
Anseris ex ouis uersibus edo nouis.

Quaque die donum Dominus capit Anseris ouum :
Hoc auri dono fit cito diues Homo.
Spes fuit in lucris, dum s[us]cipit oua uolucris ;
Sed spes quam sperat non sapientis erat.
Condere uult urna simul omnia dona diurna,
Sed fortuna uetat ne simul omnia (10) petat.
Nec (11) simul hoc (12) carpat, fortuna diurna retardat;
Ipse tamen sperat quod simul omne ferat (13).
Credidit hic uere simul non (14) posse tenere;
Hunc spes deludit, dum simul omne cupit.
Omni uult cura praesenter (15) habere futura;
Id quod habere solet perdit et inde dolet;
Nam sibi cuncta dari dum mens [simul] optat avary,
Hanc que (16) dona dabat forte necare parat.

(1) B : quia. — (2) B : Dumi semper es, inquid. — (3) B : Te sumptis . — (4) B : De Rustico et Ansere et aureis ovis. — (5) B : sollicitare. — (6) B : Subtraho. — (7) B : reprobando. — (8) B : nolens. — (9) B : sua. — (10) B : omne. — (11) B : Ne. — (12) B : haec. — (13) B : petat. — (14) B : simul omnia. — (15) B : praesentis. — (16) B : Hacque.

Pectoris ima scidit : cum nil nisi uiscera uidit,
Indoluit Iesus tale patrasse scelus.

Si quid fors praebet, sapiens homo sumere debet;
Si quis plus quaerit, non habiturus erit.

X (Av. xxxix). — DE MILITE ET LITVO (1).

Ut, meditando, satis crescat sapientia uatis,
(Fol. 50 *b*) Melpo[me]ne, leui (2) uoce canendo, ueni,
Et prece sub tanta ueniens, de Milite canta,
Conueniente loco uouit ut arma foco.

Sub prece deuota deuouit talia uota,
Sicut tura deis arma cremaret eis.
Si quis ei praestat quod uincens bella senescat,
Aut hoc dante dea sponte cremabat (3) ea.
Pallade cum casta dat Mars, ut uincat in [h]asta,
Quorum (4) subsidio uincat et in gladio.
Dis (5) prece commotis, fauit uictoria uotis;
Nam iuuenis potuit uincere quos uoluit.
Quos uoluit uicit, decùs ut iuuenile periuit (6),
Vis cadit ob senium, non tamen ingenium.
Victor bellorum non immemor ille deorum
Pro facto uoto subdidit arma foco;
Flammis mandary (7) mandat Lituumque cremari,
Iurans ille Deum se negat esse reum :
Dic, quid peccaui, si nullum uulnere straui?
Nil peccasse reor; dic, quid ad ista ve[h]or?
A te conflatum credis sonuisse reatum;
Ad bellum monui (8), flamine dum (9) sonui.
— Flammis deberis, quia crimen, stulte, fateris;
Es, te teste, reus, retulit istud [h]erus.

(1) De Milite arma cremante. — (2) B : leni. — (3) B : cremabit. — (4) B : Horum. — (5) B : Hiis. — (6) B : petiuit. — (7) B : inde dari. — (8) B : moui. — (9) B : cum.

Non ego commendo, si quis non peccat agendo :
Si scelerata monet, crimen habere solet.

XI (Av. xxxviii). — DE PISCE REPREHENDENDO (*sic*) ALIOS PISCES (1)

Mente sub intenta uati succurrere tempta :
Inuidiam seda, lusibus apta Dea.
Cum semper perdant, cum magnis uilia certant,
Si ratione caret, uincere nemo ualet.
Dando fidem dictis, recitetur fabula Piscis,
Vincere cara (2) monens, uilia uicta docens.

Flumine deiectum (3), rapido (4) quem turbine uectum
Fulgentem squamis excipit unda maris.
Equoreos spernit Pisces, speldore (5) superbit,
Et uerbis nocuit quam ferius potuit :
Argenti lama magis est (6) mihi fulgida squama,
(Penna mari similis monstra uelut (7) uiridis)
Sed (8) uobis miseris penna maris (9) similis.
(Fol. 51*a*) Postquam derisit quos nare per equora uidit,
Cum iactando ferat, quod speciosus erat,
Ira ferox Foce (10) dat talia murmura uoce :
Vanior es uanis, talia quando canis;
Si capiar tecum, si plebs diiudicat equum,
Iudicio plebis tu superatus eris.

XII (Av. xv). — DE PAVONE ET GRVE.

Pluribus est pene nostrum dictare Camene,
Verbis nos ledunt nec ratione queunt.
Talia uel fingant uel uerbis ledere linquant,
Si non posse dolent, nostra uel acta probent.
Ingenii norme subsistit gloria forme :
Forma cadit genii, uis manet ingenii.

(1) B : De Phoca et Pisce. — (2) B : rara. — (3) B : deiectus. — (4) B : rabido. — (5) B : splendore. — (6) B : lamna est magis. — (7) B : vehit. — (8) B : Est. — (9) B : mari. — (10) B : Phocae.

Hesitet ut nemo, ratione sequente docebo,
Et quod Musa sonat fabula nostra probat.

Ore sub ignauo certamen(1) cum Grue Pauo,
Submittens(2) suis liuida terga Gruis.
Par species stellis nostris est insita pennis;
Tu palles alis, regia dicor auis.
Grus moderata satis dat uerbis uerba relatis :
Tu secus ima grauis picta manebis auis.
Semper habes terras, licet alis sidera gestas;
Tu stas pressa solo, cum super astra uolo.
Respuo picturas pennarum praeterituras :
Te tua picta premit, me mea nigra uehit.

XIII (Av. xxxvi). — DE VITVLO ET BOVE (3).

Musa iocosa, ueta ne fingat uana poeta;
Tu remouere potes, si quid inane notes.
Quorum uoce sequor(4) uel uerbi uerbere ledor,
Vos operam detis peruigilando metris.
Curam dando metris, mox me fortasse scietis
Carmine pro tali nil meruisse mali.

Dum lasciuiret Vitulusque licenter(5) abiret,
Forte Bouem ridet(6) quem iuga ferre uidet :
Tu uinctus loris nullis requiescit in oris (7),
Et fers uim solis, iugera quando colis.
Gramina conculco; tua uis est debita(8) sulco,
Et bene gratus ero, uincula nulla fero.
Tu glebas uertis, pascor florentibus erbis (9);
Gusto quicquid(10) amem, te patiente famem.

(1) B : certauit. — (2) B : submittendo. — (3) De Bove et Vitvlo. — (4) B : secor. — (5) B : libenter. — (6) B : videt. — (7) B : requiescis in horis. — (8) B : dedita. — (9) B : uirentibus herbis. — (10) B : quidquid.

(Fol. 51 *b*) Hinc ego sum fortis, tu pronus ad ostia mor
Sum nimis hinc acer, tu patiendo macer,
Ad solitum morem uetulus, patiendo laborem.
Is (1) quamuis doluit, dicere uix uoluit (2) :
Care, sit hoc anno tibi tanta licentia dampno,
Vt non inuideam : quod precor, id uideam.
Auribus ista Iouis tulit Iris (3) murmura uocis;
Vota Bouis ueteris dicta iuuant ceteris (4).
Nam cito praeuidit (5) quecumque rogando petiuit,
Quod petit illud ei mox tribuere Dei.
Festa dies uenit, vitulus quoque (6) forte quieuit,
Et Dominus Vitulum dat necis ad titulum.
Vinctus cumque palam Phebi traheretur ad aram,
Sunt resoluta modis talibus ora Bouis :
Rem (7) teneas fedam, quae prestant otia, penam;
Sed sub quo uiues est labor ille quies.

XIV (Av. xxxvii). — DE LEONE ET CANE.

Precipua forma dictamina uatis adorna (8)
Materieque noue (9) metra, Camena, foue.
Notificata bonis sint libera uerba Leonis,
Que capitis sani retulit ipse Cani.

[Nam Canis insanus, documenta per omnia uanus] (1
Regem deridet, cui macra membra uidet :
A domini mensa mihi sunt sic ilia tensa,
Et per quosque dies est mihi longa quies.
Me bene pascit herus, non ad mea seria serus,
Quod tabes macie cernitur in facie.
Ieiunus terras et saltus sepe pererras,
Et uix adquiris quod satiare cibis.

(1) B : Hiis. — (2) B : potuit. — (3) B : Yris. — (4) B : cereris.
post uidit. — (6) B : vetulus qua. — (7) B : Ne. — (8) B :
(9) B : uouae. — (10) *Ce vers manque dans le ms. de Munich.*

Vt cito pinguessas(1), sis mecum pronus ad escas;
His pascere sero, si famuleris ero (2).
Rex indignatus, seruo mox talia (3) fatus,
Spernit seruitium nobilis obprobrium :
Si comedis plene, submittis colla cuene (4),
[Sed pro uelle meo uel macilentus eo.] (5)
Vis libertatis, (et) maiestas nobilitatis
Non debent famulae subpeditare (6) gule.

XV (Av. xvi). — DE QVERCV ET ARVNDINE.

Scribere cur cessas, sit in hoc cum laudis honestas?
Si quid, Musa, latet, te recitare (7) placet.
Pollice tange liram, cur mens tua continet iram?
(Fol. 52*a*) Ad placitum plebis nota referre uelis.
Fluminis in fundo Quercum detentat Arundo (8),
Culpat et irridet quam cecidisse uidet.
Dum fuit intentus tua frangere robore (9) uentus,
Cedere ui (10) nolens, es modo facta dolens.
Vertice sub montis fuit ista (11) gloria frondis;
Quercibus (12) emicuit, crescere dum licuit.
Siluas obfuscans ramis et fronde coruscans,
Vmbra fuit pecoris (13), summus honor nemoris.
Postquam sic creuit, uentorum flamina spreuit,
Huicque (14) subiacuit, sole nec incaluit.
Sepe Notum risit Boreae nec cedere sciuit,
Et quia stulta fuit, flamine pulsa ruit.
Excipit hanc torrens, immensis fluctibus horrens,
Vt nimis elatis in mare ferret aquis.
Praepediunt Canne, ne rapta feratur ab anne (15);
Indignata stetit, uerba superba dedit :

(1) B : pinguescas. — (2) B : hero. — (3) B : mortalia. — (4) B : suittis colla catenae. — (5) *Ce vers manque dans le ms. de Munich.* — (6) B : ppeditare. — (7) B : recitante. — (8) B : Harundo. — (9) B : robora angere. — (10) B : uis. — (11) B : isti. — (12) B : Quercubus. — (13) B : ecoris. — (14) B : Huic quoque. — (15) B : in amne.

Vnde sit iste uigor, tibi tanta (1) potentia, miror,
Cum de monte cado, quod stet Arundo uado.
Hanc retinens fundo, stridens respondit Arundo
Et Quercum docuit uis quod ei nocuit :
Vota tue mentis fuerant obsistere uentis;
In me si stabit, flector, et aura cadit.
Si flecti posses, nondum mea flumina nosses,
Ventos deuito Cannula flexa cito (2).
Si flecti nosses, uentos deludere posses;
Fortiter aura ferit, flector et ipsa perit.
Hoc neglexisti, quare miseranda ruisti;
Se flectendo parum, seruat Arundo uadum.

Nolens ergo mori, magnis obsistere noli,
Quod, nisi tu cedis, sum (3) tibi causa necis.

XVI (Av. xxxi). — DE MVRE ET BOVE (4).

Sic fontis uena uatem potato, Camena,
Plura quod efficiat nec sibi deficiat.
Sub modicis membris est sepe scientia mentis :
Sepe notatur ebens (5), maxima membra ferens;
Sepe sub [h]ac uita sunt magnis parua nociua :
Vt (6) mea metra ferunt, ledere parua queunt.

Forte Bouis dorsum Mus lesit dente remorsum,
(Fol. 52 *b*) Lesum deludit pronum et arari (7) subit.
Mus subeundo fugit, Bos magno murmure mugit;
Indignando deos increpat esse reos.
Voces inculcat, celestia numina culpat,
Arguit et sceleris sacra sue Cereris.
Se lesum clamat, cerealia sacra prophanat (8),
Quem punire libet nec superesse uidet.

(1) B : uigor uel tanta. — (2) *Ce vers et le précédent manquent dans* B. — (3) B : sunt. — (4) B : De Bove et Mvre. — (5) B : hebes. — (6) B : Et. — (7) B : pronus et antra. — (8) B : profanat.

Mus, fuit ut tutus, non suffert talia mutus,
Cumque nichil timeat, displicet ut sileat.
Vox fuit hec Muris : Succidere parua securis
Robora magna potest; Mus tibi paruus obest.

Ne quis, membrorum confisus (1) mole suorum,
Paruos despiciat, plurima posse sciat.

XVII (Av. xl). — DE PARDO ET LEO[NE] (2).

Tu mihi, Phebe, faue, tu linguae uerbera praue (3)
Per proprium (4) meritum trude sub interitum.
Sunt boues (5) multi praestanti corpore fulti (6),
Exterius nitidi, corde tamen timidi.
Sub tali meta bene sunt resonantia metra,
Que si percipies, mox uitiosa scies.

Pardus, pelle micans et in hoc animalia uitans
Et quascunque feras, despiciebat eas,
Et quos (7) deuitat uitando mox inimicat;
Dedecus inde tulit, sed sua culpa fuit.
Hic super ista, parum regem pretiando ferarum,
Esse mali generis uoce docet sceleris :
Est mihi forma satis sub uultu nobilitatis;
Ore geris fedo turpia terga, Leo.
Ne nos inculpes, subiecit callida Vulpes;
Est quasi nullus honor splendidus iste color.
Ingenio morum subsistit forma colorum :
Paucis forma placet, si bonitate uacet.
Inperio mentis substat uis inclita membris;
Subditus es nobis talibus ergo modis.

EXPLICIT LIBER PRIMVS.

(1) B : confusus. — (2) B : Explicit liber primvs. Incipit secvndvs. De [p]ardo Leone. — (3) B : moue. — (4) B : O proprium. — (5) B : Sunt ho[m]ines. — (6) B : stulti. — (7) B : quas.

INCIPIT SECVNDVS.

I (Av. xxiii). — DE VENDITORE (1).

Si uis, Phebe, coli, mea carmina spernere noli;
Spernentes ledas, inuida uerba teras.

Venderet ut dignum quidam de marmore signum
Fecit, et optat ei numen inesse dei.
(Fol. 53 *a*) Hanc statuam saxi decorauit nomine Bachi;
Tanta potest diuis forma placere nimis.
Pollex scultoris (2) tantum decus attulit oris,
Vt uideatur ei quod (3) sit imago dei.
Artificis cura, facit, ait, deus (4), ista figura
Potat, edit, ridet, cuncta futura uidet.
Queritur in turbis quis eam [plus] comparet urbis
Et quis pluris emet, Bachica (5) signa feret.
Hic (6) cupit hanc multum, tueatur ut ipsa sepulcrum,
Alter iure dei postulat, ut sit ei.
Haec ut praeuidit celestis imago, petiuit
Atque rogauit herum, malit ut esse deum.

Omnibus est moris quod captent (7) culmen [h]onoris,
Dedecus ut fugiant, quod decet, id cupiant.

II (Av. xxxii). — DE RVSTICO ET PLAVSTRO (8).

Assistens posti memor esto, Polim[n]ia, nostri,
Vt memor es primi (9), sis memor officii.

Pondere sub fascis (10) stetit imo gurgitis axis,
Nec datur ad motum uiribus ille boum.

(1) B : De Venditore et Bacho. — (2) B : sculptoris. — (3) B : que. — (4) B : facit ut deus. — (5) B : Bachia. — (6) B : Hinc. — (7) B : capte — (8) B : De Rvstico et eivs Plavstro. — (9) B : proprii. — (10) B : saxi

Anxius est curis hoc (1) cernens incola ruris,
Et procul ascendit (2); numina uoce petit.
Que magis orat amat, tantum (3) haec plus numina clamat:
Vellite plaustra luto, Pallas, Apollo, Pluto.
Tollat (h)onus collo, tauros nauet (4), inquit Apollo,
Et sic spondet ei numen adesse dei.
Risit ad ista Pluto : Tua, Rustice, vota refuto,
Ni linquis (5) sedes et tua plaustra leues.
Pallas ait : Diuis quid opem residendo requiris?
Vt fauea[n]t uotis, auxiliare rotis.
Surge, miser, prato, tua plaustra palude leuato;
Cur, stimulando boues, non tua plaustra moues?
Sedibus ex [h]erbe surgit per (6) dicta Mineruc,
Viribus admotis (7) iussit abire rotis.

Numina sic oret quod homo rogitando laboret,
Absque labore graui non puto magna dari.

III (Av. xxxv). — DE SIMIA ET DE FILIIS (8).

Carmina uatis ames, erra (9), per compita clames,
Quod tibi sum carus ceu tua dextra manus.

Simia uentris onus natis soluendo duobus,
Quae (10) pariter fudit dispari (11) lege nutrit.
[Una natorum concepta sorte duorum
Nutrit dispariter, quos peperit pariter] (12).
(Fol. 53 *b*) Maiorem spreuit, set in ora minoris adhesit;
Plus satis iste placet, spretus et ille iacet.
Displicet hic menti (13), minor est sua cura parenti,
Cumque minore uacat, quem prius odit, amat.

(1) B : haec. — (2) B : assedit. — (3) B : tamen. — (4) *Lisez :* tauros inuet. B : tauros uir. — (5) B : linquens. — (6) B : post. — (7) B : amotis. — (8) B : De Simia et eivs natis geminis. — (9) B : Herato. — (10) B : Quos. — (11) B : fundit, dispare. — (12) *Ce distique manque dans le ms. de Munich.* — (13) B : matri.

Cum fugeret centum uenantum tela sequentum,
In collo posuit perdere quem uoluit;
Set (1) quem dilexit, super [h]ispida brachia uexit :
Mox liquit carum (2) pressa timore canum.
Alter colla tenet, tergo fugientis in[h]eret;
Hunc, quamuis nolit, mater amando colit.

Perdenti quod amat multum mea fabula clamat :
Permanet in pretio, quod prius est odio.

IV (Av. xxii). — DE CVPIDO ET INVIDO (3).

Metra probando (4) foris mihi praesta, nomen amoris,
[Et] quod amer, facito, corde fauens placido.
Inuidie pestis mordentum cedat ab extis (5),
Vt (6) magis illa nocet, cum quibus esse solet.
Fabula testatur, quia res haec uera probatur,
Qua fertur quidam lesus ob inuidiam.

Carmen adito forum referens mala uota duorum,
Om[n]e quibus Phebus uidit inesse scelus.
Inuidia plenas habet hic cum pectore uenas,
Alter habere cupit quicquid in orbe fuit.
Astabat sanctis conspectibus (7) ille Tonantis,
A quo iussa capit, terrea iussus adit.
Quod scelus est terre maius capiendo (8) referre,
Omne per inditium noscere uult uitium.
Mox praedictorum medius stetit ille uirorum;
Vt deus e celis talia spondet eis :
Alter dupla feret socius que munera quaeret,
Credar ut a uobis, fulmina iuro Iouis.
Cordis inest nido cui non satianda (9) cupido,
Dupla quod obtineat, destinat, ut sileat.

(1) B : Et. — (2) B : natum. — (3) B : De Invido et Cvpido. — (4) B : probanda. — (5) B : estis. — (6) B : Vox. — (7) B : aspectibus. — (8) B : capiendo. — (9) B : facienda.

Auferat ut lumen rogitans mens (1) inuida numen,
Vt sub fraude iacens (2) uiuat utroque carens.
Postquam tale scelus recitauit ad ethera Phebus,
Pro feritate mali rex ait ore graui :
Ista fuit mentis Sicule confusio gentis
Et quod ab inuidia cuncta fluant uitia.

(Fol. 54 *a*)

V (Av. III). — DE CANCRO ET MATRE (3).

Vatis praeclari, Dea, praecipe carmen amari;
Est cui nomen amor uersibus esto fauor.
Lucet ad exemplum uiuendi uita parentum,
Linquere ius primum (4) sepe fit obprobrium.

Nature ritum Cancer seruabat auitum,
Gressus retro ferens, deuia multa sequens.
Mater, ut ista uidet, pro nati tramite ridet,
Et, ne se ledat, rectus ut, orat, eat.
Orat eat rectus; nolit transuertere gressus,
Esse monens atrum pergere more patrum.
Prouida mens nati respondet talia matri :
Quod non ipsa potes qua ratione doces?
O genitrix (5), uado uelut iuit nostra propago,
Si prius ire uoles, iam ducis ibo comes.

Ne contemnatur uis (6) et natura, uetatur;
Hoc (7) quicunque cauet uim rationis habet.

VI (Av. VII). — DE CANE ET NOLA (8).

Si celetur obest, detecta scientia prodest;
Que scio, quae legi displicet ergo tegi.
Turpe Canis uotum sit ut isto tempore notum,
Dulciter et plane, Musa iocosa, cane.

(1) B : meus. — (2) B : tacens. — (3) B : De Cancro et eivs nato. — (4) B : proprium. — (5) B : Sic genitrix. — (6) B : ius. — (7) B : Haec. — (8) B : De Cane fallaci.

Per sata, per uillas domini seruabat ouillas,
Carnibus humanis docta nocere, Canis.
Subdola latratum nunquam dedit ante reatum,
Ante sonum nocuit, uoce nec id docuit.
Verbere set caude, summissa leniter aure,
Luserat ignotos dissimulando iocos.
Morsibus afflictos nec hos nec (1) uulnerat istos,
Nullum uoce monens, dente nocere uolens.
Iam multis lesis per plurima murmura plebis
Culpa, licet sero, notificatur hero.
Turpe necare putat, quod (2) agat tunc mente uolutat,
Et, ne plus ledat, iussit ut [h]era ferat.
Ad detrimentum iubet eris ferre talentum,
Fraudis ad indicium, non meriti pretium.
Ferre nolam cogit, sic fallere posse remouit;
Emittendo sonus detegat (3) illa dolos.
Signa Canis fraudis reputabat praemia laudis
Atque canes ludit, quod nola nulla fuit,
(Fol. 54 *b*) Dumque (4) pares spernit, dum taliter ere superbit,
Verbi flagra tulit tortaque uoce fuit.
Nempe Canis quidam quem (5) dicunt nomine Licham,
Denotat esse scelus quod putat illa decus.
Inscia, dixit, eris, si penam praemia credis;
Vnde uiri paueant, es(t) geris, et caueant.
Ne possis (6) falli, fers pondus triste metalli,
Quod reprimat uitium, sit tibi sup[p]licium.
Era quibus plaudis (7) sunt designatio fraudis;
Signant mota dolos; est nola nullus honos.

Muneribus dignus quis (8) putat esse malignus,
Id, dolus inde patet, muneris instar habet.

(1) B : nunc nunc. *Le mot* hos, *qui devrait se trouver entre ces deux mots, a été omis par le copiste.* — (2) B : quid. — (3) B : sonos detegit. — (4) B : Cumque. — (5) B : quam. — (6) B : possint. — (7) B : laudis. — (8) B : quamuis.

VII (Av. viii). — DE CAMELO ET CAPRO (1).

Omnia qui simus (2), si nos celare uelimus,
Esse uolendo pecus spernimus omne decus.
Ergo tenore meli uotum dictare Cameli
Metris bis denis, nostra Camena, uelis.

Fama refert sacras dictum pecus isse per aras
Et su[b] spe doni sacra dedisse Ioui (3).
Expurgando scelus Caprum litat iste Camelus,
Postquam sacra dedit, non tribuendo (4) petit.
Cornua deposcit quis se defendere possit,
Increpat atque Iouem cornua ferre bouem :
Cur uis, summe deûm, sine cornibus esse Camelum,
Cum Caper obtineat cornibus ut niteat?
Cornua sunt damis, ceruis et mitibus agnis,
Omnipotentis opus, cornua magna bobus.
Annua sacra dabo, taurum uaccamque litabo,
Vt per tutelam cornua fronte geram.
Risit et astutum lesit Deus aure minutum ;
Auris (h)onus demit, cornua nulla dedit (5)

Contemptum (6) rebus propriis fore quemque docemus;
Nam cito fors demit quod prius ipsa dedit.

VIII (Av. xiv). — DE SIMIA ET IOVE (7).

Pondere res gestas cum sit tibi, Musa, potestas,
Pluribus ignotum notificato iocum.
Nota placet multis, incognita fabula nullis;
Hic (8), cur ergo taces, cum recitando places?
Notificata nitet, non agnita fabula uilet :
Dic igitur nobis facta iocosa Iouis.

(1) B : De Camelo. — (2) B : quae scimus. — (3) B : Iouis. — (4) B : tribuenda. — (5) B : demit. — (6) B : Contentum. — (7) B : De Simia et eius nato. — (8) B : Dic.

(Fol. 55 *a*) Iupiter ad ludum matres clamauit in unum;
Vt ple[b]s conuenit, talia uerba dedit :
Si quaeuis matrum meliorem det mihi natum,
Sit pincerna deûm, mundus adoret eum.
Cum Ioue dii ludunt, matres sua pignora ducunt;
Queque cupit populi (1) posse placere Ioui.
Mendas occultant, in pulcrum turpia mutant;
Pignora dumque colunt, posse placere uolunt.
Vt facies uertant, matres medicamine (2) certant :
Cui bona forma fuit, se magis antetulit.
Ornat (3) infantes timor et spes urguet amantes;
Sperant atque timent, dum Iouis ora uident.
Turpis adornatur, formosior ut uideatur;
Dona Iouis sperat, qui speciosus erat.
Ad Iouias uoces ducunt animalia proles;
Nullum dando sonum, stant Iouis ante t[h]ronum.
Plebe fuit muta sic Simia uoce locuta :
Huic promissa dabis, rex bone, si qua sapis (4).
Et tetigit prolem : Huic debes, inquit, honorem;
Iuro tibi decies, te decet haec species.
Si qua ualet matrum natum uocitare beatum
Per formale decus, praeualet iste meus.

IX (Av. x). — DE CALVO EQVITE (5).

Munera (6) Musarum faciant me carmine clarum,
Cordis et ad uocum (7) posse referre iocum.
Praedita (8) nature si pos[s]ent red[d]ere cure,
Arida que florent, mortua uiua forent.
Set nec sicca uirent, nec rursus mortua uiuent,
Calue, quid ergo petis quod reparare nequis?
Nemo ualet cura nature soluere iura,
Nec quos priuabit rursus habere dabit;

(1) B : proli. — (2) B : medicamina. — (3) B : Ornant. — (4) B : dabis. — (5) B : De Calvo milite. — (6) B : Numina. — (7) B : uotum. — (8) B : Perdita.

Nec tristis letus fuerit, nec risio fletus,
Nec cecata uident, nec male sana uigent,
Fronte nequis in (1) calua pilus aut procedere palma,
Nec, que semper obest, causa iuuare potest.

Oppositos (2) crines tulit ad certamina Miles,
Curans mille modis posse nitere comis.
Dum tegitur parma, dum speldida (3) uentilat arma,
Vincere dumque cupit, laudis amore furit.
(Fol. 55 *b*) Hic dum uertit equum, tulit aura repe(te)nte galerum (4).
Tunc frons nuda fuit, tunc coma pulsa ruit.
Hoc quicunque uident, de Calui uertice rident;
Caluus (5) eques totum destruit arte iocum.
Cur, ait, admissos ride(n)tis (6) abisse capillos,
Cum me natiui deseruere pili?

X (Av. xxvii). — DE CORNICE ET VRNA (7).

Frore (8) nouo tellus nitet, (9) renouatur agellus;
Vulgi uoce sonat qui sua dicta nouat.
Deserit omne forum dictata referre priorum (10);
Ergo canenda nouis ede, Camena, sonis.

Cornix forte, parum fundo quod haberet aquarum,
Fictile uas uidit, cum nimis illa sitit.
Mox uolat ad potum; quem cum uidit (11) esse remotum,
Spargere uelle fuit, spargere posse fugit.
Ergo, cum fundo nequeat potare profundo
Et cum nequaquam spargere possit aquam,
In plures partes se uoluit et admouet artes,
Vt sitis elata destituatur aqua.
Tunc petris urnam compleuit, ut augeat undam,
Vt (12), cum non quiuit uiribus, arte bibit.

(1) B : Fronte nec in. *Lisez :* Fronte nequit. — (2) B : Appositos. — (3) B : splendida. — (4) B : repente calerum. — (5) B : Calues. — (6) B : amissos ridetis. — (7) B : De Cornice. — (8) B : Flore. — (9) B : et. — (10) B : piorum. — (11) B : uidet. — (12) B : Et.

Hac poterit clare quiuis ratione notare,
Quod tollit praemium (1) uiribus ingenium.

XI (Av. xxix). — DE VIATORE ET SATIRO (2).

Rem similem ueri, si debet fabula credi,
Cum recitare uelim, tangat Apollo chelim.
Plura mee laudi superaddat fabula Fauni,
Quae, nisi casus obest, uera fuisse potest.

Nix stetit alta uiis cum brumis atque pruinis,
Cum saltus nemorum Pastor adit pecorum.
Nescio qua causa, set, ut est mens pluribus ausa
Solus non timuit pergere qua (3) libuit.
Adiurando fidem retulit quaerentibus idem,
Causa fuit uoti quod tibi, Faune, loqui.
Di(i) faciles tantis uotis fauere precantis,
Eius quemque (4) cupit copia multa fuit.
Noctibus ille uagus per deuia lustra duabus
Nunquam dormiuit, pocula nulla bibit.
Non capiens esus totidem fuit atque diebus
Subsistendo malis frigoris atque famis.
(Fol. 56 *a*) Tertia lux solis cum sex effulserat horis,
Ille fame cecidit, nemo licet tetigit.
Mens et sanguis abit, uim torpor corporis ambit,
Frigus cum (5) ledit, fundere uerba nequit.
Phaunus (6) eum cernit, nec ad illum pergere spernit;
Vt sine mente fuit, sub sua tecta tulit.
Inpositis lignis, fit magnus protinus ignis;
Vt calor adcedit (7), mensque cruorque redit.
Mox affert escas, quas siluis contulit estas,
Cot[t]ana cum malis, indita mella fauis.

(1) B : pretium. — (2) B : De Rvstico et Favno. — (3) B : quo. — (4) B : queque. — (5) B : eum. — (6) B : Faunus. — (7) B : accendit.

Inde ministrat ei feruentis dona Liei,
Quae (1), simul ac tetigit, lesus ab his reicit.
Sub re tam mira Fauni succenditur ira;
Hospes ob hoc uitium perdidit hospitium.
Victima mortis eris, nisi (2), dixit, Homulle, recedis;
Non faciendo moras, stulte, recede foras.
Antra mei iuris, decorat quod (3) copia ruris,
Vt subeat, nolo, duplicis oris Homo.

XII (Av. xxxiv). — DE FORMICA ET CICADA.

Ingenio (4) uatis si, Numına, carmen amatis,
Cur non praestatis fingere posse satis?
Vos, noua dicta satis uotis inpendite uatis;
Si nouitate uacent (5), carmina rara placent.
Sumere pauca solet, nisi multum quisque laboret,
Et, nisi multa sapit, pauca labore capit.

Querere cum gestit, nunquam Formica quiescit,
Tempus et estatis non putat esse satis.
Congregat haec escas, dum durat mensis (6) et estas,
Quatinus ad frigus sint sibi grana cibus.
Tempus in (7) estatis mos est cantare Cicadis;
Cantu finito deficit esca cito.
Talibus est damnis (8) subiecta Cicada quotannis,
Et tantum (9) insanit, dum sine laude canit.
Omnibus est horis sine parte Cicada laboris,
Et cum sole calet, nil nisi (10) uoce ualet.
Estibus est totis cantandi subdita uotis,
Vt (11) tacet absque cibis (12) tempore mesta niuis.
Vocibus expressis cantauit tempore messis;
Sub[s]tat terra niui, defuit esca sibi.

(1) B : quem.— (2) B : ni.— (3) B : quae.— (4) B : In genio. — (5) B : ırent. — (6) B : messis. — (7) B : Tempus et. — (8) B : dampnis. — ı) B: Et tamen. — (10) B : nil sine.— (11) B : Et. — (12) B : *Le mot* cibis *anque dans* B.

(Fol. 56 *b*) Inde petendo cibos incassum poscit amicos
Et quos nemo dedit sup[p]lice uoce petit.
Formicam tandem rem querens poscit eandem.
Haec dare posse negat, ne magis illa petat (1).
Quae mihi (2) grana petis, respondit, amica quietis,
Pectoris ignaui, parta labore graui.
Dum calor est, cantas; cur non in frigore saltas?
Diues post uoces saltibus esse potes(t).

Ammonet ista uirum Formicae fabula pigrum,
Vt, spretis uitiis, hereat officiis.

XIII (Av. xii). — DE RVSTICO ET THESAVRO.

Cum dictatori nec spes sit tradita doni,
Vt se diffamet, muneris instar amet (3).
Si uelut ergo soles, uel plus, mea Clio, labores,
Ad fame dotes addere multa potes.
Vt saties mentes, thesaurum scribere temptes,
Dicere cur tedet quod pigra corda leuet?

Vir cupidus messis terram sulcabat (4) agrestis:
Sperabat granum, dans ad aratra manum.
Dum campum fodit, thesaurus ad area (5) prodit;
Rusticus arridet, colligit atque timet.
Inde litans capram di(i)s terrae dedicat aram,
Quae sibi suffecit, talia quando dedit.
Neptuno taurum mactauit, seruet ut aurum,
Et placando Iouem mactat utrumque bouem.
Mactata cerua placatur casta Minerua,
Successis (6) [h]ederis ira cadit Veneris.
Albam mactat ouem propter Iunonis honorem,
Marti dans aprum, Mercurioque caprum.

(1) *Dans* B, *à la suite de ce pentamètre, on lit cet autre, qui doit être supprimé :* Auxiliumque cibi denegat ipsa sibi. — (2) B : Quae me. — (3) B : habet. — (4) B : sulcabit. — (5) B : aera. — (6) B : Succensis.

Phebo t[h]ura cremat, ne uel se (1) uel sua ledat.
Numina sic placat; Fors ibi sola uacat.
Huic nec aroma datur, pecudis nec cede litatur.
Indignata dolet, quod sibi nulla uouet,
Remque putans miram, uerbis commiscuit iram,
Atque repentinas edidit ore minas :
Stulte, quid egisti, cum dis tua sacra dedisti,
Qui (2) tibi nil doni, nil tribuere boni?
At mihi nil praebes cui te, miser, et tua debes,
Quae faui uotis, ditibus (3) acta rotis.
(Fol. 57 *a*) Si uoluente rota fuero quandoque remota,
Pauper, ut esse soles, multa dedisse uoles.

XIV (Av. xxx). — DE SVE ET RVSTICO (4).

Vt noscar fama, Clio, mea carmina clama,
Fingere quemque mones illius acta probes.

Inmodicis escis uastabat semina messis
Agricole raris (5) Sus inimicus agris;
Sub specie furis uastabat commoda ruris.
Hunc (6), ut ledat Aprum, seruat humullus (7) agrum.
Rusticus obseruat ne sulcis credita perdat,
Vel de carne feri cena paretur Heri.
In medio noctis segetes exterminat hostis,
Vt, uelut ante solet, ruris amena uoret,
Nocte facit fraudem; detruncat Rusticus aurem;
Dixit truncata : Ledere siste sata.
Aure fuit (8) cesa; tantum (9) optat ledere lesa;
Inde magis seuit; nocte sequente redit.
Mente (10) furit seua, fuit auris et altera cesa,
Addit (11) ut pereat, tertio (12) si redeat.

(1) se *manque dans* B. — (2) B : Quod. — (3) : uotis, sic tribus. — (4) De Rvstico et Sve. — (5) B : Agricolis caris. — (6) B : Nunc. — (7) B : homullus. — (8) B : *Lisez :* fugit. — (9) B : tamen. — (10) B : Ante. — (11) B : Additur. — (12) *Faute de quantité.*

Credo, nihil sciuit, quia tertio (1) rura petiuit.
Dum furit atque redit Porcus (2), ad ima perit.
Hunc domino messis custos praesentat agrestis,
Reddita menbra coquo (3) torruit ipse foco,
Ni, velut ars poscit, quae feruens undula coxit,
Cumque fuit sero, mensa paratur Hero.
Mappe ponuntur, menbratim cuncta feruntur;
Cor Patronus amat, cor sibi nemo dabat.
Pocula post vini cor praecipit ille requiri;
Cor quod habere nequit, multa minando, petit.
Scit quocus (4) id quod erat, sic fando munera fedat (5):
Sus quod non habuit quaerere nil ualuit.
Ni (6) tibi uerba dabo, cor non [h]abuisse probabo,
Postquam tanta tulit qui tua cena fuit.

Fabula nostra uiros indoctos atque peritos
Que bis causa nocet, sit fugienda, docet.

XV (Av. xxviii). — DE IVVENCO ET RVSTICO (7).

Auxilium plene uati conferte, Camenae,
Et quae fama sonet, mens mea metra nouet.

Rusticus accusat Taurum, quia uincla recusat,
In quibus ille necat, cornua falce secat.
(Fol. 57 *b*) Verbera set calcis non sedat acumine falcis;
Ne quem cal[c]e petat, temo subinde uetat.
Cum mentis dire neutro ualet ille ferire,
Pro non posse furit, ledere uelle fuit.
Ad domini penam pede nequam (8) uersat (h)arenam;
Lumina ledit Heri, possit ut inde queri.

(1) *Répétition de la faute de quantité signalée dans le vers précédent.* — (2) B : redit fixus. — (3) B : coco. — (4) B : cocus. — (5) B : murmur[redacted] sedat. — (6) B : Num. — (7) B : De Rvstico et Tavro. — (8) B : namque.

[Qui tergendo genas asperso puluere plenas] (1),
Vt dolor ita (2) monet, taliter ira (3) mouet:
Est uitiosorum res perturbare bonorum,
Et penitus pereunt, ledere cum nequeunt.

XVI (Av. xxi). — DE RUSTICO ET ALLITE (*sic*) (4).

Phebe pater, praesto precibus dictantis adesto;
Versibus aspira dulce canendo lira.

Progeniem sulcis commisit (5) parua uolucris,
Cum stabat flauo culmine messis agro.
Rusticus exiuit; segetem flauescere uidit;
Vu(u)lt ut falce metat pauperiesque uocat (6).
Dum (7) secum fatur, segetem truncare minatur;
Expauefacta nimis (8) est Auis ipsa namis (9).
Audit et est tristis uolucris rumoribus istis,
Et timuit natis, more parentis, Auis.
Tecta petit uillae qua mansit Rusticus ille:
Dum de prole timet, quod parat ipse uidet.
Hic, quia pauper erat, uicinos forte petebat;
Plebis ut est uitium, plebs negat auxilium.
Leta rediuit Auis, facti praenuntia natis;
Prouida uerba facit (10), pignora stare facit:
Quod poscunt uires alienas, computo uiles;
Haec quia deficiunt, pluribus officiunt.
Rusticus, ut cernit quod eum uicinia spernit,
Mente satis sobria falce metit propria.
Ales, ut audiuit quod messem falce recidit,
Hos, quos ipsa fouet, linquere rura monet.

Subditus est penis cui spes est ex alienis:
De se si speret, plurima lucra feret.

EXPLICIT LIBER SECUNDUS.

(1) *Ce vers manque dans le ms. de Munich.* — (2) B : ira. — (3) B : ora. — B : De Parvo Alite et Rvstico. — (5) B : comisit. — (6) B : pauperiem-e metat. — (7) B : Cum. — (8) B : minis. — (9) B : nimis. — (10) B : iacit.

INCIPIT LIBER TERTIVS.

I (Av. I). — DE RVSTICA ET LVPO (1).

Auxilio Phebi iam carmina multa peregi,
Que sunt digna foro Meonidumque choro.
Nunc faueas plene dans carmen fi[n]gere lene;
(Fol. 58 *a*) Plenius, oro, faue, te sacra digna cape.

Fletus ut Infantis si(t)t pressus uoce minantis,
Quoque sit elusus scribo tenore Lupus.
Sic Puero flenti nutrix ait et regementi :
Excludere Lupis, ni reticere cupis.
Credidit illud edax, foret ut promissio uerax,
Et sperans donum, stat uigil ante domum.
Alter (2) dum uotum credit quod dicitur, alter obedit :
Illi sonnus (3) abit, protinus huncque capit.
Nocte Lupus tota sperauit inania uota;
Quatenus (4) ista uacet, flens Puer ante tacet.
Sic fera pernoctat, potuit nec habere quod optat,
Et cum mane fugit, nil nisi uota tulit;
Namque minantur (5) ei vir, femina luxque diei,
Montes et planum, plus fera turba canum.
Sic defrandatus cur sit uaguusque (6) rogatus,
Vix datus ipse fuge, retulit ista Lupae :
Non mihi (7) cara parum, pulcherrima uisa ferarum,
Feminea lusum perspicis arte Lupum.
Talia uix credes quod nunc uiduata iaceres,
Vix set ad has (8) sedes me retulere pedes.

Iamdudum legi, non debet femina credi,
Cum soleat ledi qui male credit ei.

(1) B : DE LVPO ET NVTRICE INFANTIS. — (2) *Ce mot, qui donne au vers un pied de trop, doit être supprimé.* — (3) B : somnus. — (4) B : Quatinus. — (5) B : Jamque minatur. — (6) B : uacuusque. — (7) B : Que mihi — (8) Has *manque dans* B.

II (Av. xi). — DE DVABVS OLLIS (1).

Si foret ex metris meriti spes ulla poetis,
Moli metrorum cederet omne forum.
Set quia sunt rari qui uitent crimen auari,
Raro dictatur (2), cum nihil inde datur.
Dantur dona Gete, nichil est nisi fama poete;
Pro fama solum da, mea Clio, sonum.

Quatenus (3) Ollarum sit fabula nota duarum,
Cum multis placeat, ne tua uox taceat.
Turbidus assumptis Bu[r]bur (4) pluuialibus undis
Ollas iratis forte ferebat aquis.
Non diuersa parum formata notantur earum (5)
Curis (6) artificis formaque dissimilis.
Fictilis haec terrae fuit, altera fusilis aere,
Res leuis ista satis, ponderis illa (7) grauis.
Congeriem terrae poterat leuis undula ferre;
(Fol. 58 *b*) Mergitur ere grauis uixque leuatur aquis.
Terror et unda facit, citius quod (8) terrea uadit;
Ne grauis hanc ledat (9), pondus a(u)dire uetat.
Mergitur aes fundis, terrae natat urceus undis;
Tardius es uadit, terra natando salit;
Dum ne quassetur grauis a leuiore (10) ueretur,
Vt terrore uacet, longius ire placet.
Hanc, quae tardatur, moderantius (11) ire precatur,
Iurans astra poli quod caret arte doli.
Crede meis dictis, sunt uera, carentia fictis,
Dixit; id opto tibi quicquid, amica, mihi.
Si mecum uadis, iuuo te, me tuque iuuabis :
Quod sim (12) fida nimis, flumina (13) iuro Stigis.

(1) B : De geminis Ollis. — (2) B : ditatur. — (3) B : Quatinus. — (4) B : assumptis fluuius. — (5) B : parum fuerat natura duarum. — (6) B : Est opus. — (7) B : ista. — (8) B : quam. — (9) B : ledit. — (10) B : leuis a grauiore. — (11) B : moderactus. — (12) B : Quod sis. — (13) B : fulmina.

Terrea respondit, postquam grauis ista spopondit :
Incassum clamas, meque parumper amas.
(Dixit ad ista leuis : Liceat tibi dicere quae uis;
Aera (1) uoce teris, talia quando seris.)
Si decies iuras, nequeo deponere curas :
Semper procedam (2), plena timoris eam.
Subdar enim damnis (3), si me tibi conferet amnis;
Vis tua me ledet, te mihi siue feret.

III (Av. ix). — DE VRSA ET DVOBVS SOCIIS (4).

Invidus est uere quisquis solet inde dolere,
Si quis mente capit, quae prius ipse sapit.
Quod sapis ergo boni, mea Musa, recondere noli;
Si (5) placet ut sileas, restat ut inuideas.
Hoc ius, hos mores patres coluere priores,
Vt sub sorte mali prosit uterque pari.
Quo (6) placeat plebi, lex est superaddita legi :
Quod sotium tradit, quo (7) reus ense cadit.

Hac ratione pares duo conuenere Sodales,
Que ualeant, ledant, ut simul ambo ferant.
Numina (8) diuorum testatur iustior horum,
Iurans malle mori quam quid habere doli.
Alter in opermentis (9) iurat prius ossa parentis,
Post mare, sceptra poli, Tartara, regna soli.
Plus, ait, hanc (10) uellem uiuens amittere pellem
Quam fra[n]gens fedus deputer inde reus.
Talia uerba dedit; socialia federa fregit,
(Fol. 59 *a*) Nec socium iuuit, quando necesse fuit.
Dum fors equa tulit, reus hic cum compare lusit (11),
Diuertitque gradum, dum (12) dedit illa malum.

(1) B : Sera. — (2) B : praecedam. — (3) B : dampnis. — (4) B : De dvobvs Sociis et Vrsa. — (5) B : Cui. — (6) B : Quod. — (7) B : Qui socium tradit, ut. — (8) B : Nomina. — (9) B : inops mentis. — (10) B : hoc. — (11) B : ludit.— (12) B : cum.

Namque, timore fere quam posset uterque timere,
Promissam pridem negleit (*sic*) ille fidem.
Dum coniurabant et iter sermone leuabant,
Vrsa repente ruit; territus ille fugit;
Territus aufugit (1), socialia federa rupit :
Qua sit tutus, abit, roboris alta capit;
Alter praeda ferae (2) cepit sua dampna timere :
Vita uelut desit, sic sine mente stetit.
Ingenium menti mala dat fortuna timenti :
Vt, qui mente uacet, taliter ille iacet;
Nec flat, nec spirat; corpus quater Vrsa regirat;
Post quartum girum cre(di)dit olere uirum.
Hunc olidum credit, sua nec ieiunia fregit,
Nec penitus ledit, sed sua lustra petit.
Vt fera discessit, metuit quod uterque recessit,
Federa qui fregit, nil metuendo redit.
Profer, ait, uerum, sodes dulcissime rerum,
Protulit Vrsa tibi si qua, referto mihi.
Que[m] fera subuoluit (3), lacrimans tunc ora resoluit :
Quod (4) fractum fedus comm[on]et esse scelus.
Irrita uerba ferae mens inscia debet habere :
Set quisquis sapiet cor[de] tenus sapiet (5) :
Cordis, ait, cura lege pauca, recollige plura,
Abde sub archano quae tibi uerba cano :
Quem socium noscas, ad cuncta pericula poscas,
Ne rursus deris dentibus esca feris.

IV (Av. xxv). — DE PVERO ET FVRE (6).

Premia qui profert, quod obest dictantibus aufert,
Addat ut ingenium, laus mihi sit pretium (7).
Scit quis (8) Clio modis spes defraudata Latronis
Pandat, et, ut latuit, pallia qui rapuit.

(1) B : aut fugit. — (2) B : Alter ferae praeda. — (3) B : sic uoluit. — B : Et. — (5) B : capiet. — (6) B : De parvo Pvero et Cane (*sic*). — B : latro sit indicium. — (8) B : Sit quis.

Cautus (1) more senum Puer et breuitate dierum,
Se putei claris perspiciebat (2) aquis.
Cum Latro pertransit, Puer hic sua pectora planxit
Seque dolore mori clamitat arte doli.
Dumque Puer fleret, Latro dum rogat unde doleret,
(Fol. 59 *b*) Aurea uasa sibi perdita fingit ibi;
Dumque (3) fuit menti raptoris praeda talenti,
Deceptus doluit, fallere cum uoluit :
Exutus pannis, ad fundum desilit annis (4),
Et sub aquis quaerit quod reperire nequit.
Veste Puer rapta fugit ad loca furibus apta,
Gauisus spoliis, abditus (5) in foliis.
Sic Latro delusus, uacuus spe, corpore nudus,
Vestibus ablatis, flebilis exit aquis.
Quem post non uidit, uisu, pede, uoce requirit ;
Querit hic, ille latet; clamat hic, ille tacet.
Ergo diu questus fert frigus et aeris estus;
Ledere quaque solet, lesus in arte dolet.
Addidit hoc tandem, quod rem patietur eandem,
Quod (6) putat auratum fonte natare cadum.

V (Av. XVIII). — DE IVVENCIS IIIIor ET LEONE (7).

Ter[p]sichore, purga (8), ne carmina fedet amorca (9),
Tergens caluitium deme, quod est uitium.

Iure sacramenti se constrinxere Iuuenci
Bis duo, dando fidem se fore prorsus idem.
Quattuor ergo Boum duo fiunt cura duorum,
Atque fuit fidus ceu sibi quisque tribus.
Sic a dente Lupi uadunt per pascua tuti,
Nec ualet ore fero frangere pacta Leo.

(1) B : Captus. — (2) B : perpiciebat. — (3) B : Cumque. — (4) B : amnis. — (5) B : abdidit. — (6) B : Qui. — (7) B : DE QVATVOR IVVENCIS ET LEONE. — (8) B : Terpsicore spurca. — (9) B : amurca.

Praeparat inde dolum Leo dispar uiribus horum,
Insidiisque petit quos superare nequit.
Quod simul (1) erratis, quantum nocuisse putatis?
Dixit, et herbarum fert locus iste parum.
Hic mons Frauduni uix uestrum sufficit uni;
Sufficiunt soli pascua grata soli.
Vni de uobis sit uallis amena latronis,
Et quod quartus amet tertia uallis habet.
Talibus his dictis, aliis Bos quisque relictis,
Que Leo signauit, pascua tutus adit.
Iam minus est fortis per se pars quarta cohortis;
Iam dabitur penc praeda timenda fere.
Separat ut cedat quos iunctos praedo timebat,
Quosque prius metuit, dente fero secuit.
Ex ipsis quidam, communem flendo ruinam,
(Fol. 60 *a*) Dum moriendo dolet, talia uoce monet:
Vos, annis multis posthac qui uiuere uultis,
Pro (2) nos discatis uiuere posse satis.

VI (Av. xxvi). — DE CAPELLA ET LEONE (3).

Prona meis uotis, curis de corde remotis,
Promere docta bonos, prome, Thalia, sonos.

Ante locum noui Leo Capre, Capra Leoni
Verba dat, iste doli, mitis et illa soni.
Hic fuit in pratis, fuit haec in rupibus altis;
Sed nec Capra thimum, nec habet ipse cibum.
Vt ferus hanc uidit, specie pietatis adiuit:
Hac (4) ut fraude uoret, poscere prata monet.
En, dixit, frondes (5), en dulcia pocula, fontes;
Hic cithisi (6) flores carpere sepe soles.
Huc, puto (7), descendes; cur rupis in ardua pendes?
Res ualitura tibi nulla uidetur ibi.

(1) B : Et simul. — (2) B : Per. — (3) B : De Leone et Capra. — (4) B : hac. — (5) B : flores. — (6) B : cytinsi. — (7) B : peto.

Praedicat haec frustra, licet est sententia ius(s)ta,
Absque fide ueri uerba fuere feri.
Hoc facis incassum nec uestrum (1) decipis astum,
Dixit Capra fere ; iam tua uerba tene.
Credo quidem uerbis, quod amenis splendeat herbis ;
Iam mihi sat notus floridus ipse (2) locus.
Credo carere dolis, sit ut illic copia floris ;
Set cum te uideam, tu facis ut timeam.
Tu licet hoc (3) iures, quod (4) me non ledere cures,
Sed tantum (5) (h)ore fero diceris esse Leo.
Iudico te regem, regis tantum (6) abdico legem ;
Nomine sub regis perfida uota tegis.
Cum simulas equum, consistere respuo tecum :
Si non lege potes ledere, dente noces.

VII (Av. xx). — DE PISCATORE ET PISCE (7).

Svdo (8) matris forma uatem uirtutibus orna
Iusque (9) tuum nato, Musa Thalia, dato.

Vir genitus Samo uictum quaerebat ab hamo ;
(Vir coluit Samum, fuit eius uita per hamum.) (10)
Ars huic uestitum contulit atque cibum.
[Huic si uera ferunt, neque bos neque rura fuerunt] ; (11)
Set de more patris uita dabatur aquis.
Sepe supergestam ferro dat piscibus escam,
Vt sit causa sibi quod (12) capiatur ibi.
(Fol. 60 *b*) (Hanc quicunque uoret, piscis ut esca foret.)
Perficiendo parum numen rogitabat (13) aquarum,
Vt prece percipiat quod sibi sufficiat.

(1) B : nostrum. — (2) B : ille. — (3) B : hec. — (4) B : quia. — (5) B : tamen. — (6) B : tamen. — (7) De Piscatore et parvo Pisce. — (8) B : Sub. — (9) B : Iamque. — (10) *Ce vers, dans le ms. de Munich, n'est pas à sa place. Il devrait, comme dans* B, *être le neuvième de la fable, ou plutôt en être éliminé avec le dixième, l'un et l'autre paraissant apocryphes.* — (11) *Ce vers manque dans le ms. de Munich.* — (12) B : qui. — (13) B : scrutatur.

Dum rogitat numen, scrutator (1) (h)arundine flumen,
Pisciculumque trahit quem sua pestis agit.
Natus, ait Piscis, modo sum sub fluctibus istis;
Mater ut effudit, me tua seta tulit.
Per mare, per uentum, per mortua membra parentum,
Per subiecta polo numina cuncta, rogo,
Perque deos celi, per fulgida numina (2) Phebi,
Liber ut abscedam, flumina grata petam.
Grandior in membris, dabo grandia commoda mensis,
Si modo discedam; nam red(d)iturus eam.
Vt (3) super hoc mirans et plurima mente regirans,
Ne magis hoc querat, posse redire negat:
Desine sic fari, desistas uana precari;
Debita praeda coqui, desine plura loqui.

Mixtus erit stultis, si metris (4) credere uultis,
Qui pedibus queret quod (5) sua dextra tenet.

VIII (Av. XLII). — DE LVPO ET [H]EDO.

Invidia sordent, si qui (6) mea dicta remordent;
Aut non inuideant aut penitus sileant.
Inuidiam passis, Vrania, uersibus adsis,
Quos hac lege legas, ut super astra uehas.

Hedum forte Lupus per deuia multa secutus
Fraudis uerba dedit, dum retinere nequit:
Sunt populi turbae, set non est gratum (7) in urbe;
Si mea uerba notes, pinguior esse potes.
Hic flores crescunt, hic gramine prata uirescunt;
Si salices cupias, ne, rogo, me fugias.
Hinc (8), uolo, descendas ut uentrem gramine (9) tendas;
Fontis aquam (10) uiuas quatinus, [H]ede, bibas;

(1) B : scrutatur. — (2) B : lumina. — (3) B : Vir. — (4) B : nobis. — (5) B : que. — (6) B : quos. — (7) B : gramen. — (8) B : Huc. — (9) B : contendas ubi uentrem flumine gramine. — (10) B : aquas.

Nosco fuisse scelus, placuit quia sanguinis esus :
Firmo tibi fedus iamque relinquo scelus.
Penitet en cedis; quid sicut ab hoste recedis?
Iuro uelet (1) caro, displicet esca caro.
Debitus es sacris, si, frater, in urbe moraris;
Quam pereas potius, sis mihi consocius.
Dixit ad haec [H]edus : Feritatis respuo fedus;
(Fol. 61 *a*) Plus uolo sacrari quam tibi, praedo (2), dari.

Sic cui damnorum superest fortuna duorum,
Vitet deterius, sustineat leuius.

IX (Av. xvii). — DE VENATORE ET TIGRE (3).

Deposito uelo ferat hos, Vrania, celo
Versus ante deos, dicat et esse meos.
Carminibus finis sit nostris sautia (4) Tigris,
Finis redoceat quis (5) tumidos noceat.
Iactet nemo bonum se cuilibet esse patronum,
Qui sese proprio non iuuat auxilio.
Talibus in culpis ne sit derisio Vulpis
Tigris ut ante fuit, uulnera quando tulit.

Spicula non uane torquebat dextra Diane,
Et terrendo feras exagitabat eas.
Non pedibus pigris fuit illis obuia Tigris,
Atque feras ridet, quas flagitare (6) uidet.
Causam scrutatur, facienti multa minatur
Et stetit in media facta patrona uia :
Hic mecum sitis, ne plus trepidare uelitis;
Vulnera nemo dabit, ne timeatis, ait.
Protinus emissam pes sensit adesse sagittam :
Vulnere tarda pedis fit Tigris ante leuis.

(1) B : uelut. — (2) B : preda. — (3) De Diana venante et Tigride. — (4) B : saucia. — (5) B : Finis et edoceat quid. — (6) B : fugitare.

Vertens ad risum uulnus Vulpecula uisum
Inquit : Ob id pretium nolo patrocinium.

[EPILOGUS LIBRI.] (1)

Carmine finito (2) fauisti, Phebe, faueto,
Et dabo pro uoto debita thura foco.
Finis adest artis, Musae, iam parcite c[h]artis,
Carmina digna legi detis ubique uehi.

EXPLICIT LIBER AVIANI POETE.

(1) *Ce titre n'existe pas dans le ms. de Munich; il a été tiré de B.* — (2) B : conpleto.

CLASSEMENT

DES RIMES EMPLOYÉES PAR LE POÈTE D'ASTI.

---

§ 1er. — RIMES MONOSYLLABIQUES.

PROLOGUE.

V. 5 : viti-is = va-tis.

LIVRE I.

F. XI, V. 13 : mise-ris = simi-lis.

LIVRE II.

F. III, V. 9 : ma-tri = paren-ti.

§ 2. — RIMES DISSYLLABIQUES RÉGULIÈRES.

PROLOGUE.

V. 1 : in-vito = ve-nito. V. 3 : lyra = re-gyra. V. 7 : fantur = ne-gantur. V. 8 : caper = aper. V. 9 : quorum = morum. V. 11 : præsu-matur = ve-tatur. V. 12 : pestis = testis. V. 13 : munda = se-cunda. V. 14 : penes = tenes. V. 15 : fal-latur = legatur.

LIVRE I.

F. I, V. 1 : jocis = vocis. V. 3 : as-tensis = mensis. V. 5 : cultum = vultum. V. 7 : ma-jorem = ho-norem. V. 8 : profi-cuum = suum. V. 9 : ollæ = nolle. V. 11 : præ-sumpsit = sumpsit. V. 12 : adit = cadit. V. 13 : curam = duram. V. 14 : locat = coquat. V. 19 : cellas = pro-cellas. V. 21 : grando = fando.

F. II, V. 1 : vo-calis = alis. V. 3 : mul-torum = la-borum. V. 5 : sævit = sprevit. V. 9 : lucrum = vo-lucrum. V. 13 : possit = pos-

cit. V. 14 : rei = ei. V. 16 : claret = daret. V. 18 : fidem = idem. V. 19 : in-sistit = re-sistit. V. 20 : ream = eam. V. 21 : pallet = mallet. V. 25 : mœret = pla-ceret. V. 27 : laudes = gaudes. V. 28 : nocet = docet.

F. III, V. 1 : saxis = adsis. V. 6 : tacent = placent. V. 7 : Phœbi = plebi. V. 9 : vultum = tu-multum. V. 11 : fatur = mi-natur. V. 12 : plane = cane. V. 14 : suavis = gravis. V. 15 : mœsto = mo-desto. V. 18 : fine = minæ. V. 19 : scisset = in-isset. V. 22 : novæ = Jove. V. 23 : a-gnoscit = poscit. V. 25 : con-tendunt = re-pendunt. V. 30 : movet = fovet. V. 31 : ligat = fa-tigat. V. 33 : pugnat = re-pugnat. V. 37 : rebus = Phœbus. V. 41 : præ-dictus = a-mictus. V. 42 : dumo = humo. V. 44 : dei = ei. V. 45 : minas = ru-inas.

F. IV, V. 1 : Musæ = Me-dusæ. V. 2 : vatis = satis. V. 3 : parum = fe-rarum. V. 5 : præ-fatur = mi-natur. V. 10 : sub-sistis = istis. V. 12 : quiret = sciret.

F. V, V. 1 : sub-curras = curras. V. 2 : vati = pati. V. 5 : fari = no-tari. V. 7 : tellus = a-sellus. V. 11 : tegit = ad-egit. V. 13 : pelli = a-selli. V. 15 : vatum = be-atum. V. 17 : super-jecta = tecta. V. 25 : terras = per-erras. V. 29 : a-mictum = de-lictum. V. 30 : eum = reum. V. 33 : tristi = fu-isti. V. 34 : feris = eris. V. 35 : meta = pro-pheta. V. 37 : laudes = audes.

F. VI, V. 6 : clare = dare. V. 9 : verbis = herbis. V. 10 : jacit = facit. V. 11 : credit = cedit. V. 13 : ventis = lo-quentis. V. 15 : fastus = astus. V. 16 : ridet = videt. V. 18 : idem = fidem. V. 19 : pallet = mallet. V. 22 : color = dolor.

F. VII, V. 2 : vilet = silet. V. 3 : di-camus = pu-tamus. V. 9 : feræ = ha-bere. V. 11 : specum = æquum. V. 13 : cite = vitæ. V. 15 : in-gressum = fessum. V. 16 : nolens = olens. V. 21 : vires = ob-ires.

F. VIII, V. 1 : mentes = ca-nentes. V. 3 : in-cultis = vultis. V. 8 : dumi = humi. V. 11 : an-tennis = bi-pennis. V. 13 : clausis = causis. V. 14 : aras = paras. V. 17 : forum = de-orum. V. 20 : scias = vias. V. 21 : planget = tanget. V. 22 : doles = soles. V. 26 : dumus = sumus. V. 28 : dumi = humi. V. 29 : spinas = ru-inas. V. 30 : spinis = minis.

F. IX, V. 1 : patrum = the-atrum. V. 3 : inur-bani = vani. V. 4 : vanam = canam. V. 5 : clarum = a-varum. V. 6 : ovis = novis. V. 9 : lucris = vo-lucris. V. 10 : sperat = erat. V. 11 : urna = di-

urna. V. 12 : vetat = petat. V. 15 : vere = te-nere. V. 17 : cura = fu-tura. V. 23 : præbet = debet.

F. x, V. 1 : satis = vatis. V. 3 : tanta = canta. V. 4 : loco = foco. V. 5 : de-vota = vota. V. 6 : deis = eis. V. 8 : dea = ea. V. 9 : casta = hasta. V. 10 : subsi-dio = gla-dio. V. 11 : commotis = votis. V. 19 : pec-cavi = stravi. V. 21 : con-flatum = reatum. V. 23 : de-beris = fa-teris. V. 25 : com-mendo = a-gendo.

F. xi, V. 15 : ferat = erat. V. 16 : foce = voce. V. 17 : vanis = canis. V. 18 : tecum = æquum.

F. xii, V. 1 : pœnæ = Ca-mœnæ. V. 5 : normæ = formæ. V. 9 : i-gnavo = Pavo. V. 10 : suis = Gruis. V. 13 : satis = re-latis. V. 14 : gravis = avis.

F. xiii, V. 1 : veta = po-eta. V. 6 : tali = mali. V. 7 : lasciviret = ab-iret. V. 8 : videt = videt. V. 9 : loris = horis. V. 10 : solis = colis. V. 11 : con-culco = sulco. V. 12 : ero = fero. V. 14 : aurem = famem. V. 15 : fortis = mortis. V. 16 : acer = macer. V. 17 : morem = la-borem. V. 24 : ei = dei.

F. xiv, V. 2 : vovæ = fove. V. 3 : bonis = Le-onis. V. 4 : sani = Cani. V. 5 : in-sanus = vanus. V. 6 : de-ridet = videt. V. 7 : mensa = tensa. V. 8 : dies = quies. V. 9 : herus = serus. V. 11 : terras = per-erras. V. 13 : pin-guescas = escas. V. 14 : sero = hero. V. 15 : indi-gnatus = fatus. V. 16 : servi-tium = obprobrium. V. 17 : plene = ca-tenæ. V. 18 : meo = eo. V. 19 : liber-tatis = nobili-tatis. V. 20 : fa-mulæ = gulæ.

F. xv, V. 3 : lyram = iram. V. 5 : fundo = a-rundo. V. 6 : inridet = videt. V. 7 : in-tentus = ventus. V. 8 : nolens = dolens. V. 13 : crevit = sprevit. V. 17 : torrens = horrens. V. 22 : cado = vado. V. 23 : fundo = a-rundo. V. 25 : mentis = ventis. V. 27 : posses = nosces. V. 28 : de-vito = cito. V. 29 : nosses = posses. V. 31 : negle-xisti = ru-isti.

F. xvi, V. 1 : vena = Ca-mœna. V. 7 : dorsum = re-morsum. V. 9 : fugit = mugit. V. 10 : deos = reos. V. 15 : tutus = mutus. V. 17 : muris = se-curis. V. 19 : mem-brorum = su-orum. V. 20 : despi-ciat = sciat.

F. xvii, V. 1 : fave = pravæ. V. 3 : multi = stulti. V. 6 : perspicies = scies. V. 11 : parum = fe-rarum. V. 13 : nobili-tatis = satis. V. 15 : in-culpes = Vulpes. V. 18 : placet = vacet.

LIVRE II.

· F. I, V. 3 : dignum = signum. V. 7 : sculp-toris = oris. V. 9 : cura = fi-gura. V. 10 : ridet = videt. V. 11 : turbis = urbis. V. 17 : moris = ho-noris.

F. II, V. 2 : pro-prii = offi-cii. V. 3 : saxis = axis. V. 5 : cruris = ruris. V. 7 : anfat = clamat. V. 8 : luto = Pluto. V. 9 : collo = A-pollo. V. 10 : ei = dei. V. 11 : Pluto = re-futo. V. 14 : votis = rotis. V. 15 : prato = le-vato. V. 16 : boves = moves. V. 18 : admotis = rotis. V. 19 : oret = la-boret.

F. III, V. 1 : ames = clames. V. 5 : na-torum = du-orum. V. 11 : centum = se-quentum. V. 13 : di-lexit = vexit. V. 16 : nolit = colit. V. 17 : amat = clamat. V. 18 : pre-tio = o-dio.

F. IV, V. 5 : tes-tatur = pro-batur. V. 7 : forum = du-orum. V. 9 : plenas = venas. V. 13 : terræ = re-ferre. V. 19 : nido = cupido. V. 21 : lumen = numen. V. 25 : mentis = gentis.

F. V, V. 1 : præ-clari = a-mari. V. 5 : ritum = a-vitum. V. 7 : videt = ridet. V. 10 : atrum = patrum.

F. VI, V. 2 : legi = tegi. V. 3 : votum = notum. V. 4 : plane = cane. V. 5 : villas = o-villas. V. 6 : hu-manis = canis. V. 7 : latratum = re-atum. V. 14 : sero = hero. V. 15 : putat = vo-lutat. V. 17 : detri-mentum = ta-lentum. V. 18 : indi-cium = pre-tium. V. 21 : fraudis = laudis. V. 29 : falli = me-talli. V. 31 : plaudis = fraudis. V. 33 : dignus = ma-lignus.

F. VII, V. 2 : pecus = decus. V. 3 : meli = ca-meli. V. 7 : scelus = ca-melus. V. 15 : dabo = li-tabo. V. 17 : as-tutum = minutum.

F. VIII, V. 1 : gestas = po-testas. V. 10 : deum = eum. V. 15 : vertant = certant. V. 17 : in-fantes = a-mantes. V. 19 : ador-natur = vide-atur. V. 20 : sperat = erat. V. 22 : sonum = thronum. V. 23 : muta = lo-cuta.

F. IX, V. 1 : Mu-sarum = clarum. V. 3 : na-turæ = curæ. V. 4 : florent = forent. V. 7 : cura = jura. V. 9 : lætus = fletus. V. 15 : parma = arma. V. 18 : fuit = ruit.

F. X, V. 1 : tellus = a-gellus. V. 3 : forum = pri-orum. V. 5 : parum = a-quarum. V. 7 : potum = re-motum. V. 9 : fundo = pro-fundo. V. 10 : ne-quaquam = aquam. V. 11 : partes = artes. V. 15 : clare = no-tare.

F. XI, V. 2 : velim = chelim. V. 7 : causa = ausa. V. 9 : fidem

= idem. V. 11 : tantis = pre-cantis. V. 21 : cernit = spernit. V. 23 : lignis = ignis. V. 24 : ad-cedit = redit. V. 27 : ei = Ly-æi. V. 29 : mira = ira. V. 32 : moras = foras. V. 33 : juris = ruris.

F. XII, V. 1 : vatis = a-matis. V. 2 : præ-statis = satis. V. 3 : satis = vatis. V. 6 : sapit = capit. V. 8 : æs-tatis = satis. V. 12 : fi-nito = cito. V. 14 : in-sanit = canit. V. 15 : horis = la-boris. V. 17 : totis = votis. V. 19 : ex-pressis = messis. V. 23 : tandem = e-andem. V. 25 : cibi = sibi. V. 26 : petis = qui-etis. V. 27 : i-gnavi = gravi.

F. XIII, V. 4 :dotes = potes. V. 5 : mentes = tentes. V. 8 : granum = manum. V. 9 : fodit = prodit. V. 13 : taurum = aurum. V. 14 : Jovem = bovem. V. 15 : cerva = Mi-nerva V. 18 : aprum = caprum. V. 20 : placat = vacat. V. 21 : datur = li-tatur. V. 23 : miram = iram. V. 24 : repen-tinas = minas. V. 26 : doni = boni. V. 27 : præbes = debes. V. 28 : votis = rotis.

F. XIV, V. 1 : fama = clama. V. 3 : escis = messis. V. 5 : furis = ruris. V. 8 : feri = heri. V. 12 : trun-cata = sata. V. 13 : cæsa = læsa. V. 17 : scivit = pe-tivit. V. 20 : coquo = foco. V. 22 : sero = hero. V. 23 : po-nuntur = fe-runtur. V. 29 : dabo = pro-babo.

F. XV, V. 1 : plenæ = Ca-mœnæ. V. 3 : ad-cusat = re-cusat. V. 5 : calcis = falcis. V. 7 : diræ = fe-rire. V. 9 : pœnam = a-renam. V. 10 : heri = queri. V. 11 : genas = plenas.

F. XVI, V. 1 : præsto = a-desto. V. 2 : ad-spira = lyra. V. 7 : fatur = mi-natur. V. 9 : tristis = istis. V. 11 : villæ = ille. V. 16 : jacit = facit. V. 19 : cernit = spernit. V. 23 : pœnis = ali-enis. V. 24 : speret = feret.

LIVRE III.

F. I, V. 2 : foro = choro. V. 3 : plene = lene. V. 7 : flenti = rege-menti. V. 9 : edax = verax. V. 11 : credit = ob-edit. V. 12 : abit = capit. V. 13 : tota = vota. V. 14 : vacet = tacet. V. 17 : ei = di-ei. V. 18 : planum = canum. V. 21 : parum = fe-rarum. V. 24 : sedes = pedes.

F. II, V. 3 : rari = a-vari. V. 4 : dic-tatur = datur. V. 5 : Getæ = po-etæ. V. 7 : ol-larum = du-arum. V. 11 : parum = e-arum. V. 13 : terræ = a-ere. V. 15 : terræ = ferre. V. 19 : fundis = undis. V. 21 : quas-setur = ve-retur. V. 23 : tar-datur = pre-catur. V. 24 : poli = doli. V 25 : dictis = fictis. V. 29 : res-pondit = spo-

pondit. V. 30 : clamas = amas. V. 31 : levis = quævis. V. 32 : teris = seris. V. 33 : juras = curas. V. 35 : damnis = amnis.

F. III, V. 1 : vere = do-lere. V. 5 : mores = pri-ores. V. 8 : tradit = cadit. V. 11 : di-vorum = horum. V. 13 : mentis = parentis. V. 15 : vellem = pellem. V. 21 : feræ = ti-mere. V. 22 : pridem = fidem. V. 23 : conju-rabant = le-vabant. V. 27 : feræ = ti-mere. V. 29 : menti = ti-menti. V. 31 : spirat = re-gyrat. V. 32 : gyrum = virum. V. 35 : dis-cessit = re-cessit. V. 37 : verum = rerum. V. 39 : sub-volvit = re-solvit. V. 43 : cura = plura. V. 44 : arcano = cano. V. 45 : noscas = poscas. V. 46 : deris = feris.

F. IV, V. 1 : profert = aufert. V. 9 : fleret = do-leret. V. 10 : sibi = ibi. V. 11 : menti = ta-lenti. V. 15 : rapta = apta. V. 21 : quæstus = æstus. V. 23 : tandem = e-andem.

F. V, V. 4 : fidem = idem. V. 11 : er-ratis = pu-tatis. V. 12 : her-barum = parum. V. 13 : frau-duni = uni. V. 14 : soli = soli. V. 17 : dictis = re-lictis. V. 19 : fortis = co-hortis. V. 25 : multis = vultis. V. 26 : dis-catis = satis.

F. VI, V. 1 : votis = re-motis. V. 11 : des-cendes = pendes. V. 12 : tibi = ibi. V. 17 : verbis = herbis. V. 21 : jures = cures. V. 23 : regem = legem. V. 24 : regis = tegis. V. 25 : æquum = tecum.

F. VII, V. 2 : nato = dato. V. 3 : Samo = hamo. V. 5 : ferunt = fu-erunt. V. 8 : cibi = ibi. V. 9 : Samum = hamum. V. 10 : voret = foret. V. 11 : parum = a-quarum. V. 13 : numen = flumen. V. 17 : ventum = pa-rentum. V. 23 : mirans = re-gyrans. V. 25 : fari = pre-cari. V. 27 : stultis = vultis.

F. VIII, V. 1 : sordent = re-mordent. V. 3 : passis = assis. V. 7 : turbæ = urbe. V. 8 : notes = potes. V. 9 : crescunt = virescunt. V. 11 : des-cendas = tendas. V. 15 : cædis = re-cedis. V. 16 : caro = caro. V. 19 : Hædus = fœdus. V. 20 : sa-crari = dari. V. 21 : damp-norum = du-orum.

F. IX, V. 1 : velo = cœlo. V. 5 : bonum = pa-tronum. V. 6 : pro-prio = auxi-lio. V. 7 : culpis = vulpis. V. 9 : vanæ = Di-anæ. V. 11 : pigris = tigris. V. 12 : ridet = videt. V. 13 : scru-tatur = mi-natur. V. 14 : me-dia = via. V. 15 : sitis = ve-litis. V. 19 : risum = visum. V. 20 : pre-tium = patroci-nium.

ÉPILOGUE.

V. 1 : com-pleto = fa-veto. V. 3 : artis = chartis.

§ 3. — RIMES DISSYLLABIQUES IRRÉGULIÈRES, OU LES CONSONNES QUI DANS UN MOT SÉPARENT LES VOYELLES FONT DÉFAUT DANS L'AUTRE.

PROLOGUE.

V. 2 : ludis = tuis. V. 4 : metris = meis.

LIVRE I.

F. III, V. 28 : demat = eat.

F. IV, V. 4 : na-turam = suam.

F. V, V. 14 : hero = Leo. V. 16 : furit = fuit. V. 24 : gregum = eum.

F. VI, V. 8 : ægris = eis. V. 12 : feras = deas.

F. VIII, V. 4 : vestris = meis. V. 5 : meum = æquum.

F. X, V. 20 : reor = vehor. V. 24 : reus = herus.

F. XI, V. 2 : seda = dea.

F. XII, V. 2 : lædunt = queunt.

F. XIII, V. 30 : vives = quies.

F. XVII, V. 8 : feras = eas. V. 10 : tulit = fuit. V. 14 : fœdo = Leo.

LIVRE II.

F. I, V. 4 : ei = dei. V. 8 : ei = dei. V. 14 : dei = ei. V. 16 : herum = deum.

F. II, V. 4 : motum = boum.

F. IV, V. 6 : quidam = invi-diam. V. 16 : cœlis = eis.

F. V, V. 8 : lædat = eat.

F. VI, V. 22 : ludit = fuit. V. 24 : tulit = fuit.

F. VII, V. 11 : deum = ca-melum.

F. VIII, V. 16 : fuit = ante-tulit. V. 28 : decus = meus.

F. XI, V. 5 : viis = pru-inis. V. 12 : cupit = fuit. V. 22 : fuit = tulit.

LIVRE III.

F. I, V. 26 : lædi = di-ei.

F. II, V. 34 : præ-cedam = eam.

F. III, V. 16 : fœdus = reus. V. 18 : juvit = fuit.

F. V, V. 5 : boum = du-orum. V. 8 : fero = Leo.

F. VII, V. 22 : dis-cedam = eam.

F. IX, V. 8 : fuit = tulit. V. 10 : feras = eas. V. 16 : dabit = ait.

§ 4. — RIMES DISSYLLABIQUES IRRÉGULIÈRES, OU LES CONSONNES QUI DANS LES DEUX MOTS SÉPARENT LES VOYELLES SONT ELLES-MÊMES DIFFÉRENTES.

PROLOGUE.

V. 6 : vehat = legat. V. 10 : de-vites = vides. V. 16 : credat = vetat.

LIVRE I.

F. I, V. 15 : campo = grando. V. 16 : habet = placet. V. 17 : im-miti = dici.

F. II, V. 2 : divas = micas. V. 10 : levat = vehat. V. 11 : cœli = vi-deri. V. 12 : miti = sibi. V. 15 : quærit = lædit. V. 17 : orat = re-ponat. V. 23 : culpat = turpat.

F. III, V. 2 : lætis = metris. V. 3 : opto = octo. V. 8 : præ-claram = palam. V. 10 : Phœbus = ferus. V. 13 : verbis = pro-tervis. V. 16 : ludit = furit. V. 17 : perdit = su-perbit. V. 21 : ex-emplo = a-gendo. V. 25 : egit = qui-evit. V. 26 : privent = vident. V. 29 : in-sufflat = fuscat. V. 32 : sævit = tegit. V. 38 : ex-cludat = fugat. V. 39 : se-renat = sedat. V. 43 : vicit = ab-ivit. V. 46 : velit = erit.

F. IV, V. 6 : sibi = viri. V. 7 : am-biri = viri. V. 8 : noli = Leoni. V. 9 : homo = solo. V. 14 : toto = homo.

F. V, V. 9 : dolis = Le-onis. V. 10 : gerat = premat. V. 12 : onus = dolus. V. 19 : in-dutus = bubus. V. 20 : fetas = equas. V. 21 : mannis = agnis. V. 22 : macras = capras. V. 26 : co-gnovit = obit. V. 27 : fraudis = auris. V. 31 : flagris = a-maris. V. 32 : onus = bobus.

F. VI, V. 1 : de-lectent = præstent. V. 4 : prodest = potest. V. 7 : turget = mulcet. V. 17 : ægram = me-dellam. V. 20 : lædit = velit. V. 21 : dabit = le-vabit.

F. VII, V. 4 : libet = piget. V. 5 : loris = Le-onis. V. 7 : moris = Le-onis. V. 8 : prædam = feram. V. 17 : ul-cisci = ipsi. V. 18 : dolens = movens. V. 20 : demens = sequens. V. 24 : minor = timor.

F. VIII, V. 2 : lædi = veni. V. 7 : im-mensis = membris. V. 9 : turpem = urbem. V. 10 : scopis = focis. V. 18 : remo = tego. V. 23 : dumus = usus. V. 24 : capit = facit. V. 25 : ob-cursas = pulsas.

F. IX, V. 7 : donum = ovum. V. 8 : dono = homo. V. 13 : car-pat = re-tardat. V. 14 : sperat = petat. V. 20 : dabat = parat. V. 22 : læsus = scelus.

F. X, V. 2 : levi = veni. V. 7 : præstat = se-nescat. V. 13 : vicit = per-ivit. V. 16 : voto = foco. V. 26 : monet = solet.

F. XI, V. 1 : in-tenta = tempta. V. 3 : perdant = certant. V. 4 : caret = valet. V. 5 : dictis = piscis. V. 8 : squamis = maris. V. 9 : spernit = su-perbit. V. 11 : lamna = squama. V. 14 : de-risit = vidit. V. 19 : plebis = eris.

F. XII, V. 3 : fingant = linquant. V. 4 : dolent = probent. V. 7 : nemo = do-cebo. V. 11 : stellis = pennis. V. 12 : alis = avis. V. 15 : terras = gestas.

F. XIII, V. 4 : detis = metris. V. 5 : metris = sci-etis. V. 13 : vertis = herbis. V. 19 : anno = dampno. V. 21 : Jovis = vocis. V. 23 : vidit = pe-tivit. V. 25 : venit = qui-evit. V. 27 : palam = aram. V. 29 : fœdam = pœnam.

F. XIV, V. 12 : ad-quiris = cibis.

F. XV, V. 1 : cessas = ho-nestas. V. 2 : latet = placet. V. 4 : plebis = velis. V. 9 : montis = frondis. V. 15 : risit = scivit. V. 18 : e-latis = aquis. V. 19 : cannæ = amne. V. 21 : vigor = miror. V. 26 : stabit = cadit. V. 33 : mori = noli. V. 34 : cedis = necis.

F. XVI, V. 3 : membris = mentis. V. 4 : hebens = ferens. V. 5 : vita = no-civa. V. 8 : de-ludit = subit. V. 11 : in-culcat = culpat. V. 13 : clamat = pro-fanat. V. 18 : potest = obest.

F. XVII, V. 5 : meta = metra. V. 7 : micans = vitans. V. 9 : de-vitat = ini-micat. V. 16 : honor = color. V. 19 : mentis = membris. V. 20 : nobis = modis.

LIVRE II.

F. I, V. 2 : lædas = teras. V. 5 : saxi = Bacchi. V. 6 : divis = nimis. V. 12 : emet = feret. V. 13 : multum = se-pulchrum.

F. II, V. 1 : posti = nostri. V. 6 : ad-sedit = petit. V. 12 : sedes = leves. V. 13 : divis = re-quiris. V. 17 : herbæ = Mi-nervæ. V. 20 : gravi = dari.

F. III, V. 2 : carus = manus. V. 3 : duobus = onus. V. 4 : fun-dit = nutrit. V. 7 : sprevit = ad-hæsit. V. 10 : vacat = amat. V. 14 : carum = canum. V. 15 : tenet = in-hæret.

F. IV, V. 3 : pestis = extis. V. 4 : nocet = solet. V. 8 : Phœbus = scelus. V. 11 : sanctis = to-nantis. V. 12 : capit = adit. V. 18 : vobis = Jovis. V. 23 : scelus = Phœbus.

F. V, V. 2 : amor = favor. V. 3 : ex-emplum = pa-rentum. V. 6 : ferens = sequens. V. 9 : rectus = gressus. V. 11 : nati = matri. V. 12 : potes = doces. V. 13 : vado = pro-pago. V. 14 : voles = comes. V. 16 : cavet = habet.

F. VI, V. 1 : obest = prodest. V. 9 : caudæ = aure. V. 10 : ig-notos = jocos. V. 11 : ad-flictos = istos. V. 13 : læsis = plebis. V. 16 : lædat = ferat. V. 19 : cogit = re-movit. V. 20 : sonos = dolos. V. 23 : spernit = su-perbit. V.25 : quidam = Licham. V. 26 : scelus = decus. V. 27 : eris = credis. V. 32 : dolos = honos. V. 34 : patet = habet.

F. VII, V. 4 : denis = velis. V. 5 : sacras = aras. V. 13 : damis = agnis. V. 14 : opus = bobus. V. 16 : tu-telam = geram. V. 18 : demit = dedit. V. 19 : rebus = do-cemus. V. 20 : demit = dedit.

F. VIII, V. 2 : ig-notum = jocum. V. 3 : multis = nullis. V. 6 : nobis = Jovis. V. 7 : ludum = unum. V. 8 : con-venit = dedit. V. 9 : matrum = natum. V. 11 : ludunt = ducunt. V. 12 : proli = Jovi. V. 13 : oc-cultant = mutant. V. 18 : timent = vident. V. 21 : voces = proles. V. 25 : prolem = ho-norem. V. 27 : matrum = be-atum.

F. IX, V. 2 : votum = jocum. V. 6 : petis = nequis. V. 8 : pri-vavit = dabit. V. 11 : calva = palma. V. 12 : obest = potest. V. 13 : crines = miles. V. 17 : equum = ga-lerum. V. 20 : totum = jocum. V. 22 : na-tivi = pili.

F. X, V. 2 : sonat = novat. V. 6 : vidit = sitit. V. 12 : e-lata = aqua. V. 13 : urnam = undam. V. 14 : quivit = bibit.

F. XI, V. 1 : veri = credi. V. 3 : laudi = Fauni. V. 4 : obest = potest. V. 10 : voti = loqui. V. 13 : vagus = du-abus. V. 14 : dor-mivit = bibit. V. 15 : esus = di-ebus. V. 16 : malis = famis. V. 17 : solis = horis. V. 20 : lædit = nequit. V. 25 : escas = æstas. V. 26 : malis = favis. V. 31 : eris = re-cedis. V. 34 : nolo = homo.

F. XII, V. 4 : carent = placent. V. 7 : gessit = qui-escit. V. 9 : escas = æstas. V. 10 : frigus = cibus. V. 11 : æs-tatis = Ci-cadis. V. 13 : damnis = quo-tannis. V. 18 : cibis = nivis. V. 21 : cibos = a-micos. V. 22 : dedit = petit. V. 24 : negat = petat. V. 28 : cantas = saltas. V. 29 : voces = potes.

F. xiii, V. 2 : dif-famet = habet. V. 3 : soles = la-bores. V. 6 : tædet = levet. V. 7 : messis = a-grestis. V. 10 : ad-ridet = timet. V. 11 : capram = aram. V. 12 : suf-fecit = dedit. V. 17 : ovem = ho-norem.

F. xiv, V. 2 : mones = probes. V. 4 : caris = agris. V. 6 : aprum = agrum. V. 7 : ob-servat = perdat. V. 9 : noctis = hostis. V. 10 : solet = voret. V. 11 : fraudem = aurem. V. 14 : sævit = redit. V. 15 : sæva = læsa. V. 18 : redit = perit. V. 19 : messis = a-grestis. V. 21 : poscit = 'coxit. V. 24 : amat = dabat. V. 25 : vini = re-quiri. V. 26 : nequit = petit. V. 27 : erat = sedat. V. 31 : viros = pe-ritos.

F. xvi, V. 3 : sulcis = vo-lucris. V. 4 : flavo = agro. V. 5 : ex-ivit = vidit. V. 10 : natis = avis. V. 13 : erat = pe-tebat. V. 15 : avis = natis. V. 17 : vires = viles. V. 21 : au-divit = re-cidit.

LIVRE III.

F. i, V. 1 : Phœbi = per-egi. V. 4 : fave = cape. V. 10 : donum = domum. V. 15 : per-noctat = optat. V. 16 : fugit = tulit. V. 20 : fugæ = Lupæ. V. 22 : lusum = Lupum. V. 23 : credes = ja-ceres. V. 25 : legi = credi.

F. ii, V. 1 : metris = po-etis. V. 6 : solum = sonum. V. 9 : ad-sumptis = undis. V. 10 : i-ratis = aquis. V. 16 : gravis = aquis. V. 18 : lædat = vetat. V. 20 : vadit = salit. V. 26 : tibi = mihi. V. 27 : vadis = ju-vabis. V. 28 : nimis = Stygis. V. 36 : lædet = feret.

F. iii, V. 3 : boni = noli. V. 7 : plebi = legi. V. 9 : pares = sodales. V. 10 : lædant = ferant. V. 19 : tulit = ludit. V. 20 : gra-dum = malum. V. 25 : au-fugit = rupit. V. 26 : abit = capit. V. 28 : desit = stetit. V. 33 : credit = fregit. V. 34 : lædit = petit. V. 36 : fregit = redit. V. 38 : tibi = mihi. V. 40 : fœdus = scelus.

F. iv, V. 3 : modis = la-tronis. V. 5 : senum = di-erum. V. 6 : claris = aquis. V. 7 : per-transit = planxit. V. 13 : pannis = amnis. V. 14 : quærit = nequit. V. 18 : ab-latis = aquis. V. 19 : vidit = re-quirit. V. 24 : au-ratum = cadum.

F. v, V. 1 : purga = a-murca. V. 3 : sacra-menti = ju-venci. V. 6 : fidus = tribus. V. 7 : Lupi = tuti. V. 9 : dolum = horum. V. 15 : vobis = la-tronis. V. 16 : amet = habet. V. 18 : si-gnavit = adit. V. 20 : pœnæ = feræ. V. 21 : cædat = ti-mebat. V. 23 : qui-dam = ru-inam. V. 24 : dolet = monet.

F. vi, V. 3 : novi = Le-oni. V. 4 : doli = soni. V. 5 : pratis = altis. V. 6 : thymum = cibum. V. 7 : vidit = ad-ivit. V. 8 : voret = monet. V. 9 : frondes = fontes. V. 10 : flores = soles. V. 13 : frustra = justa. V. 15 : incassum = astum. V. 18 : notus = locus. V. 19 : dolis = floris.

F. vii, V. 1 : forma = orna. V. 4 : ves-titum = cibum. V. 6 : patris = aquis. V. 7 : gestam = escam. V. 14 : trahit = agit. V. 15 : piscis = istis. V. 16 : ef-fudit = tulit. V. 19 : cœli = Phœbi. V. 20 : abs-cedam = petam. V. 21 : membris = mensis. V. 24 : quærat = negat. V. 28 : quæret = tenet.

F. viii, V. 4 : legas = vehas. V. 6 : dedit = nequit. V. 12 : vivas = bibas. V. 13 : scelus = esus. V. 14 : fœdus = scelus. V. 17 : sacris = mo-raris.

F. ix, V. 3 : finis = Tigris. V. 17 : e-missam = sa-gittam. V. 18 : pedis = levis.

ÉPILOGUE.

V. 2 : voto = foco. V. 4 : legi = vehi.

§ 5. — RIMES TRISSYLLABIQUES RÉGULIÈRES.

LIVRE I.

F. i, V. 2 : calamis = thalamis. V. 10 : voluit = in-doluit. V. 22 : rapiat = sapiat.

F. ii, V. 24 : doluit = voluit. V. 26 : meritum = in-teritum.

F. v, V. 8 : e-doceat = noceat. V. 18 : patuit = latuit. V. 38 : al-terius = in-ferius.

F. vi, V. 2 : taceant = placeant.

F. vii, V. 22 : ul-terius = al-terius.

F. x, V. 14 : senium = in-genium.

F. xii, V. 6 : genii = in-genii.

F. xiii, V. 18 : doluit = voluit. V. 20 : in-videam = videam V. 22 : veteris = ceteris. V. 26 : Vitulum = titulum.

F. xiv, V. 10 : macie = facie.

F. xv, V. 10 : e-micuit = licuit. V. 24 : docuit = nocuit.

F. xvii, V. 2 : meritum = in-teritum.

LIVRE II.

F. iii, V. 6 : dis-pariter = pariter.

F. iv, V. 14 : ju-dicium = vitium.

F. VI, V. 8 : nocuit = docuit. V. 28 : paveant = caveant. V. 30 : vitium = sup-plicium.

F. VII, V. 9 : deposcit = defende-re possit.

F. VIII, V. 26 : decies = species.

F. XI, V. 30 : vitium = hos-pitium.

F. XII, V. 31 : vitiis = of-ficiis.

F. XVI, V. 18 : de-ficiunt = of-ficiunt.

LIVRE III.

F. II, V. 8 : placeat = taceat.

F. III, V. 42 : sapiet = capiet.

F. IV, V. 22 : doluit = voluit. V. 16 : spoliis = foliis.

F. V, V. 2 : cal-vitium = vitium.

F. VIII, V. 18 : potius = con-socius.

F. IX, V. 4 : e-doceat = noceat.

§ 6. — RIMES TRISSYLLABIQUES IRRÉGULIÈRES, DANS LESQUELLES LES DEUX DERNIÈRES SYLLABES RIMENT EXACTEMENT.

LIVRE I.

F. I, V. 4 : in-cipiat = per-ficiat. V. 6 : pigeat = libeat. V. 18 : sonuit = doluit. V. 20 : impul-sa fluit = Ol-la fuit.

F. II, V. 6 : merca-ta fuit = moribun-da ruit. V. 22 : pœ-nituit = libuit.

F. III, V. 5 : sci-re parum = ferarum. V. 20 : tacuit = valuit. V. 24 : videat = sileat. V. 34 : nocuit = potuit. V. 36 : ip-sa docet = mul-ta nocet.

F. V, V. 6 : pateat = placeat. V. 23 : adfligat = fatigat.

F. VI, V. 14 : cunc-ta favent = ver-ba pavent.

F. VII, V. 6 : evadat = den-te cadat. V. 12 : maneat = adeat. V. 19 : cessisses = perisses.

F. VIII, V. 12 : ma-gna fero = mari-na gero. V. 15 : ru-ris caulas = divi-tis aulas. V. 16 : spre-ta jacet = for-ma placet. V. 19 : es-se parum = dearum. V. 27 : lau-de nites = subcide-re dites.

F. IX, V. 18 : habe-re solet = in-de dolet. V. 19 : cunc-ta dari = avari. V. 21 : i-ma scidit = visce-ra vidit. V. 24 : plus quærit = habitu-rus erit.

F. x, V. 12 : potuit = voluit. V. 15 : bellorum = deorum. V. 17 : in-de dari = cremari. V. 18 : il-le deum = es-se reum.

F. xi, V. 7 : dejectum = turbi-ne vectum. V. 10 : nocuit = potuit.

F. xii, V. 16 : pres-sa solo = as-tra volo. V. 17 : picturas = præter-ituras.

F. xiii, V. 2 : remove-re potes = ina-ne notes.

F. xv, V. 11 : obfuscans = coruscans. V. 12 : pecoris = nemoris. V. 14 : sub-jacuit = in-caluit. V. 30 : au-ra ferit = ip-sa perit.

F. xvi, V. 12 : sceleris = Cereris. V. 16 : timeat = sileat.

F. xvii, V. 4 : nitidi = timidi. V. 12 : generis = sceleris. V. 17 : Ingeni-o morum = colorum.

LIVRE II.

F. i, V. 18 : fugiant = cupiant.

F. iii, V. 12 : posuit = voluit.

F. iv, V. 1 : proban-da foris = amoris. V. 15 : præ-dictorum = virorum. V. 17 : du-pla feret = mune-ra quæret. V. 20 : ob-tineat = sileat. V. 26 : in-vidia = vitia.

F. v, V. 4 : proprium = ob-probrium. V. 15 : con-tempnatur = vetatur.

F. vii, V. 1 : quæ scimus = velimus. V. 10 : at-que Jovem = fer-re bovem. V. 12 : ob-tineat = niteat.

F. viii, V. 4 : er-go taces = recitan-do places. V. 14 : dum-que colunt = place-re volunt.

F. ix, V. 19 : quicum-que vident = verti-ce rident.

F. x, V. 16 : pretium = in-genium.

F. xi, V. 6 : nemorum = pecorum. V. 8 : timuit = libuit.

F. xiii, V. 16 : hederis = Veneris. V. 25 : egisti = dedisti. V. 29 : volven-te rota = remota. V. 30 : es-se soles = dedis-se voles.

F. xiv, V. 16 : pereat = redeat. V. 28 : habuit = valuit. V. 32 : cau-sa nocet = fugien-da docet.

F. xv, V. 4 : il-le necat = fal-ce secat. V. 6 : cal-ce petat = subin-de vetat. V. 13 : viti-osorum = bonorum. V. 14 : pereunt = nequeunt.

F. xvi, V. 6 : fal-ce metat = pauperies-que vetat. V. 14 : vitium = au-xilium. V. 20 : sobria = propria.

LIVRE III.

F. I, V. 5 : Infantis = minantis. V. 19 : de-fraudatus = rogatus.

F. II, V. 2 : metrorum = om-ne forum. V. 22 : terro-re vacet = i-re placet.

F. III, V. 2 : men-te capit = ip-se sapit. V. 4 : sileas = in-videas. V. 30 : men-te vacet = il-le jacet. V. 41 : ver-ba feræ = habere.

F. IV, V. 2 : in-genium = pretium. V. 4 : latuit = rapuit. V. 22 : qui-que solet = ar-te dolet.

F. V, V. 22 : metuit = secuit.

F. VI, V. 2 : doc-ta bonos = tali-a sonos. V. 14 : fi-de veri = fue-re feri. V. 20 : videam = timeam.

F. VII, V. 12 : per-cipiat = suf-ficiat. V. 26 : præ-da coqui = plu-ra loqui.

F. VIII, V. 2 : in-videant = sileant. V. 10 : cupias = fugias. V. 22 : de-terius = levius.

F. IX, V. 2 : an-te deos = es-se meos.

§ 7. — Rimes trissyllabiques irrégulières, dans lesquelles les deux dernières syllabes ne riment pas exactement.

LIVRE I.

F. II, V. 8 : Aquilæ = patriæ.

F. III, V. 40 : so-le calet = im-bre madet.

F. IV, V. 11 : en-se fero = subi-re Leo.

F. V, V. 3 : se fœdat = uti-le celat. V. 4 : invidi-a livet = recitan-da silet. V. 28 : fortu-na tulit = tec-ta fuit. V. 36 : Transiliensque modum = om-ne bonum.

F. VII, V. 1 : sci-re juvat = dice-re curat. V. 10 : mor-te timet = men-te videt. V. 14 : i-re Caper = at-que pater. V. 23 : ventu-ra putes = paludes.

F. IX, V. 16 : deludit = om-ne cupit.

F. XI, V. 6 : cla-ra monens = vic-ta docens. V. 12 : similis = viridis.

F. XII, V. 8 : Mu-sa sonat = nos-tra probat.

F. XIII, V. 3 : vo-ce secor = verbe-re lædor. V. 28 : resolu-ta modis = o-ra Bovis.

F. XIV, V. 1 : Præcipu-a forma = adorna.

F. xv, V. 20 : Indigna-ta stetit = super-ba dedit. V. 32 : plectendo parum = arun-do vadum.

F. xvi, V. 6 : me-tra ferunt = par-va queunt. V. 14 : puni-re libet = superes-se videt.

LIVRE II.

F. i, V. 15 : prævidit = petivit.

F. iv, V. 2 : facito = placido. V. 10 : habe-re cupit = or-be fuit. V. 24 : ferita-te mali = o-re gravi.

F. vi, V. 12 : vo-ce monens = noce-re volens.

F. vii, V. 6 : spe doni = dedis-se Jovi. V. 8 : sa-cra dedit = tribuen-da petit.

F. viii, V. 5 : notifica-ta nitet = fabu-la vilet. V. 24 : promis-sa dabis = qua sapis.

F. ix, V. 5 : sic-ca virent = mortu-a vivent. V. 14 : mil-le modis = nite-re comis. V. 16 : dum-que cupit = amo-re furit. V. 21 : admissos = capillos.

F. x, V. 8 : vel-le fuit = pos-se fugit.

F. xi, V. 18 : cecidit = tetigit. V. 19 : san-guis abit = corpo-ris ambit. V. 28 : tetigit = reicit.

F. xii, V. 5 : pau-ca solet = laboret. V. 30 : is-ta virum = fabu-la pigrum.

F. xiii, V. 22 : indigna-ta dolet = nul-la vovet.

F. xiv, V. 30 : tan-ta tulit = cœ-na fuit.

F. xv, V. 2 : fa-ma sonet = me-tra novet. V. 8 : pos-se furit = vel-le fuit. V. 12 : i-ra monet = o-ra movet.

F. xvi, V. 8 : Expavefac-ta minis = ip-sa nimis. V. 12 : pro-le timet = ip-se videt. V. 22 : ip-sa fovet = ru-ra monet.

LIVRE III.

F. i, V. 6 : elusus = teno-re Lupus.

F. ii, V. 12 : ar-tificis = dis-similis. V. 17 : un-da facit = terre-a vadit.

F. iii, V. 6 : sor-te mali = uter-que pari. V. 12 : mal-le mori = habe-re doli. V. 24 : repen-te ruit = il-le fugit.

F. iv, V. 8 : dolo-re mori = ar-te doli.

F. v, V. 10 : Insidiis-que petit = supera-re nequit.

F. vi, V. 16 : Ca-pra feræ = ver-ba tene. V. 22 : o-re fero = es-se Leo.

F. VII, V. 18 : subjec-ta polo = cunc-ta rogo.

F. VIII, V. 5 : for-te Lupus = secutus.

§ 8. — RIMES TÉTRASYLLABIQUES.

LIVRE I.

F. II, V. 4 : desipiant = despiciant. V. 7 : e-a mercatur = astra feratur.

F. III, V. 4 : parte doli = adde fori. V. 27 : ista nimis = sententia divis.

F. VI, V. 3 : ha-bere nequit = promit-tere lædit. V. 5 : Rana cutis = ver-ba salutis.

F. VIII, V. 6 : insidiæ = invidiæ.

F. IX, V. 2 : scena probet = Ca-mœna novet.

F. X, V. 22 : bel-lum monui = cum sonui.

F. XII, V. 18 : picta premit = nigra vehit.

F. XV, V. 16 : stulta fuit = pulsa ruit.

F. XVI, V. 2 : efficiat = deficiat.

LIVRE II.

F. I, V. 1 : Phœbe, coli = sper-nere noli.

F. III, V. 8 : iste placet = ille jacet.

F. IV, V. 22 : fraude tacens = u-troque carens.

F. IX, V. 10 : cæ-cata vident = sana vigent.

F. XII, V. 16 : sole calet = voce valet. V. 20 : terra nivi = esca sibi.

F. XIII, V. 1 : dictatori = tra-dita doni. V. 19 : tura cremat = sua lædat.

LIVRE III.

F. I, V. 8 : exclu-dere lupis = reti-cere cupis.

F. III, V. 14 : sceptra poli = regna soli. V. 17 : verba dedit = fœ-dera fregit.

F. IV, V. 17 : la-tro delusus = cor-pore nudus.

F. VI, V. 26 : lege potes = dente noces.

§ 9. — RIMES PENTASYLLABIQUES.

LIVRE II.

F. x, V. 4 : canenda novis = Camœna sonis.

LIVRE III.

F. IV, V. 20 : hic, ille latet = hic, ille tacet.

§ 10. — RIMES HEXASYLLABIQUES.

LIVRE III.

F. II, V, 14 : levis ista satis = pon-deris illa gravis.

NOVUS AVIANUS,

EX AUSTRIACORUM VINDOBONENSIS BIBLIOTHECÆ
MS. CODICE 303
NUNC PRIMUM IN LUCEM INTEGRE PRODITUS.

(Fol. 102 *a*)

INCIPIT NOVUS AVIANUS.

I. — [RUSTICA ET LUPUS.] (1)

Infans dum plorat, Nutrix requiescat vt orat,
    Iurat, ni taceat, quod Lupus hunc rapiat.
Expectansque fera, foret ut promissio vera,
    Dum sibi res placuit, ante fores iacuit.
Pervigil avscultat, re pollicitaque resultat;
    Luso fraude spei nil valet istud ei.
Dum super hi(i)s heret lucemque venire videret,
    Post votum uanum vix fugit ora canum.
Dum (2) Lupa sentiret vacuus quod forte rediret,
    Multum condoluit scireque rem voluit.
Verbis Nutricis sub spe deceptus amicis,
    Cum predam spero, premia nulla fero.

Hec racio prebet: vix credi femina debet;
    Sepe fit vt doleat credere qui soleat.

(1) *Les fables ne portent pas de titres dans le manuscrit; tous ceux dont elles ont été pourvues dans cette édition lui sont étrangers.* — (2) *Lisez :* Cum.

II. — [AQUILA ET TESTUDO.]

Quondam Testudo pigra, dum requiescat in humo,
Ha[n]c legimus uolucri sic voluisse loqui:
(Fol. 102 *b*) Munera magna daret si qua levaret (1).
Pes Aquile hanc captat et super alta leuat.
Postquam sublimis rapitur de partibus imis,
Penituit proprium deseruisse locum.

Hec ratio tangit, sibi qui data commoda plangit:
Dum maiora cupit, parta labore sinit.

III. — [CANCER ET FILIUS SUUS.]

Cvm curuat gressum Cancer per devia fessum,
Huic circumquaque uis nimis obstat aque.
Mater ut hec vidit, quod saxis terga relidit:
Pectus, ait, vadat, ne mala retro cadat,
Et si sic iret, pars ultima prima veniret,
Et post nequaquam ille timeret aquam.
Nemo suum linquit: si me precesseris, inquit,
Te sequerer sero; nunc tibi compar ero.

Contra naturam non est fas sumere curam:
Que natura vetat, hec fore nemo petat.

IV. — [PHŒBUS ET BOREAS.]

Cum Borea Phebus mundanis gloria rebus
Certamen statuit, vt Superis placuit.
Forte Viator erat qui palla membra tegebat;
Hi(i)s fuit indicium litis ad officium:
Hunc qui nudaret vicinia leta probaret,
Et qui victus erit sub Ioue vilis erit.

(1) *Il y a ici une lacune. Suivant M. E. du Méril,* Poésies inédites du oyen âge, *p.* 269, *il faut lire :* si quae super alta leuaret.

Tunc Boreas sufflat, ningit, pluit atquo coruscat,
Sumere nec ualuit tegmina que uoluit,
Et placidum numen, dum cepit fundere lumen,
Affectum pluuiis exuit exuviis.
Non Iouis inuidit, dum Phebum uincere uidit,
Et quod preualuit Di(i)s aliis placuit.

Non sedeat menti iam te conferre potenti,
Et (1) preferre minas sub Iove teste sinas.

V. — [RUSTICUS ET ASINUS.]

Appositam pelli pellem referamus Aselli,
Quem pellis proprium texit ad obprobrium.
Inmeritis donis tumidus sub pelle Leonis,
Fallax in veris est timor ipse feris.
Dum sic exterret pecudes et rura co(h)ercet,
Non co(n)gnouit Herus, sic erat ille ferus.
Cum quis sic nescit, ob Asellum iure timescit (tumescit) (2)
Et dubitat uere ne foret esca fere.
Auribus inuentis, redit ad se copia mentis;
Pellem pelle trahit. Est hic Assellus (*sic*), ait.
Verbere correptum secum deducit ineptum;
Inquit: Eris quod eras; parce fugare feras.

Fabula nostra monet quam qui meditando reponet,
Vltra se querens, est lucra vana ferens.

VI. — [RANA ET VULPES.]

Non legitur vane turgentis fabula Rane,
Doctior omnis erit, si bene corde serit.
Vidit quando feras variis languoribus egras;
(F. 103 *a*) Omne decus medici uendicat ille (*sic*) sibi—

(1) *Le sens exige :* Nec. — (2) *En marge de ce vers la même main a écrit ces mots :* Bos merdando sic vadit versificando.

Dum se iactaret, dum se super arte probaret,
Vulpis risit eam hac super arte ream.
Dum sic palleret, sua nil medicina ualeret,
Que nimis egrotet, ut color ipse notet.

Hoc verum constat quod presens fabula monstrat:
Vix aliis prodest qui sibi nulla potest.

VII. — [CANIS.]

Forte Canis pridem fallax, simulator et idem,
Ledere quos potuit, dente malo uoluit.
Cum Dominus sciret quod eum sua culpa preiret,
Inuenit indicium quo pateat uicium:
Ex collo pendit, penam pro f[r]aude rependit,
Vt sonitu pateat, ledere ne ualeat.
Dum Canis hoc cernit, mox subdolus ere superbit,
Et reputat meritum nequicie precium.

Fabula, queso, Canis nulli [videatur] (1) inanis,
Que documenta dabit qui meminisse sapit.

VIII. — [CAMELUS.]

Peruia tunc celi rogat emula lingua Cameli,
Cornua ferre Boves cumque uideret Oves,
Viueret ut tutus racionis honore minutus,
Querit dona Ioui muneris ipse noui.
Iupiter ut munus sensit, deus omnibus unus,
Vertit propositum eius in obprobrium :
Dum sic inuidit, dum vanis uana petiuit,
Arbiter ille bonus sustulit auris (h)onus.

Sic quicumque cupit quod iuris gracia rupit,
Est stolidus parens, sicut hic aure carens.

(1) *Le mot* videatur *manque dans ce vers; c'est hypothétiquement qu'il restitué.*

IX. — [DUO VIATORES.]

Cvm foret incursus Sociis conmuniter Vrsus,
Hic uadit (1), hic uadit, hic fugit, ille cadit.
Qui fugit ascendit metuens et fronte (*sic*) pependit;
Qui cadit, ille fere (2) fit noua preda fere.
Quem milies voluens, milies sua membra resoluens,
Esse putans fedum, sponte reliquit eum.
Venit ad hunc rursum pauidus qui fugerat Vrsum;
Quod fedus rupit, jam simulare cupit.
Nam, precor, exodes, retulit quid bestia, sodes,
Et referas vere uerba secreta fere.
— Te precor, ausculta, set paucis collige multa,
Non multum nocuit quod fera me docuit;
Voce quidem muta fuit hec mihi verba locuta :
Ne comes absque fide sit, meminisse vide.

X. — [MILES CALVUS.]

Fabula de Caluo describitur ordine saluo,
Apta satis ludis, sit licet ipsa rudis :
Frons redimita parum proprio non iure comarum
Duxerat hoc equum, ne stimularet equum.
Set quia sepe datur fors et quandoque negatur,
Depositis filis fit caput (caput) absque pilis.
(Fol. 103 *b*) Dum currebat Eques in venti flamina precel
Est coma(i) sufflata retro cadendo data.
Vulgus, ut ista videt, tumido sub gutture ridet;
At vacat ille ioco conueniente loco,
Dicens : Si proprios aufert natura capillos,
Non est culpa mei, set reputetur[ei] (3).

(1) *La répétition du mot* vadit *doit être une faute de copiste, aussi en marge a-t-on écrit :* manet. — (2) *Il y avait* : fore; *mais l'o a été supprimé et remplacé par un* e *mis au-dessus.* — (3) *Le mot* ei *manque dans le manuscrit.*

XI. — [OLLA ÆREA ET FICTILIS.]

De geminis Ollis non est sententia mollis,
Hec tellure sata, hec fuit ere data.
Unda crescente pluuje (*sic*) venere repente;
Pertimuit fragilis ne foret hec agilis,
Et, quia cernebat sociam quam iure timebat,
Gressus dilatat, precipitato natat.
Inquit ad hanc eris : Me formidare uideris,
Ledere te nolo, longius ire uolo.
— Ambas nos vnda si iungat forte profunda,
Semper ero fragilis, subdita sola malis.

Res vetat ista satis miseros sociare beatis :
Non miseris prodest, si modo prorsus obest.

XII. — [RUSTICUS QUI THESAURUM INVENERAT.]

Thesaurum fossum scribam, si scribere possum;
Nostrum carmen erit, quod sua rura serit.
Dum terram scindit, dum terram vomere findit,
Auri massa micat, quam sua massa fricat.
Mox labor infectus, dum Rusticus est id adeptus,
Nec sua [rura] (1) serit, dum meliora gerit.
Rem reputans caram, telluri construit aram,
Atque deos placat; Fors sibi sola vacat.
Que, paciens egre sacris contempta carere,
Quatuor et binas addidit ipsa minas :
Tempus prebebit quod me spreuisse nocebit;
Tunc mihi si queres munera, nulla feres.

XIII. — [TAURUS ET HIRCUS.]

Ecce Leo fortis, dum T(h)aurum uidit in hortis,
Esuriens temere cogitat hunc rapere.

(1) *Ce mot nécessaire au vers n'existe pas dans le manuscrit.*

Hic fugit, hic sequitur; sic forsan longius itur :
Qui fugit ille tremit; qui fugat ille fremit.
Dum tremit atque fugit, dum circum conpera mugit,
Hoste sequente pauet quo sibi iure cauet.
In medio circi speluncam viderat Hyrci;
Se quod ab hoste tegat hispida barba negat.
Barbis demissis hunc antris pellit ab ipsis;
Cornibus antra ferit, dentibus ora terit.
Iam T(h)aurus tutus est Hyrco pauca locutus :
Non timor es, fetens, set fera seua sequens.

Hic Caper ostendit, non recto tramite tendit,
Qui non parcit ei quem probat ordo rei.

XIV. — [SIMIA ET JUPITER.]

Munera natorum peciit Deus ipse duorum;
Illum ditaret qui meliora daret.
Jam munus carum portat genus omne ferarum,
(Fol. 104 *a*) Bos, Lupus, Ursus, Aper, Vacca, Leena,
Omnis adest pis(s)cis; sua pignera miscuit ipsis,
Credere si mavis, Passer et omnis auis,
Grus, Anser, Turtur, Pauo, Cornix, Uppupa, Vultur,
Et quos penna rapit, vix locus ille capit.
Symia dum sciuit Iovis quod fedus iniuit,
Huius ventris (h)onus fit iocus atque sonus.
Di(j) faciunt plausum matris properantis ad ausum;
Iupiter hec ridet, talia quando videt.
Quem derisistis superest mevs omnibus istis
Iudicioque meo sat placet ille Deo.

Symia denudat, nullus sua pignera laudat,
Et qui deridet hic sine luce uidet.

XV. — [GRUS ET PAVO.]

Debet conponi modo Grus inimica Pauoni,
Et lis istorum tangit in urbe forum.

Parte quidem leta, dum Grus fuit ante quieta,
Hanc verbo prauo percutit ante Pauo;
Cum sibi fulgeret stellataque cauda placeret,
Improbat illa Grui corporis esse sui :
Tv nigra terga geris, palles, fumosa uideris;
At speciosus ego sidere menbra tego.
— Quamvis astra geris, semper tamen infima queris,
Grus ait, et celum est penetrare meum.

Non, homo, leteris, si co[r]pore pulcher haberis;
Constat opus clarum sepe valere parum.

XVI. — [QUERCUS ET CANNA.]

Fabula sit facta de Quercu montibus acta,
Ventis pulsata fluctibus atque data.
Que reputans uentos circa sua robora lentos,
Quando superba fuit, turbine victa ruit.
Fluminis in fundo Quercum retinebat Harundo,
Nec ualet inde vehi, Canna quod obstat ei.
Indignata nimis quod Harundo quiescat in imis,
De se miratur, cum vagabunda datur.
Semper, inops mentis, fueras contraria ventis;
Si leuis aura ferit, me paciente, perit.

Quercu monstratur cui vis non equa minatur,
Precipitatus eas (1), ne uehit ipsa fleat.

XVII. — [SAGITTARIUS ET TIGRIS.]

Venator, telis, iaculis super arte fidelis,
Siluas, si queras, lustrat agendo feras.
Quas cum turbaret et eas per lustra fugaret,
Tygris ad has rupit, dum reuocare cupit.
Cur fugitis? Cur terga datis? Hi(i)s vero (2) relatis,
Dum reprobat cedem, figitur ipsa pedem.

(1) *Lisez* : eat. — (2) *Faute de quantité.*

Tygris dum staret et iter iactura (1) negaret,
Dum telum demit, flet, dolet atque gemit.
Dic mihi quem culpes? quesiuit subdola Vulpes.
— A Venatore spicula credo fore.
(Fol. 104 *b*.) Nullus presentat se qui mea membra cruentat ;
Set ualet hec sciri tela fuisse viri.

Securus nemo uiuat sine fine supremo :
Mors cito mutatur et malefida datur (2).

XVIII. — [JUVENCI ET LEO.]

Bis bini T(h)auri, specie rutilantis in auri,
Pascebant prata uel sine lite sata.
Vt Leo sentiuit, illos simulanter adiuit
Et sociata iuga diuidit arte sua :
Vos diuersorum iam pascant prata locorum;
Hoc genus herbarum credimus esse parum.
Postquam diuisi sunt per sua pascua uisi,
Hunc trahit, hunc que rapit, hunc necat huncque capit —
Sic sunt preda fere, disiuncti quando fuere,
Et demum nocuit hos Leo quod docuit.

Soluat nemo fidem facile, Leo denotat idem,
Et qui soluit eam non reor esse meam.

XIX. — [ABIES ET DUMUS.]

Arbor habebat humum, refero quam nomine Dumum.
Hanc Abies ridet, cum sua membra uidet :
Tv subiecta nimis miserorum nota caminis,
Nulli Spina places, pulueruIenta iaces.
Sum speciosa nimis, velox in fluctibus imis,
Sum bene sublimis, fluctibus apta nimis.

(1) *En marge du vers, le copiste, qui peut-être n'était pas sûr d'avoir bien lu son modèle, a écrit :* vel natura. — (2) *A la suite du mot* datur *le copiste a ajouté cette variante* : vel mala uita.

Inquit ad hec Spina : Cum sis casura ruina,
    Nescis quid faris, publica preda maris.
Me bene defendo, ledenti iusta rependo;
    Tv speciosa cadis, sarcina magna maris.
Quamuis sic pluris te truncat acuta securis,
    Tunc speciosa doles et fore Spina voles.

Nullus sublimis habet hoc ut detrahat imis,
    Illum Spina ferit, quando minora terit.

XX. — [PISCATOR ET PISCICULUS.]

Prelibare parum monuit scrutator aquarum,
    Quod de Pisce fuit quem sua seta tulit.
Vt merces crescat, hamum Piscator inescat,
    Dumque lucrum querit, flumina virga ferit.
Forte fuit Piscis vndis nutritus in ipsis :
    Escas ut rapuit, fraus quid erat sapuit.
Traxit vt ad litus vir eum, super arte peritus,
    Fert lacrimis nudis talia preda rudis (1) :
Postulo, queso, precor, moneo, me pascat vt equor,
    Et cum maior ero, me tibi sponte fero.
Istis Piscator respondit, iuris amator :
    Qui incertum querit, spes sibi certa perit.

XXI. — [RUSTICUS ET AVIS.]

Progeniem terre conmissam tempto referre,
    Quod nondum flauis messibus addit Auis :
Dum sua matura uult falx succidere rura,
    Oras uicinos, Rustice, falcis inops.
Postquam turbauit, voces has ille creauit,
    (Fol. 105 *a*) Attoniti, pavidi, ire parant auidi.
Mater ut hec nouit, castigans uelle remouit
    Et timuit teneris iure sui generis.

(1) *On avait d'abord écrit :* ruris ; *puis au-dessus de la seconde syllabe de ce mot, pour la remplacer, on a mis :* dis.

Rusticus vt vero uidet esse iuuamina sero,
Defert obprobria falce metens propria.
Tunc Genitrix fatur, cum iam seges ista secatur,
Et timuit natis plus, nimis atque satis :
Ite, mei cura, dilecta, relinquite rura;
Hic sua rura metit, vos fuga longa petit.

Sermones tales serua quos protulit ales;
Pignora cerne tuta (1) sub ratione sua.

XXII. — [CUPIDUS ET INVIDUS.]

Cvm dubias mentes hominum diuersa volentes
Jupiter esse notat, Phebus ab arce rotat,
Tvnc duo pergebant, cev res et tempus habebant,
Vna forte via, non bene mente scia.
Dispar mens, cultus fuerant et lumina vultus :
Inuidus, hic Cupidus, hic macer, hic tumidus.
Pondus ego tollo curarum, dixit Ap(p)ollo :
Hic si quid queret, hic geminata feret.
Inuidus ut nouit, oculum se perdere vouit;
Alter enim sperat quod geminata ferat.
Risit Ap(p)ollo satis verbis super astra relatis,
Talibus atque nouis risit et ipse Iouis.

Hec monet ut nullus nocitura requirat homullus,
Nullis invideat, cum sua non uideat.

XXIII. — [VENDITOR.]

Venditor insignis signauit marmora signis;
Signat et ornat eum quem cupit esse deum.
Cui Bac[c]hi nomen divinitus attulit omen,
Et prestando fidem forma dat illud idem.
Preclarum signum, Ioue plus et Apolline dignum,
Marmor preclarum sunt in honore parum.

(1) *La mesure exige :* tua.

Portatur pago iam iam venalis ymago;
Emptores ueniunt tollere qui cupiunt :
Hic cupit, hanc ut emat, deus ut contagia demat;
Hic cupit, hanc vt emat, ut sua busta premat.
Dum sic certatur, non vilis ymago precatur,
Vt tribuatur ei nomen habere dei.

Hec racio prestat quisquis (1) pro tempore crescat,
Crescat et in melius, quando potest leuius.

XXIV. — [VENATOR ET LEO.]

Vir, Leo, certantes et nos sub utroque iocantes,
Preste[n]t materiem, dando metris seriem.
Lingua viri fortis uerbis sic cepit ab(h)ortis :
Quando facundus ego (2) me racione rego,
Tv lustras lustra, uelud inscia bestia frustra,
Stultus et appares, quod racione cares.
Non fore crede parum, supero genus omne ferarum,
Sum Leo fortis ego qui nemus omne rego.
(Fol. 105 *b*) Dum si[c li]s esset quis eorum forte preesset,
Se tulit indicium muneris officium :
Vir, Leo sunt sculpti, fuerant vbi membra sepulti;
Set non predari sunt sub honore pari.
Vir, cev debebat, male colla ferina premebat,
Et si quis querat, sic Leo uictus erat.
Vir certans dicit : Mea te sententia uicit;
Set non victus eo. Sic ait inde Leo :
Si Leo uixisset, nec hec pictura fuisset
Vera quidem, promo, subditus esset homo.

XXV. — [PUER ET FUR.]

Dissimulando moram putei dum fleret ad (h)oram
Infans, arte cadum fingit habere vadum.

(1) *A la suite du vers le copiste a ajouté :* vel quidquid. — (2) *La nécessité*

Dumque gemens fleret et ibi simulando sederet,
Nescio quo strato perfidus ecce Latro
Venit et accessit, qui fraudem pectore gessit.
Fraus quoque texit eum quem facit vnda reum.
Cum neuter sciret cur staret hic, ille rediret,
Alter in alterutrum miscuit obprobrium.
Dimissis pannis, Latro gurgite mergitur amnis;
Vestes ille rapit quem fuga nota capit.
Fur postquam sciret quod nil auri reperiret,
Abreuiando moras, exiit ille foras.

Hac super arte rudis, membris sine tegmine nudis,
Fallere qui uoluit, passus idem, doluit.

XXVI. [LEO ET CAPELLA.]

Verba meo velle referam referenda Capelle;
In sermone meo subdolus esto Leo.
Montes pascebat, velud ante Capella solebat;
Ruminat atque iacet, et locus ille placet.
Hanc Leo dum vidit, astutus fallere quiuit,
Et promittit ei plurima fraude spei :
Floribus atque thimis locus est is fertilis imis,
Mutata lege (1), absque timore lege;
Si salices queris, sunt hic quasi tempore veris;
Dat genus hic florum nocte dieque thorum;
Hic tibi sunt suci nullius more (2) nociui;
Potus et hic mitis, quando calore sitis.
— Si mihi largiris totum quod circuit Iris,
Me retinere iuga mors iubet atque fuga.
Quamuis promit[tis] non verbis talia fictis,
Non ero secura, tua fraus cum sit mihi cura (3).

de la rime a conduit ici l'auteur à une faute de quantité qui pourrait être évitée par la suppression du mot ego; *mais le vers ne serait plus léonin.*

(1) *Hiatus.* — (2) *Peut-être, au lieu de* more, *faut-il lire :* in ore.

(3) *Vers hexamètre probablement substitué au pentamètre primitif.*

XXVII. — [CORNIX ET URNA.]

Fabula Cornicis uerbis renova(n)tur amicis,
Dolia que vidit, cum volitando sitit.
Hoc in uase parum fortuna reliquit aquarum,
Invida sepe quidem, raro (1) tenendo fidem.
Vt tunc illa bibat, vas illa frequenter obibat;
Intus fert caput (2), set nequit illud aput.
Sensit dum vetitum nequaquam sumere potum
(Fol. 106 *a*) Quod valet, arte facit, saxa minuta iacit.
Potum sic illi facilem tribuere lapilli;
Versus cev scribit, taliter arte bibit.

XXVIII. — [BOS ET RUSTICUS.]

Bos feriens calce, Vir(i) truncans cornua falce,
Hi(i) duo pugnabunt, hi(i) duo metra dabunt.
Dum Bos seuiret, dum cornibus obuius iret,
Hunc ligat huncque ferit Rusticus, huncque terit.
Verberat et cedit stimulis ac verbere ledit;
Set curat minimum verbera uel stimulum.
Dum rabies crescit, dominum cognoscere nescit :
Cornua truncat Herus; sic erat ille ferit (3).
Temo colla premit, set non sua colla redemit;
Calcitrat atque ferit, semina calce terit.
Temo colla ligat, temo sua colla fatigat;
Set minimum ualuit, nam furor inualuit.
Innumeras penas paciens spergebat (h)arenas,
Pro[j]icit et Domini sepe per ora sui.

Vix castigatur cui semita recta negatur;
Quod mala mens didicit, linquere vix potuit.

XXIX. — [SATYRUS ET VIATOR.]

Horrida quando nimis premeretur bruma pruinis,
Fabula nostra ferat, forte Viator erat;

(1) *Faute de quantité.* — (2) *Faute de quantité.* — (3) *Lisez :* ferus.

Plus vice iam terna uix ymber, grando, pruina,
Nequeat inde vehi, cuncta minantur ei.
Nunc stat, nunc pergit, nunc guttis flumina fundit.
Nescit quid faciat; sic dolor hunc cruciat.
Nititur ipse tamen baculum ponendo iuuamen,
Nec sensit bipes (1) quod fuit ille tripes.
Cum uidet hunc luci Faunus, miserando caduci,
Conpaciendo sibi fert genus omne cibi.
Ille diu mutus, flatu tandem resolutus,
Iam, ueluti sanus, os mouet atque manus.
Prosit ut hospes ei calefecit dona Lyei,
Dum validum credit quod calor ante dedit,
Hic pro feruore calidum dimouit ab ore,
Et tenet inualidum ante valens calidum.
Hospes miratur; super hoc mirando minatur,
Pellitur atque domo sic variatus homo.

XXX. — [SUS ET DOMINUS.]

Svs segetem vastans et messi Rusticus astans
Si[n]t mihi materia carminis atque via.
Hic vorat, hic seruat, hic spargit et alter aceruat;
Hic seruando preest, hicque vorando subest.
Cum fors ista uidet, ad eorum debita ridet;
Sic habuit meritum messis hec intentum (2).
Hunc dominus messis domini dat munera mensis;
Set res mira fuit, quod sine corde fuit.
Ecce dator tandem uenit, rem narrat eandem,
Fert captum furem corde carere Suem.
(Fol. 106 *b*.) Approbat illud Herus, super hoc nec credere
Paret et ipse ioco conueniente loco.

Qui monitus spernit iustas (3) sibi premia perdit;
Ne simus tales, Sus monet aure carens.

(1) *Faute de quantité.* — (2) *Il faut probablement lire :* interitum. — (3) *Lisez :* iustos.

[XXXI. — TAURUS ET MUS.]

Cette fable n'existe ni dans le ms. de Vienne ni dans celui de Munich.

XXXII. — [RUSTICUS ET HERCULES.]

Rusticus ob faciem luteum dimiserat axem,
Quem miserum tedet, et piger ante sedet.
Dum sic tederet, dum sic piger ante sederet,
Invocat ille deos non racione meos.
Dum super hi(i)s heret, optans ut plaustra moueret,
Hercule fit tutum, quod vetat ire lutum:
Tv, miserande, iaces, precibus nec numina places;
Ne labor in vanum sit, piger, adde manum.
Viribus admixtis, operam dat casibus istis
Rusticus; amotas fecit abire rotas.

Si proprias curas deses non demere curas,
Tvnc alias debes spernere factus hebes.

XXXIII. — [RUSTICUS ET ANSER.]

Avrea, lege noua, referam nunc Anseris oua;
Si liuore vacet, res renouata placet,
Res miranda satis, metris referenda probatis,
Quod sic Anser ouat et sua iura nouat.
Omni luce nouum Domino cum redderet ouum,
Pauperiem iugulat, diuicias cumulat.
Rusticus occidit, dum germen amabile vidit,
Et cupidus sperat quod simul omne ferat.
Vt iecur hic scidit et inania viscera vidit,
Penituit, doluit quod scelus hoc uoluit.
Tvnc lacrimas fundit et pugnis pectora tundit,
Flet, dolet atque gemit quem sua culpa premit.
Cum lacrimis manat nec sic sua uulnera sanat,
Et fors deridet, cum nocitura uidet.

Cum querulus [plorat] (1) lacrimis et pectora rorat,
Munus preclarum est gemuisse parum.

Sic preuestinam debet sentire ruinam,
Qui non sat credit quod Deus ante dedit.

XXXIV. — [FORMICA ET CICADA.]

Fabula, Formicam, mea, scribe laboris amicam,
Inde Cycada canet, que male pigra manet,
Nec sapiens seruat que(m) tempore messis aceruat.
Hec nimis insanit, quando per arua canit.
Texit hyems dura glacie, niue, proxima rura;
Ecce pruina iacet, ecce Cycada tacet.
Temporis algore fruitur Formica labore :
Manducat, potat; cuncta Cycada notat.
Cum dispensat ea que legit amica chorea,
Gaudet, letatur, cev dape quisque datur.
Ecce Cycada macra rogat hanc per singula sacra,
Vt micam panis det, quo sacietur inanis (2).
Garrula, cum nescis quid agas in tempore messis,
(Fol. 107 *a*) Cesset ab ore sonus, disce laboris (h)onus.

Non metueus rorem Formice disce laborem,
Et meminisse sui sit tibi (3) cura tui.

XXXV. — [SIMIA ET NATI.]

Carminibus meta sit nostris Symia feta,
Et geminos dicat quos eadem nutriat.
Hunc amat et curat, super hunc dilectio durat;
Hunc genitrix macerat, verberat et lacerat.

(1) *Le mot* plorat *manque dans le manuscrit; mais le dernier mot du vers avec lequel il doit rimer non seulement le révèle, mais encore indique la place qu'il doit occuper.* — (2) *Exemple, déjà rencontré à la fin de la fable XXVI, d'un hexamètre substitué au pentamètre de l'auteur primitif.* — (3) *En marge, pour indiquer que le mot* tibi *pourrait être remplacé par un autre, le copiste a écrit :* uel uolo.

Pectore portatur carus, res (ipsa) (1) si qua minatur;
Heret at inlepidus in scapulis trepidus.
Dum sic portatur, mater fugiendo grauatur;
Carum solamen uix sinit illa tamen.
Qui post herebat, genitrix inuita ferebat,
Et, licet inuita, hunc rapiebat ita.
Alter fit munus carum, dum perditur vnus,
Et successit ei qui nequit inde vehi.

Fabula signauit, plus equo si quis amauit,
Transit amor leuiter, uita manet breuiter.

XXXVI. — [VITULUS ET BOS.]

Lis renouata Bubus recitabitur ecce duobus :
Vnus erat iuuenis, altera forma senis;
Vnus habet pratum, fessus trahit alter aratrum,
Cornibus hic acer, iste trahendo macer.
Intulit hec verba uetulo lasciuus in herba :
Dum formosus ego florida (2) terga gero,
Tv stimulo pressus, sub duro pondere fessus,
Siccatis venis contrahis ora genis (3).
Hec dum verba daret, uenit qui fune ligaret,
Deficiente prece, iam superante nece.
Bos hec (3) ut agnouit, lingue sic murmura mouit,
Improperatque sibi quod remaneret ibi :
Ecce sinis prata, mea me comitantur aratra;
Viuit adhuc vetulus, mortuus est Vitulus.

Quid faciat nescit, qui vana laude tumescit :
Transit uita breuis atque iuuenta leuis.

(1) *Le mot* ipsa, *ajouté sans doute par un copiste ignorant, rend le vers* ux *et doit être supprimé.* — (2) *En marge du vers on lit :* uel pinguia. — *En marge du vers il y a :* uel senis. — (3) *Faute de quantité. Peut-être* uteur *avait-il écrit :* Bos hec ut novit.

XXXVII. — [CANIS ET LEO.]

De Cane metra cano metro sat et ordine plano;
Cura sit ista mei, quod Leo dicit ei.
Huic minuit pectus, macies et longa senectus,
Nec uelud ante fremit : debilitate tremit.
Sic manet iste macer, Canis autem pinguis et acer;
Nam caro, ius, panis sunt alimenta Canis.
Me domini mensa saciat per fercula densa,
Mando, poto, iocor, nullius ore vocor.
Non reputes penam, si collo porto cat(h)enam :
Extat honoris(h)onus quod notat iste sonus.
Si collo similem uelles portare cat(h)enam,
Posses pinguari sub racione pari.
Hi(i)s Leo subiunxit : Tua me sentencia punxit :
Ne liber queram, quod tua vincla feram.

(Fol. 107*b*).

XXXVIII. — [PISCIS FLUVIALIS ET MARINUS.]

A dulci stagno proiectus in equore magno,
Piscis cum nabat, aspera verba dabat.
Pressus mole graui : Quid nescio desideraui?
Istius vnda sali fert genus omne mali.
Murmur in hac voce soluit despectio [Phoce] (1),
Indignando sibi quod loqueretur ibi :
Te (*sic*) noua preda maris, vndis despectus amaris,
Nescis quid faris, vilis ut alga maris.
Pisciculus, verbis hunc conuiciando superbis,
Eris maioris se facit esse foris.
Hanc speciem belli dirimet tunc cura macelli;
Me tum dives emet, te miser axe premet.
Sum precio carus, pauper sapit hoc et auarus;
Quando sub axe iaces, uix in emendo places.

(1) *Ce mot manque dans le manuscrit; mais, grâce au texte d'Avianus, il était aisé de le restituer.*

XXXIX. — [MILES ET LITUUS.]

Attritus Miles, annos reputando seniles,
Quelibet absque ioco destinat arma foco,
Lancea, cassis, equus, clipeus pugnantibus equus,
Et quicquid ledit huic alimenta dedit.
Vt Lituus nouit, dominus quod talia vouit,
Ne quis eum cogat, supplice voce rogat :
Nil ego peccaui, cum vos sine voce vocaui.
Si placet inquiri, vox erat illa viri,
Que cum clamabat, animos ad bella parabat,
Hostes turbabat et retro (1) terga dabat.
— Cur causas nectis? Cur te per inania flectis?
Si verum queras, causa cruoris eras.
Tv satis egisti(s), cum belli preco fuisti.
Si queris meritum, dat focus interitum.
Talia uerba sine; flamme debende ruine,
Nolis siue velis, iam cibus ignis eris.

Supplicio digna monstratur lingua maligna,
Que multum peccat, qnando loquendo necat.

XL. — [PARDUS ET VULPES.]

Ad mea non tardus ueniat iam carmina Pardus,
Distinctus maculis, non timidus iaculis.
Hoc, mea Musa, sones. Despexerat ille Leones,
Vrsos, Pantheras, siluestresque (2) feras.
Dum se sic effert, dum se [sic] corpore præfert,
Despicit omne genus quod tenet omne nemus.
Vulpis, dum cernit varia quod pelle superbit :
Corripis et notas, risit, (h)abunde notas.
Tali pictura tua sit variata figura;
Ast ego consilio pulchrius eniteo.

(1) Faute de quantité. — (2) *Le mot* siluestres *doit avoir été introduit par un interpolateur, qui, sans se préoccuper de la mesure, l'a substitué l'expression employée par l'auteur.*

Fabula concordat quem munus mentis adornat;
Plus placet in caro quam speciosa caro.

XLI. — [AMPHORA ET IMBER.]

Imber dum crescit grauis et de nubibus exit,
Tunc noua Testa sapit, quod sata cuncta rapit.
Qui cum stagnaret terras, iter atque negaret,
(Fol. 108 *a*) De precio vili Testa sedebat humi.
Istud molle lutum, flamme non flamine tutum,
Ventis expositum, stat male conpositum.
Qui me formauit forma deforme rotauit (1);
Nec fallendo nego, Amphora dicor ego.
Imber ait : Tollam sine nomine; sustulit Ollam :
Nec patiendo feram quin minuendo teram.
Plus cito quam dixit, iam dudum Testa fatiscit;
Nominis in proprium traxit id obprobrium.

XLII. — [HÆDUS ET LUPUS.]

Ambignum fedus (fedus) Lupus hic disponat et Hedus,
Hic fugiens velox, iste sequendo ferox.
Per viridum stultum Lupus ut uidet ire pecultum,
Ex facili predam hanc, sibi dixit, edam.
Hunc quater acciuit, quater eius nomen adiuit
Aura tam leui (2) : Absque timore veni.
Ecce vides cyt(h)isim, flores et gramen opacum;
Ista placent Hedis, tuque libenter edis.
Hic et habes lectum specioso gramine tectum ;
Hic cibus est et aqua : cuilibet ipse vaca.
Hedus ad ista : Breui tecto non esse sueui,
Nec locus est tutus quem probat arte Lupus.

(1) *Exemple d'allittération évidemment voulue, comme paraissant élégante.* — (2) *C'est* leni *que la quantité exige et que sans doute il faut lire; ce qui laisse subsister l'hiatus considéré par l'auteur comme une licence exceptionnellement permise.*

Hoc cicius dicto, pauidus discessit ab isto;
Hinc et in urbe stetit quam fugiendo petit.
Leniter affatur Lupus hunc, set corde minatur:
Exi, sperne moras, uiuere disce foras.
Victima mactatur que te nunc viua moratur.
Iam morieris ibi, pena propinqua tibi.
— Tuto(1) uelud rorem diffundere sponte cruorem;
Quam rabies ori sim tua malo mori.

EXPLICIT NOVUS AVIANUS.

(1) *Ce mot doit être une mauvaise leçon due au copiste. Peut-être la vraie st-elle* Subdo.

CLASSEMENT

DES RIMES DU NOVUS AVIANUS DE VIENNE ET DE MUNICH.

---

§ 1. — RIMES MONOSYLLABIQUES.

F. I, V. 2 : tace-at = rapi-at.

F. II, V. 2 : volu-cri = lo-qui. V. 4 : cap-tat = le-vat. V. 6 : propri-um = lo-cum. V. 8 : cu-pit = si-nit.

F. XI, V. 10 : fragi-lis = ma-lis.

F. XIV, V. 15 : denu-dat = lau-dat.

F. XXV, V. 8 : alteru-trum = opprobri-um.

F. XXVI, V. 11 : su-ci = noci-vi.

F. XXVII, V. 1 : ver-bis = ami-cis. V. 7 : veti-tum = potum.

F. XXVIII, V. 6 : mini-mum = stimu-lum. V. 14 : Domi-ni = su-i. V. 16 : didi-cit = potu-it.

F. XXIX, V. 3 : ter-na = prui-na. V. 5 : per-git = fun-dit.

F. XXX, V. 4 : præ-est = sub-est.

F. XXXII, V. 1 : faci-em = a-xem.

F. XXXVI, V. 1 : Bu-bus = duo-bus.

F. XL, V. 10 : consili-o = enite-o.

F. XLI, V. 4 : vi-li = hu-mi.

§ 2. — RIMES DISSYLLABIQUES RÉGULIÈRES.

F. I, V. 1 : plorat = orat. V. 3 : fera = vera. V. 5 : aus-cultat = re-sultat. V. 6 : spei = ei. V. 7 : hæret = vi-deret. V. 8 : vanum = canum. V. 11 : nu-tricis = a-micis. V. 12 : spero = fero. V. 13 : præbet = debet.

F. II, V. 3 : daret = le-varet. V. 5 : su-blimis = imis. V. 7 : tangit = plangit.

F. III, V. 1 : gressum = fessum. V. 2 : circum-quaque = aquæ. V. 3 : vidit = re-lidit. V. 4 : vadat = cadat. V. 5 : iret = ve-niret.

V. 6 : ne-quaquam = aquam. V. 7 : linquit = inquit. V. 8 : sero = ero. V. 9 : na-turam = curam. V. 10 : vetat = petat.

F. IV, V. 5 : nu-daret = pro-baret. V. 6 : erit = erit. V. 8 : va-luit = vo-luit. V. 9 : numen = lumen. V. 11 : in-vidit = vidit. V. 13 : menti = po-tenti.

F. V, V. 1 : pelli = A-selli. V. 3 : donis = Le-onis. V. 4 : veris = feris. V. 6 : Herus = ferus. V. 7 : nescit = ti-mescit. V. 8 : veræ = feræ. V. 9 : in-ventis = mentis. V. 11 : cor-reptum = in-eptum. V. 12 : eras = feras. V. 13 : monet = re-ponet. V. 14 : quærens = ferens.

F. VI, V. 1 : vane = Ranæ. V. 2 : erit = serit. V. 5 : jac-taret = pro-baret. V. 6 : eam = ream. V. 8 : æ-grotet = notet.

F. VII, V. 1 : pridem = idem. V. 3 : sciret = præ-iret. V. 5 : pendit = re-pendit. V. 9 : Canis = i-nanis.

F. VIII, V. 1 : cœli = Ca-meli. V. 2 : boves = oves. V. 3 : tutus = mi-nutus. V. 4 : Jovi = novi. V. 5 : munus = unus. V. 8 : bonus = onus. V. 9 : cupit = rupit. V. 10 : parens = carens.

F. IX, V. 1 : in-cursus = Ursus. V. 2 : vadit = cadit. V. 3 : ascendit = pe-pendit. V. 4 : fere = feræ. V. 5 : volvens = re-solvens. V. 7 : rursum = Ursum. V. 8 : rupit = cupit. V. 9 : ex-odes = sodes. V. 10 : vere = feræ. V. 11 : aus-culta = multa. V. 13 : muta = lo-cuta.

F. X, V. 2 : ludis = rudis. V. 3 : parum = co-marum. V. 4 : æquum = equum. V. 6 : filis = pilis. V. 8 : suf-flata = data. V. 9 : videt = ridet. V. 12 : mei = rei.

F. XI, V. 1 : Ollis = mollis. V. 5 : cer-nebat = ti-mebat. V. 6 : di-latat = natat. V. 7 : æris = vi-deris. V. 9 : unda = pro-funda. V. 11 : satis = be-atis.

F. XII, V. 1 : fossum = possum. V. 2 : erit = serit. V. 3 : scindit = findit. V. 7 : caram = aram. V. 8 : placat = vacat. V. 10 : binas = minas. V. 11 : præ-bebit = no-cebit. V. 12 : quæres = feres.

F. XIII, V. 1 : fortis = hortis. V. 2 : te-mere = ra-pere. V. 3 : se-quitur = itur. V. 4 : fugit = mugit. V. 7 : circi = Hyrci. V. 8 : tegat = negat. V. 11 : tutus = lo-cutus. V. 13 : os-tendit = tendit. V. 14 : ei = rei.

F. XIV, V. 1 : na-torum = du-orum. V. 2 : di-taret = daret. V. 3 : carum = fe-rarum. V. 4 : Aper = Caper. V. 6 : mavis = avis. V. 7 : Turtur = Vultur. V. 8 : rapit = capit. V. 9 : scivit =

in-ivit. V. 10 : onus = sonus. V. 11 : plausum = ausum. V. 12 : ridet = videt. V. 13 : deri-sistis = istis.

F. xv, V. 1 : con-poni = Pa-voni. V. 2 : is-torum = forum. V. 3 : læta = qui-eta. V. 4 : pravo = Pavo. V. 5 : ful-geret = placeret. V. 6 : Grui = sui. V. 7 : geris = vi-deris. V. 8 : ego = tego. V. 11 : læ-teris = ha-beris. V. 12 : clarum = parum.

F. xvi, V. 1 : facta = acta. V. 2 : pul-sata = data. V. 3 : ventos = lentos. V. 5 : fundo = a-rundo. V. 7 : nimis = imis. V. 8 : miratur = datur. V. 9 : mentis = ventis. V. 10 : ferit = perit. V. 11 : mons-tratur = mi-natur. V. 12 : eat = fleat.

F. xvii, V. 1 : telis = fi-delis. V. 2 : quæras = feras. V. 4 : rupit = cupit. V. 5 : datis = re-latis. V. 6 : cædem = pedem. V. 7 : staret = ne-garet. V. 8 : demit = gemit. V. 9 : culpes = Vulpes. V. 10 : Vena-tore = fore. V. 11 : præ-sentat = cru-entat. V. 12 : sciri = viri. V. 13 : nemo = su-premo. V. 14 : mu-tatur = datur.

F. xviii, V. 1 : Thauri = auri. V. 2 : prata = sata. V. 3 : sentivit = ad-ivit. V. 5 : diver-sorum = lo-corum. V. 6 : her-barum = parum. V. 7 : di-visi = visi. V. 8 : trahit = capit. V. 9 : feræ = fu-ere. V. 11 : fidem = idem. V. 12 : eam = meam.

F. xix, V. 1 : humum = Dumum. V. 2 : ridet = videt. V. 5 : nimis = imis. V. 6 : su-blimis = nimis. V. 7 : spina = ru-ina. V. 8 : faris = maris. V. 11 : pluris = se-curis. V. 13 : su-blimis = imis.

F. xx, V. 1 : parum = a-quarum. V. 3 : crescat = in-escat. V. 4 : quærit = ferit. V. 7 : litus = per-itus. V. 9 : precor = æquor. V. 10 : ero = fero. V. 11 : Pis-cator = a-mator. V. 12 : quærit = perit.

F. xxi, V. 1 : terræ = re-ferre. V. 2 : flavis = avis. V. 3 : na-tura = rura. V. 5 : tur-bavit = cre-avit. V. 7 : novit = re-movit. V. 9 : vero = sero. V. 11 : fatur = se-catur. V. 12 : natis = satis. V. 13 : cura = rura. V. 15 : tales = ales.

F. xxii, V. 1 : mentes = vo-lentes. V. 3 : per-gebant = ha-bebant. V. 5 : cultus = vultus. V. 7 : tollo = A-pollo. V. 8 : quæret = feret. V. 9 : novit = vovit. V. 10 : sperat = ferat. V. 11 : satis = re-latis. V. 13 : nullus = ho-mullus.

F. xxiii, V. 1 : in-signis = signis. V. 2 : eum = Deum. V. 3 : nomen = omen. V. 4 : fidem = idem. V. 5 : signum = dignum. V. 6 : præ-clarum = parum. V. 7 : pago = i-mago. V. 9 : emat = demat. V. 10 : emat = premat. V. 12 : ei = dei.

F. XXIV, V. 1 : cer-tantes = jo-cantes. V. 3 : fortis = ab-ortis. V. 4 : ego = rego. V. 5 : lustra = frustra. V. 6 : ap-pares = cares. V. 8 : ego = rego. V. 9 : esset = præ-esset. V. 14 : quærat = erat. V. 15 : dicit = vicit. V. 16 : eo = Leo. V. 17 : vi-xisset = fu-isset. V. 18 : promo = Homo.

F. XXV, V. 1 : moram = oram. V. 3 : fleret = se-deret. V. 5 : ac-cessit = gessit. V. 6 : eum = reum. V. 7 : sciret = re-diret. V. 10 : rapit = capit. V. 11 : sciret = repe-riret. V. 12 : moras = foras.

F. XXVI, V. 1 : velle = Ca-pellæ. V. 2 : meo = Leo. V. 3 : pas-cebat = so-lebat. V. 6 : ei = spei. V. 7 : thimis = imis. V. 8 : lege = lege. V. 9 : quæris = veris. V. 10 : florum = thorum. V. 12 : mitis = sitis. V. 13 : lar-giris = Iris. V. 16 : se-cura = cura.

F. XXVII, V. 3 : parum = a-quarum. V. 4 : quidem = fidem. V. 5 : bibat = ob-ibat. V. 6 : caput = aput. V. 8 : facit = jacit. V. 9 : illi = la-pilli. V. 10 : scribit = bibit.

F. XXVIII, V. 1 : calce = falce. V. 2 : pu-gnabunt = dabunt. V. 3 : sæ-viret = iret. V. 5 : cædit = lædit. V. 7 : crescit = nescit. V. 8 : Herus = ferus. V. 9 : premit = re-demit. V. 13 : pœnas = a-renas. V. 15 : casti-gatur = ne-gatur.

F. XXIX, V. 2 : ferat = erat. V. 6 : fa-ciat = cru-ciat. V. 7 : tamen — ju-vamen. V. 8 : bipes = tripes. V. 9 : luci = ca-duci. V. 10 : sibi = cibi. V. 11 : mutus = reso-lutus. V. 12 : sanus = manus. V. 13 : ei = Ly-cæi. V. 14 : credit = dedit. V. 15 : fer-vore = ore. V. 18 : domo = homo.

F. XXX, V. 1 : vastans = astans. V. 3 : servat = a-cervat. V. 8 : fuit = fuit. V. 9 : tandem = e-andem. V. 11 : Herus = verus.

F. XXXII, V. 2 : tædet = sedet. V. 5 : hæret = mo-veret. V. 6 : tutum = lutum. V. 7 : jaces = places. V. 8 : vanum = manum. V. 9 : ad-mixtis = istis. V. 10 : a-motas = rotas. V. 11 : curas = curas. V. 12 : debes = hebes.

F. XXXIII. V. 1 : nova = ova. V. 2 : vacet = placet. V. 3 : satis = pro-batis. V. 4 : ovat = novat. V. 5 : novum = ovum. V. 7 : oc-cidit = vidit. V. 8 : sperat = ferat. V. 9 : scidit = vidit. V. 11 : fun-dit = tundit. V. 12 : gemit = premit. V. 13 : manat = sanat. V. 14 : de-ridet = videt. V. 15 : plorat = rorat. V. 17 : prævestinam = ru-inam. V. 18 : credit = dedit.

F. XXXIV, V. 1 : For-micam = a-micam. V. 3 : servat = a-cervat. V. 4 : in-sanit = canit. V. 5 : dura = rura. V. 8 : potat = notat.

V. 9 : ea = cho-rea. V. 12 : panis = in-anis. V. 13 : nescis = messis. V. 14 : sonus = onus. V. 15 : rorem = la-borem. V. 16 : sui = tui.

F. xxxv, V. 1 : meta = fœta. V. 3 : curat = durat. V. 5 : portatur = mi-natur. V. 7 : por-tatur = gra-vatur. V. 8 : so-lamen = tamen. V. 10 : in-vita = ita. V. 11 : munus = unus. V. 13 : signavit = a-mavit.

F. xxxvi, V. 2 : ju-venis = senis. V. 4 : acer = macer. V. 5 : verba = herba. V. 7 : pressus = fessus. V. 8 : venis = genis. V. 9 : daret = li-garet. V. 12 : sibi = ibi. V. 14 : ve-tulus = Vi-tulus. V. 15 : nescit = tu-mescit.

F. xxxvii, V. 1 : cano = plano. V. 2 : mei = ei. V. 3 : pectus = se-nectus. V. 5 : macer = acer. V. 6 : panis = Canis. V. 7 . mensa = densa. V. 8 : jocor = vocor. V. 9 : pœnam = ca-tenam. V. 10 : onus = sonus. V. 12 : pin-guari = pari. V. 13 : sub-junxit = punxit. V. 14 : quæram = feram.

F. xxxviii, V. 1 : stagno = magno. V. 2 : nabat = dabat. V. 4 : sali = mali. V. 5 : voce = fauce. V. 6 : sibi = ibi. V. 8 : faris = maris. V. 9 : verbis = su-perbis. V. 10 : ma-joris = foris. V. 11 : belli = ma-celli. V. 12 : emet = premet. V. 13 : carus = a-varus. V. 14 : jaces = places.

F. xxxix, V. 1 : Miles = se-niles. V. 2 : joco = foco. V. 3 : equus = æquus. V. 4 : lædit = dedit. V. 5 : novit = vovit. V. 6 : cogat = rogat. V. 7 : pec-cavi = vo-cavi. V. 8. in-quiri = viri. V. 10 : turbabat = dabat. V. 11 : nectis = flectis. V. 12 : quæras = eras. V. 13 : e-gisti = fu-isti. V. 15 : sine = ru-inæ. V. 17 : digna = maligna.

F. xl, V. 1 : tardus = Pardus. V. 3 : sones = Le-ones. V. 4 : Pan-theras = feras. V. 5 : effert = præfert. V. 8 : notas = notas. V. 12 : caro = caro.

F. xli, V. 3 : sta-gnaret = ne-garet. V. 8 : nego = ego.

F. xlii, V. 1 : fœdus = Hædus. V. 2 : velox = ferox. V. 3 : stultum = pe-cultum. V. 4 : prædam = edam. V. 8 : Hædis = edis. V. 9 : lectum = tectum. V. 11 : brevi = su-evi. V. 14 : stetit = petit. V. 15 : af-fatur = mi-natur. V. 17 : mac-tatur = mo-ratur. V. 18 : ibi = tibi. V. 19 : rorem = cru-orem. V. 20 : ori = mori.

§ 3. — RIMES DISSYLLABIQUES IRRÉGULIÈRES, OU LES CONSONNES QUI DANS UN MOT SÉPARENT LES VOYELLES, FONT DÉFAUT DANS L'AUTRE.

F. v, V 10. : trahit = ait.
F. ix, V. 6 : fedum = eum.
F. x, V. 11 : proprios = ca-pillos.
F. xv, V. 10 : cœlum = meum.
F. xvi, V. 6 : vehi = ei.
F. xviii, V. 4 : juga = sua.
F. xx, V. 2 : fuit = tulit.
F. xxix, V. 4 : vehi = ei.
F. xxx, V. 10 : furem = Suem.
E. xxxv, V. 2 : dicat = nu-triat. V. 12 : ei = vehi.
F. xl, V. 9 : tua = fi-gura.

§ 4. — RIMES DISSYLLABIQUES IRRÉGULIÈRES, OU LES CONSONNES QUI DANS LES DEUX MOTS SÉPARENT LES VOYELLES, SONT ELLES-MÊMES DIFFÉRENTES.

F. ii, V. 1 : Tes-tudo = humo.
F. iv, V. 3 : erat = te-gebat. V. 7 : sufflat = co-ruscat.
F. v, V. 5 : terret = co-ercet.
F. vi, V. 3 : feras = ægras. V. 9 : constat = monstrat. V. 10 : prodest = potest.
F. vii, V. 7 : cernit = su-perbit. V. 10 : dabit = sapit.
F. viii, V. 7 : in-vidit = pe-tivit.
F. xi, V. 12 : prodest = obest.
F. xii, V. 5 : in-fectus = ad-eptus. V. 9 : ægre = ca-rere.
F. xiii, V. 9 : de-missis = ipsis. V. 12 : fetens = sequens.
F. xiv, V. 5 : piscis = ipsis.
F. xx, V. 5 : piscis = ipsis. V. 8 : nudis = ruris.
F. xxiii, V. 13 : præstat = crescat.
F. xxiv, V. 11 : sculpti = se-pulti.
F. xxv, V. 4 : strato = Latro. V. 9 : pannis = amnis.
F. xxvi, V. 5 : vidit = quivit. V. 15 : pro-mittis = fictis.
F. xxvii, V. 2 : vidit = sitit.
F. xxix, V. 1 : nimis = pru-inis.
F. xxx, V. 7 : messis = mensis. V. 13 : spernit = perdit.

F. xxxvi, V. 3 : pratum = a-ratrum. V. 6 : ego = gero. V. 13 : prata = a-ratra.

F. xxxix, V. 16 : velis = eris. V. 18 : peccat = necat.

F. xl, V. 7 : cernit = su-perbit. V. 11 : con-cordat = ad-ornat.

F. xli, V. 1 : crescit = exit. V. 11 : dixit = fa-tiscit.

F. xlii, V. 6 : levi = veni. V. 10 : aqua = vaca. V. 12 : tutus = Lupus. V, 13 : dicto = isto.

§ 5. — RIMES TRISSYLLABIQUES RÉGULIÈRES.

F. i, V. 10 : con-doluit = voluit. V. 14 : doleat = soleat.

F. iv, V. 4 : in-dicium = of-ficium. V. 10 : pluviis = ex-uviis.

F. vii, V. 4 : in-dicium = vitium.

F. ix, V. 12 : nocuit = docuit.

F. xi, V. 4 : fragilis = agilis.

F. xviii, V. 10 : nocuit = docuit.

F. xx, V. 6 : rapuit = sapuit.

F. xxi, V. 6 : pavidi = avidi. V. 8 : teneris = generis.

F. xxii, V. 14 : in-videat = videat.

F. xxiv, V. 2 : ma-teriem = seriem. V. 10 : in-dicium = of-ficium.

F. xxv, V. 14 : voluit = doluit.

F. xxviii, V. 12 : valuit = in-valuit.

F. xxix, V. 16 : in-validum = calidum.

F. xxx, V. 6 : meritum = in-teritum.

F. xxxii, V. 3 : tæderet = sederet.

F. xxxiii, V. 10 : doluit = voluit.

F. xxxv, V. 4 : macerat = lacerat. V. 6 : in-lepidus = trepidus. V. 9 : hærebat = ferebat. V. 14 : leviter = breviter.

F. xxxviii, V. 7 : præ-da maris = amaris.

F. xxxix, V. 14 : meritum = in-teritum.

F. xli, V. 6 : ex-positum = con-positum.

§ 6. — RIMES TRISSYLLABIQUES IRRÉGULIÈRES, DANS LESQUELLES LES DEUX DERNIÈRES SYLLABES RIMENT EXACTEMENT.

F. i, V. 9 : sentiret = rediret.

F. iv, V. 1 : Bore-a Phœbus = glori-a rebus. V. 2 : statuit = placuit. V. 12 : præ-valuit = placuit. V. 14 : profer-re minas = tes-te sinas.

F. v, V. 2 : proprium = ob-probrium.

F. vi, V. 7 : palleret = valeret.

F. vii, V. 2 : potuit = voluit. V. 6 : pateat = valeat.

F. ix, V. 14 : abs-que fide = meminis-se vide.

F. x, V. 1 : de Calvo = ordi-ne salvo. V. 10 : il-le joco = convenien-te loco.

F. xi, V. 2 : tellu-re sata = æ-re data. V. 3 : crescente = repente. V. 8 : te nolo = i-re volo.

F. xii, V. 6 : ru-ra serit = melio-ra gerit.

F. xiii, V. 6 : sequen-te pavet = ju-re cavet. V. 10 : an-tra ferit = o-ra terit.

F. xiv, V. 14 : Judicio-que meo = il-le deo. V. 16 : deridet = lu-ce videt.

F. xv, V. 9 : as-tra geris = infi-ma quæris.

F. xvi, V 4 : super-ba fuit = vic-ta ruit.

F. xvii, V. 3 : turbaret = fugaret.

F. xix, V. 4 : Spi-na places = pulverulen-ta jaces. V. 9 : defendo = rependo. V. 12 : specio-sa doles = Spi-na voles. V. 14 : Spi-na ferit = mino-ra terit.

F. xxi, V. 10 : ob-probria = propria. V. 14 : ru-ra metit = longa petit. V. 16 : cer-ne tua = ratio-ne sua.

F. xxii, V. 2 : es-se notat = ar-ce rotat. V. 4 : for-te via = men-te scia. V 12 : at-que novis = ip-se Jovis.

F. xxiii, V. 8 : veniunt = cupiunt. V. 11 : certatur = precatur. V. 14 : melius = levius.

F. xxiv, 12 : prædari = hono-re pari. V. 13 : debebat = premebat.

F. xxv, V. 2 : ar-te cadum = habe-re vadum. V. 13 : ar-te rudis = tegmi-ne nudis.

F. xxvi, V. 4 : at-que jacet = il-le placet. V. 14 : retine-re juga = at-que fuga.

F. xxviii, V. 11 : col-la ligat = fatigat.

F. xxix, V. 17 : miratur = minatur.

F. xxx, V. 12 : ip-se joco = convenien-te loco.

F. xxxii, V. 4 : il-le deos = ratio-ne meos.

F. xxxiii, V. 6 : jugulat = cumulat. V. 16 : præclarum = genuis-se parum.

F. xxxiv, V. 2 : Cica-da canet = pi-gra manet. V. 6 : pri-ma

jacet = Cica-da tacet. V. 7 : algore = labore. V. 10 : lætatur = quis-que datur. V. 11 : Cica-da macra = singu-la sacra.

F. xxxvi, V. 10 : Deficien-te prece = superan-te nece. V. 11 : agnovit = murmu-ra movit. V. 16 : vi-ta brevis = juven-ta levis.

F. xxxviii, V. 3 : mo-le gravi = desi-deravi.

F. xxxix, V. 9 : clamabat = parabat.

F. xli, V. 2 : tes-ta sapit = cunc-ta rapit. V. 5 : mol-le lutum = flami-ne tutum. V. 9 : a-it : Tollam = sustu-lit Ollam. V. 12 : proprium = ob-probrium.

F. xlii, V. 5 : accivit = adivit. V. 16 : sper-ne moras = dis-ce foras.

§ 7. — RIMES TRISSYLLABIQUES IRRÉGULIÈRES, DANS LESQUELLES LES DEUX DERNIÈRES SYLLABES NE RIMENT PAS EXACTEMENT.

F. vi, V. 4 : medici = il-le sibi.

F. vii, V. 8 : meritum = pretium.

F. xix, V. 3 : subjec-ta nimis = caminis. V. 10 : specio-sa cadis = ma-gna maris.

§ 8. — RIMES TÉTRASYLLABIQUES.

F. i, V. 4 : res placuit = fo-res jacuit.

F. viii, V. 6 : propositum = obprobrium.

F. x, V. 5 : sæpe datur = quando-que negatur.

F. xii, V. 4 : massa micat = massa fricat.

F. xiii, V. 4 : ille tremit = ille fremit.

F. xxii, V. 6 : hic cupidus = hic tumidus.

F. xxiv, V. 7 : crede parum = om-ne ferarum.

F. xxviii, V. 4 : huncque ferit = huncque terit. V. 10 : atque ferit = calce terit.

F. xxx, V. 2 : materia = atque via. V. 5 : ista videt = de-bita ridet.

F. xxxvii, V. 4 : ante fremit = debili-tate tremit.

F. xl, V. 2 : Distinc-tus maculis = timi-dus jaculis. V. 6 : omne genus = omne nemus.

F. xli, V. 7 : me formavit = defor-me rotavit. V. 10 : pati-endo feram = minu-endo teram.

§ 9. — VERS NON LÉONINS.

F. x, V. 7 : eques = præceps.
F. xxi, V. 4 : vicinos = inops.
F. xxx, V. 14 : tales = carens.
F. xxxvii, V. 11 : similem = catenam.
F. xlii, V. 7 : cytisim = opacum.

ALEXANDRI NEQUAM

NOVUS AVIANUS,

EX GALLICÆ NATIONIS BIBLIOTHECÆ

MS. CODICE LATINO 11867 IN LUCEM PROLATUS (1).

(Fol. 217*b*, col. 1.)

I (Av. I). — [DE LUPO] (2).

Vincere quos lenis nequit exhortacio, uincit
Terror; amor minus est sepe timore potens.
Excessus arcet pueriles pena; timorem
Sepius inducunt uerbera, sepe mine.

Hinc est quod prolis lacrimas optans cohibere
Mater, eam fertur corripuisse minis.
Natum deinde Lupi se faucibus esse daturam
Asseruit : mentis (3) impetus iste fuit,
Et tamen iratam pietas se fingere nouit;
Iram dum simulat, pectore regnat amor.
Stabat in insidiis Lupus, aurem dans mulieris
Verbo; spe lusus, gaudia uana fouet.

(1) *Au bas des pages sont consignées les variantes présentées par le manuscrit Gg. VI. 42 de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge, qui lui-même est désigné par la lettre* C. — (2) *Ce titre n'existe pas dans le manuscrit de Paris; il a été tiré de* C. — (3) *Brève allongée à la syllabe médiane du pentamètre.*

Spem prede certam se iudice concipit; ardens,
  Fauces optatis preparat ille cibis.
Deliciis sedare famem sitit ille sititor
  Sanguinis, et letum sperat adesse diem.
Festa suo stomacho spondet solempnia letus;
  Iam sibi presentes fingit adesse dapes.
Incipiunt tandem turbari gaudia; longa
  Spes animum cruciat; s[p]e fugiente, fugit.

Spes fallax multos fallit, sors lubrica ludit;
  Promissis non est semper habenda fides.

II (Av. II). — [DE AQUILA ET TESTUDINE] (1).

COPIOSE.

Ausus illicitos punit grauis exitus; alti
  Ascensus ingens esse ruina sole[n]t.
Ambitus est pestis sibi perniciosa; ruinam
  Ista uexatus peste timere potest.
Exiguis rebus indignus (2) ardua tendit,
  Danus (3) muneribus cuncta licere putans.

Testudo cupiens ferri per inane, dolorem
  Exponit, uerbis talibus orsa, suum :
Inuidisse mihi naturam sencio, uires
  Desunt, nulla fuge spes datur; ha! quid agam?
Si lateo, latebras manifestat semita squalens;
  Si moueor, motus segnior esse nequit.
Pro clipeo testam fragilem gero, lumina desunt,
  Tucior haut possum cornibus esse meis.
Alitis auxilio mihi quod natura negauit
  Assequar; audaces sors iuuat; astra petam.
Regine uolucrum dabo munera : numina quamuis
  Sint irata, potest flectere gemma micans.

(1) *Ce titre qui manque dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, appartient à* C. — (2) C : indignus ad. — (3) C : damis. *Lisez :* dantis.

Vrbes cum uicis, campos, siluas, iuga, ualles,
Flumina, prata, lacus cernere dulce puto.
Cernere tot rerum species (1) cupiet Iovis ales;
Aer tam purus me recreare potest.
Ocia degeneres animos languencia reddunt.
His dictis, ales nobilis ima petit.
Fit uoti compos, sublimis in aera fertur
Testudo; terras linquere dulce putat.
Penituit cepti miseram; genuit (2), estuat, ardet :
Ales compressis unguibus ar[c]tat eam.
Ex[s]pirat; tenues miser euanescit in auras
Spiritus. — Hinc discas quam sit amanda quies!
Contempnunt plures tranquillam ducere uitam :
(Fol. 217 *b*, col. 2) Ipsa quies miseris esse molesta solet.

COMPENDIOSE.

Sollicitauit aues Testudo : Mirare felixque (3)
Si qua meis uotis annuat, inquit, erit.
In sublime uehi cupio : ditabo uehentem
Gemma (4); deliciis me recreabo nouis.
A facie terre mox rapta, leuatur in auras :
Dulce solum celis tucius esset ei.
Unguibus incluse fugiendi nulla potestas
Est data; sed moriens ultima uerba dedit :
Hunc metuat quisquis suspirat ad ardua finem!
En pereo; pereat (5) exicialis honor!

SUBCINCTE (6).

Conuenit uolucrem Testudo, rogans ut in auras
Ferret eam; pretio uincitur illa dato.
Fertur ad ethereas partes; constricta feroci
Ungue, dies uite clausit : amanda quies.

(1) C : rerum spes. — (2) *Dans* C *il y a :* gemit, *mot réclamé par la mesure et par le sens.* — (3) C : Munere felix. — (4) C : Gemina. — (5) *Brève allongée à la syllabe médiane du pentamètre.* — (6) C : Succincte.

III (Av. III). — [DE CANCRO] (1).

Ne uite cursus uariis amfractibus erret,
Ad metam tendens regia strata patet :
Ad certam metam uirtutum linea recta
Ducit currentes quos regit una fides.
Quosdam retrogradis abducit gressibus error;
Quis Cancro similes inficietur eos?

Huic pars posterior mutatur in anteriorem;
Hic numquam recto tramite carpit iter.
Motu conformem reliquis animantibus esse
Dulciter hunc matrem sepe rogasse ferunt.
Cui (2) : Mater, precede, sequar. Respondeat actus
Verbis! Quo pacto quod reprehendis agis?

Quod docet exsequitur doctrina fidelis : honesta
Multi commendant qui fugienda colunt.

IV (Av. IV.) — [DE PHŒBO ET BOREA] (3).

Plus plenis terrore (terrore) minis quandoque benignus
Sermo potest : animos dulcia uerba mouent.

Ausus cum Phebo Boreas contendere, pauca
Asseruit Phebo, multa licere sibi.
Iupiter indicit Superis discernere (4) legem
Qua constare[t] u(i)tri (5) danda corona foret.
Ergo uiatori clamidem subducere iussi
Certantes : iussis letus uterque fauet.
Effera uentorum rabies mox concutit orbem;
Contristans terras, horrida seuit hyemps (6).
Constricta lateri cingit se ueste uiator,
Et Boree cautus (7) irrita uota facit.

(1) *Ce titre, n'existant pas dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, a été tiré de* C. — (2) C *:* Qui. — (3) *Ce titre, manquant dans le ms. de la Bibliothèque nationale, a, comme les précédents, été tiré de C.* — (4) C *:* decernere. — (5) C *:* constaret utri. — (6) C *:* hiemps. — (7) *Brève allongée à la syllabe médiane du pentamètre. Par cet exemple et par les précédents on voit que*

At Phebus radiis nubes fugat : orbita solis
Ignea, dedignans nube latere, micat.
Estuat accensus radiis solaribus ether;
Dat letum terris lecior aura diem.
Impaciens estus, nudat se ueste uiator,
Et fessus modica menbra quiete fouet.

Viribus ingenium precellere, cedere uerba
Plena minis verbis dulcibus, ista docent.

V (Av. v). — [DE ASINO INDUENTE PELLEM LEONIS] (1).

De facili menti stulte surrepit inanis
Gloria, que miseros precipitare solet.
Euehit in preceps stultos elacio ceca;
Mens elata sui uix memor esse potest.

Intumuisse ferunt pro pelle Leonis Asellum,
Quam uix aptarat arcubus (2) ille suis.
Exuuiis (3) gaudens alienis, arua pererrans,
Inuenta dominum terruit arte (4) suum.
Quid moror? Haut modicus pecudes, armenta, magistrum,
Terror uelocem iussit inire fugam.
At tandem dominus fraudem deprendit Aselli,
Nodosoque furens fuste cecidit eum.
(Fol. 218*a*, col. 1.) Ex[s]olues, inquit, penam quam promeruis
Crebra tibi misero sarcina terga premit (5).

Est Asinus, quamuis indutus pelle Leonis,
Indignus magno quisquis honore tumet.

VI (Av. vi). — [DE RANA.]

Dvm proprium medicus languorem curat, ab ipso
Ex[s]pecto multo tucior artis opem.

cette licence, couramment admise à son époque, était la seule que Neckam se permît et qu'il ne l'avait pas étendue aux autres césures. — (1) C : De Asello. — (2) *Lisez :* artubus. — (3) C *:* exuiriis. — (4) C *:* arce. — (5) *L'i de* premit *a été supprimé par un point placé au-dessous et remplacé par un* e *écrit au-dessus.*

Non me securum medici iactancia reddit;
Vix tumidis uerbis est adhibenda fides.

Rana lares proprios, cenosas dico paludes,
Liquid, prata petens, associata feris.
Quas ut leniret blando sermone, Salerni
In rerum causis se studuisse refert.
Imperiis seruire suis herbas lapidesque
Asserit, et morbos cedere quosque sibi.
Cui Vulpes : Succurre tibi, sucurrere cuiquam
Si potes, atque tibi sedula confer opem.
Dum tibi ceruleo cutis est infecta colore,
Non erit in uerbis spes michi certa tuis.

Facta fidem faciunt melius quam uerba : salutem
Si conferre potes omnibus, ergo tibi.

ANTI-AVIANUS

EX CANTABRIGIENSIS UNIVERSITATIS BIBLIOTHECÆ
MS. CODICE DD.XI.78 NUNC PRIMUM EDITUS.

(Fol. 149 *b*)

INCIPIT ANTAVANUS (1).

I (AV. I). — DE RUSTICA ET LUPO.

Ivrat Anus flenti Puero, ni supprimat iram,
Esca Lupo dabitur : stat Lupus ante fores.
Sic Anus una semel dat promissum[que] minasque :
Promissum sperat (2) hic; timet ille minas.
Hic juramenti spem concipit, ille timorem :
Hic spe fraudatur (3); ille timore silet.
Motus cunarum, uox matris, tedia flendi,
Sopit eum, mulcet sompnia, menbra grauat.
Sic superata Puer sompno dat lumina; sic est
Huius spes eius (4) euacuata metu.
Hic redit illusus; Lupa coniux : Qui tibi, dixit,
Defectus prede? Que tibi causa famis?
Cui Lupus : Illusit fallax mihi femina, iurans
Viscera visceribus pascere nostra suis.

Qui falli meruit (5), exemplo discat in isto
Feminee fidei non adhibere fidem.

(1) *Ainsi pour* ANTI-AVIANUS. — (2) *Syllabe brève, réputée longue à raison de sa position à la fin du premier hémistiche du pentamètre.* — (3) *Même licence.* — (4) *Même licence.* — (5) *Syllabe brève allongée à la césure du deuxième pied de l'hexamètre.*

II (Av. II). — [DE TESTUDINE ET AQUILA] (1).

Indignata sui motus Testudo quiete(m),
Cum saltem nequeat (2) ire, volare cupit.
Poscit opem, promittit opes, Aquile uolat alis.
Illa sibi precium postulat, ista negat.
Effectus cessat, causa cessante; volandi
Hic amit[tit] opem. Cur? Quia non dat opes.
Inde dolorosa (3) de iure fit, unde dolosa
Ex[s]titit, et moriens serpere mallet humi.

Sic qui summa petit, cadit asperiora ruina :
Qui iacet inferius, non habet unde cadat.

(Fol. 150*a*)

III (Av. III). — DE ÇANCRO ET EJUS NATO.

Retrogradus Cancer tergum terit obice saxi.
Vt quid, ait mater, nate, reflectis iter?
Consule naturam rerum : natura preire
Anteriora iubet, posteriora sequi.
Sed tuus hanc seriem gressus preposterat idem,
Et minus est ad quem uadis et unde venis.
Vt quid inutiliter, repetendo frequenter eosdem
Passus, nugaris? Est satis isse semel.
Sors pedis, ars oculi, comes est; sed certior est ars
Quam sors, est oculus cercior ergo pede.
Ergo pedem ducat oculus, sed non oculum pes;
Arte solent oculi ducere, sorte pedes.
Natus ait : Doceas exemplo quod docuisti
Verbo ; visus enim cercius aure capit.

(1) *Au lieu de ce titre le ms. par erreur porte celui-ci : De Sole et Borea Viatore.* — (2) *Nouvel exemple d'allongement de la syllabe médiane du* [pe]*ntamètre.* — (3) *Nouvel exemple de syllabe brève réputée longue comme* [seulem]*ent à la césure du deuxième pied de l'hexamètre.*

IV (Av. iv). — [DE SOLE ET BOREA ET VIATORE.

Sol placidus, Boreas immitis, sub Ioue certant
Veste uiatorem quis spoliare queat.
Concipiunt nubes tonitrum, parit aura procellas,
Potat humum gelidis prodigus ymber aquis.
Quo magis impetitur, magis ille resistit amictus.
Desistit Boreas; Sol subit, aura tepet.
Ille sedet fessus proiecta ueste. — Docemur
Sic [plus] blandiciis posse minusque minis.

V (Av. v). — DE LEONIS SPOLIIS ET ASINO.

Cum Dauid in Iericho spoliasset forte Leonem,
Nescio qua spolia sorte reliquit ibi.
Hec Asinus querit, rep(p)erit quesita, reperta
Induit, induta (1) gestat et inde tumet.
Sic ea dum sumit, presumit et induit extra
Grande supercilium, qui nichil intus habet.
(Fol. 150 *b*) Sic Asinus Leo fit ratione superficiei,
Non Leo simpliciter (2), immo sophista Leo.
Quo pauidis gregibus sic incuciente timorem,
Vna superficies corpora mille fugat.
Rusticus hunc grandi depr(eh)endit ab aure; ligatur,
Vapulat, exuitur quod male gessit onus.
Cui sic Agrestis : Quis te, miser, ambitus ambit,
Cum tu sis Asinus, ut uideare Leo?
Voce rudi(s) rudis, et non rugis ens [et] Asellus,
Non Leo; vis dici forsan et illud et hoc.
Sis Leo, sis Asinus (3), aliis Leo sis, michi uero
Sis Asinus; si uis fallere, falle rudes.

(1) *Nouvel exemple d'allongement de la syllabe médiane du pentamètre.* — (2) *Même licence.* — (3) *Nouvel exemple d'allongement de la syllabe brève à la césure du deuxième pied de l'hexamètre.*

Nemo suas uires debet transcendere, nemo
Alterius laudes appropriare sibi,
Ridiculus tumido ne [mus ex] (1) monte creetur,
Veraque parturiat crimina falsus honos.

VI (Av. xv). — DE PAVONE ET GRUE.

An Grus Pauone (2) sit pulchrior an Grue Pauo
Certatur : dotes iactat uterque suas.
Nam plumas uarias Pauo centumque c(h)oruscans
Sideribus iactat orbiculare iubar.
Forma Grus superata situ contendit et infit :
Proxima sum soli[s] uertice tuque solo.

Multa licet sedeant, nil omni parte beatum :
Citra perfectum sistitur omnis honor.

VII (Av. xix). — DE ABIETE ET DUMO.

Contendunt Abies et Dumus de speciei
Arbitrio : speciem iactat uterque suam.
Exit in hec Abies : Celsa ceruice saluto
Sidera; me cedrus gaudet habere parem.
(Fol. 151 *a*) Nautis, Hispanis, Siculis, Francis, Alemannis
Sum malus, thus, pix, hasta ciphusque simul.
Nautis sum malus, Hispanis thus, Siculis pix,
Francigenis hasta (3), T(h)eutonicisque ciphus.
Malus, thus, pix, hasta, ciphus, fero vela sacramdo (*sic*),
Pasco faces, hostes sterno, propino merum.
Cum tot me ditent dotes, qua dote superbis?
Quid forme prefers, quid bonitatis habes?
Surgo, iaces; vireo, palles; demulceo, pungis;
Te maculant uermes, me ueneratur homo.

(1) *Ces deux mots manquent dans le manuscrit* — (2) *Nouvel exemple l'allongement de la syllabe brève à la césure du deuxième pied de l'hexamètre.* — (3) *Nouvel exemple d'allongement de la syllabe médiane du pentamètre.*

Dumus ait : Spinam dampnas formamque superfers;
Sed me spina iuuat (1) et tibi forma nocet.
Me mea spina facit contempni, te, tua forma,
Unde placere nimis (2), inde perire facit.

Utilis horriditas non onus est, sed honos (3).

VIII (Av. xxxvii). — DE LEONE ET CANE.

Contendunt pinguedo Canis maciesque Leonis,
Que fieri causa se meliore probet.
Alludendo Canis : O quam prestantior, inquit,
Est mea condicio condicione tua!
Iussa Creatoris obseruo iubentis, ut omni
Irrationali predominetur homo.
Huic famulor, quoniam sic obligor ; ipse fatetur
Quod iaceat tutus muneris esse mei.
Quidquid odoratu vestigia sencio furum,
Totus inest sensus naribus iste meis.
Peruigilans, fidus, celer, obseruo, noto, venor
Atria, furta, feras, lumine, voce, pede.
Atria seruo vigil (4) oculo, noto furta fidelis
Voce, feras uenor mobilitate pedum.
(Fol. 151 *b*) Nunc in quo famuler patet ; unde remunerer ≡
Nam satis humanum se mihi prebet homo
Semper : sepe diu iaceo, sacior, rediuiuo
Fessus, edax, gelidus, stramine, pane, foco.
Semper habet stramen me fessum, panis edacem
Sepe replet, gelidus perfruor igne diu.
Quid referam ! capio brodium, pinguesque medullas :
Ista diu refert iuris habere mei.
Ista scias, etiam si sint arc(h)ana : rapine
Ipsis redditibus plus mihi sepe valent.

(1) *Même licence.* — (2) *Même licence.* — (3) *L'hexamètre qui devrait précéder ce dernier vers manque dans le ms.* — (4) *Nouvel exemple d'allongement de la syllabe brève à la césure du deuxième pied de l'hexamètre.*

At tu ieiunus nemorum deserta pererras,
Predaque uel nulla (1) uel tibi sera uenit.
Ossa cuti macies nullo mediante maritans
Terga tibi quadrat (2) articulosque premit.
Emulus ergo meis, tua subice vincla (3) catenis :
Non tibi uir dominans te sinet esse macrum.
Est homini seruire decens : animantia quæque
Ex naturali iure tenentur ei.
Cui Leo sic : Te uincla decent ; tu subice uinclis
Guttura, que uentris (4) experiantur onus.
Nature dominantis ego non seruio cuiquam,
Subiugo queque michi, nescio ferre iugum.
Dic michi, cui peius tibi seruo, uel michi macro,
Esse quid est maius seruus an esse macer ?
Malo macer liber quam pinguis seruus haberi.

Res bona libertas, res onerosa iugum.

IX (Av. xxxiv). — DE FORMICA ET CICADA.

Dum legit estiuos hiemi Formica labores,
Aut canit aut saltat more Cicada suo.
Instat hiems, Formica latet, non exigit extra ;
(Fol. 152 *a*) Fruge Cicada carens postulat eius opem.
Cui Formica refert : Nobis diuisimus annum,
Vt tua pars estas et mea pars sit hiems :
Dum soleo soles estiuos ferre molesta,
In refrigerio leta latere soles.
Tunc mihi merorem, tibi gaudia contulit estas.
Alternauit hiems nunc utriusque statum :
Promerui risum merore, labore quietem,
Penis delicias esurieque cibos,

(1) *Encore un allongement de la syllabe médiane du pentamètre.* — (2) *Même licence.* — (3) *Ainsi, sans doute, pour* colla. — (4) *Même licence que la précédente.*

Tu ri su lacrimas es adepta, quiete laborem,
Penas deliciis esuriemque gula.
Risisti, fleui ; modo rideo, fles ; cecinisti
Me lacrimante modo, te lacrimante cano.

Exprimit iste tenor (1) humanam condicionem
Qualem restringi nouerit omnis homo :
Stulta Ci cada canit, sollers Formica laborat ;
Ignauos estas mulcet, acerbat hiems.
Ergo Cicada malos, Formica bonos notat ; estas
Vite presentis forma, sequentis hiems.

(1) *Encore un exemple d'allongement de la syllabe brève à la césure du deuxième pied de l'hexamètre.*

NOVI AVIANI PARISIENSIS

FLORES

EX GALLICÆ NATIONIS BIBLIOTHECÆ MS. CODICE LATINO 15155
NUNC PRIMUM DESUMPTI.

(Fol. 7*a*)

III. — [DE CANCRO ET MATRE EJUS.]

Te quoque, qui populi reprendere uerba teneriş,
    Fabula nostra monet, si uiciosus eris,
Te prius emendes, et eris ratione probandus
    Et tibi commissas pascere dignus oues.

VI. — [DE RANA.]

Sic homo qui de se curam non curat habere,
    Cum sibi sit nequam, cui bonus esse potest?
Se prius emendet peruersus, corrigat actus,
    Vt medicum meritis uita probata probet.

VIII. — [DE CAMELO.]

Quod natura negat nunquam, nisi desipis, optes.

Leonini simul ac rhythmici versus interpositi.

Si locuplex fueris et habere superflua queris,
    (Fol. 7*b*) Quicquid habes eris perdere dignus eris.

IX. — [DE DUOBUS SOCIIS ET URSA.]

Rara fides homini, nec uerbis illius unquam
Vel fidei credas, si dabit ille fidem.

XI. — [DE DUABUS OLLIS.]

Debilis es, fortem caueas; si pauper haberis,
Ne, precor, affectes diuitis esse comes.
Si moueas illum, uel si mouearis ab illo,
Motus uterque tuum nonne grauamen erit?

XII. — [DE THESAURO.]

Quod spiras, quod habes, quod sentis, quodque nocere
Quodque iuuare potes, dat Deus omne tibi.

XIV. — [DE SIMIA.]

Te, tua si laudes et non aliena, probabis;
Gaudet habere suum Simia nostra parem.

XV. — [DE GRUE ET PAVONE.]

Nullum pro specie, quamuix speciosus habetur,
Extollas, species si probitate caret,
Et si quid uirtutis habes, ne sperue sodalem;
Nam par aut melior forte beauit eum.

XVI. — [DE QUERCU ET ARUNDINE.]

Maiori cede, sed non contempne minorem.

XVII. — [DE VENATORE ET TIGRIDE.]

Si quicumque suo se nescit ab hoste tueri,
Vix aliis poterit ferre iuuamen homo.

XIX. — [DE ABIETE ET DUMIS.]

Turpia uerba tuo si dixeris ante sodali,
Par erit ut reddat turpia uerba tibi.
Preterea multis species solet esse timori
Optima; pulc[h]ra minus tutior esse solet.

XX. — [DE PISCATORE ET PISCICULO.]

Rhythmici versus interpositi.

Si quid habes, teneas, nec pro presente sequere
Rem, quam promittit hora futura dare.

XXI. — [DE ALITE ET MESSIONE.]

Quem uirtus innata regit reor esse timendum;
Nam sibi, nam reliquis, ferre ualebit opem.
Si cuicumque datur de robore spes alieno,
Cur illum fortem dixeris esse uirum?

XXII. — [DE CUPIDO ET INVIDO.]

Inuidiam fugias, de cuius, teste propheta,
Stipite mors anime pendet et omne malum.

Rhythmici versus interpositi.

Certa sequens, incerta cauens, presencia curo;
Incerto certum, presens prepono futuro.

(Fol. 8*a*)

XXIII. — [DE VENDITORE.]

Cui speciem tribuit, cui nomina numinis addit
Rusticus illud homo, qua ratione colet?
Te mea uerba notent, fatua si mente notabis
Siue decus ligni, siue metalla deum.

XXIV. — [DE VENATORE ET LEONE.]

Subtrahit alterius gens imfamata fauorem
Laudibus et proprias ore fauente fouet.

XXV. — [DE PUERO ET FURE.]

Leonini versus interpositi.

Qui bonus est uere, que sunt bona debet habere :
Falli qui querit fallere dignus erit.

XXVI. — [DE CAPELLA ET LEONE.]

Cum tibi quid dabitur, personam munera dantis
Respice; suspectum quod dabit hostis erit.

XXVIII. — [DE TAURO ET VITULO.]

Leonini versus interpositi.

Consulo dum flores, prauos, puer, exue mores;
Quod noua testa capit inueterata sapit.

XXIX. — [DE VIATORE ET SATYRO.]

Quem modo laudabas, si post breue detrahis illi,
Numquid es ille, duo qui simul ora gerit?

XXX. — [DE DOMINO ET SUE.]

Rhythmici versus interpositi.

Sepe flagellato, cui querere cura salutem
Non erit, hunc merito corde carere putem.

XXXI. — [DE MURE ET BOVE.]

Menbra, nec est mirum, uires maiora secuntur;
Sed magis interdum turba minuta ualet.

XXXIII. — [DE ANSERE OVA AUREA PARIENTE.]

Omnia possideas, totum domineris in orbem,
Dum satur esse nequis, quid, nisi pauper, eris?

XXXIV. — [DE FORMICA ET CICADA.]

Si tibi prouideas, tua dum tibi uita manebit,
Non erit adueniens mors metuenda tibi;
Occia si ducas, cantantis more Cicade,
Mortis ab articulo bruma perhennis erit.

Rhythmici versus interpositi.

Longa quidem sequitur moderatum uita laborem,
Et subitam pariunt occia sepe necem.

XXXVII. — [DE CANE ET LEONE.]

Elige quicquid eris, vtrum Leo queris haberi
An Canis; arbitrio paret utrumque tuo;
Mondicie, rationis amor, virtutis honestas
Si placeant, nomen, jure, Leonis habes.

Rhythmici versus interpositi.

(Fol. 8*b*) Splendida sero tibi, si splendida fercula mane
Pluris erunt, uili uilior esto Cane.

XXXVIII. — [DE PISCICULO ET PHOCA.]

Si qua sis hospes peregrinus in ede receptus,
Cede nec hospitibus dicere probra uelis.

XL. — [DE PARDO ET VULPE.]

Insuper eximie modicum co̊mfide (sic) figure;
Nam tibi uirtutis non dat habere bonum.

Rhythmici versus interpositi.

Si fatuos [homines] et facta nefanda tueris,
Criminis illorum tu reus omnis eris.
Tu quoque, uir, prudens si uiuere queris et equs,
Mentis posthabito quere decore decus.

XLI. — [DE IMBRE ET FICTILI VASI.]

Principibus nequam stat pro ratione uoluntas.

XLII. — [DE LUPO ET HÆDO.]

Con[i]ice quid grauius grauet, et, grauiore repulso,
Quod minus est equa suscipe mente malum.
Si necis articulum uitare nequibis, honestum
Cur tibi displiceat mortis ınire genus?

SUPER AVIANI

FABULIS

RHYTHMICÆ MORALISATIONES

EX AUSTRIACORUM VINDOBONENSIS BIBLIOTHECÆ
MS. CODICE 883
NUNC PRIMUM AD LUCEM PRODUCTÆ.

(Fol. 49 *b*, col. 1)

I. — [RUSTICA ET LUPUS.]

Rustica deflenti, etc.

Vt nullus faciliter praue mulieri
Credat, per hanc fabulam poterit haberi;
Nam, sicut audiuimus Lupum inde queri,
Sic potest vir quilibet simile vereri.

II. — [AQUILA ET LIMAX.]

Pennatis auibus, etc.

De Limate fabulam, queso, non ignores,
Scandere si nimios velis ad honores,
Que, scandens superius ad status maiores,
Passa fuit subito lapsus grauiores.

III. — [CANCER ET FILIUS SUUS.]

Curua retrocedens, etc.

Qui quecunque (*sic*) reliquum vult vituperare,
Debet Cancri verbula sedulo notare;
Quem culpauit genitrix videns deuiare,
Sed eius non potuit gressus emendare.

IV. — [PHŒBUS ET BOREAS.]

Immitis Boreas, etc.

Contra deos gerere bella ne velitis;
Nam illud perficere posse parum scitis,
Vt doceat in fabula Boreas immitis
Cum Phebo, qui perdidit causam sue litis.

ALITER.

Qui sibi res libitas rite vult parari,
Illi magis pietas prodest quam minari:
A Phebo propterea viator nudari
Vult, sed non a Borea, dum debet uagari.

V. — [RUSTICUS ET ASINUS.]

Metiri se quemque decet, etc.

In Leonis pellibus Asinus uestitus
Docet, quod assumere non debet peritus,
Quod sibi non competit per nature ritus,
Ne fiat, ut Asinus, grauiter punitus.

VI. — [RANA ET VULPES.]

Edita gurgitibus, etc.

Ne presumat aliquis aliqua se de re,
Sua possibilitas quam nequit implere,
Hoc per Ranam liquide possumus habere,
Sanitatem aliis que vult exhibere.

VII. — [CANIS.]

Haut facile est prauis, etc.

Sepe fit aliquibus honor pro peccatis,
Quem putant attribui causa dignitatis,
Et istud per Canem est manifestum satis
Caute dantem vulnera dentibus iratis.

(Fol. 49 *b*, col. 2)

VIII. — [CAMELUS.]

Contentum propriis, etc.

Camelus, desiderans cornibus ornari,
Meruit ab auribus a Ioue priuari;
Quod natura denegat non debet optari,
Ne tales tractati sint in exemplo pari.

IX. — [DUO VIATORES ET URSA.]

Montibus ignotis, etc.

Si requiras socium, vide quis et qualis
Ille sit, ne placeat quilibet sodalis;
Multi nam instabiles sunt et pleni malis :
Ab Vrsa qui fugerat ille fuit talis.

X. — [CALVUS MILES.]

Caluus eques capiti, etc.

Protinus ab aliquo si deridearis,
Rideas cum aliis et non irascaris;
Sic cessabit subito risus popularis,
Vt nos Miles docuit in exemplis claris.

XI. — [OLLA ÆREA ET LUTEA.]

Eripiens geminas [*etc.*].

Te non iungas debilis ad potentiores;
Quodcumque negocium iret, pressus fores;
Ergo cum similibus tutior es :
Hoc certe per luteam Ollam non ignores.

XII. — [RUSTICUS QUI THESAURUM INVENERAT.]

Rusticus impresso, etc.

Munus si sumpseris, grates huic probato.
Ea que donauerat tibi vultu leto,
Non des grates aliis, hoc hortor et peto,
Similis ne Rustico fias indiscreto.

XIII. — [TAURUS ET LEO.]

Immensum Taurus, [*etc.*].

Si dampnum persoluere tibi factum queris,
Hoc discrete facias, inde ne graueris,
Vt per Taurum timidum optime doceris,
Quem Leo fugauerat dentibus seueris.

XIV. — [SIMIA ET JUPITER.]

Jupiter in toto, *etc.*

Simea dum filium Ioui presentauit,
Hunc fore pre ceteris pulchrum affirmauit;
Fatue laudauerat illum quem amauit,
Ostendens quod plurimos amor excecauit.

XV. — [GRUS ET PAVO.]

T[*h*]*raïciam uolucrem, etc.*

Per Gruis ostenditur et Pauonis lites
Quod, licet per aliquam probitatem nites,
(Fol. 50*a*, col. 1) Tamen reprehendere reliquum tu vites
Nec ei blasphemias dixeris immites.

XVI. — [QUERCUS ET ARUNDO.]

Montibus e summis, etc.

Maiori resistere qui vult in hoc mundo,
Hoc dolore sepius luit gemebundo,
Vt Quercus nos docuit euulsa de fundo,
Demirans cur steterit fragilis Arundo.

XVII. — [VENATOR ET TIGRIS.]

Venator iaculis, [*etc.*]

Errant hi(i) qui reliquis opem spondent dare
Et se ipsos nequeunt in vllo iuuare :
Hoc per Tigrim liquide possumus notare
Quam Venator iaculo leserat amare.

XVIII. — [JUVENCI ET LEO.]

Quatuor immensis, etc.

Quam dispersa forcior virtus est vnita,
Cito quoque credere falsis uerbis uita;
Inuentorum (1) fabula edocet nos ita,
Quum in corde teneat firmo gens perita.

XIX. — [ABIES ET DUMUS.]

Horrentes dumos, etc.

Credas pulchritudinem non eternam fore,
Quia decor preterit cito niuis more ;
Ideo non gaudeas de tuo decore :
Nemo sue carnis nimio letetur honore.

ALITER.

Turpia multociens nos videmus coli
Et formosa respui circulo sub poli;
Igitur, ut placeas Deo uero soli,
Cum pulcher fueris, deformem spernere noli.

XX. — [PISCATOR ET PISCICULUS.]

Piscator solitus, etc.

Magis tibi placeant certe res propinque,
Quam res que future sunt nimis et longinque :
Plus valent nunc quatuor quam futura quinque :
Incerta pro spe non munera certa relinque.

XXI. — [RUSTICUS ET AVES.]

Paruula progeniem, etc.

Magis es sollicitus proprias circa res
Quam si viris aliis eas commendares;
Si sollicitudine tue rei cares,
Has committe[n]s reliquis predens (2) non appares.

(1) *Lisez :* Iuuencorum. — (2) *Ainsi pour* prudens.

(Fol. 50*a*, col. 2) ALITER.

Plus nocet domesticus hostis alienis
Atque grauioribus ledit sepe penis,
Vt patet in Auibus paruis metu plenis,
Ad has personaliter, Rustice, dum venis.

XXII. — [CUPIDUS ET INVIDUS.]

Jupiter ambiguas, etc.

Quod nimis inuidia resp[ici videtur] (1)
Et Cupido subito vitari meretur,
Per presentem fabulam satis hoc habetur,
Pro qua quisque sapiens sepe meditetur.

XXIII. [VENDITOR.]

Venditor insignem, etc.

Si potestas aliqua tibi detur de re,
Et prodesse poteris simul et nocere;
Non nocere cupias, sed ut prosis [age]re (2),
Vt possis hominibus et Deo placere.

XXIV. — [VENATOR ET LEO.]

Certamen longa, etc.

Sit amicus proprius nunquam tibi testis,
Neque tu laudaueris te de tuis gestis;
Nam hoc multum dedecet in viris honestis;
Sed honor, quem alii prebent, pulcher est is.

XXV. — [PUER ET FUR.]

Flens puer extremam, [etc.].

Non est uerbis Pueri certa danda fides,
Quoniam deciperis, fidem eis si des;

(1) *La fin de ce vers manque dans le ms. C'est par conjecture qu'elle a été restituée.* — (2) *Les trois premières lettres du mot* agere *manquent dans le ms. C'est hypothétiquement qu'elles ont été rétablies.*

Per presentem fabulam hoc aperte vides :
Hinc exemplo simili decipi formides.

ALITER.

Nunquam nimis cupide p(i)etas aliena;
Inde sepe nascitur dampnum atque pena;
Appetitum proprium igitur refrena,
Ne tibi perdicio fiat dampno plena.

XXVI. — [LEO ET CAPRA.]

Viderat excelsa, etc.

Per Capram, que noluit credere Leoni,
Nos notare possumus ut non sumus (1) proni
Parere melliflui fictis verbis soni,
Nec (2) credendum est blando sermoni.

XXVII. — [CORNIX ET URNA.]

Ingentem siciens, etc.

Vincit violenciam ars subtilitatis,
Sicud Cornix siciens instruit nos satis;
Que de limphis biberat in Vrna portatis
Arte, quod non potuit viribus allatis.

(Fol. 50 *b*, col. 1)

XXVIII. — [VITULUS ET DOMINUS.]

Vincla recusanti, etc.

Hi(i) qui naturaliter mali sunt et praui,
Non domari poterunt nisi pena graui,
Sicut actus Vituli docet nos ignaui,
Qui nocere Domino voluit tota vi.

XXIX. — [SATYRUS ET VIATOR.]

Horrida congestis, etc.

Custos docet nemoris nos in Viatore,

(1) *Ainsi pour* simus. — (2) *Il manque ici un mot de trois syllabes. Peut-être est-ce le mot* cuiusquam.

Hos debere respui vitandosque fore
Tamquam viles, duplici qui fruuntur ore,
Qui pungunt et leniunt Scorpionis more.

XXX. — [RUSTICUS ET SUS.]

Vastantem segetes, etc.

Non prodest correccio quibusdam in stultis,
Vt potestis noscere per Suem, si vultis;
Correctus verberibus qui fuit cum multis,
Non tamen a Rustici sibi cauit cultis.

XXXI. — [BOS ET MUS.]

Ingentem fertur, etc.

Est in paruo corpore sepe plus vigoris,
Quam in membris forsitan persone maioris;
Hoc per Murem discimus, qui transactis horis
Bouem magnum grauiter morsu lesit oris.

XXXII. — [RUSTICUS ET HERCULES.]

Herentem luteo, etc.

Nil prodest a Superis opem implorare,
Actu nisi ceperis te ipsum iuuare;
Id patet in Rustico qui cepit rigare (1)
Deos, sed in lubrico liquit axem stare.

XXXIII. — [RUSTICUS ET AUCA.]

Anser erat quondam, etc.

Nimia cupiditas sepe dampnum prestat,
Sicut Auca Rustici satis manifestat,
Cuius interfeccio dominum molestat :
Simile similibus dampnum quoque restat.

(1) *Ainsi pour* rogare.

XXXIV. — [FORMICA.]

Quisquis torpentem, etc.

In primeuo tempore quando, puer, crescis,
Collige quo poteris, frui dum senescis;
A Formica liquidum exemplum capescis :
Sufferes incommodum, facere si nescis.

XXXV. — [SIMIA ET NATI.]

Fama est quod geminum, etc.

Licet tu exstiteris primo refutatus,
Illum tamen insequi debes, a quo status
Tuus possit redimi, si sit aggrauatus,
(Fol. 50 *b*, col. 2) Quia forsan postmodum plus eris amatus

ALITER.

Quamuis vnum diligis, tamen indiscreto
Odio tu reliquum nequaquam habeto;
Hos (1) nos docet Symea, que cum vultu leto
Se mitem prebuerat nato prius spreto.

ALITER.

Si tu parens fueris, geminis de natis
Vnum sic non diligas, motu pietatis,
Quod contempnas alium animis iratis,
Vt nos docet fabula verbis hic notatis.

XXXVI. — [VITULUS ET BOS.]

Pulcher et intucta (2), [*etc.*]

Ociosi diuites nolint deridere
Laborantes pauperes, quos vident iacere
Sub duris laboribus, quia tali de re
Prouenit euasio sepe mortis fere.

(1) *Ainsi pour* Hoc. — (2) *Ainsi pour* intacta.

XXXVII. — [CANIS ET LEO.]

Pinguior exhausta (1) [*etc.*].

Pro ventris deliciis non detur libertas;
Nam est multum melior libera paupertas.
Non laudo delicias timore refertas,
Vt docet hec fabula per voces apertas.

ALITER.

Leo macer maluit frui libertate
Et uagari libere procul, longe, late,
Quam cum iugo viuere, quamuis essent date
Esce sibi varie, dulces, delicate.

XXXVIII. — [GOBIO ET PHOCA.]

Dulcibus e stagnis, etc.

Nemo suam patriam nimis commendare
Debet, dum in aliam fugit exulare,
Ne Phoce responsio possit hunc notare,
Quam audiuit Gobio deductus ad mare.

XXXIX. — [MILES ET TUBA.]

Voueral attritus, etc.

Tuba dum a Milite cum armis crematur,
Exemplaris liquide nobis forma datur,
Quod iusto iudicio nullus excusatur
Qui malos in vicio fouet et hortatur.

XL. — [PARDUS ET VULPES.]

Distinctus maculis, [*etc.*].

Parde, dum coloribus pellis gloriaris,
Tu Vulpinis salibus merito notaris;

(1) *Ainsi pour* exhausto.

Parit namque vicium species, et gnaris
Plus prodest ingenium quam decor ignaris.

(Fol. 50 bis *a*, col. 1)

XLI. — [AMPHORA ET IMBER.]

Impulsus ventis, etc.

Debilis, qui numen se magnum profatur
Coram summis, omine tristi terminatur.
Id patet per luteam testam, que vastatur
Ab Ymbre, dum Amphoram sese protestatur.

XLII. — [HÆDUS ET LUPUS.]

Forte Lupum melior, [*etc.*].

Binis dum periculis perplexus haberis,
Decet ut honestius subire coneris :
Hedus sic cum ouibus diis offerri veris
Maluit quam faucibus Lupi dari feris.

SUPER AVIANI

FABULIS

METRICÆ MORALISATIONES

EX AUSTRIACORUM VINDOBONENSIS BIBLIOTHECÆ
MS. CODICE 883
NUNC PRIMUM IN LUCEM PRODUCTÆ.

(Fol. 50 bis*a*, col. 1.)

ITEM AD IDEM METRICE.

I. — [RUSTICA ET LUPUS.]

Rustica deflenti, [*etc.*]

Rustica dum iurat flenti, Lupus est prope; durat,
Credens quod sit ibi preda parata sibi.
Nil datur : ecce doli speciem. — Rogo, figere noli
In muliere fidem, ne paciaris idem.

II. — [AQUILA ET LIMAX.]

Pennatis auibus, etc.

Ne, precor, ignores Limatem, scandis honores
Qui nimios; leuiter inde patebit iter.
Illa repentinam facit horribilemque ruinam,
In scandendo dum nescit habere modum.

III. — [CANCER ET GENITRIX EJUS.]

Curua retrocedens, etc.

Si quemcunque uelis duris culpare loquelis,
Cancri verba notes, doctus et esse potes;

Quem videt errare Genitrix et culpat amare,
Sed nescit propriam rectificare viam.

IV. — [APOLLO ET BOREAS.]

Immitis Boreas, etc.

Di(i)s oppugnare noli uel uerba parare;
Hi(i)s etenim motis non es obire potis.
Hinc Boream flantem superat, nudando viantem,
Magnus Ypergeus, cum foret ipse deus.

ALITER.

Si uis vt libite res prestentur tibi rite,
Multa valet pietas, nilque fremendo petas.
Non Boree fremitus, sed amica luce potitus
Per mundi gyrum nudat Apollo virum.

(Fol. 50 bis *a*, col. 2.)

V. — [RUSTICUS ET ASINUS.]

Metiri se quemque decet, etc.

Intimat ecce bonis Asinus sub pelle Leonis :
Quod natura vetat sumere nemo petat,
Nec quidquam faciat, secum ne postea fiat
Dampni penalis subditus ipse malis.

VI. — [RANA ET VULPES.]

Edita gurgitibus, etc.

A medica Rana discat iactantia vana,
Presumat ne quid quod peragrare nequit.
Spondet opem glauca turgens et gutture rauca,
Et quia sic vilet, Vulpe loquente, silet.

VII. — [CANIS.]

Haut facile est, etc.

Prauo sepe datus honor pro mole reatus (1)
Quem vult asscribi pro bonitate sibi;

(1) *L'allongement de la syllabe brève à la césure du deuxième pied n'em-*

Id satis expressit, qui tintin[n]abula gessit,
    Morsibus immanis horribilisque Canis.

VIII. — [CAMELUS.]

Contentum propriis, etc.

Pro f[r]ontis telo Superos orante Camelo,
    Aures ira Dei diminuebat ei.
Si quis nature poscit contraria, iure
    Ipsum dampnari iudico sorte pari.

IX. — [DUO SOCII ET URSA.]

Montibus ignotis, etc.

In socio uere quis sit qualisque uidere
    Debes, collegas nec tibi quisque (1) legas :
Praui sunt plures quos non admittere cures;
    Quod bene de socio, quem fugat Vrsa, scio.

X. — [CALVUS EQUES.]

Caluus Eques capiti, [etc.].

Effuge rancores simul et ridere labores;
    Cum derideris, mox ita liber eris.
Hos apparatus Eques edocet egaleatus,
    Desuper hastili cui cecidere pili.

XI. — [VAS ÆREUM ET LUTEUM.]

Eripiens geminas, etc.

Me fragilem si dem forti, quod sim comes, idem
    Me premet; aptari plus decet ergo pari.
Fluminis in peste dum iungitur erea teste,
    Re Vasis lutei panditur ordo rei.

pêche pas ce vers d'être boiteux. Pour le rectifier, il faut y introduire le mot *st à la suite du mot* honor. — (1) *Ainsi pour* quosque.

XII. — [RUSTICUS QUI THESAURUM INVENERAT.]

Rusticus impresso, etc.

Te docet hic uates, danti solummodo grates,
Non alii, tu de dote referre stude. [refutans :
(Fol. 50 bis *b*, col. 1) Negligit hoc scrutans insultis ora
Fortunam solum predit (*sic*) honore solum.

XIII. — [TAURUS ET CAPER.]

Immensum Taurus, etc.

Non ulciscetur probus, apta dies nisi detur,
Ne sibi sit sua vis forte ruina grauis.
Taurus non lente docet ista, Leone sequente,
Antra subire volens, quem Caper arcet olens.

XIV. — [SIMIA ET JUPITER.]

Jupiter in toto, [*etc.*].

Verum credo fore, multi cecantur amore;
Symea, cum Ioue nunc ades, ista moue.
Quippe tuum natum laudas super omne creatum,
Qui plus sorduerat et mage turpis erat.

XV. — [GRUS ET PAVO.]

T[*h*]*raïciam volucrem*, [*etc.*].

Si qua dote nites, alium reprehendere vites;
Nam fortasse secus optinet (*sic*) ille decus.
Hec in Pauone simul et Grue conspice; pone :
Pulcher hic yma colat; turpis ad astra volat.

XVI. — [QUERCUS ET ARUNDO.]

Montibus e summis, etc.

Se magis ingenti magnas obstando potenti
Occidit : inde pauet paruus et arte cauet.

Quercus, delira ventorum dum fremit ira,
Sic a rupe cadis, perstat Arundo vadis.

XVII. — [SAGITTARIUS ET TIGRIS.]

Venator iaculis, etc.

Errant qui clare spondent alios releuare,
Nec sibi proficiunt, nec reuelare (1) sciunt.
Sic nulli cedens, pauidis succurrere credens.
Telis non pigris leditur ausa Tigris.

ALITER.

Vi licet excellas audax et forcia pellas,
Prospice, vim reprime, falsa susurra time,
Hec (*sic*), precor, immittas memor Tigris (2) : ecce sagittas
Pellere non potuit, que tamen ausa fuit.

XVIII. — [JUVENCI ET LEO.]

Quatuor immensis, etc.

Forcior vnita virtus est; credere vita
Falsis et plene vota fidemque tene.
Scisma Iuuencorum fractum determinat horum,
Quod memorante domo cordis habebit homo.

XIX. — [ABIES ET RUBUS.]

Horrentes Dumos, [etc.]

Corporis in fuco te non extolle caduco, [pulchra minus,
(Fol. 50 bis *b*, col. 2) Nec tamquam dominus despice
Quod loquor ausculta : solet arbor robore fulta
Scindi, perstat vbi paruula spina Rubi.

(1) *Ainsi pour* releuare. — (2) *Au lieu de* memor Tigris, *la mesure exi-erait :* Tigris memor.

XX. — [PISCATOR ET PISCICULUS.

Piscator solitus, etc.

Pre dubiis certa, quamuis sint parua reperta,
Cura maiore dico petenda fore.
De reditu dubitans Piscator, figmina vitans,
Noluit exiguo Pisce carere suo.

XXI. — [RUSTICUS ET ALES.]

Paruula progeniem, [*etc.*]

Propria, discerne, reliquis committere sperne :
Tu tibi nempe magis res uigilanter agis.
Sic tua messura segetem metit, hic neque rura
Supplex vicinis, Rustice, stare sinis.

[ALITER.]

Plus aduersaris hostis mihi familiaris,
De te multiplici sorte cauebo mihi.
Alitis hinc pulli messorum, Rustice, nulli
Cedunt, quin maneant teque metente meant.

XXII. — [CUPIDUS ET INVIDUS.]

Jupiter ambiguas, [*etc.*]

Inuidus et Cupidus, quia nec sibi, nec mihi fidus,
Debent uitari condicione pari.
Liuor se punit et auarus opes nimis vnit :
Phebus per nocuas comperit ista duas.

XXIII. — [VENDITOR.]

Venditor insignem, [*etc.*]

Cum possis de re cuiquam prodesse, nocere,
Vt prosis pocius te precor : esto pius
Ad cultum pulchrum, sed [non] ad uile sepulchrum.
Antropo-formica minime vendit ita.

XXIV. — [HOMO ET LEO.]

Certamen longa, [*etc.*]

Ne tibi sis testis laudis, veri quia pestis
Creditur ore tenus familiare genus.
Sic Homo testatur pro se, Leo quam superatur
Et stratus iacuit; pictio nostra fuit.

XXV. — [PUER ET FUR.]

Flens Puer, [*etc.*]

Qvi credit dictis puerilibus et male fictis,
Non sua dum querit, dampnificandus erit;
Furtiuis curis sic dum sol(l)ercia Furis
Hi(i)s credens paret, quod cito veste caret.

XXVI. — [LEO ET CAPRA.]

Viderat excelsa, *etc.*

Verba licet blanda verissima sint et amanda, [vide :
(Fol. 51 *a*, col. 1) Vtrum digna fide sint tamen illa,
Hinc dum mente fera blande loquitur Leo, uera
Quamuis allegat, credere Capra negat.

XXVII. — [CORNIX ET URNA.]

Ingentem siciens, *etc.*

Artem procures, solet ars precellere, plures,
Robore quod nequeunt, arte patrare queunt.
Sic lapidum iactu Cornix siciens bibit : actu
Artis, nequaquam viribus, hausit aquam.

XXVIII. — [BOS ET HERUS.]

Vincla recusanti, *etc.*

Prauos natura, quorum sunt pectore (1) dura,
Ad bona quando paras ducere, lictus (2) aras (3).

(1) *Lisez :* pectora. — (2) *Ainsi pour* littus. — (3) *Il y a dans les deux*

En Bos ingratus, dum cornibus est viduatus,
Non cessat, verum puluere fedat Herum.

XXIX. — [SATYRUS ET VIATOR.]

Horrida congestis, etc.

Verba referre caue coram bene, postea praue,
Aut odiosus eris, bina quod ora geris.
Pansa Viatoris Satiro sic displicet, oris
Flatu qui friget atque calore viget.

XXX. — [SUS ET COLONUS.]

Vastantem segetes, etc.

Bis secat auris onus, Porcum necat inde Colonus;
Cum sata vastaret, Sus quoque corde caret.
Peccans a sorde dum non cauet, est sine corde,
Et bene, post monita plura, necatur ita.

XXXI. — [BOS ET MUS.]

Ingentem fertur, etc.

Te rege, cumque vir es fortis, ne despice vires
Corporis exigui, cui datur arte frui.
Quid, Bos magne, furis? Te ledit morsio Muris,
Et lare continuo conditur ipse suo.

XXXII. — [JUPITER ET RUSTICUS.]

Herentem luteo, etc.

Adde manus operi, vel opem non posse mereri
Te reor, e celis quam rogitare uelis.

derniers mots de ce vers un souvenir évident de cet hexamètre proverbial du moyen âge, plusieurs fois cité par Eude de Sherrington dans les moralités de ses fables :

Littus aro, lateremque cavo, dum servio pravo.

Voyez dans les Fabulistes latins, Phèdre et ses anciens imitateurs, *1re édition, T. II, p.* 627 *et* 637.

Rustice, testari debes, a Ioue iuuari
    Qui petis, immotas sed sinis ipse rotas.

XXXIII. — [VIR ET AUCA.]

Ancer (*sic*) *erat quondam*, [*etc.*]

Dampna cupido noua parat : Aucam Vir necat, oua
    Aurea ferre solet; nil habet, inde dolet.
Sic desolari solet impaciens cor auari :
    (Fol. 51 *a*, col. 2) Omnia qui querit, omnibus orbus erit.

XXXIV. — [FORMICA ET CICADÆ.]

Quisquis torpentem, [*etc.*]

Formicam bladis ditat calor, illa Cicadis
    Frigore ne degat, participare negat.
Cum iuuenis fueris, pro diuiciis opereris,
    Ne tibi pauperies finiat arta dies.

XXXV. — [SIMIA ET NATI.]

Fama est quod geminum, [*etc.*]

Poscis opem cuius non desere primitus huius
    Terga licet sequeris, post magis aptus eris.
Quem prius abiecit, constans herencia fecit
    Symea quod natum seruat amore ratum.

ALITER.

Sic amor vnius nati seruetur alius,
    Ne sit amore carens hinc utriusque parens.
Alterat ecce statum fors, Symea perdit amatum,
    Mansit ei spretus, efficit ista metus.

XXXVI. — [VITULUS ET BOS.]

Pu[*l*]*cher et intacta*, [*etc.*]

Nil operans, grate viuens et deliciate,
    Morte cita tabet, viuere pauper habet.

Sic impinguatur Vitulus, qui cede litatur;
Dat labor, vt noui, tempora longa Boui.

XXXVII. — [CANIS ET LEO.]

Pinguior exhausto, etc.

Libera paupertas tibi sit plus congrua, certas
Quam res sub cetu diuite ferre metu.
Promittente Cane certissima prandia, sane
Vincla subire Leo liber abhorret eo.

XXXVIII. — [GOBIO ET PHOCA.]

Dulcibus è dignis (1) [*etc.*]

Ne fines, vnde fugis, extollas aliunde,
Quando subis oram ducis ibique moram,
Risus vulgaris ne despectum paciaris,
Vt tulit a Phoca Gobio vera ioca.

XXXIX. — [MILES ET TUBA.]

Vouerat attritus, etc.

Cum reliquis armis Tuba quando crematur inarmis,
Miles declarat atque dolore parat:
Qui fauet, hortatur prauos, licet haut operatur,
Non excusatur, sed reus esse datur.

XL. — [PARDUS ET VULPES.]

Distinctus maculis, etc.

Arrogat in mente Pardus de pelle nitente.
(Fol. 51 *b*, col. 1.) Vulpes ethereum subdola carpit eum:
Quid spernis pecora? vicium dat forma decora,
Quam decor ingenium plus valet esse pium.

(1) *Ainsi pour* stagnis.

XLI. — [TESTA ET IMBER.]

Impulsus ventis, etc.

Sepe solet dire breuis a maiore perire,
Iactans se mirum stren(n)uitate virum.
Sic Ymbri Testa dicens : Vocor Amphora, męsta
Verba superba luit in fluuiumque ruit.

XLII. — [HÆDUS ET LUPUS.]

Forte Lupum melior, [etc.]

Fauce Lupi verri fugit Hedus et ad sacra ferri
Mauult, confidens vt pia turba bidens.
Hac, homo, doctrina, cum sis inter mala bina,
Peius vitabis, plus tibi mite dabis.

EXPLICIT BREVIATURA AVIANI.

FABULA

EX CUJUSDAM GALLI CAROLO MAGNO COMPARIS
CHRONICÆ LIBRO TERTIO EXPROMPTA (1).

LEO, VULPES ET CERVUS (2).

Cum esset Leo fortissimus bestiarum, fuit electus a cunctis bestijs rex, venientesque cuncti in eius occursum, cum esset iam hora prandii, venit Ceruus. Cum adorasset Leonem, apprehendit cornu eius, vt ei Ceruus esset ad prandium : ille vehementer retrahens, cornu amisit cursuque veloci fugit in eremum. Iussu Leonis inter has bestias missa est Vulpes, vt eum veniendum subuerteret. Illa cum sit ingeniosa, artis suæ iuramentis, non pauida sacramentis, præuentum Ceruum in conspectu Leonis adducit. Qui cum adorasset Leonem, ab ipso Leone capitur et membratim disrumpitur. Vulpes illa furtim ablatum cor eius comedit. Cor Cerui ad manducandum inquirens Leo et fremens vehementer, omnes bestiæ pauefactæ tremebant, eo quod Cerui cor inuenire non potuissent; dixerunt : Vulpes, quæ eum adduxit, ipsa proximior cunctis fuit, quando disruptus fuit, illa furata est cor eius. Apprehensa cum esset in pœna et quæreretur ab ea, vt redderet quod furauerat, dixit : Sine culpa pœnas patior. Ceruus ille non habuit cor; nam si cor habuisset, ego ei præualere non potuissem, nec hic vnquam venisset. Primum amisso cornu vix tandem euasit; quo pacto cor habens hic reuerti potuerat?

(1) *Antiquæ lectionis Tomus II, in qvo plvra qvam XX antiqva monvmenta, nunquam edita*... omnia nvnc primvm manvscriptis edita et notis illvstrata ab Henrico Canisio Noviomago ic. et ss. Canonum professore ordinario in Academia Ingolstadiensi cum gratia et Privilegio Cæsareæ Maiestatis. Ingolstadii. Ex officina typographica Ederiana, apud Andream Angermatium, 1601-4, 6 *vol. in-4°*. (*Voy. T. II, p.* 656.) — (2) *Cette fable a été publiée par M. E. du Méril dans ses* Poésies inédites du moyen âge, *p.* 135, *note* 2.

FABULA

EX AIMOINI MONACHI LIBRO PRIMO DE GESTIS FRANCORUM EXTRACTA (1).

LEO, VULPES ET CERVUS (2).

Eo in tempore, quo humanæ copia eloquentiæ cunctis inerat animantibus terræ, bestiæ saltus in unum coiere consensum, ut sibi eligerent regem, et quæ hominum fastidiebant dominium, haberent sui generis imperatorem electum. His sese mutuo cohortantes verbis, adoriuntur Leonem, rogantque ut earum non abnuat voluntatem : dicunt se velle eum habere principem, quem scirent esse consilio prudenti. Suscipit jus dominationis Leo et ab universis feris solio sublimatur regio. Conveniunt frequentes ad eum salutandum, et adorant ut dominum. Inter cæteras igitur advenit Cervus, forma corporis egregius, ramosisque pollens cornibus. Qui dum submissa cervice procideret adoraturus, a Leone arripitur, epulum ei mox futurus; sed ipse dolum persentiscens, fortique conamine caput excutiens, amissis cornibus, silvam petiit profugus. Indignatus imperator contemptum sui, et impatiens iræ, multa furibundus Cervo interminatur. Conqueruntur inter se feræ pro principis injuria, nec tamen invenitur ulla quæ Cervum persequi audeat, hanc contumeliam vindicatura. Qui etsi videretur esse inermis, pernici tamen cursu transiliens ardui juga montis, evaderet sine beneficio noctis. Erat inter eas Vulpes, artibus callens ingeniosis; hanc mittunt ut Cervum callide conveniat, et ad Leonem redire faciat. Obtemperat illa jussis, Cervum adit dicit-

(1) *Aimoini monachi inclyti, cœnobii D. Germani a Pratis, libri qvinqve de Gestis Francorvm.* Parisiis, apud Ambrosivm et Hieronymvm Drovart, sub scuto Solari, via Iacobæa, MDCIII, cvm privilegio regis. 1 *vol. in-fol.* (*Voy.* p. 22-23.) — (2) *Cette fable a été publiée par M. Jacob Grimm, en* 1834, *dans son* Reinhart Fuchs, *p.* 379, *et par M. E. du Méril dans ses* Poésies inédites du moyen âge, *p.* 135, *note* 3.

que se ejus dolori compati, et, quod sine causa talia passus sit, sibi injustum videri. Ille econtra multa in Leonem congerens maledicta, se, dum obsequitur, male multatum conqueritur. Cui Vulpes : Videndum, inquit, est, ne quod tu injuriæ deputas, ille amoris tui causa fecisse comprobetur; nam dum te, ut æstimo, sibi supplicem ad suum elevare vult osculum, tu forte putans morsum, ejus declinasti conspectum. At ipse nunc te absentem esse dolet, de te absente sermonem agitat; in te solo ejus intentio moratur. Quid plura? Suadet Cervo ut Leonem adeat ac ejus se ditioni committat. Qui dum, ut ante, inclinato capite regem adoraturus veniret, cervice tenus unguibus infixis a Leone arripitur, et a circumstantibus feris sine mora discerpitur. Vulpes, prope stans, furtim cor eius aufert et devorat. Cor Cervi quærens et non inveniens, Leo fremit grave. Tremefactæ feræ inquirunt sollicite, quæ earum huic sit obnoxia culpæ. Suspicio erat Vulpem hujus esse furti ream, quod vidissent eam Cervo proximius adhærentem. Inquisita Vulpes negat se consciam hujus criminis; sed dum ei non creditur, cruciatibus addicta, in hæc prorupit verba : Væ, inquit, mihi miseræ, quæ tantas pœnas patior indigne! Utquid enim a me exquiritur, quod eum minime habuisse certa ratione cognoscitur? Etenim si cor habuisset, profecto huc non redisset. Primo, cornibus avulsis inermis aufugit; secundo, non dubitavit subire periculum mortis. Nullatenus ergo cor habuit qui sibi consulere nescivit.

FABULA

EX FROUMUNDI CŒNOBITÆ TEGERNSEENSIS
HISTORIA FUNDATIONIS MONASTERII TEGERNSEENSIS ERUTA (1).

URSUS, VULPIS ET CERVUS (2).

Dieto (3), sciens quid pertulit, comprehensum legatarium pro obside inclusit, sed honeste, mandatque per clientem imperatori parabolam hanc, dicens : Cervus in saltum accesserat, cornuum acie, pedum volatu fidens, et dominans Ursus eodem regnabat quam acer (*sic*), cui deditionem profitentur omnes bestiæ. Solus Cervus contemnit. Ursus etsi fortiorem se, velociorem tamen Cervum non nesciens, persequi dissimulat. Vulpis convento Urso adulatur, dicens incongrue Cervum solum insubiectum restare. Vulpi Ursus negotium credit. Vulpis, colloquio Cervum ad obedientiam flectens, ad Ursi palatium ducit : quem ille insiliens laceravit, vulneravit; Cervus tamen ad pristinam libertatem evasit. Confusior finis principio. Mittitur denuo pro justitia Vulpis ad Cervum, cui respondit : Semel didici. Maneat sibi Ursus cum suis, liber ero deinceps manibus perfidi. Hic ego Cervus, nec vultum imperatoris ultra, nec censum dignabor.

(1) *Thesaurus Anecdotorum novissimus, seu veterum monvmentorum præcipue ecclesiasticorum ex Germanicis potissimum Bibliothecis adornata Collectio recentissima*, a Bernardo Pezzio, Benedictino et Bibliothecario Mellicensi. Augustæ Vindelicorum et Græcii. *Ed. in-fol.* (*Voyez dans la troisième partie du tome III, imprimée en* 1721, *l'histoire de la fondation du monastère de Tegern par le moine Fromund. Le chapitre V renferme cette fable qu'on peut lire à la col.* 494 *du volume.* — (2) *Cette fable a été publiée par M. E. du Méril dans ses* Poésies inédites du moyen âge, p. 136, *note* 1. — (3) *Sous le nom de Dieto, Fromund a voulu ici désigner le duc de Bavière, Théodon, père de celui du même nom qui fut baptisé par saint Rudpert. Sur le ms. qui en* 1721 *a servi à publier l'ouvrage de Fromund, pour qu'on ne puisse s'y tromper, une main moins ancienne que celle du copiste, en marge de la première des lignes où figure le nom de Dieto, a écrit ces trois mots :* Id est Theodo, *qui ont été reproduits dans l'édition elle-même.* (*Voyez* Thesaurus Anecdotorum novissimus, *T. III*, 3e *partie, col.* 493.)

FABULA

EX DOMNIZONIS PRESBYTERI CARMINE
DE CELEBERRIMÆ COMITISSÆ MATHILDIS VITA EXCERPTA (1).

URSUS, VULPIS ET CERVUS.

Ventre famem gestans, Ursus suspensus ad escas,
Quod languore dolet, crevi componit amore;
Visitet infirmum Cervus, mandavit, ut ipsum.
Ivit Cervus, ei, dum loqueretur, adhæsit
Auriculæ Cervi, discerpens unguibus et sic
Dimittens ipsum; direxit denuo missum,
Ut veniat, mandans : Dabo, si veneris, tibi magna.
Cervus oblitus erat, quæ fecit bestia sæva :
Accessit juxta; trahit unguem bel[l]ua cruda,
Abstrahit auriculam, quam Cervo liquerat unam.
Qui deturpatus rediit miser infatuatus.
Ursus amans Cervum mittit sibi denuo verbum,
Ut tute currat, quia vult sibi pandere multa.
Amens et stultus perrexit Cervus ad Ursum;
Aspicit, arridet venienti, fatur eique;
Dente repente furens captivum dissecat ungue.
Vita privatus, Vulpi datur igne cremandus;
Vulpis, cum torrens, post Urso detulit omnem,
Cor retinens tantum; sciat Ursus illius astum.
Ursus habens carnem, cor Cervi quæritat ante.
Respondit Vulpis : Cor non habuit, neque sumpsi.
Dixit ei rursum: Cor mox volo. Vulpis ad Ursum :
Dum quæsitus adest ter, corde carere probatur.

(1) *Scriptores rervm Brvnsvicensivm illvstrationi inservientes*, cura Godefride Gvilielmi Leibnitii. Hanoveræ, Sumptibus Nicolai Foersteri, anno MDCCVII. — 2 *vol. in-fol.* (*T. I, p.* 636, *le Chapitre I du Livre I de la vie de la grande comtesse Mathilde, composée en vers latins par Domnizon, renferme cette fable, dans laquelle l'Ours remplace le Lion. Voyez vers* 155 *et suiv.*)

FABULA

EX CENOMANENSIS BIBLIOTHECÆ MS. CODICE 84 EDITA.

LEO, VULPECULA ET CERVUS (1).

Qui prauorum consilio credit uiam sapientie derelinquit, et, dum insidiis circumuentus fuerit, non tam securus in alterius erit potestate quam prius fuerat in sua libertate. Cum uero perierit, illorum iudicio, certum est quia stulte prauorum credidit consilio. Hoc autem probat hec fabula.

Leo, omnium fortissimus bestiarum, precepit sibi adesse omnis milicie sue conuentum. Cunctis in unum congregatis, solus defuit Ceruus. Quam rem perscrutari Leo uolens quosdam sibi assistentes ad eum misit, et ut ad se ueniret mandauit. Set ille precepto iubentis parere contempsit. De qua re commotus, hoc egit consilio cum suis primoribus, ut uelut dolo ab ipsis circumueniretur et ante presenciam eius deduceretur, ne ipse et tanta nobilitas eius ab uno solo uituperaretur. Hoc itaque factum omnino illi uisum est in malum. Nam mox ut presentie eius est exhibitus a satellitibus, eum occidi iussus, et simul omnibus in partes sorte diuisus. Immiscens uero se in diuidendo reliquias, fraudulenta Vulpecula cor Cerui continuo est furata. Omnibus itaque partibus absolutis atque diuisis, cor solum extitit quod diuidendum remansit. Quod cum diu fuisset quesitum et minime inuentum, questio facta est non modica de hac ratiuncula : si illa bestia cor habuisset, quod inueniri non posset. Cumque de hac re quereretur, uisum est a quodam sapiente assistencium Leoni illum Ceruum cor non habuisse, qui tam inconsulte ante presenciam eius uenisset; excors quippe fuerat, qui, ut posset interimi, uenerat, et insipienter dolosorum arbitrio consensisset, ut penitus periret.

Hec igitur fabula illis dicitur qui temerarie credunt malis et incidunt in laqueum mortis.

(1) *Cette fable a déjà été publiée dans la première édition des* Fabulistes latins *à la p.* 586 *du tome II; mais, étant par son sujet appelée à figurer ici, elle a dû être omise dans la seconde édition.*

FABULA

IN REMENSIS BIBLIOTHECÆ MS. CODICE 743/749 SERVATA.

LEO INFIRMUS, VULPES ET CERVUS (1).

De Leone infirmo, cui dictum est quod non posset sanari, nisi haberet de corde Cervi. Quo mandato, noluit venire, quia primo monitus fuerat. Iterum mandatus, venit, et vix evasit. Tertio mandatus, venit, et occisus est. Et dum excoriaretur, Vulpes comedit cor furtive : quod negavit, cum accusaretur super hoc ab omnibus bestiis coram rege, et probavit quod cor non habebat [Cervus], qui reversus fuerat; et sic evasit.

Sic fraudulenti qui suis verbis compositis faciunt multosciens de vero falsum et de falso verum.

(1) *Cette fable a été publiée par M. du Méril dans ses* Poésies inédites du moyen âge, *p.* 136, *note* 2.

FABULA

EX GESTIS ROMANORUM EDUCTA (1).

TRAJANUS, APER ET COCUS.

Trajanus regnavit, qui miro modo ortos dilexit. Unde semel, cum quendam ortum construxisset et arbores universi generis in eo plantasset, custodem super ortum constituit, ut fideliter custodiret. Erat autem quidam Aper strenuus qui ortum intravit, arbores confodit et evertit. Hoc percipiens custos nomine Jonathas auriculam ejus sinistram abscidit; Aper vero, amissa aure, clamavit et exivit; altera vero die Aper intravit et infinita mala perpetravit in orto. Hoc videns Jonathas aurem ejus dextram abscidit, et cum clamore valido Aper exivit. Hoc non obstante, tercia vice intravit. Quod videns Jonathas caudam ejus abscidit, et sic turpiter cum clamore Aper exivit. Adhuc quarta vice intravit et multa mala perpetravit. Jonathas illum cum lancea perforavit et mortuus est et Coquinario traditus, ut pro mensa Regis prepararetur. Rex vero de quolibet animali cor plus dilexit quam aliquid aliud. Cocus vero, cum Aprum preparasset et cor pingue vidisset, comedit. Sed cum Regi de Apro fuisset a servitoribus ministratum, cor quesivit; servitores vero ad Coquinarium redierunt et cor Apri appetebant. At ille : Dic domino meo quod Aper nullum habebat cor, et, si non credat, per varias raciones obligo me ostendere. Servi hoc audientes omnia verba Regi denunciabant. Ait Rex : Quid est hoc quod audio? Non est animal sine corde, sed ex quo offert ad se probandum, eum audiemus. Coquinarius erat vocatus ad Regem, ut probaret quod Aper cor non haberet. Qui ait : Domine mi, audite me! Omnis cogitacio

(1) *Gesta Romanorum* von Hermann Oesterley. Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1872. 1 vol. in-4°. (Voyez p. 410 et suiv.)

a corde procedit; bene sequitur, si nulla est cogitatio, nec cor ullum; Aper iste primo intravit hortum et multa mala commisit; ego vero hoc videns aurem ejus sinistram abscidi; si cor habuisset, de aure abscissa cogitasset; sed hoc non fecit, quia iterato intravit; ergo cor non habebat. Item, si cor habuisset, quando aurem dextram abscidi, hoc cogitasset; sed non cogitavit de aure dextra amissa, quia post hoc intravit et caudam amisit; ergo, si aliquam partem cordis habuisset, de auribus et de cauda cogitasset; sed hoc non fecit, quia post omnia ista intravit. Ideo eum occidi, et per istas tres raciones ostendo, quod cor non habebat. Rex vero, cum hoc audisset, raciones approbavit, et sic Coquinarius evasit.

TABLEAU SYNOPTIQUE

DES FABLES LATINES CONTENUES DANS CE VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

ÉTUDE

SUR LES FABLES LATINES D'AVIANUS

ET DE SES ANCIENS IMITATEURS

et sur les Manuscrits connus et inconnus qui les renferment.

LIVRE I.

FABLES D'AVIANUS.

LIVRE II.

FABLES DES IMITATEURS D'AVIANUS.

PREMIÈRE PARTIE.

COLLECTIONS DES FABLES EN PROSE.

DEUXIÈME PARTIE.

COLLECTIONS DE FABLES EN VERS.

TROISIÈME PARTIE.

IMITATIONS ISOLÉES.

AVIANI FABULÆ

AVIANI FABULÆ,

EX CODICE TREVIRENSI 1093. NUM. LOC. 1694 EXTRACTÆ.

FABLES DE BABRIUS

PASSAGES D'AVIANUS

AVIANI IMITATORUM FABULÆ.

ANONYMI AVIANICÆ FABULÆ.

APOLOGI AVIANI.

CUJUSDAM ASTENSIS POETÆ NOVUS AVIANUS.

INCIPIT LIBER PRIMUS.

INCIPIT SECUNDUS.

INCIPIT LIBER TERTIUS.

CLASSEMENT DES RIMES

EMPLOYÉES PAR LE POÈTE D'ASTI.

NOVUS AVIANUS

EX AUSTRIACORUM VINDOBONENSIS BIBLIOTHECÆ MS. CODICE ETC.

CLASSEMENT DES RIMES

DU NOVUS AVIANUS DE VIENNE ET DE MUNICH.

ALEXANDRI NEQUAM NOVUS AVIANUS.

ANTI-AVIANUS.

NOVI AVIANI PARISIENSIS FLORES.

SUPER AVIANI FABULIS

RHYTHMICÆ MORALISATIONES.

SUPER AVIANI FABULIS

METRICÆ MORALISATIONES.

FABULA

EX CUJUSDAM GALLI CAROLO MAGNO COMPARIS ETC.

FABULA

EX AIMOINI MONACHI LIBRO PRIMO ETC.

Paris. — Typ. Firmin-Didot et Cie 56, rue Jacob. — 27181.

870.8
H579

FABULA

EX FROUMUNDI CŒNOBITÆ TEGERNSEENSIS HISTORIA ETC.

FABULA

EX DOMNIZONIS PRESBYTERI CARMINE ETC.

FABULA

EX CENOMANENSIS BIBLIOTHECÆ MS. CODICE 84 ETC.

FABULA

IN REMENTIS BIBLIOTHECÆ MS. CODICE EDITA.

FABULA

EX GESTIS ROMANORUM EDUCTA.

TABLEAU SYNOPTIQUE

Paris. — Typ. Firmin-Didot et Cie 56, rue Jacob. — 29181.

H579




Stanford University Libraries
3 6105 013 502 914

JAN 26 1981

Stanford University Library
Stanford, California

In order that others may use this book, please return it as soon as possible, but not later than the date due.

